

LES ORIGINES

DE LA PRONONCIATION MODERNE

ÉTUDIÉES AU XVIIe SIÈCLE

d'après les remarques des grammairiens

et les textes en patois de la banlieue parisienne

LES ORIGINES

DE

LA PRONONCIATION MODERNE

ÉTUDIÉES AU XVII[e] SIÈCLE

d'après les remarques des grammairiens
et les textes en patois de la banlieue parisienne

PAR

Théodore ROSSET

Docteur ès Lettres
Maître de Conférences de Philologie française moderne
à l'Université de Grenoble

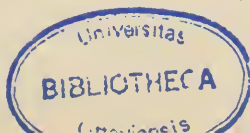






PARIS
LIBRAIRIE ARMAND COLIN
5, rue de Mézières, 5

1911



A Ferdinand Brunot

mon maître

INTRODUCTION

Dans la foule des pamphlets que les querelles de la Fronde ont suscités, quelques mazarinades avaient attiré l'attention de Charles Nisard, parce qu'elles sont écrites en patois et qu'elles rapportent les conversations de deux paysans de Saint-Ouen et de Montmorency [1].

C'est un phénomène inattendu que l'existence dans la banlieue de Paris d'un patois à côté de la langue française. Au moyen âge, le francien, avant de devenir le français, avant d'être la langue administrative et littéraire de toute la France, avait été le langage de tous ceux, écrivains et gens du peuple, qui habitaient l'Ile-de-France [2]; au XVe siècle encore, Villon parlait un « jobelin » avec les truands et les matois; mais quand il écrivait pour être compris de tous, il employait le français, qu'il s'adressât à la grosse Margot ou à la Vierge Marie. Dans la *Farce de Pathelin*, de même, le berger parle français tout comme l'avocat. Au XVIe siècle, Marot, H. Estienne, les grammairiens et les satiriques avaient relevé des locutions, des prononciations qui sentaient leur parisien; mais ils n'avaient vu là que barbarismes accidentels d'ignorants, affectations de « beaux fils », et non pas une langue particulière. Dans Bonaventure des Periers,

[1] Ch. Nisard, *Etude sur le langage populaire ou patois de Paris et de sa banlieue*. Paris, 1872.

[2] Sur les paysans dans la littérature de l'ancien français, voir Luchaire, *La société française au temps de Philippe-Auguste*. Paris, 1909, p. 417-442, et Langlois, *Les vilains d'après les fableaux*. *Revue politique et littéraire*, 22 août 1891.

lorsque régents et harangères du Petit Pont rivalisent d'injures, les uns et les autres parlent français (*Nouvelles Récréations*, LXIII). Vers le milieu du XVII[e] siècle seulement, apparaissent des textes qui semblent attester l'existence d'un patois dans les classes populaires, à la ville chez les marchandes des Halles[1], dans la banlieue chez les paysans[2]. Un peu plus tard, Cyrano de Bergerac et Molière mettront ce patois sur la scène; avec eux il entre dans la littérature française, à côté et au-dessous de la langue française[3].

Ch. Nisard a cru que ce langage nouveau et inattendu était une création populaire, un centon de tous les dialectes qu'apportaient avec eux à Paris les marchands, les ouvriers, les paysans venus des diverses provinces; ce ne serait pas une langue, mais un composé de pièces disparates. « Ce langage, que j'appelle un patois pour être bref, ne mérite guère ce nom, pris surtout dans le sens de dialecte; il n'en a ni l'unité, ni l'originalité,

[1] *Nouveaux compliments de la place Maubert, des Halles, Cimetière Saint-Jean, Marché Neuf et autres places publiques, ensemble la resjouissance des Harangères et Poissonnières faite ces jours passés au gasteau de leurs reynes.* 1644, in-8°. (*Variétés historiques et littéraires*, publiées par V. Fournier, IX. 229).

Le caquet des marchandes poissonnières et harangères des halles sur la maladie du duc de Beaufort, soupçonné de poison, et leur voyage au palais de ce prince. Paris, 1649.

La mi-carême des harengères ou leur entretien sur les affaires de l'État. 1649.

Plaintes d'une fruitière et d'une harengère envoyées à la reine. Paris, 1649.

La Gazette des Halles touchant les affaires du temps, première nouvelle. Paris, 1649.

La Gazette de la place Maubert ou suite de la — seconde nouvelle. Paris, 1649. *Suite de la* — Paris, 1649.

Les menasses des Harangères faites aux Boulangers de Paris à faute de pain. 1649.

Discours d'une harangère sur les barricades. Bibl. Mazarine, manusc. 16020.

[2] Voir les dix *Conférences* publiées en appendice.

[3] Cyrano de Bergerac, *Le Pédant Joué*, acte II, scènes II et III; acte V, scènes VIII, IX et X (édition P.-L. Jacob, bibliophile, Paris, Garnier, s. d., p. 292-308 et 373-389). — Molière, *Le Médecin malgré lui* (édition des Grands Écrivains, t. VI, p. 35-120), acte I, scènes IV et V; acte II, scènes I, II, III, IV; acte III, scène III. — *Don Juan* (édition des Grands Écrivains, t. V, p. 79-204), acte II, scènes I, II et III.

ni les règles; c'est une marqueterie où les diverses pièces sont si pressées qu'on ne distingue pas toujours le fond sur lequel elles sont ajustées. Il met largement à contribution le bourguignon, le normand, le picard ancien et moderne et quelquefois le wallon[1]. »

Si Nisard avait voulu dire que le vocabulaire de cette langue populaire était emprunté à tous les dialectes, cette opinion sur le patois parisien ne paraîtrait pas, à priori, suspecte : une langue emprunte des mots de tous côtés sans cesser d'être elle-même. Mais il a voulu exprimer dans cette phrase et démontrer dans son livre qu'en ses éléments caractéristiques, phonétique et morphologie, le patois parisien était un mélange de prononciations et de formes dialectales, rassemblées de divers côtés pour constituer une langue composite. Ce serait là un phénomène extraordinaire de linguistique et c'est ce qui a provoqué mes premières défiances à l'égard de sa théorie.

Des hommes qui vivent les uns avec les autres, venus de provinces différentes, et qui n'ont pas soumis leur originalité à une éducation littéraire ou mondaine, conservent en général les habitudes d'articulation et de diction qu'ils ont apportées de leurs provinces; les singularités s'atténuent, elles ne disparaissent pas; à Paris, après vingt ans de séjour, un Dijonnais conserve le *r* bourguignon; un Marseillais chante ses phrases sur la mélodie méridionale; le Bourguignon est incapable d'apprendre *r* parisien; le Marseillais n'aura jamais l'accent de Montmartre[2]. La vie en commun ne fait jamais que, chez l'ensemble des provinciaux habitant Paris, telles ou telles caractéristiques d'articulation se perdent, remplacées par les articulations parisiennes. C'est un premier argument contre la théorie de Nisard.

D'autre part, on ne voit guère que la prononciation propre-

[1] Nisard, *Etude*, 128.

[2] Un jeune professeur, M. Mollard, soldat dans un fort des Alpes, a étudié le langage des hommes de sa chambrée, originaires de pays différents, et il a constaté que le vocabulaire devenait rapidement uniforme; mais chacun conserve sa prononciation dialectale.

ment parisienne soit affectée de l'existence à Paris de prononciations dialectales, apportées et conservées par les provinciaux immigrés. A chaque génération, les pères peuvent rester provinciaux; leurs enfants sont naturellement Parisiens. Ils apprennent la langue française à l'école et dans la rue, au milieu des petits Parisiens. La vie en commun triomphe presque toujours en eux des traditions phonétiques héréditaires. Sans doute l'oreille affinée des observateurs saisit parfois dans la prononciation des divers habitants de Paris des nuances qui distinguent le Parisien de race et le Parisien d'adoption [1], mais elles sont à peine sensibles et s'affaiblissent sans cesse. En fait, les fils de provinciaux s'assimilent peu à peu aux Parisiens, tandis que les Parisiens ne semblent subir aucune influence provinciale directe.

Donc s'il est difficile d'admettre que ce patois parisien ait pu naître du concours d'hommes adultes venus de provinces diverses et qui auraient constitué inconsciemment une coopérative linguistique, chacun apportant quelques articulations de son dialecte et acceptant en échange des articulations jusqu'alors étrangères, il est tout aussi invraisemblable d'imaginer que, parlant sa langue depuis dix siècles, le peuple de l'Ile-de-France ait abandonné cette élocution traditionnelle pour un langage artificiel « qui est l'inconséquence et le dérèglement même [2] ».

Ces réflexions ont suscité les recherches qui ont ensuite donné naissance à cette thèse.

Ma première intention a été de vérifier si les caractéristiques de ce langage populaire étaient vraiment d'origines dialectales,

[1] Voir Koschwitz. *Les parlers parisiens*. Paris, Welter, p. 11 et ailleurs.

[2] Nisard, *Etude*, 129. Cet oubli de la langue héréditaire ne pourrait s'expliquer que par un afflux à Paris de provinciaux d'un même pays, en tel nombre que les Parisiens fussent une très faible minorité; les provinciaux constitueraient le milieu social où seraient peu à peu absorbés les Parisiens moins nombreux; mais ce sont des faits très rares et qui ne passent pas inaperçus dans l'histoire d'un peuple.

comme le veut Nisard, ou si au contraire ce patois n'avait pas une autre histoire. En essayant de préciser dans quelles conditions et à quelles intentions le patois a été employé dans les premiers textes qui nous sont parvenus, je me suis aperçu que c'était un artifice littéraire; de même que les écrivains burlesques affectaient de mêler à la langue correcte les mots populaires et les locutions triviales, de même l'auteur anonyme des premiers textes en patois a voulu non pas écrire un patois, mais donner à ses lecteurs la sensation d'une langue plus triviale encore, en introduisant non seulement des mots populaires, mais aussi des formes, des orthographes, des prononciations autres que celles de la langue correcte, qui était celle du public lettré. Ces patois sont une variété de langue burlesque et la variété la plus burlesque.

Il est évident que cette langue burlesquement populaire n'a pas emprunté au hasard ses traits populaires; ils devaient être connus des lecteurs autant que de l'auteur, sinon l'effet eût été nul. De nos jours, les plaisanteries en patois n'ont toute leur saveur que pour ceux qui comprennent le patois; au XVIe siècle déjà, Bonaventure des Périers regrettait parfois de raconter ses paysanneries en français, car elles étaient de plus haut goût en cauchois ou en poitevin; mais elles auraient été incompréhensibles à ses lecteurs français. Le patois parisien du XVIIe siècle devait donc être connu du public, assez pour qu'il n'éprouvât ni surprise ni difficulté à le lire.

Il devait en outre lui être déjà connu comme langage ridicule. Dès le XVIe siècle, le poitevin, le picard, le champenois, le gascon et tous les dialectes étaient ridicules, simplement parce qu'ils n'étaient pas le français; au XVIIe siècle, le patois parisien était probablement ridicule de même, quoiqu'il fût langage de Parisiens, parce qu'il n'était pas la langue correcte, la langue des « honnêtes gens », qui « parlaient Vaugelas ». *Les Remarques* de Vaugelas sont de 1647, les *Conférences* en patois de 1649; la coïncidence n'est pas fortuite. La langue populaire parisienne, de quelques éléments qu'elle soit constituée, n'a son sens véri-

table que si on la rapproche de la langue correcte à laquelle elle s'opposait.

J'ai donc fait cette comparaison. Elle devait à priori porter sur le vocabulaire, la syntaxe, la morphologie et la phonétique. Mais la lecture des textes patois montre que la syntaxe et le vocabulaire n'ont rien de particulier. Dans la syntaxe on ne rencontre pas une seule tournure originale. C'est naturel. Ces textes sont l'œuvre d'un lettré; même en s'efforçant d'employer le langage paysan, il a conservé inconsciemment la syntaxe correcte; les traditions syntaxiques, inconscientes et très fortes, sont les plus difficiles à rejeter, les dernières à disparaître; quand on écrit une langue étrangère, les idiotismes de syntaxe sont toujours les plus difficiles à employer spontanément, avec correction.

Pour le vocabulaire, dans les *Conférences de Pierrot et de Janin*, onze mots seulement se rencontrent, inconnus à la langue française du XVIIe siècle, telle qu'on la trouve dans les dictionnaires du temps et dans les inventaires modernes. Encore n'est-il pas sûr que quelque lexique rarissime ne les donne point. Ce sont les mots *coupeau* (IV, 3[1]), *cropignol* (V, 8), *dégraigner* (I, 3), *espeutée* (II, 7), *étarni* (IV, 4), *gagouzé* (IV, 8), *gasouillé* (V, 7), *guette* (IV, 6), *gouger* (V, 4), *saca* (VI, 6), *travée* (II, 4). De ces mots, l'un est un mot connu au XVIe siècle : *coupeau* (B. des Périers, édit. Lacour, I, 222; Baïf, édit. Marty-Laveaux, IV, 344[2]); un autre est probablement dû à une confusion de *denigrer* et de *dédaigner; dénigrer* serait devenu *dégriner, dégraigner; espeuté, etarni, gasouillé* sont des mots encore vivants dans le picard contemporain; ils signifient *épouvanté, qui a sa litière préparée, gaspillé* (Corblet, *Glossaire étymologique du patois picard*). Les autres me sont inconnus, sans doute parce qu'ils ont subi quelque déformation, qui, au XVIIe siècle

[1] J'indiquerai désormais toujours de cette façon les renvois aux *Conférences*; (V, 3) signifie *cinquième conférence*, page 3 de l'édition originale. La pagination originale est indiquée dans la réimpression qui est en appendice par des chiffres arabes **gras** dans la marge.

[2] Je dois ce renseignement à l'obligeante érudition de M. Huguet.

peut-être, ne les rendait pas aussi énigmatiques que de nos jours. En tous cas, c'est une proportion infime de mots inconnus. Beaucoup d'autres mots sont employés avec une forme autre que la forme usuelle; mais ce sont des faits de lexicologie ou de phonétique. Le fonds du vocabulaire est le français usuel.

La morphologie paraît plus originale. Toutefois il n'y a pas de fait vraiment spécial. La plupart des formes curieuses sont des archaïsmes. La morphologie du XVI[e] siècle (Brunot, *Histoire*, II, 276-385) les présente à peu près toutes; les formes nouvelles s'expliquent facilement par l'action analogique des formes anciennes[1].

Reste la phonétique : les textes patois semblent indiquer une prononciation tout autre que les textes littéraires; c'est sur ce point que j'ai spécialement dirigé mes recherches. J'ai essayé de noter par quelles différences de prononciation on distinguait *en écrivant* un paysan d'un « honnête homme », à l'époque de Vaugelas. D'une part j'ai relevé, classé et interprété les documents que m'offraient les textes patois, pour en faire un tableau ordonné de la prononciation populaire. D'autre part, en face de chaque trait caractéristique de la prononciation populaire, j'ai cherché quelle était la prononciation correcte et comment prononciation correcte et prononciation populaire en étaient arrivées à se distinguer l'une de l'autre. L'étude de la prononciation correcte a été de beaucoup la plus difficile. La prononciation populaire, sans doute parce que nous la connaissons mal, est réduite à quelques faits très visibles, très simples. Sur la prononciation correcte, au contraire, nous avons des renseignements nombreux et divers; ç'a été une longue tâche de les classer, de leur donner leur signification, de reconnaître les cas particuliers et les faits plus généraux, d'en tirer des conclusions générales. L'étude de la prononciation correcte déborde nécessairement beaucoup l'analyse de la prononciation populaire; aussi bien est-elle plus

[1] On trouvera à la fin de ce volume un tableau des faits morphologiques intéressants.

importante en elle-même, puisqu'en définitive elle est devenue en grande partie la prononciation de notre langue française moderne. C'est un premier résultat de ce travail que d'avoir précisé quelle était la prononciation française au XVIIe siècle.

Toutefois l'étude de la prononciation populaire n'a pas été simplement l'occasion de connaître, par antithèse, la prononciation correcte; la comparaison de l'une et de l'autre a toujours été mon dessein essentiel, parce que cette comparaison seule nous permet de comprendre et d'expliquer comment la prononciation moderne s'est constituée. Elle met en regard la prononciation des paysans, articulant et transformant les sons de la langue, suivant des lois naturelles de prononciation, et la prononciation des honnêtes gens qui parlent « correctement », suivant certaines règles que l'autorité des grammairiens, l'influence des textes écrits, la vie sociale, la mode imposent peu à peu, et qui s'opposent bien souvent aux lois de la phonétique. Comment l'opposition de ces tendances diverses, ou en certains cas leur conciliation, a donné naissance à notre prononciation moderne, c'est là l'objet dernier de cette étude et c'est pourquoi elle est intitulée : *Les origines de la prononciation moderne.*

Il faut dire qu'elle n'aurait pas pu être menée à bonne fin si le livre de Thurot n'eût existé auparavant. Il a réuni en deux volumes les remarques de prononciation dispersées au hasard dans plus de 180 ouvrages de grammairiens [1]; c'est un précieux instrument de travail; il est d'une fidélité que j'ai toujours éprouvé parfaite lorsque j'ai eu occasion de recourir aux textes originaux; enfin les grammairiens qu'il peut avoir ignorés sont gens de second ordre et quand on découvre quelques remarques nouvelles, elles ne font guère, le plus souvent, que s'ajouter à des remarques identiques, faites par d'autres grammairiens et recueillies par lui [2]. Dix ans de commerce quotidien ont accru

[1] Charles Thurot. *De la prononciation française depuis le commencement du XVIe siècle d'après les témoignages des grammairiens.* Paris, Imprimerie nationale, 1881-1883, 2 volumes et un index in-8°.

[2] M. Roques (*Note sur François de Callières et ses œuvres grammaticales*

chaque jour mon admiration pour ce grand savant. Mais je dois répéter que mon travail a un autre but que le sien. J'ai pris dans son livre les faits, comme je les aurais pris dans les auteurs eux-mêmes; je les ai étudiés, interprétés et classés pour donner à chacun sa signification particulière et pour en tirer des conclusions générales. Son livre restera un dictionnaire incomparable de la prononciation au XVIe, au XVIIe et au XVIIIe siècles; mon objet a été d'aboutir à une vue systématique de la prononciation au XVIIe siècle et des causes diverses qui ont déterminé, au XVIIe siècle, les conditions nouvelles dans lesquelles s'est constituée et développée la phonétique du français moderne.

(1645-1717), dans *Mélanges Brunot*, p. 290-301) a relevé dans de Caillères quelques faits que Thurot n'a pas trouvés ailleurs : *trictra*, *devanzhier*, *baigneux*, *parleux*, *railleux*, *tailleux*, *quelité*, *rhumatice*, *exercisme*, *justacorps* et *maçon* avec *a* long.

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE PREMIER

LES TEXTES EN PATOIS PARISIEN

I. — Les Conférences de Pierrot et Janin.

Moreau, dans sa *Bibliographie des Mazarinades*[1], dit que les Mazarinades qui rapportent les conférences de Pierrot et de Janin sont au nombre de huit[2]. Elles ont paru: les cinq premières en 1649; la sixième en 1651[3]; la septième, datée par erreur 1649, en 1651 aussi; la huitième en 1652. Elles eurent un très grand succès, attesté par leur publication continuée durant les trois années de la Fronde, et aussi par leurs fréquentes réimpressions, plus ou moins frauduleuses et falsifiées. Les trois premières ont été réunies sous un titre unique[4] et imprimées dès le temps de la Fronde en une brochure spéciale; toutes nous sont parvenues à plusieurs éditions sorties de diverses presses, ainsi qu'en font foi les variantes et les fautes d'impression. Elles portent toutes l'indication du lieu et de l'année, mais nulle

[1] *Publiée pour la Société de l'histoire de France*. Paris, 1850-51, 3 vol. in-8°.

[2] Moreau, *Bibl.*, I, p. 23-25, n° 54.

[3] Moreau, *Bibl.*, III, 420, additions et corrections, n° 5.

[4] Moreau, *Bibl.*, III, 231, n° 3886. Les *Trois agréables conférences de deux paysans de Saint-Ouen et de Montmorency sur les affaires du temps*. Paris, 1649. 16 pages.

ne désigne de libraire ou d'imprimeur; aucune n'a de privilège[1].

L'auteur de ces pièces est inconnu; l'exemplaire de la Bibliothèque Nationale porte sur le titre de la sixième conférence : *par le sieur Richer*, écrit à la main; on ne sait qui est ce Richer[2]. Sur un exemplaire de la Bibliothèque Mazarine on lit les initiales manuscrites D. C. B.; on songe aussitôt à de Cyrano Bergerac, qui dans le *Pédant Joué* a mis sur la scène le paysan Gareau parlant en son patois[3]; mais ce n'est qu'une hypothèse, bien chancelante, d'autant que Gareau ne parle pas exactement la même langue que Janin et Pierrot. En fait, nous ne savons pas de qui elles sont : il y a même de fortes présomptions pour qu'elles ne soient pas toutes du même auteur.

Naudé, le savant bibliothécaire du Cardinal Mazarin, mentionne, dans son *Mascurat*[4], ces conférences avec éloge; mais il n'en connaît que trois et sans doute il fait allusion à la réimpression en une seule brochure des trois premières[5]; lors de la 1re édition du *Mascurat* (1649) peut-être, et sûrement en 1650, lorsqu'il a réimprimé et augmenté la 1re édition, cinq de ces conférences étaient connues[6]; les deux dernières lui ont-elles

[1] Au XVIIIe siècle, on réimprimait encore ces conférences, plus ou moins arrangées. La Bibliothèque mazarine possède trois réimpressions du XVIIIe siècle (M. 15278, M. 15097, M. 14848). La dernière est datée 1728. Moreau en signale une autre en 1735 (*Bibl.*, I, p. 24).

[2] Il y a eu un Richer, auteur d'un *Ovide burlesque;* mais on ne sait rien autre de lui : *L'Ovide bouffon ou les métamorphoses travesties en vers burlesques*. Paris, Loyson, 1662. L'épître *A M. le Comte de Saint-Aignan* est signée L. Richer et en tête un madrigal de Scarron lui est dédié. Le privilège est du 20 juin 1661, l'achevé d'imprimer du 15 nov. 1661.

[3] *Œuvres comiques galantes et littéraires de Cyrano de Bergerac*, nouvelle édition publiée par P.-L. Jacob. Paris, Garnier, in-12, sans date.

[4] C'est le nom sous lequel on cite d'ordinaire le dialogue imaginé par Gabriel Naudé entre Saint-Ange et Mascurat, publié sous le titre suivant : *Jugement de tout ce qui a été imprimé contre le cardinal Mazarin, depuis le sixième janvier jusqu'à la déclaration du premier avril mil six cent quarante-neuf* (sans lieu ni date, ni nom d'auteur). Première édition, p. 162 et 171; deuxième édition, p. 208 et 219.

[5] *Les Trois agréables conférences de deux paysans de Saint-Ouen et de Montmorency sur les affaires du temps*. A Paris, 1649, in-4°, 16 pages. (Bibliot. Brunot.)

[6] En 1650 parut un *Recueil de diverses pièces qui ont paru durant les mou-*

paru moins dignes d'éloges, a-t-il cru qu'elles étaient l'œuvre d'un continuateur moins habile, on ne saurait l'affirmer; mais c'est de quoi provoquer un examen plus attentif.

La première conférence est un dialogue très vif et très animé entre Janin et Pierrot : les deux personnages entrent en conversation sans préambule; sur la couverture le titre indique que c'est une « *agréable conférence de deux paysans de Saint-Ouen et de Montmorency sur les affaires du temps* », et l'auteur tout de suite les met en scène, sans les présenter davantage. Comme ils ne sont pas du même village, ils se racontent naturellement leurs malheurs. Des étrangers sont venus qui mettent tout à feu et à sang et qui maintenant assiègent Paris, appelés par le Cardinal contre les Parisiens révoltés. Les deux paysans répétant les racontars de leurs villages et les récits du curé ou du procureur fiscal, qui ont assisté aux événements, font un résumé burlesque de la Fronde, travestissent les faits et les noms, donnant des événements une interprétation fantaisiste, telle que pouvaient l'imaginer des paysans courbés vers la terre et ne comprenant rien à ces querelles entre le roi et les mécontents, princes ou parlementaires, sinon qu'ils en pâtissaient. La conférence se termine par une allusion indignée à la Révolution d'Angleterre et à l'exécution de Charles Ier.

Ce dialogue de six pages est vivant de pittoresque et de naturel. Nous ne savons guère précisément ce que pouvaient être en fait ces « animaux farouches, répandus par la campagne », mais la silhouette que nous apercevons dès cette première entrevue et déjà nette, d'un dessin simple et ferme; leurs discours spontanés et francs sont évocateurs d'une âme un peu fruste, mais bien paysanne; ils s'abordent avec aisance et, par des formules qui sont encore traditionnelles aujourd'hui. Pierrot arrête Janin en lui reprochant de ne pas le voir, par dédain,

venents derniers de l'année 1649 (sans lieu ni imprimeur), 746 pages in-4°, qui réunit les pièces les plus importantes; on y trouve (p. 544-564) les cinq premières conférences en entier et à la suite l'une de l'autre.

et sur les protestations de celui-ci, il entre tout de suite en conversation, questionnant et surtout racontant, car c'est lui, Pierrot, qui sait les dernières nouvelles et brûle de les répandre, répondant avec une belle assurance à toutes les ignorances de Janin, par des récits fantastiques :

« — Mais qui diable les a fait venir (les soldats) pour tourmenter ainsi les chrétiens?

— Belle demande! hé, sais-tu pas bien que c'est le Cardinal? il est pis qu'enragé contre les Parisiens à cause qu'ils ont confisqué son office.

— Et quel office avait-il?

— Je n'en sais par ma fi rien; mais je m'attends que c'est l'office de grand marazin ou magazin; tant y a qu'ils le lui ôtèrent.

— Et pourquoi l'ont-ils confisqué?

— Hé palsanguié, c'est pour payer ses dettes; car une belle nuit, il fit un trou à la lune et, qui pis est, il enleva notre petit Roi et l'on dit qu'il mit un diable dans le ventre de chaque cheval pour aller plus vite, de peur que les Bourgeois ne l'attrappent.

— Il faut donc qu'il soit nécromancien?

— S'il ne l'est, il sait bien où ils sont, car on dit qu'il est d'un pays où est la grande porte de l'enfer et où Belzébuth fait le diable à quatre. Te souviens-tu pas bien de ce carnaval qu'il fit venir tout l'enfer dans la salle du roi?

— Oh! Dieu soit avec nous! Et comment..... »

Janin d'ailleurs, lorsqu'il peut prendre la parole, ne manque pas de faire valoir aussi ce qu'il sait, et c'est le récit d'une grande bataille, à laquelle il n'assistait pas, récit interrompu sans cesse par le classique : *ce dit-il.*

« — Hé, n'est-ce pas quand on fit les barricades? Notre procureur fiscal les vit d'un bout à l'autre; il dit qu'il faisait beau voir, car ils avaient fait des murailles de tonneaux pleins de fiente, aussi hautes que notre clocher; ils tiraient par la bonde de grands coups d'arquebine...

— De carabine, veux-tu dire?

— Je voulais dire d'arquebuse, mais n'importe. Et il dit, ce dit-il, qu'un coup, ce dit-il, perça, ce dit-il, un colonel suisse, et, ce dit-il, plus de trente de ses soldats, et encore, ce dit-il, si la boule n'eût rebondi sur le tambourin du tambourineur, il eût, ce dit-il, tué toute la compagnie. On entendait de tous côtés : « Oh là! qui va là? demeure-là. Holà! Caporal, hors la garde. » Il y avait des couleuvrines à toutes les fenêtres. Pardié, il n'y faisait pas bon. Et, ce dit-il, le chancelier, — héla, celui qui met les cachets sur les contrats, — la faillit, ce dit-il, belle; car il fit passer son coche par-dessus une barricade; on crie haro sur lui, il fallut qu'il se cachât, Dieu bénisse la chrétienté, révérence, dans les privés et que tous les seigneurs du Roi le vinssent chercher tout breneux; encore ne voulut-on pas les laisser passer sans qu'ils criassent : « Vive le Roi, vive Brousselle! »

Sans doute, ce sont là des anecdotes inventées par la malice des antimazarins pour faire gorge chaude de leur ennemi; mais elles ont été si habilement transposées, elles ont pris l'apparence paysanne si parfaitement que ce vêtement grotesque semble copié sur la réalité.

Tous deux narrent avec une imagination précise; les mots imagés, les locutions populaires, les onomatopées, tout se presse sur leurs lèvres pour exprimer plus fortement leur émotion : « Quand les bourgeois surent qu'on avait dérobé leur Roi, le diable fut bien aux vaches : « aux armes, aux armes! ». On court aux portes et l'on ne laisse entrer ni sortir pas même un chat, qu'il ne dise le mot. Enfin tout depuis ce temps-là, l'on ne voit à Paris que des soudards tout en fer, l'on n'y entend que patapatapan, poutou poutoupou. Dame, il ne fait pas bon se jouer à eux! »

Ils sont d'ailleurs crédules et d'une confiance un peu simple; pleins d'amour pour leur Roi, ils rêvent d'aller exterminer ces luthériens d'Anglais qui ont coupé le cou de leur prince; ils espèrent qu'ensuite tous les peuples vivront en paix, libres d'impôts, heureux comme des rois, buvant comme des trous; aux douceurs de ce rêve, ils oublient leurs maux présents et se don-

nent un avant-goût du bonheur futur en vidant une bouteille, la plus sûre consolatrice de leurs ennuis.

La seconde conférence n'est plus un dialogue. Janin parti avec son âne à Paris pour rendre visite à un procureur au Parlement de Paris dont il a nourri le fils, revient, après plusieurs jours et bien des aventures, dans son village; son retour est accueilli avec enthousiasme par sa famille et par tous les paysans; il apporte des nouvelles; il fait le récit de son voyage : enrôlé comme soldat, il a appris l'art militaire et pris part à l'expédition de Gonesse pour ravitailler Paris; le métier lui paraissait si beau qu'il ne fût jamais revenu, n'eût été le souvenir de sa pauvre Pierrette, à qui il pensait cent fois par jour. C'est un récit plein d'animation; l'auteur fait un tableau pittoresque du village en émoi, rassemblé sous l'orme autour de Janin, pour écouter son odyssée. Tout fier d'être l'objet d'une telle curiosité, l'orateur ne sait comment élever son discours à la dignité de son auditoire et tout aussitôt il coud en matière d'exorde les proverbes à la queue leu leu :

« On dit bien vrai, qui pêche et ne s'amende, à Dieu se recommande; car, comme dit l'autre, entre le plat et les dents il arrive bien des accidents : mais quoi, nul bien sans peine, nulle joie sans amertume, et nulle rose sans épine. Dame, j'ai vu des merveilles, mais palsanguié, elles me coûtent bon : mais quoi, jamais paresseux n'eut belle écuellée. »

C'est un trait exact de l'élocution paysanne, et Molière n'aura garde de l'oublier quand il fera parler Martine dans les *Femmes savantes* et Pierrot dans *Don Juan*.

Le caractère de Janin est charmant de naturel : c'est un homme un peu simple, comme son nom le veut; un peu humilié de n'avoir jamais été qu'auditeur, il est tout fier d'avoir enfin quelque chose à raconter, et il fait valoir son information authentique; ce n'est pas par ouï dire qu'il parle, comme tant d'autres hâbleurs; lui, il a vu ce qu'il raconte, et il a tant vu que, sans l'aide de Dieu, il ne finirait pas avant demain; d'ailleurs, témoin fidèle, il invite les incrédules à ne pas le croire sur pa-

role et à y aller voir; il n'est ni fou, ni soûl, ni étourdi. Ayant ainsi défié les sceptiques, il se fait sans hésiter l'écho des bruits les plus fantastiques : le Carême a été fixé pour les Parisiens, par une bulle spéciale du Pape, à la Saint-Jean; les Parisiens, pour narguer le Cardinal, ont établi des moulins dans leurs greniers. Il est crédule, fanfaron et poltron, d'autant plus fier d'avoir été soldat, d'avoir appris à ses dépens à tirer un coup de fusil et à monter la garde; apprentissage pénible, mais glorieux; nul bien sans peine, nulle rose sans épine, et quelques coups de hallebarde sur le morillon ne paient pas trop cher sa nouvelle science.

Son âne et lui, ils se sont vaillamment comportés; ils ont eu l'honneur, lui de fuir à toutes jambes devant l'ennemi, son âne de mourir dans la bataille. Caricature bien dessinée, pittoresque et vivante, le discours est fait de vivacité et de bonne humeur; soit qu'il raconte ses mésaventures, soit qu'il dépeigne les choses et les gens qu'il a vus, Janin reste un vrai paysan; il n'a vu que des choses merveilleuses, jusqu'alors inouïes à ceux qui l'écoutent aussi bien qu'à lui-même; toutes ses mésaventures sont des traits glorieux; il ne lui arrive rien que d'extraordinaire; même dans les situations les plus ridicules, il est toujours héroïque et ravi.

De ci de là, quelques détails fleurent plus fortement l'homme des champs; quand il revient à son âne qu'il avait abandonné un instant pour monter dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, il le trouve « tout mélancolique d'avoir perdu de vue » son maître. S'il veut donner une preuve de sa véracité, il accumule les témoignages précis et sans valeur. « Je sais bien ce que je dis, je ne suis ni soûl, ni fou, ni étourdi, je n'ai bu d'aujourd'hui qu'une chopine, avec le clerc de notre procureur, et même j'ai mangé un morceau de porc, à preuve qu'il était ladre; mais n'importe tout fait ventre. Oui, je vous le dis et vous le douze, on mange à Paris de la chair, de la volaille et des œux comme en carnaval. »

Ailleurs il emploie des formules oratoires qu'il a entendues et

qu'il répète sans les comprendre : « Oh que de nouvelles! vraiment j'en ai tant à dire que, si Dieu ne m'aide, j'en ai jusque à demain. Oh bien, pour vous le faire court et pour vous ennuyer, vous saurez tous que... »

Enfin, quand les souvenirs sont épuisés et que la matière va manquer à son éloquence, il a une conclusion toute naturelle et très habile. Tant parler fatigue : « Palsambleu, c'est trop jaser sans boire; si vous en voulez davantage, faites tirer chopine chez Jaquet! » Et autour des tables les conversations vont commencer, laissant le temps aux poumons de Pierrot de reprendre haleine et à son imagination de rappeler des souvenirs.

La troisième conférence reprend la forme dialoguée. Janin et Pierrot se rencontrent à nouveau. Pierrot revient de Saint-Germain; il a vu roi et cardinal; même le cardinal l'a manqué belle, car Pierrot avait envie de se jeter sur sa friperie et de lui faire payer tous leurs maux; mais il se rappela à propos qu'il n'était pas sur son pailler et rengaina sa colère. Il fait allusion aux événements principaux, mais à peine, et l'on voit ici une évolution se produire dans le dessein de l'auteur.

Cette conférence est sans doute encore une mazarinade puisque, à deux ou trois reprises, le cardinal est un peu égratigné; mais évidemment l'auteur s'est surtout plu à mettre en scène ces deux paysans et à dessiner une scène campagnarde, grossière, réaliste, mais plaisante et très vivante; c'est une transposition sur le mode rustique des discours et des conversations entre mazarins et antimazarins.

Janin, encore tout fier de ses hauts faits militaires, fait le bravache, raille les poltrons, ne parle que de tailler des chausses aux Polacres; en fait, il n'en impose à personne, pas même à ce lièvre de Pierrot, qui fuit dès qu'il aperçoit quelqu'un et prend les braiements d'une ânesse pour le hennissement d'un cheval de guerre. Revenu de son erreur, assuré que le danger est loin, Pierrot reprend son assurance. Il a vu, il sait, mais il ne veut rien dire. Il faut que Janin lui arrache les mots de la bouche. Simple attitude; il brûle de parler; dès que Janin me-

nace de le planter là, avec ses airs mystérieux, il commence un récit de son voyage à Saint-Germain, voyage merveilleux où il a vu Monsieur le Prince (cet homme extraordinaire et qui pourtant n'a pas la tête plus grosse que le poing de Pierrot), Mademoiselle (aussi grande que père et mère), Monsieur le duc d'Orléans, bon seigneur qui ne se mêle de rien, le Roi, le Roi lui-même, qui lui a fait l'honneur de cracher sur son chapeau, le Cardinal enfin, si célèbre et qui est fait tout comme un autre; on dirait le clerc du procureur.

Mais Janin ne peut laisser Pierrot offusquer sa propre gloire; lui aussi est au fait de nouvelles extraordinaires. Il raconte qu'à Paris libelles et chansons font rage; eux-mêmes sont imprimés tout vifs par les Parisiens. Ces Parisiens d'ailleurs peuvent bien rire d'autrui! On pourrait aussi en dire de belles si l'on voulait. Et c'est l'occasion pour Janin de répéter sur le compte d'une procureuse — chez qui il était logé, — une histoire scandaleuse où le procureur n'a pas le beau rôle. Ces Parisiens se gaussent des gens de village; ils sont beaux parleurs, mais ils sont tout aussi bien maris trompés que d'autres, et les paysans sont encore plus fins; avec leur air simple, ils attrapent leurs carolus et se moquent d'eux.

Ce que ce résumé ne saurait exprimer, c'est le naturel des caractères qu'on devine : l'orgueil et la vanité du paysan, son mépris pour les citadins, sa grosse habileté à les flatter et à les duper, son éblouissement un peu sot devant toutes les grandeurs; c'est aussi l'art très habile du dialogue, coupé, vivant, entremêlé d'anecdotes courtes, bien racontées, vivement menées, avec le trait final pittoresque et bref; c'est vraiment d'un auteur maître écrivain et bon observateur de ses contemporains :

« — Te souviens-tu pas bien quand je te rencontrai une fois tout viron viru de la grand Margot? Nous en contâmes des plus mûres. Palsanguié, il me semble qu'il n'y avait corps de chrétien avec nous! Dame, pourtant, ces diables de Parisiens ont imprimé tout notre propos; ils gueulent parmi les rues : « Voilà le Dialo-
« gue ou la Conférence de Janin et de Pierrot sur les affaires du

« temps. » Je ne sais pas qui diable nous écoutait, mais c'est notre propos tout craché.

— Mais voyez ces badauds, comme ils se gobergent des gens de village! Il semble à voire qu'il n'appartient qu'à eux de faire les beaux sermoneurs; jarnigué, si je me voulais mettre sur mon bien dire, je déferrerais le plus huppé d'eux tous. Dame, tel qu'on me voit, j'ai lu autrefois les fables d'Esope, Lespiègle et Jean de Paris. Jarnigué, je les savais tout sur le bout du doigt. Mais il n'y a que pour eux à faire les discoureux; et pourtant ils ne savent pas comme l'on fait le pain.

— Tiens, ils le savent bien, à cette heure; il n'y a si petit ni si grand qui n'ait son moulin et son four. Ces procureuses qui faisaient tant les fières sont trop heureuses de mettre la main à la pâte et pendant ce temps il vient quelque clerc bon compagnon qui vient baiser la boulangère et lui enfourner sa pâte.

— Qui enfourne mal fait le pain cornu.

— A propos de cornes, on disait que les Parisiens étaient de braves soldats; car ils étaient jour et nuit sous les armes. Morgué, j'étais logé chez un procureur dans la rue Quincampoix; quand on battait le tambour dans la rue, il demandait à sa ménagère : qu'est-ce que publie ce tambourineur? — Dame, mon fils, disait-elle, il dit comme ça qu'on ne veut plus que les clercs aillent à la garde et qu'il faut que les maîtres y aillent en personne, ou bien qu'ils paieront l'amende. — Morguié, disait le procureur, y aille qui voudra, mais je dormirai cette nuit dans mon lit. — Dame, répondait-elle toute en colère, tu veux donc qu'il nous coûte de l'argent pour ta paresse? Enfin elle fit tant qu'elle l'envoya à la garde. Mais quand la nuit fut venue, elle fit appeler le clerc et lui dit : Robert, il faut que vous couchiez dans ma chambre, car je suis si peureuse, depuis que ma mère est morte, qu'il faut toujours que j'aie quelqu'un avec moi; mais c'est à la condition que vous ne me réveillerez pas. Tiens, il ne la réveilla pas, car ils ne fermèrent pas l'œil tant que la nuit fut longue, tandis que le procureur faisait sentinelle à la porte Saint-Martin pour attraper des roupies. Ne voilà-t-il pas de bonnes ménagères? »

La quatrième conférence pourrait avoir pour titre : les mésaventures de Janin le Fanfaron. La scène est à Paris. Janin s'enfuit à toutes jambes en appelant au secours, et tombe sur Pierrot qui, tout étonné, lui demande quel accident lui est arrivé. Janin lui fait alors le pitoyable récit de ses malheurs. Venu porter des œufs de Pâques à son procureur, il a été reçu à beaux coups de bâton par Madame, qui n'a pas oublié les calomnies de Janin; elle a soulevé tous les bourgeois de la rue Quincampoix; il a pu à la fin se sauver à force de jambes, tout moulu, tout mouillé et furieux contre le gazetier bavard, dont l'indiscrétion a causé tout ce tumulte. Pierrot, lui, sort précisément du *Te Deum;* il a vu le Parlement; ni l'un ni l'autre ne sait bien ce que c'est; mais Pierrot a vu je ne sais combien de robes rouges et violettes; il annonce que le roi reviendra à Quasimodo, quand ses beaux habits seront faits, au milieu des fanfares, conclure la paix. On célébrera un service à Notre-Dame, il dînera avec Monsieur le Parlement; le cardinal restera en pénitence dans les faubourgs jusqu'à ce qu'il ait fait la paix avec l'archiduc Léopold, Mademoiselle sera reine des Pays-Bas... Au milieu de ces prophéties survient un crieur qui vend les Conférences de Pierrot et de Janin. A cette vue, tous deux ont bien envie de le gourmer et de se venger sur lui des indiscrétions de l'auteur; mais chacun remet à l'autre l'honneur de porter les premiers coups. Après une courte querelle, Janin reçoit un bon coup de poing du crieur qui s'enfuit. Ils se consolent mutuellement par quelques fanfaronnades et vont enfin se réconforter en buvant l'argent que Pierrot réservait pour l'impôt.

Ce sont toujours nos paysans : même crédulité, même ignorance, toujours vaillants en paroles, toujours timides et prudents en actions.

Le récit, alerte, a toujours les mêmes qualités de précision, de sobriété et de pittoresque; voici le récit que fait Janin de son entrevue avec la femme du procureur :

« Ah morguienne, Pierrot, jamais je ne fus à telle noce! Aga, tiens, je venais sans penser à nul mal porter des œufs plein un

panier, tout frais pondus, chez notre procureur, pour luy demander mes œufs de Pâques, comme j'ai toujours appris; j'ai buté tout bellement à son huis, sa ménagère a demandé : — Qui est là? — Ouvrez, ce lui ai-je répondu; c'est Janin de Montmorency. Elle a ouvert l'huis tout de grand et comme je lui faisais le pied de veau, elle m'a déclaqué une grande plamuse sur la bouffe, en disant : « Comment, impudent, oses-tu bien venir encor céans après m'avoir ôté l'honneur? Oh, oh, vilain maroufle, tu dis que j'envoie mon mari en sentinelle, pour coucher avec notre clerc? Par sainte Barbe, tu le paieras! — Qui y a-t-il là, a dit le procureur, en l'entendant glapir comme une truie. — Tenez, a-t-elle répondu, mon fils, voilà celui qui dit que je te fais cocu? — Est-il vrai? — Oui, le voilà ce plapied, qui dit pis que pendre de nous, après avoir mangé notre bien! » Là-dessus le procureur a pris un manche à ramon et m'en a ramoné les côtes, tant que je suis tombé à terre, tout étourdi. J'avais beau crier : « Ah, ce n'est pas moi, vous êtes un honnête homme, ça est faux, je ne l'ai pas dit »; enfin ils m'ont bouté dehors à coups de bâton et m'ont jeté dans le ruisseau, comme un pauvre chien... »

Voici, dans un autre genre, une scène de ménage entre Janin et sa femme :

« Morgué, mon bon ange me disait ce matin: « Janin, prends ton épée, tu ne sais qui meurt ni qui vit. » J'avais déjà mis mon baudrier en écharpe, quand ma bégueule de Perrette est venu glapir à mes oreilles : « Aré, n'avez-vous jamais vu Rodomon avec sa queue de fer? Que diable veut-il faire de sa queue de poêle. Est-ce pour tuer des limaces ou des crapauds? Va-t'en faire le fanfaron dans Paris, à seule fin qu'on t'enrôle et qu'on te prenne au trébuchet pour aller servir de curée à l'archiduc Léopold! » Là-dessus elle s'est mise à braire si pitoyablement que je n'ai pas eu le cœur de lui arracher mon épée.... tant et si bien qu'on m'a pris sans vert... »

Pierrot et Janin sont maintenant deux personnages; on les connaît, on les retrouve avec plaisir, toujours semblables à eux-mêmes. L'auteur, profitant de la faveur du public, écrit alors la

cinquième conférence qui est un chef-d'œuvre. L'idée en a été peut-être fournie à l'auteur par l'ambassade des antimazarins auprès du roi, mais c'est surtout une scène de mœurs et de vie campagnardes. Ces paysans intéressent les lecteurs non pas par leurs allusions satiriques, mais par eux-mêmes, par leurs récits où l'on voit leur vie, leurs sentiments au naturel. Depuis la deuxième conférence l'auteur a peu à peu laissé au second plan son intention de pamphlétaire; dans la quatrième conférence il ne parle plus qu'une seule fois du cardinal (p. 6) et encore sans aucune intention maligne : le roi, dit-il, rentrera à Paris sur un beau vaisseau doré, mais le cardinal restera dans les faubourgs, car il veut bâcler la paix avec Léopold. Dans la cinquième, Mazarin et la Fronde sont presque complètement oubliés.

Pierrot donc est venu à Montmorency avec la procession et il en a profité pour rendre visite à son compère; les deux amis se racontent les événements de leur vie depuis la dernière entrevue. Pierrot est devenu un personnage, il a été député de Saint-Ouen auprès du roi; il raconte son ambassade et il répète le discours qu'il avait l'intention de tenir au roi sur les malheurs des paysans et surtout des paysannes pendant la Fronde. Puis il fait le récit de cette ambassade merveilleuse, qui lui a valu d'être l'hôte des cuisines royales. La conférence se termine par un récit de Janin qui rapporte une bonne gauloiserie, comme on en raconte encore autour du feu, aux longues veillées d'hiver, en attendant le sommeil, au milieu des éclats de rire.

C'est un morceau achevé d'observation et de fine raillerie. Pierrot et Janin s'abordent avec vivacité et plaisir. Pierrot tout ennobli par sa nouvelle dignité salue son compère en termes solennels, bien pesés : « Salut, honneur, joie et dilection! » Et comme Janin hésite à reconnaître cet orateur plein de gravité, il reprend immédiatement le style ordinaire : « Hé bien qu'est-ce Janin? comment vas-tu? » Janin l'avait bien reconnu; mais il a pris son temps pour récompenser cette éloquence inattendue d'une bonne grosse ironie : « C'est donc toi! Par Dieu

tu es comme notre tabernacle, on ne te voit que les jours de fête! » A cette plaisanterie Pierrot répond par une autre : « Tu es bien aise qu'on te vienne voir en procession avec la croix et l'eau bénite! » « Bon, bon, dit Janin, je comprends; quand tu as assez vu le saint, tu viens nous montrer ton museau pour qu'on te le garnisse. Grand merci! va dire à celui que tu es venu voir de te donner à manger! » Pierrot ne se laisse pas démonter : « C'est encore bien de l'honneur que je te fais : tel que tu me vois je ne suis plus Pierrot, je suis Monsieur le Député; et moi qui te parle, j'ai parlé au roi bec à bec et il m'a nourri de bisques et d'ortolans... » Comme Janin ébaubi brûle du désir de connaître cette merveilleuse aventure, Pierrot toujours pratique : « on ne peut pas raconter tout cela dans la rue, dit-il, il faut avoir les coudes sur la table ». Janin vaincu de curiosité accorde tout; à défaut d'ortolans qu'il a pris l'habitude de manger chez le roi, Pierrot se contentera du cochon traditionnel : « à la guerre comme à la guerre, en buvant beaucoup cela peut passer ». Janin est pressé d'entendre Pierrot, mais celui-ci mange; entre deux bouchées, à peine un mot, si bien que Janin bout d'impatience; mais Pierrot ressemble à son sansonnet; il ne parle que le ventre plein. Quand il est rassasié, il commence son discours que Janin écoute bouche bée.

Dès cette introduction on voit les personnages : bien campés sur leur chaise, jouant de la fourchette, bien vivants, ils échangent leurs propos en un dialogue alerte et naturel, et l'impatience de Janin gagne le lecteur; cette préparation habile et rapide est d'un homme expert au métier d'écrivain, qui sait construire une ssène, conduire un dialogue et préparer un développement; c'est aussi d'un homme bien informé, il a observé les paysans et il sait les faire revivre tels que nous les voyons. Ce n'est pas la moindre habileté d'avoir su arrêter le dialogue et de le faire suivre d'un discours; nous avons vu les paysans guerriers, nous allons les voir hommes d'Etat. Ce discours est un chef-d'œuvre de narration paysanne. Pierrot prend les choses dès le commencement, depuis la dernière entrevue qu'il eut avec Janin; au

récit des nouvelles qu'il rapportait de Paris en son village, il fut décidé qu'on enverrait au roi deux députés pour lui représenter la misère de Saint-Ouen. Dès qu'on parla de choisir pour cette mission les plus capables, « morgué, il commence à se carrer avec son beau pourpoint violet, à relever son chapeau et sa moustache, à se mettre la main sur la hanche » et l'on ne tarde guère à rendre justice à cette belle preuve de capacité; il est élu député avec son cousin Guillot. Dès le lendemain matin il met à sa jument un bât tout neuf et lui-même, pour être en plus bel arroi, s'avise de mettre des bottes; c'était la première fois de sa vie. Ce fut une cruelle expérience : « Notre greffier m'en prêta de vieilles, boucanées et dures comme du fer... »; il ne put en mettre qu'une et, mise, il ne put la quitter; il fallut la couper et se contenter de simples guêtres. Le cousin Guillot, son fieu Jaquet et lui, montés comme des saint Georges sur la jument, partent pour Paris; ils sont tôt démontés, car la jument un peu quinteuse, profite de l'occurrence d'une mare pour les y déposer sans dommage, que pour leurs habits; ils décident alors d'aller à Saint-Germain en voiture, et le village les accompagne jusqu'au chemin de Suresne.

Ce récit pittoresque des préparatifs de l'ambassade avait fortement frappé les contemporains par sa netteté et sa vérité; on en fit une gravure qui existe encore dans les collections de la Bibliothèque Nationale; c'était la plus belle consécration du talent de l'écrivain.

Nouvelle transformation, le récit fait place au discours; voici l'éloquence après la narration imagée. A mi-chemin Pierrot, homme prudent, songe à l'ambassade : qui parlera au roi et que lui dire? Son cousin Guillot ne veut pas être l'orateur, il n'a été choisi que le second; c'est donc à Pierrot que revient cet honneur. Il en est un peu inquiet; pourtant il prend courage : « Morgué, Pierrot, as-tu peur? se dit-il; tu as bien parlé à des Présidents et tu as peur de parler au Roi! n'a-t-il pas des oreilles comme toi? et peut-être moins grandes! va, dis tout ce que tu penses; tu es plus sage que tu ne penses! » Pour plus de

précautions il songe à faire une répétition générale; il fait descendre son fils et son cousin, les fait asseoir au bord de la route et s'adressant à son fils, comme il ferait au roi, il lire sa révérence, lève son chapeau et commence : « Sans cérémonie, Monsieur le Roi, remettons notre chapeau! » — Oh, dit Guillot, Monsieur le Roi! voilà bien débuté! — Et comment donc? faut-il dire Monseigneur? — Et grosse bête, ne sais-tu pas qu'on l'appelle Sire? — Eh bien Sire, puisque Sire il y a, nous sommes les députés de votre bonne ville de Saint-Ouen... » Et le discours continue; et c'est un modèle. Pierrot déclare tout de suite l'objet de son ambassade; il n'y a pas d'argent au village, les soldats ont tout pris; ils en ont d'ailleurs fait bien d'autres, ils ont tout gaspillé, tout détruit, fait des malebosses à chacun et violé plus de trente filles. Il a bien soin de ne raconter que les malebosses plaisantes : l'histoire de Georget qui sauva son veau grâce au dévouement de sa femme; l'aventure de Pierrot lui-même qui dut, sous la menace des mousquets, prouver pratiquement aux soldats que la bourgeoise qu'il accompagnait à Paris était bien sa femme; les aventures plus tristes de la fille à Gareau qui autrefois n'aurait pu s'asseoir dans la chaire de la paroisse et qui maintenant est si maigre que le roi ne la reconnaîtrait pas. Enfin Pierrot conclut par où il avait commencé : « Les soldats ont bu notre vin, mangé notre blé et notre salé, volé l'argent que nous avions amassé pour la taille; qu'ils y viennent maintenant vos receveurs : ils tireraient plutôt de l'huile d'un caillou et l'on nous pendrait pour un petit denier. Si bien, Monsieur, Sire veux-je dire, s'il vous plaisait nous décharger de la taille, du taillon et de la subsistance seulement pour une demi-année, vous feriez bien, car nous en avons bon besoin; autrement nous laisserons nos maisons à l'abandon et nous irons dans les bois comme des loups garous. » Conclusion éloquente qui fait songer au Paysan du Danube; mais pour mieux mettre en évidence le soin avec lequel l'auteur a tourné tout vers le comique, les détails plaisants font oublier les misères réelles.

Après cet essai, les ambassadeurs poursuivent leur route,

pleins d'admiration pour une telle éloquence; ils arrivent chez le roi, Pierrot plein de confiance; on les introduit. Le pauvre Pierrot moins assuré qu'en pleine route est tout éberlué du spectacle de la cour; il trébuche dans l'épée d'un courtisan, tombe et se relève, mais il ne peut que dire : « Sire, nous sommes les députés... » On les met dehors. Dans la cour un quidam, entendant appeler Pierrot par son nom, l'arrête et l'emmène dîner à la cuisine, le fait manger et boire d'autant, tout heureux de voir de près un homme dont les propos sont si célèbres. A partir de ce moment les souvenirs de Pierrot se brouillent; il n'a repris connaissance que dans sa charrette entre Argenteuil et Nanterre. A une bonne lieue du village toute la population était venue au-devant d'eux pour recevoir Monsieur le Député. On fit de belles harangues et l'on fut à l'église chanter le *Te Deum*. Ainsi finit l'ambassade de Pierrot auprès de Sa Majesté. Janin, tout extasié de tant de merveilles, n'a pas dit mot durant tout ce récit; il songe aussitôt à faire de même; lui aussi sera député; mais ce qui l'étonne c'est d'être tellement connu. Sans doute cette gloire a quelques inconvénients, l'œil de Janin en saurait bien que dire, mais le bon dîner de Pierrot a tout fait oublier : « grand merci à ces badauds avec leurs dialogues et leurs conférences! » Janin, s'il n'a pas eu l'honneur d'être député, au moins a-t-il sur Pierrot l'avantage de savoir pourquoi on appelle *Jeannins* les maris trompés. Et la conférence se termine par le récit de cette explication populaire et fantaisiste.

Il faut citer la transition entre le récit de Pierrot et l'anecdote de Janin pour voir avec quelle habileté l'auteur sait passer naturellement d'un sujet à un autre. Janin, au récit de Pierrot, est tout ravi en extase, lui aussi veut être député; mais ce qui le surprend le plus, c'est sa célébrité; pourquoi s'occupe-t-on ainsi de leurs actes et de leurs paroles? Laisse faire ces badauds, répond Pierrot; ça ne déchire pas notre robe et ils n'ont que faire de rire; ils ne gagnent pas trop! — Ah c'est bien vrai; et c'est tant pis pour eux, car ils s'appellent eux-mêmes coupeaux et cornards, témoin mon Procureur de la rue Quincampoix. —

Mais vraiment je demandais à notre bourgeois pourquoi on nomme cornards, ceux qui en laissent conter à leurs femmes; il ne m'a répondu mot, pas plus que cette table. — Eh parbleu, ils ne savent pas l'histoire, tous tant qu'ils sont; il faut leur apprendre l'origine des cornes et aussi du nom de Jeannin. » Janin nous la raconte. — Pierrot goguenard répond en disant qu'à ce compte, il ne voudrait pas s'appeler Janin. Celui-ci, philosophe, déclare que tous les Janin ne le sont pas; et beaucoup le sont qui ne s'appellent pas Janin; à preuve, un triolet où l'on voit que les Janin sont en crédit à la cour. A ce moment, la procession passe et Pierrot s'en va, laissant son ami payer la dépense et le saluant d'un joyeux *Ora pro nobis*, au moment où il reprend sa place parmi les répondants.

Pierrot et Janin étaient devenus des types fixés et populaires. Il est un peu surprenant que la publication ait été interrompue plus d'un an entre la cinquième et la sixième conférence. La cinquième porte comme titre : *Cinquiesme partie et conclusion de l'agréable conférence...;* à la fin, on lit encore : *la fin et conclusion de toutes les conférences de Pierrot et de Janin.* Elles étaient donc, au moins dans l'intention de l'auteur, finies et conclues en 1649; quand, en 1651, l'auteur leur donna une suite, il eut soin, dans certaines impressions, de bien préciser que cette sixième partie était « *par le même auteur que les précédentes* ». Mais pareille affirmation est à l'origine de toutes les supercheries littéraires, et ce n'est pas une preuve. Il faut aussi remarquer que la sixième partie débute par un avant-propos, qui n'existe en aucune des précédentes; l'auteur a l'idée, pour la première fois, de nous faire connaître le sujet qu'il va traiter. Enfin il a repris à son compte, pour recommander son livret auprès du public, précisément le même éloge qu'il avait pu lire dans le *Mascurat* à propos des conférences précédentes. Ces renommés paysans ont été bien reçus dans toutes les bonnes compaignies « pour la naïveté de leur patois et la franchise de leur raisonnement [1] ». Chacun de ces faits n'est rien à lui tout

[1] « Elles sont toutes fort naïves en leur patois. » (Naudé, *Mascurat*, 219.)

seul, mais leur concours inquiète un peu; vouloir trop prouver incite à la méfiance. Il faut dire néanmoins que cette conférence, si elle n'a pas la valeur littéraire des cinq premières, est cependant digne d'elles et qu'il n'y a pas, dans la langue ou le style, de différences qui permettent d'affirmer qu'elles ne sont pas vraiment « par le même autheur que les précédentes ».

Pierrot, grâce aux recommandations du parrain du frère de lait de la marraine à son fieu Jacquet, a été enrôlé comme morte-paye au château de Vincennes. C'est là que Janin, tout étonné de ce titre et de ces fonctions, vient le chercher pour être parrain d'une fille qui lui est née. Les personnages sont mis en scène avec vivacité et pittoresque. Pierrot a vu venir et reconnu de loin Janin, mais il veut lui faire peur : « Demeure-là, mordieu! Que veux-tu dire? Veux-tu forcer les barrières? Holà, caporal! Palsandieu, si tu fais le mutin, je vais t'envoyer *ad patres*. » Janin est tout saisi de cet accueil :

— « Hé, qui ne te connaîtrait, Pierrot, tu en ferais bien accroire. Notre-Dame, comme tu nous maltraites parce que tu es soldat! Tiens, je l'ai été aussi bien que toi, et je ne faisais point tant de sottises. Ne me connais-tu plus, as-tu oublié que je suis Janin?

— Jarnigué, Janin ou Janette, j'en dis du mirlirot; quand je suis en faction, je ne connais personne; il est heure indue, on n'entre pas dans le château sans donner le mot. Va te promener, tu auras des chausses.

— Ventre d'or, est-ce ainsi que tu traites les amis? on dit bien vrai que les honneurs changent les humeurs. Quand tu venais avec la procession dans notre village, tu étais trop heureux de nous accoler les guêtres pour avoir la becquée. Hélà, Pierrot, nous sommes ce que nous sommes; il ne faut pas être si dur aux pauvres gens.

— Que tu es sot, Janin; c'était de la frime. Jarnicoton, t'étonnes-tu de çà! C'est pour m'apprendre à être méchant; si l'on n'est pas méchant on n'est pas bon soldat; il faut jurer comme un antechrist quand on veut faire le vaillant.

— Néanmoins, tu m'as quasi fait peur; car, tu roulais les yeux

comme un dragon de Sainte-Marguerite. Mais, raillerie à part, te voilà bien planté pour reverdir! on te prendrait pour un satellite ou un soldat de la Passion. Te voilà, par mon âme, bien placé pour prendre des roupies à la pipée! Sans ton pourpoint violet, foi de Janin, je ne t'aurais pas reconnu... »

Il fallait citer tout ce début, alerte, vivant, pittoresque, pour montrer que cette conférence ne le cède pas aux précédentes. Pierrot demande à Janin ce qu'il vient faire à Vincennes; et c'est encore un dialogue plaisant où Janin s'efforce de ne pas dire tout de suite ce qu'il désire, afin de donner à sa démarche une allure plus mystérieuse et plus importante; il se découvre avant de parler, cherche les phrases nobles que lui avait apprises le magister et, ne les trouvant plus, se décide à raconter tout uniment son aventure.

Sa femme est accouchée; elle a mis au monde un beau garçon, qui a déjà la mine d'être quelque jour comme son père un rusé paillard; on boit un bon coup pour fêter sa venue, entre amis, et l'on décide tout chaud d'en faire immédiatement un bon chrétien; on le porte à l'église et, pendant qu'on le baptise, arrive tout à coup la boulangère, poussant les hauts cris : « Vite, vite, Janin, votre femme accouche! » Tout étourdis, ces braves gens laissent tomber l'enfant dans la cuve; on le repêche, tandis que Janin court à la maison; il fallut faire venir le rebouteux qui, à grand renfort de besicles, d'*oremus* et de certaines drogues, la débarrassa d'un second enfant tout aussi beau que le premier. Janin riait jaune devant cette abondance de biens, car ce ne sont pas des meilleurs; il a payé le rebouteux et s'est remis à chercher un second parrain. Il a songé à Pierrot et, après s'être lesté de quelques bons coups de vin, il est parti à sa recherche.

Le récit est alors interrompu par Pierrot; la conversation s'engage sur la nouvelle situation de Pierrot; on reconnaît ici l'habileté des conférences précédentes où les récits s'entremêlent aux conversations et reposent le lecteur : puis le cardinal vient naturellement en discussion et Janin raconte qu'à Paris les sentiments populaires sont très excités contre lui. Ils rapportent les

commentaires l'un de son caporal, l'autre du greffier, et l'entretien se termine comme toujours au cabaret où Pierrot ira retrouver Janin après que le caporal l'aura relevé de faction.

On voit que cette conférence n'est pas déplacée à côté des cinq premières; elle a toutefois un trait caractéristique : elle est plus que les précédentes une mazarinade; peu à peu l'auteur, de la première à la cinquième conférence, avait abandonné la satire politique directe, pour faire plutôt une transposition plaisante des événements et faire agir et parler devant nous, par cette fiction, ses deux héros Pierrot et Janin. Dans cette sixième conférence on sent un peu plus le pamphlétaire; de la page 6 à la fin de la page 7, l'auteur ne nous parle que du cardinal et des haines qu'il a suscitées; c'est une page seulement, mais c'est un sentiment et une attitude qui surprennent un peu. Toutefois, il est possible que cette conférence soit du même auteur que les précédentes.

Ainsi, les cinq premières conférences sont l'œuvre d'un seul écrivain; la sixième prête à discussion; par la valeur littéraire, elle est digne des premières; il n'y a contre cette attribution que ce silence de presque deux ans, et aussi ce fait qu'elle semble annoncer une nouvelle série qui n'a pas été continuée. Ce n'est pas découragement de l'auteur, qui n'aurait plus trouvé auprès du public le même succès; des conférences inférieures trouvaient acheteurs; c'est peut-être que la Fronde amusante était à sa fin et que l'auteur ne pensait plus qu'elle fût désormais matière à plaisanteries; mais alors, pourquoi avoir recommencé? Si la sixième conférence est de lui, c'est sans doute pour des raisons personnelles qu'il n'a pas continué; et ces raisons, nous les ignorerons aussi longtemps qu'il sera inconnu.

La septième conférence est évidemment d'une autre main. Le sujet en est la rentrée des Princes à Paris; mais on ne saurait dire qui de Pierrot ou de Janin raconte cet événement, car l'auteur a confondu les noms; au début, Pierrot demande à Janin : « As-tu vu l'entrée des Princes? » — « Tiens oui, répond Janin; ah! qu'il y faisait beau! » Après s'être bien fait prier,

Janin commence son récit; mais à la page suivante, après quelques répliques entre les deux interlocuteurs, l'auteur s'est embrouillé dans les noms et c'est Pierrot qui jusqu'à la fin continue et achève le récit. C'est dire que la conférence fut composée à la hâte et sans aucune attention. Elle fut imprimée de même; page 5, après que Janin a parlé, l'autre l'interrompt, mais l'imprimeur donne le même nom de Janin à ce second interlocuteur. Simple faute d'impression, facile à corriger, mais qui est une preuve de la hâte avec laquelle cette conférence fut publiée.

Elle est, de même, écrite sans soin, et le début suffira pour montrer toute la différence entre la sixième et la septième :

Pierrot. — Parle, hé Janin, où diable vas-tu si vite?

Janin. — Oh, est-ce toi-même?

Pierrot. — Oui, palsanguié, c'est moi.

Janin. — Que diable dit-on en votre village? Le charbon sera-t-il cher?

Pierrot. — Mathieu le Pelé te baise les pieds, car les mains sont trop communes. Eh bien, as-tu vu l'entrée de ces princes?

Janin. — Tiens oui! Ah, qu'il y faisait beau.

Pierrot. — Dis-moi donc nettement ce qu'il y avait de beau?

Janin. — Qu'on lui dise, il saura!

Pierrot. — Jarnicoton, dis-le moi.

Janin. — Vraiment, dites-lui. Pourquoi diable n'y es-tu pas venu?

Pierrot. — Jarnigué, tu me feras bigotter.

Janin. — Là, bigotte tout ton diable de soûl; tu faisais hier trop de tes cribes avec ton habit neuf.

Pierrot. — Hé bien, dis-le moi, et tu me feras plaisir.

Janin. — Oh bien, d'où je viens, oh, que de messieurs, ho que de belles dames!...

Dialogue maladroit, demande sans réponse, plaisanterie grossière, sentimentalisme inattendu, tout nous dénonce un faux Pierrot et un Janin apocryphe. La suite de la conférence est tout aussi suggestive. Lorsque Pierrot raconte l'arrivée des princes, il n'a plus le pittoresque et la vivacité qui caractérisaient le

vrai Pierrot : « Enfin, Messieurs les Princes vinrent dîner à Saint-Denis, où il y avait un grand beau festin préparé; car il y avait tant de cuisiniers et de marmitons qui faisaient bouillir les pots et qui paraient de la chair pour mettre griller au feu, que jamais nous n'avons fait noce semblable en notre village. A cette heure ils vinrent dans Saint-Denis, entre une heure et douze, et l'on fut au-devant d'eux pour les recevoir et les mener au château pour dîner, où il y avait tant de gentilshommes qui les recevaient à bras ouverts; et puis ils se mirent tous à dîner ensemble (par mon âme, ça me donnait envie, car j'enrageais de faim), et comme je regardais, jarni le diable, voici venir un Parisien, avec de grandes plumes à son chapeau, qui vient dire tout haut dans la maison que chacun s'en aille... »

Pierrot se querelle avec ce Parisien, il est jeté par les escaliers, un bourgeois prend sa défense et l'emmène boire; puis il assiste à la sortie des princes, accompagne leur carrosse et se met à pleurer lorsqu'il voit M. de Beaufort, M. d'Orléans et M. le Coadjuteur venus au-devant des princes, les embrasser à pleine bouche. Ils arrivent à Paris et le récit pourrait continuer, aussi plat, aussi monotone, mais l'auteur avait rempli les sept pages de sa brochure; Pierrot et Janin se rappellent qu'ils n'ont rien mangé, juste à point pour terminer la conférence; ils remettent la suite à plus tard et vont boire bouteille.

Non seulement cette conférence est banale et quelconque, mais elle est toute faite de plagiats. Le début est inspiré de la première et de la troisième pour les idées et pour les mots (I, 3; III, 3); page 3, c'est la même façon de présenter les deux interlocuteurs : l'un impatient de savoir, l'autre enfermé dans un mutisme dédaigneux, puis éclatant en paroles enthousiastes et vagues (III, 4); c'est encore la même admiration envieuse de celui qui n'a rien vu pour l'ami qui a vu M. de Conty (III, 4); l'auteur rappelle explicitement (page 4) l'anecdote des bourgeois de la rue Quincampoix; elle avait eu un franc succès de rire (III, 4) et l'auteur pensait en réveiller les échos; lorsqu'il raconte enfin l'entrée des princes (page 5), tous les traits pittoresques

sont copiés (IV, 3; III, 5), les calembours et les à peu près ont déjà été faits (I, 5; II, 6); le reste est nul, aucun art dans le dialogue, pas la moindre vie dans les récits (page 7); les caractères sont mous et conventionnels.

La langue elle-même distingue aussi cette conférence des six précédentes; les picardismes y sont beaucoup plus nombreux : *scaoura* (VII, 3), *querogne* (VII, 3), *feme* (VII, 3), *me* pour *mon*, *se* pour *son*, *le* pour *la* (VII, 4), *j'enreige que je ne seiche* (VII, 4), *vileige* (VII, 5), etc.; elle est aussi beaucoup plus savante : on y trouve le pronom *lequel* qui ne se rencontre pas ailleurs (VII, 5).

La huitième conférence est tout aussi faible. L'auteur a pris la peine de nous la présenter; c'est une petite récréation, dit-il, pour « échapper le temps gaillardement avec innocence » et c'est aussi pour « satisfaire à plusieurs personnes qui avaient trouvé déjà quelque satisfaction dans quelques dernières conférences que j'avais composées... quoique j'aie beaucoup d'ignorance pour pouvoir satisfaire à un chacun... » On ne reconnaît guère à cette humilité, à cette ignorance, à cette intention moralisatrice le père de Janin et Pierrot. On le reconnait encore moins à son style. Il est incapable de mettre ses personnages en scène directement; il les introduit avec maladresse :

« Un jour étant sorti de cette ville, je me rencontrai en la compagnie de mes deux gaillards, lesquels s'enquéraient de toutes les nouvelles que je pouvais savoir; je leur en donnai de bien nouvelles, que je composais sur l'heure et leur ayant appris que le cardinal Mazarin revenait retrouver le Roi, aussitôt Pierrot commença à dire :

« Janin, malpeste, nous aurons encore la guerre; car ce diable de Cardinal n'en demeurera pas là!

Janin. — Nous pouvons bien dire que si jamais il revient nous aurons bien de la peine et du travail, car il ne manquera jamais de venir avec ces diables d'Allemands et de Polacres... »

Et le dialogue continue entre Janin et Pierrot, qui font un tableau de la future guerre, l'un plus vaillant, l'autre tout affligé;

ils parlent du roi, de leurs femmes, des Parisiens, du curé, de la vente de la bibliothèque du Cardinal, sans ordre et sans raison, s'arrêtent sans cause et se quittent sans plus faire attention au nouvelliste qui était avec eux. « Aussitôt sans me faire un plus grand compliment ni remerciment de la nouvelle que je leur avais apprise, ils s'en allèrent d'avec moi sans rien dire, sinon d'une voix de falot : « Adieu! » et aussitôt Pierrot prit ses sabots sous son bras et avec un pas aussi subtil que son esprit prit son chemin vers Montmorancy, en criant d'une voix fort délicate : « Adieu, Janin, jusqu'au revoir! » Cependant ils me quittèrent sans autre cérémonie. »

L'auteur ne s'est pas privé de piller les conférences précédentes; tandis que la septième conférence s'inspirait un peu de toutes les conférences, ici c'est la troisième surtout qui a été mise au pillage : parle-t-il d'aller à la petite guerre (4), c'est un souvenir (III, 2); c'est aussi une allusion aux malheureuses chevauchées de Pierrot (III, 2); s'il parle de la bibliothèque du Cardinal (6), c'est encore un souvenir (III, 5); et même les querelles de ménage de Janin (5) sont copiées (IV, 8). D'ailleurs cette conférence est très courte; l'auteur n'était même pas capable de développer les idées plaisantes qu'il empruntait.

Elle est très mal imprimée; mots répétés, mots écorchés nous forcent souvent à deviner : *la guerre ly pu* doit être lu *la queue lui pue; martiau* est écrit *mattieu,* etc... : mal conçue, mal écrite, mal imprimée, elle n'a rien de commun avec les premières conférences.

Pour l'étude du patois parisien, les six premières conférences seules sont des documents intéressants; la septième et la huitième sont des œuvres maladroites, improvisées par des libellistes quelconques, qui ont voulu profiter d'un titre qui avait eu du succès et vendre au public quelques pamphlets sans valeur, plaqués çà et là de plagiats grossiers; les Parisiens les ont achetés et c'est sans doute tout ce que désirait l'imprimeur.

II. — Les autres textes patois.

L'auteur des conférences eut d'autres imitateurs, mais ceux-là plus loyaux. En 1652 parut la *Conférence de deux habitants de Saint-Germain, Simon et Colin, sur les affaires de ce temps*[1]. C'est une conférence bilingue. Simon parle français; c'est un savant devant qui Colin, tout humble et déférent, ose à peine parler patois (5), et dont il reçoit fort civilement les leçons de haute politique et les encouragements protecteurs. Colin est un bon petit élève bien docile, ce n'est pas un paysan. Ce n'est pas une conférence, c'est une leçon de morale.

En 1660 parut encore une Conférence[2]; ce n'est plus une mazarinade, mais le titre seul indique que l'auteur s'est souvenu de Pierrot et de Janin; et les rapprochements sont très nombreux. Elle a été inspirée tout entière par un passage de la quatrième conférence (5), où Pierrot avait raconté les merveilles d'un *Te Deum* et imaginé la future rentrée du roi à Paris. Ici c'est le récit de l'entrée de la reine et du *Te Deum* qui fut chanté à cette cérémonie. Et durant les 15 pages du récit les réminiscences abondent; Janot (3) ne cause qu'après avoir bu (V, 4); le procureur fiscal (3) mène sa ménagère à Paris (V, 6); Janot Doucet est un savant, mais Jaco Paquet n'a jamais été à l'école (5), souvenir de la *VIe Conférence* (7); Janot Doucet (3 et 4) se fait prier pour parler (V, 4). Janot Doucet (9) doit à son pourpoint d'entrer dans la rue Saint-Antoine pour voir le triomphe (V, 5). En 15 pages, 17 réminiscences, empruntées aux diverses conférences (I, 3; III, 3, 4; IV, 4, 5, 5, 5; V, 4, 4, 5, 6; VI, 4, 7; VII, 3,

[1] Moreau, *Bibl.*, I, 221, n° 735. Elle est datée, mais ne porte aucune indication de lieu.

[2] *La conférence de Janot et Piarot Doucet de Villenoce et de Jaco Paquet de Pantin sur les merveilles qu'il a veu dans l'entrée de la Reyne, ensemble comme Janot y raconte ce qu'il a veu au Te Deum et au feu d'artifice.* Paris, 1660, 15 pages in-4°.

4. 4. 4). On voit que toutes les conférences, sauf la seconde, ont été mises à contribution, et quelques-unes sans aucune discrétion.

D'ailleurs, depuis le succès des premières conférences, l'emploi du patois se répandait peu à peu dans la littérature. Dans *La Ville de Paris en vers burlesques*, publiée en 1652 par le sieur Berthod[1], on voit « *un palegre qui plaide* », « *et s'explique comme une beste* » en son patois; ce sont vingt vers seulement (p. 107), mais c'est beaucoup, car ces vingt vers sont presque aussi riches en patois que les douze pages où, faisant parler les harengères, le même Berthod leur a donné seulement quatorze mots ou formes populaires (p. 152-164[2]). Cette comparaison montre que, pour les paysans, il était désormais admis que leur langage pouvait être en sa naïveté plus incorrect que le langage des dames de la halle.

Vers la même époque, Cyrano de Bergerac écrivait *Le Pédant Joué*. La date est curieuse à préciser. La pièce n'a pu être composée avant 1645, car on y voit une allusion au mariage d'Anne de Gonzague avec le roi de Pologne, qui est de cette année[3]; elle n'a paru qu'en 1654; mais Sorel (*Parasite mormon*, 1650) nous apprend qu'elle était achevée en 1650[4]. C'est donc aux environs de 1650 que Cyrano, composant *Le Pédant Joué*, y mettait en

[1] *La ville de Paris en vers burlesques contenant les Galanteries du Palais, la Chicane des Plaideurs, les Filouteries du Pont Neuf, L'éloquence des Harengères de la Halle, l'Adresse des servantes qui ferrent la mule, l'Inventaire de la fripperie, le Haut stile des Secrétaires de Saint-Innocent et plusieurs autres choses de cette nature*, par le sieur Berthod, réimprimé par P.-L. Jacob sous le titre *Paris ridicule et burlesque au XVIIe siècle*. Paris, Delahaye, 1859.

[2] Voici, à titre d'indication, les seules formes patoises qu'on relève dans le discours des harengères : *craman, samon, i sont un peu belles* (elles sont un peu belles), *sieux* (chez), *je scarons, a n'aron* (elles n'auront), *tourjou, y pourraint* (elles pourraient), *pu* (plus), *je varons, queuque, t'es, bian, rian, j'en on*. Le langage populaire de la ville est donc beaucoup moins incorrect que celui des paysans. C'est un burlesque moins concentré. Aussi l'étude des *Gazettes des Halles* a-t-elle moins d'intérêt au point de vue linguistique.

[3] « L'autre jour encore les Polonais enlevèrent bien la princesse Marie, en plein jour, à l'Hôtel de Nevers, sans que personne osât branler » (acte II, sc. IV); édition P.-L. Jacob, Garnier, p. 310.

[4] Voir les détails de cette question dans Roy, *Sorel*, p. 47.

scène son paysan Gareau; la lecture des premières conférences et le succès qu'avaient auprès du public les plaisanteries et le langage de Pierrot et de Janin l'ont peut-être décidé à orner sa pièce touffue de ce nouveau personnage, pur hors-d'œuvre, mais certainement le seul rôle vraiment comique de cette comédie compliquée et pédantesque.

Un trait de morphologie se trouve dans *Le Pédant Joué* qui montre évidemment que Cyrano n'est point l'auteur des *Conférences; il, elle* ont sans cesse la forme *ol, oul, ou*[1]; c'est un trait de dialecte inconnu à l'auteur des *Conférences,* quoiqu'il eût été déjà employé par Bonaventure des Périers faisant parler un Poitevin (*Nouvelles Récréations,* LXIX, édit. Jacob, p. 187). Mais le patois est au fond le même. Il n'y a pas un fait de prononciation attesté par le patois de Gareau qui n'ait été indiqué déjà dans les *Conférences.*

Molière prenant, à son habitude, de toutes mains les traits expressifs de vérité et de comique, a fait parler les paysans en patois, dans *Don Juan* et dans *Le Médecin malgré lui.* M. Polish a étudié le langage de ces paysans[2]. Son étude est courte, mais elle confirme l'impression que l'on ressent en lisant les comédies après les *Conférences.* Le Pierrot de Molière parle la même langue que le Pierrot des mazarinades. Est-ce simple coïncidence? Molière, grand lecteur, n'a-t-il point lu et utilisé ces *Conférences?* On retrouve dans *Le Médecin malgré lui* (II, 1, p. 70) un calembour sur *je dis* et *dix* (tous deux prononcés *di*) qui était dans les *Conférences* (II, 5) : *je vous di et vous douze.* Lorsque Janin déclare (III, 8) que si quelque godelureau était venu « *licher le morviau* » de Pierrette quand il lui faisait les doux yeux, il eût bien su l'échiner, n'est-ce point de cette indi-

[1] *Je disis biantôt a mon maître qu'oul s'en revenist* (II, 2, p. 297) ; *quand oul auret ribaudé un tantinet* (II, 2, p. 295) ; *la barbe... ol ly etet venue devant sens* (II, 3, p. 303) ; *aga, ou me venet ravodé de sa Philosophie* (II, 3, p. 302). Comparez p. 295, 297 et 302.

[2] *Die Patoisformen in Molieres Lustspielen* (*Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Litteraturen,* herausgegeben von Ludwig Herrig, 1884, p. 183-206).

cation qu'est sortie la querelle entre Pierrot et Don Juan au sujet de Charlotte (acte II, sc. 3)? Ce nom même de Pierrot, Molière ne l'aurait-il pas donné à son premier rôle paysan, en souvenir du célèbre Pierrot de Saint-Ouen?

Simples suppositions, sans doute, et qui ne peuvent guère être plus, mais ce sont là des faits qui montrent quelle rapide et brillante fortune avait fait le patois dans la littérature. Timidement entré sous le couvert des pamphlets politiques, il était maintenant franchement admis et applaudi, sur la scène, dans un des chefs-d'œuvre de la littérature classique.

III. — Valeur singulière des « Conférences ».

Le mérite de ce succès revient pour une bonne part à l'auteur des *Conférences* qui a su faire de ses personnages de véritables types populaires, vivants et charmants, par la naïveté de leur propos et la vérité de leurs discours et de leurs gestes, reçus avec plaisir dans la meilleure compagnie. C'est à lui que revient l'honneur d'y avoir introduit les paysans parlant patois.

C'était une véritable innovation. Sans doute depuis longtemps notre littérature s'était inspirée des légendes et des récits populaires, nourrie des anecdotes et des bons mots de l'esprit gaulois. Pour ne parler que du XVIe siècle, Rabelais, Noël du Fail, Bonaventure des Périers et plus tard Béroalde de Berville avaient largement exploité cette veine paysanne; mais leurs paysans parlaient français comme tous les autres personnages. On trouve dans tous ces auteurs des phrases en patois, mais ce sont des patois provinciaux. Bonaventure des Périers, qui affectionne plus qu'aucun écrivain de faire parler les personnages en leur angoumois, poitevin, gascon, etc., lorsqu'il nous raconte le duel poissard entre une harengère et un pédant, donne aux deux antagonistes le même langage (*Les Nouvelles Récréations et Joyeux Devis,* nouvelle LXIII, édition P.-L. Jacob, Garnier, p. 171). L'usage du patois, quand on l'introduisait, s'opposait à

l'usage du français, soit pour ridiculiser les personnages, soit pour donner plus de saveur aux joyeux devis; c'était le dernier emploi des diadectes, peu à peu chassés de toute la langue littéraire par le diadecte de l'Ile-de-France, par le Français.

On comprend d'ailleurs que les paysans, les harengères, les courtisans dussent tous parler à Paris à peu près la même langue, à cela près que le vocabulaire était plus latin et plus riche chez les doctes, plus populaire chez les autres. La langue française n'était pas encore la langue d'une aristocratie de lettres et de cour; elle était la langue commune à tous. Mais, à mesure que Ronsard fermait la porte de son étude au vulgaire, à mesure que les grammairiens fixaient peu à peu les règles de la syntaxe, après que Malherbe avait formulé les mérites de la belle langue d'après les exigences de la raison, après que Mme de Rambouillet et toutes les Précieuses s'efforçaient de créer un bel usage qui fût l'usage de quelques-uns et s'opposât à l'usage du plus grand nombre, à ce moment se creusait peu à peu un fossé entre la langue littéraire et courtoise et la langue spontanée et populaire. Ce n'est pas par hasard que le patois apparaît en 1649. Les *Remarques* de Vaugelas sont de 1647; elles étaient le code du bel usage. Il y avait désormais une langue française distincte de la langue populaire; et, à Paris, on entendait deux langages, suivant que l'on passait de la Cour aux Halles et à la banlieue.

Cette langue populaire semblait ne devoir jamais entrer dans les livres. Comment penser qu'un public lettré qui prenait tant de peine à corriger les fautes de prononciation, les mots et les tournures vulgaires dans la simple conversation pourrait jamais donner audience à un livre dont le seul mérite était de commettre ces fautes? Il y a, à cet égard, un témoignage très suggestif. Sorel, lui qui se vantait au début du livre X de *Francion* que l'on pourrait dans son livre « trouver toute la langue française », a fait parler un paysan dans *Le Berger extravagant* (livre I, 1re partie, Rouen, 1639, p. 46) : « Vartigué nous serions bien fins..., etc. »; et il n'a pas osé lui donner son vrai

langage. Dans les *Remarques sur les XIIII livres du berger extravagant* (1639, p. 37-38, à la suite de la troisième partie du *Berg. extr.*), il déclare : « Si les lecteurs ont de l'esprit, ils ne prononceront pas les propos de paysan comme ils les trouveront escrit, mais comme ils le devraient être, afin que tout soit dans la naifveté; qu'ils disent : — Varligué, je serions bien fins... au lieu de dire : nous serions... »

Mais un peu plus loin, il a pris la liberté d'écrire les mots tels qu'ils étaient prononcés : « C'est à cause de vous que j'ai mis une aiguillette de var de mar à mon chapeau, poursuivit le villageois; car ma couraine m'a dit que c'est une couleur que vous aimez, etc... » (*Berg. extr.*, II, 13; voir Brunot, *Hist.*, III, 181[1]).

Mais il fallait une occasion particulièrement favorable pour qu'un auteur eût l'audace de faire un écrit tout entier en patois. Les pamphlets de la Fronde l'offrirent[2]. Depuis une dizaine d'années, une littérature nouvelle et inattendue florissait en face de la littérature galante et raffinée; le burlesque était une revanche naturelle de la préciosité. Les poètes et les écrivains burlesques trouvèrent une ample matière dans cette Fronde, burlesque elle-même en réalité; ils se donnèrent libre carrière, assurés de trouver des lecteurs, même pour les productions les plus insipides. Un écrivain avisé profita de ces heureuses et singulières circonstances pour tenter ce que nul n'avait osé : il fit parler les paysans en leur patois, et du premier coup emporta le succès.

D'autres avant lui sans doute avaient déjà fait parler des paysans. Mais le plus souvent, bergers ou vignerons, ce ne sont que des personnages de Racan et de pastorales. Tels se mon-

[1] « N'est-il pas vrai que c'est une très agréable et très utile chose que le stile Comique et Satyrique. L'on y voit toutes les choses dans leur naïveté. Au lieu que dans les Livres sérieux, il y a de certains respects qui empêchent de parler de cette sorte et cela fait que les Histoires sont imparfaites. » (Sorel, *Francion*, édition de 1721, II, 217, livre X, début.)

[2] « Durant la Fronde qu'on imprimait tout..... », dit Tallemant (*Historiettes*, édition Monmerqué, IV, 74).

trent-ils, par exemple, dans le *Dialogue du Berger picard avec la Nymphe champenoise sur la fortune et gouvernement du marquis d'Ancre en Picardie*, Paris, 1617. (Bibliothèque de Grenoble, E. 14.461).

Tels encore dans *Les Actions de grâces des pauvres paysans de l'élection de Paris pour le soulagement des tailles que la reine leur a promis par la déclaration de la paix* (Paris, veuve Jean Rémy, 1649, 16 pages). Voici comment y débute l'orateur champêtre : « Madame, comme c'est une peine extrême d'aimer sans oser découvrir son affection, aussi c'est un tourment le plus sensible de tous de souffrir sans oser se plaindre. Le cœur demande une langue pour augmenter son amour en l'exprimant et les douleurs veulent des paroles pour en diminuer et adoucir le ressentiment en les racontant[1]. »

Les gentilshommes provinciaux[2], les bourgeois parisiens ou bordelais[3], les étrangers eux-mêmes[4] parlent le plus pur français. Seules huit pièces nous restent (voir plus haut, p. 2) où l'on ait laissé au langage des dames de la Halle un peu de l'accent local. Ce sont probablement les *Nouveaux compliments de la place Maubert*, parus en 1644, qui ont donné l'idée à quelque frondeur de faire parler dame Quantiane et dame Gratiane en leur pittoresque langage. Peut-être est-ce le succès de ce langage poissard qui a encouragé l'auteur des *Conférences* à se risquer jusqu'à écrire en patois paysan.

C'était la tentative d'un auteur burlesque, et peut-être est-elle due à l'imitation de l'Italie. Naudé du moins le dit formellement. « ... La sixième (manière du style burlesque chez les Italiens) se peut observer en diverses compositions de langues vulgaires corrompues ou plutôt rustiques et populaires de chaque ville et pays; et de cette sorte nous avons la *Hierusalemme del*

[1] Voyez de même les mazarinades cataloguées par Moreau sous les numéros 47, 553, 1079, 1089, etc...

[2] Moreau, 17, 29, 743, 1152, 1129.

[3] Moreau, 630, 1592.

[4] Moreau, 1545, 1819, 2205.

Tasso traduite agréablement tout ce qui se peut en vulgaire bolognois...

« Tu en pouvois bien dire autant des François lorsque tu parlais de leur Poésie burlesque, car je ne vois autre chose sur les estallages du Pont Neuf que les dix ou douze parties de la *Muse Normande*, et il me souvient d'avoir vendu à Aix *Le Don-Don infernal*, où sont descrites en langage provençal les misères et calamités d'une prison, et *Le Jardin deys Musos Provensalos divisat en quatre partidos*, per Claude Brueys, qui est un gros livre in-seize, de poésies et chansons provençales.

« Tu pouvois aussi en avoir veu en Poitevin, en Gascon, en Breton bretonnant et en autres langues aussi particulières... [Et après tout l'on peut voir dans Marot l'*Epistre du biau Fy de Pazy avec la response de la dame* où le vulgaire badaudage et parisien est fort bien représenté[1]]; voire mesme, je te confesseray ingénuement, qu'entre les plus agréables et ingénieux livrets que l'on ait fait contre le cardinal, l'on peut mettre avec raison *les trois parties de la conférence entre deux paysans de Sainct-Ouen et de Montmorancy; le Dialogue des deux Guespins*, et *la Question Dusticotée entre le Suisse et le Hollandois*[2], parce qu'elles sont toutes fort naïves en leur patois et soutenues de pointes assez gaillardes et de conceptions plus pressantes que celles de beaucoup d'autres qui ne médisent pas de si bonne grâce, quoyqu'avec plus de malice et a feu plus découvert. Et par cette même raison je ne voudrois pas négliger les deux

[1] Cette phrase entre crochets est une addition de la deuxième édition.

[2] Une seule mazarinade a voulu reproduire le langage barbare des étrangers parlant français : *Question cardinale plaisamment agitée du dusthicotée entre un Hollandais et un Suisse et décidée par un Français*. A Paris, chez Pierre du Pont, au Mont Sainct-Hilaire, rüe d'Escosse, 1649. Grenoble, K. 1296.)

Il y eut aussi quelques mazarinades en patois picard : *Dialogue de trois paysans picards, Miché, Guillame et Cherle sur les affaires de ce temps*. MDCXLIX ; — *Suite et second dialogue de* — MDCXLIX (Arsenal, vol. 141, pièce 38).

Voici le titre complet de la pièce en patois d'Orléans à laquelle Naudé fait allusion : *Dialogue de deux Guepéins sur les affaires du temps*. MDCXLIX. (Bibl. de Grenoble, K. 238.)

Gazettes des Halles, ni les Harangues, Dialogues et remerciements des harangères et fruitières pourveu que leur Jargon et Baragouin tout particulier y soit bien observé. » (1re édition, p. 170-172; 2e édition, p. 217-220.)

Tous ces écrits en langues autres que le français étaient tous des productions littéraires burlesques, qui affectaient seulement de ne pas employer la langue littéraire et cherchaient de divers côtés un langage grossier, qui reposât un peu de l'élégance et de la correction laborieuses.

Il serait d'autant plus intéressant de savoir qui est l'auteur des *Conférences.* Nous saurions par son origine, par sa vie, par ses écrits, quel patois il parlait, où il l'avait observé, dans quelles conditions il l'a employé.

Nous ignorons malheureusement le nom de cet auteur, et l'on en est réduit aux conjectures.

S'il fallait risquer une hypothèse, il semble que Sorel fût le plus désigné des contemporains. C'était un homme très épris de l'anonymat. Voltaire seul peut-être aura autant de scrupules à signer un livre. Son *Francion* fut imprimé plus de quinze fois sans qu'il y eût aucun nom d'auteur; ce fut en 1633 (onze ans après la 1re édition), que l'on y vit un nom d'auteur, et c'est un pseudonyme, Nicolas Moulinet; à sa mort il y avait eu 28 éditions de nous connues, des traductions hollandaise, anglaise et allemande, et bien qu'il fût fier de ce succès, dans sa *Bibliothèque françoise* Sorel reniait encore son livre, au moins en partie.

A plus forte raison devait-il désavouer des mazarinades, lui que les registres de Saint-Eustache appellent du titre, honorifique sans doute, mais auquel il tenait, de « conseiller du roi et premier historiographe de France! »

Que de nombreux pamphlets, sans originalité, oubliés aussitôt que lus, soient demeurés anonymes, confondus dans l'énorme production de ces quatre années, on le comprend; mais des pièces qui ont survécu à l'occasion qui les a fait naître, des pièces réimprimées au XVIIIe siècle, et qui ont eu une certaine influence sur la littérature paysanne en français, devaient au

contraire par leur succès encourager l'auteur à se faire connaître. Elles n'étaient point très méchantes, d'ailleurs; un écrivain aurait pu, semble-t-il, sinon les revendiquer, au moins s'en laisser attribuer l'honneur. Seul, un conseiller du roi et un historiographe de France était obligé de renier ces péchés de jeunesse.

Tout ce que nous savons des goûts littéraires de Sorel ne peut que corroborer cette hypothèse. C'était un écrivain amoureux de toute la langue française (*Francion*, livre X, début); il aimait à rechercher, à posséder, à lire les œuvres populaires, gravures, chansons, almanachs ; de même, il recueillait des gens du peuple les contes, les histoires, les proverbes; dans son premier ouvrage, il introduit des paysanneries (*Les Amours de Cleagenor et de Doristée*) et il les reproduisit dans *Les Nouvelles françoises* et dans *Francion;* dans *Le Berger extravagant* il a surtout, et fort bien, mis en scène les paysans; ce n'étaient point des bergères comme celles de Racan, ni des brebis comme celles de Madame Deshoulières, mais de vrais paysans; il regrettait de ne pouvoir les dépeindre plus exactement; il demandait la collaboration du lecteur averti pour corriger les inexactitudes qu'il n'osait pas faire disparaître[1]. De plus, c'était un Parisien de naissance et de cœur; il aimait Paris et il l'a décrit jusqu'aux verrues[2]; il écoutait les badauds et, mêlé à la foule qui béait aux saillies des charlatans, il a surpris les mots, les tournures populaires; il a écouté les patois des paysans dans sa maison des champs qu'il a décrite avec amour[3].

Enfin il n'était point mazarin. Guy Patin le répète à plusieurs reprises[4], et nous savons qu'il n'a point dédaigné de faire des mazarinades[5].

[1] Voir Emile Roy, *La vie et les œuvres de Charles Sorel, sieur de Souvigny*. Paris, 1891, p. 35, 73, 76.

[2] Voir Roy, *Sorel*, p. 72.

[3] Voir Roy, *Sorel*, p. 2 et suiv.

[4] Voir Roy, *Sorel*, p. 13.

[5] Voir Roy, *Sorel*, p. 421 : *Le courrier plaisant apportant de plaisantes nou-*

Il n'est pas jusqu'à l'existence de personnages patoisants dans Cyrano et dans Molière qui puisse suggérer l'idée que Sorel est le père de ces paysans; Molière et Cyrano lui ont tellement emprunté[1] que cette créance anonyme pourrait être presque attribuée par cela seul à Sorel.

Quoi qu'il en soit de cette hypothèse, il ressort de cette rapide étude des textes en patois que l'usage du patois est un procédé littéraire; le succès et la vogue en est dû à l'auteur des *Conférences* qui a, pour ainsi dire, créé le genre; c'est de lui que se sont inspirés les écrivains anonymes et Cyrano et Molière; ce sont les *Conférences* qui ont donné le modèle de langue paysanne burlesque.

Il est donc prudent et légitime d'attribuer, pour l'étude philologique du patois parisien, une importance particulière aux *Conférences*. Que l'auteur ait observé fidèlement cette langue dans la réalité ou qu'il l'ait composée à sa guise, nous l'avons ici en sa forme première. Ses imitateurs ont pu, en l'employant après lui, la copier plus ou moins exactement, la contrefaire, la déformer, la compliquer. Les six premières conférences sont donc les textes où l'on cherchera d'abord les documents qui permettront de caractériser le patois parisien; les autres écrits viendront ensuite pour les corroborer ou pour les préciser.

celles dédiées aux curieux, Paris, veuve Rémy, 1649, in-8°, reproduit textuellement une *Guerre des jours gras et des jours maigres* que Sorel a insérée dans les Remarques du VIIIe livre de l'*Anti Roman*, tome II, 145-152.

Le commerce des nouvelles rétabli ou le Courrier arrêté par la Gazette (Paris, 1649, in-4°) est de Sorel, comme le prouve la répétition d'une expression bizarre : *Madame l'histoire* et *Messieurs les mémoires, ses agents*, que Sorel avait déjà employée dans le *Recueil de Sercy* de 1644.

[1] Voir Roy, *Sorel*, p. 43, 97, 105, 134, 195, 262, pour les emprunts de Molière; pour les emprunts de Cyrano, p. 386.

CHAPITRE II

L'INTERPRETATION DES TEXTES PATOIS

Les *Conférences* sont l'œuvre d'un littérateur très habile; elles n'ont point été composées par un érudit soucieux de conserver un monument philologique intéressant, mais par un écrivain qui a voulu introduire une nouvelle forme de burlesque. L'emploi du patois n'est qu'un moyen littéraire; il n'est pas noté pour lui-même, mais à cause de sa valeur comique.

Aussi est-il naturel que ce patois soit sans cesse mélangé de français littéraire. En réalité, il serait plus juste de dire que c'est le français qui est mélangé de patois; dans les *Conférences*, le patois est très abondant; il semble tenir plus de place que le français; mais il n'en reste pas moins que l'auteur s'adressait à des lettrés, pour les faire rire, et qu'il employait le patois simplement pour donner à ses plaisanteries rustiques une saveur plus authentique; les lecteurs comprenaient le patois, mais de la même façon que nous comprenons le patois de Molière ou de Maupassant, à la condition que le fonds en soit français et que de ci de là quelques mots seulement aient une forme particulière; le contexte ou bien l'analogie nous permet de les deviner. Si les discours étaient tout entiers en patois, nous n'y comprendrions guère ou bien ils demanderaient tant d'attention au lecteur qu'ils perdraient tout agrément. Les gens qui parlent un patois peuvent seuls le lire couramment. Les contes en patois des journaux provinciaux n'intéressent que les lecteurs patoisants. Même on pourrait ajouter que c'est le mélange du patois et du français qui provoque le rire, par les contrastes inattendus qu'il suscite; écrites en patois intégralement, les *Conférences* seraient moins plaisantes. Il faut donc, dans ces textes, reconnaître et écarter les éléments français pour aper-

cevoir dans sa réalité le patois auquel l'auteur fait ses emprunts. C'est une tâche délicate.

Il semble, à première vue, que l'auteur ait assez nettement distingué le langage des paysans et le langage des honnêtes gens. Au début de la deuxième conférence, il a placé une sorte d'introduction avant de donner la parole à Janin lui-même et les différences sont très visibles entre la langue qu'écrit l'auteur quand il parle lui-même et la langue qu'il prête à son personnage : « Dans un moment tout le village s'assemble sous l'orme, il se fait un murmure de voix dans lequel on ne peut discerner que ces mots : « *Janin revian de Pazy.* » Il parest aussitost tenant par les mains sa femme et sa sœur, ses enfans le tiennent au cul et au chausses, et une troupe de mardailles sautent après luy comme des poussins après leur mère; les marguilliers du lieu le vont recevoir et le font asseoir sur le banc des plaids. Aussitost qu'il y est assis, il s'essuye le visage de la basque de sa roupille, il deffule son chappeau et s'en sert comme d'un superbe éventail, tandis que toute l'assemblée demeure le col allongé, les yeux ouverts et la gueulle béante, pour donner audience à ce vénérable courier. Enfin s'étant r'affublé, reboutonné et retroussé son chappeau, il reprend son halaine avec un soupir qui eust fait moudre un moulin, et commence sa relation en ses propres termes : *Nan dy ban vray, qui peche et ne s'amande, a Guieu se requemande, quer queme dy l'autre, entre le pla et lé dans y liarive ban des accidans: may quoy nul ban san pene, nul joua san amertume, et nul rore san epaine...*[1] »

Il y a dans l'aspect extérieur des mots une différence qui permet de distinguer tout de suite le patois du français.

Mais cette graphie paysanne, quand on l'examine de plus près, est compliquée. On y trouve des mots et des phrases écrites

[1] Voir aussi, II, 7 : « Ouy sdit Janin je ly vi rendre le darnié soupiz: la dessus il se fit une lamentation universelle de toute la famille. Enfin Janin essuyant ses yeux : et ban, continue-t-il, guy a poen de remide, y faut tretou mouzy..... » Cf. IV, 7; II, 4.

à la façon littéraire ordinaire : « *Janin, où vas-tu si vite* » (I, 3[1]); d'autres fois l'orthographe est différente de l'orthographe ordinaire, en général parce qu'elle est plus simple; mais elle correspond à une même prononciation que l'orthographe savante : « *Tu veu don qui nous coute de l'argen pour la paresse* » (III, 7). C'est ici une des premières difficultés pour l'interprétation du témoignage que nous donne la graphie des conférences. En certain cas nous ne pouvons pas nous tromper, car il est évident que l'auteur a voulu donner par l'orthographe seule une impression de mots étranges sans que d'ailleurs cette orthographe soit autre chose que la déformation volontaire de l'image visuelle ordinaire du mot. Quand nous lisons : *iguia si pti ne si gran qui nait son moulen e son four* (III, 7), nous sommes un peu surpris, il nous semble que ce soit du patois; en fait, nous voyons que cette orthographe n'est que l'expression plus fidèle de la même prononciation que l'on transcrivait plus habituellement : *il n'y a si petit ni si grand qui n'ait son moulin et son*

[1] Il est curieux de noter que les réimpressions postérieures sont toutes beaucoup plus francisées que les premières éditions. C'est une preuve nouvelle qu'il est nécessaire d'aller au fondateur du genre pour avoir les formes les plus caractérisées. Voici quelques exemples; on trouvera en note dans la réimpression des *Conférences* les variantes des éditions que j'ai eues à ma disposition :

I. 6. *Y fau avoué* (1649) ; *y faut avouer* (1651).
8. *Minagèze* (1651, Gr.) ; *minagère* (1651, Maz.).
II. 3. *De fou* (1649) ; *des fous* (1651).
6. *Vourachever* (1649) ; *vouzacherer* (1649, Maz.).
III. 2. *Compagniée* (1649) ; *compagnie* (1651).
3. *Ecappé* (1649) ; *echappé* (1649).
3. *Oncor* (1649) ; *encore* (1649).
4. *Eccume* (1649) ; *ecume* (1651).
4. *Quemon* (1649) ; *queman* (1649).

Les variantes de *Don Juan* sont aussi très suggestives à cet égard.

Pour Cyrano, il y a à la Bibliothèque nationale un manuscrit qui n'a pas le même texte que l'édition de 1654. Son origine est mystérieuse. L'écriture semble être du XVIIIe siècle (B. N. f. fr. n. acq., 4.557). Voir Capon et Plessis, *Lettres d'amour de Cyrano de Bergerac*, Paris, 1905.

D'ailleurs dans une même phrase un même mot peut se présenter avec les deux formes, patoisante et correcte (*noriec*, III, 8; *nouriçon*, III, 8). Cela n'a aucune importance. Les formes patoises seules nous intéressent ; les autres forment le fonds français sur lequel l'auteur a piqué çà et là les mots patois.

four. Il n'y a pas là patois proprement dit, mais simplement un procédé littéraire encore usuel aujourd'hui.

Lorsque Maupassant écrit : « *Je me r'tourne... Mélie en r'çoit deux...*[1] », il nous donne l'impression que c'est un homme du peuple qui parle, mais il ne note pas une prononciation spécialement populaire, car c'est la seule usitée dans la vie ordinaire. Déjà au XVIIe siècle il pouvait y avoir une orthographe des gens instruits et une orthographe des illettrés, mais la prononciation était la même[2].

Dans les textes contemporains, nous faisons facilement le départ entre la graphie, qui n'est qu'une autre transcription de la prononciation usuelle, et les graphies, qui transcrivent des prononciations vraiment différentes : mais pour les textes du XVIIe siècle, la distinction est plus difficile.

Nous nous persuadons volontiers qu'une même orthographe a toujours exprimé les mêmes sons ; et nous sommes très facilement induits à prendre pour des transcriptions de prononciations populaires les graphies qui ne sont que des transcriptions plus exactes de la véritable prononciation du XVIIe siècle[3].

[1] *Mlle Fifi*. Paris, Ollendorf, 1907, p. 87.

[2] « Un écrivain qui a été élevé dans certaines traditions orthographiques, qui a lu un grand nombre de manuscrits où elles sont appliquées, n'a plus, vis-à-vis de la parole vivante, la même liberté que celui qui, pour la première fois, sans précédents, essaye de la reproduire. Le même homme se comporte autrement dans les deux cas. Voyez les lettrés qui veulent écrire du patois : les sons, bien souvent, sont les mêmes qu'en français, mais ils ne les notent pas de même. En français comme en picard, *beaucoup* se prononce *bócou ;* mais la personne instruite, qui emploie la seconde orthographe en transcrivant du patois picard, n'aura même pas l'idée de s'en servir en écrivant du français. » (Gaston Paris, *Mélanges linguistiques*, p. 634.)

[3] Pour transcrire les sons, j'ai employé l'alphabet phonétique suivant : *u, o, a, e, œ, i, ü ; u* exprime le son habituellement écrit *ou*. Les signes ⸍ indiquent le timbre fermé des voyelles, le signe ⸌ le timbre ouvert, le signe ^ le timbre nasal (*â, ê, œ̂, ô*), les lettres dépourvues de signe sont des voyelles orales moyennes ou bien des voyelles dont le timbre précis est inconnu. Pour les consonnes *p, b, f, v, m, t, d, s, z, n, l, k, g, j, r* ont la même valeur qu'en français et n'ont que cette seule valeur ; *s̩* correspond à *ch*, *n̩* à *gn*, comme dans *chignon* écrit *s̩in̩ò ; l̩* écrit le son *l palatalisé* que l'on appelle *l mouillé ; h* écrit la constriction laryngale que l'on entend dans *hop ; w, ẅ, y* expriment les semi-consonnes correspondant aux voyelles *u, ü, i*.

Quand on lit *il allien, yl acet* (II, 7), *nan dy quil y eusse crouppi* (I, 5), *y ne fezy pas samblan* (II, 7), *y fallu la rapporté* (I, 3), il semble bien que *il* au lieu de *ils, y* au lieu de *il* soient des prononciations paysannes. En fait, c'est simplement une graphie, car *il* se prononçait *i* devant consonne encore au temps de Chifflet (1659) et, en 1685, Mourgues déclare qu'on prononce *ils ont* comme si on écrivait *il ont* (Thurot, II, 79 et 141). Il y avait d'ailleurs diverses prononciations même dans le bel usage; mais celles que les *Conférences* nous attestent n'étaient pas spécialement populaires[1]. Le nombre de ces graphies au faux aspect populaire augmente beaucoup à mesure qu'on les rapproche, non pas de la prononciation actuelle, mais de la prononciation du XVIIe siècle.

Pays (IV, 6) nous semble devoir se prononcer *pe-i,* et quand on rencontre *Pahis Bas* (I, 7), le premier mouvement est de croire à une déformation populaire; en fait, c'est ainsi que la majorité des Parisiens prononçait au début du XVIIe siècle. Maupas assimile *païs* à *naïf* et, en 1650, Dobert pense que *pa-is* est la prononciation des bien disants[2]; *pe-i,* qui apparaît déjà

[1] Jusqu'à Domergue, *il* devant consonne a pu être prononcé *i* et *il,* même dans le style soutenu : c'est entre de Wailly (1763) et Domergue (1805) que la prononciation savante *il* a triomphé; elle était à l'origine le propre des hommes venus des provinces lointaines et qui se piquaient de parler purement, c'est-à-dire conformément à l'orthographe, qui seule pouvait être leur guide (Milleran, 1692; Thurot, II, 141). C'est à cette prononciation *i* qu'il faut attribuer les confusions syntaxiques comme : *ce qui vous plaira* et *ce qu'il vous plaira* (Vaugelas, *Rem.*, I, 56) ; *quoi qu'il en soit* et *quoi qui en soit* (Féraud, *Dictionnaire critique*, II, 335, v° *quoi*). Devant voyelle, *il* se prononçait *il*, sauf dans l'interrogation : *parle ti à vous?* (Chifflet, Th., II, 141).

Ils devant une consonne s'est prononcé *i* jusqu'à la fin du XVIIIe siècle; c'est seulement en 1763 que de Wailly propose de prononcer *il* « pour éviter des équivoques ». Devant une voyelle, au début du XVIIe siècle, il y avait trois prononciations : *ilz, il, iz; ilz* est la moins usitée, *iz* est celle des hommes instruits et de « ceux qui sont dans les écoles » ; *il* est la plus usitée (Duez, 1639). Pendant le XVIIe siècle, chaque grammairien choisit arbitrairement : Tallemant, qui rapportait l'opinion des académiciens, dit que « toutes trois ont leurs partisans ». Au XVIIIe siècle, Feraud recommande *ilz* en style soutenu, *iz* dans la conversation; le style soutenu n'a pas encore complètement triomphé au début du XXe siècle (Thurot, II, 79-81).

[2] Il est vrai que Dobert est Dauphinois et qu'il suit Lanoue; son témoignage est un peu archaïque, comme tous les témoignages provinciaux.

dans Sylvius, n'a triomphé de *pa-i* qu'avec Oudin, en 1633; quinze ans plus tard c'était peut-être un archaïsme, mais ce n'était pas une prononciation spécialement populaire.

Deuil, que l'on rencontre pour *duel* (III, 6), semble une prononciation vulgaire; on la retrouve dans Cyrano (*Pédant*, II, 3, p. 303; II, 2, p. 298), mais Thurot (I, 467) nous fournit le témoignage que cette prononciation était répandue à Paris; Bérain, en 1675, devait la condamner encore.

Pour retrouver le patois des paysans, sous la graphie, il est nécessaire de connaître la prononciation réelle du XVIIe siècle, trop souvent dissimulée par une orthographe trompeuse qui, identique, ne correspond pas à la même prononciation au XVIIe et au XXe siècle.

Cette première précaution prise, il faut ensuite prendre garde que toute une série de mots n'ont pour l'étude phonétique aucune valeur; quand Pierrot dit *ambrassade* pour *ambassade*, il n'y a là qu'un calembour; déformation réellement populaire ou création arbitraire de l'auteur, il n'importe : ce n'est pas un fait phonétique, c'est une altération du mot par étymologie populaire, par calembour, par audition fautive de mots savants, par confusion avec d'autres mots ou par tout procédé autre que les transformations phonétiques. C'est ainsi qu'on pourrait écarter :

Ambrassade (ambassade, V, 9); *anrouiller* (enrôler, IV, 7); *antrechri* (antechrist, VI, 4); *bandrillière* (bandouillère, II, 6); *bougrié* (baudrier, IV, 7); *bube* (bulle, II, 5); *confrairance* (conférence, III, 7); *confrisqué* (confisqué, I, 4); *couarjuteux* (coadjuteur, I, 7); *couillevreine* (coulevrine, I, 5); *couroas* (croix, V, 3, 8); *cour sain* (coussin, I, 3); *dialogre* (dialogue, III, 7); *dulexion* (dilection, V, 3); *empunanty* (empuanti, VI, 4); *excomication* (excommunication, I, 7); *excomunication* (communication, II, 8); *exortizé* (exerciser, I, 7); *filomie* (physionomie, VI, 4); *fraction* (faction, II, 6); *infirmation* (information, V, 5); *larement* (allemand, I, 3); *mandore* (mandragore, I, 6); *mandrille* (mantille, II, 5); *Nosta Damu* (Nostradamus, VI, 7); *occidans* (accident, VI, 5); *precation* (prédication, II, 5); *roujouyes* (ré-

jouies, VI, 7) ; *roteries* (rôtisseries, II, 5) ; *roubi* (rubis, IV, 5) ; *stature* (statue, I, 5) ; *tromperie* (trompetterie, V, 5) ; *truyes au lait* (triolet, VI, 7) ; *simonie*[1] (cérémonie, VI, 4) ; *olcoran* (orloleu, V, 4) ; *yeuxlasse* (extase, II, 5).

Dans quelle mesure ces calembours sont-ils des à peu près, voilà ce qui est très difficile à déterminer. Quand on lit (I, 7) : *Monseu le Couarjuteu en est aussi. — Qu'est y ce couarjuteur?* il se peut que l'auteur ait voulu faire un jeu de mots sur *coadjuteur* et *couard juteux*. Le mot *juteux*, quoique du XIVe siècle, n'est pas très fréquent au XVIIe siècle; mais supposons que *juteux* soit usuel; en pourrons-nous conclure que *o* et *ou* sont très voisins l'un de l'autre, que *r* devant consonne est muet? Ce serait exagérer la valeur phonétique d'un à peu près que de lui donner une telle signification. Cet à peu près peut être une homophonie complète ou forcée; il n'y a nul moyen de le décider; il est plus prudent de ne pas en tirer argument.

Les mots écrits en patois et qui ne sont pas des calembours restent seuls comme matière à cette étude. Mais il faut encore observer que ces mazarinades ont été imprimées rapidement; les fautes d'impression sont naturellement nombreuses. La cinquième conférence fut réimprimée en 1651 ; mais une bonne moitié de la page 6 fut oubliée sur le marbre, si bien que, si le texte de 1649 avait disparu, cette conférence serait en partie incompréhensible, une moitié des aventures de Pierrot ayant été passée sous silence. De même, presque toutes les réimpressions frauduleuses présentent de telles fautes; elles sont sans importance lorsqu'elles sont évidentes. Ainsi (I, 6), *le pore Thibaut* (1649) est évidemment le texte exact; *le porte Thibaut* (1651) est une faute. En certains cas la faute est si évidente que même lorsque aucun texte ne la corrige, la forme correcte s'impose; *raffraictrir* (II, 8) est certainement pour *raffraichir*.

[1] Cf. *simonie* (Cyrano, *Pédant*, II, 3, p. 304) ; *naissance* (essence, *ib.*, II, 2, p. 298) ; *sussion* (succession, *ib.*, II, 3, p. 305) ; *hémoroïdes* (émerandes, *ib.*, II, 2, p. 298) ; *infection* (infusion, Molière, *Médecin*, III, 2, p. 201) ; *sustance* (subsistance, *Janot Doucet*, 7), etc., etc.

Quand on lit *e y li di* (V, 7), le texte doit être évidemment restitué *e j li di;* c'est une confusion fréquente de *y* et de *j*.

Mais en plus d'un cas, on peut être assez embarrassé pour deviner et restituer le texte. Dans la sixième conférence, page 5, on lit (Maz., 10394) : *alle est accouchée... en prim étam, alle planta un gros gar;* l'on ne voit guère le sens que peut avoir ce mot *étam;* une édition de Grenoble porte : *en primie zitam;* et l'incertitude reste aussi grande; évidemment, cela veut dire que la femme de Janin a en premier lieu donné naissance à un garçon; mais quel est le mot que qualifie *premier?* Il est impossible de le deviner. C'est le hasard qui me l'a fait comprendre, en lisant dans Thurot (II, 476) que *item* se prononçait *itan* encore au temps de Féraud. Il faut donc comprendre *en premier item.* En quelques autres cas on peut faire une conjecture, mais la preuve manque [1].

On lit (V, 10) *vlaic pas l'histoize; vlaic* est incompréhensible, c'est une faute, semble-t-il, et il paraît vraisemblable qu'il faille comprendre : *vlati* qu'on trouve deux fois ailleurs (III, 7 et V, 5 [2]). On pourrait lire aussi bien *vla il* avec omission du *t*, fréquente et presque régulière au XVIe siècle [3]. L'ouvrier imprimeur aura confondu *l* et *c* et imprimé *vla-ic* au lieu de *vla-il.* C'est possible, mais il serait imprudent de rien affirmer. En fait, c'est probablement bien *vla-je* qu'il faut lire, et c'est un picardisme. (Voir plus bas : morphologie, adverbes interrogatifs.)

Naturellement, les simples coquilles abondent dans les diverses impressions.

On lit *su office* pour *sn office* (I, 4); *guuelle* au lieu de *gueule* (VI, 6); *tuellement* pour *teulement* (II, 6); *si iyra* pour *si jira* (V, 8); *je li avoas fai rendre mnargent* au lieu de *je li avoas* (IV, 7); *summance* au lieu de *sumname* (II, 8); *qui a point de remide*

[1] Voir des variantes curieuses II, 5-6, et IV, 3, ligne 13.

[2] On trouve aussi la vieille construction : *Eh bien vla pas mon compte* (Molière, *Don Juan*, II, 1, p. 112). *Ne vela pas notre putain de mainagère toute revenue* (Cyrano, *Pédant*, V, 10, p. 387).

[3] Voir Brunot, *Histoire de la langue*, II, 333.

au lieu de *gnia point de remide* (II, 7); *tout viage* pour *vout viage* (I, 6); *cé Parisian son ban fait* au lieu de *ban fain* (I, 6); *j'enrage dou stestoize* pour *j'enrage d'oy (ouïr) st estoize* (V, 3).

Quelquefois un même mot est répété : *y faut lize une un mousquet* (II, 6); *stu ne ne jaze de ne dizai rian* pour *stu ne jaze je ne dizai rien* (V, 7); *d'ou venas tu? — D'ou je venas tu?* pour *d'ou je venas?* etc...

Mais à plusieurs reprises ces fautes d'impression posent des questions plus graves qu'une simple restitution de lettre. Quand on lit *un arme* (II, 6) on peut se demander si *arme* n'est pas masculin; en réalité *un* est pour *une*, comme dans *un autre* (I, 6) et comme souvent au XVIIe siècle[1]. Faut-il lire *bailler des canards a moiquié* ou *à mouquié* (II, 5)? Oudin seul nous renseigne (*Curiositez*) et nous donne la forme sûre : « donner un canard a moitié, mentir, en faire a croire, vulgaire ».

On lit (V, 8) *al an eu* et *al an a eu;* c'est toute la question de la concurrence des deux passés, simple et composé, qui se pose, d'autant plus importante qu'à cette époque le premier disparaît de la langue parlée.

La première conférence nous présente (4) un bel exemple de ce que peut produire une faute d'impression. Un texte porte : *May qui guiebe lez a fay veni* (*les soldats*) *pou troumanté ainsi le cretian?*

— *Bel demande! hé scay tu pas ban que c'est le cardena; y lest py qu'anragé contre le Parizian a caure quil aron confrisqué snoffice?*

— *He queul office avety?*

— *Je nan scay par ma fy rian, mai je m'attan que c'est*

[1] Cette forme *un* pour *une* se trouve jusque dans la langue littéraire. Et cette prononciation commune de l'article défini et indéfini, au masculin et au féminin, singulier et pluriel, des substantifs commençant par une voyelle a sans doute permis aux grammairiens de fixer les genres des mots à leur gré : c'est ainsi qu'ils ont créé *entrecôte* masculin, quoique la plupart des Français le fassent féminin. Dans une phrase comme la suivante, la prononciation n'indique aucun genre : *cet entrecôte cuit au gaz sera aussi tendre que grillé au feu.* Et il y a des adjectifs!

l'office de gran marazin ou magazin; tant y a qui la dorire... »
Ce dernier mot est étrange.

On peut lire *ilaborire;* un autre texte donne *ilaliotire:* il est vraisemblable que le vrai texte est *i la li otire*, ils lui ôtèrent cet office; mais le texte *i laborire*, ils le prirent en horreur, est très satisfaisant aussi; quant à *ladorire*, c'est évidemment une faute de lecture; il est plus vraisemblable qu'elle se soit produite sur *i laborire*, qui serait ainsi le texte à adopter. Mais il faut aussi noter que *office* est du genre féminin; et l'on voit seulement alors qu'il y a ici un jeu de mots: *office* est du masculin au sens de *fonction, charge;* il est du féminin au sens de « chambre où dans les maisons de qualité et autres on met la vaisselle d'argent » (Richelet).

Observons encore qu'une même graphie peut donner lieu à des interprétations diverses. Dans la Conférence IV, 7, on lit: *Qui est ce qui s'appelle Janin de vous deux? — Le vla cesti.* Comment faut-il comprendre? *Le voila, cestui*, ou bien *le voila, c'est-il*, ou bien *le voila, c'est sti, c'est cestui*. Cette traduction est la meilleure, mais elle n'est pas si évidente que les deux autres ne puissent être soutenues. Le pronom *cestui* prend ainsi des formes toutes différentes suivant l'hypothèse qu'on adopte[1], et la syntaxe populaire est aussi diverse suivant les diverses lectures.

Toutes ces difficultés ne sont pas jusqu'ici, à proprement parler, phonétiques; qu'un mot soit français ou patois, c'est un témoignage de plus ou de moins, simplement; qu'un mot soit mystérieux, c'est le vocabulaire qui y est intéressé; mais la difficulté est plus importante pour nous lorsque les différences de graphie mettent en question un fait de phonétique.

Ou et *on* ont-ils été à un moment si près l'un de l'autre qu'on ait pu les confondre? C'est une question très importante; et l'on est heureux de trouver dans nos textes *Moumorancy* (IV, 4) et *conguée* (III, 2).

Mais quand on voit avec quelle facilité *u* et *n* prennent la

[1] Cf. *Qu'est y ce couarjuteur? C'esty la qui...* (I, 7).

place l'un de l'autre dans les casses des typographes, on est plus réservé : *grau* au lieu de *grau* (I, 4) ; *guia* pour *guia* (V, 8) ; *faudre* pour *fundre* (V, 6) ; *aufourne* pour *aufourne* (III, 7) ; *deranglé* pour *deranglé* (V, 4) ; *a tou* pour *a tou* (III, 5) ; *suoffice* pour *suoffice*, etc., etc.

L'on se demande alors si *ou* n'est pas aussi une faute d'impression pour *on*, d'autant plus qu'on trouve *coutras* et *contras* (I, 5) ; *couti* et *conti* (I, 6) ; *couguée* et *couguée* (III, 2) ; on est très embarrassé ; les textes plus récents ou moins mal imprimés ont-ils francisé la forme patoise ou bien ont-ils simplement corrigé une faute d'impression? Ici le texte ne suffit pas et il faut demander aux grammairiens leur témoignage.

D'autres fois le texte prête au doute, mais on n'ose pas proposer une correction. On trouve (I, 5) : *i vendet les offices à ce Partuisan qui enterain tou cheu nou; enterain* est une forme inattendue de l'imparfait *enteraient;* on attendrait plutôt *enteriant*, avec la désinence habituelle de la troisième personne du pluriel[1]. Mais ici c'est peut-être une autre forme ; c'est peut-être la forme *enteraient* prononcée autrefois *âtœrènt*, et nasalisée *âtœrèt*, *âtœrè*. Il est difficile de prendre parti. C'est une forme rare[2] ; mais sa rareté la rend-elle précieuse ou suspecte?

De même *rouze* (II, 5) est-il une faute d'impression ou une prononciation? On est prudent à rien affirmer dès qu'on relève *slydize* (II, 4, *ce lui dis-je*) ; *lozis* (II, 6), etc... *Quièbe* (I, 4) est sans doute une faute de 1649 corrigée en *guièble* (1651), *quilledou* (I, 4) de même ; mais ce n'est pas absolument sûr, par soi-même. Il faut que *g* devenu *q* soit attesté une ou deux fois seulement à côté d'exemples très nombreux où *g* est resté intact, pour persuader que c'est une faute d'impression.

[1] Voir Thurot, II, 441, qui donne les témoignages, mais qui n'a pas vu l'origine analogique des formes *izalant*, *izalont*. La troisième personne du pluriel a pris la désinence de la première : *ils mangeont*, *ils mangiont ;* puis la voyelle nasale *ô* est devenue *â : ils mangeant*, *ils mangiant*. Voir au chapitre VIII *Voyelles nasalisées* et à la Morphologie, verbe, au début.

[2] Elle n'est guère employée que dans la première *Conférence*.

Serait est-il pour *srait* ou *serait* ou *sorait* (III, 3)? C'est une question à débattre par la comparaison avec les cas non douteux présentant le même amuissement de *au* en *e* (*œ*).

Quand on lit (II, 6) *feçon* on est porté à voir dans *e* un *a* mal lu et l'on accepte la leçon *façon* que donne *Maz.* 13751. Mais quand (V, 10) on trouve *se vache* pour *sa vache* on n'ose plus être aussi affirmatif; n'est-ce point un picardisme? Il faut que tout autour, le pronom *sa* soit uniquement employé pour en conclure que *se* est bien une faute d'impression.

Occidans qui se trouve une fois (VI, 5) est sans doute une faute pour *accident;* mais on trouve *trogédie* (Cyrano, *Pédant*, V, 10, p. 386; II, 3, p. 308; II, 2, p. 299) et le mot *orgue* français a un doublet technique *argue* qui montre que *o* et *a* ont pu, pour une raison ignorée, être parfois confondus dans l'élocution populaire.

Enfin l'auteur des conférences n'a employé pour écrire le patois ni une orthographe phonétique, ni la même orthographe que pour écrire le français, mais une orthographe mixte, tantôt phonétique[1], tantôt traditionnelle. C'est un procédé facile et sûr pour surprendre les yeux du lecteur et donner au texte l'apparence maladroite et grossière qui convient aux propos et aux attitudes de ces paysans. Mais c'est une grosse difficulté pour nous quand nous voulons savoir à quelle prononciation correspond cette graphie. Les mêmes lettres ont des valeurs différentes, diverses lettres ont des valeurs identiques. En voici quelques exemples :

S, sans doute à l'intérieur des mots devant consonne ne se prononce pas : *asne* (I, 3), *onesti* (IV, 7), *l'eusti* (IV, 7), *nesti pas vrai* (III, 3), *maistre* (I, 3), *paste* (III, 7), *viste* (I, 3), etc., et sans doute encore dans *pisque* (*puisque*, IV, 4; V, 8), car on lit *pi que* (V, 8) ; mais pour être bien sûr que cette dernière graphie est

[1] Elle est phonétique d'une façon approximative : *il y eusse crouppi* (I, 5) ; *i guy aron* (I, 3) ; *y glia un an* (II, 5) ; *consey* (V, 5) ; *habiyé* (IV, 5) ; *travaie* (III, 8) ; *cayou* (IV, 7) ; *baye* (V, 3) ; *gli* représente *ly* ou *ḷ* ; *gni* représente *ṇ* ou *ny* ; *y* est la nouvelle prononciation du son qui avait été *ḷ*.

phonétique et non pas fautive, le témoignage des grammairiens est nécessaire (Thurot, II, 20) et l'on voit que l'une et l'autre prononciation étaient en usage vers 1660 (Chifflet); la prononciation avec *s* a triomphé à la fin du XVIIe siècle seulement (Académie, 1694) ; cette double graphie *pis que* et *pi que* prend alors son sens véritable; *pisque* a conservé l'orthographe savante sans d'ailleurs signifier rien pour la prononciation réelle de *s*, au contraire *pique* note exactement une prononciation usuelle, mais combattue par les grammairiens.

La question devient plus délicate encore quand l'articulation *s* devant consonne n'est pas à l'intérieur d'un mot ordinaire, mais à l'intérieur d'un mot phonétique[1]. Quand on voit écrit *as matin* (IV, 7), *ques don* (IV, 5), *quan es don* (IV, 5), il semble bien que *s* ne soit pas une simple graphie et qu'on prononçait certainement *à ce matin, qu'est-ce donc*, etc... Mais on trouve ailleurs (III, 8) : *qu'es a dire su son retray? est ce su le privé.* Et l'on voit que, à six mots de distance, la même forme *est-ce* est écrite de deux façons; peut-être doit-on lire *qu'est à dire*, prononcé *kè a dir*[2]. Et dans une autre phrase : *Un drapiau et un chiffon n'es pas tout un* (II, 6), *es* peut remplacer soit *est*, soit *est-ce* et le sens de la phrase en est changé.

Sans doute l'on trouve *ou ai ce qui l'exortizera* (I, 7), qui indique que *s* est bien prononcé, mais l'amuissement de *s* est attesté aussi, dans l'interrogation *qu'est-ce que* que l'on trouve écrite *quesque* (III, 8) et *quèque* (II, 7; IV, 6). Ce sont de petits détails qui importent un peu plus peut-être à l'étude syntaxique qu'à la phonétique même; mais ils sont des exemples typiques de la difficulté d'interpréter ces textes patoisants[3].

[1] Cette expression s'applique à l'ensemble des mots qui, séparés dans l'écriture, sont dans la prononciation réunis en une seule émission de souffle; ils font chacun un mot en parlant, c'est-à-dire un groupe d'articulations soudées les unes aux autres sans aucun intervalle ; chacun de ces groupes est très nettement séparé du suivant par la pause nécessaire à la respiration.

[2] Cf. *n'est que ça?* (Molière, *Don Juan*, II, 1, p. 109) ; *le coup de vent d'a matin* (Id., *ib.*, p. 102).

[3] Quand on lit : *cela le fezi rize que un fou* (II, 7), on est tenté tout de suite

L'interprétation de *s* pose aussi parfois des questions de morphologie. Quand l'auteur écrit *devant que j'euz poigé* (VI, 5), faut-il traduire *que j'eusse* ou *que j'eus*; souvent en effet les deux formes, subjonctif et indicatif, étaient confondues. Vaugelas le dit formellement (*Rem.*, I, 168). Il est bien possible que ce soit par cette confusion que l'imparfait du subjonctif ait peu à peu disparu. Dans la langue moderne il n'y a plus guère que la troisième personne du singulier de l'imparfait du subjonctif qui puisse être employé sans produire un effet comique, parce qu'elle est identique, en parlant, à la troisième personne du singulier du passé défini. Ce serait là un témoignage intéressant et une preuve pour cette hypothèse.

Voici un exemple de l'importance que peut avoir pour l'histoire de la langue française elle-même l'interprétation exacte de ces graphies. C'est à propos de *tout* adjectif qualifiant un autre adjectif.

Au XVIIe siècle, la règle posée par les grammairiens était encore appliquée de façon peu régulière et par les grammairiens eux-mêmes[1]. La prononciation ne donnait aucune indication sur la variabilité de *tout*, sauf au féminin devant un mot commençant par une consonne. Les *Conférences* le prouvent explicitement, d'accord avec les grammairiens : *y beuvant tou dan un auge* (I, 3) ; *i mourion tout de faim* (I, 6), *yl étien je ne say combien... tou ne pu ne moueu que notre bediau* (IV, 5) ; *tou, tout, tou* sont trois formes qui montrent que *tous* se prononçait *tu*. Même devant une voyelle il semble que *t* final de *tout* fût muet au masculin : *t'en seras tou esbaubi* (III, 6). Au féminin on trouve naturellement l'accord : *des fille toute vive* (I, 3). Mais on trouve aussi : *de l'iau tou clèze* (III, 2) et quand on rencontre *tout la ni* (II, 7[2]), *tout l'histoize* (IV, 3), on se demande ce qu'ex-

de comprendre : *queme un fou*. Mais n'est-ce pas la survivance de la vieille locution : *faire que sage?* dont il y a encore des exemples dans Littré.

[1] Voir Th. Rosset, *Entretien, Doutes, Critique et Remarques du père Bouhours sur la langue française*. Grenoble, 1908, p. 102-104.

[2] Cf. *une grand machene tout rempli de peintuzes* (*Janot Doucet*, 5).

prime *tout;* est-ce *tut* ou *tu;* le *t* est-il muet ici comme plus haut dans *tout de faim* (I, 6) et comme dans quantité de mots, où *t* est certainement muet, puisque c'est *s* qui devrait être écrit et prononcé? Ou bien l'auteur a-t-il simplement supprimé le *e* du féminin, comme il le fait souvent, *une bel chandel* (III, 3); il n'y a aucun moyen de le décider.

Ce serait cependant très important; car si *tout* est prononcé *tu*, l'adjectif *tout* dans la langue populaire était devenu invariable comme la plupart des adjectifs employés adverbialement, et les grammairiens seraient les seuls auteurs responsables de la persistance de l'accord de *tout* dans la prononciation comme dans l'orthographe. Si, au contraire, *tout* est pour *toute*, *tout* adverbe variait encore à cette époque dans la langue populaire et la règle des grammairiens, toute compliquée qu'elle fût, reposait au moins sur l'observation exacte de la langue réelle.

Mais la difficulté la plus grande vient du fait que le même symbole a deux significations et que l'on ne peut pas dire à l'avance si dans deux mots différents le même signe correspond au même son, tandis que divers signes correspondent au même son. Ainsi *envoié* (III, 8), *envojé* (I, 5), *envoigé* (I, 3) peuvent traduire tous les trois *ãvwajé*[1] ou bien avoir chacun une prononciation spéciale *ãvoyé, ãvojé, ãvwajé*.

Ay peut écrire les sons *ay, ey*, ou *a-i, e-i*, ou encore *è*[2] : *taye* (IV, 8), *que je men aye* (V, 11), *bayeux* (VI, 5), *baiyeux* (VI, 5), *pays* (IV, 6).

Oy peut correspondre à *wa, we, a, e, oy*, et aussi à *oj: me targe que je ne voye* (I, 8); *je ne te voiois pas* (I, 3); *françoy* (I, 3); *vraiait* (V, 9).

Au contraire *ai, ei, e* transcrivent le même son *e* : *epaine* (II, 4); *estaime* (VI, 6); *faraine* (II, 7); *feuillantaine* (II, 8); *fraime* (VI, 5); *maine* (II, 6);

[1] Ce développement de *y* intervocalique en *j* est, en effet, attesté fréquemment dans les *Conférences : qui le poigien* (III, 8). Voir plus bas à l'étude des *semi-consonnes*.

[2] Cf. en français : *abbaye*, *paye*, *Andaye*, *tramway*.

Begue (V, 7); *chopene* (II, 8; VI, 5); *echegue* (IV, 4); *feuillantene* (III, 8); *gezène* (VI, 5); *machene* (V, 6); *mène* (III, 6; V, 8; VI, 5); *origène* (V, 10); *pène* (III, 5); *segue* (V, 8; VI, 5);

Carabeine (I, 5); *chopeine* (I, 8); *couillerreine* (I, 5); *fareine* (II, 7); *harquebeine* (I, 5); *meine* (II, 6; IV, 6);

En syllabe atone : *lataigneux* (VI, 7); *deiné* (V, 3, 5); *meinnuict* (I, 6; IV, 5); *beignet* (I, 5), etc...

Mais il se pourrait aussi que *ei* en certain cas ait été prononcé *i*, car à côté de *seigneur* (I, 5) on trouve *signeur* (III, 4; II, 8), et Duez, en 1639, atteste que dans ce mot *ei* est communément prononcé *i* (Th., I, 350). Dans *feiguette* faut-il entendre *e* ou *i*, la question n'est pas résolue par la graphie *ei*, car on trouve *figuette* (I, 3; VI, 4, etc.).

Les deux lettres *eu* peuvent écrire soit le son *u*, soit le son *œ*. Quoiqu'on trouve *amertume* (II, 4), *fume* (II, 5, 6), il semble bien que ce soit *œ* que l'on doive entendre dans *feume* (II, 5, 6; V, 7), *eceume* (II, 4), *feumelle* (IV, 8), *leune* (I, 4), *calicheume* (I, 3); mais pour *asteure*, *u* et *œ* sont possibles (II, 4); de même pour *beuron* (I, 8), *beurant* (I, 3), *beu* (V, 8), *seuzeté* (II, 4). Pour *feu*, *cheu*, *demeuri*, *u* paraît certain : *fu* (II, 4, 8; IV, 4), *demury* (II, 5). Mais là comme ailleurs la graphie ne suffit pas à nous assurer du son.

On trouve *e* quand le son était *é* ou *è*, et *è* quand le son était *œ*: *l'entendeman si pertube de tou cé tumulte* (I, 3, B); *ce guiebe dé soudar* (I, 3, 136); *je some mouseu lé Depité* (V, 3): *un lome, aye, un lomé...* (I, 8); *n'en est pas revenu dire de nouvelle* (I, 6), etc., etc...

Mais ce sont les deux lettres *en* (écrites aussi *è* : *je m'èra*, V, 7), qui sont les plus embarrassantes; elles écrivent tantôt le son *ã*, tantôt le son *ẽ*, et quelquefois les deux dans un même mot : *enfen* (II, 4[1]), *en chemen* (II, 5).

Dans les désinences *ien* et *ient* de l'imparfait et du conditionnel il semble que l'on doive lire le son *yã* :

[1] Cf. II, 3 dans le texte en français littéraire : *enfin*.

Il allien (II, 6; III, 7), *j'alien* (II, 4), *i m'attendien* (V, 5), *il arient* (I, 5; II, 5, 8; V, 6, 8), *dounien* (I, 6), *estient* (II, 5), *fussien* (I, 5, 6), *j'etien* (VI, 5), *i fesien* (III, 7), *je ne fezien* (VI, 3), *i fendrient* (III, 2), *i marchien* (II, 7), *il i venient* (III, 2; I, 8), *il voulien* (I, 4; V, 7; VI, 6), *qui vinssient* (I, 5).

Cependant la graphie *ian* dans les mêmes formes est moins fréquente : *estiant* (II, 5), *y tirian* (I, 5), *attrapissiant* (I, 4[1]).

Dans les substantifs au contraire on trouve très souvent *ian* au lieu de *ien* : *bian* (IV, 4), *chian* (V, 5; IV, 4), *chretian* (I, 4; VI, 5; IV, 6), *comedian* (I, 5), *murissian* (I, 5; IV, 5), *nigroumancian* (I, 4), *parizian* (I, 4; III, 7), *rian* (I, 4; V, 5; I, 6).

Est-ce à dire que phonétiquement il y ait eu une différence entre ces deux sons *â*, l'un dans les verbes, l'autre dans les noms; c'est une question à poser, d'autant plus que *ian* se trouve souvent pour *ien* dans les verbes lorsqu'il ne s'agit pas de la première et de la troisième personne du pluriel à l'imparfait: *i viant* (VI, 7; V, 8; VI, 8), à côté de *i vien* (I, 8); *je vian* (VI, 8); *que nan te viane voir* (V, 3). *Tu vans* (réduction de *tu vians*, IV, 3); *y vien queuque clar bon compagnon qui vian bairé la boulangeze* (III, 7).

On pourrait expliquer cette différence de graphie pour un même son par ce fait que le premier *â* vient de *ô* (cf. : *quemon, queman*, III, 4; *que ne li ren nan*, I, 4; *proufessian*, VI, 3, etc.), tandis que le second vient de *ê*; il était plus nécessaire de transcrire *chretien* en *chretian* pour lui donner l'aspect patois que de changer *il venient* en *il veniant*, puisque déjà *il venient* était une forme étrange au lieu de *il venaient*.

D'ailleurs les lettres *en* avaient la valeur de *â* pour les lecteurs et pour l'auteur, à preuve les transcriptions : *fandre* (V, 6), *an*

[1] Cf. *i mangean* (III, 3); *i se defiant* (VI, 8); *i sian* (II, 7) qui, morphologiquement, sont dans le même cas; la troisième personne du pluriel est copiée sur la première et phonétiquement *ô* > *â* : *vous mangeons, ils mangeont, ils mangeant*.

A côté de *i vire* (V, 7), la forme *i brulirant* (VI, 7) est unique. Elle est analogique des autres troisièmes personnes du pluriel. Je ne crois pas que *ent* ait phonétiquement donné *â* (Th., II, 441).

(IV, 3), *consciance* (V, 7), *ensamble* (II, 6), *parleman* (I, 5), *craman* (II, 4), etc.

Mais *en* correspond aussi au son *è* :

Douren (VI, 6), *fen* (II, 5, 7), *gren* (II, 7), *men* (II, 6; VI, 5; VI, 8, 9), *vilen* (III, 6; IV, 4);

Bouden (IV, 8), *couren* (VI, 6), *fen* (VI, 7), *moulen* (II, 7), *muten* (VI, 3), *parfen* (V, 5), *prence* (III, 6; VI, 7; I, 6), *ven* (*vingt*, III, 4; II, 8, 7; V, 6; *vin*, VI, 7);

Poen (VI, 5; V, 3); *loen* (VI, 4; IV, 7), *pourpoen* (VI, 4), *neanmoens* (VI, 4[1]), etc.

Cette prononciation *è* est attestée par les graphies *vaen* (*vin*, V, 8), *vaen* (*vain*, V, 4), *couraen* (V, 6), *couren* (V, 7, corrigé en *courin*) et aussi par les graphies de mots qui sont dans la même situation phonétique : *i vin* (IV, 6[1]), *voirin* (V, 10), *pazin* (VI, 5, 6), etc.

Mais là encore on est pris de doute : ce son écrit *en* est-il bien sûrement *è* et n'est-ce pas précisément un phénomène patois que la transformation de *è* en *â*? Ce doute augmente encore quand on est en présence de mots singuliers qui ne font pas partie de catégories générales, où la difficulté ne peut pas être résolue par analogie. Comment prononcer *Saint Ouen*, *â* ou *è*? Tout choix est arbitraire car à côté de *Saint Ouen* (VI, 5; IV, 6) on trouve *Sain Ouan* (V, 7, 9, 9) et *Saint Ouin* ou *Saint Ouyn* (III, 2).

Sans doute tous les phénomènes de prononciation patoise ne sont pas aussi difficiles à retrouver avec certitude sous la graphie compliquée et vague des *Conférences;* mais il était nécessaire d'indiquer que cette graphie est parfois très incertaine et qu'il faut en critiquer le témoignage et l'employer avec prudence; les phénomènes les plus assurés ne sont pas notés uniformément et sans contradiction dans ces œuvres littéraires; les indications

[1] On trouve, VI, 4 : *a man* pour *a moen;* c'est un exemple unique de *wè* > *â*. Je le considère comme négligeable, soit que ce soit une faute d'impression pour *à main*, soit que ce soit une invention de l'auteur; *i vent*, *je vens* sont des réductions de *i viant*, *je vians* (VI, 4); *yâ* est devenu *â;* *en* écrit ici le son *â*.

de ces textes ont besoin du concours d'autres témoignages pour être précis et authentiques.

Il n'y a malheureusement aucune règle générale qui soit valable à priori pour déterminer la conduite du philologue à l'égard de ces transcriptions littéraires du patois; c'est dans chaque cas affaire de prudence et de vérification; il suffit que ces difficultés ne soient pas ignorées et qu'en chaque cas particulier on puisse les résoudre ou indiquer qu'elles paraissent insolubles. On verra en étudiant chaque fait de phonétique la discussion et la solution des faits litigieux.

Après avoir restitué prudemment la prononciation qui se cache sous les graphies, une deuxième question est de savoir quelle est la valeur de ces documents phonétiques. Une réponse à priori est presque impossible, aussi longtemps que nous ignorerons qui est le véritable auteur, comment et où il a observé ses paysans. Mais nous sommes sûrs que cette prononciation n'est ni picarde ni orléanaise, car il y a des Mazarinades en picard et en guèpein et elles se distinguent très nettement de nos conférences. Le *Mascurat* témoigne que celles-ci sont fort naïves en leur patois, mais il ne dit point quel patois. L'indication d'origine des paysans déclare qu'ils sont de la banlieue parisienne. C'est du contrôle des faits notés dans les *Conférences* avec les traits de prononciation attribués au peuple de Paris par les grammairiens que l'on pourra se faire une opinion nette sur la fidélité de ces conférences au langage parisien populaire. Il faut faire cette démonstration son à son.

DEUXIÈME PARTIE

Les Voyelles

CHAPITRE I

O et OU

Les *Conférences* présentent la confusion de *o* et *ou* à chaque ligne, presque ; ce n'est point pour étonner puisque, durant tout le XVIe siècle, la France grammatisante avait été partagée entre *ouïstes* et *non-ouïstes*. Au témoignage de Vaugelas, il n'y avait pas dix ans que les gens qui parlaient bien s'étaient débarrassés des *ou* malencontreux[1] (Th., I, 246) ; les gens qui parlaient mal en étaient encore infestés, sans doute, et parmi eux, les paysans plus que personne.

Il faut observer toutefois que jamais *ou* ne remplace *o* lorsque

[1] Sorel avait reproché à Ronsard de rimer *espouse* avec *disponse*, *trope* et *crope* avec *Calliope* (*Berg. extrav.*, *Rem.*, III, 464). Mais Balzac disait encore que *Rome*, *lionne* se prononcent *Roume* et *liounc* « par toute la France ». (*Lettres à Chapel.*, 20 janv. 1640 ; édition 1659, p. 221.) Les courtisans « disent à tous propos *chouse*, *soulcil*, mâchent fort bien l'anix, rongent le curedent (*Courtisan à la mode*, 1625 ; *Variétés historiques et littéraires*, IX, 352). « Au pis aller, mon cher cousin, dites si vous voulez que je m'appellois *Coustar* quand on disait *chouse* et qu'on m'a appelé *Costar* quand *chose* est revenu à la mode. » (Costar, *Lettres*, 1659, II, 62). Les textes littéraires du premier quart du XVIIe siècle sont encore farcis de ces *ou* ou *o* intervertis. J'aurais pu en citer beaucoup, mais ces témoignages, pour avoir leur vraie signification, devraient être accompagnés d'une statistique faite par atelier d'imprimerie qui serait un autre sujet de thèse.

ce son, écrit *eau* ou *iau*, provient de *el* : *la fille à Garian* (I, 3); *chapeau* (II, 4); *biau* (III, 5), etc...; il en est de même sans doute en syllabe atone; il n'y en a pas d'exemple dans les *Conférences*, mais *biauté* se trouve dans Cyrano (*Pédant*, II, 2, p. 295[1]). Ce cas mis à part, tout autre *o* se rencontre avec la graphie *ou*. C'est un trait caractéristique de la phonétique du patois des *Conférences*.

Il est d'autant plus étonnant que l'on rencontre dans les *Conférences* quelques mots qui, ayant régulièrement en français moderne le son *ou*, sont cependant écrits avec *o*[2] : *cos* pour *coups* (IV, 8); *co* pour *cou* (II, 8); *coppé* (I, 7; II, 7); *mozi* pour *mourir* (II, 7); *norri* (II, 7); *norice* (III, 8); *solane* (II, 6); *tos* (IV, 5). Ce sont, sauf erreur, les seuls mots qui présentent cette graphie inattendue. Ils demandent une explication[3].

Il est impossible de dire simplement que c'est une graphie du son écrit d'habitude *ou*. Le petit nombre de ces mots montre précisément que *o* n'a pas ordinairement cette signification phonétique; sans quoi, l'auteur aurait écrit avec *o* beaucoup de mots prononcés *u*, ne fût-ce que pour dérouter l'œil et donner au lecteur l'impression visuelle d'un langage insolite.

Le témoignage des grammairiens peut seul nous expliquer cette orthographe.

[1] Il n'y a pas non plus d'exemple de *el* > *au* > *o* > *ou* dans les remarques des grammairiens; *vautrer* s'est bien prononcé *voutrer*, de Rob. Estienne jusqu'à Oudin (Th., I, 440), mais l'origine de *au* est incertaine, *vel* ou *val*; en tous cas, il semble qae *vautrer* n'ait rien de commun avec *veautre* < *veltre* < *vertragum*.

[2] Les mots qu'on rencontre écrits tantôt avec *ou*, tantôt avec *o*, alors que la forme correcte est en *o*, attestent simplement l'incohérence inévitable d'un texte où les mots ont tantôt la forme correcte usuelle, tantôt la forme populaire : *abhorrir* (I, 4), *chopeine* (I, 8), *cloché* (I, 5), *corbeil* (I, 6), *dozmi* (II, 7), *exortizé* (I, 7), *goburger* (III, 7), *honneur* (II, 5), *Liopol* (I, 7), *mérancolique* (II, 5), *monopoliez* (I, 6), *un lomé* (I, 8), *on ojait* (I, 5), *roterie* (II, 5), *roleu* (I, 1), etc...; *coche* (I, 5), *clos* (II, 7), *cors* (I, 3, 8), *espagno* (I, 5), *home* (I, 6), *impos* (I, 5), *mo* (I, 6), *rore* (II, 4), *tanto* (V, 5), *badaus* (I, 6), *y fau* (I, 4, 6, 8), etc... Dans tous ces mots, les formes en *ou* sont seules significatives, parce que seules elles avaient l'intention de traduire du patois.

[3] Sans doute on rencontre ces mêmes mots écrits avec *ou* : *nourriçon* (III, 8), *cou* (II, 7; III, 5), *mouret* (III, 5), *coupeau* (IV, 1), *coup* (IV, 4), *tou* (IV, 5; V, 5), etc...; mais pour ces mots-là, la forme en *o* est seule intéressante.

Norrir était une prononciation affectée, chère surtout aux femmes (Th. Corneille). Ce fut aussi une prononciation populaire (Richelet). Dans les *Conférences*, on peut voir en *norrir* soit la graphie exacte d'une prononciation ordinaire à l'auteur et correcte à ses yeux, soit une prononciation ridicule et qu'il a attribuée aux paysans. Ces deux explications sont possibles; *nourrir* n'a été la forme exclusivement correcte qu'au XVIII[e] siècle (Th., I, 254). En tous cas *norrir* n'est pas une prononciation proprement populaire[1].

Coper pour *couper* est attesté dans le français des grammairiens du XVI[e] siècle : « *copper* a verbo graeco κόπτω », dit R. Estienne. Cette restitution graphique a-t-elle passé dans la prononciation? Il est vraisemblable que les hellénistes et, à leur suite, les partisans du français étymologique aient écrit *coper* sans que jamais la prononciation ait obéi à cette suggestion. Toutefois, comme la prononciation *copeau* à côté de *coupeau* existe en français depuis le XVI[e] siècle, *couper* qui est de la même famille a bien pu, sous une même influence, se prononcer *coper* dans la langue correcte : *coper* et *copeau* seraient des doublets de *couper* et *coupeau;* les hellénistes n'auraient fait que profiter de cette forme, *coper*, usuelle à côté de *couper*, pour imaginer une étymologie grecque de plus. Cette assimilation entre *coupeau* et *couper* n'est d'ailleurs pas irréprochable, car *coupeau* a une histoire phonétique plus compliquée que *couper*[2].

Bovelles, qui était Picard, donne la forme *coper* seule (Th., II, 259). Aussi est-il plus sûr de voir en *coper* simplement un pi-

[1] C'est un phénomène fréquent que la même prononciation soit d'abord élégante, puis affectée, puis populaire. Ce n'est pas que l'origine en soit douteuse, mais c'est un procédé commode pour les grammairiens; l'épithète « populaire » est la condamnation définitive et sans appel des mots qui ont cessé de plaire : quand une prononciation, mise à la mode par les élégants ou les précieuses, n'a pas réussi, on l'attribue aux « précieuses ridicules » et ensuite au peuple. Il est d'ailleurs possible, en certains cas, que le peuple, moins averti du dernier bel usage, ait encore employé certains « beaux » mots, alors que les « savants » les avaient rejetés depuis quelque temps.

[2] Au temps de Oudin, on prononçait *copeau*, *coupeau*, *coipeau*. Comparer *porreau*, *pourreau*, *poireau* (Th., I, 372).

cardisme, utilisé par les étymologistes et qui aurait pénétré dans la prononciation paysanne de la banlieue de Paris.

Soutane est un mot emprunté de l'italien au XVIe siècle et qui, jusqu'au XVIIe siècle, a hésité entre *o* et *ou*. Après Monet (1635), la forme unique est *soutane*. Cette forme *sotane* peut être une forme de l'auteur, inconsciemment archaïque, ou bien un archaïsme voulu, ridicule, et attribué, à tort ou à raison, aux paysans. Mais, comme *norrir* plus haut, cette forme n'est pas un trait de prononciation paysanne (Th., I, 264).

Morir n'est donné par aucun grammairien. Mais le rapprochement avec *mori* latin semble bien indiquer que *morir* est, comme *coper*, une graphie savante. Ce peut être aussi une faute d'impression. En tous cas, phonétiquement, *morir* pour *mourir* est inexplicable; le *r* qui suit *ou* est incapable de ramener *u* à *o*, par assimilation physiologique, quoique *r* soit dental au XVIe siècle. Il n'y a pas d'exemple d'une semblable action; si *porreau* et *bourrache* ont hésité entre *o* et *ou* (Th., I, 32, 372), ce n'est pas que *r* ait agi sur *ou*, c'est que *borrache* et *porreau* sont des formes savantes, conservées ou restituées par *borragò* et *porrellum*, dans le langage des savants, médecins, apothicaires ou botanistes. *Poireau* est la forme populaire depuis le XIIIe siècle.

Cos pour *coups* n'est pas une simple graphie. « *J'ai éru pus de cos que de morciaux* », dit Janin, et cette locution proverbiale est assonancée, comme il convient; le son *ó* de *cos* est assuré par le son *ó* de *morciau*, qui n'est jamais devenu *ou*. C'est une prononciation picarde, attestée en Picardie depuis le XVe siècle, et qui sans doute avait gagné, au XVIIe siècle[1], la banlieue parisienne, de la même façon que *coper*.

Co pour *cou* est sans doute dans le même cas; c'est une prononciation picarde. On pourrait être tenté de rapprocher cette forme des formes *espagno* pour *espagnol* (I, 5), *Liopo* pour *Léopol* (I, 7), dans lesquelles *l* final est devenu muet. Mais, au XVIIe siècle, *col* n'était qu'une graphie; on prononçait *cou*. Ce

[1] Voir Chatelain, *Recherches*, p. 20 : *crapaulx* rime avec *caulx*.

sont les grammairiens et les savants qui, depuis le XVIe siècle, ont protesté contre cette prononciation *cou* qu'ils trouvaient « abusive » (H. Estienne), en usage dans « le grossier populaire » (Maupas), et qui, au temps de Ménage, était encore la seule généralement usitée (Th., II, 185). Ce sont les gens « instruits » (Martin, 1632) qui ont prononcé *col* quand ils voyaient *l* imprimé, d'abord avec un *l* faiblement articulé (Cauchie), et dans quelques locutions savantes (*col de la vessie, de la matrice*, Ménage). Cette prononciation a été employée surtout en poésie, « pour éviter la rencontre des voyelles » et aussi pour éviter la répétition de la même syllabe : « *il a le col court* » (Acad., 1718[1]). C'est en 1762 seulement que *col* est admis avec le sens spécial de « cravate sans pendants ». Le peuple, en 1649, prononçait donc *cou* ou *co*, mais jamais *col*, et la forme *co*, n'étant pas due à l'amuïssement de *l* final, semble bien un picardisme à rapprocher de *co* pour *coup*[1].

Tos est une forme unique dans toutes les *Conférences* (IV, 5). Les exemples de *tout, toute, tou, tous, toutes* sont innombrables ; cette forme *tos* se trouve dans la même *Conférence* que *cos* pour *coups*. *Cos* est sûrement exact, mais *tos* est vraisemblablement une faute d'impression, car, dans la même *Conférence*, on rencontre 21 fois *tou*, et dans les autres toujours *tou*. Cet exemple unique d'une prononciation dont aucun grammairien ne parle, s'il n'est pas une faute d'impression, ne peut certainement pas être un témoignage valable d'une prononciation *o* pour *ou*.

En somme, *o* ne se rencontre authentiquement pour *ou* que

[1] *Licol, fol, mol* ont eu la même destinée. Au XVIe siècle, la forme en *ol* n'existe que dans le souvenir des grammairiens ; au XVIIe siècle, la prononciation *ol* est savante au début, poétique à la fin du siècle (*fol amour*, Richelet) ; au XVIIIe siècle s'établit la règle que *fol* et *mol* s'emploient devant un substantif commençant par une voyelle. *Vol* a conservé sa vieille prononciation *vou* jusqu'en plein XVIIIe siècle, en langage de fauconnerie ; ailleurs, on prononce *l* ; la restitution en est due à l'influence du verbe *voler* ; on verra plus loin que les substantifs verbaux sont naturellement portés à conserver intact le radical du verbe (troisième partie, consonnes finales) ; *sol* pour *sou* est une restitution romantique.

dans trois mots : *cos*, *co* et *coper* qui, à eux trois, témoignent simplement d'une légère influence picarde; le fait général, presque universel, c'est au contraire *ou* à la place de *o*; et c'est ce passage de *o* à *u* qu'il est intéressant d'expliquer[1].

Au XVIe siècle, même dans les œuvres littéraires, les sons *o* et *ou* se rencontrent côte à côte, dans la même page. On pourrait voir dans les *Conférences* la survivance ou la restitution, cinquante ans après, d'un état graphique ordinaire au XVIe siècle, où les écrivains et les grammairiens avaient sur le son du signe *o* des opinions diverses et souvent contradictoires, sans que les uns ni les autres eussent évidemment tort. Mais au XVIIe siècle, cette indécision a cessé. La distinction phonétique entre *o* et *ou* est faite. A partir de Duval (1604), les gens qui parlent correctement prononcent *o* et *ou* bien distincts; le son intermédiaire *ò* où chacun pouvait, suivant ses origines ou ses préférences, entendre également *o* ou *u*, a disparu. Il y a encore des gens qui disent *u* quand la règle est de dire *o*, ou inversement; mais ce sont des gens qui parlent mal et leur faute est, non pas de confondre en écoutant et en parlant *o* avec *u*, mais de les prononcer mal à propos, l'un pour l'autre.

La preuve en est, en dehors des témoignages très nets des grammairiens (Th., I, 243), dans ce fait qu'il n'y a plus d'*ouistes*; elle est aussi dans ce fait que la prononciation correcte par *o* et par *ou* des mots qui avaient hésité est, après Oudin, fixée. Il n'y a que 60 mots en tout sur quoi les grammairiens aient eu l'occasion d'émettre une règle, durant tout le XVIIe siècle, d'Oudin au Dictionnaire de l'Académie de 1718; et l'on verra plus loin que c'étaient, pour plus d'un tiers (22) des mots étrangers ou d'ori-

[1] Il paraît superflu de justifier longuement la double graphie des mêmes mots tantôt par *o*, tantôt par *ou*. C'est la preuve que l'auteur est un « écrivain » et que la langue des *Conférences* est un composé artificiel de deux langages; tantôt l'auteur écrit les mots à la façon ordinaire, tantôt il leur donne la forme populaire. Ses paysans sont des paysans de littérature. C'est d'ailleurs un trait qui ne manque pas de vérité : les paysans, entre eux, parlent patois; devant des citadins, ils entremêlent, suivant leur culture littéraire, plus ou moins le patois, langue maternelle, et le français, langue apprise.

gine inconnue. De 1718 à nos jours, il n'y a que 8 mots qui ont hésité entre *o* et *ou* (*nourrir*, après Restaut, 1730; *courlis*, onomatopée, Ac., 1762; *broussailles*, Ac., 1762; *encolure*, Trévoux, 1752; *gayarier*, Ac., 1762; *solandre*, Ac., 1762; *toron*, Ac., 1762; *loudier*, encore aujourd'hui hésitant). La distinction était donc bien à son point d'achèvement. Les gens instruits, au fait du bel usage, ne les confondaient plus. La prononciation *u* pour *o* était désormais le propre des illettrés, et dans les *Conférences* c'est un fait de phonétique populaire.

Ce trait prend toute sa valeur de caractéristique sociale, pour ainsi dire, quand on regarde comment se sont constituées, l'une au-dessus de l'autre, la prononciation correcte et la prononciation populaire.

Le français possédait, au début du XVIe siècle[1], des sons *u* qui avaient des origines diverses et qui étaient *u* depuis des époques différentes. Depuis le XIIIe siècle, il existait, en syllabe atone, un son *u* provenant de *ó* latin, libre ou entravé (*nodare* > *nouer*, *dubitare* > *douter*), et de *ò* latin libre (*colorem* > *couleur*); en syllabe atone et en syllabe tonique, *ol* était devenu *u* quand il était suivi d'une consonne; tous avaient ainsi, dans les mots populaires, trois siècles d'existence.

A côté de ces *u* apparaissent, du XIIIe au XVIe siècle, de nouveaux *u*: un mouvement physiologique de régression dans l'articulation linguo-palatale de *o* eut pour résultat de fermer de plus en plus l'articulation et de la rapprocher du lieu d'articulation de *u*. A la fin du XVe siècle, le son *u* avait remplacé *o* en beaucoup de mots; quelquefois la graphie s'était conformée à la prononciation; en d'autres cas, au moins aussi nombreux, on avait conservé la graphie traditionnelle *o* et l'on prononçait *u*. Les rimes heureusement nous permettent de voir bien nettement ce désaccord entre la prononciation et la graphie[2].

[1] Voir Brunot, *Histoire*, II, 251.

[2] Voir Langlois, *Arts de seconde rhétorique*, p. 398 et *passim*., et Chatelain, *Recherches*, p. 19-20 et 229.

Villon fait rimer *cul d'oe* avec *prins d'ou* (*G. Test.*, 1338). Les *Arts de se-*

Ce désaccord est le fait important dans l'histoire de *u*; il va produire, à la longue, deux prononciations des mêmes mots dans la même langue, l'une littéraire et correcte, l'autre naturelle et incorrecte.

Depuis la fin du XIIIe siècle, le français commence d'exister comme langue littéraire, à part de la langue parlée; il se constitue désormais peu à peu, avec la littérature savante et courtoise, une tradition écrite; des hommes qui font métier d'écrivains la reçoivent et la transmettent, d'autant plus forte que le nombre des écrits et des lecteurs augmente sans cesse, soutenue aussi par la puissance grandissante de la royauté capétienne, et par le prestige de la vie élégante et raffinée qui commence à se développer autour du roi. Du jour où la régente Alix de Champagne railla Quesnes de Béthune de son accent picard (1180), ceux qui n'avaient point été « nourris à Pontoise » et n'en voulaient pas encourir le reproche se mirent à écrire en français, quel que fût leur pays; ils étudièrent dans les textes pour employer les mots, les formes et les tournures du français. La langue écrite commença d'exister par elle-même et se mit à exercer, progressivement et à l'insu de tous, une influence de plus en plus grande sur ceux qui écrivaient et lisaient. De plus, à la même époque, et surtout ensuite au XIVe et au XVe siècles, se développe l'œuvre des traducteurs qui font peu à peu de la langue écrite une langue savante; ils empruntent des mots, avec leur forme latine, et ils introduisent ainsi des mots dont la prononciation s'apprend par les yeux. Même quand ils emploient les mots usuels, la tentation est forte de leur rendre la forme écrite qu'ils avaient en latin, la langue noble. Cette langue, qu'ils élaboraient peu à peu, pour eux seuls, dans leurs librairies ou dans leurs études, loin de la vie réelle, était ainsi, par la force des choses, soustraite aux transformations de la langue vivante; elle était toute imprégnée de latinisme dans sa graphie comme

conde rhétorique donnent *escroc* dans une liste de rimes en *oc* (VII, 398); *honorable* et *favourable* sont des rimes léonines (*Arts de seconde rhétorique*, II, 16).

dans son vocabulaire; elle se communiquait et se transmettait par les textes écrits; elle conservait aux mots une forme immuable d'où la langue parlée s'éloignait de plus en plus. Tandis que les gens du peuple disaient *coulourer* ou *couleurer*, les savants écrivaient *colorer*, et peu à peu étaient amenés à prononcer *colorer*.

Il y avait ainsi deux prononciations : celle des ignorants et celle des savants; les illettrés avaient pour eux le nombre et la nature; mais un fait inattendu vint brusquement opposer les deux systèmes, les mettre en lutte et établir finalement un compromis entre l'un et l'autre. Au XVI[e] siècle, lorsqu'on voulut « défendre et illustrer la langue française » et faire de cette « vulgaire » une langue noble, capable de rivaliser avec le grec et surtout avec le latin, on s'efforça de donner à la langue des règles méthodiques de grammaire, de vocabulaire et aussi de prononciation. Savants eux-mêmes, latinistes, les grammairiens et les écrivains avaient tous une préférence, avouée ou secrète, pour la tradition littéraire et savante; désireux de formuler des règles, ils étaient sensibles à la régularité et à l'invariabilité de la graphie savante, d'autant plus que la prononciation réelle s'offrait à leurs oreilles avec la multiple complexité des dialectes [1], dont ils ne pouvaient apercevoir que la confusion et les contradictions.

Venus des diverses provinces de la France, ils ne parlaient pas la même langue; sans s'en rendre compte, ils apportaient dans la prononciation du français littéraire leurs habitudes dialectales. Les poètes contribuaient encore à compliquer ce chaos phonétique, lorsqu'ils enrichissaient leurs dictionnaires de rimes des prononciations provinciales ou des restitutions étymologiques. Ronsard faisait rimer *jalouse* et *repose* (Th., I, 247), peut-être parce qu'il prononçait *repouse*, peut-être parce qu'il

[1] Voir la querelle entre Meigret, lyonnais, et Peletier, manceau et parisien (Th., I, 240), comme exemple suggestif d'hommes pour qui les mêmes lettres représentent des sons différents et qui ne se rendent pas compte que leurs divergences phonétiques sont irréductibles.

prononçait étymologiquement *jalose*, et son exemple autorisait toutes les hardiesses.

Pour décider entre les dialectes lequel servirait de critérium phonétique, les théoriciens ne pouvaient pas, comme nous, en appeler à l'histoire de la langue; la meilleure prononciation leur paraissait devoir être celle qui était le plus près de la langue modèle, le latin, et les mots savants étaient sûrement les plus beaux à leurs yeux.

Aussi dès ce moment la forme écrite du mot fut-elle la règle de prononciation, plus ou moins docilement respectée. En certains cas, les *u* nés de *o* depuis le XIIIe siècle étaient si universellement prononcés *u* que la graphie avait dû suivre la prononciation, surtout dans les mots populaires[1]; en d'autres cas, le *u* n'était pas absolument distinct et séparé de *o*, et la lettre *o* était encore conservée dans beaucoup de mots. Le mouvement de transformation commençait; les grammairiens l'ont arrêté : *o* n'a pas été écrit *ou* et n'a pas été prononcé *u*, même dans les mots populaires. Dans les mots savants ou étrangers qui, nouveaux venus, n'avaient pas encore de tradition phonétique, mais au contraire une orthographe bien déterminée, ils ont pu décider presque arbitrairement. Et du concours de ces deux forces, l'une, naturelle, transformant *o* en *u*, l'autre, savante, retenant ou restituant *o*, est née la prononciation moderne qui, élaborée durant le XVIe siècle, était fixée, au début du XVIIe siècle, en un certain nombre de règles, nécessairement accompagnées d'exceptions.

[1] Parfois même quand on acceptait *ou* pour la prononciation, parce que en certains cas il était bien net et indéniable, dans l'écriture on conservait la vieille graphie, ou même on restituait une graphie savante. Patru prononce *Du Moulins* et écrit *Du Molins* (Th., I, 257). *Noé* se prononçait *Noué* (I, 545). *proue* s'écrivait *proe* (I, 245) pour rester plus près de la forme italienne. Et dans ces cas-là, la graphie tantôt a reformé la prononciation (*Noé*), tantôt s'est rangé à la prononciation lorsqu'elle était trop solidement établie (*proue*) ; mais de toutes façons, elle a eu ainsi une action considérable.

A. — Les sons *u* qui existaient depuis le XIIIe siècle sont restés intacts :

I. En syllabe atone, *ou* provenant de *o* long, ou de *o* bref entravé, est resté *ou;* mais à côté des mots populaires, réguliers, certains mots savants conservent le *o* latin (*ortie*, *fromage*, *moment*, *oraison*, *soleil*, etc...). Au XVIIe siècle, 19 mots hésitaient encore; de Oudin à Richelet, la forme régulière triomphe dans *aujourd'hui*, *fournaise*, *fourniture*, *goulet*, *pastoureau*, *poulie*, *pouliot*, *souris;* la graphie et la prononciation *o* triomphent dans *arroser*, *bertauder*, *colorer* et le suffixe verbal *-orer*, *fromage*, *froment*, *portraire*, *profil*, *profit*, *promener*, *ormeau*, *rossignol*.

II. Le son *u*, issu de *o* bref latin, atone libre, est devenu *ou;* quelques mots savants ont conservé *o* (*domaine*, *doléance*, *novembre*, *opinion*, *soleil*, *volonté*, *volume*, *vorace*, etc.). Au XVIIe siècle, 8 mots seulement hésitaient : *couleuvre*, *moulin*, *couronne* ont été régulièrement fixés, de Oudin à Richelet; *o* a triomphé au contraire dans : *colombe*, *colombier*, *colonne*, *colorer*, *provende*.

III. Le son *u*, résultat de *ol* après la vocalisation de *l*, est resté intact; on a vu plus haut que la prononciation *u* était générale au XVIIe siècle[1]. Il y avait quelques mots où l'on prononçait *ol*, mais c'étaient des mots savants plus ou moins récents et qui n'avaient jamais eu la forme *ou*, étant entrés dans l'usage après que la vocalisation de *l* en *u* avait été achevée : *Alcool* (XVIe s., terme de médecine), *bol* (XIVe s., terme de médecine), *dol* (terme de jurisprudence, XVe siècle), *parasol* (italien parasole, XVIe s.), *sol* (mot latin, XVe s.), *vitriol* (terme d'alchimie, XIIIe s.[2]).

Vol et *viol* sont tous deux des substantifs verbaux, tirés, le premier au XVe siècle, le second au XVIIe, des verbes *voler* et *violer;* ces mots conservent toujours, dans la langue populaire, le

[1] *Voutour* (< vulturius) est devenu *vautour* par influence d'*autour* (< austurium).

[2] *Campagnol* est du XVIIIe siècle; *apiol*, *formol*, *menthol*, etc., sont du XIXe siècle.

radical du verbe intact, aussi longtemps qu'on a conscience de leur origine.

Rossignol est un mot populaire du XIIe siècle; mais il a été refait sur des analogies inconnues, car il devrait avoir la désinence *eul* et la forme *rou* au lieu de *ro*[1].

B. — Pour les *u* qui se sont développés du XIIIe au XVIe siècle, l'action de la graphie et des restitutions étymologiques s'exerçait sur une matière plus plastique.

I. Le son *ò* < *au* latin, était *ó* au XIIIe siècle; il dut passer très tôt à *u* quand il était final ou suivi de voyelle, car *u* était écrit *ou* au XVe siècle[2]; *o* n'était plus qu'une graphie archaïque et rare Ce son *u* est resté intact : *il loue* (*loe* < *laudat*).

II. *O* long entravé était, en syllabe tonique, prononcé *ó* au XIIIe siècle; dès la fin du XIIIe s., peut-être, il commence à devenir *u*. Au XVIe siècle, on prononce généralement *u;* la graphie est régulièrement *ou;* les grammairiens pourront discuter entre eux; seuls des mots savants[3] comme *forme* (du XIIe siècle, mais sans cesse conservé par *forma*), *orme* (le mot populaire est *oulme, ourme*), *orne* (reformé par *orner* < *ornare*), *morne* (dérivé de *morner,* terme technique) ont pu prendre une prononciation conforme à la graphie savante.

En tous cas, au XVIIe siècle, la graphie et la prononciation, règle et exceptions, étaient fixées : aucun mot ne fait question[4].

C. — Ces sons *u* seuls triomphèrent[5]. Les autres, qui appa-

[1] *Roussigneul* (*Chans. du XVe siècle*, LXX, 19) : *roussignol* (*ib.*, XXVII, 10 ; LXVII, 5 ; LXXII, 19 ; LXXIII, 23 ; XCIX, 10 ; CVI, 13 ; CIX, 9, 13 ; CXX, 41 ; CXXI, 17 ; CXXVI, 37 ; CXXXII, 41 ; CXXXIX, 37).

[2] Villon, *Gd Testament : chou* (700), *loue* (1004), *houe* (999), *alouc* (1001), *clouc* (1002). *Ouser* (*Chansons du XVe siècle*, IV, 2 ; LXII, 4 ; LXXXV, 14 ; XCVIII, 38 ; CXXXII, 8). Voir Chatelain, *Recherches*, p. 16, 19-20, 229.

[3] La confusion des suffixes *out* et *ot* (*sanglout, sanglot*) n'est pas un fait de phonétique, pas plus que la confusion des suffixes *et* et *ot*.

[4] *Orle* que donne le *Dictionnaire général* est dû à l'influence de l'italien *orlo* et a remplacé le français *ourle;* au XVIIe siècle, les lexicographes le considèrent comme inusité et renvoient au mot *ourlet* (Th., I, 149, 218).

[5] Naturellement il y a d'autres sons *ou* (*je trouve*, *amour*, *soupe*, etc...), mais

raissent çà et là accidentellement dans les textes au XV[e] et au XVI[e] siècle, n'étaient pas ni assez anciennement prononcés *u*, ni assez généralement écrits *ou*; *o*, restitué ou maintenu dans l'écriture, a conservé le son *o* dans tous les autres cas :

I. En syllabe tonique, *o* provenant de *au* latin non final est resté *o*, sans exception. Depuis Maupas, *chouse* était une « niaise et vicieuse prononciation » (Th., I, 247) et l'on n'en parlait plus que pour s'en moquer. Au XVII[e] siècle, il n'y a aucune hésitation chez aucun grammairien; tous sont pour *o*.

II. En syllabe tonique, *o* provenant de *o* bref entravé est resté *o*. Au XVII[e] siècle, il n'y a plus qu'un mot où l'on entende le son *u*. Patru prononçait *Pentecoute;* mais un simple maître d'école comme Irson enseignait, aux environs de 1662, qu'il fallait lire *Penthecôte*, et bientôt Ménage, puis Richelet expulsaient ce dernier vestige des *u* du moyen français (Th., I, 247).

III. En syllabe atone, *o* provenant de *au* est resté *o;* mais d'Oudin à Richelet, *ou* a triomphé des résistances grammaticales dans *outarde, fouteau*. Ce sont deux mots populaires par leur forme et par leurs emplois (Th., I, 252 et 264).

IV. En syllabe atone, *o* provenant de *o* bref entravé est resté *o*. Quelques mots populaires ont conservé *ou*. Au XVII[e] siècle, 8 mots hésitaient encore : *bourrache, coussin, fourbu, fourmi,* d'une part, *côté, porreau, poteau,* d'autre part, sont fixés avant le Dictionnaire de l'Académie de 1694, *corvée,* en 1718 (Th., I, 252 et suiv., et 372).

V. Les mots qui fournissent le plus fort contingent aux remarques des grammairiens du XVII[e] siècle sont des mots étrangers ou d'origine inconnue, pour lesquels les oreilles françaises sont indifférentes et où l'on décide entre *o* et *u* pour des raisons un peu obscures et parfois capricieuses.

ce sont des faits d'analogie; ils échappent à l'explication phonétique et ne sont pas à considérer pour déterminer les lois historiques des transformations phonétiques.

O a été conservé dans les mots italiens où l'écriture a réglé la prononciation : *corridor* (XVIe), *escarpolette* (XVIIe), *golfe* (XVe), *porcelaine* (XIVe), *porphyre* (XIVe). Dans *moraille* (XVIIe) on a probablement conservé le radical du provençal *mor;* dans *cocon* (XVIe), emprunté au provençal (*coucoun*), et dans *hobereau*, terme de fauconnerie, d'origine douteuse, *o* a triomphé, pour des raisons inconnues.

Ou a été conservé dans les mots espagnols *bandoulière* (XVIe), *roupille* (XVIe), dans les mots italiens *boucon* (XVe), *ritournelle* (XVIIe), dans *bouline* (angl. XIIIe), *houblon* (neerl. XVe), *goudron* (arab. XIVe) et dans les mots d'origine inconnue : *bistouri* (XVe), *hourvari* (XVIe), *mouron* (XIVe), *poupelin, sournois* (XVIIe), *touret* (XIIIe), *tourillon* (XIIe). La prononciation de ces 22 mots, hésitant encore au XVIIe siècle, a été fixée par le Dictionnaire de l'Académie en 1694 au plus tard.

Mis à part ces 60 mots, sur lesquels on pouvait encore hésiter en 1650, et les 8 mots (sur lesquels 6 étaient bien peu employés dans la vie quotidienne) qui se sont fixés après le XVIIe siècle, il n'y avait plus de confusion entre *o* et *ou*. La tradition littéraire et graphique, soutenue, précisée et réglée par l'action des grammairiens pendant cent cinquante ans, avait ainsi nettement déterminé sur ce point la prononciation des « honnêtes gens ».

Cette action s'était exercée au XVIe siècle presque uniquement dans le monde des écrivains et des lettrés; encore beaucoup d'écrivains devaient-ils laisser aux imprimeurs le soin d'orthographier leurs écrits, et ce serait une histoire bien curieuse, si on pouvait la faire, que l'histoire des querelles orthographiques dans les ateliers d'imprimerie. Le public, en tous cas, « la cour et la ville », ne se souciait guère de « bel usage ». Au XVIIe siècle, Malherbe et ses élèves, Mme de Rambouillet et ses admirateurs, les Précieuses, les réunions d'écrivains persuadèrent peu à peu les gens bien nés que bien parler était leur privilège et leur devoir[1]. La cour devint ainsi l'arbitre du beau langage, qu'elle

[1] Voir Brunot, *Histoire*, III, 1re partie, p. 19 et suiv.

apprenait dans les livres imprimés et surtout à l'école des grammairiens et des « maîtres écrivains », chargés d'enseigner la calligraphie et l'orthographe.

Les paysans, les gens du peuple, illettrés, chargés de travailler et d' « épargner aux autres hommes la peine de semer, de labourer et de recueillir pour vivre », échappaient naturellement à l'influence des livres et des grammairiens.

Ils n'avaient ni le temps ni le dessein de s'étudier à « parler Vaugelas » et, dans leur bouche, le mouvement physiologique qui, depuis le XIIIe siècle, tendait à transformer *o* en *u*, ne fut retenu par aucune intervention ni littéraire, ni grammaticale, ni mondaine, ni scolaire. En 1672, au temps du P. Bouhours, Martine, qui n'est plus dans son village, qui est à bonne école dans la maison des *Femmes savantes*, n'en parle pas moins « tout droit comme on parle cheu nous », et quand on lui reproche ses barbarismes, elle sait bien se justifier : « Mon Dieu, je n'avons pas étugué comme vous! »

Aussi dans le langage populaire *o* était-il devenu *u*. Seul le son *iau* était resté *o*[1].

En syllabe tonique, *ou* remplace

o < *au* : *roube* (VI, 6) ; *ventre d'our* (VI, 3) ; *trésour* (III, 6).

o < *al* : *hou* (*haut*, II, 4), *houte* (I, 5) ; *fou* (II, 4 ; 6, *faut*) ; *chousses* (III, 2 ; VI, 7) ; *sousse* (*sauce*, V, 8) ; *outre* (III, 2 ; II, 6 ; III, 5) ; *chou* (*chaud*, II, 4) ; *ou*[2] (*à le*, V, 9 ; III, 4 ; *Janot Doucet*, 9, 13).

[1] Ce fait peut s'expliquer physiologiquement, parce que le son *eau* < *el*, prononcé *yo*, est demeuré *o* sous l'influence de l'articulation *y* qui, antérieure, a maintenu l'articulation *o* en opposant son action assimilatrice à la tendance analogique qui faisait reculer l'articulation *o* vers la partie postérieure du palais, où elle se confondait avec l'articulation de *u* ouvert. Historiquement, on peut dire aussi que *au*, venant de *el*, est arrivé le dernier au son *ó*, parce que, parti de *e*, il avait plus de transformations à subir successivement pour changer son articulation de *é* à *ó* en passant par *à*, *a*, *á*, *ò*, *o*. Ces transformations insensibles ont exigé plus de temps, puisqu'elles réunissent deux timbres plus éloignés. *Au* et *o* bref entravé ont mis de même plus longtemps à devenir *ó*.

[2] Cette prononciation a dû exister en français littéraire : elle explique que *ou* (< *en le*) ait été remplacé par *au* (< *a le*), ce qui a par la suite déterminé la disparition par analogie de *ès* au profit de *aux*.

o < *o* bref : *pourte* (I, 8; II, 6); *bource* (V, 8); *courne* (V, 10); *gourge* (VI, 4); *mourdre* (VI, 6); *cour* (V, 8; II, 4; VI, 4); *dehour* (I, 8; V, 9); *nouce* (IV, 4; V, 9); *brouche* (VI, 7); *dou* (II, 7; VI, 5; VI, 7); *grous* (V, 7).

o d'origine inconnue : *houtte* (*hotte*, VI, 7); *pouche* (IV, 7); *drougue* (VI, 5); *cabouche* (VI, 4); *gouche* (V, 6).

o dans les mots étrangers : *milour* (I, 7).

o dans les mots savants : *propou* (IV, 3; V, 11); *troune* (I, 7); *repous* (I, 8); *patinoutre* (I, 3).

En syllabe atone, *ou* remplace

o < *au* [1] : *dourée* (III, 6); *Ourlians* (III, 4).

o < *al* : *deschoussé* (II, 7).

o < *o* bref : *couté* (III, 2; I, 5); *hourmis* (III, 4); *foussé* (II, 7); *outer* (IV, 4), etc.; *mourgoy* (Cyrano, *Péd.*, II, 2, p. 293).

o d'origine inconnue : *crouté* (III, 4); *couchon* (I, 3); *gouberger* (II, 4).

Cette transformation se produit même dans des mots récents comme *sansounet* (dérivé de *Samson* : le premier exemple en est dans Marot, 1539, H. D. T.); *savouner* (dérivé de *savon* : le premier exemple en est dans Marg. de Valois, H. D. T.); dans les mots d'origine étrangère : *toucsin* (provençal. *toca senh*. XVII[e] s.; IV, 3); *soudart* (III, 2); *courounay* (I, 5).

Dans les noms propres : *Pourouais* (IV, 2); *Gounesse* (I, 6).

Dans les mots savants : *cerimounize* (VI, 4); *estoumaque* (Molière, *D. Juan*, II, I, p. 108); *generalougie* (III, 6); *negroumancian* (I, 4).

Dans les mots proclitiques : *noute vilage* (I, 3); *nout petit Rouay* (I, 4); *en rou quarquié* (I, 3); *hour la garde* (I, 5).

Ainsi dans la langue populaire l'évolution de *o* était presque achevée et, en son état dernier, tel qu'on peut l'imaginer à travers le patois littéraire des *Conférences*, la prononciation popu-

[1] Notons la forme *il scaoura* (VIII, 3), qui fait songer à *je saorcy*, forme donnée au XVI[e] siècle par Meigret (Th., I, 433).

laire des *o* antérieurs était fixée à *u*. Les deux langues, littéraire et populaire, s'étaient développées depuis un siècle dans des conditions diverses. Au XVIIe siècle, elles étaient sur ce point particulier nettement distinctes et opposées.

C'était un des traits populaires les plus visibles aux yeux de tous, que de prononcer *u* au lieu de *o*; c'était pour les gens au fait du bel usage un trait de langage vulgaire et grossier, dont la langue française élégante achevait seulement de se débarrasser. La vue de ces récits patois, tout émaillés de barbarismes, leur donnait le plaisir et la conscience de parler une langue différente, polie et courtoise.

CHAPITRE II

A et E

Un second fait de prononciation[1] est très apparent à première lecture : dans un grand nombre de mots, *e* remplace *a*, et inver-

[1] On trouve dans les *Conférences : occidans* (V, 5) et dans Cyrano : *trogédie* (*Pédant*, II, 1, p. 294). Ce sont les seuls mots où *a* ait passé à *o*. Thurot (I, 32-36, et I, 432) a rassemblé quelques mots où la prononciation a hésité entre *a* et *o*. Mais, à les regarder de près, ce ne sont pas des faits de phonétique.

Taxer est une reformation savante de l'ancien français *tauxer* sur le latin *taxare*. *Armoire* a de même remplacé *aumoire*, *omoire*, formes régulières de *almatorium* sous l'influence de la forme classique *armatorium*. *Colophone* est une graphie imitée du grec χολοφωνίη ; la prononciation était *colophane*, très régulièrement ; χολοφωνίη avait été transcrit, au XV[e] siècle, *colofoine* ; mais, en lisant, on donna au groupe *oi* sa valeur ordinaire *wa* (moi) ; et le groupe *wa* se réduisit à *a* ; c'est un fait qui sera étudié plus loin et qui fut très général à Paris : *bourgeas* au lieu de *bourgeois*. *Arteil*, *basme*, *corporal*, *fantasme*, *myrobalan* sont de même des restitutions savantes, sur le latin ou le grec, mais elles n'ont pas réussi.

Un certain nombre de mots ont été transformés par étymologie populaire : *craquignole*, *bouracan*, *court-pendu*.

D'autres sont des mots étrangers, plus ou moins récemment introduits, et pour la prononciation desquels les hésitations sont d'autant plus naturelles que ce furent des mots peu employés et peu entendus : *aumusse* (allem., XIII[e] s.), *camomille* (grec, XIV[e]), *jasmin* (persan, XVI[e]), *matassin* (espagn., XVI[e]), *tabac* (espagn., XVII[e]).

Quelquefois les grammairiens ont confondu deux mots : *piauler* (onomatopée) et *piailler* (dérivé de *pie*), *gaspiller* (de *gaspail*, criblure de blé) et *gouspiller* (forme de *housse pigner*). *Omelette* et *amelette* sont aussi deux formes différentes du même mot, à ce que je crois. *Alumelle* aurait donné *alumelle*, *alemelle*, puis *almelle* et *aumelle*. *Alemelle*, d'autre part, serait devenu *amelette* par métathèse de *m* et de *l* et par changement de suffixe (amené par dissimulation de *l* dans *amelelle*). A l'imitation de *amelette*, on aurait créé la forme *aumelette*, d'autant plus facilement qu'elle a l'apparence d'un diminutif de *aumelle*.

Girofle au lieu de *girafe* n'est donné que par un grammairien du XVIII[e] siècle, et c'est peut-être une confusion de deux mots différents.

Bufrer, *organeau*, *fil d'archal* ont eu les formes *bauffrer*, *arganeau*, *fil d'orchal* ; elles sont inexpliquées et en tous cas ce sont des mots techniques ou populaires ; ils ont souvent une phonétique un peu spéciale.

Damage est une forme picarde à côté du français *dommage* ; *dommage*, du

sement dans quelques-uns *a* remplace *e*. Ce n'est point une confusion nouvelle[1]. Ronsard déclarait, au XVIe siècle, que « *E* est fort voisine de la lettre *A*, voire tel que souvent sans i penser nous les confondons naturellement ». Les exemples de cette confusion sont nombreux au XVIe siècle, à la rime chez les poètes, à l'intérieur des mots dans les calembours. Au XVIIe siècle, à la cour du roi Louis XIII, le maréchal de la Force disait toujours : *ils allarent* (Tallemant, *Historiettes*, I, 227). Dans le courant du XVIIe siècle cette confusion disparut; et, sauf six mots qui se sont fixés après 1718, la prononciation moderne distingue nettement *e* de *a*. Il est intéressant de préciser dans quelles conditions s'est établie cette prononciation, et en particulier s'il y eut confusion de *è* et de *à*, à l'oreille et dans l'articulation, ou si, au contraire, il n'y eut pas une tendance à transformer *è* en *à*, et quel fut dans cette évolution le rôle et l'influence des grammairiens. C'est à quoi l'étude des *Conférences* peut apporter quelque secours[2].

Les textes littéraires et les remarques des grammairiens dénoncent l'indécision entre *e* et *a*, en syllabe tonique et atone, surtout devant la consonne *r*, simple ou double, seule ou suivie

vieux français *damage*, présente en syllabe atone la transformation de *â* en *ô* dont le patois parisien offrira encore quelques exemples. Voir plus bas les voyelles nasales.

On trouve dans les *Conférences : ara* pour *aura* (IV, 6 et souvent; cf. *oret*, V, 6 et souvent). Thurot (I, 432) donne de nombreux témoignages sur la triple prononciation *arrai*, *arai*, *aurai*. *Auray* est la forme française; *arai* et *array* sont des formes dialectales que les grammairiens ont accueillies avec faveur, parce qu'elles étaient plus étymologiques; Bèze pensait que *aurai* avait été « introduit par une ignorance manifeste ».

Sarai et *saurai* peuvent s'expliquer de la même façon.

Sa vostre grace et *sauve votre grace* sont deux phrases différentes : *c'est votre grâce* et *sauf votre grâce*. *Sa* pour *sè* est un fait fréquent : *ça mon* est pour *c'est mon*, *c'est mout*, au sens de *c'est tout à fait cela* (V, 3).

Les deux mots *occidans* et *trogedies* sont donc des déformations populaires plaisantes, mais sans aucune valeur phonétique.

[1] Voir, au XVe siècle, Chatelain, *Recherches*, 6, 21, 24, 28, 33; au XVIe, Brunot, *Histoire*, II, 249.

[2] Il faut bien remarquer que souvent l'écriture ne prouve rien; de la rime *tertre* = *montmartre*, on ne saurait conclure si *a* est prononcé *e* ou si *e* se prononce *a*.

d'une autre consonne. Les textes patois offrent des exemples plus divers.

Sans doute c'est en ce cas-là que dans les *Conférences* les mots sont les plus nombreux.

En syllabe tonique :

I. *Ouvart* (ouvert, IV, 4); *nout clar* (clerc, II, 5, 6; V, 11; III, 4, 7); *offar* (offert, I, 7); *tu sars* (VI, 6); *var* (vert, II, 6); *Hubar* (I, 3); *Bobar* (III, 4; V, 8).

Cyrano, *Pédant : hivar* (II, 2, p. 295); *enfar* (II, 2, p. 297); *var* (II, 2, p. 296).

Molière : *envars* (*D. Juan*, II, 1, p. 104); *sart* (*Médecin*, I, 5, p. 63, p. 61); *vart* (*Médecin*, I, 4, p. 52).

II. *Guarre* (guerre, II, 4, 8, 7; III, 2; V, 4); *Nantarre* (III, 2, 3); *varre* (II, 6); *taze* (terre, V, 8).

Cyrano, *Pédant : qui tare a gare a* (II, 2, p. 293), *piar* (pierre, II, 2, p. 296).

Molière, *D. Juan: tarre* (II, 1, p. 104 et 112); *varre* (II, 1, p. 105).

III. *Clar* (clair, II, 5).

Cyrano, *Pédant : endormarent* (I, 6); *fare* (faire, II, 4); *char* (cher, V, 10, p. 388).

Molière, *D. Juan : mar* (II, 1, p. 102).

IV. *Arbe* (II, 6; III, 8); *couvarte* (II, 5); *goubarge* (VI, 4); *marde* (III, 3; IV, 8); *ouvarte* (II, 5); *provarbe* (I, 8); *varte* (II, 5).

Cyrano, *Pédant : marle* (II, 1, p. 110; II, 3, p. 305); *varte* (II, 2, p. 298); *varte* (*Janot Doucet*, 5).

En syllabe atone :

I. *Je defarrerai* (III, 7); *farré* (I, 4; II, 6); *je l'envarai* (V, 10; V, 11); *je larron* (je laisserai, V, 8); *Piarrot* (I, 3 et toujours); *Parrette* (IV, 7 et toujours); *il varra* (verra, I, 8); *varié* (II, 4; VI, 8, etc.); *il varra* (III, 8; VI, 5; V, 10, viendra, venra, verra, varra; *il revarront* (reviendront, IV, 3, 5).

Cyrano, *Pédant*, II, 2, p. 293 : *je le trouvarai* (trouverrai, trouverai); Molière, *Médecin*, I, 4, p. 52 : *paroquet*.

II. *Al marite bien ça* (IV, 6) ; *je parirai* (III, 6).

Cyrano, *Pédant*, II, 2, p. 296 : *la mardi terre année* (la Méditerranée) ; *Harico* (Jéricho).

III. *Brabi* (brebis, berbi, barbi, brabi, I, 6) ; *darnier* (II, 7) ; *cartain* (II, 4 ; VI, 5) ; *framé* (fermé, farmé, framé, IV, 7) ; *jarni* (III, 5 ; IV, 3 ,et souvent) ; *Gearmain* (I, 6 ; III, 8 ; IV, 5, etc.) ; *goubarger* (II, 4 ; III, 7 ; IV, 6, etc.) ; *marreille* (V, 9) ; *parclu* (IV, 7) ; *parturbé* (V, 9) ; *parci* (perça, I, 5) ; *prorarbe* (I, 8) ; *pardu* (V, 5) ; *rarardi* (VI, 4) ; *sarmoneux* (III, 7) ; *sarri* (VI, 4) ; *sarrice* (IV, 5 ; VI, 5) ; *sarviette* (V, 9).

Cyrano, *Pédant : devargondee* (II, 2, p. 295 ; V, 10, p. 388) ; *farrement* (II, 2, p. 298) ; *jarnigué* (II, 2, p. 294) ; *tantarner* (II, 2, p. 295) ; *marci* (II, 2, p. 295) ; *marmuzet* (II, 3, p. 302 ; II, 2, p. 297) ; *marreilleuses* (II, 2, p. 299) ; *parsenage* (V, 8, p. 373) ; *trourarai* (II, 2, p. 293) ; *rartigué* (II, 2, p. 292) ; *rarmeines* (II, 3, p. 305 ; II, 2, p. 295).

Molière : *aparçu* (*D. Juan*, II, 1, p. 104) ; *barlue* (*ib.*) ; *charcher* (*Médecin*, III, 2, p. 100 ; I, 4, p. 53) ; *impartinante* (*ib.*, II, 1, p. 72) ; *jarni* (*D. Juan*, II, 1, p. 112) ; *libarté* (I, 5, p. 64) ; *marcier* (*ib.*, II, 1, p. 110) ; *parmission* (*Médecin*, II, 2, p. 77) ; *pardrois* (*D. Juan*, II, 1, p. 107) ; *pardu* (*Médecin*, I, 4, p. 49) ; *parsonne* (*D. Juan*, II, 3, p. 123) ; *renvarsés* (*ib.*, II, 1, p. 102) ; *sarriteur* (*Médecin*, II, 3, p. 79) ; *vartigué* (*ib.*, I, 2, 78).

Il n'est pas étonnant que ces mots soient aussi nombreux, car cette hésitation entre *a* et *e* devant *r* est très ancienne ; déjà dans *Appendix Probi* il est recommandé de dire *anser* non *ansar*, *noverca* non *novarca* ; et du XIe au XVIe siècle un certain nombre de mots encore vivants ont transformé *e* en *a*. Au XIe : *écharpe*, *marché*, *parchemin*, *par*, sont attestés ; au XIIe : *carcan*, *harde*, *marchand*, *marquer*, *paresse* ; au XIIIe : *farouche* ; au XIVe : *marcotte* ; au XVe siècle, *le Doctrinal* de Baudet Hérenc dans ses listes de rimes écrit *lerme*, qui est la forme étymologique, et cite plus loin un texte avec le mot *larme* (Langlois, *Sec. Rhét.*, 136, 196 [1]) ; au XVIe siècle commence la grande querelle, sans

[1] Pour le XVe, voir Langlois, *Seconde rhétorique*, 484, index des tables de

doute parce que le mouvement prenait plus d'ampleur et se manifestait dans un assez grand nombre de mots pour permettre de distinguer par là le parisien des autres dialectes (Thurot, I, 3).

Mais le passage de *e* à *a*, s'il a commencé devant *r*, ne s'est pas arrêté là [1].

Il est attesté dans le passé de la langue par ce fait que *e* suivi d'une consonne nasale est devenu *ã* dès la fin du XI[e] siècle ; *e* était passé à *a* devant *n* pendant la transformation du timbre oral en timbre nasal.

Il l'est encore par la transformation de *el* en *eau*, à la fin du XII[e] siècle. Avant que la consonne *l* ne se vocalisât, le *è* ouvert était déjà diphtongué en *èà*, sous l'influence de l'articulation *l*, et nous avons par cette vocalisation de *el* en *eau* un témoignage précis de la transformation progressive des voyelles. Si la consonne *l* ne s'était pas vocalisée, *el* ou bien serait devenu *al*, et nous aurions en *el* et *al* le point de départ et le résultat de cette évolution, ou bien serait resté *el* après avoir eu un timbre un peu vague entre *e* et *a*, et l'écriture nous aurait laissé ignorer cette hésitation ; mais la vocalisation s'est produite heureusement au moment où *è* n'était plus ni *è* pur ni encore *à* : elle a rendu nettement visible la transformation de *è* par diphtongaison en *èà*, transformant *à* en *au*, *o*, d'une part, tout en laissant *é* intact assez longtemps pour que l'écriture le conservât. Ce sont des cir-

rimes. Il faut ajouter que le *Doctrinal* de Baudet Hérenc est contaminé de bourguignon et de picard. Il y a là comme souvent un mélange de formes dialectales qui rend difficile toute précision sur la phonétique d'un dialecte.

[1] C'est dans des cas semblables que la physiologie phonétique permettrait de préciser les idées sur l'évolution historique. Si l'on possédait quelques documents sur l'articulation exacte de *r* dans les dialectes actuels où *è* et *à* se confondent, si de même on avait quelques documents sur les diverses articulations vocaliques, lorsqu'elles sont suivies ou précédées d'une certaine consonne, on verrait avec précision dans quelle mesure aujourd'hui voyelle et consonne unies dans une syllabe réagissent mutuellement sur leur articulation propre et qu'une même voyelle ne s'articule pas identique à elle-même suivant les diverses consonnes ; on pourrait en inférer par hypothèse les origines et le processus d'une altération vocalique qui, commencée devant une consonne, a pu se continuer phonétiquement devant d'autres consonnes et s'étendre par analogie aux autres cas.

constances exceptionnelles; d'habitude les graphies ne nous fournissent que les points de départ et les points d'arrivée. Toute période d'hésitation est dissimulée sous la vieille et traditionnelle graphie qui persiste, quoique inexacte; dans les langues où l'écriture ne réagit pas sur la prononciation, la graphie fausse se transforme lorsque le désaccord est net et violent; en français moderne, depuis le XVI[e] siècle, cette transformation phonétique lente est au contraire retenue par la graphie; il y a conflit entre la tendance physiologique transformatrice et l'influence graphique conservatrice; toutes les fois qu'on prononce *el*, s'il existe une tendance à rapprocher *è* de *à*, cet effort est combattu par la vue de *e*; à chaque fois l'écriture détruit l'effet de l'assimilation physiologique des articulations; ces altérations minimes et insensibles, dont l'addition finirait par transformer la voyelle, sont désormais sans effet, car à chaque fois, l'effort physiologique de transformation s'exerce sur une voyelle intacte ou restaurée par la graphie.

Cette influence de *l* sur *e* a continué après le XIII[e] siècle dans le langage populaire; il y en a quelques exemples dans les *Conférences : al, a* (elle[1], III, 6; V, 8; I, 3; VI, 5, etc...); *tal* (IV, 4; II, 5); *qualle* (V, 6); *poualle* (poèle, IV, 4); *satallite* (VI, p. 4). Les grammairiens la connaissent : « Plusieurs, en parlant de filles ou de femmes, disent : *alle est, a n'est pas* » (Bérain en 1675; Th., I, 22).

Mais *è* est encore devenu *a* en d'autres situations :

En syllabe tonique, on trouve : *ma* (mais, II, 7, 8, 3); *fra* (frais, IV, 4); *jamas* (III, 6, 2, 8); *masme* (I, 5; II, 6; VI, 6); *i se masle* (III, 4); *mastre* (II, 6; III, 7); *mauras* (III, 6); *je rasve* (V, 6); *raspre* (II, 5); *faste* (I, 6; V, 3); *salepastre* (II, 8); *lasse mouay* (IV, 3); *lastychouar* (II, 4).

Les consonnes labiales *m, v, f, p* semblent avoir joué un cer-

[1] Molière, *Médecin* (II, 1, p. 71) : *alle*. Cyrano ne connaît que la forme *ol, oul, o. Al* est une prononciation toujours vivante : *pense à ta daronne qu'al t'aime tant* (Richepin, *Chanson des Gueux*, Au pays de largonji, XV).

tain rôle dans cette transformation, mais il est impossible de rien préciser sur ces quelques mots[1].

En syllabe atone, on rencontre : *amaurait* (amènerait, V, 10) ; *je faza* (VI, 3) ; *vraman* (II, 4). Ce dernier mot seul paraît un document digne de foi ; il est dû à l'analogie de *vrai* > *vra*. *Amaurait* (prononcé *amârè*) est la forme *ameuroit*, dans laquelle *eu* se sera nasalisé avec le timbre *â*. *Faza* est une forme qui peut être bien observée ; Meigret, au xvie siècle, écrit *fèzant*, et Baïf *fèzoès* (Th., I, 313) ; *è* serait devenu *à* : *fàzant*, *fàzà*. Mais ce n'est pas une prononciation parisienne. Depuis le xvie siècle, le peuple de Paris prononce *fesant* « vitieusement » (Beze), et malgré l'intervention des grammairiens « la prononciation des Parisiens a prévalu » (Ménage, Th., I, 313). Les nombreux exemples[2] que l'on trouve dans la *VIIe Conférence* semblent indiquer que c'est là un picardisme.

Mais c'est surtout dans le groupe *oi* (*wè*) que le son *è* est devenu *à*. On trouve très souvent *ouai*, *ouay*, *ouè*[3] : *avoer* (II, 6) ; *douay* (III, 7) ; *mouai* (II, 8) ; *nouée* (II, 7) ; *parouesse* (V, 6) ; *rouay* (I, 4) ; *ou rouay* (I, 6), etc. Mais on trouve aussi souvent la graphie *oua* et après la chute de la semi-consonne *w* la graphie *a* :

Avouar (IV, 4, 7 ; V, 8 ; VI, 3) ; *avar* (I, 8 ; II, 7 ; III, 3) ; *bouas* (II, 8 ; V, 8 ; VI, 5) ; *bourgeas* (I, 4 ; II, 7 ; IV, 4) ; *bourgease* (V, 8) ; *chouar* (II, 4 ; V, 9) ; *char* (VI, 5) ; *couroas* (croix, V, 3, 8) ; *doua* (II, 4, 6, 7) ; *doa* (III, 8) ; *je douas* (III, 3) ; *j'eta* (II, 6) ; *foua* (foi, V, 7) ; *foas* (fois, II, 8) ; *fouas* (III, 5, 6 ; V, 10) ; *mouas* (mois, III, 8 ; IV, 8 ; V, 8) ; *Quinquampoas* (III, 7, 8 ; IV, 4 ; V, 10) ; *roua* (I,

[1] On trouve dans les autres *Conférences* : *asc* (VII, 7) ; *astre* (VII, 6) ; *depache* (VII, 7) ; *las* (*les*, VII, 6) ; *apras* (VII, 7) ; mais ces textes sont si peu dignes de confiance qu'il vaut mieux négliger ces exemples.

Hasme est une prononciation picarde, dit Chifflet (Thurot, I, 22).

[2] *Conf.*, VII : *basèrent* (7), *empacherais* (5), *las Princes* (VII, 7), *trater* (5), *rason* (VIII, 5), *vramant* (*Janot Doucet*, 5 ; Cyrano, *Pédant*, II, 2, p. 297 ; V, 9, p. 374, p. 387 ; Molière, *D. Juan*, II, 4, p. 126).

[3] On trouve aussi la graphie usuelle *oi* : *je ne te voiois pas* ; mais elle ne signifie rien ; elle peut exprimer *wà* aussi bien que *wè*.

8); *savar* (V, 9); *touaille* (II, 8); *tra* (trois, I, 5; II, 8; IV, 7, 8; V, 6, 10); *vouar* (II, 5, 6, 7); *prouvoar* (V, 5); *var* (I, 5; II, 4, 5, 6; III, 7; IV, 5, 7, 9); *je voas* (V, 4); *tu voas* (III, 4; V, 3); *tu voua* (II, 4); *voature* (III, 5[1]).

Les désinences verbales présentent aussi cette prononciation *à* au lieu de *è* :

Présent : *la bourde a belle* (est belle, II, 8); *tu fas* (III, 2[2]); *ne vous despiase* (II, 6).

Imparfait et conditionnel : *je disas* (III, 5); *je devas* (V, 6); *j'etas* (II, 6); *y ne sera pas* (serait, III, 4); *t'en seras* (III, 6); *tu ne fras* (ferais, III, 2); *je fezas* (II, 7; IV, 4); *je parta* (II, 4); *tu scaras* (III, 6); *je venas* (III, 4); *je voula* (III, 7[3]), *qui ara* (V, 9).

En regard de ces mots très nombreux où *è* est devenu *à*, inversement, quelques mots pour lesquels *a* est étymologique se présentent avec la voyelle *è* : *ermes* (I, 6); *erché* (V, 9; II, 8; I, 7); *erticle* (V, 5; IV, 7); *berbe* (I, 3; II, 6; III, 4; V, 5, 7, 8); *Bertol* (Barthole, V, 7); *quer* (I, 3; III, 8; IV, 5, 8; V, 7); *i ne guignont* (V, 10); *guiebe* (III, 4; IV, 3; V, 5; VI, 5, et toujours); *guiébement* (V, 5); *guieberie* (VI, 4); *permnâme* (III, 2, 4; I, 3); *raige* (V, 9); *reguette* (regarde, IV, 5); *on serret* (on sarait < on saurait, VI, 4); *j'en airome* (*j'en aurons, j'en aron, j'en érou*, VI, 5[4]).

[1] Cyrano, *Pédant : j'avouas* (II, 5, p. 308; II, 2, p. 293; V, 10, p. 386); *je m'emporterouas* (II, 3, p. 308); *fouas* (V, 10, p. 388); *françoaze* (II, 2, p. 295); *je ferouas* (II, 2, p. 293). Molière, *D. Juan : par fouas* (II, 1, p. 104). *Conf.*, VII, 5 : *a se soar*.

[2] *Cela me fat plorer* (VII, 7); *que diebe vera-je* (VIII, 4); *tu fas ban le glozieux* (*Janot Doucet*, 3); *qu'en fera-je* (Cyrano, *Pédant*, II, 2, p. 293).

[3] *T'avas veu* (*Janot Doucet*, 3,5); *je couras* (*ib.*, 8); *tu craras* (*ib.*, 4); *je pensa* (*ib.*, 8); *je plora* (VII, 7); *je scava* (*Janot Doucet*, 5); *tu le sauras* (saurais, *ib.*, 5); *je tacha* (*ib.*, 8); *je le voyas* (Cyrano, *Pédant*, V, 10, p. 387); *j'oras bien voulu astre avcu toy* (VII, 6). Voir aussi à la morphologie.

[4] *Reguette* (III, 3; IV, 6) est une forme qui peut venir de *guetter* aussi bien que de *regarder*. *Que chacun s'en cille* (VII, 5) est un picardisme qu'il ne faut pas confondre avec les cas où *ay* devient *ey*, fait étudié plus loin. La *VII*e *Conférence* seule présente les formes : *cureige* (5), *raisse* (race, 4), *saiche* (sache, 4, 5), *vilaige* (5, 11). Ce sont évidemment là des picardismes.

S'ils sont peu nombreux, ils méritent une attention spéciale, parce qu'ils sont inattendus, le populaire ayant réputation de prononcer *à* au lieu de *é* (Th., I, 3).

Per au lieu de *par* n'a pas été relevé par les grammairiens, mais Palsgrave donne *permy* à côté de *parmy*, *pertuber* à côté de *parturber*, et l'on peut voir sans doute là une restitution savante de *par* redevenu *per* par latinisation. Mais comment expliquer cette forme savante dans un patois? Par un procédé commun aux grammairiens. Une prononciation élégante devenait-elle déplaisante, on l'attribuait aux paysans, aux précieuses ridicules; c'était ainsi une façon habile de les discréditer. C'était aussi un moyen assuré de ridiculiser les personnages.

Quair est attesté; Bovelles croyait que c'était la vraie forme et *car* lui paraissait singulier. C'est qu'il était des environs de Saint-Quentin; c'est un picardisme (Th., I, 334).

Raige (V, 9) est un picardisme : Palsgrave seul de tous les grammairiens écrit *aiche* les désinences *ache*, *aige* les désinences *age;* il avait une éducation livresque et l'influence du picard est très sensible chez lui. Encore excepte-t-il le mot *rage* qui doit se prononcer sans *i*. Il est donc sûr que cet *i* est, en français, purement graphique. Ramus le fait comprendre explicitement. Il écrit *saige* et prescrit de prononcer *sage* (Th., I, 314). Si *raige* n'est pas un picardisme, c'est donc une simple graphie archaïque.

Serret est une prononciation de *saret*, qui est une forme de *saurai*, attestée par Meigret (Th., I, 433). Ce changement de *au* en *a* est-il phonétique ou analogique, c'est ce qu'il est difficile de déterminer. Mais il semble plutôt que *sarai* soit une prononciation dialectale, accueillie avec faveur par les grammairiens parce qu'elle leur semblait plus étymologique. *Saret* serait devenu *séret*, écrit *serret*, et là encore il semble que ce soit un trait picard.

La forme *j'en airome* est sûrement dialectale : la présence de la désinence *omes* au lieu de *ons* le démontre : c'était une désinence employée d'une façon régulière en ancien français dans la région du nord et qui se trouve encore, au XVe siè-

ele, dans des graphies comme *alons m'en* pour *alomes en*[1].

Le radical *arai* (pour *aurai*, comme *sarai* pour *saurai*) est devenu *érai* par un changement de *a* en *e* qui semble appartenir au même dialecte que la désinence *ome*.

Gaigner n'est qu'une graphie pour *gagner* : *i* entre *a* et *g* se prononce comme *u*, dit Philippe Garnier, en 1607 (Th., II, 456). Th. Corneille dit (Th., I, 17) que l'on prononce *gagne* quoi qu'on ait écrit *gaigne*. La prononciation *gaigne* était picarde, au témoignage de Bèze (Th., I, 329).

Pour les autres mots, il n'y a pas de témoignage grammatical.

A ne considérer que les *Conférences*, l'histoire de *a* et de *e* n'est pas absolument claire. On y voit deux tendances : l'une très nette est attestée depuis les origines de la langue : *è* devient *à* en certains cas; l'autre est moins précise : quelques mots changent *a* en *è*, et parmi ces mots on en reconnaît quelques-uns dont l'origine dialectale n'est pas douteuse. Il faut voir, en contre-épreuve, ce qu'enseignent les témoignages des grammairiens.

Les listes de mots données par Thurot sont très nombreuses (I, de 4 à 32). Mais il faut d'abord remarquer que tous les mots où il a relevé une hésitation entre *a* et *e* ne sont pas des documents phonétiques.

I. Les mots étrangers ont souvent deux transcriptions qui vivent toutes les deux un certain temps, puis l'une d'elle triomphe, pour une raison quelconque. C'est souvent la graphie qui règle le son; c'est parfois aussi la prononciation qui donne au mot en question une graphie francisée, suivant que le mot est entré dans la langue par tradition orale ou par emprunt littéraire. Dans cette catégorie, il faut ranger, au XVIIe siècle[2] :

[1] Voir Nyrop, *Grammaire*, II, 39.

[2] *Bizarre*, emprunté au XVIe siècle de l'espagnol *bizarro*, était prononcé au XVIe siècle *bizerre* « en langage courtisan » (Tabourot).

Boulevard, emprunté au XVe siècle de l'allemand *Bohlwerk*, transcrit en *bolloard*, apparaît au XVIe siècle avec la forme *boulevert*, peut-être par la même affectation courtisane; en 1712, Grimarest dit encore que c'était la prononciation des courtisans et des précieux; en tous cas, elle disparaît à la fin du XVIIe siècle; Ménage dit que c'est une prononciation populaire (Th., I, 9).

Chervi, emprunté au XVIe siècle de l'espagnol *cherira*, se prononce *charvi* ou *chervi* jusqu'à Oudin; après lui, toujours *chervi*. *Charvi* est peut-être né d'une confusion avec *carvi*, emprunté au XIIe siècle du bas latin *carvi*. *Estacade*, emprunté au XVIe siècle, de l'italien *steccata*, a les formes *steccade*, *estacade* jusqu'à Oudin, après qui *estacade* est seul usité. *Fregate*, emprunté au XVIe siècle de l'italien *fregata*, hésite entre *fregate* et *fragate* jusqu'à Oudin.

Marmelade, emprunté au XVIe siècle de l'espagnol *mermelada*, n'a conservé la forme *mermellade* que chez Oudin, un hispanisant. *Salade*, emprunté de l'italien *celada* au XVe siècle, est toujours *salade*, sauf pour Oudin qui donne *celade;* c'est une forme refaite sur l'italien.

II. Il faut ensuite écarter les mots qui ont deux formes, parce que la forme régulière a été transformée par reformation étymologique populaire :

Amethyste, du latin *amethystus*, a hésité jusqu'en 1718 entre *amethyste* et *amathyste*. Ménage était pour *amathiste*, sans doute d'origine populaire, et Richelet pour *amethyste*, plus étymologique, qui resta seul usité depuis 1718.

Crépodaille s'est prononcé *crapaudaille* jusqu'en 1835; c'est une prononciation refaite sur *crapaud*.

Parsonnier, dérivé de *partir* (*partager*), a été transformé en *personnier* sous l'influence de *personne*.

Réglisse, regalice, ragalisse sont des formes toutes issues de *liquiritia;* mais ce mot a eu de tels avatars qu'on ne saurait être trop prudent quand on invoque son témoignage. Ces mots n'ont aucune importance pour déterminer des faits de transformations phonétiques.

Trémois, du latin *trimensem*, est devenu *tramois* parce qu'il désigne le blé qui pousse en « *trois mois* ». Il a naturellement aussi la graphie *trémé* (Oudin, Th., 1, 30 et 404) qui correspond à une autre prononciation, attestée aussi, de « trois mois ». *Tremois* triomphe après Oudin.

Tramail et *trémail*, encore aujourd'hui, hésitent entre cette double prononciation qui a la même origine.

III. Les mots où *a* et *e* ont hésité parce qu'il y a eu substitution de suffixes doivent être mis à part :

Finasser a subi, dès le XIIe siècle et jusqu'en 1718, la concurrence de *finesser,* refait sur *finesse.*

Frénétique, au XVIe siècle, a été prononcé *frénatique* par analogie de *lunatique.*

Pestilentiel a triomphé au XVIe siècle; *accidentel, réel, visuel* après Oudin ; *provisionnel* avec Richelet ; *menstruel* en 1762 (Ac.).

Original et *originel* ont pris chacun un sens et des emplois différents; *pastoral* est régulier après Ménage; *sacramentel* et *sacramental* existent encore. Ce sont d'ailleurs des mots purement savants.

Travail et *traveil; fermail* et *fermeil,* leur dérivé *fermaillet* doivent aussi se ranger dans cette catégorie, ainsi que *tremaillé* et *tremeillé.* Le suffixe *ail* a triomphé après Oudin [1] (Th., I, 329).

Ouaille a été aussi *oueille* pendant le XVIe siècle et jusqu'à Oudin; de même *douairière* a pu être prononcé *douarière* jusqu'au milieu du XVIIIe siècle (Moulis, 1762). Ce fait est dû à l'indécision entre *we* et *wa* qui s'employaient sans cesse l'un pour l'autre (Th., I, 3, 47 et 542). De même *ouate* a été prononcé *ouete* jusqu'en 1835 (Ac., Th., I, 22).

IV. Les mots reformés par étymologie :

Acrain a remplacé la vieille forme *arain* citée encore par Palsgrave, R. Estienne, Meigret et Oudin; l'influence du latin *aeramen* est évidente.

Aigu et ses dérivés ont été refaits en *agu,* sur le latin *acutus,* et les deux formes ont lutté jusqu'à Oudin.

Chetel est écrit *catel, chatel* depuis Monet jusqu'à Th. Corneille. Mais « il faut prononcer *chetel* de quelque manière que ce mot soit écrit » (Trévoux).

Fantaisie et *fantasie* sont deux transcriptions savantes du

[1] *Traveil* pour *travail* que donnent Sylvius et Bovelles est sans doute un picardisme (Th., I, 329).

grec φαντασία; l'italien *fantasio* a maintenu *fantasie* jusqu'à Oudin, pour qui *fantaisie* est vulgaire.

Glas a remplacé la forme traditionnelle *glais* sous l'influence du latin *classicum*, définitivement en 1718 (Ac.).

Pelle, qui en provençal était *pale*, a eu les deux formes pendant tout le XVIIe siècle; *pale* et *pèle* étaient faussement rapportés à *patella*. R. Estienne eût voulu écrire *paelle*; c'était satisfaire à la fois l'étymologie et la prononciation. *Pelle* a paru meilleur aux grammairiens (de la Touche. Th., I, 21).

Tanière a remplacé le vieux *taisnière* qui vécut jusqu'à Oudin. C'est sans doute influence étymologique de *taxonaria*.

V. Les mots où il y a eu substitution de préfixe n'ont de même aucun intérêt phonétique :

Acabit, a été prononcé aussi *écabit*, au témoignage de Marguerite Buffet (1668).

Alèze, *alezer* ont été prononcés *élèze*, *élézer* (Richelet).

Astragale est un mot emprunté du latin au XVIe siècle et qui dans le peuple (chez les tourneurs, dit Richelet) a été prononcé *estragale*, sans doute par confusion avec le préfixe populaire *es* (estatue, esquelette).

Espargoutte et *aspergoutte* ont hésité jusqu'à Th. Corneille.

Il en est de même pour *écouter*, *éculer*, *élargir*, *éloigner*, *alourdir*, *amincir*, *amorcer*, *absconcer*, *amender*, *étiquette*, etc... *E* ne devient pas *a*, ni *a*, *e*, pas plus que *re* n'est devenu *ra* dans *racasser* et *récasser*. Ce sont les préfixes qui s'échangent.

Contravention triomphe de *contrevention* au temps de Richelet.

VI. Il n'y a qu'une simple différence de graphie dans des mots comme *chataigne* et *chatagne*, *montaigne* et *montagne*, *aragne* et *araigne*, *compaignon* et *compagnon*. Comme pour *gaigner*, *ign* et *gn* sont deux transcriptions d'un même son que les grammairiens ne savaient ni analyser ni transcrire simplement. La graphie *aign*, dans certains mots, devait être lue *a-ign* et dans d'autres *ai-gn* (*dedaigne*). Des confusions ont pu naturellement

se produire. C'est ainsi que *chata-igne* est devenu *chatai-gne*, *aragne* est devenu *araignée* et *Monta-igne Montai-gne*. Mais Oudin, et plus tard Th. Corneille, dit expressément qu'on a toujours prononcé *gagner* et *campagne* quoiqu'on ait longtemps écrit *gaigner* et *campaigne* (Th., I, 17 et 330). Palliot avait, dès 1608, relevé vivement l'erreur de ceux qui prononcent *eigneau*, *Breteigne*, *monteigne*, *Champeigne* (Th., II, 526).

VII. En d'autres mots *a* et *e* étaient également prononcés; mais c'était le résultat d'une évolution plus compliquée que le simple passage de *à* à *è*. Le mot *renoncule* par exemple était prononcé *rénoncule* par Richelet, et l'Académie donne la prononciation *renoncule* et aussi *ranoncule*. Cette triple prononciation s'explique ainsi : la prononciation traditionnelle et régulière était *renoncule;* quelques latiniseurs préféraient *ranuncule*. D'autre part, selon une tendance que l'on verra plus loin, *e* féminin initial (*œ*) se prononçait aussi *e*, et *rénuncule* était une prononciation nouvelle de *renoncule* (*œ*), qui n'avait aucun rapport avec *a* de *ranuncule*.

C'est ainsi qu'il faut expliquer *cramaillère, cremaillère* et *crémaillère; fralater, frelater* et *frélater; mareau, mereau* et *méreau; arondelle, erondelle* et *érondelle*.

VIII. On a aussi parfois en présence deux mots tout différents : *achat* et *achet, arboriste* et *herboriste, arondelle* et *hirondelle, flâtrer* et *flétrir, hernie* et *hargne, recéper* et *resaper, sacristain* et *secretain, sarment* et *serment, tarir* et *terrir, tresser* et *tracer, guitarre* et *guiterre*. Ce dernier mot a eu une histoire un peu compliquée.

Guiterne est le vieux mot français du XIIIe siècle, dérivé de *cithara* par une altération inexpliquée; *guitarre* est un mot emprunté au XVIe siècle à l'espagnol *guitarra*. *Guiterre*, que Ronsard employait, est due à la contamination des deux mots.

Les mots qui sont classés dans ces huit séries attestent que *a* et *e* étaient des sons très voisins; mais ils ont profité de la confusion entre *a* et *e;* c'est à d'autres mots qu'il faut demander l'origine de cette confusion.

Il reste 44 mots qui, hésitant entre *a* et *e*, se sont fixés au XVIIe siècle après Oudin; 18 étaient fixés dès l'époque d'Oudin; 6 se sont fixés après le XVIIe siècle (*arrhes* en 1740, *catharre*, *merrain*, *éperrier* en 1762, *marelle* en 1835, *sarcelle* en 1878). C'est donc bien au XVIIe siècle que s'est définitivement établie la distinction de *è* et de *à*. De ces 44 mots, 29 ont fini par conserver leur forme traditionnelle : 21 conservant *a* (*ars*, *argot*, *barlong*, *boulevard*, *carquoy*, *charretier*, *charrette*, *chariot*, *charme*, *éparvin*, *équarrir*, *harceler*, *harpail*, *jargon*, *madame*, *marri*, *sarcler*, *sarcelle*, *sarment*, *targette*, *tarière*), 8 conservant *é* (*apercevoir*, *créneau*, *crené*, *ergoter*, *herce*, *merrain*, *serge*, *tertre*).

15 mots seuls ont été transformés. A est devenu *e* dans 9 mots : *asperge*, *berlue*, *cercueil*, *gercer*, *guéret*, *guérir*, *guérite*, *serpe* et *serpillière*.

6 mots ont changé *e* en *a* : *dartre*, *hargneux*, *marquer*, *parpain*, *tarrière* et *tarin*.

Naturellement ces chiffres n'ont qu'une valeur d'indication; mais il reste que le mouvement de transformation a eu en somme peu d'effet puisqu'il n'a déformé que le tiers environ des mots menacés : ensuite ce mouvement semblait plutôt tendre à transformer *a* en *e* puisque sur les 15 mots transformés, 9 ont passé de *a* à *e*. C'est juste le résultat inverse de celui que laissait deviner les *Conférences*.

Il faut voir de près dans chaque mot comment s'est faite cette transformation. *Dartre* est un mot d'origine douteuse; la première forme en est *derte* au XVe siècle; au XVIe siècle, R. Estienne l'écrit *dartre* plutôt que *dertre*, et selon Lanoue *dertre* est pour *dartre*. Oudin donne les deux. Ménage dit que « *dartre* est parisien, *dertre* provincial » (Th., I, 9).

Hargneux apparaît au XIVe siècle sous cette forme; c'est R. Estienne qui écrit *hergnieux* sous l'influence de *hergne* et du latin *herniosus*; il le dit expressément; cette influence étymologique condamna *hargne*, car, selon Richelet, « les chirurgiens et les médecins disent et écrivent *hargne*; parmi le monde poli, on dit *hergne* plus que *hargne* ». *Hargneux* échappa à la restitution

savante parce qu'il était sémantiquement détaché du mot primitif *hergne, hernie* (Th., I, 8, 15).

Marquer, d'origine germanique, est un mot du XIIe siècle qui apparaît avec la forme *merquer*. Jusqu'à Oudin, les grammairiens écrivent *merquer* ou *marquer*; c'est Vaugelas qui déclara que *merquer* était un abus; ce défenseur de *marquer* n'est pas suspect de tendresses populaires; aussi est-il probable que, sous l'influence de l'italien *marcare*, *marquer* était devenu la prononciation des dames et des courtisans; c'est la prononciation courtoise que Vaugelas a pensé ainsi noter (Th., I, 8).

Parpaing est un mot du XIVe siècle, probablement du latin *perpaginem*, écrit *perpaing*. De Nicot à Oudin, on rencontre *perpin* et *parpain*, ce dernier est seul donné par Richelet, sans observation. Il faut remarquer que c'est un mot de maçonnerie qui n'est pas du vocabulaire quotidien (Th., I, 15).

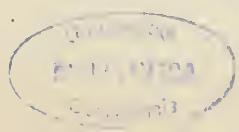
Tarière, du latin *taratrum*, est aussi prononcé *térière* jusqu'à Oudin; Richelet dit que les forgerons prononcent *térière*; mais, en 1694 et en 1718, l'Académie ne donne que *tarière*. C'est encore un mot technique (Th., I, 19).

Tarin, d'origine inconnue, apparaît au XIVe siècle avec la forme *tairin*; il désigne un oiseau chanteur; les oiseliers de Paris avaient conservé la forme archaïque; et les gens qui parlaient bien disaient aussi *terin* (Richelet); *tarin* est la seule forme donnée par l'Académie en 1694 (Th., I, 19).

Ainsi *dartre*, *parpaing*, *tarière* et *tarin* seuls présentent vraiment le changement spontané de *e* en *a* et tous sont des mots populaires ou de métier, sur lesquels l'influence des « gens polis » était la moins forte.

Regardons, au contraire, dans quelles conditions *a* s'est changé en *e* dans les mots où *e* a triomphé.

Asperge, mot du XVe siècle, apparaît avec la forme *esperge*; peut-être emprunté au provençal; au XVIe siècle et au XVIIe on écrit *asperge, asparge, esperge*; c'est Bérain qui donne la règle : il faut dire *asperge*. Ce mot semble avoir eu une histoire complexe; *esperge* a pu devenir *asperge* par substitution de préfixe,



facilitée par un besoin de dissimilation vocalique. La forme *asperge* serait devenue *asparge*, probablement par prononciation populaire, et redevenue ensuite *asperge*. Ici on peut dire que *e* était traditionnel et qu'il n'a fait en somme que résister à *asparge* (Th., I, 7).

Berlue apparaît à la fin du XVe siècle avec la forme *barlue*: à la fin du XVIe siècle on trouve *berlue* qui, après Oudin, est la seule forme usitée (Th., I, 13).

Cercueil, en ancien français *sarcou, sarcueu*, est écrit *cercueil* au XVIe siècle, concurremment avec *sarcueil*, jusqu'à Oudin après qui *cercueil* est seul usité. Ce mot a subi de nombreuses analogies : le suffixe *ueil* est dû à l'analogie de *œil;* il se pourrait qu'il y eût aussi une réformation du radical par analogie avec le verbe *serrer* (Th., I, 11).

Gercer, en ancien français *jarcer*, est écrit *gercer* ou *jarcer* jusqu'à Oudin. Richelet donne *gercer* seul (Th., I, 7).

Guéret, en ancien français *guaret*, est écrit *guaret* et *guéret* au XVIe siècle et jusqu'à Oudin, après qui *guaret* disparaît (Th., I, 18).

Guérir, en ancien français *garir*, est écrit *guérir* et *garir* encore par Oudin. Mais « ceux qui parlent et écrivent bien » disent toujours *guérir* (Vaugelas), « à la cour et à la ville » (Patru). *Garer* reste à l'abri de cette prononciation « plus douce » (Th., I, 18).

Guerite est un mot du XIIIe siècle, *garite*, que Oudin écrit *guarite* ou *guerite;* ce dernier triomphe après lui (Th., I, 133).

Serpe, en vieux français *sarpe*, est écrit au XVIe siècle et jusqu'à Oudin *serpe* et *sarpe; sarpe* est suranné, dit Richelet (Th., I, 7).

Sarpillière est un mot du XIIe siècle; à la fin du XVIe siècle (Tabourot), *serpillière* lutte avec *sarpillière* et finit par l'éliminer au temps de Oudin (Th., I, 15).

Sur ces sept mots où le passage de *a* à *e* est bien un fait simple, un seul est donné comme la prononciation de ceux qui parlent bien opposés aux ignorants. On peut trouver dans les explications des grammairiens, à propos d'autres mots qui, après

avoir hésité, sont restés fidèles à leur prononciation traditionnelle, des éclaircissements sur cette prononciation *e* au lieu de *a* [1].

Laissant de côté les prononciations dialectales [2], dès le XVI[e] siècle, on constate à Paris deux tendances : les dames et les courtisans prononcent *e* au lieu de *a*, sans doute *è* au lieu de *à*; le peuple prononce *a* au lieu de *e* [3]. Déjà on peut deviner ici toute l'histoire future : *e* tend populairement à passer à *a*, mais la graphie, la littérature, la mode courtisane s'efforcent de conserver *e* et même de remplacer des *a* authentiques par des *e* « plus doux »; *a* est populaire, *e* est plus courtisan [4] (Th., I, 3 sqq.).

Les explications des grammairiens sur quelques mots nous permettent de deviner pourquoi ces deux tendances eurent en somme peu d'effets pratiques.

D'abord la tendance populaire par nature devait être odieuse

[1] Cette transformation est récente; de tous les mots cités par Nyrop (I, 242), pour lesquels *a* devient *e*, seul *hermine* est ancien; mais *hermine* a toujours été *hermine* en français; ce n'est donc pas dans le cours du français que *a* y est devenu *e*. Tous les autres sont des *a* qui sont devenus *e* au XV[e] siècle au plus tôt et pour lesquels *a* et *e* ont été employés jusqu'aux XVI[e]-XVII[e] siècles; c'est donc bien un phénomène moderne que cette hésitation entre *a* et *e* et de l'époque dont il s'agit ici.

Chair à côté de *charcutier*, *décharné*, *acharné*, *charnu* est un peu mystérieux; son isolement le désigne comme une forme étrange, peut-être dialectale, en tous cas ancienne. Il faut noter que dans nos textes on a *ché* (II, 5), qui atteste que *è* est assez vieux, puisqu'il était devenu *é* après la chute de *r* final.

[2] Thurot (I, 3) rapporte une phrase de Tory reproduisant la prononciation des dames lyonnaises : « *choma, vous choma chat affeta* » et traduit : *comme vous gommez ce taffetas*. Je crois qu'il faut lire, comme l'avait déjà proposé Nisard : « *chomer; vous chomez cette fête.* » Les Gascons, d'autre part, avaient la réputation de prononcer *e* au lieu de *a*.

[3] Les témoignages des grammairiens seront très difficiles à interpréter. Quand Martin, en 1632, dit que l'on prononce *arre* avec un *e*, *vulgo*, ce *vulgo* signifie-t-il *généralement* ou bien *vulgairement?* Thurot traduit *vulgairement*, mais l'autre traduction est tout aussi possible; Lanoue dit : on prononce bien souvent *erre* au lieu de *arre*. La même indécision existe pour le français *vulgairement*, qui est un mot savant du XV[e] siècle et qui a les deux sens de *vulgo*.

[4] Cette prononciation avait gagné même le latin, car Peletier dit que les maîtres d'école du temps passé disaient *omnam hominam venientam* (Th., II, 427).

au bel usage; c'est pourquoi quatre mots seuls, et d'un usage particulièrement technique, ont pu, au XVIIe siècle, triompher avec la phonétique populaire.

D'autre part, la tendance mondaine n'a pas eu tout le succès qu'on pourrait imaginer parce que c'était une mode, c'est-à-dire qu'elle avait pour elle les dames et les marquis; mais il y avait une foule de personnes et toute une série de circonstances pour lesquelles la tradition était plus forte que la mode. Ménage nous l'explique bien : « Le P. Bouhours a dit *M. le curé de Saint-Barthelemy*. Il est certain qu'il faut dire *M. le curé de Saint-Berthelemy*. Et c'est ainsi que parleroit M. Patru dans le discours familier. Mais s'il plaidoit pour M. le curé de S. Berthélemi, il se donneroit bien garde de l'appeler autrement que M. le curé de Saint-Barthelemy » (Th., I, 12).

Il y avait ainsi, à côté de la mode, la tradition toujours vivante, qui avait l'autorité du passé et de l'usage solennel, d'autant plus forte que la mode, par essence, est inconstante.

Elle était particulièrement inconstante en cette occurrence où elle était une élégance et une distinction. Pour se distinguer du peuple et des bourgeois, les courtisans prononçaient *e* au lieu de *a;* mais la ville imitait bientôt la cour, et la voyelle *e* ne leur parut plus, en toutes circonstances, préférable à *a :* « *e* est plus doux que *a*, mais il n'en faut pas abuser comme font plusieurs », dit Vaugelas; et de même que *a* dénonçait une prononciation populaire, *e* caractérisait souvent la petite bourgeoisie : « Que l'on prenne garde, dit Grimarest en 1712, en voulant imiter le courtisan de tomber dans le précieux, ce qui n'arrive que trop souvent, comme à ces marchandes du Palais qui, au lieu de *madame*, *boulevart*, etc., prononcent *médéme*, *boulevert*. » « C'est la petite bourgeoisie de Paris », selon Hindret, qui dit *chaisrette*, *chaisreau*, au lieu de *charrette*, *chariot;* et même c'est parfois un trait populaire : « Le peuple de Paris dit *boulevert*, mais l'usage des honnêtes gens est pour *boulevard* », selon Ménage (Th., I, 9). C'est pour cela sans doute qu'à côté des mots dus à une influence picarde très nette on trouve, dans les *Con-*

férences, des mots comme *berbe*, *erticle*, *erché*, *guiebe* qui sont du parler bien parisien, quoiqu'ils soient en opposition à la tendance populaire; c'était une prononciation courtisane peu à peu devenue populaire. Aussi comprend-on que ni la tendance populaire ni la mode n'aient profondément troublé la prononciation. Le mouvement populaire qui se manifeste au XVIe siècle, avec une certaine puissance, a été arrêté à ses débuts et il n'a pas eu le temps ni le moyen de passer dans l'usage. La mode a eu plus d'efficacité; elle a transformé 7 mots, et la prononciation populaire 4; mais c'est toujours très peu.

La prononciation traditionnelle a en somme triomphé, conservant les *e* et les *a* du moyen français, soutenue par l'étymologie et par l'écriture. Plusieurs faits en témoignent.

Vaugelas était pour *sarge*, prononciation de la cour et de la grande Arthénice; mais, malgré son autorité, *serge* triompha parce que « l'étymologie favorise cette prononciation » (Ménage); « les gens de la cour s'accordent en cela avec les bourgeois et les marchands » (Bouhours; Th., I, 8).

Autre fait, très caractéristique. Depuis le XVe siècle et durant tout le XVIe siècle[1], à côté de la forme *ils sérent* régulière, on rencontre *ils sarent*, où *è* est devenu *a*, phonétiquement, mais contrairement à la tradition et contrairement aux habitudes morphologiques du français qui rattache toujours la 3e personne du pluriel aux trois personnes du singulier. Aucun grammairien ne proteste : c'est qu'ils songent à *sapiunt* et que *sarent* leur paraît plus régulier.

La prononciation, d'autre part, était si bien réglée par la graphie que la prononciation n'a évolué que dans les seuls cas où la graphie le permettait, lorsqu'on n'écrivait pas d'une façon distincte les sons prononcés. L'histoire des sons transcrits par *oi* ou *oy* le montre évidemment.

Cette diphtongue *oi* se prononçait, au XVIIe siècle, *oè* avec un

[1] Brunot, *Histoire*, II, 348.

è ouvert[1], sauf à l'intérieur d'un mot quand elle était suivie

[1] Les rimes peuvent aussi donner quelques indications sur la prononciation, mais il faut observer que :

1° La graphie *oi* ne signifie rien ; elle peut correspondre à *wé*, *é*, *wa* :

Va porter cet argent à celui qui t'envoie.
Il ne voudra jamais prendre cette monnaie.
(Regnard, *Joueur*, III, 4.)

S'il est ainsi, vraiment, j'en ai bien de la joie.
Vous acquitter, Monsieur, avec quelle monnoie.
(Id., *ib.*, I, 7.)

J'ay feint en mesme temps que j'estois Isabelle,
Que j'estois Angelique, et mesme que j'estois
Hélène de Peralte, aussi, tout à la fois.
(D'Ouville, *Coiffeuse à la mode*, V, 8.)

Treve de compliments, puisque je reconnoy
Que vous estes contente aussi bien comme moy.
(Id., *ib.*)

Ce doux consentement fait ma plus haute joie.
Ils sont tous deux payés de la même monnoie.
(Th. Corn., *Engag. du Hazard*, V, 6.)

Si j'en suis méprisé, du moins j'aurai la joie
De la payer sur l'heure en la mesme monnoie.
(Id., *Feint Astrol.* I, 4.)

Je vous ay dit, Monsieur, tout ce que j'en connoy ;
Vous ne pouvez scavoir ces veritez de moy.
(Bois Robert, *La folle Gag.*, III, 4.)

Au contraire *oi* rimant avec *ai*, *ei* ou *e* indique la prononciation *wé* ou *é* :

Et d'un tel soupçon qui m'esmoye
J'ay donné une telle baye.
(S. Godard, *les Desguisez*. Anc. th. franç., VII, p. 411.)

Et mesme tout mets agreable
Quoyque moins bon, peut engresser ;
Figues bien meures au desser,
Avec raisins nouveaux sans peine
Te rendront aussi gras qu'un moine.
(Martin, l'*Ec. de Sal. en vers burl.*, 1650, p. 12.)

Elle (la figue) tire les os du corps,
S'ils sont rompus et les met hors,
Pourveu qu'au parot on la joigne.
S'elle guerissoit de la teigne,
De peine elle me tireroit,
Car la rime bonne seroit.
(Id., *ib.*, p. 42.)

Elle cause un contraire effet
En l'homme qu'elle rend plus froid.
(Id., *ib.*, p. 30.)

d'une consonne nasale ou d'une voyelle[1]. Dès le XVI[e] siècle, le

Si tost qu'il se vit transporté
Dans ce palais dont la clarté
Ne peut augmenter ny descrestre
Il vit bien qu'il changeait de lieu,
Mais non pas qu'il changeait de maistre.
(Malleville, *Poésies*, in-4°, 1649, p. 312.)

Que c'est luy retrancher son douaire
Par une malice bien noire.
(Le P. Carneau, *La Stimmimachie*, 1656, p. 13.)

Ma fille est à vous cette fois,
Valere ne l'aura jamais.
(Poisson, *Le zig-zag*, sc. dern.)

Enfin quelques graphies attestent que *oi* se prononçait *e*; c'était une prononciation dont se moquait Sorel (*Berger extravagant*, *Rem.*, III, p. 164-165) et qu'il employait cependant parfois :

Il se fit un grand bruit dans la rue, dont il fit parestre beaucoup d'émotion. (Sorel, *Pol.*, 1648, II, 134.)

« *Messieurs, j'ay ordonné a Gararelle de vous dire quelque chose de ma part, lequel je vous prie de crere.* » (Le C[te] de Gramont « *a mess. le lieutenant du maire, Eschevins et conseil de la ville de Bayonne, a Bidache*, 6 dernier aout 1631 ». (*Archir. de Bayonne*, AA. 37).

« *Messieurs, je cré que vous ne serés pas marris d'apprendre par cette lettre l'honneur que la Reyne m'a faict de me donner un brevet de duc et pair!...* » (III[e] janvier 1644, *Archiv. de Bayonne*, AA. 37).

Sans doute vous crérez que je vous suis fidelle. (Chevreau, *l'Adv. duppé*, I, 1.)

Vous cherchez a parêtre... (Id., *ib.*, I, II.)

Cessez, cessez mon Frère, Je vous la feray voir si vous m'en voulez crere. (Id., *ibid.*, I, III.)

Les ayant ajustez dedans une cassette,
Vous les debiterez d'une façon adrette.
(D'Ouville, *Coiffeuse à la mode*, II, 3.)

Ce congrès fut assez secret :
Mais quoy! le soleil est adret.
(Richer, *Ovide bouffon*, 1662, p. 412.)

Et pourquoy souffrir que ses eaux,
Dont le sort des dez l'a fait maistre
S'appetissent au lieu de craistre?
(Richer, *Ovide bouffon*, 1662, p. 154.)

J'y cours; je lui dirai que je ne l'aime pas.
Que je ne l'aime pas! Eh! le pourra-t-il craire?
Peut-être que mes yeux lui diront le contraire.
(Regnard, *Sapor*, III, 3.)

[1] *a*) Devant la consonne nasale *n̦ prononcée*, écrite *gn* ou *ign*, il s'est produit une confusion due à la graphie et facilitée par l'action analogique des mots où *n̦* avait nasalisé la voyelle précédente. La voyelle *o* suivie de *ign* a été lue parfois *oi* (*wa* ou *wé*) suivie de *gn* (*n̦*). C'est une confusion qui commence au début du XVII[e] siècle; Bernhard (1607) écrit *besogne* et *soinier*. Martin pro-

témoignage de Peletier, Meigret, Baïf et Ramus est décisif.

nonce *poignons* avec *oä;* Oudin, *témoigner* avec *oe*. Avec de La Touche (1696), la règle est faite : « *oi* se prononce comme *oai* (*wè*) devant *g* et *n* », et Féraud, en 1761, dit que *oign* se prononce *oagn*. La règle se fixait ainsi à la fin du XVIIe siècle; dans le cours du siècle, la graphie avait opté entre *o* et *oi*. Richelet écrit avec *o* les mots: *besogne, grogner, ivrogne, rogne, rogner, trogne, trognon, vergogne*, que Oudin écrivait *oi*. *Rognon, cogner* sont fixés par l'Académie (1718); *encoignure*, par l'Académie (1740). Au contraire : *oignon, moignon, poignée, poignet, poignard, poignant, empoigner, joignons, soigner, roignon, témoignage* ont conservé leur *i;* ils ont hésité entre *o* et *oi* durant le XVIIIe et le XIXe siècles : quoique Domergue ait stipulé que *i* est nul, on les prononce désormais *wa*. Quelques-uns sont prononcés *wè* ou *wa* depuis très longtemps : *soegner* était dans Baïf; Oudin accepte *tesmoegner;* Chifflet, *joegnons;* Milleran prononce *éloigner* avec le son *wa;* Richelet prononce de même *empoigner, éloigner;* en 1761, tout *oi* doit être prononcé *wa*, selon Féraud, pour qui la graphie *oign* équivaut toujours à *wan;* toutefois *poignard, poignée, poignet* ne sont prononcés *wa* qu'au XIXe siècle; de nos jours, *oignon, moignon* ont encore conservé la vieille prononciation en *on* (Th., II, 525 et suiv.).

Naturellement, durant le XVIIe siècle, la graphie *ogn* à côté de *oign* se rencontre souvent :

Mais cependant que chacun sogne, A luy tailler de la besogne. (Richer, *Ovide bouffon*, 1662, p. 373.)

Puisque Voiture s'élogne, Je m'en vay dans la Pologne. (Sarrasin, *Œuvres*, 2 vol. in-4°, 1656, t. I, p. 289. *Pompe funèbre de Voiture*.)

Revenons a Dame Didon, A qui le méchant Cupidon,
S'il faut que le Troyen s'éloigne, Va bien tailler de la besogne.
(Scarron, *Virgile trav.*, Paris, David, 705, t. I, p. 330.)

b) A l'intérieur des mots devant une voyelle, la prononciation hésitait, au XVIe siècle, entre *oy* et *wey* ou *way*. Meigret, lyonnais, écrivait *larmo-yant, o-yans*. Baïf, parisien, *oé-ians, roé-iés*. Dès le début du XVIIe siècle, la première prononciation fut populaire ou dialectale. L'écriture fixait la règle : *y* équivaut à deux *i*, dit Oudin, et cette remarque est reprise par les grammairiens et par l'Académie (Th., I, 297). De ces deux *i*, l'un servait à écrire *oi*, l'autre écrivait *y* intervocalique. A côté de la prononciation *wey*, on avait aussi *ey* par chute de *w:* c'est ce qui explique la prononciation *ayé* ou *eyé* attestée jusqu'au milieu du XVIIIe siècle pour certains verbes en *oyer* (*aboyer, broyer, côtoyer, courroyer, envoyer, festoyer, fossoyer, giboyer, nettoyer, noyer, ployer, rudoyer, tournoyer, tutoyer* et pour les substantifs qui s'y rattachent. Il en est resté *effrayer*, à côté de *effroi*, fixés l'un et l'autre vers 1694. Naturellement *effroyer* est abondant dans les textes : « *Pour avoir une bonne paix, il fallait une bonne guerre. La voici qui s'avance, et nous est envoyée, Pour imposer des lois à l'Europe effroyée*. (Benserade, *Ballet de Pelée et de Thétis: Mechaniques*, après la dernière entrée; pour le Roy représentant la guerre.) — *La voix comme un tonnerre effroya tout le monde*. (Racan, *Œuv.*, Bibl. elzev., t. II, p. 65; cf. p. 65, 101, 105, 131, 167.)

C'est aussi la même règle (*y* = *ii*) qui explique que *ay* ait pu librement passer de *ay* à *èy* (*rayon, ayant*) dans le courant du XVIIe siècle; Dangeau le

Quelques traces de *é* fermé persistaient peut-être encore, mais il semble bien que ce soient des prononciations individuelles et archaïques[1]. Au début du XVIII[e] siècle *oé* était définitivement dialectal. La prononciation ordinaire était *oè*, *wè*. Cet *è*, comme tous les *è*, était voisin de *à*; Palsgrave le déclare. Il devint *à*; les graphies *poale*, *foarre*, *voarre* l'attestent, et les grammairiens disent au XVI[e] siècle que c'était une prononciation à la fois courtisane et populaire (H. Estienne, Bèze, Th., I, 356). Les grammairiens « sans autorité » du début du XVII[e] siècle, dit Thurot (I, 357), c'est-à-dire ceux qui suivaient l'usage ordinaire, la donnent encore. Les autres prirent parti contre elle, par respect pour la tradition, « car elle sent son homme grossier et paresseux qui ne daigne pas se contraindre en rien, ni s'assujettir à la moindre règle » (Hindret, 1687) ; et cependant « il y a de fort habiles gens qui prononcent de même, mais mal » (Hindret, Th., I, 358). Aussi furent-ils obligés, dès le début du XVIII[e] siècle, de renoncer à une intransigeance démentie par l'usage et d'admettre peu à peu *oa* à côté de *oé*. Bourdin (1709), puis de Longue (1725), puis Dumarsac (1754), Bouchot, en 1759, l'admettent en certains mots.

Féraud donne, dès 1761, l'usage actuel : *oi* se prononce *oa* partout où on ne le prononce pas *é*[2]; son témoignage est isolé parce qu'il est fidèle; les autres grammairiens n'osent pas s'affranchir de la tradition grammaticale[3]. Il faut arriver à Domergue en 1785 et en 1805 pour trouver l'usage de nouveau catégoriquement af-

dit expressément (Th., I, 299). *Payen*, *aïeul*, *glayeul* ont fixé leur prononciation avec *a*, contrairement à cette règle, à la fin du XVII[e] siècle.

[1] Baïf écrit *loézir*; c'était au XVIII[e] siècle une prononciation de Blois (Grimarest, 1712) : en 1759, Bouchot l'a condamnée formellement. On trouve dans les *Conférences*: *nouée* (II, 7), *fouay*, *mouay* (II, 4), etc. (Thurot, I, 355).

[2] *Wé* était si bien devenu *wa* que même en dehors de la graphie *oi*, on remplaçait *wé* par *wa*. Féraud dit qu'en conversation, on prononce *poame*, *poate*, *poatereau*. De même ont triomphé *ouaille*, *ouate* ; *moelle* et *couenne* hésitent de nos jours sous l'influence de la graphie et reprennent peu à peu le son *e*.

[3] Le son *oé* étant réduit à *é*, la concurrence était, au fait, entre *é* et *wa* (*fraid* et *froid*). La réduction de *wé* à *é* était ancienne. Etait-elle venue de Normandie, comme le croyaient Tory, Bèze et Sylvius, ou due à l'influence de l'italien, comme le croyait H. Estienne? Il est plus probable qu'elle était naturelle, car

firmé et mis en règle. La prononciation *oè* est un « son mesquin et absolument tombé en désuétude » (Th., I, 362).

Les grammairiens n'ayant eu ni l'écriture ni l'étymologie pour servir de base à leur règle n'avaient pas pu retenir le mouvement naturel de la prononciation. C'est le seul cas où la phonétique ait évolué librement; il corrobore toutes les indications que fournissent les remarques précédentes : *e* tendait à *a* par une transformation qui, née devant certaines consonnes, était devenue générale; elle a été arrêtée par l'écriture et par les décisions des grammairiens.

De cette double action contraire, prononciation populaire et prononciation graphique, il est résulté que, du XVIIe siècle jusqu'à nos jours, le timbre de *é* et le timbre de *à* ont été très instables, au gré de la mode; *a* ouvert se rapproche aujourd'hui dans la prononciation populaire de *é* ouvert; *Montmartre, Montparnasse,* tandis que par esprit d'opposition la bonne prononciation s'efforce de conserver le *à* nettement *a*. C'est un effet de choc en retour qui fait échanger, à trois siècles de distance, les traits caractéristiques de la prononciation populaire et de la prononciation soignée.

cette chute de la semi-consonne est un fait plus général : on le retrouvera plus loin. Toujours est-il que les Parisiens et les courtisans disaient *é*, alors que les grammairiens préféraient *oè*, dès le commencement du XVIe siècle; *e* avait remplacé *we* d'abord et surtout à l'imparfait et dans les noms de peuples; mais Sylvius entendait tous les jours dans la banlieue et à Paris même des substantifs et des adjectifs où *wé* était devenu *é*, comme : *par ma fé vere* (Th., I, 375). La cour le dit bientôt, au scandale de des Autels, de Pasquier, de H. Estienne. Cette prononciation était générale au XVIIe siècle et l'usage ordinaire ne connut bientôt plus que *e* pour les désinences *oi, oie, ois, oit, oient* (imparfait et conditionnel) au témoignage de Vaugelas (Thurot, I, 379), pour les verbes *connoistre, paroistre* (même témoignage, Th., I, 390). Quelques substantifs se sont imposés dès le XVIIe siècle : *raie* (Oudin) ; *monnaie* (Ménage) ; *claie, craie, ivraie, mortaise*, l'adjectif *faible* et le verbe *épaissir* (Richelet) ; *raide* n'a été admis par l'Académie en 1835.

Il y avait une opposition formée par les parlementaires et les avocats qui conservaient *wé* « pour le discours soutenu et la déclamation ». Ils ont conservé plus longtemps la prononciation *wé* et la graphie *oi;* ils ont ainsi préparé le triomphe de *wa; wa* a remplacé *we* dans le groupe *we* écrit *oi*. Car e et *a* ne s'échangèrent plus ailleurs; seul le groupe *oi* permettait les deux prononciations *we* et *wa*.

CHAPITRE III

LES TIMBRES DE E

L'histoire de la voyelle *e*, après l'ancien français, est difficile; dès le XIII[e] siècle, les timbres divers que *e* devait à ses multiples origines ont commencé à se transformer de façon sensible; ils semblent s'être un peu confondus; ils ont fini par se fixer en français moderne en trois variétés très nettes (*père*, *peste*, *poupée*), mais après une longue hésitation; aux diverses époques, les poètes et les grammairiens n'ont pas toujours suffisamment distingué à l'oreille les timbres de *e*, et les imprimeurs ont toujours négligé de leur donner des signes différents. Aussi leur histoire est-elle très hypothétique. Le XVII[e] siècle semble en être un moment important; c'est alors que les grammairiens ont fini par distinguer les divers timbres de *e* et par formuler les règles d'après lesquelles les mots devaient avoir tel ou tel timbre.

L'ancien français a connu, en syllabe tonique[1], trois timbres de *e* :

1° Une voyelle *e* était issue simultanément de *i* bref et de *e* long latins, entravés : *viridis* > *vert*, *debita* > *dette*.

2° Un autre *e* était issu de *e* bref latin entravé : *testa* > *teste*.

3° Un dernier *e* était né de *a* latin tonique libre : *caput* > *chief*.

Du timbre de ces *e* nous ne savions rien de précis; mais, du fait qu'ils n'assonnent pas l'un avec l'autre, on peut présumer que le premier, venant de *i*, en était encore assez voisin; on peut penser qu'il était le plus fermé de tous; le dernier, venant de *a*, en était encore assez proche, c'était le plus ouvert; entre eux, le

[1] En syllabe atone entravée, naturellement on ne sait rien; on peut seulement constater que les différences n'ont jamais été telles que l'écriture ait eu besoin de les noter. Il faut seulement ne pas oublier que la lettre *e* écrit le son *e* et le son *œ*.

son *e* provenant de *e* bref latin était moins fermé et moins ouvert; on pourrait dire qu'il était moyen. On avait ainsi trois timbres *è*, *e* *é*, durant l'ancien français.

A partir du XIII[e] siècle, on aperçoit, par les assonances, que cette distinction commence à s'effacer; *sec* (*é*) rime avec *pert* (*e*[1]).

Il semble, autant qu'on peut faire une hypothèse d'après les transformations ultérieures, qu'il y ait eu alors une double et contraire transformation selon laquelle se déformaient les timbres de *e* que possédait l'ancien français.

Tout *e* provenant de *i* ou *e* latin était né d'un mouvement physiologique qui avait ouvert et retiré l'articulation linguo-palatale en arrière; ce mouvement continuait et ces *e* tendaient peu à peu à prendre le timbre ouvert *è*.

Au contraire, tout *e* provenant de *a* latin était dû à un mouvement physiologique qui avait fermé et avancé l'articulation linguo-palatale de *a* vers *e*; ce mouvement continuait et les *è* ouverts de l'ancien français allaient se fermer peu à peu en *é*.

Ce double mouvement s'est continué et achevé sans obstacle en syllabe ouverte, c'est-à-dire lorsque après la voyelle *e* tonique les consonnes finales sont devenues muettes : *clarem* > *clé*, *mulittum* > *mulet*[2].

Mais lorsque *e* se trouvait en syllabe close, c'est-à-dire lorsqu'il était suivi d'une consonne prononcée, la tendance propre des *e* à se transformer en *è* ou en *é* suivant leur origine, a été arrêtée; dès le moyen français probablement et à partir du XVI[e] siècle certainement, le timbre de *e* en français moderne n'est plus déterminé par son origine, mais par la nature des consonnes prononcées après la voyelle *e*; les unes ouvrent l'ar-

[1] A la même époque, la diphtongue *ai* se réduit à *e* qui était sans doute ouvert, puisqu'il provenait de *a*: le timbre en est encore aujourd'hui celui de *è* ouvert ; dans ce cas, le timbre *è*, tout récent, n'a pas eu le temps d'évoluer avant que les grammairiens le fixent définitivement.

[2] Lorsque *é* était élément de la diphtongue *ie* (*ye*), il est devenu *é*, quelle que soit son origine : *pedem* > *pied*, *pietatem* > *pitié*. Il y a là influence de *y*, qui a retenu ou amené l'articulation de *e* vers *é* par action assimilatrice de *y*.

ticulation et transforment tout *é* en *è* (*mare* > *mer*); les autres ferment un peu l'articulation et conservent à *e* un timbre particulier, moyen entre *è* et *é* : *siccum* > *sec*[1].

Enfin, si *e* était suivi de deux consonnes et que la première devînt muette, il a pris en échange le timbre *è* : *festa* > *fête*, avec allongement de la voyelle.

La prononciation moderne, résultat de cette double action, transformation spontanée des voyelles et action des consonnes, s'est fixée à peu près au XVIIe siècle; la distinction des *é* et *è* à la fin des mots était plus ancienne, mais elle n'était pas mise en règle ni généralement respectée; c'est aussi à la fin du XVIIe siècle que le timbre des voyelles *e* suivies d'une consonne a été très nettement établi.

Les textes nous donnent peu de renseignements. On ne se préoccupait guère de noter dans l'écriture ces timbres de *e* par des signes spéciaux; d'autant moins que la prononciation était très indécise : « Les uns prononcent les *e* masculins comme des féminins (c'est-à-dire comme des *e* dits muets, *œ*), les autres des *e* féminins comme des *e* masculins; et d'autres des *e* ouverts comme des *e* masculins; cela arrive non seulement aux gens de province et aux étrangers, mais encore à des personnes nées et élevées à la cour et à Paris. » C'est en 1696 qu'Hindret donnait un témoignage aussi formel de l'indécision de la prononciation. C'est une preuve que les timbres de *e*, s'ils n'étaient plus en pleine transformation, étaient encore faciles à confondre; c'est aussi une indication pour comprendre que peu d'écrivains se soient préoccupés de noter dans leurs livres, par des accents, les divers sons *e*. Souvent d'ailleurs ils profitaient de cette indécision pour conserver et défendre leur prononciation provinciale[2] ou

[1] Naturellement *è* provenant de *ai* échappe à cette action; c'est une voyelle d'origine récente, dont le timbre est encore trop net et trop précis pour subir l'action de la consonne suivante. Cette action ne s'exerce que sur les voyelles *e* plus anciennes, dont le timbre a été plus ou moins altéré par la prononciation quotidienne sous l'action des consonnes voisines.

[2] Suivant Montmignon (1705), les Picards confondent *é* et *è* (Th., I, 53); les

leurs préférences prosodiques[1]. Ceux qui auraient voulu noter par des accents les divers timbres de *e* avaient à lutter contre la routine des imprimeurs qui, « demeurant d'accord de mes raisons, dit un Anonyme de 1684, n'ont rien autre chose à dire sinon que cela ne se pratique point dans l'imprimerie (quoique leurs casses soient garnies de ces trois sortes d'accents sur les *e*: *é*, *è*, *ê*), et qu'ils ne servent que pour le latin » (Th., I, 43). Ces imprimeurs d'ailleurs mettaient les accents à toutes fins, et sans règle. L'accent aigu était le signe de *é* fermé; mais, à la fin du XVIIe siècle, la plupart des imprimeurs imprimaient encore *accés, excés, procés,* quoique le *e* y fût ouvert (Chifflet, 1659, Th., I, 42), et que, depuis 1663, Corneille eût donné l'exemple d'écrire *après, excès, procès, succès* (Th., I, 42-44[2]).

Lyonnais prononcent *è* au lieu de *é* (Th., I, 65, etc.) ; les Normands, les Gascons font la même confusion (I, 62). Pierre Corneille prononçait *é* les *è* parisiens.

[1] Baïf donne souvent aux mêmes mots *é* pour avoir une brève, *è* pour avoir une longue (Th., I, 40).

[2] « Quant à l'*e*, nous en avons de trois sortes: l'*e* féminin qui se rencontre toujours, ou seul, ou en diphtongue, dans toutes les dernières syllabes de nos mots qui ont la terminaison féminine, et qui fait si peu de son que cette syllabe n'est jamais comptée à rien à la fin de nos vers féminins, qui en ont toujours une plus que les autres; l'*e* masculin, qui se prononce comme dans la langue latine, et un troisième *e* qui ne va jamais sans l'*s*, qui luy donne un son eslevé qui se prononce à bouche ouverte, en ces mots *succes, acces, expres*. Or comme ce seroit une grande confusion que ces trois *e* en ces trois mots : *aspres, verite* et *apres*, qui ont une prononciation si differente, eussent un caractère pareil, il est aisé d'y remédier par ces trois sortes d'*e* que nous donne l'imprimerie : *e*, *é*, *è*, qu'on peut nommer l'*e* simple, l'*e* aigu et l'*e* grave. Le premier servira pour nos terminaisons féminines, le second pour les latines et le troisième pour les eslevées, et nous écrirons ainsi ces trois mots et leurs pareils : *aspres, verité, après*, ce que nous estendrons à *succès, excès, procès*, qu'on avait jusqu'icy escrits avec l'*e* aigu comme les terminaisons latines, quoy que le son en soit fort différent. Il est vray que les imprimeurs y avoient mis quelque différence, en ce que cette terminaison n'estant jamais sans *s*, quand il s'en rencontrait une après un *e* latin, ils la changeaient en *z* et ne la faisoient précéder que par un *e* simple. Ils impriment *veritez, Deitez, dignitez* et non pas *verités, Deités, dignités;* et j'ay conservé cette orthographe ; mais pour éviter toute sorte de confusion entre le son des mots qui ont l'*e* latin sans *s*, comme *verité*, et ceux qui ont la prononciation élevée, comme *succès*, j'ay cru à propos de nous servir de différents caractères, puisque nous en avons, et donner l'è grave à ceux de cette dernière espèce. Nos deux articles pluriels, *les* et *des*, ont le mesme son,

Après une voyelle, *s*, quand il ne se prononçait pas, remplaçait l'accent aigu et indiquait que *e* était fermé : mais cet *s* exprimait aussi un *è*, dans *tempeste*, *teste*, etc. (témoignage de Plantin, 1567, de Behourt, 1620, Th., I, 39-41, et de P. Corneille [1]). De même une consonne redoublée indique que la voyelle antérieure est ouverte (Th., I, 39), mais dans *prenne* le redoublement de la consonne indique que *e* est fermé (Th., I, 75). Et ce n'est pas la seule exception.

Enfin, même quand les imprimeurs consentent à mettre des accents, les fautes typographiques sont si nombreuses et paraissent à tous si vénielles que Ramus fait simplement à ses lecteurs la recommandation suivante : « Corrigez les *é*, *è*, *e* où vous connaîtrez l'un mis pour l'autre » (Th., I, 44). Corneille lui-même avoue que dans son impression il s'est coulé bien des fautes et il demande au lecteur d'y suppléer. Autant dire que nous ne pouvons pas nous fier à ces notations.

quoy qu'écrits avec l'e simple : il est si mal-aisé de les prononcer autrement que je n'ay pas crû qu'il fust besoin d'y rien changer. Je dy la mesme chose de l'*e* devant deux *ll* qui prend le son aussi eslevé en ces mots *belle*, *fidelle*, *rebelle*, etc., qu'en ceux-cy : *succés*, *excès;* mais comme cela arrive toujours quand il se rencontre avant ces deux *ll*, il suffit d'en faire cette remarque sans changement de caractère. Le mesme arrive devant le simple *l*, à la fin du mot, *mortel*, *appel*, *criminel*, et non pas au milieu, comme en ces mots : *celer*, *chanceler*, où l'*e* avant cette *l* garde le son de l'*e* féminin...

« Il est bon aussi de remarquer qu'on ne se sert d'ordinaire de l'*é* aigu qu'à la fin du mot ou quand on supprime l'*s* qui le suit, comme à *établir*, *étonner;* cependant il se rencontre souvent au milieu des mots avec le mesme son, bien qu'on ne l'écrive qu'avec un e simple, comme en ce mot *severité* qu'il faudroit escrire *sévérité* pour le faire prononcer exactement. »

(P. Corneille, édition de 1663, Au Lecteur, I, 9-11.)

[1] « J'ay reservé la petite *s* pour la prononciation où la syllabe est aspirée, la grande pour celle où elle est simplement allongée et l'ay supprimée entièrement aux troisièmes mots où elle ne fait point de son, la marquant seulement par un accent sur la lettre qui la précède. J'ay donc fait orthographier ainsi les mots suivants et leurs semblables : *peste*, *funeste*, *chaste*, *résiste*, *espoir; tempeste*, *haste*, *teste ; vous étes*, *il étoit*, *éblouir*, *écouter*, *épargner*, *arréter*. Ce dernier verbe ne laisse pas d'avoir quelques temps dans la conjugaison, où il faut luy rendre l's, parce qu'elle allonge la syllabe; comme à l'impératif *arreste* qui rime bien avec *teste;* mais à l'infinitif et en quelques autres où elle ne fait pas cet effet, il est bon de la supprimer et escrire *j'arrétois*, *j'ay arrété*, *j'arréteray*, *nous arrétons*, etc. »

(P. Corneille, éd. de 1663, Au Lecteur, I, 8.)

Les textes patois ont suivi les mêmes errements.

En général, *é* à la fin d'un mot indique *é* fermé : *alé* (I, 3), *aufé* (I, 4), *ardé* (I, 3), *benedicité* (I, 3), *ché* (chair, II, 5), *curé* (I, 3), *fé* (II, 6), *glanée* (I, 3), etc., etc.

Mais *é* est employé aussi pour *e* atone : *éluira, ébaubi* (V, 9), *hé ban* (V, 5), *jaus é dulexion* (V, 3), *té bsique è le solcoran* (V, 4), *dé machene* (V, 6), *cé badaux* (V, 7), *lé bras é le fesse* (V, 7), *dré qualez avisi* (V, 8), etc.

On le trouve même pour des *e* muets : *a ce conté la* (IV, 6).

On trouve aussi *ez* pour *é* fermé : *consiliez* (I, 5), *étrillez* (V, 7), *fesiez* (V, 8), etc. Mais nous verrons plus loin que *ez* dans les verbes se prononçait aussi *è*.

On rencontre *s* remplaçant un accent, grave ou aigu :

Beste (V, 6), *este* (V, 4), *emblesme* (V, 7), *farnestre* (V, 8), *qu'es ce Janin* (V, 3), *mesme* (V, 3), *teste* (V, 8), etc...

Mais on le trouve aussi après *e* féminin : *jesque* (*jek*, jusque, V, 5, 6, 9), etc.

Parfois une lettre double indique que l'on prononce *e*, sans en indiquer le timbre : *écuelle* (V, 4), *treffle* (V, 4), *jette* (V, 8), *sarriette* (V, 9), *fesse* (V, 7), etc...

Mais très souvent les *e* n'ont aucun signe qui les distingue ni les uns des autres ni de *e* féminin :

En syllabe tonique : *guiebe* (V, 9), *cuirene* (V, 9), *pomelee* (V, 10), *tapissee* (V, 9), *potee* (V, 9), *mene* (V, 8), *begne* (V, 7), *minageze* (V, 7), *poussiere* (V, 7), *bec a bec* (V, 3), *driere* (V, 6), *que nan me pele la barbe* (V, 5), *gueze* (V, 5), *misere* (V, 5), *embleme* (V, 6), *berbe* (V, 8), *segne* (V, 8), etc.

En syllabe atone : *epée* (V, 9), *revrance* (V, 9), *depité* (V, 5), *tredame* (V, 9), *cezimounie* (V, 7), *temain* (V, 7), *deficible* (V, 7), *eculée* (V, 4), *benitre* (V, 3), *dulexion* (V, 3), *dechire* (V, 10), *lezerticle* (V, 5), *me dan* (V, 8), *treton* (V, 5), etc.

E est aussi écrit *ei* : *peine* (II, 7), *meine* (II, 7, à côté de *maine*, I, 6), *meinnuict* (I, 6), *fareine* (I, 6), etc. Mais *ei* n'était qu'une graphie qui n'indique pas le timbre de *e*; même dans l'usage littéraire on écrivait *règle* ou *reigle*, *sèche* ou *seiche*, *meiche* ou

mèche, seize ou *sèze, neige* ou *nége, creime* ou *crème*, etc. (Th., I, 339).

La graphie *ai* correspond à *è* ouvert; elle s'échange souvent avec la graphie *et* à la fin des mots : *traite* (V, 3), *aise* (V, 3), *mouay* (V, 4), *degraigne* (I, 3), *tu ni ais pas* (III, 4), *té valais* (II, 4), *seret* (V, 4), *diset* (V, 5), *voulet* (V, 5), *feset* (I, 5), *vaudet* (I, 3), *i mouret en la peine ou ban il aurait sa raison* (III, 5), *faudret qtusse un ban long crouchay* (II, 4), etc.

Mais *ai* n'est pas toujours la graphie de *è;* même dans la langue correcte, Lanoue dit qu'on peut prononcer *ay* comme *é* dans les mots *bai, balai, delai, essai, gai, geai, lai, mai, quai, rai, vrai,* et dans les verbes, au futur, au passé défini et dans les formes *je sais* et *j'ai*[1]. Et l'on trouve *je te tizeray* (II, 4), *vous scaurai* (II, 4), *vous couchiais* (III, 7), *vous reveillerai* (III, 7), *vs y pranriuis* (II, 6).

Dans ces exemples, *ai*, désinence de verbes, traduit deux sons : il est *é* dans *tirerai*, il est *è* dans les autres formes. Mais c'est le témoignage des grammairiens qui nous l'enseigne.

C'est aussi par eux que nous savons que la prononciation *é* était ordinaire à la deuxième personne du pluriel; Oudin le dit, et Marguerite Buffet, Berain et d'Ablancourt confirment son témoignage; *è* commençait à y devenir *é* au milieu du XVII[e] siècle. Noël François en 1651, Lartigaut en 1669, Mourgues en 1685 déclarent que, aux deuxièmes personnes du pluriel, *e* final ne se prononce plus ouvert; on ne prononce ni *ferez*, ni *ferais*, mais un son qui n'est ni l'un ni l'autre. Le timbre ouvert était particulier au peuple et à la petite bourgeoisie, selon Andry de Bois-Regard; Talemant dit que *è* est une faute (1690); *è* persista jusqu'au milieu du XVIII[e] siècle dans la bouche des bourgeois. C'est le seul caractère de prononciation populaire que l'on puisse relever avec certitude dans les *Conférences*.

Ainsi la graphie, correcte et paysanne, ne saurait rien nous

[1] *Bai, balai, vrai, essai, gai, mai, delai* ont pris le timbre *è* ouvert dans le courant du XVII[e] siècle.

apprendre sur les timbres de *e*; même on pourrait dire que la graphie des *Conférences* n'est pas en elle-même plus inexacte que la graphie usuelle au XVIIe siècle.

On pouvait mettre sous la lettre *e* le timbre de *e* que l'on voulait puisque toutes les graphies étaient employées pour les divers timbres. Seule l'incohérence et la contradiction des graphies d'un même mot, l'étrangeté de quelques graphies inattendues distinguent peut-être et pour les yeux seulement ces textes patois des textes littéraires.

Si l'on veut avoir une idée moins confuse de la prononciation de *e*, ce sont les grammairiens seuls qui peuvent aider à la préciser. Encore leurs témoignages doivent-ils être discutés avec prudence.

La nomenclature phonétique change de l'un à l'autre et c'est une grande difficulté d'établir les concordances de faits sous les noms différents, entre eux d'abord, entre eux et nous ensuite; en outre, les uns distinguent plus de nuances que les autres, et nous ne comprenons pas toujours quels sons ils veulent désigner; enfin il faut faire attention que souvent aux questions de prononciation se mêlent de simples querelles d'orthographe et que parfois *é* fermé signifie simplement *e* accent aigu.

Ils ont en outre beaucoup embrouillé les questions en réunissant dans leurs études deux voyelles bien différentes, écrites avec le même signe *e*, *æ* féminin appelé *e* muet, et la voyelle *e*. Cette confusion continue dans la plupart des grammaires; mais c'est une nécessité, si l'on veut voir clair, de bien distinguer les faits qui concernent chacune des deux voyelles. Dans ce chapitre il ne sera question que de la voyelle *e*, à laquelle on reconnaît d'habitude trois timbres (*air*, *peste*, *é*), ouvert, moyen, fermé. Cette distinction n'a pas été faite sans peine.

En 1521 Fabri, en 1530 Palsgrave ne prennent pas le soin de distinguer les divers timbres de *e*; Sylvius en 1531 en distingue deux (*bonté*, *escrire*); Meigret, en 1542, distingue *é fermé* (*bonté*), *e ouvert bref* (*bonnet*), *e ouvert long* (*bête*) (Th., I, 36).

Cette distinction est désormais acquise; les grammairiens dis-

cutent sur la façon de nommer ces divers *e*, mais tous s'accordent à reconnaître le timbre fermé et le timbre ouvert, celui-ci pouvant être d'ailleurs bref ou long.

En syllabe tonique finale, *é* et *è* étaient distingués déjà au XVIe siècle, tels qu'ils sont aujourd'hui, à peu près. Toutefois la désinence *es* dans *procés*, *succés*, *aprés* n'était pas universellement prononcée *è*. Vers 1651, Noël François confondait en une même liste *aimé*, *touché*, *procés*, *aprés*, *progrés* et, pour l'Anonyme de 1696, l'*e* de *succés*, *progrés*, *exprés* tient « le milieu entre l'*è* tout à fait ouvert et l'*é* tout à fait fermé ». C'était une prononciation que Lanoue avait déjà signalée à la fin du XVIe siècle et qui tenait peut-être aux origines provinciales des grammairiens. En tous cas Maupas, puis Oudin déclarent que *e* était ouvert dans ces mots (Th., I, 53).

Le son *é* fermé dans la désinence verbale *ez* ne s'est fixé, comme on l'a vu, qu'à la fin du XVIIe siècle (Th., I, 50).

Entre ces deux *e* bien distingués l'un de l'autre, un troisième *e* apparaît dès le XVIe siècle; les grammairiens écrivent avec la même lettre *è* et réunissent dans la même catégorie des *e* qui provenaient de *a* et qui allaient plutôt vers *é*, et des *e* qui provenaient de *é* et devenaient peu à peu *è*; *bec* et *échec* riment bien, selon Lanoue, et peuvent avoir la même prononciation (Th., I, 49); en échange, des *e* d'origine identique ne lui paraissent pas de même son ; *bref* et *chef* sont de même timbre, tandis que *chef* et *nef* sonnent différemment à son oreille (Th., I, 55), etc. Il y avait donc là un timbre intermédiaire où pouvaient se rencontrer des *e* qui n'étaient ni ouverts ni fermés, et auquel les grammairiens donnaient parfois liberté d'être *ouverts* ou *fermés*. Meigret, Saint-Liens écrivent *tère*, Peletier *tére;* H. Estienne prononce *belle* avec *è*, Baïf avec *é*, etc.

Peu à peu, ce timbre nouveau devenait plus net. A la fin du XVIIe siècle, les grammairiens l'entendent et lui font sa place; ils sont d'ailleurs parfois très embarrassés; ils le distinguent bien de *è* et de *é* toniques, tels qu'on les prononçait en syllabe ouverte, mais il se présentait à leur oreille avec des nuances

diverses et multiples qui le rapprochaient insensiblement de *è* ou de *é*. Buffier, en 1709, l'appelait tantôt « *e* tant soit peu ouvert », tantôt « *e* tant soit peu fermé ». Boindin, vers la même époque, le déclare formellement intermédiaire entre *è* et *é* (Th., I, 88). De Latouche, dès la fin du xviie siècle (1696), était incapable en certains cas de décider si *e* était ouvert ou fermé, et il aurait voulu accorder toutes les opinions en l'appelant *e* mitoyen. Il observait que, en écrivant, on le marquait ici d'un accent grave, là d'un accent aigu, bien qu'il ne dût avoir ni l'un ni l'autre (Th., I, 65). Il commençait même à délimiter son domaine :

« Il ne se trouve jamais à la fin des mots, mais dans les syllabes qui précèdent la dernière. Et il se forme souvent d'un *e* ou fermé ou muet. Par exemple, nous prononçons par deux *é* fermés *cédé, réglé, péché;* mais si le dernier *e* devient féminin, alors le pénultième se change en *e* à peu près demi-ouvert : *cède, règle, il pèche.* Comme il est difficile à ceux qui ne sont pas accoutumés à une prononciation aussi délicate de bien distinguer cette sorte d'*e* mitoyen et que d'ailleurs il n'est guère facile de donner sur cela des règles précises, je n'entreprendrai pas de le faire. Je dirai seulement ici que j'ai marqué cet *e* d'un accent aigu ou d'un accent grave selon que j'ai cru qu'il approchait le plus du son de l'un ou de l'autre de ces deux *e* » (Th., I, 65-66).

Tout en reconnaissant cet *e* moyen, les grammairiens ne lui donnaient pas de signe particulier; ils ne pouvaient en outre pas indiquer tous les cas où on le prononçait; le domaine de cet *e* reste ainsi pour nous assez vague, et l'on ne peut guère noter les dates exactes auxquelles il s'est, dans les divers cas, peu à peu distingué de *è* et de *é*. Cependant l'écriture nous fournit quelques indications.

Cet *e* moyen est en fait plus près de *è* que de *é;* les *e* qui, au xvie siècle, étaient déjà marqués de par leur origine de l'accent grave ont donc conservé l'accent grave, même lorsqu'ils ont, actuellement encore, le timbre moyen; mais les *e*, qui par une

raison quelconque avaient l'accent aigu au XVIe siècle, ont fini par prendre l'accent grave *è* lorsque le timbre a été nettement ouvert ou moyen. On a ainsi une façon de dater cette transformation de *é* en *e*. Dans les cas où *è* écrit encore aujourd'hui un timbre moyen, il est probable que ce changement orthographique de *é* en *è* indique la date où *e* moyen a été reconnu différent de *è* ouvert aussi bien que de *é* fermé.

Comme cette transformation est due à la consonne suivante, il est vraisemblable que lorsque *é* est écrit *è* devant une certaine consonne, tous les *é* sont moyens devant cette consonne, quel que soit leur timbre antérieur, *è* ou *é*. Il est possible que *è* antérieurement ouvert ait été *e* moyen plus tôt que *é* prononcé fermé, mais c'est au moins une date à partir de laquelle on est assuré que *e* est moyen, sans préciser depuis combien de temps.

De même, les mots savants étaient en général écrits avec *e* latin, c'est-à-dire *é* : quand ils sont écrits *è* c'est un indice qu'ils ont changé de timbre, et, avec eux ou avant eux, tous les *e* en même situation. De plus, les discussions des grammairiens montrent que, en fait, les *e* pour le timbre desquels ils n'étaient pas d'accord étaient moyens. Les grammairiens novateurs n'entendant plus exactement *é* fermé le voulaient marquer *è* ouvert pour noter les transformations du timbre; les grammairiens conservateurs pensaient que ce timbre nouveau n'était pas aussi ouvert que l'autre et ne voulaient pas troubler les habitudes graphiques. Les uns et les autres avaient raison : le *e* était moyen, ni fermé ni ouvert, et à la même époque on pouvait à volonté le croire plutôt fermé ou plutôt ouvert suivant les préférences de chacun. La querelle entre Andry, qui voulait conserver *é*, et Saint-Réal, qui voulait écrire *è* dans les mêmes mots, est ainsi un témoignage de l'existence de *e* moyen au XVIIe siècle, reconnue plus tard officiellement par l'Académie et dans la graphie au XVIIIe et au XIXe siècle.

Les *e* qui aujourd'hui ont le timbre ouvert et sont écrits *è* après avoir été écrits *é*, ont été moyens pendant toute l'époque où on a discuté; et l'on peut penser que le timbre ouvert a été

fixé à peu près à l'époque où la transformation graphique a été acceptée de tous.

Actuellement sont ouverts les *e* toniques écrits *ai* et *è*, en n'importe quelle situation. Ils l'étaient déjà au XVIe siècle, comme on l'a vu plus haut. Ils n'intéressent donc plus la prononciation du XVIIe siècle. Les *e* toniques suivis de consonne sonore sont devenus ouverts, mais à des époques différentes; la plupart se fixent dans le cours du XVIIe siècle et ne sont notés *è* qu'au XVIIIe siècle.

Sont en échange moyens les *e* toniques suivis de deux consonnes, d'une consonne sourde seule ou suivie de *l* ou *r*, de la semi-consonne *y*. Ils se fixent eux aussi au XVIIe siècle. On peut, d'après le témoignage des grammairiens, préciser un peu l'époque de ces transformations.

E suivi de deux consonnes prononcées. — Les mots terminés en *elque* sont notés *èlque* par tous les grammairiens du XVIe siècle, sauf Baïf (Th., I, 75); les grammairiens n'en disent rien après le XVIe siècle. Les mots en *ecte* ont encore *é* au XVIe; Peletier les écrit toujours avec *é* (Th., I, 86). Les mots en *este* sont écrits, au XVIe siècle, tantôt *é*, tantôt *è*; au XVIIe siècle, les grammairiens n'en parlent pas; on les écrit sans accent; le timbre est moyen. Les mots en *estre* ont pris le *e* moyen vers la même époque; Peletier, le seul qui en parle, leur reconnaît le timbre *é* (Th., I, 86).

Les mots en *epte* ont évolué au XVIIe siècle; Palliot, en 1608, écrit *précépte;* mais Th. Corneille supprime l'accent aigu dans les mots en *eptre*. Les mots en *exe* ont fixé leur timbre à la fin du XVIIe siècle; Hindret le premier les note *è* (Th., I, 86).

Les *e* suivis de *r* plus consonne prononcée sont considérés comme ouverts dès le XVIe siècle (Th., I, 63).

E suivi d'une consonne sourde prononcée. — Pour les mots en *ep*, on n'a pas de témoignage, puisque *cep* a toujours été écrit *è*, mais les mots en *epre* n'ont été moyens qu'après le

XVIe siècle; Saint-Liens écrit *lépre*, mais Lanoue *lèpre* (Th., I, 54 et 87).

Dès le XVIe siècle, quelques mots en *ef* étaient moyens, mais le timbre moyen ne fut général qu'avec Oudin; avant lui Lanoue notait *chef* avec *é* et *nef* avec *è*. Oudin donne à tous l'accent grave; donc le timbre n'est plus fermé; il est moyen dès cette époque et l'est resté jusqu'à nos jours (Th., I, 54). *Greffe* a *è* ouvert suivant Duval (Th., I, 69). Les mots savants comme *synalephe* étaient écrits *é* au XVIe siècle (Th., I, 83).

Les mots terminés en *ete*, *ette* et en *etre* sont écrits tantôt *é*, tantôt *è* au XVIIe siècle encore; en 1762, l'Académie écrit *athléte;* mais, dès la fin du XVIIe siècle, le *e* était moyen (Hindret). Les hésitations des lexicographes n'intéressaient plus que l'orthographe. Naturellement les féminins comme *secrette* étaient ouverts, dès le XVIe siècle, par analogie avec le masculin *secret* (Th., I, 82).

Les mots écrits *ece* ont pris l'accent grave avec Hindret, ceux qui étaient écrits *esse* ont hésité durant le XVIe siècle (Th., I, 67); mais Lanoue leur donne l'*è* ouvert. Les mots savants en *ece* ont pris l'*è* définitivement avec Hindret (Th., I, 80).

Sec et les mots où *e* provient d'un *e* latin sont écrits *è;* on ne peut donc connaître leur timbre; ceux comme *echec* où *e* provient de *a* étaient écrits *é* jusqu'à Lanoue; c'est au XVIIe siècle que *é* disparaît (Th., I, 48). Dès le XVIe siècle, *avecque* était écrit *avecque* pour que *e* indiquât le timbre plutôt ouvert (Th., I, 66). Les mots savants, comme *bibliothéque*, hésitent pendant tout le XVIIe siècle; la graphie *è* s'impose avec Hindret (Th., I, 80).

Les mots terminés en *eche* ont hésité jusqu'à la fin du XVIIe siècle; les grammairiens Andry et Saint-Réal discutaient âprement; de Latouche était sans doute plus prudent en déclarant que, dans *il pèche*, *e* n'était ni ouvert ni fermé, mais mitoyen. Ces mots ont pris l'accent grave à la fin du XVIIe siècle. Dès le XVIe siècle, Lanoue avait noté que dans certains mots (*depèche*, *prèche*) l'*e* était ouvert. Ici l'*è* était vraiment ouvert sous l'influence de l'amüissement de *s*. Ceux qui avaient le timbre moyen étaient écrits plutôt *ei : seiche, meiche, creiche* (Th., I, 65, 67).

E suivi d'une consonne sonore. — Actuellement *e* tonique suivi d'une consonne sonore a le timbre ouvert, mais ce timbre n'est pas le même dans *père* et dans *bègue;* cela tient sans doute à la nature de la consonne qui, dans certains cas, a exercé très tôt son action sur la voyelle; celle-ci est ouverte depuis plus longtemps et elle a aujourd'hui un son plus ouvert. Les mots terminés par *el, elle* ont probablement eu les premiers *è* ouvert. Les grammairiens hésitent durant tout le XVI[e] siècle, mais Lanoue reconnaît que *e* y est ouvert; il écrit *tèl*. Même les mots savants ont l'accent grave au XVI[e] siècle. Au XVII[e] siècle, il n'y a aucune contestation.

Au contraire, les mots terminés en *er, ere* ont eu une plus longue hésitation. Au XVI[e] siècle, on prononçait les mots comme *ver, fer*, où le *e* était d'origine latine, et les mots savants comme *espère* avec un timbre ouvert que l'on refusait aux mots où *e* provenait de *a* latin : *cher, amer, père, frère*, etc. Au XVII[e], cette distinction commence à paraître subtile. Sans parler de Corneille qui, Normand, prononçait partout *é*, Mourgues, en 1685, commence à trouver que la graphie *é* est trop inexacte; ce n'est pas encore *è* ouvert, cependant; c'est un *e* moyen, comme dira Dangeau; Hindret, en 1687, admet que certains de ces mots en *ère* (*menagère*) peuvent rimer avec ceux en *ére* (*colére*). Puis, en 1696, un Anonyme ne connaît plus de *é* devant *r* que dans les passés définis. Les grammairiens du XVIII[e] siècle hésitent encore un peu. Mais, en 1716, Chalons pensait que *aire* rime très bien avec *ére*, et Voltaire, en 1739, écrit à M. de Lanoue que l'on ne prononce pas *terre* autrement que *père*. En 1740, l'Académie changea d'opinion dans le cours de l'impression de son dictionnaire. Jusqu'au mot *misère* elle hésitait : *athmosphère, hemisphère;* mais après *misère* toutes les finales *ere* sont écrites *ère* (Th., I, 71 et suiv.).

Après avoir été moyen, *er* est donc, dès le premier tiers du XVIII[e] siècle, très nettement ouvert [1].

[1] Une autre question a beaucoup divisé les grammairiens. C'est la prononciation de *é* dans les verbes en *er* (*chanter*) quand *r* faisait liaison.

Ces mots, quand ils ne faisaient pas liaison, devaient se prononcer à Paris

Les consonnes nasales finales ont donné à *e* le timbre ouvert dès le XVII[e] siècle; les mots terminés en *egne* sont notés ouverts par Lanoue. Les mots terminés en *eme* avaient le timbre ouvert au XVII[e] siècle, car Oudin donne l'accent grave même aux mots savants (Th., I, 75). L'accent aigu est changé en grave dans l'édition de 1740 du Dictionnaire de l'Académie. Les mots en *ene* ont été les derniers à prendre le timbre ouvert. Lanoue accepte *é* ou *è*; *e* est moyen au XVII[e] siècle; Régnier-Desmarais reconnaît le timbre encore presque fermé dans *prennent, tiennent, viennent.* En 1740, l'Académie écrit tous ces mots avec *è* (Th., I, 85).

Les consonnes constrictives sonores ont donné à *e* le timbre ouvert dans le courant du XVIII[e] siècle. Les mots terminés en *ege* sont notés avec *è* ouvert par Oudin; mais, durant tout le XVII[e] siècle, c'était un *e* moyen, car les grammairiens hésitent entre *é* et *è*. C'est en 1878 seulement que *è* triomphe à l'Académie. Il reste encore de l'ancienne prononciation les formes comme *chanté-je* où les grammairiens imposent et maintiennent *é* (Th., I, 82).

Les mots en *ese* étaient considérés comme ouverts par Hindret (1687); en 1762, l'Académie écrit *è* (Th., I, 81).

La terminaison *ere* avait *é* fermé au témoignage d'Oudin; peu à peu, mot à mot, le signe *è* remplace *é*; au XVII[e] siècle, les deux graphies sont usuelles; *è* s'imposa dans l'édition de 1835 du Dictionnaire de l'Académie (Th., I, 69).

é fermé sans aucune contestation. Maupas avait fixé la règle. En certaines provinces, en Normandie dit Vaugelas, on prononçait *èr* et cette prononciation se retrouvait chez des personnes « nées et nourries à Paris et à la cour », chez « la plus part des dames » et chez « la plus part de ceux qui parlent en public », quand « elles lisent un livre imprimé ou qu'ils parlent en public » (Th., I, 58). Mais ce n'était qu'un provincialisme ou parfois une influence de la graphie, ou encore un archaïsme. L'observation de Vaugelas fit son effet. Hindret, en 1687, dit que personne ne commet plus cette faute.

Mais en faisant liaison, cette prononciation vicieuse *èr* dura plus longtemps. Buffier, en 1709, prescrit de conserver le *é*, même en liaison : *aimé-run homme*. Durant tout le XVIII[e] siècle, *èr* prononcé avec *è* ouvert persiste et Domergue, en 1804, est obligé de renouveler la condamnation de Buffier. Cette prononciation a disparu au XIX[e] siècle.

Les *e* suivis de consonne occlusive sonore sont les derniers qui aient passé au timbre ouvert; les mots en *ebe* avaient *é* encore au XVIIe siècle (Th., I, 83, 87) ; mais, dès Oudin, les mots en *ede* avaient ordinairement *è* et Hindret dit que c'est la règle générale. L'Académie hésite jusqu'en 1835, mais, dès 1740, elle avait écrit le plus souvent *è*. Les mots en *ebre* et en *edre* furent discutés durant tout le XVIIe siècle (Th., I, 83, 87). Les mots en *egue* étaient ouverts ou fermés, à volonté, suivant Lanoue; l'hésitation dure tout le XVIIe siècle. En 1740, l'Académie écrit *è* (Th., I, 66).

Il se peut que tous ces *e* que l'on a hésité longtemps à écrire *è* n'aient été vraiment ouverts qu'au moment où toutes les opinions furent unanimes à changer l'écriture. En tous cas, ils étaient moyens dès le moment où l'on commença à trouver inexacte la transcription *é*.

Ce n'est pas d'ailleurs sans raison que cette évolution se place au XVIIe siècle, puisqu'elle est provoquée par l'articulation d'une consonne finale avec la voyelle *e* tonique; cette condition ne pouvait se réaliser, de façon générale, qu'au XVIIe siècle. Les mots qui étaient terminés par une consonne ayant pour la plupart laissé disparaître la consonne finale au XVIe siècle, il fallait pour que le français possédât de nouveau des mots à terminaison consonnantique que *e* (*œ*) féminin final fût devenu muet. Dans un mot comme *pere*, la consonne *r* ne s'articula avec *e* antérieur qu'après la disparition de *e* (*œ*) féminin final. On prononça *pé-rœ*, puis *pér*, *per* et enfin *pèr*. L'amuïssement de *e* féminin final, définitivement réalisé au XVIIe siècle, explique tout naturellement que *e* n'ait subi l'influence des consonnes finales qu'au cours du XVIIe et du XVIIIe siècle.

En syllabe atone, *e* a sans doute toujours été différent des *e* toniques; c'est le propre des voyelles atones de n'avoir pas de timbre bien nettement caractérisé et de subir fortement l'influence des articulations voisines.

Bien des gens, selon Hindret, sont incapables de distinguer l'*è* ouvert de l'*é* fermé dans les syllabes atones; plus tard, Boindin (1709) déclare nettement que cet *e* tient le milieu entre *é* fermé

et *è* ouvert, et d'Alembert déclare que l'orthographe est ici tout à fait inexacte. Il y avait donc là un timbre moyen.

Hindret, qui avait l'oreille vraiment fine, entendait un *e* moyen distinct de *è* ouvert et, dans cet *e* moyen, il reconnaissait un timbre « un peu ouvert » et un timbre « tant soit peu ouvert ». Et, en effet, *e* atone peut avoir des timbres divers. Il est toujours moyen, mais il va par dégradations insensibles de *é* à *è*, si bien qu'on peut distinguer un *e* moyen fermé et un *e* moyen ouvert.

Dès le XVIe siècle, il semble que *e* moyen ait eu le timbre un peu fermé quand il était suivi de voyelle (*agré-able*) et dans les préfixes *é-*, *dé-*, *mé-*, *ré-*, *tré-* (*ébahi, défendre, méfait, répondre, trépas*).

Les grammairiens du XVIIe siècle ont discuté à ce sujet, mais il semble que leurs discussions aient eu surtout pour objet de bien distinguer cet *e* de *é* fermé tonique et de *è* ouvert tonique, les uns voulant noter par l'accent grave que *e* moyen n'était pas fermé, les autres voulant conserver l'accent aigu pour indiquer que *e* moyen n'était pas ouvert (Th., I, 89 et 91-100).

Dans les mots dérivés où *e* dans la syllabe avant-dernière correspond à *è* tonique ouvert long (*bêche, bêcher*), la prononciation a beaucoup hésité; phonétiquement il semble que dans *bêcher* la première syllabe ait eu un *e* moyen fermé; mais l'analogie de *bêche* tendait à le transformer en *è*. L'orthographe *ê* a beaucoup aidé à cette dernière prononciation. Peu à peu *arbalétrier, arrêter, bétail, endêver, fêler, mélange, prêter, vêtu*, etc., ont pris *e* moyen fermé, et l'usage régulier a été fixé; d'ailleurs les actions analogiques persistent, mais elles sont plutôt individuelles (Th., I, 102).

Au contraire, on a eu plutôt un *e* moyen ouvert toutes les fois qu'en syllabe atone il était suivi de *r* double (*serrer*), de *r* plus consonne (*vertu*), de deux consonnes (*cesser, mettons* (Th., I, 105 et suiv.).

Dans les autres cas, la prononciation est indécise; en fait, on prononce un *e* moyen véritable qui n'est ni ouvert ni fermé. On entend parfaitement à Paris les trois timbres divers de *e* moyen

dans *perdu, pester, pédant*. Mais cette nuance intermédiaire échappait aux grammairiens du XVIIe et du XVIIIe siècle. Ils n'ont observé que *e* tant soit peu ouvert, *e* tant soit peu fermé; ailleurs, comme dit Hindret, ils le confondaient avec *e* moyen ouvert ou avec *e* moyen fermé.

Il y avait donc au XVIIe siècle, à côté des cas où *é* et *è* étaient bien fixés, une certaine indécision dans la prononciation des *e* en syllabe tonique aussi bien qu'en syllabe atone. Aussi est-il très difficile de préciser les traits qui distinguaient la prononciation populaire de la prononciation correcte. Il est probable que nos textes patois ont surtout pris un aspect patois dans l'écriture, en supprimant ou en ajoutant des accents hors de propos; mais l'auteur des *Conférences* n'a probablement pas songé, hormis le seul cas cité plus haut, page 115, à noter les transformations populaires des timbres de la voyelle *e* dans la bouche des paysans.

CHAPITRE IV

E FÉMININ[1]

Les *Conférences* présentent la liberté la plus grande dans la façon d'écrire ou de ne pas écrire la voyelle *e* féminin.

On là rencontre, conformément à la graphie ordinaire :

a) Finale après voyelle : *venée, glanée* (I, 3), *eculée* (II, 4), etc.

b) Finale après consonne : *tu non dégraigne, si vite, il embrochion a sa berbe des fille toute vice* (I, 3), etc.

c) Finale après un groupe de consonnes dont la seconde est *l* ou *r* : *cé ladre de Polacre* (I, 3), *fable* (I, 3), *guieble, y semble* (I, 3), etc.

d) Finale après un groupe de consonnes dont la seconde (*l* ou *r*) a disparu : *noute Sain Père* (I, 7), *queme dans noute vilage* (I, 3), *guièbe* (V, 7), *lezertique* (IV, 5), etc.

e) Intérieure entre consonnes, dans un même mot, et dans un mot phonétique : *roiseman* (I, 3), *harquebure* (I, 5), *dé drenier* (II, 7), *j'ai l'entendeman si perturbe de tout cé tumulte que j'an su tou mal de mouay* (I, 3), etc.

f) En syllabe tonique initiale : *que di nan en vou quarquié* (I, 3), *je m'atten* (I, 3), *devine d'ou je venas* (III, 3), *que tu niais pas* (III, 3), *je marisi* (V, 6), etc.

g) En syllabe tonique initiale, suivie de plusieurs *e* féminins : *je ne te voyois pas* (I, 3), *je ne me fezi poen tizé louzeille* (V, 8).

[1] C'est le nom que donne Thurot, après beaucoup de grammairiens anciens, à la voyelle qu'on appelle de nos jours souvent *é muet*. *E* (*œ*) féminin paraît meilleur parce qu'une voyelle *muette* n'est pas une voyelle et parce que la voyelle dont il s'agit est non pas *e*, mais *œ*. Le mot *féminin* n'indique pas sa nature, mais il indique une des fonctions historiques de cette voyelle, marquer le féminin, et il a l'avantage de s'accorder avec l'expression *rime féminine*.

h) A l'intérieur d'un mot phonétique, parmi plusieurs *e* féminins : *je somme ce que je sommes* (VI, 3), *puto que de le poigé* (I, 5), *queme de couchon* (I, 3), etc.

Mais dans presque toutes ces conditions on trouve aussi que *e* a été supprimé :

a) *Jarni mari* (IV, 1).

b) *Ques qui la battu* (IV, 3), *encor* (IV, 4), *quant es don* (IV, 5), *une bel chandel* (III, 3), etc.

c) Dans ce cas *e* est toujours écrit.

d) *Nout bian* (IV, 4), *cout viage* (I, 6), *nout asne* (II, 7).

e) *Allé* (atteler, V, 6), *nout chien trouspet* (IV, 6), *un pli mo* (III, 8), *i sra* (III, 6[1]), *nante hacherai m'nu queme chair a paste* (III, 5), *soulzarme* (II, 7), *sname* (II, 6), *qu'es a dize* (II, 6), *bon jour bon œuvre* (I, 6), *demeur la* (I, 5), *un fouay* (II, 4), *cent mil hom* (I, 7), etc.

Entre voyelle et consonne : *nan la marira* (IV, 6), *sa queu de poale* (IV, 7), *Guieu hay ban le manteu* (aie, II, 5), *Dieu beni la chretienté* (bénie, I, 5), *un certain quidam me cry de ban loen* (II, 4), *y li di quouy* (je lui dis que oui, V, 9), etc.

f) *Ty es, lais li chouar, sdi le receveux* (V, 5), *sditi* (ce dit-il, I, 5), *sdije* (V, 7), *slidije* (V, 8), *sla le fezy rire* (II, 7), *ha, qnau a garde* (I, 4), *hourmy qu'gniaret poen de ri jaune* (V, 9), *c'nest pas mantezie* (II, 4), *snest pu le tam* (II, 8).

g) Dans ce cas *e* est toujours écrit.

h) *Cé badaux disan que snest qu'un vilage* (V, 7), *nan diset quel'san coulet* (II, 5), *le driere* (V, 6), *dan ste sbile* (V, 4), *vous nle varié pas* (II, 4), *tu ne fras que dliau* (III, 2), *tu me fras bigoté* (III, 3), *nan ne sra jamas battu* (III, 2).

Sans aucun doute ces graphies diverses ont l'intention de donner à nos yeux l'impression d'une prononciation paysanne, de même que les chansonnelles populaires d'aujourd'hui rem-

[1] Les proclitiques où *e* est élidé sont très nombreux : *depi stan la* (I, 6) ; *hour d'Icgleze* (II, 5) ; *faudret qtusse un crouchay* (II, 4) ; *as matin* (IV, 7) ; *et qu' nan dit* (II, 6) ; *et qu larbe croussoit* (II, 5), etc.

placent par des apostrophes les *e* muets qui ne se chantent pas, de même aussi que les poètes populaires remplacent par des apostrophes dans leurs vers les *e* qui ne doivent pas compter dans le nombre des syllabes : « *Ça glissait entre l'col et l'cou* » (Bruant, *Dans la Rue*, Fantaisie triste). Mais cette impression de langue populaire est due aujourd'hui exclusivement à l'image insolite des mots. Dans la conversation quotidienne, nous prononçons généralement cette phrase telle qu'elle est écrite; cette graphie inattendue ne correspond pas à une prononciation proprement populaire, dont la prononciation correcte[1] se distinguerait en prononçant les *e* élidés. La question se pose de savoir s'il en était de même au XVIIe siècle; les graphies inattendues des *Conférences* représentent-elles une prononciation particulière aux paysans, ou bien sont-elles simplement des graphies patoises et correspondent-elles à la prononciation ordinairement usitée au milieu du XVIIe siècle? Les grammairiens vont nous servir de témoins pour y répondre.

La voyelle *œ*, en ancien français, avait une double origine : ou bien elle était un résidu de voyelle, dernière étape de l'affaiblissement des voyelles atones avant leur complet amüissement futur (*rosa > rose > roz; sacramentum > sairement > serment*), ou bien elle était un minimum de voyelle, né de l'affaiblissement d'une voyelle tonique secondaire ou d'une voyelle atone, mais, dans l'un et l'autre cas, voyelle nécessaire à l'articulation du mot, soit pour porter l'accent initial (*fenestra > fenêtre*), soit pour permettre l'articulation d'un groupe consonantique final (*tepidum > tepedo > tiède, humilem > humble*) ou intérieur (*vestimentum > vestement, ornamentum > ornement*).

Cette double origine explique que la voyelle *œ* ait eu, en français moderne, une double destinée. Résidu de voyelle, elle n'était

[1] Dans un discours, dans un récit solennel, dans un texte en vers, il est sûr que nous prononcerions ces *e* élidés; mais c'est la prononciation académique, ce n'est point la prononciation de tous les jours. Il ne s'agit ici que de la prononciation habituelle et quotidienne.

qu'une transition entre l'ancienne sonorité vocalique et le silence total; elle allait lentement à une disparition inévitable, qui commence dès le XIIIe siècle[1] et qui s'acheva à la fin du XVIIe siècle. Minimum de son, elle devait subsister, aussi longtemps au moins qu'elle avait une fonction à remplir; dans *ornement*, elle persiste encore, parce qu'elle est toujours nécessaire à la prononciation des trois consonnes *r, n, m;* dans *vestement* elle a disparu parce que, *s* étant devenu muet, elle ne sépare plus que deux consonnes *t, m*, auxquelles elle est inutile, *t* s'articulant avec la voyelle précédente, *m* avec la voyelle suivante.

C'est au XVIIe siècle que s'est fixé ce nouvel état de la prononciation française : le son *œ féminin* ou bien est devenu muet, ou bien persiste définitivement comme minimum de son.

En syllabe atone, à la fin des mots, *œ* est devenu muet; *e* n'est plus qu'un signe écrit, dont la fonction est d'indiquer que la consonne finale du mot se prononce[2]; au XVIe siècle il était déjà muet dans la prononciation populaire; mais les grammairiens opposaient la graphie à cette prononciation; Tabourot dit qu'un poète lui avait montré les deux alexandrins suivants :

« *A cette heure, ma douce amie, je prends de vous congé;*
Vous penserez, s'il vous plaist, au mal que pour vous j'é. »

Et qu'il les prononçait :

« *Asteur, ma douce ami', je prends de vous congé;*
Vous pensrez, s'il vous plaist, au mal que pour vous j'é. »

Cette métrique paraissait licencieuse à Tabourot, parce qu'elle

[1] *Qu'à un autre de li seront baillies les cles* (*Gaufr.*, p. 63, v. 2058).

[2] C'est en ce sens qu'on peut dire que *e* sert à former le féminin des adjectifs: *grand, grande*. C'est ce qui explique aussi que des mots savants ou étrangers aient pu avoir deux prononciations, suivant qu'on écrivait ou qu'on supprimait *e* : *sublin* à côté de *sublime* (Godart, 1620) ; *bitum* (Th., I, 200) ; *chocolat* (Th., I, 199) ; *opiat* (I, 201).

Dot prononcé *do* et *dot* a fait partie de cette catégorie ; ce sont deux formes, l'une masculine (*dot*), l'autre féminine (*dote*), comme *limas* et *limace*, *fient* et *fiente*, *aubépin* et *aubépine*, etc. Seulement on a conservé dans l'écriture la forme masculine *dot*, alors qu'en réalité c'était la forme féminine *la dote* que la langue parlée conservait.

était impossible à régler, chaque poète étant libre de prononcer ou de supprimer les *e* féminins dans ses vers.

Elle était cependant plus fidèle à la prononciation; et Ronsard, pour conformer l'écriture à la prononciation, recommandait de supprimer *e* dans les finales *ées, ée,* car cet *e* faisait un « carme entrouvert et beant », puisqu'il tenait aux yeux la place d'une syllabe et que, manquant à l'oreille, il détruisait le rythme.

Mais Malherbe condamna sévèrement cette innovation graphique. Au lieu d'*Achil', inutils, colériq',* il rétablit dans Desportes *Achille, inutile,* etc.[1], et bientôt personne n'osa plus se la permettre. C'est à lui qu'il faut faire commencer le divorce si funeste entre la poésie et la prononciation réelle. Les vers français modernes ont conservé à cet égard la prononciation de la fin du XVIe siècle; désormais les vers ne peuvent plus être des témoins de la prononciation à leur époque[2].

Final après une consonne ou une voyelle, *e* achevait de disparaître complètement au début du XVIIe siècle; tous les témoignages sont concordants; mais il était conservé encore à la fin des phrases et devant une pause; Meigret, Peletier, au XVIe siècle, l'attestent et l'on en trouve une preuve indirecte mais d'au-

[1] Voir Brunot, *Doctrine*, 318.

Voici un exemple curieux de *e* écrit et non compté dans le vers, formant une césure féminine : *Ma belle il te faut dire la pure vérité.* (D'Ouville, *Coiffeuse à la mode*, V, 5.)

[2] Une conséquence curieuse en est que nous conservons encore la distinction des rimes féminines et masculines, malgré son inexactitude. En français moderne, phonétiquement, il y a trois sortes de rimes : vocaliques, féminines et consonnantiques. En voici un exemple :

Pendant que l'enfant rit, cette fleur à la main,
Dans le vaste palais, catholique romain,
Dont chaque ogive semble au soleil une mitre,
Quelqu'un de formidable est derrière la vitre ;
On voit d'en bas une ombre, au fond d'une vapeur,
De fenêtre en fenêtre, errer, et l'on a peur...

(Victor Hugo, *Légende des siècles*, la Rose de l'Infante.)

Le français moderne possède ainsi une variété de rimes et par suite d'harmonie inconnue du français avant le XVIIe siècle et dont les poètes ne se rendent pas toujours assez compte.

tant plus forte, au XVII[e] siècle, dans une remarque du P. Bouhours sur le participe passé [1].

Selon lui, le participe passé conjugué avec *avoir* est naturellement indéclinable, n'ayant ni genre, ni nombre, parce que c'est plutôt le supin des Latins que le participe : *J'ai reçu vos lettres*. « Voilà ce qui se fait régulièrement et naturellement, selon la pure raison et la grammaire. Mais, à côté de cette raison grammaticale, il y a une autre raison, qui oblige à parler d'une autre manière : c'est lorsque la prononciation ne serait pas assez soutenue. Car, en ces rencontres, on donne des nombres et des genres aux participes, afin de soutenir le discours. On dit pour cette raison : *La lettre que j'ai reçue*. Cela est si vrai que lorsqu'on ajoute quelque chose après, le participe redevient indéclinable, étant suffisamment soutenu dans ce qui suit : *Le commerce l'a rendu puissante, je l'ai vu partir, la peine que m'a donné cela*. Et la même raison produit tout le contraire au participe conjugué avec *être*, car ce participe, naturellement variable, devient indéclinable, au milieu d'une phrase, pour empêcher la prononciation de languir et de se traîner trop. C'est la raison pourquoi on dit : *elle s'est venu asseoir, elles se sont fait peindre; la liberté que je me suis donnée* à côté *de la liberté que je me suis donné de vous écrire* » (*Rem.*, 518; *Suite*, 360; *Imit.*, 31).

Cette théorie, fausse en ce qu'elle fait de l'euphonie la cause de la variabilité du participe, est née d'une observation très exacte : le participe tendait à devenir invariable, et c'était à l'intérieur d'une phrase qu'il avait d'abord réalisé cette invariabilité; à l'intérieur d'un mot phonétique, *e* du féminin étant devenu muet, il n'y avait aucune différence à l'oreille entre *passé* et *passée*. C'est là ce que constate le P. Bouhours quand il dit que même avec l'auxiliaire *être*, le participe passé à l'intérieur d'une phrase est invariable. Mais, à la fin d'une phrase, ou devant un silence, *e* n'avait pas complètement disparu. On ne le

[1] Voir Th. Rosset, *Entretien, Doutes, Critique et Remarques du P. Bouhours*, Grenoble, 1908, p. 133.

prononçait peut-être plus, mais il n'y avait sans doute pas très longtemps, car il restait que la voyelle précédente était allongée et peut-être transformée dans son timbre; l'accord était encore sensible à l'oreille, dans ce seul cas, et Bouhours constate qu'on l'y fait de son temps.

Mais *e* final semble avoir survécu au XVIIe siècle pendant assez longtemps, lorsqu'il était précédé de la semi-consonne *y* dans les mots terminés en *ie*, *aie*, *eie*, *oie*. Malherbe hésitait à décider si *aye*, *oye* faisait une syllabe ou deux. A la fin du siècle, Th. Corneille déclarait qu'on doit éviter en vers la forme *qu'ils ayent* : « Si on n'en fait, dit-il, qu'une syllabe, on prononce souvent ce mot comme s'il en faisait deux, et on rend par là le vers trop long : le contraire arrive si on en fait deux syllabes et qu'on le prononce comme s'il n'en faisait qu'une » (Vaugelas, édit. Chassang, I, 172). On trouve chez les poètes du XVIIe siècle des exemples contradictoires : *e* parfois compte encore pour une syllabe :

On leur fait admirer les bayes qu'on leur donne.

(Corn., IV, 159, *Menteur*, 342.)

Et personne n'a point oüi
Que j'aye jamais dit oüi.

(*La ville de Paris en vers burlesques*, dans *Paris burlesque*, 109.)

Foudroient ses canons, embrassent ses carcasses.

(La Font., IX, 161, *Epit.*, XII, 124.)

Anselme, mon Mignon! crie-t-elle a toute heure.

(Mol., I, 120, *Etourdi*, 224.)

Le plus souvent *e* n'a pas, après 1660, de valeur syllabique et, respectueux de la règle de Malherbe, les auteurs n'emploient désormais devant les mots commençant par une consonne que les formes *ayent*, *soient*, et la désinence *aient* à l'imparfait et au conditionnel, en les comptant comme monosyllabes [1] :

[1] Leconte de Lisle a cependant écrit : *Au fond de l'âtre creux flamboyent quatre souches.* (*Poèmes tragiques*, Le lévrier de Magnus, édit. elzév., Lemerre, p. 116.)

Ils ne vous ôtent rien, en m'ôtant à vos yeux
Dont ils n'aient pris le soin de réparer la perte.
(Mol., VIII, 302, *Psyché*, 633-4.)

Il faut faire exception pour les poètes comiques et burlesques qui pendant tout le XVIIe siècle ont pu à volonté suivre ou violer cette règle. Voici quelques exemples :

Il en est peu qui ait de la contrée
Si tost trouvé l'issue comme l'entrée.
(*Emprison.*, *Variétés hist. et lit.*, VIII, 215.)

Le premier, c'est la gayeté;
C'est de nostre vie la sosse
Sans qui vaut mieux estre en la fosse.
(Martin, *L'Ecole de Sal. en vers burlesq.*, 1650, p. 9.)

N'injurie ton médecin.
(Id., *ib.*, p. 11.)

Les choses crues le ventre enflent,
Et les salées le désenflent.
(Id., *ib.*, p. 15.)

Lors te voyant, de joye non petite,
Mon pauvre cœur eust esté consolé.
(Scarron, *Œuvres*, 1700, I, 406-407.)

Des beautez que l'on voit aux contrées d'icy.
(*Espadon sat.*, Bruxelles, 1863, p. 83.)

Mes yeux ne sçauroient voir ceux de nos ennemis.
Ils fuyent sur la mer, ils fuyent sur la terre.
(Maynard, *Œuvres*, in-4°, 1646, p. 11.)

Vos lèvres de coral et vos joues pourprines
Vous font estre une rose, aimable et douce fleur.
(Sarasin, *Œuvres*, 2, in-4°, 1656, t. II, p. 93.
Cf. I, 214, 281, 294, 321, 369; II, 170, etc.)

Fouquet est revenu; que tous vos nourrissons
En celebrent le jour par leurs gayes chansons.
(Scarron, *Dern. Œuvres*, Paris, 1700, I, 185.)

Mais qui peut s'empecher de parler ou d'écrire,
Quand on voit les pedans trouver qui les admire,
Quand les gens de mérite, avec emportement,
Prostituent pour eux leur bon discernement?
(Scarron, *ib.*, I, 217.)

Donnant vessies pour lanternes,
Coesigrues pour balivernes.
(Richer, *Ovide bouffon*, 1662, p. 14, cf. p. 251.)

... Je te feray connoistre,
Tous nos musiciens, du moins qui croyent l'estre.
(Poisson, *Les Fous divertissants*, I, IV.)

Si de plus de huit jours ils voyent la lumière.
(Id., *ibid.*, III, XIII.)

Tous mousquets, baudriers, épées, bandoulieres.
(Montfleury, *Fille capitaine*, IV, 1.)

Je la porte à souffrir que j'aye sa peinture.
(Montfleury, *Ec. des filles*, III, 12.)

Je suis l'Orphée de ce temps.
(Montfleury, *Mar. de Rien*, 8.)

Qui pour gloser sur tout se croyent destinés.
(Montfleury, *Ec. des Filles*, I, 5.)

Plus ils s'en croyent près et plus ils en sont loin.
(Id., *ib.*)

J'ai vu venir Carlos l'épée toute nue.
(Id., *ib.*, II, 5.)

Les gens sont quelquefois ainsi que des statues;
Les statues parfois sont ainsi que des gens.
(Benserade, *Ball. d'Hercule amoureux*, 5ᵉ entrée.)

Voilà depuis cinq ans la vie que je mène.
(Regnard, *Ep. à l'abbé Bentivoglio.*)

Quelle gloire pour toi que les illustres vers
Ayent donné matière à ces nobles concerts!

Regnard, *Ep. à Quinault.*

Il se pourrait même que cet usage des poètes fût un archaïsme; Oudin indique que dans la désinence *aye* le *e* « prend comme le son de la diphtongue prolongée, v. g. *monnoye, monnéyai; playe, playai* »; Duez, en citant des vers de Marot, dit que dans les vers les mots qui riment en *ée* doivent être prononcés en deux syllabes; la prononciation de *e* serait donc une prononciation propre à la poésie, car ailleurs il déclare que « dans la terminaison *aye* l'*e* est supprimé et on prononce la syllabe longue (Th., I, 170 et 295). C'est désormais la prononciation universellement attestée. Il n'y a de restrictions que pour les verbes en *ayer, je paye, ils payent*, le substantif *la paye*, l'adjectif *gaye* où Richelet dit qu'il faut prononcer *pai-ye, gai-ye*. Il ne semble pas que par cette remarque Richelet veuille noter que *e* se prononce; il est plus probable que c'est l'*y* final qui se prononçait dans ces cas-là; la raison en est claire, due à l'assimilation analogique des radicaux au singulier et au pluriel; on prononçait *pey-ô, pey-é* aux deux premières personnes du pluriel, et par suite *pèy* aux autres personnes. Et de même pour le substantif *la paye*, et pour l'adjectif *gaye*, analogique de *égay-er. Etai*, analogique de *étayer*, s'est prononcé *étaye* jusqu'en 1878. C'est le dernier exemple où *y* final soit resté prononcé.

Ces derniers vestiges de *e* final disparaissent à la fin du XVIIe siècle. En 1659, Chifflet dit que « *e* qu'on appelle féminin... est comme le reste d'une consonne qui sonne à la fin d'un mot. Par exemple, *animal;* au bout de cet *l* il y a un petit reste d'*e*, lequel estant un peu mieux exprimé, l'on entend *animale*. Ainsi *marc, marque, coc, coque* ».

Mourgues, en 1685, déclare que « l'œil et l'oreille ne sont pas d'accord sur la différence des rimes masculines et des rimes féminines; car si les consonnes finales ne peuvent se faire entendre que par le secours d'un petit *e* muet, soit qu'on l'écrive, soit qu'on le supprime, cet *e* muet ne fait-il pas toujours pour

l'oreille une rime féminine? Quelle différence l'oreille peut-elle percevoir dans la prononciation de *bal* et *bale*, *encor* et *encore*, *vis* et *vice*[1] ? »

Toutefois, le *e* avait été conservé avec une sonorité très nette, à la fin des mots, dans un cas particulier; Oudin déclare que *e* ne se prononce pas, sauf à la fin des mots *attendre*, *prendre*, etc., où « il se prononce à demi ». Et Duez, qui écrit pour des Allemands, dit que dans les mots en *le* et *re*, où l'*r* et l'*l* sont précédés d'une consonne, on entend un *e* bref. Et depuis le XVIIe siècle, *e* a continué de se prononcer dans ce cas-là, car il est nécessaire à l'articulation du groupe de consonnes.

Dans un mot comme *fenêtre*, ou bien il faut prononcer *tre* en conservant la voyelle *œ*, ou bien, si *œ* disparaît, *tr* est imprononçable et ce groupe se réduit à *t*. C'est la prononciation familière d'aujourd'hui[2].

Elle est attestée dès le XVIIe siècle :

Quoy! l'on laisserait dans votr' ville
Pleurer tout le jour une fille.

(François Colletet, *Le Tracas de Paris*, dans *Paris Ridicule*, édition Jacob, 1859, p. 233.)

On en trouve de nombreux exemples dans les *Conférences* : *nout* pour *notre* (I, 4, 3, 5; III, 2) ; *quatte* (I, 5); *conte* (contre, I, 4) ; *guèbe* (I, 3) ; *sembe* (III, 3, 6, 4); *tabrenaque* (V, 3); *ertique* (ar-

[1] Dès ce moment commence un mouvement pour faire entendre *e* à la fin des mots.

Pendant le XVIIIe siècle, Dumas, Bouillette, Voltaire, le P. Buffier, Demandre de Wailly, le syllabaire de Bouillon déclarent qu'il faut prononcer *e* final dans les vers : c'est, selon eux, une nécessité pour conserver le rythme des vers et la distinction des rimes.

Mais il n'en reste pas moins, comme ils le reconnaissent, qu'en prose, c'est-à-dire dans le langage ordinaire, *e* est complètement muet. Bouillette avoue que cet *e* fait une prononciation désagréable.

[2] Voir K. Nyrop, *Manuel phonétique du français parlé*, traduction Philippot, Paris, 1902, p. 35 et 71 ; Koschwitz, *Les parlers parisiens*, Paris, 1893, p. 13, lignes 7, 19, etc. En 1905, une jeune Parisienne, qui n'avait jamais lu le mot *concombre*, crut en lisant cette forme sur un écriteau d'épicier que c'était une faute d'orthographe ; elle avait toujours entendu et prononcé *concombe*.

ticle, IV, 7); *ensembe* (V, 5); *ressembe* (V, 4). Duez ne prononçait pas autrement les quatre mots *autre, quatre, notre, votre* (Th., II, 280) et, au XVIII[e] siècle, Antonini, en 1753, indique encore cette prononciation.

C'était la prononciation de la petite bourgeoisie, suivant les grammairiens du XVII[e] siècle[1] (Marguerite Buffet, Hindret, 1687), ou du discours familier au XVIII[e] siècle (Villecomte, 1751; Th., II, 283-182). Elle était assez ancienne déjà et très répandue, car elle explique les hésitations de la langue entre les doubles formes[2] comme *arbalète* et *arbalétrier* (Palsgrave), *boutique, bouticlier* (R. Estienne) et *bouticlard* (mot du XVIII[e] siècle), *belandre* et *belande* (usité jusqu'au XVIII[e] siècle), *buffe* et *buffle* (Richelet), *calende* et *calandre, cape*, cité par Ménage, et *capre, charte* et *chartre* (du latin *cartula*), *Christophe* et *Cristophle* (Trévoux), *coffre* et *coffe* (prononciation de la petite bourgeoisie, Hindret), *coriandre* et *coriande* (cité par Richelet), *demoniaque* et *demoniacle* (courtisan, selon H. Estienne), *epeautre* et *epeaute* (Monet), *fenêtre et fenête* (Villecomte, 1751), *foulque* et *foulcre* (Oudin), *guimple* et *guimpe, girafle* et *girafe, harre* et *hare, maniaque* et *maniacle* (cité par Joubert en 1579), *marbre* et *marbe* (cité par Richelet), *marte* et *martre, mulatre* et *mulatte* (de l'espagnol mulatto, XVII[e] siècle), *mordre* et *morde* (Marg. Buffet), *orde* et *ordre* (Marg. Buffet), *naque* et *nacre* (Lanoue), *pampre* et *pampe, pourpre* et *pourpe* (Oudin), *polacre* et *polaque* (Acad., 1762), *pupi-*

[1] La suppression de *l* ou *r* final était si bien un trait populaire que les gens du peuple, s'efforçant de bien parler, s'en gardaient de leur mieux et parfois ajoutaient *l* ou *r* mal à propos. C'est ainsi que, suivant Tabourot, les Parisiens au lieu de *boutique* disent *bouticle* et c'est ainsi que s'expliquent les formes suivantes qu'on trouve dans les *Conférences: sulable* (V, 9); *paple* (I, 7; II, 5); *tromple* (V, 10); *grerle* (II, 5); *triomphle* (V, 6); *leusseirre* (V, 5); *merancolicle* (VI, 5); *paqles* (V, 5); *harangle* (II, 4; V, 5); *amandre* (III, 7); *barricadre* (I, 5); *coudre* (V, 4, 6); *hardre* (V, 6); *mondre* (V, 5, 9); *rendre* (*rende*, I, 4), *benitre* (V, 3); *routre* (I, 6); *dialogre* (III, 7; V, 10); *polacre* (III, 2; I, 2), etc., etc.

[2] Cet amüissement explique les hésitations entre *harre* et *harle* (Oudin, Th., II, 252); *aiglefin* et *aigrefin* (mot du XVII[e] siècle d'origine inconnue), *nacre, nacle* et *naque* (Oudin); *nombres* et *nombles* (Oudin); *sable* et *sabre* (Oudin, Th., II, 275).

tre (du latin *pulpitum*), *rafle et raffe* (Acad., 1694), *soude, soute* et *soutre* (Oudin), *tartre* et *tarte* (Palsgrave), *theriaque* et *triacle, triaclear* (Oudin), *temple* et *tempe* (Acad., 1762), *tordre* et *torde* (Marguerite Buffet), *tourte* et *tourtre* (Richelet), *truffe* et *truffle* (Monet), *vivre* et *vive* (*vipera*, Tabourot). Voir Thurot, II, 268 et 283.

A la fin du xviiiᵉ siècle, le syllabaire de Bouillon (1777) observe que dans une phrase comme : *les justes cherchent,* la voix est obligée de s'arrêter un peu sur la finale de *juste* (Th., I, 174). C'est une remarque très fine ; dans un mot phonétique, comme dans un mot simple, trois consonnes ne peuvent se prononcer de suite ; il leur faut une voyelle pour qu'elles puissent s'articuler ; dans *justement*, la voyelle *œ* atone est conservée depuis l'ancien français ; dans *les justes cherchent*, la voyelle *œ* finale muette est restituée. C'est un fait de prononciation, indépendant de l'amuïssement ou de l'existence de la voyelle *œ*. On prononce *œ,* écrit ou non, entre trois consonnes, dans des mots comme *arc-boutant* ou *bourgmestre* et dans des groupes de mots comme *le jour distinct s'étendait.*

En fait, hormis le cas particulier des finales *ble, bre,* etc., que l'on vient d'étudier, *e* final était une simple orthographe. Il y en a une preuve indirecte, indépendante du témoignage des grammairiens. A la fin du xviiiᵉ siècle, Domergue déclare qu'il ne faut pas prononcer *ventos, plavios*, mais *ventoze, pluvioze* (Th., I, 174). Cette prononciation vicieuse était due simplement à l'absence d'*œ* final ; la consonne *z* étant finale s'assourdissait et l'on prononçait *ventos*, de même que *grandem* était devenu *grant*. Cette altération était sensible aux oreilles de Domergue, parce que *ventose* était un mot nouveau et qu'il en surveillait avec soin la prononciation ; mais c'était un fait général. Il est sans cesse combattu par l'écriture qui empêche que les altérations individuelles aboutissent à une transformation complète de la consonne, mais il se produit souvent encore aujourd'hui dans la prononciation, et les appareils enregistreurs dévoilent l'assourdissement faible mais réel des consonnes sonores finales (Voir Rousselot, *Principes de phonétique expérimentale*, p. 513 et suiv.).

A l'intérieur d'un mot, *e* était, en règle générale, devenu muet bien avant le XVIIe siècle.

Entre voyelle et consonne, Cauchie (1570) dit qu'il se fait à peine entendre, quoiqu'il compte pour une syllabe en vers; ordinairement on le supprime, et les grammairiens permettent même qu'on le supprime dans l'écriture (Lanoue, Th., I, 145); Malherbes voulait qu'on l'écrivît, mais tous étaient d'accord pour le reconnaître muet.

Après les voyelles écrites *i*, *ai*, *oi*, la semi-consonne *y* précédant la voyelle *e* avait contribué à maintenir *e* final plus longtemps; mais à l'intérieur des mots tous les grammairiens du XVIe siècle sont d'accord pour affirmer que *e* n'était plus prononcé (Th., I, 145). On trouve cependant chez les poètes quelques exemples de mots où *aye* est prononcé en deux syllabes :

Non, non, point de chagrin; vive la gayeté!
(Hauteroche, *Crisp. music.*, III, 7.)

Là, le printemps toute l'année
Y conserve sa gayeté.
(Scarron, *Œuvres*, I, 31; cf. 76-77.)

Et l'on m'a mis en main une bague à la mode
Qu'après vous payerez si cela l'accommode.
(Molière, *Etourdi*, I, 123, v. 255-6[1].)

Et qu'il m'entraîne, moi, si tout présentement
Tu n'en vas recevoir le juste payement.
(Id., *Dépit*, I, 465, v. 951-2.)

L'accord des grammairiens semble indiquer que c'est là une licence poétique, autorisée peut-être par quelque prononciation méridionale; Vaugelas, en remarquant qu'il faut prononcer *remerciment* et non pas *remerciement*, fait peut-être allusion à cette prononciation dialectale.

Entre deux consonnes, certains grammairiens voulaient qu'on

[1] Voir pour de nombreux exemples : Souriau, *L'evolution du vers français au XVIIe siècle*, Paris, p. 24.

conservât *e* même en parlant, « parce qu'on doit éviter par-dessus tout de supprimer la syllabe » (Anonyme de 1624); mais ceux qui étaient moins esclaves de l'écriture déclarent, comme Oudin, que « au milieu des mots il se mange tout à fait ». Chifflet protestait contre cette prononciation « pernicieuse à la poésie française », mais il se plaçait à un point de vue que la phonétique naturelle néglige; et au XVIIe siècle les grammairiens ne combattent plus que pour le conserver « en écrivant » (An., 1657; Richelet), et Andry déclare que « en prose la bonne prononciation est de retrancher l'*e* féminin quoiqu'on ne laisse pas de l'écrire » (Th., I, 447).

On le conservait toutefois assez distinctement lorsqu'il séparait deux consonnes identiques; Duez déclare qu'on l'entend un peu dans *honnêteté;* ce n'est pas un véritable *œ*, car il écrit *chast'té*, mais l'apostrophe indique qu'il y a là une prononciation un peu spéciale; il est fort possible que ce soit un signe pour exprimer la prononciation de *t* comme double consonne, c'est-à-dire comme une consonne d'articulation unique mais de durée plus longue que *t* simple (Th., 162).

Il y avait d'ailleurs une véritable tendance populaire à réduire la syllabe *rer* à la consonne simple, *r*. On trouve dans la *VIIIe Conférence : demeura pour demeurera* (3). Ce peut être une faute d'impression. Mais *contrerole* se réduit à *controle* (Vaugelas, Th., I, 155), *maladrerie* est prononcé *maladerie* par Estienne et par tous les grammairiens au XVIIe siècle; il y a sans doute influence du mot *malade*, mais tous savent bien que c'est un hôpital pour les *ladres;* ils citent les deux formes et préfèrent *maladerie* comme plus doux (Th., II, 284). Le même fait se produit pour *orferrerie* que Richelet entend prononcer quelquefois *orfèvrie*[1] (Th., I, 25).

En dehors du cas où il séparait deux consonnes identiques, *e* était bien muet et toutes les discussions des grammairiens sur

[1] *Mairerie* et *mairie* existaient tous deux au XVIIe siècle; les habiles sont pour *mairie* (I, 155).

cartel ou *carrelet*, *esperit* ou *esprit*, *hobereau* ou *hobreau*, etc., sont de pures discussions d'orthographe. Vaugelas avoue que la prononciation ne les fait paraître que de deux syllabes et qu'elle est capable de tromper sur la véritable orthographe de ces mots[1]. Ceux-là même qui ne se résignaient pas à voir disparaître cette voyelle avouaient, comme Richelet, qu'il fallait la faire fort brève (Th., I, 154).

Au contraire, *e* était nettement conservé lorsqu'il séparait trois consonnes. Thomas Corneille le dit formellement : dans *chasteté* on fait sonner les trois syllabes. Naturellement il n'a pas vu la raison phonétique ni la portée générale de sa remarque. Mais, en 1759, Demandre dit qu'il faut faire entendre l'*e* féminin lorsque au milieu d'un mot il est articulé par plusieurs consonnes en même temps (Th., I, 155).

Il en est résulté une conséquence inattendue : deux *e* féminins consécutifs ne peuvent pas disparaître l'un et l'autre, car il se produirait un groupe de plusieurs consonnes imprononçable. On a donc conservé l'un d'eux, et en général le premier, par exemple dans les mots *chevelu, echevelé, genevois;* et on comprend

[1] Vaugelas avait eu soin de dire qu'il ne faut jamais les faire de deux syllabes, pas même en vers.

Cette liberté du XVI[e] siècle était encore vivante chez les poètes burlesques et comiques du XVII[e] siècle :

Il m'assiége dans ce nuage...
Jurant par le sang qu'il m'auroit
Ou que le diable m'emportroit.
(Richer, *Ovide bouffon*, 1662, p. 611.)

Chartier est l'orthographe que donne Scarron du mot *charretier* dans la locution : *jurer comme chartier embourbé*. (*Virgile trav.* Paris, David, 1705, t. I, p. 215.) Il écrit aussi *chaudronnier*. (*Ibid.*, I, 19 et 339.)

Qu'il en fut du moins aussi pres
Que le calson l'est de la fesse.
(Loret, *Gazette*, 26 fevrier 1651.)

Elle sait finement, par un melange heureux,
Delayer la douceur avecque la rudesse,
Du frein ou de l'epron usant avec adresse.
(Regnard, *Coquette*, I, 5.)

que l'influence de *chevreau*, *Genève* ait conservé dans les dérivés le *œ* qui existait déjà dans les mots primitifs.

Ressemeler a conservé les deux premiers *œ* par analogie avec *semelle*.

Enserelir a été prononcé *ensèrelir* par Corneille; mais tous les autres grammairiens lui donnent l'orthographe *enserelir* (Th., I, 136[1]).

Mais dans les formes verbales et dans les mots dérivés de verbes, la voyelle *œ*, nécessaire à l'articulation des trois consonnes, a été remplacée par la voyelle *è* : *achevement* est devenu *achèvement*, *chancelerai* est devenu *chancèlerai*. Il est vraisemblable que l'on a ici une reformation analogique du futur et des dérivés qui, autrefois formés sur le radical atone de l'infinitif, ont été reformés sur le radical tonique du présent de l'indicatif. La raison en est simple : le radical tonique évitait cette prononciation embarrassante de deux *e* féminins consécutifs. C'est ainsi que tous les verbes dont la voyelle finale du radical était *e* (*œ*) à l'infinitif, ont formé leur futur sur le radical tonique (voyelle *è*) et que le suffixe nominal *ment* s'est désormais ajouté au même radical (Th., I, 139 et suiv.).

Le fait que la désinence *eterie* est restée *œtri* et n'a pas remplacé *œ* par *è* est une preuve indirecte de cette reformation analogique; *eterie* n'est pas devenu *èterie* parce que les mots *bonneterie*, *grèneterie*, *louveterie*, *paneterie*, *papeterie*, *pelleterie* n'ont pas de verbes auxquels ils puissent emprunter un radical tonique. *Briquetier* a suivi leur exemple; mais *caqueterie* (*ètri*) a subi l'analogie de *je caquette*, *marqueterie* (*ètri*) de *je marquète*[2] (Th., I, 141).

[1] Quand il y avait plusieurs proclitiques, l'un d'eux conservait *e* féminin prononcé; on choisissait en général celui qui, par sa place, permettait à lui seul de prononcer le groupe des consonnes accumulées : *i n me l dira pas*, *tu te l fais accroire*, *i n le croit pas*, *el ne l veut pas*, *je sais ce qu' c'est*, etc... (Duez, 1662, Th., II, 208.)

[2] *Buffleterie* est un néologisme admis en 1835; *mousqueterie* est un mot du XVI[e] siècle dérivé de *mousquet*; *parqueterie* est un néologisme dérivé de *parquet*; il est probable que dans ces mots le premier *e* a toujours été prononcé *è*; *tabletterie* et *coquetterie* sont dérivés de *tablette* et *coquette*.

Au contraire, les mots en *elerie* sont tous devenus *èlri*: la plupart ont été reformés sur un radical nominal ou verbal en *èl* : *batellerie*, *bourrellerie*, *chandellerie*, *chapellerie*, *coutellerie*, *hôtellerie*, *oisellerie*, *sellerie*, *sorcellerie*, *tonnellerie*, *vaissellerie*, *vermicellerie* et les autres ont suivi leur transformation par analogie : *boissellerie*, *tonnellerie*.

Chancellerie est un mot savant où la voyelle latine a pu aider à la transformation de *œ* en *e* (Th., I, 141).

C'est bien la disparition du second *e* féminin devenu muet qui a provoqué la transformation de la voyelle *œ* du radical en *e*, car les mots qui n'ont pas deux *œ* consécutifs ont conservé le radical atone ancien : *briquetier*, *atelier*, *bourrelier*, dans lequel *e* féminin est devenu muet.

On rencontre cependant un certain nombre de mots qui, au xviie siècle, au lieu de laisser simplement *œ* intérieur devenir muet, ont hésité entre *œ* et *é* sans qu'on puisse expliquer cette transformation par la nécessité de conserver une voyelle pour l'articulation des consonnes voisines. Mais le plus souvent c'est grâce à une reformation analogique que *œ* devient *é*.

Des verbes ont généralisé aux formes atones leur radical tonique : *acquérir*, *aléser*, *caréner*, *caresser*, *confesser*, *conquérir*, *étrenner*, *quereller*, *recéler*, *regretter*, etc.

D'autres ont pris la voyelle *e* d'un substantif dont on les a rapprochés : *assujettir*, *courbetter*, *embellir*, *endetter*, *quereller*, *trompetter*.

Des substantifs ou des adjectifs dérivés ont pris en syllabe atone une voyelle plus ou moins semblable à la voyelle tonique du mot primitif *arrérage*, *bécasse*, *bégayer*, *cellérier* (*cellier*), *compérage*, *ficellier*, *lisèré* (Acad., 1878; aujourd'hui on dit *lizré*), *maquerellage*, *paresseux*.

Des adverbes en *ement* comme *précisément* ont remplacé *œ* par *é* dans une formation nouvelle où l'adjectif *précise* est remplacé par le participe passé *précisé*; *aveuglément*, *conformément*, *diffusément*. Il s'est ainsi formé une sorte de nouveau suffixe adverbial *ément*, pour l'extension duquel l'influence des

adverbes latins en *e* a joué un certain rôle (témoignage d'H. Estienne, Th., I, 127) : *commodément, communément, confusément, énormément, impunément, profusément.*

D'autres mots que ceux-là ont, au XVIIe siècle, hésité entre les deux prononciations, *œ* traditionnel ou *e* analogique; mais, en tous, il ne s'agit point ici, semble-t-il, d'une évolution phonétique[1].

En syllabe initiale *e* féminin était tonique secondaire; il se présente au XVIIe siècle sous un triple aspect : tantôt il persiste, tantôt il disparaît (*belouse* et *blouse*, *flon* et *felon*, *plote* ou *pelote* (Richelet), *plouse* et *pelouse*, *pelure* et *plure*, *peluche* et *pluche*), tantôt il prend le timbre de *e* (*gésir, gésier, guérite, guéret, lézarde, pépie, périr, prérot, quérir, séjour, trésor*), etc. Le même mot *belitre* pouvait se prononcer *belitre, blitre* et *bélitre* (de Palsgrave à Richelet, Th., I, 134).

La première idée qui vient à l'esprit est que *e* féminin, ne pouvant pas disparaître, puisqu'il était dans une syllabe tonique secondaire, et n'ayant plus d'autre part assez de sonorité pour jouer un tel rôle, s'est transformé naturellement en *e* par simple délabialisation[2]. Cette hypothèse ne semble pas résister à un examen attentif des faits.

Si l'on regarde de près les listes de mots que Thurot a rassemblées on voit qu'un certain nombre de verbes ont pris *é* au lieu de *e* par généralisation aux formes atones du radical tonique : *péter, seller, téter.*

Des mots dérivés ont pris une voyelle plus ou moins semblable à la voyelle des mots primitifs; *chérir, crémer, fesser, fréter, grégeois, grénetier, grésil, lécrier.* En outre, il faut écarter les mots qui commencent par le préfixe *de*, comme *décevoir, débattre, débuter, débouter, découper, défaillir, défendre, délais-*

[1] *Alénois* dans l'expression *cresson alenois* (< *olenois* < *orlenois* < *aurelianensis*) est un mot populaire qui a dû être l'objet de reformation par calembour ou par étymologie populaire.

[2] Voir *Mélanges Brunot*, Paris, 1904, p. 440 et suiv., et *Revue de Philologie française*, 1907, tome XXI, p. 228.

ser, délivrer, démanger, démener, détenir, dévaler, etc. Il y a eu ici substitution de suffixes et *dé* savant a remplacé *de* populaire, soutenu par l'analogie de *défaire, dérider,* etc.

Il y a eu de même échange entre le préfixe savant *ré* et le préfixe *re;* quelques mots commençant par *re* sont devenus *ré : rébarbatif, réconforter, réduire, réfléchir.* C'est la suite de l'influence latine, à laquelle nous devons *réapparaître, réappel, récalcitrer, récapituler, récent, réceptacle, réception,* etc. En échange, *ré* savant a été remplacé par *re* dans quelques mots savants (Th., I, 114) comme *rebelle* (XIIe), à côté de *rébellion, redonder* (XIIe), *relapse* (XVe), *refluer* (1600), *relation* (XIVe), *reléguer* (XIVe), etc.

L'influence savante s'est encore exercée sur beaucoup de mots qui, écrits en latin et en français par la même lettre *e*, étaient prononcés *e* en latin, *œ* en français.

La prononciation latine a fait triompher *bénin, bénir, désir*[1], *férir, métal, pélican, péril, périr, prévot, présure, quérir, résine, rétine, séduire, séton, trépan, trésor.*

Un certain nombre de mots commençant par *tre* sont devenus *tré* sous l'influence populaire d'une fausse analogie avec *tres* ou avec *trois : trémie, trépied, trépointe,* etc.

Quelques mots étrangers ont conservé en français la prononciation *é : lésine, vétille, brésil,* etc.

D'autres mots sont d'origine incertaine et l'on ne sait rien du timbre primitif de la lettre *e : béguin, crécelle, creton, frétiller, gremil, laiton, pepie, pépin, sébile.* Dans ces mots les grammairiens ont pu donner à *e* la valeur phonétique *œ* ou *e*.

Quelques mots ont présenté l'alternance *é* et *œ*, mais c'est par affaiblissement de la voyelle *é* en *œ : bélier, chéneau, chétif, félon, lézard, lézarde,* etc.

Tous ces mots ne présentent pas une transformation phonéti-

[1] Les gens du monde, dit Domergue, attentifs seulement à la douceur du son, prononcent *dezir, dezert;* les hommes, pour qui l'analogie et les règles générales sont d'un grand prix, appuyés de l'autorité de l'Académie, de Le Kain, de Voltaire, prononcent *désir, désert* (Th., I, 132).

que de *œ* en *e*. Si on les écarte, il reste quelques mots où les raisons précédentes ne semblent pas expliquer cette transformation : *bélitre*, *béton*, *créneau*, *débonnaire*, *déluge*, *génisse*, *gésier*, *gésir*, *séjour*, *sémiller*, *sénéchal*.

Regardons-les un à un :

Créneau vient de *cerneau* et il peut y avoir eu deux formes parallèles, *créneau* par métathèse de *cerneau*, et *creneau* où *œ* serait un affaiblissement de *e*. La forme *créneau* ne s'impose qu'en 1835 (Th., I, 130). *Crémaillère* et *cremaillere* peuvent s'expliquer de même (Th., I, 29). La forme en *é* ne triomphe qu'en 1762.

Gésir n'est attesté qu'en 1740, à une époque où il était mort : c'est donc une simple orthographe.

Béton est un mot dialectal dont la prononciation avec *e* est du XVIII[e] siècle.

Bélitre est sous sa forme première *blitre*, en 1506; il devient *bélitre* avec Richelet. C'est un mot d'origine inconnue.

Débonnaire et *déluge* ont peut-être *dé* par analogie avec le préfixe savant *dé*; *e* a le son *é* dès le XVII[e] siècle.

Génisse (du latin *junicia*) n'est devenu *génisse* qu'en 1740 : il se pourrait qu'il y eût là une prononciation savante d'un mot populaire.

Gésier, donné par Richelet, pourrait bien être refait sur *jecur*; il vient du latin *gigerium*, mais une glose du XIII[e] siècle donne *jecur*, *giser*; cette fausse étymologie pourrait expliquer *gésier*. Au XVII[e] siècle on prononçait *gisier*, *jusier*, *gesier* et *gésier* (Th., I, 224).

Séjour, attesté dès le XVI[e] siècle à côté de *sejour* (*subdiurnare*), a triomphé avec Richelet. *Senéchal* est devenu *sénéchal* au temps de Richelet.

Semille, attesté en 1835 avec la prononciation *é*, était un mot rare : une prononciation savante a pu transformer *œ* en *é*.

Ce sont en tout huit mots; il ne semble pas que l'on puisse s'autoriser de leurs transformations pour émettre l'hypothèse que *œ* féminin tonique secondaire tendait à se délabialiser. Ce-

pendant il faut remarquer que, sauf *chevelu*[1] et les dérivés de *cheveu*, tous les mots qui ont à la syllabe initiale la voyelle *œ*, suivie d'un second *œ* qui s'amüit, ont transformé *œ* en *e*: *chènevis*, *chevecier*, *mézeline*, *pèlerin*, *sèneçon*, *sèneré*, *vénerie*. La voyelle *é* n'est attestée qu'à la fin du XVII[e] siècle. Il est difficile de décider s'il y a là une transformation naturelle ou bien une prononciation arbitraire des lexicographes. Cette transformation assez tardive semblerait indiquer que c'est une prononciation analogique (Th., I, 141).

La voyelle *œ* est devenue *e* dans les mots *ces*, *cet*, *cette*, *des*, *mes*, *tes*, *ses*. On trouve dans les *Conférences* très souvent : *soulzarme* (II, 7), *l'zonneux* (VI, 3), *l'zœil* (VI, 4), *m'zaffaire*, *l'zaffaire* (VI, 4), *ste sbile* (V, 4), etc. Ces graphies traduisent la prononciation ordinaire du XVII[e] siècle.

Les, article défini et pronom personnel relatif, se prononçait *lé* devant une consonne et *lœz* devant une voyelle. Il en était de même de *ces*, *des*, *mes*, *tes*, *ses*[2] (Godart, 1620).

Dès ce moment et jusqu'à la fin du XVIII[e] siècle, cette prononciation était évitée dans le discours public; les grammairiens Maupas, Oudin, Mourgues (1685), Th. Corneille, Andry de Bois-Regard, Hindret au XVII[e] siècle, recommandent de prononcer toujours *lé* avec *é* fermé[3] en parlant en public; mais ils reconnaissent tous qu'en conversation on dit *mé plumes* et *mœz amis* (Th., I, 211).

Peu à peu l'analogie unifia *mœz* et *mé* en *mé*; mais à la fin du XVIII[e] siècle encore, Féraud déclare que plusieurs prononcent *les* avec *œ* devant une voyelle (Th., I, 214). Au XIX[e] siècle le timbre *e* triomphe dans la prononciation quotidienne, tandis que les orateurs et les comédiens conservent la doctrine grammaticale du XVII[e] siècle et prononcent tous ces mots avec *è*.

[1] *Genevois* a été prononcé *genevois*; mais l'analogie de *Genève* a conservé *e* en syllabe initiale (Th., I, 142).

[2] D'où la prononciation *messire* avec *é* (Th., I, 124).

[3] La prononciation par *è* ouvert n'apparaît qu'au XVIII[e] siècle (Th., I, 212).

Cet, cette, dès le XVIe siècle, avait trois prononciations : *sét* (Pélétier), *set* (Ramus), *sèt* (Poisson, 1609). *Ste* était une graphie désagréable aux grammairiens; c'était cependant la prononciation ordinaire au XVIe et au XVIIe siècles (Richelet), et même on l'entendait dans la chaire (Th. Corneille). Encore, au XVIIIe siècle, les grammairiens attestent cette prononciation et il faut venir à Villecomte (1751) pour la voir condamnée. Elle est toujours vivante dans le parler populaire de Paris. Il est probable que la tradition savante, conservée par les grammairiens qui écrivaient *cet, cette*, a peu à peu habitué les doctes à prononcer ces mots tels qu'ils les voyaient écrits.

Enfin la voyelle *e* est devenue *é* dans un cas tout semblable aux précédents; elle n'était pas initiale, mais elle était tonique; elle devait donc persister avec plus de raison encore qu'en syllabe initiale où *e* est tonique secondaire. On voit, en effet, que *je chante* devient *chanté-je*, et on trouve cette forme attestée non pas seulement par les grammairiens, mais encore dans le patois de Molière : *ne l'aimai-je pas* (*Don Juan*, II, 1, tome V, p. 111). Mais si l'on regarde le texte des grammairiens et le texte de Molière on aperçoit que ce n'est pas une forme populaire. Cette forme *aimé-je* est l'objet des constantes prescriptions de Vaugelas, Ménage et Andry de Bois-Regard (Th., I, 47). Ils déclarent sans cesse que c'est la bonne prononciation et non pas *aime-je*, « remarque très nécessaire, dit Vaugelas, car ceux qui sont de delà Loire ont bien de la peine de s'en corriger, et cette façon vicieuse de prononcer est générale en Lorraine et dans plusieurs lieux de France ». Duez confirme ces remarques et il est plus près de la vérité quand il dit que l'on prononçait *chant'j'mal, ne pri-j' pas bien*. *Chanté-je* est une forme qui est surtout de la langue écrite, imposée comme telle par les grammairiens ; mais ni *chanté-je* ni *chant'j'* n'ont été jamais bien usités. La véritable façon populaire d'interroger est dans Molière, à la même page, plusieurs fois répétée : *Qu'est-ce qu'il te faut? Est-ce que je ne l'aime pas?* Ces formules interrogatives, quoique blâmées par les grammairiens, étaient les seules usuelles : elles évitaient

la forme *aimé-je* un peu singulière à l'oreille du peuple, et la forme *chant'j'* un peu dure aux bouches populaires[1]. Dans ce cas encore, *œ* est devenu *é* par l'intervention des grammairiens.

Cette transformation de *œ* tonique en *e* était si peu spontanée et si peu nécessaire qu'en un autre cas tout semblable *e* tonique est resté *œ*, malgré les grammairiens qui auraient voulu le prononcer *é* ou *è* (I, 207). Lorsque l'habitude fut prise de placer les pronoms personnels régimes de l'impératif après le verbe, le pronom *le* devint ainsi tonique : *instruisez-le*. Cet *œ* féminin devenant tonique fut aussi prononcé parfois *e*. Berain note (1675) que l'on prononce *dites-lai* ou *dites-leu*, et il fait bien remarquer que c'est seulement lorsqu'il devient tonique, car on prononce toujours *œ* dans : *quand je le suis, donnez-le-moi*. Il préférait *lè*, prononciation plus douce. D'autres prononçaient *faites-lé*. Hindret recommandait *lè*, mais condamnait *lœ*. Ils étaient seuls de leur avis; de Latouche en 1696, Buffier en 1709, recommandent la prononciation avec *œ*, qui dès cette époque est la seule usitée[2].

[1] D'ailleurs cet amas de consonnes finales n'était pas absolument inconnu à la prononciation populaire. Mauvillon, en 1754, dit qu'on prononce couramment *j'époussle, j'empacte* et Domergue avoue que bien des gens disent à Paris : *je cachte ma lettre* (Th., I, 157). *Chant' j* eût encore été plus facilement populaire que *chanté-je*.

[2] La prononciation dans laquelle *le* après l'impératif était élidé devant une voyelle suivante n'a été conservée qu'en vers au XIX[e] siècle, sans doute par licence poétique. Mais dans la première moitié du XVII[e] siècle, il semble que ç'ait été une prononciation encore usuelle. En voici quelques exemples parmi beaucoup :

Honorons-le en tous lieux du cœur et de la bouche.
(Racan, *Œuv.*, bibl. elzév., t. II, p. 255.)

Guerissez votre esprit, remettez-le en vous mesme.
(Id., *ib.*, I, p. 51.)

Admirez-le en son throsne où luy mesme s'admire.
(Id., *ib.*, t. II, p. 383.)

Regnez, contentez-vous, suivez-le et fuyez-moy.
(Gillet de la Tessonnerie, *L'art de regner*, 1645, p. 111.)

Si mes yeux sont ardents et sont rouges de feu
C'est de celuy d'amour. De grâce eteins-le un peu.
(Id., *Desniaisé*, 1658, IV, 4.)

Il ne semble donc pas que *œ* en syllabe initiale ait jamais eu tendance naturelle à devenir *e*. C'était au contraire un trait dialectal[1] de confondre ces deux voyelles et tout le long du XVIIe siècle, de Lanoue à Dumas (1733), on s'est moqué des Gascons qui prononçaient *mésure* et *mzon* (Th., I, 120).

La véritable tendance était bien plutôt à l'amüissement de *œ*. On trouve cet amüissement quelquefois indiqué par la graphie : *bluteau, s'la, d'mander, d'vant, l'çon, r'nom* (Oudin), *c'pendant, ch'min, ch'val, d'main, d'meurer, d'sous, d'sus, f'nêtre, p'tit, r'nommée* (Duez), *blouse, schnapan* (Richelet), etc. (Th., I, 158).

Mais, de façon générale, les grammairiens ont conservé *e* dans l'écriture, et non sans raison. En effet *e* initial peut se trouver dans des conditions très diverses et il est parfois absolument nécessaire à la prononciation.

Laissez-le aller chercher les moyens de me plaire.
(Id., *ib.*, V, 4.)

Laissez-le, abandonnez-le a son peu de raison.
(Baron, *Le Jaloux*, III, 11.)

Examinons-le avant que de lever le masque.
(Montfleury, *Gentilhomme de Beauce*, IV, 9.)

Eh! de grace, bourrez-le un peu sur ce chapitre.
(Id., *Ec. des Filles*, IV, 5.)

Cependant, ramenez-le en la chambre prochaine.
(Id., *Femme juge et part.*, IV, 4.)

Mais le voici qui vient, examinez-le un peu.
(La Thuilerie, *Crispin precepteur*, 8.)

Mais a propos, lisons-le. Il faudra l'aller voir.
(Bois Robert, *La folle gageure*, I, 4.)

Fouillez-le adroitement, et lui donnez congé.
(Id., *ib.*, IV, 5.)

J'ourrirai. Fais-le entrer dedans cette antichambre.
(Quinault, *L'amant indiscret*, 1654, II, 3.)

[1] C'est peut-être pour cette raison que dans les *Conférences* la voyelle prononcée *e* est souvent écrite sans accent, tandis que la voyelle *œ* est écrite *é* : *dezeglise* (I, 8) ; *l'epaule* (II, 6) ; *leté* (I, 8) ; *dedize* (I, 8) ; *lé quilledon* (III, 1) ; *lé bou du douay* (III, 7) ; *ce proculeuse qui fesien tant le brave* (III, 7) : *a cou dé baston* (IV, 4) ; *monseu lé depité* (V, 3) ; *le crere caruz* (II, 7), etc. En tous cas, ce n'est pas la transcription d'une prononciation parisienne.

Quand on dit *un cheval*, *e* devient sûrement muet; mais si l'on dit *une leçon*, *e*, dans la syllabe initiale du mot *leçon*, est prononcé très nettement, car il est nécessaire à l'articulation des trois consonnes *n*, *l*, *s*. Dans le mot *le petit*, *le* conserve la voyelle *œ* et l'on prononce *lœ pti*. Quand on dit *petit esprit*, le mot *petit* peut sans doute se prononcer *pti*, mais *pt* est un groupe de consonnes difficile à prononcer et qui se réduit parfois à *tti esprit*[1]; le plus souvent on conserve la voyelle *œ* tant à cause de l'accent tonique secondaire qui la maintient un peu, qu'en raison de la prononciation difficile des deux consonnes consécutives[2].

Aussi en conservant écrite la voyelle *e* en syllabe initiale, les grammairiens ont donc conservé une voyelle qui, dans la moitié des cas au moins, est réellement prononcée. C'est assez pour les justifier; notre orthographe n'est pas soucieuse de figurer la prononciation réelle avec plus d'exactitude.

Il semble bien que dans les *Conférences* les suppressions de la voyelle *e* muet ne soient qu'un procédé littéraire pour donner aux textes imprimés une apparence insolite et barbare. En fait, la prononciation populaire ne se distinguait pas de la prononciation correcte; l'une et l'autre supprimaient déjà les *e* féminins dans tous les cas où, encore aujourd'hui, nous ne les prononçons pas[3].

[1] Voir Passy, *Petite phonétique comparée*, p. 18.

[2] On dit toutefois *cependant*, *ce qui*, en supprimant le *e* initial.

[3] Dans le parler populaire des Parisiens, il y a aujourd'hui une certaine tendance à prononcer les *e* féminins, à la fin des mots, après les consonnes sonores, et en syllabe initiale : « Ils ne disent pas *je s'rai*, ils prononcent lentement *je seurai*. » (Frapié, *Fraternité*, Le Matin, 5 mars 1911.) C'est le parler des enfants faubouriens que M. Frapié a relevé.

CHAPITRE V

E et I

Tandis que, par une extrémité, *è* tendait à devenir *à* (voir chapitre II), à l'autre extrémité des *e* on aperçoit que la limite entre *é* et *i* n'était pas absolument nette; les *Conférences* présentent quelques mots où l'on trouve *i* au lieu du français ordinaire *é*, et inversement quelques mots où *i* français est remplacé par *é*. Ce double et contradictoire changement mérite d'être regardé de près[1].

En syllabe tonique, *i* au lieu de *e* se trouve dans *miche* (II, 7, 6; IV, 8), *nige* (II, 7), *remide* (II, 7). On peut y ajouter *consille* (Cyrano, *Pédant*, V, 9, p. 374) et *rine* (*Janot Doucet*, 14).

Si l'on consulte les grammairiens sur ces mots, voici les renseignements qu'ils donnent :

Meche se prononçait avec un *é* fermé, au témoignage d'Andry; Saint-Réal était plutôt pour *è* ouvert; en réalité c'était *e* moyen que l'on entendait dans la bouche des « personnes qui prononcent bien » (Hindret, Th., I, 65); il avait été écrit longtemps *meiche* et cette graphie était préférée par R. Estienne; Oudin la donne encore, mais en renvoyant à *meche* (Th., I, 341). Aucun grammairien n'indique la prononciation *miche;* mais le témoignage des *Conférences* n'est pas douteux.

Neige est un mot du XIVe siècle, substantif verbal du verbe *neiger*. Cauchie, qui était Picard, Sibilet, qui était Parisien, Du-

[1] *Estoire, estoire* (V, 4) est la forme française; *histoire* est une reformation savante.

On peut aussi ne pas tenir compte de *l'arché du Liopole* (*Conf.*, IV, 5) au lieu de *l'archi duc Léopold*. Sans doute, cela prouve que *i* était voisin de *e* à l'atone, mais dans quelle mesure les calembours déforment-ils la prononciation? C'est ce qu'on ne saurait apprécier avec assurance et ces témoignages n'ont une valeur que s'ils sont confirmés par d'autres témoignages précis.

vivier, qui était Wallon, s'accordent à dire qu'on entendait « un son mixte comme formé des deux voyelles » ; c'était une prononciation picarde d'avoir réduit *e-i* à *i* : en tous cas, le *e* était fermé au début du XVII[e] siècle, ce qui rendait la confusion plus facile avec *i* (Th., I, 341).

Remide est peut-être né de la confusion de deux mots : l'un *remire*, vieux mot français, l'autre *remède*, mot savant du XII[e] siècle, écrit avec la graphie *remeide*. Il se pourrait que le mot savant eût refait le mot populaire, en transformant simplement la consonne finale. Ce n'est donc pas sûrement un cas où *e* devienne phonétiquement *i*.

Reine est une écriture savante qui, remplaçant le vieux *roine* (encore recommandé par Deimier), s'est écrit *réine* au XVI[e] siècle; mais la prononciation est peu certaine; à la fin du siècle on prononçait *rèn* (Lanoue, Th., I, 510). La forme *rine* se trouve dans le dialogue de *Junot Doucet;* c'est un texte si peu digne de confiance qu'on ne saurait rien conclure; ce peut être un mot paysan, mais aussi bien une faute d'impression ou une invention de l'auteur. En tous cas, ce n'est pas un fait parisien, car l'on verra au contraire la voyelle *i* suivie d'une consonne nasale prononcée devenir *è* : *cousaine*, *maine*, au lieu de *cousine*, *mine*. C'était sans doute un picardisme qui avait peut-être gagné le peuple parisien. Devant une consonne nasale, les Picards prononçaient *e* comme *e-i;* Cauchie et en 1620 Behourt connaissent encore cette prononciation. H. Estienne dit que faire entendre l'*i* dans *peine*, *reine* est une prononciation inouïe dans les villes où l'on parle un bon français, excepté dans la bouche du peuple (Th., I, 343).

Consille, au lieu de *conseil* est peut-être un calembour sur *concile;* Gareau est un paysan qui se pique d'employer les mots savants et il se pourrait bien que dans ses voyages à travers l'Italie et la Turquie, ayant entendu parlé de conciles, il ait cru que c'était la forme élégante de *conseil* et qu'il l'ait ainsi employée. En tous cas, il est assez fréquent que, à l'atone, *i* et *e* soient échangés dans des mots comme *pavillon* et *pareillon*,

comme on le verra plus loin; il se pourrait que *consille* soit tiré de *consilier* qui est aussi dans le patois des *Conférences* (I, 5).

Il serait un peu périlleux sur ces quelques exemples de dire que *é* tonique hésitait avec *i*. On trouve dans Thurot (I, 222, 349, 399) des listes de mots où *i* et *é* alternent. Mais ce ne sont pas des phénomènes phonétiques.

Il y a substitution de suffixes dans *curée* et *cuirie, compagnée* et *compagnie, trémie* et *trémée, aposème* et *aposime* (I, 222, 223).

Asphodèle est savant à côté de *afrodille* et de *asphrodile*.

R. Estienne donne *fliche* à côté de *flèche*, et Oudin de même; *flèche* avait *é* fermé (Th., I, 341). Ce sont deux mots différents; *fleche* (XIIe siècle) a une origine incertaine : il signifie *dard; fliche* (XIIIe s.) est un mot d'origine scandinave qui signifie une pièce de lard enlevée depuis l'épaule jusqu'à la cuisse.

Dans *gehenne* et *gehine*, il y a deux mots qui ont été ensuite confondus en un seul.

Regle est un mot savant qui a remplacé l'ancien français *riule, ruile. Rigle* est donné par Palsgrave seul; c'est probablement un picardisme.

Virebouquet s'est prononcé *verboquit, verbouquet;* c'est un mot technique, facile aux calembours et aux étymologies populaires (Th., I, 223).

Il n'y a donc dans les grammairiens aucun exemple de cette transformation de *é* en *i* que nous relevons dans les *Conférences*.

Ce qui serait plus important, ce sont les doublets : *Aubigny, Aubigné, Serigny, Sérigné*. Il semble que là nous ayons un fait de phonétique (Th., I, 222); mais ce serait *i* devenant *é*, et de plus il se pourrait que cette hésitation fût un trait de phonétique dialectale.

En syllabe atone les exemples de *i* pour *é* sont beaucoup plus nombreux. On observe ce fait dans :

Des noms propres : *Belzibu* (I, 4), *Mahomitan* (I, 3), *Ysope* (III, 7).

Des mots savants : *calicheume* (I, 3), *nigromancian* (I, 4), *patinoutre* (I, 3).

Des mots populaires : *chausilier* (I, 5), *consilier* (I, 5; VI, 6), *critian* (IV, 5, 6)[1], *michan* (VI, 4; III, 5, 9; VI, 4), *minagèze* (I, 8; III, 6; V, 7, 10; VI, 5), *missieurs* (VI, 7), *parillon* (II, 8), *primier* (VI, 5), *richauffer* (I, 8), *signeu* (III, 4; II, 8)[2].

De ces mots, les noms propres n'ont aucune valeur documentaire : ce sont des déformations populaires[3] avec, peut-être, des calembours ou des étymologies populaires; *Ysope* fait songer à *Ysopet*, *Mahomitan* à *mitan*.

Pour les mots savants, il y a là encore déformation populaire. Mais *nigromancian* est la forme usuelle au début du XVIe siècle, selon Palsgrave et Thierry; au XVIe siècle, les savants restituèrent *necromancien* dans l'écriture; au XVIIe, on prononçait *négromancien*. Peu à peu la graphie triompha et, au temps de Richelet, « ceux qui parlent le mieux disent et écrivent *nécromancie* et *nécromancien* ». Naturellement le peuple avait conservé la forme traditionnelle (Th., I, 228).

Caticheume est une vraie forme populaire; le mot est savant (*catecisme* au XIVe siècle, emprunté du latin ecclésiastique *catechismus*), mais il est passé dans l'usage populaire nécessairement; il a d'abord été prononcé populairement, *ch* étant lu *ṣ* et non plus *k*, *s* étant muet : *kateṣim;* puis il se produisit une métathèse des voyelles : *katiṣem;* ces deux formes existent encore chez les paysans; enfin, par un phénomène d'assimilation, *e* précédé de *ṣ* s'est labialisé et a pris le timbre *œ* : *katiṣœm*, écrit *caticheume*. Les grammairiens du XVIIe siècle ne donnent aucun renseignement à cet égard; mais l'histoire de ce mot semble évidente. Elle lui est spéciale et n'a aucune signification pour l'histoire de *e* devenant *i*.

[1] On a aussi : *cretian* (III, 4; I, 4), *cretienté* (I, 7).

[2] On trouve aussi *écuilée* (*Janot Doucet*, 15) pour *écuelée*.

[3] Il serait intéressant de noter ici des faits précis dans la langue contemporaine, les déformations par audition inexacte : on n'entend que les sons dont l'oreille et les centres nerveux ont l'habitude; les sons nouveaux et inouïs sont rapportés à des sons connus : on aurait ainsi un moyen d'établir les facultés et les limites d'auditions.

Critian est une forme attestée au XVIe siècle par Palsgrave et au XVIIe siècle par Poisson (1609, Th., I, 231) ; elle est refaite sur *Christ* prononcé *Kri*, comme dans *Jésus-Christ*, ou sur le mot latin *christianus*; la forme traditionnelle *chrétien* n'a jamais cessé d'être employée. *Critian*, dont les grammairiens ne disent rien, était peut-être devenu populaire. On peut y voir aussi une forme savante archaïque et désuète que l'auteur a attribuée aux paysans. Le prénom *Christophle* est dû à une pareille reformation; au XVIIIe siècle encore, le peuple dit *Cretof* (Th., I, 232).

Patinoutre est aussi un mot savant, dont la phonétique est populaire. Mais la forme populaire française est *patenôtre*.

Les mots *consilier*, *chancilier* et *parillon* sont intéressants : *consilier* pourrait être la forme régulière, dérivée de *consiliarium* en conservant la voyelle atone *i* sous l'influence de *l* palatalisé, comme *parillon*, *carillon*, *orillon*; *conseiller*, comme *oreillon*, *oreiller* et les autres mots en *eiller* et *eillon* seraient dus à une reformation analogique sur le primitif, *conseil*, *oreille*, où on a régulièrement *e-il*. Mais il est probable que l'on a ici une substitution de suffixe : *ilier* a remplacé *eiller*. Il en est de même pour *chancilier*, au lieu de *chancelier*.

Cette hypothèse est vraisemblable, car on trouve attestées, au XVIIe siècle, ces hésitations entre *eiller* et *iller*, *elier* et *ilier*.

Fuselier, donné par Oudin, a subi la concurrence de *fusilier*; malgré les protestations de l'Académie en 1694, *fusilier*, admis par Richelet, a triomphé en 1740.

Bouteiller est donné par Oudin, *boutelier* par Richelet, *boutillier* par l'Académie en 1694.

Oreiller n'a triomphé d'*oriller* qu'avec Richelet; *orillon* est admis à côté d'*oreillon* encore en 1878.

Parillon et *pareillon* sont encore donnés par Palsgrave.

Oudin connaît encore *vermeillon* et *vermillon*, qui ne triompha qu'avec Richelet.

Mais, indépendamment de cette substitution de suffixes, il y a eu véritablement hésitation phonétique entre *i* et *e*, au XVIIe siè-

cle à Paris, dans un cas particulier. Il semble bien que devant les consonnes palatalisées la voyelle *i* ait dû se confondre avec *é*, dans un timbre *é* très fermé ou *i* très ouvert.

Cette indécision se rencontre en des mots où *eil* n'est pas un suffixe : *meilleur* est prononcé *milleur* par Baïf; *seillon* a vécu jusqu'à Oudin et *sillon* l'a supplanté au XVIIe siècle[1] (Th., I, 349).

En revanche *mélieu* ou *mailieu* est une prononciation parisienne, attestée au XVIIe siècle, de Monet à Hindret (Th., I, 224).

On trouve dans les *Loix de la galanterie*, de 1644, l'indication que *gentilhomme* est prononcé *genteilhomme*[2].

Au XVIe siècle, R. Estienne donne *grigneur* et *greigneur*. Au XVIIe, Duez déclare que dans le mot *seigneur* et ses dérivés, dans les mots *teigne* et *teigneux*, *e* se prononce communément *i*. Pour *teigne*, le fait est relevé dès le XVIe s., de R. Estienne jusqu'à Richelet. Ces derniers faits surprennent, car nous verrons que *i* suivi de consonne nasale prononcée devient *è* dans le parler populaire. De plus Villecomte dit, au XVIIIe siècle, que les Parisiens prononcent *veigne* au lieu de *vigne*. La prononciation *i* devant consonne palatale n'était donc pas parisienne d'origine.

Les autres exemples que cite Thurot (I, 350) ne sont pas des arguments, car *desseigner* et *designer* sont deux mots différents; *peigne* au lieu de *pigne* (*pecten*) est analogique de *peigner*.

[1] *Comme les champs abandonnez*
Quand le soc les a seillonnez
Nous donnent l'abondance,
Mon sévère conseil, par ses impressions,
Peut-il pas dans ma cour cultiver la semence
Des bonnes actions?
(Racan, *Œuvres*, t. II, p. 367.)

Déja dans les terres prochaines,
Ton courroux, enflé de bouillons,
Trainant les arbres dans les plaines,
Arrache les blés des seillons...
Et la nasselle fend les ondes,
Où le soc fendoit les guerets.
(Id., *ibid.*, I, p. 166.)

[2] Hindret dit que c'est une prononciation normande (Th., I, 222).

Bigne et *beignet* sont dérivés l'un de l'autre par un procédé plus complexe : *bigne*, né de *buigne* a donné *begnet*, avec *e* féminin, prononcé *beugnet* et ensuite *bugnet; begnet* a été, d'autre part, lu *bégnet*, et écrit aussi *beignet*.

Les autres mots *michau*, *minagèze*, *missieurs*, *primié*, *richauffer* semblent bien attester une prononciation *i* au lieu de *é*. Tout au plus pourrait-on dire que *primié* est une restitution savante. Il se trouve, en effet, dans une locution savante *en primié zitam* pour *en premier item*, où peut-être *premier* a pu subir chez les savants la reformation *primier* sur *prime*[1]. Mais c'est improbable. Il y a plus sûrement là un fait de prononciation. Il n'est pas parisien.

Thurot, en effet, cite bien un certain nombre de mots où *i* a alterné avec *é;* mais à part la double forme *lécher* et *licher*, qui vécut jusqu'à Oudin (Th., I, 340), ce ne sont pas des faits phonétiques.

Il faut écarter :

1° Les mots où *i* alterne non pas avec *é* mais avec (*e*) résultant de l'affaiblissement de *i* non tonique (I, 230) : *archemie* et *alchimie, artemon* et *artimon, basilic* et *baselic, bireau* et *beveau, brichet* et *brechet, cimetière* et *cemitière, crucifix* et *crucefix, litière* et *letière, machecoulis* et *machicoulis, pivoine* et *pevoine, sybille* et *sebille*.

2° Les mots où l'on trouve le suffixe *elier* à côté de *ilier : coutelier, coutillier; fuselier, fusilier,* etc.; le suffixe *illon* à côté de *elon* (*modelon, modillon*); le suffixe *inier* à côté de *enier* (*quartenier, quartinier*, etc.[2]), ou le suffixe *ité* au lieu de *eté* (*habilité, lascivité*).

3° Les mots qui ont le préfixe *di* ou *dis* au lieu du préfixe po-

[1] Oudin donne *premices* et *primices*. Et Richelet explique : il faudroit dire *primices* du latin *primitiae;* cependant on dit et on écrit *prémices* (I, 229).
Giron et *geron* (Th., I, 224) sont deux formes, l'une populaire, l'autre (*giron*) refaite par analogie, peut-être sur *gyrare*, tourner.

[2] *Quartenier* est devenu dans les *Conférences : quatredenier*.

pulaire *de* dans *diviser, dilayer, dimi, disjoindre, diffinir, difforme, diligent*, ou le préfixe *anti* à côté de *ante* (*antechrist*) et *archi* à côté de *arche* (*archidiacre*, etc.).

4° Les mots qui ont été transformés par reformation savante : *affirmer* à côté de *affermer*, *cassidoine* à côté de *calcédoine*, *cinelle* à côté de *cenelle*, *hirondelle* à côté de *herondelle*, *homilie* à côté de *homélie*, *infirmier* à côté de *enfermier*, *lionceau* à côté de *léonceau*, *liopart* à côté de *léopard*, *missel* à côté de *messel*, *pariage* à côté de *paréage*, *primices* à côté de *prémices*, *ridicule* à côté de *rédicule*, *sirène* à côté de *sereine*, *tripied* à côté de *trépied*.

5° Un certain nombre de mots ont été reformés par imitation d'un mot italien, espagnol ou provençal : *briller* (XVIe), qui remplace *breller* (chasser aux oiseaux de nuit au feu), influence de *brillare*; *esquirer* au lieu de *echerer* (de l'italien *schirar*); *riagal* (XIVe) qui devient *réagal* et *realgar* avec Oudin à l'imitation de l'espagnol *rejalgar*.

Ciradière (XVIe) est dû au provençal *ciradiera*; *mistral* et *mestral* sont tous deux provençaux.

6° Thurot a parfois rapproché comme formes d'un même mot deux mots différents : *femellin* dérivé de *femelle*, n'a aucun rapport phonétique avec *féminin*.

7° D'autres fois, les mots ont été refaits par étymologie populaire :

Echecquier (dérivé d'*échec*) est refait en *échiquier* par analogie avec *dechiqueté*; *garniment*, à côté de *garnement*, est influencé par *garnir*; *pendiloches*, à côté de *pendeloques*, a subi l'analogie de *pendiller*; *liquifier*, à côté de *liquefier*, est dû à *liquide*; *moriginé* a subi l'influence d'*origine*; *paralètique*, à côté de *paralytique*, a été influencé par *étique*; *venineux* à côté de *vénéneux* est refait sur *venin*.

8° La double prononciation du *êta* grec en *è* ou en *i* explique aussi quelques doublets :

Sisame à côté de *sésame*, *épidimie* à côté de *épidémie*, *cotyli-*

don à côté de *cotyledon*, *anachorite* à côté de *anachorete*, *amnistie* à côté de *amnestie*[1].

Dans quelques mots *é* et *i* alternent, mais *i* ne vient pas directement de *é* :

Gésier est cité au XVIe et au XVIIe siècle avec les formes *jousier*, *jesier*, *gisier*, *jusier*; *gisier* est la forme primitive; elle s'est affaiblie en *gesier* (*jœzyé*); *jusier* était la prononciation du peuple de *Paris*, née de *gisier* ou de *gesier*, par influence de *j* sur *i* ou sur *œ*. *Gesier*, d'autre part, s'est, sous une influence quelconque (voir p. 147), prononcé *gésier* (*é*). Il y a là passage de *œ* à *é*, mais non pas de *i* à *é*, ni de *é* à *i*.

Giroflée est dérivé de *girofle* (du latin *caryophyllon*), qui de *girofre* devint *gerofle* et donna d'une part *géroflée*, comme *gesier* devint *gésier*, et d'autre part *giroflée*.

Il reste des textes recueillis par Thurot trois mots :

Erysipele est un mot médical emprunté au XIVe siècle avec la forme *herisipille*, qui devint *héresipelle*, puis pour la même raison *herésipele* à côté de *erysipille*.

Labyrinthe est un mot savant du XVe siècle qui est transcrit *lebarinthe*, puis *laberinthe* et, probablement par prononciation savante de *e*, *labérinthe*. A côté de cette dernière forme l'étymologie a restitué *labyrinthe*.

Régallice se trouve au XVIIe siècle avec les formes *ragalice*, *regalice*, *rigalisse*, *reclisse*, *reglisse*, *réglisse*. C'est un mot qui a subi beaucoup de transformations depuis la forme *liquiritia*, il ne peut guère servir de document pour l'histoire de *i*.

Ni les grammairiens ni les *Conférences* ne nous fournissent donc de témoignage permettant d'affirmer qu'il y ait eu à Paris, au XVIIe siècle, une tendance phonétique qui aurait fait passer *é* à *i*. Tout au plus pourrait-on dire que devant *n̦* et *l̦* palatalisés ces deux voyelles pouvaient assez facilement s'échanger; et en-

[1] « Il faut dire *amnistie* nonobstant l'étymologie ἀμνηστία. Cette prononciation nous est venue de celle de l'*êta* en *iota*, qui est ancienne parmi nous. » (Ménage, Th., I, 230.)

core le nombre des mots indécis est-il tout faible[1]. A la fin du XVII[e] siècle, la prononciation en est fixée. Seulement il semble bien que les *Conférences* montrent, dans le langage des paysans de la banlieue, une légère influence picarde, donnant à quelques mots la prononciation *i* au lieu de *é* atone. Ces traits picards étaient naturellement bannis avec soin de la prononciation correcte. Ils dénonçaient les provinciaux. On reconnaissait les Normands, selon Hindret, à leur prononciation *genteilhomme*, *regèstre*; et au XVIII[e] siècle, les Gascons, selon Dumas, confondaient *i* et *é* : *rédicule*, *iglise* (Th., I, 222).

[1] On trouve (II, 8) *au pri de ce biau pon* pour *auprès de ce beau pont*. C'est une confusion que Vaugelas appelle un vrai barbarisme (Th., II, 474) : il déclare que plusieurs des meilleurs auteurs l'ont laissé échapper. Il y avait là plutôt une confusion sémantique qu'un fait de prononciation. *Au prix de* avait pris le sens et l'emploi de *auprès de*. C'était une extension du sens de *au prix de* que l'on employait avec la signification générale de *par rapport à*.

CHAPITRE VI

VOYELLES NASALISÉES ET DÉNASALISÉES

La langue populaire que nous font connaître les *Conférences* possède comme le français ordinaire quatre voyelles nasales *ȧ*, *ȯ*, *ė*, *œ̇*. Depuis le début du XVIe siècle, les quatre voyelles nasalisées existaient en français, telles que nous les possédons encore en français moderne[1]. Dès ce moment, la phonétique moderne des voyelles nasalisées était fixée.

Mais on aperçoit dans les *Conférences* un double phénomène qui distingue le patois du français : d'une part un certain nombre de voyelles nasales ont changé de timbre, *ȧ* est devenu *ȯ*, par exemple, et d'autre part un certain nombre de voyelles orales suivies de consonnes nasales prononcées prennent un timbre nouveau : *i* par exemple devient *ė*. Ce double fait qui semble étranger à la langue correcte nous amène à chercher s'il y a eu en français de Paris, à cette époque, une évolution du timbre des voyelles nasales, réalisée ou arrêtée, et, d'autre part, s'il y a eu une transformation du timbre des voyelles orales lorsque, suivies de consonnes nasales, elles ne furent plus nasalisées.

ȧ et ȯ.

Les *Conférences* nous fournissent un certain nombre de mots où l'on relève cette transformation :

bon : le ban guieu (II, 4).

[1] Il est possible qu'au début du XVIe siècle la consonne nasale ne fût pas complètement assourdie après la voyelle nasale. C'est au moins la seule façon d'expliquer le témoignage de Meigret déclarant que « le francois ne rejette pas la prononciation legere combien qe difficile de *m* es vocables, *prompt*, *temps* », quoique d'ailleurs « la prononciation tire plus sur *n* que *m* » (Th., II, 424). Il est probable que Meigret, lyonnais, était un peu entaché de prononciation méridionale. Les autres grammairiens déclarent qu'on ne distingue pas *n* de *m*. Des calembours avec la langue savante prouvent que, même en prononçant le latin, *m* était absorbé par la voyelle et produisait le même effet que *n*; *habitaculum, habit a cul long* (Tabourot, Th., II, 428).

on : *que dinan* (*que dit-on*, I, 3; cf. I, 4, 5, 6, 7; II, 3, 4, 5, etc., à toutes les pages). C'est une forme qui se retrouve dans Molière (*Don Juan*, II, 1, p. 106, 111, 112, etc.), et dans Cyrano (*Pédant*, II, 2, p. 295, etc.).

non : *neu pu que son ombre* (III, 4).

proufessian (VI, 3; V, 3); *Te Dian* (*Te Deum*, I, 6); *san poen* (*son poing*, VI, 7).

Cette même transformation de *ó* en *á* explique les désinences de la troisième et de la première personne du pluriel, à tous les verbes et à tous les temps :

sont : *je ne say si san riche ou non* (*Janot Doucet*, 14).

ont : *pourquoi l'aventy confrisqué* (I, 4; cf. I, 3).

i buvant (I, 3), *i jouan* (II, 8), *y frappan* (I, 6), *y tuan* (I, 6), *i valan* (II, 5).

qu'ii y venient (III, 2).

il avient (I, 3), *il allient* (II, 6; IV, 7), *j'alien* (II, 4), *y scaran* (I, 3), *y tiriant* (I, 5), etc., etc.

Les grammairiens ont noté (Th., II, 441) au XVIe siècle la prononciation *is venant*, *elles parlant*; Peletier, Bèze et Pasquier déclarent que cette prononciation est provinciale, particulièrement poitevine. Au XVIIIe siècle, elle est campagnarde (Roche, 1777). On a essayé de justifier cette forme par une nasalisation de *ø* final : en réalité, Tabourot fournit un témoignage qui explique tout. Il déclare que « je ne sçay quels vulgaires convertissent la troisième personne du pluriel et disent : *ils approuvont, disont, parlont* ». Ce premier barbarisme commis, le peuple a ensuite transformé *ó* en *á* et changé *approuvont* en *approuvant*. Cette prononciation *approuvont* a même failli devenir correcte : les latiniseurs y retrouvaient la désinence *unt* du latin; mais, comme dit Tabourot (Th., II, 442), « l'on ne pourroit acquérir tel usage sans grande inversion de la langue françaíse et contrariété aux livres escrits qui ne doivent souffrir injure pour quelconque nouvelle fantasie qui puisse germer ès cerveaux qui se sont freschement employez à nous insinuer une loy à parler autrement que nos pères ». La tradition écrite

et orale a, ici comme souvent ailleurs, empêché les évolutions phonétiques commencées dans la langue populaire de passer dans le bel usage. Il est vraisemblable, malgré l'insuffisance des témoignages de grammairiens, que les *Conférences* notent là exactement un trait de parler paysan; l'auteur n'a fait que suivre le conseil de Tabourot : « Tout cela ne vaut que pour mettre en œuvre par les rieurs » (Voir plus bas *morphologie*).

Inversement, en quelques mots *ã* est devenu *õ : oncor* (V, 7; III, 5; IV, 4; V, 3), *avon que d'estre mastre* (II, 6), *quemon* (III, 4).

Ces quelques faits semblent indiquer qu'il y a eu dans la langue populaire une confusion entre *ã* et *õ;* les mots sont peu nombreux; mais un exemple comme *Te Dian* montre que la confusion avait été assez générale pour gagner même un mot savant.

Si l'on consulte les grammairiens, on voit qu'ils ont noté aussi quelques mots où cette confusion de *ã* et *õ* s'est produite. Mais à les regarder de près, il y en a peu où le passage de *õ* à *ã* ait été phonétique.

Dromont et *dromant* ont coexisté jusqu'à Oudin (Th., II, 98); *droman* ne semble pas un mot du dialecte francien, car *o* atone d'habitude devient *ou*. C'est en tous cas un mot pour lequel le son *ã* au lieu de *õ* est récent, il se pourrait qu'il y eût substitution de suffixe, par analogie avec *chaland*.

Jongler et *jangler*, qui ont vécu jusqu'à Oudin, sont en réalité deux mots : l'un *jogler*, devenu *jongler*, signifie *jouer*, l'autre signifie *bavarder* (Th., II, 446).

Dans *goudron* et *goudran* (Th., I, 160), il y a eu substitution de suffixe. La forme étymologique est *gotran* (XIVe siècle); elle est restée *goutran* jusqu'à Oudin, puis elle est devenue *goudran* chez Richelet; *godronner* (*enduire de goudran*) a été probablement confondu avec *goudronner* (repasser à gros plis ronds, empeser, dérivé de *goderon* ou *godron*) par l'intermédiaire du sens commun : enduire (d'empois ou de goudron); *goudran* aura été ensuite reformé en *goudron*, sur le verbe *goudronner*,

et *goudron* a remplacé *goudran*. Peut-être l'usage plus fréquent et plus général de *godronner* explique-t-il la disparition de *goudraner*, car chez les gens qui emploient le *goudran*, chez les marins, *goudran* est resté usité.

Pacanner a été prononcé *paconner* jusqu'à Oudin (Th., II, 446). Il se pourrait bien qu'il y eût là une restitution étymologique sur le latin *paronem*, d'autant plus que *parane*, *se paraner* sont des mots récents (xvie siècle) et d'origine inconnue.

En fait, il y a eu dans le français moderne bien moins de *â* et *ô* confondus qu'en ancien français : *dam*, *dame* (et leurs dérivés), *danger*, *dommage* sont des survivants qui attestent qu'on passait assez facilement de *â* à *ô* et de *ô* à *â*. On le pouvait au xve siècle encore, car Palsgrave note que *a* devant nasale conserve encore un son double *au* dans certains cas (Th., II, 430) ; mais au xvie siècle cette confusion paraissait provinciale ; on ne trouve plus que la double prononciation *safran* et *safronneux* (Palsgrave, Th., II, 446).

Le français écrit et, sous son influence, le français parlé correct, dès le xvie siècle, distinguèrent bien nettement *an* (*â*) et *on* (*ô*).

yâ et yè.

Les *Conférences* nous offrent des exemples nombreux de mots ordinairement écrits *ien* (que nous prononçons *yè*), écrits en patois *ian*, pour transcrire la prononciation *yâ* :

Bian (IV, 4), *ban* (V, 5 ; IV, 3) *chian* (V, 5 ; IV, 4), *cretian* (I, 4 ; III, 8, 6), *cresquiante* (I, 5), *comedian* (I, 5), *murissian* (I, 5), *nigroumancian* (I, 4), *Parisian* (I, 4, 6 ; III, 6), *rian* (I, 4 ; II, 8), *tu rians* (V, 3), *i rian* (III, 8), *Janin la tanrait* (*tiendrait*, V, 10).

Tous ces exemples se retrouvent dans Molière et dans Cyrano ; il faut y ajouter : Cyrano, *Pédant : ancian* (II, 2, p. 299), *guian* (II, 2, p. 206), *le moyan* (II, 3, p. 303), *un tian* (V, 9, p. 375), etc.

C'est une prononciation attestée durant tout le xvie siècle, de Palsgrave à Tabourot ; celui-ci dit formellement que le populaire parisien prononce *yâ*, les mots écrits *ien* ou *yen*, quelle que

soit leur étymologie : « *Je vy monsieur le Doyan. Lequel se portoit très bian* » (Th., II, 436).

Mais il semble que c'ait été vraiment le fait du peuple seul, et les grammairiens, quel que soit leur dialecte, Meigret, lyonnais, Pelletier, manceau, Ramus, du Vermandois, Baïf, plutôt parisien, Cauchie, picard, Estienne, vrai parisien, sont tous d'accord pour conserver aux lettres *ien* la valeur de *e* nasal, ouvert ou fermé, mais bien distinct de *a* nasal.

Cette transformation de *yẽ* en *yã*, récente au XVIe siècle, ne s'était produite que dans le peuple : la bonne société, les littérateurs, les grammairiens conservaient la prononciation traditionnelle; leur autorité a fini par écarter *yã*. Quoique *ẽ* fût devenu depuis longtemps *ã* en français, on comprend que *ẽ* ait été conservé *ẽ* plus longtemps dans le groupe *yẽ;* il était précédé de la semi-consonne *y* qui, unie plus étroitement que toute consonne à la voyelle *ẽ* dans l'articulation syllabique, avait, par assimilation, retardé le mouvement physiologique qui repoussait *ẽ* en arrière vers la région de *ã*, et l'aurait éloigné de l'articulation *y; yẽ* n'était pas encore passé à *yã* quatre siècles après que *ẽ* était devenu *ã*. Et la langue moderne nous présente ce contraste : tandis que *ẽ*, depuis le XIIe siècle, est en français confondu avec *ã* (*ventum, vent*), *yẽ* est resté *yẽ* (*venit, vient*).

Les grammairiens, pour condamner *yã*, l'accusaient d'être une « molle prononciation » (c'est-à-dire plus naturelle), tandis que *yẽ* était une prononciation plus soignée, moins négligée. En réalité, entre *yẽ* et *yã* ils ont choisi *yẽ*, parce que, ennemis de toute innovation populaire, ils avaient le respect scrupuleux de la tradition; les poètes plus libres avaient accepté cette nouvelle prononciation : « Quelques poètes en ont usé, mais rarement; il le faut remarquer comme une licence », dit Tabourot (Th., II, 436). C'était la condamnation la plus sûre que d'en faire une licence; les poètes de génie seuls ont droit aux licences, et l'on n'est guère poète de génie qu'après la mort.

Cette prononciation a triomphé dans *fiente*, mot de sens et d'emploi populaires; il hésita pendant tout le XVIIe siècle; Patru y prononçait encore *en* comme dans *bien* (Th., II, 440).

Ils avaient si bien discrédité[1] la prononciation *yâ* qu'eux-mêmes furent incapables de l'imposer quand ils le voulurent.

Les mots savants qui étaient devenus d'usage courant étaient prononcés *yè*, comme les mots populaires : *chrétien*, *quotidien*, *Arrien*, *Claudien*, *Cyprien*, *Lucien*, *Quintilien*, *Priscien*, *Tertullien*, etc.

Les grammairiens essayèrent, par souci étymologique, de restituer dans l'écriture et dans la prononciation les lettres *an* et le son *â*[2]; ils n'y réussirent pas.

Pendant tout le XVIe et le XVIIe siècle ils ont voulu réagir contre cette prononciation d'ignorants (*yè*), mais Régnier, en 1705, dut reconnaître que partout *ien* se prononce *yè* (Th., II, 463[3]).

â et è.

En dehors de ce trait authentique du parler populaire, la lecture des *Conférences* amène à se demander si *è* n'était pas en train de se transformer et de devenir *â*. Un grand nombre de mots que nous prononçons *è*, et que d'habitude nous écrivons *ain*, *ein*, *in*, se présente avec la graphie *en* : *chemen* (II, 5), *feu*

[1] Ce discrédit gagna même des mots qui étaient prononcés régulièrement *iane* ; *gentiane*, *valériane* ont hésité entre *ienne* et *ianne* : Oudin prononçait *gentienne* et Richelet *valerienne* (Th., II, 469).

[2] Ils ont essayé de même de faire prononcer *â* le mot *européen*, qu'on écrivait aussi *européan*. A la fin du XVIIIe siècle, Domergue déclare que *européan* est une innovation qui n'a pas réussi (Th., II, 465).

[3] Quelques mots savants en *ient* et *ience* se prononcent avec *â*. Ce n'est pas que la prononciation populaire ait triomphé : c'est qu'ici on avait, au XVIe siècle, *i-en* en deux syllabes et que *en*, même précédé de la voyelle *i*, était dans les mots savants, prononcé *â* : *iâ* n'est devenu *yâ* que plus tard dans le langage populaire et après que la prononciation de *en* par *â* était fixée, établie et immuable.

Ce qui surprend un peu, c'est que de nos jours, ces mots, quand ils sont en latin, sont prononcés avec la voyelle *ê* et avec la voyelle *â* quand ils sont en français. Cela s'explique parce que la prononciation du latin a changé depuis le XVIe siècle. Erasme nous apprend que le vulgaire des Français prononce *quandam* au lieu de *quemdam*. La prononciation moderne du latin (*cliens* = *kliès*) est du début du XVIIe siècle (Cossard, 1633, Th., II, 459). La prononciation ancienne du latin a été conservée par les mots empruntés et devenus français avant cette réforme.

faim, II, 5), *centure* (III, 6), *enfen* (II, 4), *vilen* (IV, 4), *echeven* (II, 5), *poen* (II, 7), *ven* (*vingt*, II, 7), *feu* (II, 7), *moulen* (II, 7), *roussen* (III, 5), *prence* (III, 5), *pourpoen* (IV, 7), *bouden* (IV, 8).

Que signifie cette graphie insolite? Est-elle une simple fantaisie orthographique, ou bien, étant donné que les lettres *en* se prononcent d'habitude *à*, indique-t-elle la prononciation *à fà* pour *è fè*, *và* pour *vè* (*vin*, *vingt*)?

Il n'y aurait rien de surprenant que la nasale *è*, née au XVI[e] siècle de *i* nasalisé, passât peu à peu au timbre *à*, comme *è* de l'ancien français était devenu *à*[1].

Il faut observer toutefois que : 1° on trouve les graphies correctes : *douvain* (IV, 7), *faim* (III, 8), *germain* (I, 6), *lendemain* (V, 5), etc.

2° Le même mot est écrit *couvain*, *couvaen*, *couvin*, *couven* (V, 5, 6, 7), *vaen*, *vin* (V, 4), ce qui indique que *en* était prononcé *è*. A la vérité, ce ne sont pas des arguments bien forts, car on a vu à propos de *ou* et de *o* que l'auteur des *Conférences* faisait sans cesse un mélange de formes correctes et de formes populaires.

Fait plus important, les grammairiens ne disent pas un mot de cette prononciation. H. Estienne donne bien *meslinge* pour *meslange* et ces deux formes se retrouvent dans Maupas (Th., II, 444); mais c'est ici un picardisme; le mot *mélange*, dérivé de *mêler*, est un mot du XV[e] siècle qui apparaît avec la graphie *meslenge*; il est constant qu'au XVI[e] siècle les Picards prononçaient *è* la nasale que les Français prononçaient *à* quand elle provenait de *e* nasalisé. De nombreux exemples dans la thèse de M. Chatelain[2] (p. 3) attestent que *en* rime avec *ain* ou *in*, mais pas un

[1] Les graphies *festun*, *pante*, *vaurent*, *deman*, *en cheman*, *enfan* sont toutes uniquement dans la *Conférence* VII (5, 6 et 7); on ne les trouve jamais ailleurs. Cette *Conférence* est picarde et l'œuvre d'un imitateur maladroit. Aussi ne peut-elle que suggérer l'idée que dialectalement peut-être *ê* devenait *â*.

[2] *Le vers français au XV[e] siècle*. Paris, 1907, p. 1-6.

Les mots cités par Thurot où *ê* est devenu *â* ne sont pas des transformations phonétiques: *nubot*, *nambot*, *nimbot* est un mot du XVI[e] siècle, d'origine in-

exemple n'indique *in* rimant avec *an*[1]. Il est tout à fait invraisemblable que l'auteur des *Conférences* ait donné à ses paysans une prononciation que personne n'aurait relevée avant lui : les lecteurs n'en auraient compris ni la signification ni le ridicule.

Toutefois, on pourrait voir aussi dans cette graphie *en* l'indication d'une prononciation *è*, populaire, différente de la prononciation *é* correcte.

Au XVIe siècle, *i* en se nasalisant avait certainement passé au timbre *e*; mais les grammairiens font encore une différence entre *in* et *ain* ou *ein*. Tabourot les distingue à la rime; Lanoue dit que *ain*, *ein* se prononcent « quasi » comme *in*: et encore, au XVIIe siècle, d'Aisy (1674) distingue le son qu'il écrit *fin* du son qu'il écrit *pèn* (*pain*, *bien*, *vain*). Sans doute d'autres grammairiens, Bèze au XVIe siècle, Martin en 1602, Mauconduit en 1669 confondent *ain*, *ein* et *in* (Th., II, 483-488). Mais Tabourot dit que c'est le propre des « Parisiens » et Deimier précise que *vain* et *divin* est une rime licencieuse : « quelques-uns du vulgaire de Paris en usent ainsi; mais les damoiselles de cette grande ville et tous autres gens de bon lieu qui parlent bon françois proferent ces termes *vin*, *divin*, etc., comme ils sont écrits ordinairement », c'est-à-dire en les distinguant de *ain et* de *ein* (Th., II, 485). Oudin, bon observateur, déclare que « *ain* au milieu et à la fin des dictions se prononce un peu plus ouvert qu'*in* »; « *ein* se prononce comme *in*, mais un peu plus ouvert ». Richelet soutient encore la même opinion ; il déclare que *ain*, *ein*, *in* sont des « rimes parisiennes » et que « quand on s'abstiendroit de

connue ; *im* ou *in* a remplacé *en* dans *imboire*, *importer*, *imputer*, *interiner*, *infirmerie*, *intègre* entre Oudin et Richelet ; mais ce sont des restitutions savantes.

[1] Le mot *Saint-Ouen* se trouve écrit *Ouan* (V, 7, 99), *Ouen* (IV, 6, 7), *Ouyn* (VIII, 3), mais cette dernière graphie paraît picarde. La prononciation populaire parisienne est toujours *â*, qu'on écrive *Saint-Ouen* ou *Saint-Ouan*. On trouve dans Cyrano (*Pédant*, II, 2, p. 295) *chinfreguiau* pour *chanfreneau*: c'est un mot du XVIe siècle qui est resté en français *chinfreneau*, quoique dérivé de *chanfrein*. C'est une forme dialectale.

rimer les mots en *in* avec ceux qui se terminent en *ain*, on ne feroit pas trop mal » (Th., II, 488). Il faut arriver à Mourgues (1685), à Hindret (1687) et à Andry de Bois-Regard (1689) pour que *ain*, *ein*, *in* soient reconnus de même son (Th., II, 490).

Sans doute y a-t-il eu dans la persistance de cette distinction de timbre entre *in* et *ain*, *ein* une forte influence de la graphie; et il est bien vraisemblable que depuis le XVI[e] siècle le populaire la négligeait tandis que les savants s'étudiaient à la conserver[1], mais il n'importe; l'auteur des *Conférences* a précisément voulu indiquer que ses paysans ne faisaient pas cette distinction et qu'ils prononçaient *in*, *ain*, *ein* de même façon ; il a écrit par *en*, c'est-à-dire par la graphie qui correspond à *è* nasalisé[2], les sons que les « gens de bon lieu » prononçaient probablement par *é* fermé nasalisé et qu'ils voulaient distinguer du son écrit *ain*, *ein* et qui était *è* ouvert nasalisé.

um et ô.

Les *Conférences* donnent à plusieurs reprises *Tedion* (IV, 5).

[1] Il faut noter qu'à la même époque, il y eut dans les mots savants une tentative de restitution de *i* nasalisé due à l'influence de la prononciation latine; on essayait en latin de prononcer *im*, *in* avec un timbre différent de *ê* et les mots français suivaient cette prononciation. Hindret voudrait que l'on prononçât *importun*, *impie*, *imparfait* comme l'on prononçait *importunus*, *impius*, *imperfectus*, sans pourtant faire sonner *m* et non pas comme s'il y avait *aimportun*, *aimpie*, *aimparfait*, comme fait la plupart de la bourgeoisie de Paris: il n'y a rien qui sente tant le badaud (Th., II, 479, 503). Buffier précise qu'il faut prononcer *infini* et non pas *enfini*, c'est-à-dire *ê* avec *é* fermé et non pas avec *è*. Boindin (1709) et Girard (1716) soutiennent la même opinion. Mais avec Duclos (1714) commence la réaction et *i* nasal devient un provincialisme (Domergue). Désormais *in*, *ein*, *ain*, même dans les mots savants, expriment le même son *ê*.

[2] *En* est en effet la graphie que les grammairiens donnent à *ê* quand ils veulent une transcription plus simple que *ain*, *ein* : « Dans la plupart des mots où nous trouvons un *in*, il faut prendre garde que la prononciation soit comme s'il y avait un *en*. » (Dangeau, Th., II, 480.)

On trouve dans *Janot Doucet* (4) : *in diebe de gazener*. C'est une prononciation qu'on entend encore. Les grammairiens ne donnent de cette permutation de *œ̃* avec *ê* qu'un seul exemple : *aubin* et *aubun*; ce fait du XVI[e] siècle est dû à une simple substitution de suffixe, par souci d'étymologie, parce que *aubun* est plus près d'*albumen* (H. Estienne, Th., II, 547).

La finale *um* était régulièrement prononcé *ô*[1]. Il nous en est resté *aliboron, factoton, dicton, toton* (*totum*); les autres mots ont pris, dans le courant du XVIII[e] siècle, la prononciation *om* qui est devenue régulière avec le Dictionnaire de l'Académie de 1835 (Th., II, 538). On prononçait de même *triumvir, centumvir*, avec le son *ô*. On comprend dès lors que *betun* et *beton, bruncher* et *broncher, tumbe* et *tombe, tumbereau* et *tombereau, rumb* et *romb* (Th., II, 545; I, 125) ne soient que des différences de graphies.

Nasalisation.

On trouve dans les *Conférences* un fait de nasalisation très curieux de la voyelle *i*, par la consonne antérieure : *nanin*[2] (IV, 5; III, 8; II, 6), *conin* (*Janot Doucet*, 12); *les amins* (VI, 3; VI, 6) et le mot *ainsin* (II, 8; IV, 7; III, 6; VII, 7).

Ces formes sont connues des grammairiens.

Ainsin est attesté au XVI[e] siècle (H. Estienne), mais au XVII[e], c'est un provincialisme (Th., II, 499).

Amin est peut-être la forme d'où est né le mot d'argot actuel *aminche*, par contamination avec le mot *branche*, au sens de camarade : *vieille branche, vieil ami, vieil amin, vieil aminche*.

Oudin dit que *chenil* se prononçait aussi *chenin* (Th., II, 195).

Conin est cité par Richelet avec cette remarque : on prononce *conin* quoi qu'on écrive *connil* (Th., II, 195).

Nanin est donné par Cauchie; les grammairiens du XVII[e] siècle ne connaissent que *nenny* (Th., II, 452).

Ces quelques mots sont donc vraiment de la prononciation parisienne et populaire. Mais l'explication n'en est pas facile; d'habitude, en français, les consonnes nasalisent les voyelles suivantes et non les voyelles précédentes.

[1] Comparez *De la peau d'un lion, Evandre avait un pallium* (Scarron, *Virgile travesti*, 1705, II, p. 299).

[2] On le trouve dans Cyrano (*Pédant*, II, 2, p. 293, 296; 3, p. 305; V, 8, p. 373) et dans Molière (*Médecin*, II, 3, p. 79; *D. Juan*, II, 1, p. 107). Cyrano donne, en outre, *brinchet* pour *brichet* (*Pédant*, II, 3, p. 308).

C'est bien probablement un picardisme. La VIIe *Conférence* donne *au prin de moy* (6), *parmin* (7), *saint Denain* (5) et l'on sait que la langue en est fortement teintée de picard. M. Hrkal a noté que dans le patois picard de Démuin *i* final est toujours nasalisé et qu'il se prononce « à peu près comme *im* portugais ou comme l'*i* nasal qu'on entend dans quelques patois allemands (p. e. le souabe) » (*Rev. de Phil. franç.*, XXIV, 133).

Dénasalisation.

Un fait beaucoup plus important a été la dénasalisation des voyelles nasalisées lorsque la consonne nasale suivante était prononcée.

Jusqu'au XVIe siècle, la voyelle suivie d'une consonne nasale était nasalisée, même quand cette consonne faisait syllabe avec une autre voyelle. C'est ainsi que s'expliquent des graphies comme *congnée* (III, 2), *jenmais* (VII, 8, 5) pour *jamais*, *ainsné* pour *aîné* (Th., II, 500), *rongner*, *besongne* (Th., II, 529). Au XVIe et surtout au XVIIe siècle se manifeste une tendance nouvelle d'après laquelle une voyelle suivie de consonne nasale redevient orale si la consonne nasale fait partie d'une autre syllabe. A cette tendance est venue s'ajouter l'influence de l'écriture; il en est résulté une transformation du timbre des voyelles dénasalisées.

ǫ̃.

La voyelle orale restituée a été naturellement la voyelle orale incluse dans la nasale : *ǫ̃n* devient *u-n*; *o* nasalisé était, en effet, un *o* très fermé, voisin du son *u*. Duval le dit : « Lorsque cette voyelle *o* se rencontre devant un double *n* ou double *m*, elle est prononcée ainsi que *ou* diphtongue. D'autres disent que c'est le premier *m* ou *n* qui s'évanouit ou se liquéfie » (Th., II, 520).

Il en est ainsi jusqu'à Oudin, qui marque la deuxième étape : « L'*o* français se prononce fort ouvert, contre l'opinion impertinente de ceux qui le veulent faire prononcer comme *ou*, quand il est devant *m* ou *n*, car ceux qui parlent bien ne disent jamais

houme, coume, boune » (Th., II, 521). Cette prononciation persiste encore quelque temps, car Hindret, Renaud, Ménage la condamnent, comme une prononciation parisienne familière, ou provinciale (Th., II, 522-524).

Aussi bien trouve-t-on dans les *Conférences :*

Boune (V, II, 7). C'est une prononciation qui « sent le Picard enfermé » (Lartigaut, 1669, Th., II, 522).

Jantilhoume (III, 4). Il y a des gens à Paris qui disent *un houme* pour *un homme* (Hindret, 1687, Th., II, 523).

Roume (I, 7). On entend des prédicateurs et des personnes d'esprit qui prononcent *la ville de Roume* (Dumas, 1733, Th., II, 525).

Je soume (I, 3; V, 7), *assoume* (IV, 7). Ces mots n'ont donné lieu à aucune observation des grammairiens.

Pour combattre cette prononciation *ou*, et en même temps pour faire disparaître les dernières traces de la voyelle nasalisée qui persistait encore au temps de Richelet (*racoummoder*) et même de Restaut (*ho-norer*, mais *hon-neur*) en 1730, les grammairiens la déclarèrent normande (Th., II, 523). En fait, elle était parfaitement parisienne. Il y eut peut-être là influence des mots savants : prononçant *honorer* avec *o* oral, on devait en arriver à considérer comme vulgaire la prononciation d'*honneur* avec *ó* nasalisé, et à donner à *o*, dans le mot populaire, la même prononciation que dans le mot savant.

â.

La dénasalisation de *ã* fut plus rapide, elle avait sans doute commencé plus tôt; au XVIe siècle, elle était généralement accomplie; au XVIIe siècle, prononcer *a* nasal quand il était suivi de *n* simple était prononciation normande; quand il était suivi de double *n*, l'usage était sans doute le même, mais les étymologistes auraient voulu qu'on nasalisât un peu le *a*. Les mots savants conservèrent cette prononciation nasale jusqu'à la fin du XVIIe siècle; Hindret semble être le premier qui l'ait com-

battue. Encore plus d'un mot a-t-il longtemps résisté. Lorsque Martine, dans les *Femmes savantes*, fait un lapsus sur le mot *grammaire*, ce n'est pas en prononçant à tort *grâmer* au lieu de *gramer*, car il faut arriver jusqu'à Féraud (1777) pour trouver l'indication de la prononciation *gra-mer*. Tous les grammairiens disent qu'on prononce *grâ-mer*. L'erreur de Martine est de prononcer *grammaire* avec *é* fermé au lieu de *è ouvert*; « cette irrégulière prononciation, *é* au lieu de *è*, fait équivoque avec *grand-mere* » (Hindret, Th., II, 453).

De même les adverbes en *emment* étaient encore prononcés avec *â* nasal par Richelet, Dangeau (1694) et Saint-Pierre (1730). C'est dans le courant du XVIIIe siècle que la prononciation par *a* oral, qui existait depuis le XVIe siècle, a fini par triompher. Féraud la déclare seule correcte (Th., II, 453). Toutefois, il est resté de l'ancienne prononciation *enorgueillir*, *enivrer*, *enamourer*, *enarbrer*, *enarrher*, qui ont été maintenus par analogie de *endurer*, *entendre*, etc... ; le préfixe *en* (*â*) y a été conservé intact, même devant une voyelle.

Le mot *ennui* a hésité au XVIIIe siècle entre *anüi* et *ânüi*. Cette dernière prononciation a triomphé au XIXe siècle, sans doute à cause de l'orthographe *ennui* (Th., II, 451).

En se dénasalisant *â* devient naturellement *a*; mais dans les mots où *â* était écrit *en* ou *em*, l'écriture a peu à peu fait prononcer *e* au lieu de *a*. Toutefois, *solennel*, *femme*, *couenne*, *rouennerie* ont conservé le son *a*, ainsi que tous les adverbes en *emment*. D'autres mots ont hésité et ont donné parfois naissance à deux mots :

Penne et *panne* ont persisté tous deux; *pennon* a subsisté à côté de *panonceau*; *hennir*, *indemnité*, *nenny* ont conservé *a* jusqu'à la fin du XIXe siècle (Th., II, 447 et 467).

ê.

L'histoire de *ê* dénasalisé est la même; mais les *Conférences* nous montrent qu'au XVIIe siècle, l'opposition y était plus mar-

quée entre la langue correcte et la langue populaire. Dès le commencement du XVII[e] siècle, les mots comme *cousine* était prononcés *in* dans le bel usage et *èn* par le peuple. Cela s'explique parce que la nasalisation de *i* était moins ancienne et n'avait pas dû transformer profondément la voyelle précédente, lorsque *n* restait prononcé. On avait encore, surtout dans le monde lettré où l'écriture conservait le souvenir de *i*, le sentiment que *i* nasalisé avait été un *i*. Au contraire, dans le peuple, la nasalisation était plus avancée ; on a vu que le vulgaire ne distinguait plus *in* (*é* fermé nasal) de *ain* (*è* ouvert nasal). Aussi, en dénasalisant la voyelle, les paysans lui donnaient-ils naturellement le timbre *e*.

Dans les *Conférences*, la voyelle dénasalisée est toujours *e* :

En syllabe tonique : *babene* (V, 9), *begne* (V, 7), *carabeine* (I, 5), *chopeine* (II, 5; VI, 5; I, 8; *Janot Doucet*, 3), *couleurrene* (I, 5), *desne* (III, 7), *echeigne* (IV, 4), *epaine* (II, 4), *estaime* (VI, 6), *fareine* (II, 6), *feuillantaine* (II, 8; III, 8), *fraime* (VI, 3), *gezène* (VI, 5), *harquebeine* (I, 5), *machene* (*Janot Doucet*, 5), *medecene* (*Janot Doucet*, 11), *origene* (V, 10), *maine* (VI, 5), *mene* (VI, 5; II, 6; IV, 6; II, 7, 8; III, 6), *reme* (VII, 6), *segne* (V, 8; VI, 5), *regne* (IV, 4).

En syllabe atone : *chagreigneux* (*Simon et Colin*, 8), *deiné* (V, 3, 4; III, 6; IV, 5; V, 1), *lataigneux* (VI, 7), *meinuit* (I, 6; IV, 5).

Les grammairiens attestent tous l'existence de cette prononciation[1], d'ailleurs en la condamnant. Duval, en 1604, reproche aux Parisiennes de prononcer *cousaine*, *raçaine*, *voisaine* au lieu de *cousine*, *racine*, *voisine* (Th., II, 478) ; Hindret, en 1687, déclare que c'est une prononciation provinciale de dire *cousaine*, *fareine*,

[1] Naturellement on la trouve dans Cyrano, *Pédant : fresme* (II, 3, p. 304), *houssene* (II, 3, p. 303), *Jacquelaine* (V, 10, p. 387), *mène* (II, 2, p. 293), *regne* (II, 2, p. 292), *carmène* (II, 2, p. 295 ; 3, p. 305), et dans Molière : *tu me chagraines* (*D. Juan*, II, 1, p. 100), *chopaine* (*ib.*, II, 1, p. 115), *daigne* (*Médecin*, II, 1, p. 68), *fraime* (*ib.*, I, 5, p. 63), *Jaquelaine* (*ib.*, II, 1, p. 70), *maine* (*ib.*, II, 1, p. 107), *raigne* (*ib.*, II, 1, p. 72).

medeccine (Th., I, 222) : la « petite bourgeoisie de Paris » dit encore « *à mainnuit* » (Th., II, 501). En 1751, Villecomte note qu'à Paris on prononce mal à propos *la veigne* pour *la vigne* (Th., I, 350).

La langue littéraire a toujours écrit *i*. Au xvie siècle, Palsgrave écrit *jarteleyne* et *jarteline*. Mais les autres grammairiens ont conservé la graphie intacte et par là empêché la prononciation populaire de se propager.

Œ nasal.

La nasale *œ̃* a eu sensiblement la même destinée que *ẽ*; *u* s'est nasalisé à peu près à la même époque que *i*, et, comme *i* avait passé au timbre *é*, *u* passa au timbre *œ*. En se dénasalisant, la voyelle reprit le timbre *u* dans la langue correcte, tandis que la langue populaire prononçait *œ*, ainsi que nous le voyons dans les *Conférences* par les mots *feumelle* (IV, 8), *leune* (I, 4), *pleme* (*pleume*, *plume*, VII, 5) *par ma feume* (III, 5, 7), etc. Mais tandis que la langue littéraire n'a pas admis la graphie *voisaine* pour *voisine*, on y trouve au contraire *eu*; mais ces deux lettres traduisent le son *ü*; « *eu* se prononce comme *ü* dans ces mots *la veue, jeun, seur, seureté, asseurer, cheute* » (Chifflet, Th., II, 544). Les grammairiens sont d'accord pour constater et condamner la prononciation par *œ* des lettres *eu*, qui est du vulgaire parisien. Mais elle résista longtemps.

Hindret, en 1687, dit que les provinciaux prononcent *coleume*, *pleume*, *preune*, *breune*; la petite bourgeoisie de Paris dit *neune part* (Th., II, 547) ; elle disait aussi *fleume* depuis Oudin (Th., I, 468) ; Milleran, en 1692, dit que *lune* se prononce comme s'il y avait *leune*; Antonini, en 1753, dit qu'on prononce presque *commeune*, *quelqu'eune*. Domergue fit de cette prononciation une faute normande (Th., II, 548). Et désormais *ü* fut la prononciation correcte.

Voyelles orales et nasales.

Durant tout le XVIIe siècle, devant une consonne nasale, on avait hésité entre *ó* et *o*, *ô* et *u*, *o* et *u*; il en est résulté une certaine indécision entre ces trois voyelles, même dans des mots où elles n'étaient pas suivies de *n*[1]. Ce fait explique que l'on rencontre dans les *Conférences* : *ou* au lieu de *ou*; *j'omblie* (VI, 5), *as-tu zomblié* (VI, 3; *as-tu z oublié*), *des trompes* (*troupes*, *Janot Doucet*, p. 3), et *ou* au lieu de *on* : *j'en couti* (II, 8).

Ces quelques mots pourraient-être interprétés comme de simples fautes d'impressions; mais des faits semblables sont relevés par les grammairiens.

On trouve déjà dans les *Arts de seconde rhétorique* : *moustrent* au lieu de *monstrent* (II, 26).

Au XVIe et au XVIIe siècle, *o* et *ou* ont hésité dans les mots suivants :

Bombance, emprunté peut-être de l'italien *bomba*, et cité par Oudin, a transformé le vieux français *bobance* en *bombance* (Th., I, 264).

Concombre est né de *cocombre*, par répétition de la syllabe tonique, comme *pompom* (de *peponem*), comme *tonton*, de *totum* > *toton* (Th., II, 515).

Coutumace a été prononcé *coutumace*, mais mal (Richelet), par un faux rapprochement avec *coutume* (Th., II, 533).

Couster a été faussement rapproché, par Oudin, de *conster*, mot savant du XIVe siècle (*constare*).

Escarboucle, au XVIe siècle, a été *escarboncle*, par restitution étymologique (*scarbuncula*).

[1] Devant *n* ou *m*, *ou* au lieu de *o*, ou de *ou* n'a rien que de naturel : c'était, on l'a vu, une prononciation courante : *moutmorancy* (IV, 4, 6), etc., *mounier* (Th., II, 516), *trognon*, *trougnon*, *trouguon* (Th., II, 514). C'est même probablement là le fait initial qui a provoqué la confusion de *o* et de *ou* en toute situation.

Jombarde et *joubarde* sont deux mots l'un d'origine inconnue (cf. guimbarde), l'autre venu de *jovisbarba* (Th., II, 514-516).

Moutier et *couvent* ont été *monstier* et *convent;* ce sont des restitutions graphiques du XVIe et du XVIIe siècle qui n'ont jamais passé dans la prononciation usuelle.

Tonlieu a pu être ramené par étymologie populaire à *tolieu*, *toulieu* au XVIe siècle (Th., *ib.*).

Mais, ceux-là mis à part, il reste : *arpajon* et *arpajou* (Ménage), *bronze*, emprunté de l'italien au XVIe siècle, est transcrit *bronze* et *brouze*.

Corroyer, qui a été *courroyer* et *conroyer* jusqu'à Richelet (Th., II, 514-516).

couvoiter qui est la forme de *convoiter* au XVIe siècle.

mousson qui, emprunté de l'espagnol *monzon* au XVIIe siècle, est transcrit *mousson*;

monceau, que Ménage entendait encore parfois prononcer *mouceau*.

monsieur, que Saint-Maurice dit qu'il faut prononcer *moucieur*.

Tronc de chou et *trou de chou*, qui ont hésité au XVIIe siècle (Ménage) (Th., *ib.*).

Ce sont là des faits assez nombreux, précis et nets pour montrer que *ou* et *on* ont réellement hésité dans la prononciation parisienne au XVIIe siècle. Les mots ont ensuite été prononcés avec *ou* ou avec *on*, suivant les décisions des grammairiens.

La syntaxe française pourrait même apporter ici son témoignage, car la confusion syntaxique de *dont* et *d'où* (voir Brunot, *Hist.*, II, 423) est due à une confusion phonétique entre ces deux relatifs. Pierrot emploie *don* et *d'où* indifféremment (III, 4).

Les grammairiens ont relevé des hésitations entre *i* et *in*, *a* et *an*, mais il semble qu'il n'y ait dans tous ces exemples aucun fait phonétique.

Bibelot et *bimbelot* sont des mots du XVe et du XVIe siècle d'origine inconnue.

Brimbe à côté de *bribe*, *brimborion* à côté de *briborion* sont

des mots du XIVe siècle tirés d'un verbe *brimber* ou *briber* d'origine inconnue. On ne saurait dire laquelle des deux formes est la plus ancienne et si *brimber* est devenu *briber* ou si *briber* est devenu *brimber* (Th., II, 498).

Braquer et *branquer* semblent être deux mots, l'un du XVIe siècle, d'origine inconnue; l'autre, tiré de *branqueter*, *bransqueter*, all. *brandschatten* que l'on a cru diminutif de *branquer*, apparaît au XVIe siècle (Th., II, 201).

Chanfrein est un mot du XVe siècle qui est composé de *chant* (κανθός, coin d'un objet) et de *fraindre*, briser, abattre; le mot populaire *chaufrein* a été reformé par fausse étymologie (Th., II, 444).

Hinsser, à côté de *hisser*, se trouve déjà dans Rabelais; *inse*, *inse* (IV, 20). C'était bien probablement une prononciation technique et dialectale.

Néanmoins a été prononcé *né au moins* par analogie avec *au moins* (Th., II, 444).

Prins, *apprins* à côté de *pris*, *appris*, et leurs dérivés ne sont que des reformations analogiques. *Cliuquant* au lieu de *cliquant*, à côté de *cliquet*, *cliquart*, *clique*, *cliquer*, est peut-être dû à une onomatopée (Th., II, 498).

En tous cas, il est difficile sur ces quelques faits de décider qu'il y ait eu au XVIIe siècle confusion phonétique entre *â* et *a*, *é* et *i*, dans la langue populaire. La langue correcte a pu posséder quelques mots à double forme, mais, après que la graphie eut choisi l'une ou l'autre, la prononciation fut, par là même, simplifiée.

CHAPITRE VII

VOYELLES LABIALISÉES

œ[1] et ü.

On trouve dans les *Conférences: demuzé* pour *demeurer* (II, 7), *fu* (II, 8, 6, 4; VI, 7) pour *feu*, *musnier* (II, 7) pour *meunier*. On trouve en outre : *blu* (VII, 4), *buglé* (VIII, 6), *cur, fu, hureux* (*Janot Doucet*, 13, 15), *purésie* (Mol., *D. Juan*, II, 3, 121).

Ces prononciations sont attestées par les grammairiens.

Beugler et *bugler* sont donnés par Oudin : Richelet ne donne que *beugler* (Th., I, 451).

Bleue rime avec *superflue* pour Tabourot. Richelet écrit *bleuâtre* ou *bluatre;* de nos jours, l'Académie admet encore *bluet* et *bleuet*, et préfère *bluet* (Th., I, 449).

Cur est attesté par Delamothe en 1592 (Th., I, 446) et par Raillet en 1664. Il n'y a pas de témoignage pour *demurer*.

Feu. Deimier admet la rime *feux* et *fus*, *feu* et *touffu*. Il note que quoique ces mots « diffèrent d'orthographe, ils sont d'une même prononciation » (Th., I, 448).

[1] Les *Conférences* authentiques ne donnent pas d'exemple de *ou* remplaçant *eu*, mais on trouve : *au mourtre* (VII, 5), *astour* (VII, 5), *la goule* (*Janot Doucet*, 15). On sait que ces textes ne méritent guère de crédit. Thurot a relevé un certain nombre de mots où *eu* a été remplacé par *ou;* il faut écarter d'abord les verbes qui ont généralisé le radical atone aux formes toniques (*je prouve* au lieu de *je preuve*) et aussi les substantifs verbaux qui, lorsque leur verbe a eu perdu le radical en *eu*, ont pu, eux aussi, changer *eu* en *ou* (*labour* à côté de *labeur*). Ces cas d'analogie mis à part, *eu* pour *ou*, *ou* pour *eu* se sont échangés en quelques mots; et la forme correcte du français moderne est tantôt *eu*, tantôt *ou*, sans qu'on voie bien pourquoi. *Roue* est français, *reue* picard, dit Sylvius (I, 459) ; on dit *qoue* à Paris, *queue* en Picardie (Bovelles, I, 460) ; *pou* est un vieux mot pour *peu* (Tabourot, I, 460) ; au lieu de *meunier* on dit *mounier* en Picardie (Bovelles, I, 449) ; on a dit *fougère*, *feuchère* et *feuchière* jusqu'à Oudin; ce sont des formes dialectales. En tous cas, dès le début du XVIIe siècle, l'usage était fixé soit pour *œ*, soit pour *u*.

Hureux est attesté par Mourgues (1685) comme le fait de plusieurs qui veulent « éviter la cacophonie de deux *eu* de suite » (Th., I, 515).

Munier existe durant tout le xvie siècle; Oudin ne connaît que cette forme; c'est au temps de Ménage que *meunier* l'emporte et que *munier* devient populaire (Richelet, Th., I, 449).

Thurot (I, 445 et suiv.) donne de longues listes où *eu* est prononcé *ü*. A les lire on s'aperçoit que durant tout le xvie siècle la prononciation est entièrement libre; *eu* se prononce *ü* ou *œ*. Il faut venir à Malherbe pour que désormais on ait souci de distinguer les cas où *eu* se prononce *ü* et les cas où *eu* se prononce *œ*. « On escrit *meute, esmeute, cheute, recheute;* on prononce l'*eu* aux deux premiers, mais aux deux derniers on prononce *u*. » (Acad., *Cah.*, Th., I, 448). C'est une remarque type; les grammairiens du xviie siècle se donnèrent pour mission de bien distinguer *ü* de *œ* dans la prononciation correcte. Si l'on examine les exemples recueillis par Thurot, on voit que la graphie *eu* correspondait à deux prononciations :

1° D'une part on la prononçait *ü*, lorsque *eu* était la graphie des deux voyelles *œ* et *ü*, dont la première était devenue muette : *sur* < *seur* < *se-ur* < *securum*[1].

2° D'autre part on la prononçait *œ* lorsque *eu* était la graphie archaïque du son *œ* issu de *o* latin tonique libre : *novum* > *nuovo* > *nœf* (*neuf*); *florem* > *flour* > *fleur*.

Mais en Picardie ce dernier *eu* n'existait pas : il était remplacé par *ü* (Bèze, Th., I, 446); cette voyelle *ü*, quoique du même timbre que *ü* provenant de *u* latin, s'en distinguait cependant.

[1] L'hiatus *e-u* avait été réduit d'une autre façon; dans *eu* du verbe *avoir*, les Parisiens prononçaient deux syllabes au temps de Malherbe et de Vaugelas; les chansons populaires comptaient ce mot pour deux syllabes et Chapelain déclare que le bas peuple dit *eu* pour *u*. En 1762, Douchet dit qu'il y a encore dans la capitale quantité de personnes qui prononçaient ainsi (Th., I, 519). Les *Conférences*, naturellement, ont bien noté cette forme (II, 7; IV, 8 et souvent; V, 6, 4, etc.).

car Meigret séparait le *ü* plus ouvert de *veu* (*votum*) et le *ü* plus fermé de *eu* (*redutum*) (Th., I, 446).

Cette prononciation picarde avait gagné Paris. Oudin donne *neud* et *uu* (Th., I, 446[1]). Ménage et Richelet attestent que *munier* était la forme populaire. Tandis que les Angevins disaient *meure* et *meunier*, les Parisiens disent *mûre* (*mora*) et *munier* (Ménage, Th., I, 449).

Il y avait donc, à Paris même, une certaine hésitation pour prononcer la graphie *eu* :

1° Dans les mots suivants, qu'on lisait des yeux sans les avoir appris par l'oreille, ou pour lesquels on ne voulait pas suivre la prononciation populaire, *œ* et *ü* hésitent : *eucharistie, euchologue, eunuque, rheume, teudesque, Eucher, Eude, Eudoxe, Eugène, Euphrate, Euripe, Europe, Eustache, Polyeucte;* ils ont été prononcés avec *ü* jusqu'au début du XIXe siècle. *Rhume* et *tudesque* ont triomphé à la fin du XVIIe siècle (Richelet); c'est Domergue qui a déclaré que *œ* était pour les autres la seule bonne prononciation.

2° Même dans les mots populaires, il est arrivé que les grammairiens se sont trompés. C'est ainsi que *heur* et ses dérivés et composés ont reçu des grammairiens le son *œ;* en fait, les Parisiens avaient raison de dire *ur* (*augurium* > *eur* > *ur*) et Malherbe se trompait. Son erreur eut force de loi; Ménage déclara que *hur* était provincial: des quantités de gens d'ailleurs le prononçaient ainsi à Paris (Hindret, Th., I, 515). C'est la même confusion qui fait que le mot *gageure* se prononce aujourd'hui *gajèr* au lieu de *gajur*.

3° Durant tout le XVIe siècle on ne prit aucun soin de purger la prononciation correcte des idiotismes dialectaux; chaque poète, chaque grammairien apportant ses habitudes natives, on entendit *œ* et *ü* confondus. Mais avec Malherbe le souci de dé-

[1] *Lieu* et *leu* sont deux formes de *locum;* la première est inexpliquée; *leu* se prononçait *lü* et *lœ* au XVIe siècle. Oudin donne encore *lu*, mais avec l'étoile qui indique que les mots sont anciens et hors d'usage (Th., I, 451).

gasconniser la cour rendit les poètes scrupuleux et les prosodistes rigoureux. C'est alors que *eu* reprit la valeur *œ* : « *diminue : queue*, rime qui ne vaut rien, dit Malherbe. Elle est de Chartres ». Désormais on interdit les rimes prétendues normandes et les picardismes qui avaient gagné Paris furent peu à peu chassés de la langue littéraire.

Il n'y a pas eu là progression de *œ* vers *ü*, mais bien confusion temporaire de prononciations, sous l'influence des dialectes, et ensuite restitutions de la phonétique traditionnelle[1].

Les écrivains et les poètes de la première moitié du XVII[e] siècle sont encore farcis de *ü* mis à la place de *œ* : *Les gros tuyaux muglent comme taureaux* (R. François, *Merv. de nature*, p. 457).

Il y a des exemples très nombreux de *fu* pour *feu* dans le *Journal d'un voyage à Paris*, 1657-1658, éd. Faugère, 1862. On trouve quelques rimes où la prononciation *ü* est certaine :

Fourrez dedans, branlez la queuë;
Car la voilà toute estenduë.
(*Espadon sat.*, Bruxelles, 1863, p. 23.)

Si l'on prend, par quelque berlue,
La chose verte pour la bleue.
(Le P. Carneau, *La Stimmimachie*, 1656, p. 316.)

Mais le plus souvent les poètes ont dissimulé la faiblesse de la rime sous une graphie uniforme :

Un chacun admiroit la douceur de ses mœurs,
Et la Mort, dont la faux toute chose moissonne,
Voyoit de sa vertu naistre des fruits si meurs
Qu'elle prit de ses jours le printemps pour l'automne.
(Racan, *Œuvres*, I, p. 215.)

[1] Il se pourrait que *lutrin* fût dû à une erreur de lecture; *lectrinum* est devenu *lieutrin* que donne R. Estienne à côté de *lectrin* forme savante et *letrin* forme mi-savante, intermédiaire entre les deux premières et écrite aussi *leutrin*, de Palsgrave jusqu'à Oudin, pour marquer que la première syllabe *le* avait le timbre *œ* et non le timbre *e*. Cette forme *leutrin* a pu passer à *lutrin* soit dialectalement, soit plutôt par lecture erronée; on a donné à cette graphie *eu* la valeur *u* au lieu de *œ*, tandis qu'on donnait la valeur *œ* à la graphie *eu* dans *eur*, *heur*, *bonheur*, *malheur* (Th., I, 453).

Les beaux visages de Saumeur
Vont obéir à ton humeur.
(Id., *ibid.*, I, 217.)

Dès son printemps, chacun s'étonne
De la sagesse de ses mœurs,
Et juge qu'avant son automne
Il produira des fruits tous meurs.
(Id., *ibid.*, I, 6-7.)

Puisque vous estimez si peu votre blesseure,
Allons nous promener; il est encore bonne heure.
(D'Ouville, *L'Esprit follet*, II, 3.)

Moins à plaindre que vous? que dites-vous, Monsieur?
Vous estes maintenant dans Paris en lieu seur...
(D'Ouville, *La coiff. à la mode*, I, IV.)

Depuis que j'ay compris quelle estoit ton humeur,
Et que tu possedais un jugement si meur,
Je t'ay toujours tenu dans une haute estime.
(Loret, *Poésies burlesques*, in-4°, 1647, p. 100.)

Encore maintenant n'y fait-il pas trop seur
Et je sçai me couler avec tant de douceur.....
(Benserade, *Ball. de la nuit*, 1re partie, 8e entrée, 2e couplet du comte de Damville.)

Brave, beau, liberal, galand, d'egale humeur,
D'un esprit enjoué, mais pourtant deja meur.
(Bois-Rob., *La folle gag.*, II, 6.)

Cela s'est trop frequemment veu
Pour en craindre le desaveu.
(Le P. Carneau, *La Stimmimachie*, 1656, p. 44.)

... Son dessein, pour le seur,
N'estoit que de luy faire peur.
(Richer, *Ovide bouffon*, 1662, p. 175.)

Il semble bien que dans ces exemples, la rime *eu* ne soit que pour l'œil.

ü et u.

Les *Conférences* donnent la forme *crupion* au lieu de *croupion*[1] (IV, 4) et *pour* au lieu de *pur* (II, 5[2]).

Dans le *Pédant Joué*, Gareau répète deux fois *sans repruche* (II, 2, p. 294, et II, 3, p. 305) au lieu de *sans reproche*.

On ne saurait rien conclure de ces faits. *Pour* peut être une faute d'impression au lieu de *par : par le ruisseau, à travers le ruisseau.*

Les grammairiens ne font aucune allusion à un pareil fait. Thurot donne bien (I, 33 et 275) des mots où les sons *ü* et *u* ont alterné, mais ce ne sont pas des faits phonétiques.

Souabe ou *Suabe* est une double prononciation d'un mot étranger, la première avec le son *ou* allemand, l'autre avec le son *ü* que la prononciation française donne à la lettre *u*.

Boussole, citrouille, harquebuse, empruntés à l'italien, sont dans le même cas.

Club, cloub de l'anglais, *chucas* et *choucas* du germanique, *hussard* et *houssard*, *Russie* et *Roussie*, du hongrois, sont aussi deux prononciations d'une même lettre, l'une française, l'autre étrangère. Quand la graphie avec *u* a prévalu, le son *ü* a triomphé du son *u*.

Subtil et *soutil, subhaster* et *soubhaster, sujet* et *soujet, submettre* et *soumettre, submerger* et *soubmerger, souterrain* et *subterrain; sursaut* et *soursault, sourcil* et *surcil, surgeon* et *sourgeon; cataloupe* et *catadupe, mourène* et *murène, oursin* et *ursin, plurier* et *plourier, pulverin* et *poulverin, pulmonique* et

[1] Les grammairiens jusqu'à Ménage ont discuté de *croupion*, les uns préférant *crepion*, les autres *croupion*. Aucun ne parle de *crupion* (Th., I, 250).

[2] Le *Recueil des pièces les plus curieuses* (1649) a réimprimé les trois premières *Conférences* : il donne *ô le russiau* au lieu de *le pour russiau* dans la phrase : *l' san coullet le pour russiau*. C'est une faute d'impression à ce qu'il semble. La *Conférence V* donne *rouffian* (8) ; c'est la prononciation italienne du mot *ruffian*.

poulmonique, *pulpitre* et *poulpitre*, *tourterelle* et *turterelle* sont des doublets, forme savante et forme populaire du même mot.

Supente et *soupente* sont tirés l'un de *souspendre*, l'autre de *suspendre*.

Coucou et *cocu* sont des onomatopées; on entend la voyelle que l'on veut.

Ensouple est une forme populaire, *ensuble* est une forme plus latine (*insubulum*); elle était cependant la forme des ferrandiniers, selon Richelet, au XVIIe siècle.

Ajuster, ajuter, ajutoir et *ajouter, ajoutoir* sont deux familles différentes de mots, l'une dérivée de *joute* (*juxta*), l'autre de *juste; boulin* et *bulin, débrutir* et *débroutir, esturgeon* et *estourgeon, hetoudeau* et *hetudeau* sont des mots peu usuels, les uns français, les autres étrangers, tous techniques et où de multiples influences, autres que phonétiques, ont pu donner naissance à ces doubles formes (dialecte, transcription phonétique et graphique d'un même mot, influence de l'écriture, etc.). En tous cas, au XVIIe siècle, il n'y avait plus que quelques mots hésitant encore :

Ajoutoir, ajutoir, ajustoir ont été tous les trois conservés, comme il est naturel.

Catadoupe et *catadupe*, le premier transcrit du grec (καταδουπα), le second du latin (*catadupa*).

Débrutir est la forme recommandée par Richelet.

Ensouple, terme de tisserand, et *insuple*, terme de ferrandinier (Richelet).

Esturgeon l'emporte sur *estourgeon*, d'Oudin à Richelet.

Hétoudeau et *hétudeau* étaient tous deux employés à la cour (Ménage).

Hussard a hésité jusqu'en 1835 à prononcer la lettre *u*, soit *ü*, soit *u* : la tradition française (*u* = *ü*) a triomphé.

Ce sont sept mots seulement, et tous d'une condition un peu particulière. Il n'y a donc aucune invraisemblance à supposer que *ou* et *u* n'ont jamais été échangés au XVIIe siècle et que *pour* et *crupion* sont des fautes d'impressions (Th., I, 275-279).

Thurot a réuni quelques mots (I, 274) qui, au XVIIe siècle, ont

hésité entre *o* et *ü*. Il n'y a là encore aucun fait de phonétique, mais substitutions de suffixes (*breloque, breluque* et *brelique, marrobe* et *marrube, tarentole* et *tarentule*), calembour populaire (*pain de munition*, de *monition*, d'*amonition*; *gromeler* et *grumeler*); doublet, forme française et forme italianisée (*bucheron* et *bocheron*); double transcription d'un mot savant : *cumin*, forme savante de *comin*, d'après le latin *cuminum* (xvi[e] siècle); *momie* et *mumie* (du bas latin *mumia* et de l'arabe *moumia*, xiii[e] siècle); *mosaïque*, de l'italien *mosaïca*, et *musaique*, du latin *musaicum* (xvi[e] siècle).

En somme *ü* ne s'est jamais, au xvii[e] siècle, confondu phonétiquement ni avec *u* ni avec *o*.

Labialisation.

Les *Conférences* présentent un certain nombre de formes où une voyelle antérieure orale *i*, *e* est remplacée par la voyelle labialisée correspondante *u*, *œ*; *cheu* (II, 7; I, 3; III, 8: Molière, *D. Juan*, II, 1, p. 105, 107; II, 3, p. 123); *aveu* (*avec*, III, 2; II, 8; II, 5; I, 7, 4; V, 4; VIII, 4; IV, 5, 6; III, 4, 5, 6, 7; Molière, *Don Juan*, II, 1, p. 108, 109); *yleumet* (*il aimait*, V, 10); *j'eume mieux* (V, 4); *eupitre* (V, 5); *euvangile* (III, 6); *preumier* (Cyrano, *Pédant*, II, 3, p. 306 [1]); *veuye* (*veille*, VI, 7; V, 5).

Effugie (III, 5), *lubelle* (III, 6; VI, 7 [2]).

[1] *Leusseirre* (V, 5) ne semble pas être une labialisation de *é* en *eu*, mais bien une prononciation de *lessire*, avec *œ* provenant de *é* par affaiblissement de la voyelle initiale. Le mot de Gareau : *au deux trois de Gilles le Batard* est un à peu près; il n'a aucune valeur documentaire (*Pédant*, II, 2, p. 296).

La forme *queuque* n'est pas due à une labialisation de *e*, mais à la vocalisation de *l*. *Queule*, *laqueule*, *teule* sont des formes analogiques de *queu*, *teu*, formes de *quel*, *tel* où *l* a été vocalisé. On les trouvera au chapitre consacré à la consonne *l*.

[2] *Lumesse* pour *la messe* (*J. Doucet*, 14) est une faute d'impression. *Sulable* pour *syllabe* ne semble pas devoir être classé parmi les faits précédents, *s* ni *l* n'étant consonne labiale (V, 9). C'est peut-être une forme savante ridicule (συλλαβή) que l'auteur aura prêtée aux paysans: *manuficence* (*Janot Doucet*, 3, 8) est une déformation populaire pour *munificence* à l'imitation de *manifacture* ou *manufacture*, tous deux connus de Oudin (Th., I, 236).

Cette assimilation de la voyelle étymologique par la consonne voisine est un fait naturel, attesté d'ailleurs par les grammairiens pour *aveu* et *cheu*. Sylvius ne donne que la forme *aveue* ou *aveuque* (Th., I, 184); les autres grammairiens ont conservé la graphie traditionnelle. *Cheu* était une prononciation très commune à la cour au temps de Vaugelas et encore à la fin du siècle; on la condamnait, mais elle persistait; l'auteur des *Conférences* l'a naturellement mise dans la bouche des paysans (Th., I, 467[1]).

Les autres mots ne sont pas attestés par les grammairiens; mais le phénomène général d'assimilation est indubitable à cette époque, certifié par des faits concordants et nombreux.

Notre mot *veuve* est dû à semblable labialisation : Joubert, en 1579, prononce encore *vaive* (*vefve*); au temps de Lanoue, on prononce *eu* ou *e*, mais *eu* est mieux et triomphe avec Vaugelas (Th., I, 468).

Le petit peuple prononçait *feutu* au lieu de *fétu*, dit l'Anonyme de 1696 (Th., I, 102).

Feuvrier a existé à côté de *fevrier* (Th., I, 469) jusqu'au temps de Lanoue.

Orfèvre est écrit *orfeuvre* par Saint-Liens (Th., I, 469).

Il semble même qu'on ait eu, en certain cas, une tendance à transformer *œ* en *u*, par labialisation plus forte d'un *e* féminin soumis à l'influence d'une consonne labiale[2].

Flegme, qui était prononcé *fleume* au temps de Oudin, fut prononcé *flume* par la petite bourgeoisie un peu plus tard (Hindret, Th., I, 468).

Flairer est devenu *fleurer;* et les deux mots ont existé depuis Tabourot (Th., I, 468).

[1] *Il le mène cheux un de ses amis* (des Escuteaux, *Advantures et fortunes d'Ypolis*, 217) ; *sieux elle* (*Paris burlesque*, p. 152).

[2] Ce sont des substitutions de suffixes qu'il faut voir dans *aposteme* et *apostume* qui existent depuis le XVIIe siècle : *apozème* et *aposume;* une reformation savante dans *turturelle* pour *tourterelle* (I, 160), *ursuline* pour *urseline* (I, 273) ; un calembour populaire dans *lunitif* pour *lénitif*, *turbentine* pour

C'est ainsi que *œ* primitif dans *gesier*, *betoine*, *beffroy*, a été prononcé *u*[1]; mais l'écriture a conservé la voyelle *e*: et par un traitement qui a été déjà expliqué, *œ* initial est ensuite devenu *é*: *gésier* (1694), *bétoine* (Richelet), *béfroy* (Richelet, Th., I, 224, 272, 30). *Femelle*, *semelle*, *melon* ont été *fumelle*, *sumelle* et *mulon* jusqu'à Oudin (I, 271 et 520). *Jumeau* a triomphé de *gemeau* (Vaugelas); *gémeaux* est resté un langage d'astronome. *Chalumeau* est correct depuis 1740. *Bereau* a donné *bureau*; c'est une reformation savante qui a donné *bireau*. *Trumeau*, prononciation des bouchers, l'emporte définitivement sur *trémeau*, à l'époque d'Oudin (I, 271). *Meurte*, *murte* ont existé jusqu'à Oudin; *eu* s'y prononçait *u*, dit Duez (Th., I, 451); *myrthe* est une reformation savante (XIIIe siècle).

D'autre part, les doubles formes suivantes où *i* et *u* alternent ont vécu jusqu'au XVIIe siècle : *arrimer* et *arrumer*, jusqu'en 1762; *bigue* et *bugue* jusqu'à Oudin; *efugie* et *effigie* jusqu'à Bérain; *gripper* et *grupper* jusqu'à Oudin; *siflet* et *subler* jusqu'à Richelet. Les mots en *i* ont été plus résistants et *u* a moins souvent remplacé *i*[2]. La raison en est un simple fait d'écriture;

térèbentine (I, 272), *houppelande* et *opulante* (I, 161); deux mots différents dans *bréant* et *bruyant* (Th., I, 273).

Heurler à côté de *hurler* (*ululare*) et plus usité au temps de Richelet (I, 450) est peut-être dû à une reformation par onomatopée, comme *meugler* et *beugler* à côté de *mugler* et *bugler* (I, 451): *heurter* remplaçant *hurter* après 1718 est dû à la graphie; on écrivait au XVIe siècle *hurter* et *heurter* jusqu'à Oudin; après Oudin on écrit *heurter* et Villecomte dit encore, en 1751, qu'on prononce *u*; mais peu à peu *eu* fut interprété *œ* et on prononça *heurter*; c'est le même fait qui se produit de nos jours pour *gageure* (I, 450).

Rheubarbe a probablement toujours été prononcé *rhubarbe* (Th., I, 453).

Beuverie et *breuvage* sont aussi des prononciations graphiques; en fait, le radical *bev* est *bur* depuis le XVIe siècle : on l'écrit *beur* ou *buv*, mais on prononce *ü* dans *burons*, *buverie*, *buvette*, *buveur*; dans *breuvage*, on a prononcé *brü* jusqu'en 1718 (Th., I, 452).

[1] *On les mettra bouillir avec les jusiers dans le pot* (*Del. de la campagne*, 1655, p. 238).

[2] Il semble même qu'il y ait eu, par opposition à cette transformation de *i* en *u*, quelques mots où *u* étymologique ait été parfois remplacé par *i*; Oudin donne *fisain* et *fusain* (Th., I, 235) et l'on trouve *jipon* au lieu de *jupon* :

Une estroitte jartiere grise,
Faite d'un vieux lambeau de frise

la lettre *e* pouvant exprimer les sons *æ* et *é*, la graphie n'opposait pas sa force d'inertie aux transformations phonétiques; au contraire, la différence entre les lettres *i* et *u* rend le passage de *i* à *u* presque impossible. C'est un témoignage curieux que désormais l'orthographe est la grande force régulatrice de la prononciation. Quand il voit *cheu*, Vaugelas se demande pourquoi *chez* a été écrit de telle manière et il ne « peut pas comprendre d'où est venu cet *u* dans ce mot (Th., I, 467).

Œil et eil.

A consulter les rimes des poètes, on pourrait croire que pendant tout le XVIe siècle les mots en *euil* ont pu rimer avec ceux en *eil;* et les phonéticiens ont parfois fait honneur aux grammairiens du XVIIe siècle d'avoir mis un terme à cette confusion [1]. Elle existe encore chez les poètes de la première moitié du XVIIe siècle :

.... *Penses-tu que je veuille*
Faire du bruit ceans afin que je réveille
Tout le monde qui dort?

(D'Ouville, *L'Esp. foll.*, IV, 2.)

En zodiaquant le gipon,
Servait d'escharpe a mon fripon.
(Saint-Amant, *Œuvres*, Bibl. elz., I, 214.)

Les textes patois offrent aussi des exemples de cette délabialisation : *literian* (I, 7), *depite* (III, 6; V, 8), *vartigué* (Molière, *Médecin*, II, 2, p. 78; Cyrano, *Pédant*, II, 2, 292).

Elle se produit même dans des mots où elle semble contraire à la phonétique naturelle puisque *u* y était accompagné d'une consonne labiale qui, pouvant en général labialiser *i* en *u*, aurait dû au moins conserver un *u* déjà vivant : *ribarbe* (Molière, *Médecin*, II, 1, p. 70), *himeur* (*Confér.*, VI, 3; Molière, *Don Juan*, III, 1, p. 112).

Mais il ne faut pas oublier que les textes patois sont des textes littéraires; les écrivains ont attribué aux paysans toutes les prononciations ridicules, quelle que fût leur origine. Ici on a probablement affaire à des mots déformés par quelque accident ou quelque mode et qui, ridicules, ont été prêtés aux paysans.

[1] Voir Nyrop, *Grammaire historique*, tome I, 2e édition, p. 215, § 207, 4°, Rem.

Je tremble comme la feüille
Si vous luy pretez l'oreille.
(Coulanges, *Chansons*, t. II, p. 76.)

Enfin me mettre au lit pour chercher le sommeil,
C'estoit me renfermer tout vivant au cercueil.
(Ant. Corneille, *Eleg. à Tircis*).

Oeil rime avec *soleil* (Richer, *Ovide bouffon*, 1662, p. 425).

Les *Conférences* nous offrent un fait tout semblable : *deuil* au lieu de *duel* (III, 6). Thurot (I, 467) fournit un témoignage de Bérain qui condamne cette prononciation *deuil*. D'autre part Richelet prescrivait de prononcer *orteuil*; tandis qu'il préférait *bienveillant* à *bienveuillant* (Th., I, 467). Il semble donc bien qu'il y ait eu pendant le XVIe siècle une prononciation confuse où *euil* pouvait se prononcer *eil*, et *eil* se prononçait *œuil*. Cependant, à regarder de près le témoignage des grammairiens, il n'en est rien.

Les poètes du XVIe siècle se permettaient sans doute de telles rimes, mais c'était pure licence; ils rimaient pour les yeux et non pour les oreilles. Lanoue le dit expressément : « La plupart confondent cette terminaison *euille* avec celle en *eille*, par le moyen de l'étrange orthographe (*ueil*) qu'on est contraint de lui donner, qui semble impertinente. L'autre a en la pénultième la diphtongue *ai* ou un *e* qui la représente (la diphtongue) et celle-cy à la diphtongue *eu*, qui est de différente prononciation. Qu'on confère la prolation avec l'orthographe qui luy est icy baillee (*euille*), on le cognoistra mieux. Cependant, puisque l'usage a obtenu qu'on l'escrive ainsi que l'autre pour l'y rimer, qu'on le face aussi, mais qu'on pense que c'est licence » (Th., I, 465). Avant lui, pas un grammairien n'a confondu le son de *euil* et de *eil*: ils étaient en désaccord sur la façon d'écrire *euil*, *œil*, *ueil*, *euille*, mais toujours ils ont prononcé *œ*: dans *œil*, *orgueil*, l'*i*, disent-ils, n'a jamais fait diphtongue avec *e*, mais il sert à indiquer la prononciation de *l* après la diphtongue *œ* ou *ue* (Th., I, 463).

H. Estienne dit que « quelques-uns » prononcent *œil* comme

eil; il ne voulait pas les désavouer, peut-être parce que la multiplicité des prononciations faisait ressembler le français au grec: mais Bèze dit que *œil* se prononce *euil*, « par la diphtongue *eu* pure et entière ». Lanoue explique pourquoi on lui donnait quelquefois un autre son : « Ce mot, à cause de son orthographe, convient à cette terminaison *eil*, mais selon la prononciation qu'on luy baille ordinairement, il appartient à celle en *euil*, où il est plus séant de le rimer » (Th., I, 466). Tous les grammairiens du XVIIe siècle ont la même opinion. Ménage déclare que dire *eil* pour *œil* est un provincialisme, tandis que *euil* est la prononciation parisienne.

Orgueil a été aussi prononcé avec *e* au lieu de *œ* : c'est une prononciation d'Anjou et du Maine, dit Ménage; *orgueilleux* a suivi la prononciation d'*orgueil* (Th., I, 467).

Ces deux mots mis à part, il n'y a jamais eu confusion dans la prononciation française entre *euil* et *eil* dans les mots populaires; les poètes se sont permis, en écrivant, des rimes dialectales ou licencieuses; il en est résulté que leurs lecteurs ont pu, sous l'influence de la graphie, prononcer faussement *eil* ou *euil* pour satisfaire à la rime; mais ce ne fut jamais qu'une prononciation fortuite et sans conséquence.

Si, d'autre part, *bienveillance* a remplacé *bienveuillance*, c'est que le mot *bienveuillance* mourait (Richelet); *bienveillance* a été conservé dans l'usage littéraire; il est devenu mot savant; on a oublié qu'il se rattache au radical *vueil* de *vouloir*, et on l'a prononcé comme on le voyait écrit : *bienveuillance*, *bienveillance*.

De même la prononciation *deuil* pour *duel* est due à la graphie. *Duel* est un mot du XVIe siècle emprunté au latin *duellum*. Il a été d'abord transcrit avec la graphie *dueille*, parce qu'on croyait que, en latin, *ll* était, comme en français, le signe de *l* palatalisé; *du-e-ill-e* correspondait lettre pour lettre à *du-e-ll-um*. Mais pour les lecteurs non avertis, la graphie *dueil* ou *dueille* pouvait être décomposée à volonté en *du-e-ill* ou en *d-ue-il* (*dœy*); l'une et l'autre prononciations ont existé jusqu'au moment où la forme latine *duellum* étant prononcée *du-e-lom* a fait prononcer en français *duel*.

La prononciation *orteuil,* que Richelet attribue à *orteil,* n'est donnée que par lui. C'est peut-être un témoignage de l'indécision provoquée chez les lexicographes par la lecture des rimes dialectales ou insuffisantes. En tous cas, cet exemple unique de confusion et chez un seul grammairien est évidemment un accident individuel.

Le rôle des grammairiens du XVIIe siècle a été simplement d'interdire aux poètes ces rimes qui satisfaisaient l'œil, mais avaient toujours fait dissonance à l'oreille.

CHAPITRE VIII

LES SEMI-CONSONNES

Amuissement.

Le langage de nos paysans possède un certain nombre de mots dans lesquels on constate la disparition des semi-consonnes *y, w, ẅ* entre consonne et voyelle[1] :

[1] Depuis le XVI[e] siècle, *i, u, ou*, voyelles suivies immédiatement d'une voyelle tonique, étaient devenus les semi-consonnes *y, ẅ, w;* c'était même un défaut provincial au XVII[e] siècle de ne pas les prononcer comme telles dans la prose, au témoignage d'Andry de Bois Regard et d'Hindret. Les autres grammairiens pensent que *i, ü, u* deviennent *y, ẅ, w* dans la prononciation familière; simple question de nuances. Mais on prescrivait en même temps de conserver la prononciation vocalique aux lettres *i, u, ou* en poésie. C'est à cette époque que l'on commence à donner aux vers notre prononciation archaïque et artificielle (Th., I, 531 et suiv.). Naturellement, dès ce moment, les exemples sont très nombreux de *i, u, ou* devant voyelle comptant pour une syllabe, alors que la prononciation quotidienne les remplace par *y, ü, u:*

Ils conforment leurs meurs aux anciennes loix.
(Racan, *Œuv.*, II, p. 339.)
C'est bien fait de fuir l'abord d'un misérable.
(Id., *ibid.*, I, 47.)
Ton corps est sa viande, et ton sang son breuvage.
(Id., *ibid.*, II, 79.)
Ouir et *jouir* sont aussi de deux syllabes.
(Id., *ibid.*, I, p. 26 et 27.)
Et avec bona dies brusquement m'enfuyr.
(*Espadon Sat.*, Bruxelles, 1863, p. 37.)
Sur mon throsne roulant, le front ceint de lierre.
(La Mesnardière, *Poésies*, p. 293.)
Je me passerois bien d'un gardien semblable.
(Montfleury, *Ec. des Jal.*, III, 4.)
Regardez ce patron; il est fort ancien.
(Id., *Fem. juge et part.*, III, 2.)
Car c'est sa fille unique, et le bruit court qu'hier...
(Bois-Rob., *Les appar. tromp.*, I, 1.)

Ié > é : dené (*denier*, IV, 5; I, 8).

Ien, ian > an : ban (*bien*, I, 3, 4, 5; II, 7; V, 7, etc.; *banvelence* (*bienveillance*, *Janot Doucet*, 14; *ran* (*rien*, I, 4; IV, 5); *souvans* (*souviens*, III, 5; IV, 4; V, 5; I, 4); *vans* (*je, tu viens*[1], IV, 3; VI, 4, etc.).

Ieu > eu : monseu (I, 6; II, 8; III, 4, 6; V, 3; VI, 7).

Il est sçavant, il est solide,
Succint, agréable et fluide.
(Loret, *Gazette*, 19 avril 1664.)

On trouve d'ailleurs quelquefois *i*, *u*, *ou* semi-consonnes :

Que l'océan, charmé du concert de nos voix
Fasse bruire en ses flots le bruit de ses louanges.
(Racan, *Œuvr.*, II, p. 254.)

Je ne l'ai point encore ouï que dans une cause.
(Regnard, *Vendanges*, 5.)

Vous tireriez la laine ou vous mourriez de faim.
(Th. Corn., *D. Bertr. de Lig.*, V, 11.)

La nouvelle n'est que trop vraye
Que Monsieur de la Meilleraye
Achera hier vers le matin
Son triste et languissant destin.
(Loret, *Gazette*, 9 février 1664.)

Et tu m'aimes encor comme tu m'aimais hier?
(Bois-Rob., *La folle gageuse*, V, 13.)

Cette tendance à conserver *ou* ou *o* comme une voyelle devant une autre voyelle a donné à *poète* sa prononciation actuelle *po-et*. On trouve *poète* prononcé *pwèt* et *poétique* prononcé *pwetique*.

Poète, dissyllabe, c'est-à-dire prononcé *pwètœ*, était une licence poétique durant tout le XVIe siècle. Deimier la condamna et les grammairiens du XVIIe siècle y souscrivirent, quoique Hindret déclare que *poète* est assurément diphtongue dans le discours familier (Th., I, 545).

Si mon père, en naissant, m'avait pu faire don
De son esprit poétique, ainsi que de son nom...
Je pourrois dans mes vers donner l'eternité
A votre Majesté.
(Racan, *Œuvr.*, I, p. 226.)

Comme un poète fameux il se fait regarder.
(Th. Corn., *D. Bertr. de Lig.*, I, 2.)

Donc parce que vous êtes poète,
Vous tenez cette affaire faite?
(Montfleury, *Mariage de Rien*, 4.)

On sait que *œ* était écrit souvent *o* :

La ciuette est vne sucur de certains chats semblables aux foines (R. François, *Merv. de nature*, p. 255).

[1] *Dou quiebe vin tu?* (*Janot Doucet*, 9) est probablement une faute d'impression.

Ui > i : bri (*bruit*[1], II, 7); *li* (*lui*, III, 6, etc.); *ni* (*nuit*, III, 7; V, 6); *pique* (*puisque*, V, 8); *depi* (*depuis*, I, 5; III, 2, 7; Molière, *Don Juan*, II, 1, p. 104, 106, 108[2]); *pisse* (*tu puisses*, III, 8[3]); *rissiau* (IV, 4).

Oi (*wa*) *> a : arar* (avoir, I, 8; III, 6, 2; II, 7); *bourgeas* (I, 4, 6; II, 7; IV, 4; V, 8); *tu craras*[4] (*tu croirois*, *Janot Doucet*, 4); *emplayé* (III, 3); *sarar* (II, 7); *tra*[5] (trois, I, 5; II, 8; IV, 7; III, 6); *rar* (voir, I, 4; III, 8; V, 3).

Oi (*we*) *> e, ai : aret* (avait[6], I, 4, 3); *il craiait* (V, 9); *diset*[7] (III, 7); *etet* (Cyrano, *Pédant*, II, 2, 295); *i se goubargeay* (II, 4); *vendet* (I, 4); *set* (soit, I, 4; III, 4; III, 4; IV, 7[8]).

Je cray (crois[9], VI, 6); *may* (moi, II, 7; III, 2); *tay* (III, 2); *recerer* (VII, 7).

Beneste (*benoite*[10], VII, 6); *fret* (I, 8; II, 6[11]); *pouronais* (III, 2).

Oin (*wẽ*) *> in, ain* (*ẽ*) : *temain* (V, 7, 10; I, 6).

Toutes ces prononciations ne sont pas attestées, mais pour quelques-unes on a un témoignage formel des grammairiens[12].

Oudin blâmait ceux qui prononcent *bien* et *lieu* comme *bain* et *lin*; d'Aisy dit que *rien* est meilleur que *ren*. Mais cette erreur

[1] Cyrano, *Pédant: aujourd'hi* (II, 2, p. 298).

[2] *Et pis* (Molière, *Don Juan*, II, 1, p. 104, 105; Cyrano, *Pédant*, II, 2, p. 295; II, 3, p. 302).

[3] *Je ne me pi rejoudre* (Molière, *D. Juan*, II, 1, p. 112).

[4] *Je craias* (*Janot Doucet*, 4); *je crayons* (Molière, *Médecin*, III, 2, 101); *nayé* (Molière, *D. Juan*, II, 1, p. 113, p. 102; II, 3, p. 122).

[5] *Un tornas* (*tournois*, Cyrano, *Pédant*, II, 2, p. 294).

[6] *Simon et Colin*, 7.

[7] *Simon et Colin*, 4.

[8] Cyrano, *Pédant*, II, 3, p. 306; V, 10, p. 387.

[9] *Janot Doucet*, 6; *baire*, *ib.*, 7; *vaici* (Molière, *Médecin*, III, 8, p. 116).

[10] *Paresse* (paroisse) (*Janot Doucet*, 6); *benaiquié* (Cyrano, *Pédant*, II, 2, p. 295).

[11] Cyrano, *Pédant*, V, 10, p. 388; *dret* (*Janot Doucet*, 7, 8; Cyrano, *Pédant*, II, 2, 299; II, 3, 302; Molière, *D. Juan*, II, 2, p. 103; *Médecin*, II, 1, p. 69.

[12] L'Académie donne encore, en 1694, *benit* et *benest*; *benaitier* était la forme recommandée par Ménage; *benitier*, recommandé par Berain, Alemand et Richelet, triomphe avec l'Académie (1694, Th., I, 511); *fraid* était la prononciation de Vaugelas; Ménage distingue *fraid* dans le discours familier et *froid* dans la déclamation. Domergue fait enfin triompher *froa* au milieu des hésitations de tous, même des lettrés.

est autorisée dans *bien* et *rien;* non seulement le peuple, mais les gens lettrés prononcent ainsi jusqu'à Antonini qui fait de *bin* et *ren* une prononciation populaire parisienne (Th., I, 483).

Monseu n'est pas attestée; mais on a certainement prononcé ainsi, car cette prononciation donnait lieu à calembour. Les jeunes gens refusent d'être appelés *monsieur,* dit Martin (1632), et répondent : l'arbre est trop jeune pour y avoir de la mousse. C'est donc qu'on prononçait *mousseux* (Th., II, 515) (avec le sens de *moussu*).

Les grammairiens du XVIIe siècle ont relevé beaucoup de mots où se faisait pareille réduction et l'histoire de la langue montre qu'elle existe déjà antérieurement au XVIe siècle.

Bigne. Godefroy a trouvé un texte de 1378 où le mot est écrit *buyne;* il est devenu dans Villon *bigne;* c'est donc qu'au XVe siècle déjà *üi* devient *i.*

Buisson se prononçait *bisson* au temps de Régnier. C'est Dumas qui condamne *bisson* (1733, Th., I, 421).

Confluent, « la jonction de deux fleuves; on dit fort bien *confluent de deux rivières;* c'est ce qui est cause qu'il y a tant de lieux en France qu'on appelle *conflant,* c'est-à-dire *confluent:* mais de *confluent* on a fait *conflant,* qui est plus doux et plus aisé à prononcer » (Vaugelas, dans Th., I, 552).

Ciron. Au XIIIe siècle, on emprunte *siuro,* mot de l'ancien haut allemand; il devient *soiro* en provençal et *siron* en français.

Trémie et *trémuie* (*trimodia*) ont hésité jusqu'à Oudin : *trémie* est seul donné par Richelet (Th., I, 223).

Vide. Au XVIIe siècle, *vüide* est picard, *vide* français, dit Sylvius; mais Ramus, parisien, prononce *vüi:* Lanoue rapproche *vuide* de *nuit;* Oudin dit que *vide* est la prononciation ordinaire; mais, en 1733, Dumas dit que bien des Parisiens prononcent encore *vüide,* et Demandre fait la même remarque en 1769. Depuis 1740 l'Académie l'avait condamné (Th., I, 420).

Quant à la réduction de *wé* à *é,* c'était, depuis le XVIe siècle, l'usage de la cour, au désespoir des grammairiens (Ramus, Pasquier, H. Estienne); elle était générale au début du XVIIe siècle;

dans les imparfaits, les conditionnels, dans les mots *froid, droit, croire* elle est attestée dès Maupas; on réservait *wé* au discours soutenu et à la déclamation, au témoignage de Patru. Nos *Conférences* donnent *craire* (II, 8) et, durant tout le XVII[e] siècle, *craire* n'est déplacé que dans un discours public; encore Mourgues dit-il qu'avocats et prédicateurs sont divisés. Domergue la condamna (Th., I, 375, 392).

Set pour *soit* est attesté par Oudin et par Régnier, comme la prononciation régulière. C'est encore Domergue qui l'a condamnée. Et dans tous les cas où *oi* n'a pas été prononcé *wa*, on a conservé la prononciation *è* et non pas *wè : pèse, empèse, espaissir* sont déjà écrits avec *e* ou *ai* au XVI[e] siècle (Th., I, 394).

Cette indécision peut expliquer les prononciations relevées par Thurot : *je poyerai, je fouas, je vouas* (*je vais*), *ivroye, jamouas, roisin, froilon,* etc., où le son *é* avait été remplacé par *wa,* à la suite d'une analogie erronée d'après laquelle à *é* savant devait correspondre *wa* populaire[1]. *Armoire, pantois* en sont des effets encore vivants dans le français moderne. C'est ce qui peut expliquer dans nos *Conférences : boigné* (IV, 3), *boizé* (III, 4, baisé), *ravoindre* (II, 7); *tu le poeras* (VII, 5), *voint* (vint, VII, 5); *Tiphoine* (Cyrano, *Pédant,* II, 2, p. 295), *par la marguoy* (Id., *ib.*, II, 2, p. 293); *poyrois* (payerais, Molière, *Don Juan,* II, 3, p. 123).

De même cette hypothèse[2] pourrait expliquer *aveine* (*avena*) et *avoine* (*wa*), prononciation de la Cour au XVII[e] s. (Th., I, 405).

[1] Il faut observer que *oi* (*wé*), en même temps qu'il réduit à *è*, se prononçait aussi *wa*, d'où des échanges entre *è* et *wa*, même dans des mots qui n'avaient pas la graphie *oi*. C'est ainsi que peut s'expliquer le fait suivant : *b, c, d,* etc., qui en latin se prononçaient *bé, sé, dé,* en français devenaient *boi, soi, doi,* etc.; en épelant les lettres de la langue vulgaire, on leur donnait la prononciation vulgaire *wa* (Th., I, 398).

De même, au lieu de *le mois de mai,* on disait *le mé de moa* encore en 1737 (Th., I, 412).

[2] Il se pourrait d'ailleurs qu'il y eût là une influence picarde. Le patois de Démuin possède encore *foire, boisier, moison, poyer,* etc., au lieu de *faire, baiser, maison, payer* (Hrkal, *Grammaire historique du patois picard de Démuin,* Revue de Philologie française, XXIV, p. 121).

A cette même confusion, on peut rapporter *wi* au lieu de *i* : *luire* (III, 6), *j'eluirais* (VI, 5), *luise* (V, 5, *lire*, 6), *Uistache* (*Ustache*, prononciation ordinaire d'*Eustache*, III, 2); naturellement *truie au lait* pour *triolet* est un à peu près (V, 11); *partuisan* est un calembour sur *pertuis* (I, 5); le même calembour a donné *pertuisane*. *Luire* se retrouve dans *Simon et Colin* (4) et dans Cyrano (*Pédant*, II, 2, p. 295, et II, 3, p. 302).

L'articulation *wê* s'est aussi réduite à *ê*. Il reste de cette réduction au moins un survivant français; le mot *geindre* (garçon boulanger), que Richelet donne encore dans son dictionnaire, est une réduction de *joindre*, venu régulièrement de *juniorem* (Th., I, 449).

Vaugelas dit qu'une infinité de gens prononcent *mains* et *néanmains*, ce qui est insupportable. C'était la prononciation régulière et encore usitée du XVIe siècle; on traduisait la raison commerciale : *au point d'or et moins d'argent* en dessinant sur l'enseigne un poing doré et une main argentée [1].

Il se pourrait qu'entre *wê* et *ê* se fût produite la même confusion relevée plus haut entre *wa* et *e*; on a dû restituer *wê* au lieu de *ê* dans des mots où *ê* ne provenait pas de *we* nasalisé; cette hypothèse expliquerait *moindre, moins* et aussi *foin*, dont la prononciation moderne date du XVIIe siècle, comme prononciation correcte. *Fwê* aurait paru plus correct, par un sentiment général d'opposition à tout son *ê*, où l'on pensait voir une réduction populaire de *wê*.

Ui et U.

Les *Conférences* fournissent deux mots où l'on trouve une réduction du groupe *ui* et *ue* non pas à *i* ou *e*, comme dans les exemples précédents, mais à *u*; *russiau* (II, 5), *ecullée* (II, 4).

[1] Les rimes ne prouvent rien; *mains* et *tesmoins* riment en *ê*; on ne peut pas savoir si la rime est riche (*mê*) ou si elle est simplement vocalique : *mê* et *mwê* (Th., II, 501).

Ces prononciations sont attestées : *ruisseau* est parfois prononcé *russeau*, dit Berain en 1675 (Th., I, 423) ; *ecuellée* se dit aussi *eculée* (de Lalouche, 1710, Th., I, 553).

Les grammairiens citent quelques autres mots :

Cuirée, dérivé de *cuir*, devient *curée* au xvie siècle (Th., I, 222).

Buire, dont l'origine est douteuse et qui semble provenir d'une forme *buie*, donne *bire* en 1669 (H. D. T.), *bure* et *burette* au xviie siècle, d'Oudin à Richelet.

Luite est ainsi écrit pendant tout le xvie; il devient *lute* au commencement du xviie siècle; Richelet le fait triompher définitivement.

Luiton et *lutin* sont des formes un peu compliquées. Le vieux français *netun* (de *neptunus*) devient *nuiton*, puis *luiton*, puis *lutin*. Le seul fait intéressant pour nous ici, c'est qu'il y a bien passage de *ui* à *u*, au temps de Oudin, et que la prononciation *lutin* est fixée par Richelet.

Rut et *ruit* (*rugitum*) sont tous deux usités durant tout le xvie siècle et au temps de Oudin; Richelet préfère *rut* (Th., I, 422).

En d'autres cas le phénomène est moins simple :

Cuiller (*cochlearium*) était prononcé *cullier* au xviie siècle (Duez, Berain); c'est Domergue qui fixe la prononciation : *cui-llère* (*küiyèr*, Th., I, 199). La prononciation de *cuillère* a pu être *kœyèr* et *küyèr* par influence analogique du verbe *cueillir*.

Chaircuitier est devenu *charcutier* au xviie siècle, par dissimilation, comme *menuisier* est devenu *menuiser* ou *menusier* (Th., I, 335).

La prononciation de *juillet* a été refaite sur la graphie mal interprétée. On disait *jugnet* (dérivé de *juin*), puis, au xvie siècle, *juliet* par reformation étymologique (*julius*); on écrivait *juillet* qu'on lisait *ju-illet*, *ill* étant une graphie de *l* ou de *y* (Chifflet, 1659); au temps d'Hindret on s'est mis à lire *jui-llet* (*jwiyè*) (Th., I, 422).

Le passage de *ui* à *u* ne semble donc pas dû à un fait général de prononciation; c'est au contraire une exception. Même dans les mots *curée, burette, lutte, lutin, rut,* il se pourrait qu'il n'y eût

là que des accidents individuels et des reformations par l'action de quelque analogie populaire ou savante : *curée* fait songer à *curer, lutte* et *rut* ont pu être préférés, par souci d'exactitude étymologique; *burette* a pu être populairement rapproché de *boire,* dont le futur populaire était *burai* (*Conf.*, I, 8).

En tous cas ce n'est pas par une transformation régulière de prononciation populaire parisienne que *üi* devient *ü.*

La semi-consonne Y.

L'histoire de la semi-consonne *y* présente quelques particularités dans la langue populaire et dans la langue correcte.

I et Y.

Il y a un cas où *i* devant voyelle n'est jamais devenu *y* semi-consonne même dans la prononciation familière; c'est lorsqu'il était précédé de deux consonnes dont la seconde est *r* ou *l*. Non seulement il est resté voyelle, mais dans le suffixe *ier* où *i* est semi-consonne étymologiquement, il est devenu voyelle dans la première moitié du XVIIe siècle. Jodelle avait fait *bouclier* de trois syllabes, Régnier avait suivi son exemple, et Corneille avait employé *meurtrier* de trois syllabes dans le *Cid*. Malgré la censure de l'Académie, cette prononciation prévalut (Th., I, 492). Il y avait en effet là une nécessité phonétique.

Dans un mot comme *bouclier,* si l'on prononce *buklyé,* il y a un groupe de deux consonnes et demi qui exigerait un *œ* féminin pour s'articuler facilement. Ne voulant pas prononcer cette voyelle parce qu'elle n'était pas écrite, on était contraint de réduire le groupe à deux consonnes en donnant à *y* valeur de voyelle. Nos textes patois ne laissent naturellement pas soupçonner ce fait important de prononciation. Les vers seuls peuvent le faire apparaître. Voici des exemples de l'ancienne prononciation, conservée sans doute par licence poétique :

Tu publiais si hautement
Qu'un solide raisonnement
Nous met à couvert de ses charmes,
Et que ce jeune arbalestrier
Entendoit trop mal son métier
Pour te faire sentir la rigueur de ses armes.

(Brebeuf, *Poés. div.*, in-4°, 1658 p. 349.)

Elle eût trouvé par tout les ouvriers pour cela.

(Devisé, *Veuve à la mode,* sc. 3, 1668.)

Que cet ouvrier est achevé!
Qu'il fait honneur à sa province!

(Maynard, *OEuv.*, in-4°, 1646, p. 365.)

Tandis que nous vivons, nous devons te prier,
Célébrer les grandeurs de l'œuvre et de l'ouvrier[1].

(Racan, *OEuv.*, t. II, p. 94.)

Et son bras, seul ouvrier des œuvres merveilleuses,
Rangera sous ses loix ces troupes orgueilleuses.

(Id., *ibid.*, t. II, p. 154.)

Voudriez-vous par la mort finir vostre martyr?

(Id., *ibid.*, t. I, p. 123.)

Et vous qui contempliez de dessus nos montagnes.

(Id., *ibid.*, t. II, p. 140.)

Je sçay, par le moyen du plus noble des arts,
Que qui meurt en février n'est plus malade en mars.

(Boursault, *Médecin volant,* sc. 7.)

Quand pour vous en penser distraire,
Vous vous soumettriez à la haire.....

(Saint-Amant, *OEuv.*, biblioth. elzév., I, 227.)

Et sitost qu'à l'estrier mon pied se veut offrir.

(Id., *ibid.*, I, 324.)

[1] Il se pourrait que la prononciation populaire *ouverrier* (*uvèrye*) fût un témoignage de cette nécessité ; le peuple prononçant *ouvrier* avec la désinence *yé* aurait naturellement intercalé un *œ* entre *v* et *ry*, et devant *r*, *œ* serait devenu *é*.

Et vous qui reguez sur l'Ibère,
Et voudriez bien reguer icy,
Bien vous prend qu'en l'autre hemisphère
Appartement ayez aussi.

(Scarron, *Œuvres*. Paris, Michel David, 1700, I, 324.)

Cependant qu'à danser vous montriez votre adresse,
Je gagnai l'écurie au travers de la presse.

(Montfleury, *Dame med.*, I, 2.)

Vous devriez écouter ce conseil salutaire.

(Devisé, *Veuve à la mode*, 1668, sc. 7.)

Voudriez-vous bien qu'estant veufve d'un demy jour,
L'interest m'obligeât à montrer de l'amour?

(Id., *ibid.*)

Eau et iau.

Le suffixe *eau* est devenu *iau*, en syllabe tonique et en syllabe atone, dans les noms communs et dans les noms propres :

Biau[1] (II, 8; III, 4; *Simon et Colin*, 4), *biaufor* (III, 6), *biauté* (*Janot Doucet*, 3[2]), *cariau* (I, 3), *chatiau* (VI, 3), *copiau* (III, 8), *escritiau* (*Janot Doucet*, 5), *iau* (I, 6; II, 6[3]), *fardiau*[4] (II, 7), *goudeluriau* (III, 4), *morciau* (II, 5), *morriau*[5] (III, 8), *pourciau* (II, 5), *tonniaux* (II, 8; I, 5), *touziau* (*taureau*, IV, 4), *verdiau* (II, 6).

Cette prononciation avait été parisienne au XVI[e] siècle. On prononçait alors *eau*, soit *æo* (Ramus, Baïf) ou *éo* (Bèze), soit *o* (prononciation courtisane, Saint-Liens, Palliot), soit enfin *iò* (prononciation populaire parisienne, Peletier, Bèze, encore attestée en 1733 par Dumas). Peu à peu la prononciation *o* triompha.

[1] Molière, *Médecin*, II, IV, p. 87; *biausse* (Molière, *Médecin*, II, 1, p. 72).

[2] Cyrano, *Pédant*, II, 2, p. 295.

[3] Cyrano, *Pédant*, II, 2, p. 295; Molière, *Médecin*, II, 1, p. 70; III, 2, p. 101; *Don Juan*, II, 1, p. 104; II, 3, p. 123.

[4] *Escabiau* (Molière, *D. Juan*, II, 1, p. 111); *galouriau* (Cyrano, *Pédant*, II, 2, p. 293). *Oisiau* (Cyrano, *Pédant*, II, 3, p. 302), *résiau* (Molière, *Don Juan*, II, 1, p. 108).

[5] *Morreau* pour *morveux* est une substitution de suffixe; le *morriau*, c'est le *visage*; cf. *escuireau*, *escureul* (Th., I, 440).

Avant le XVII[e] siècle, les grammairiens notaient quelques mots comme *morceau*, *museau*, *pinceau*, *roseau*, *ruisseau*, *seau*, où on entendait encore un peu le son *æ*. A la fin du XVII[e] siècle cette prononciation était provinciale (Andry), sauf pour *fleau* et *sceau*; dans *fleau*, le *æ* a été conservé[1] et, sous l'influence de l'écriture, il est devenu *é* : *fléau*. De Latouche, en 1696, disait encore que *fléau* était une très mauvaise prononciation; l'Académie l'accepte en 1740 (Th., I, 512).

Ailleurs *eau* est devenu *ó* dès la fin du XVII[e] siècle (Th., I, 434).

Préau est le premier où *eau* ait *été* prononcé *éó*; il subissait l'influence de *pré* (Th., I, 512-513).

Il ne semble pas que *iau* pour *eau* soit dû exclusivement à l'influence picarde. On pourrait y voir un développement phonétique spontané; dans le suffixe *eau*, on a prononcé *éó* au XVI[e] siècle. Peletier écrit *éau*; Bèze, en 1584, dit qu'on entend *é* fermé suivi de *o* et encore, en 1696, de Latouche blâme ceux qui prononcent : *éau*, *chapéau*, *fléau*, etc... Cette prononciation d'ailleurs était en concurrence avec la prononciation où *e* avait la valeur de *æ* muet. La voyelle *é* en hiatus y est devenue *y*, fait naturel et qui, en d'autres mots, se retrouve dans les *Confé-*

[1] Voici des exemples de *fléau* monosyllabique :

La fièvre quarte, ce grand fleau,
Qui tua le gentil Belleau...
(Le P. Carneau, *La stimmimachie*, 1656, p. 58.)

Pottereau du pont neuf, aussi lourdaut que fourbe,
L'approbe du Parnasse et le fleau de ses loix.
(Id., *Response au sonnet de P... ... à la suite de la stimmimachie*, p. 101.

Mon amour médecin, cette illustre satyre
Qui plut tant a la cour, et qui la fit tant rire,
Le chef-d'œuvre, qui fut le fleau des médecins,
Me fit des ennemis de tous ces assassins.
(Le Boulanger de Chalussay, *Elomire hypocondre*, 1670, I, 3.)

Baucis, le fleau mortel des verres et des pots.
(La Mesnardière, *Poésies*, in-4°, 1656, p. 286.)

Mais ce cruel honneur, ce fleau de nostre vie,
Sous de dures loix la retient asservie.
(Racan, *Œuv.*, bibl. elzév., I, p. 33.)

Ce redoutable fleau des dieux sur les chrétiens...
(Rotrou, S[t] *Genest*, acte II, sc. IV, *Théâtre choisi*, éd. des petits classiques, t. I, p. 184.)

rences : cian[1] (V, II, IV, 4), *Liopo* (*Léopold*, III, 8; I, 7[2]), *nianmoins* (VI, 4), *Orlians* (*Simon et Colin*, 7), *recriatible* (VI, 5), *Tedion* (IV, 5), *thiatre* (I, 7), etc.

Un petit nombre de mots de la langue littéraire ont aussi connu cette transformation.

Da[3], écrit *dea*, était prononcé *déa;* Peletier condamne cette prononciation, mais R. Estienne favorisait *dia; da* triompha à la fin du XVIe siècle (Lanoue, Th., I, 523).

Realgar, mot arabe emprunté à l'espagnol, est transcrit *riagal* au XIVe siècle et, jusqu'au temps de Oudin, cette prononciation est en concurrence avec la forme savante[4] (Th., I, 225).

Yeuse, emprunté du provençal au XVIe siècle, avait encore la forme provençale *euse* au temps de Oudin; *é* est devenu *y : yeuse* (Th., I, 470).

Fainéant s'est prononcé *féniant*, selon Baïf; mais c'est le mot *néant* qui a restitué la forme *fainéant;* dans le langage populaire *feniant* est devenu *feignant : ny* > $\underset{\text{ı}}{n}$ (Th., I, 530).

Y intervocalique.

Cette transformation de *é* en *y* est une manifestation du penchant à réduire les hiatus; on trouve un autre témoignage de cette même tendance dans quelques formes des textes patois: *une sarpe eie un baton* (*une serpe et un bâton*, Cyrano, *Pédant*, II, 2, p. 293), *tout a feu ey a san* (I, 4, 8), *he y a propous* (I, 3; Cyrano, *Pédant*, II, 3, 305; VI, 7, 5), *creiature* (Molière, *Médecin*, II, 1, p. 72), *les gens de la liau* (*les gens de là-haut*, II, 6).

C'est un fait attesté par les grammairiens. En 1624, l'anonyme avertit les Wallons de prendre garde à dire: *a-i-Arras;* en 1733, Dumas constate que le peuple dit *séiance, et i allons, et ï avance* (Th., I, 287).

[1] *Agriable* (Molière, *Médecin*, II, 1, p. 72).
[2] *Liandre* (Molière, *Médecin*, II, 1, p. 71).
[3] *Léopard* et *liepard* sont deux mots, l'un savant, l'autre populaire.
[4] Sur *Da*, voir G. Paris, *Mélanges linguistiques*, p. 489.

Cette prononciation a d'ailleurs laissé des traces en français moderne :

beer est devenu *bayer* (*béyé* et *bayé* sous l'influence de *bâiller*) dès le XVIe siècle (Th., I, 300).

Desblayer avait remplacé *desbléer* dès le XVI[e] siècle (Th., I, 300);

faenza, transcrit au XVI[e] siècle en *faenze*, est *faïance* au temps d'Oudin (Th., I, 498);

fléau s'est prononcé *fléyau* pendant le XVI[e] siècle (Th., I, 301);

guéer s'est prononcé *guéer* ou *geyer*, ou *gayer*, jusqu'en 1740 (Ac., Th., I, 300[1]);

Cette tendance est tellement naturelle que, en français moderne, *y* s'est introduit entre voyelles, toutes les fois que l'orthographe ne s'oppose pas à la prononciation de *y*; *i* suivi de voyelle est toujours séparé de cette voyelle, dans la prononciation, par *y* : *riant, rions, rien, croyable, payer, essuyer*, etc. C'est seulement après *e* ou *a* que *y* intervocalique est considéré comme une mauvaise prononciation. C'est donc à l'influence de l'écriture seule qu'est due la proscription de *y* intervocalique pour réduire les hiatus[2].

wa et oy.

Y a donné lieu à des faits de prononciation remarquables dans la diphtongue écrite *oi*, lorsque *oi* était à l'intérieur d'un mot et suivi de voyelle. Dans un mot comme *moyeu* (< *modiolum*), le *y* intervocalique était nécessaire pour éviter l'hiatus entre *o* et *é*. Cette nécessité retenait *oy* de passer à *wé*, comme il l'avait fait ailleurs. Il en était de même pour *moyen* (< *media-*

[1] Il faut noter, en outre, une confusion qui s'est produite entre *guéer* et *aiguayer*, de l'ancien français *aigue*.

[2] Cette tendance à supprimer les hiatus était si forte qu'en l'impossibilité de mettre un *y*, le peuple intercalait une consonne; voir plus bas le chapitre des liaisons.

Lorsque la première voyelle est *u*, *ou*, il n'y a pas de *y* à intercaler; mais il se développe de *ü* ou de *u* une semi-consonne *ẅ* ou *w*: *où est-il*.

Ce *w* est devenu *v* dans *pouvons*, *pouvez*, formes modernes de l'ancien français *poons*, *poez*.

num); il n'y avait pas de raison pour que *oy* devînt *wé*. Mais dans les mots comme *loyal, royal*, etc., le mot primitif *loi, roi*, devenu *lwe, rwe*, exerçait son influence assimilatrice sur les dérivés *loyal, royal;* on tendait naturellement à dire : *lwe-al, rwe-al*[1], et par suite *lweyal, rweyal*. Dans ces mots-là, *oy* est devenu non pas seulement *we*, mais *wey*. C'est une transformation attestée au XVIe siècle; Baïf écrit *oéians, joéieus*, etc.; mais elle commence seulement. *Sitoiens, oiant, loïal*, etc., sont encore dans Ramus. La prononciation *loeial*, par *wey*, eut la faveur des grammairiens; mais l'autre prononciation *oy* est encore populaire aujourd'hui : *citoyens, royelle*, etc... Cette transformation de *oy* en *wey* gagne peu à peu les diverses couches de la population, à mesure que l'écriture exerce plus d'influence sur leur prononciation.

oy et y.

Dans quelques mots, *oy* a été remplacé par *y :*

pitiable (VI, 5), *pitiablement* (IV, 8), *riaume* (I, 7), *riauté* (I, 6), *riale* (II, 8), *viage* (V, 8; I, 5[2]).

C'est un fait dont il y a des exemples en français correct; on lui doit le doublet *plier* et *ployer*. D'autres formes qui n'ont pas persisté en français moderne ont existé au XVIIe siècle :

balier, balieur étaient admis encore par Richelet; l'Académie, en 1694, ne donne plus que *balayer* (I, 385);

emplier a vécu jusqu'à Oudin à côté d'*employer* (Th., I, 384);

festier et *festoyer* sont encore donnés par Tabourot (Th., I, 385);

louvier paraît à de Latouche assez en usage, quoiqu'un peu moins bon que *louvoyer* (Th., I, 385);

Oudin donne *nettieures* à côté de *nettoyures* (Th., I, 387, 386, 395, 398).

Dobert (1650) dit que *nier* pour *noyer* est une prononciation

[1] Bèze condamne *loé-al, moé-en* (Thurot, I, 293, note 1).

[2] Il faut mettre à part *courroyer* pour *courrier;* c'est une reformation par étymologie populaire : *courrier*, emprunté de l'italien *corriere* au XVIe siècle, est un mot savant que les paysans ont pu confondre avec *courroyer;* c'est encore plus vraisemblablement un à peu près d'auteur.

de « grossiers » ; pendant tout le XVI[e] siècle et le XVII[e], et jusqu'à Férand, *neyer* était la forme correcte ; la graphie *noyer* a ensuite fait prévaloir la prononciation *nwayé* (Th., I, 382).

seier n'a triomphé de *séier* et de *soyer* qu'après Oudin, vers l'époque de Richelet (Th., I, 382).

Ce fait est sans doute dû, en certains verbes, à l'extension du radical en *i* à côté du radical en *oy*, et pour certains substantifs à une action analogique de ces verbes[1] ; mais il faut remarquer que des prononciations *créable* (Oudin), *féable* (*fiable*, Bovelles), *pléer* pour *ployer* (Th. Corneille), *réaume* (Vaugelas), *réage* (Vaugelas, Ménage), semblent indiquer que *wé* en syllabe atone serait devenu très tôt *é* qui aurait ensuite passé à *y*, par le même procédé que l'on a vu plus haut. *Viage* est donné déjà par Palsgrave (Th., I, 386 et 395).

Pitiable est dû sans doute à l'influence de *pitié*.

y et j.

Les *Conférences* présentent un certain nombre de formes où *y* intervocalique devient *j* :

Envojer (I, 5), *je ne li envogème pas* (IV, 8), *que j'envogiou* (V, 9), *envoigera* (I, 7 ; VI, 3), *poigé* (I, III, 8, 5, 8), *qu'il poigieu* (III, 8), *poigeron* (III, 7), *poigeant* (V, 10), *poiger* (VI, 5), *mortepoige* (VI, 6), *naiger* (IV, 4), *ojait* (I, 5), *que je voge* (I, 8), *vogé* (III, 7), etc.

C'est un fait curieux : la graphie pourrait prêter lieu à discussion ; mais la prononciation *j* est assurée. H. Estienne dit que, « dans certaines villes voisines de Paris », on prononce *mojen*. C'était une façon de résoudre la difficulté qui se posait dans les mots comme *loyal*, où *y* était entre *o* et une autre voyelle, et où les lettres *oy* pouvaient exprimer soit *way*, soit *oy*. Notez aussi que Nicot, à propos du verbe *saier* (seier), dit : on dit aussi *sejer* par *j* consonnante. Duez écrit *näjer* (Th., I, 382).

[1] *Rassier* est un infinitif refait ; *asseoir*, *assir* étaient difficiles ; sur le présent *j'assieds*, *je rassieds*, on a créé l'infinitif *rassier* (*Conf.*, IV, 3 ; Th., I, 525).

C'est un fait sur lequel on n'a pas d'autre renseignement, et qui semble avoir eu peu d'extension à Paris[1].

Amuissement de y.

La semi-consonne *y*, dans les groupes de l'ancien français *ay*, *ey*, *oy*, avait été peu à peu absorbée par la voyelle antérieure, dont elle transforma le timbre[2]; au début du XVIIe siècle, elle persistait encore entre deux voyelles prononcées, on vient de le voir, à peu près telle qu'elle est encore en français moderne. Elle était en outre encore prononcée dans un cas où elle est depuis devenue muette, à la fin des mots.

A la fin du XVIe siècle, Lanoue dit explicitement que dans *soye*, *ye* forme une syllabe « où s'exprime entièrement l'*y* et l'*e*, indépendamment de la syllabe précédente » (Th., I, 294, 365). De même Maupas dit que l'on prononce *pla-y-e;* les grammairiens discutent si *a* se prononce *a* ou *e*, mais ils reconnaissent tous l'existence de *y* (Th., I, 294). En 1633, Oudin déclare que « devant *e* féminin, sur la fin des dictions, l'*y* s'adoucit et ne redouble pas tout à fait; mais ledit *e* prend comme le son de la diphtongue prolongée, v. g. *monnoye, monneyai, playe, plaiyai* » (Th., I, 294). Ce qui veut dire que *y* ne se redoublant pas a valeur de *i* simple et forme avec *a* la voyelle prononcée *è* (qu'Oudin appelle diphtongue parce qu'elle est écrite avec deux lettres, *ai*) et que cette voyelle *è* est longue. C'est aussi l'explication que donnent Chifflet et Duez (Th., I, 295). D'Aisy (1674) note

[1] Au début des mots *Jérôme*, *Jérusalem*, *Jéricho*, *jacinthe*, *hiérarchie*, *hiéroglyphique*, on a hésité, pendant le XVIIe siècle, à prononcer *y* ou *j*. C'est que ces deux sons s'écrivaient *i* ou *j* tous deux et dans ces mots savants on pouvait lire à volonté *y* ou *j*, suivant qu'on adoptait la prononciation latine (*y*) ou française (*j*) de la lettre *i* (Th., II, 413).

[2] Entre voyelle et *e* féminin, la demi-consonne *y* a persisté jusqu'au XVIe siècle; on prononçait *payera*, *payement*, *gayement*, *vrayement*, *gayeté* en trois syllabes, disent les grammairiens (Th., I, 296). Il est possible que lorsqu'ils croyaient prononcer trois syllabes, les grammairiens aient simplement voulu indiquer qu'on prononçait *pé-y-ra* en faisant entendre *y*.

une dernière transformation : la voyelle n'est plus allongée, « le son est toujours sec ». Dans les verbes en *ayer*, *eyer*, *y* final vécut un peu plus longtemps; *je paye*, garde encore quelquefois *y* final, mais c'est un fait d'analogie morphologique. Le radical du verbe étant au pluriel *pay-ons* (*pèy-ô*) très régulièrement, aux formes où la désinence est *e* muet on conserve le radical avec *y* (*pey*. je paye). Mais ailleurs *y* est muet depuis la fin du XVII[e] siècle (Th., I, 295. Voir aussi plus loin p. 216, note 1).

Le fait que *y* final allongeait la voyelle précédente explique peut-être le mot *epéye* que donne la *II[e] Conférence* (6). Cette graphie indiquerait une prononciation où *e* tonique est allongé. Mais il est plus vraisemblable que l'auteur a voulu noter une prononciation fautive de *y* final. En effet, en 1624, un grammairien anonyme reproche aux Wallons de prononcer *esleveye* au lieu de *eslevée* (Th., I. 338). Cette prononciation dialectale n'était pas absolument inconnue au français, car *souquenie* (forme donnée par Cotgrave) est devenue, au XVII[e] siècle, *souquenille* (Th., I, 158).

Y, L palatalisé et Ly.

La semi-consonne *y*, ainsi disparue du français, réapparaissait à la même époque : la consonne *l̦* palatalisée devenait *y*. Les *Conférences* en donnent de nombreux témoignages : *que je men aye* (V, 1), *bataye* (II, 7), *bayé* (V, 4), *cayou* (V, 7), *corbey* (I, 6), *depouyé* (V, 6), *feniantène* (III, 8), *griade* (III, 4), *habiyé* (IV, 5), *paye* (III, 3), *tayon* (I, 8), *tayé* (II, 4), *travaie* (III, 8), *vayan* (III, 8; VI, 4), *voulaye* (II, 5), etc..... Hindret note que c'est un trait de la petite bourgeoisie (Th., II, 298). Les grammairiens protestent contre cette prononciation; mais elle était tellement naturelle que ceux qui voulaient se distinguer en prononçant *l̦* le mettaient à tort et à travers et disaient *faillance* pour *faience* (Bérain), *peiller* au lieu de *payer*, *asseillez-vous* au lieu de *asseyez-vous* (Roches, 1777. Th., II, 299 [1]).

[1] Thurot donne deux exemples où la graphie a suivi la prononciation : *graille* (du latin *gracula*) a été écrit *graye* et *graille* dès la fin du XVI[e] siècle

Cette articulation de *l̩* n'était d'ailleurs pas facile et lorsqu'ils s'efforçaient de ne pas prononcer *y*, les Français prononçaient bien plutôt *ly* au lieu de *l̩* : « les badauds de Paris disent *alli-eurs* en trois syllabes », au témoignage de Ménage (1672); ils prononcent *mellieur*, selon Bérain (1675, Th., II, 300); Hindret (1687) dit que c'est encore là un défaut de la petite bourgeoisie parisienne (Th., II, 298).

Cette prononciation dura aussi longtemps que l'on ne se résigna pas à prononcer *y*; elle alla même jusqu'à faire prononcer *solè-lyœ* pour *soleil* au lieu de *soley* (Roux, 1694, Th., II, 300).

Hindret (1687) note cette transformation phonétique de *l̩* en *y* très exactement; Buffier (1709), Vaudelin (1715), de Longue (1725), Restaut (1730), Dumas (1733), Montmignon (1785), Boulliette et tous les grammairiens jusqu'à Littré constatent cette transformation (Th., II, 298); mais tous la condamnent, comme prononciation « des artisans de Paris » (Vaudelin, 1715), qui « découvre dans les compagnies la basse bourgeoisie et les personnes sans éducation » (de Longue); les enfants, les femmes, le peuple prononcent naturellement *l̩* comme *y* et « il est rare qu'ils se défassent aisément d'une habitude dont ils ont honte quand ils entrent dans le monde » (Restaut).

Les *Conférences* et les grammairiens sont d'accord sur ce point : *l̩* devient *y* au XVIIe siècle.

Cet *y* nouveau aurait dû suivre la même destinée que le *y* de l'ancien français; il aurait dû à la fin des mots devenir muet; mais l'écriture et les préceptes des grammairiens qui voulaient faire prononcer *l̩* final l'ont conservé : on dit toujours *ail, travail, détail*, etc.

Cependant il y a un cas où *y* a échappé à l'action conservatrice des grammairiens. Lorsque l'écriture ne montrait pas clai-

(Thierry, 1572 : Th., I, 329) : *taraïolle* est un mot italien (*toragliuola*) emprunté au début du XVIIe siècle et que Cotgrave transcrit : *taraillole, taraïolle, tarayolle;* le son écrit *gli* en italien était donc bien *y* en français au début du XVIIe siècle.

rement l'existence de l'ancien *l̩* palatalisé, c'est-à-dire lorsqu'on n'écrivait pas *il* ou *ille*, les grammairiens n'ont pas reconnu *l̩*, et *y* qui, en fait, remplaçait *l̩*, a disparu très régulièrement: c'est ainsi que les mots où *l̩* palatalisé était écrit simplement *l* ont perdu la semi-consonne finale au XVIIe siècle; au XVIe siècle déjà, quelques grammairiens admettent que *l̩* peut être muet, mais après Oudin *l̩* est régulièrement muet dans : *babil*, *baril*, *cheuil*, *courtil*, *coutil*, *fenil*, *fournil*, *gentil*, *grésil*, *gril*, *nombril*, *outil*, *persil*, *sourcil*. Les mots sortis de l'usage parlé et restés dans la langue littéraire ont prononcé la consonne finale; mais, conformément à l'écriture, ils ont restitué la consonne *l*, qui n'avait jamais existé en français, dans les mots : *avril*, *cil*, *mil*, *péril*.

u, w et ẅ.

On trouve dans les *Conférences* quelques mots où *w* remplace *ẅ* : *couir* (V, 6), *couisse* (V, 7), *couivre* (II, 8), *ouile* (V, 8), *Rouel* (III, 4; II, 8), *trouye* (IV, 4), *Ville joui* (II, 8). Ce sont à peine quelques mots. Les grammairiens en fournissent d'autres.

Aluine ne prévaut sur *aloine* qu'après Monet.

Bouis est concurrencé à la fin du XVIe siècle par *buis*, qui triomphe définitivement en 1835.

Brouir n'a prévalu sur *bruir* qu'avec Richelet.

Bruine et *brouine* ont été usités jusqu'à Oudin.

Monet donne *cornouailles*, mais, au XVIe siècle, on disait *cornuaille*.

Duègue a été prononcé *douègue* jusqu'en 1835.

Pendant le XVIe et le XVIIe siècle et jusqu'en 1762 on a dit et écrit également *fluet* et *flouet*.

Fuir et ses composés ont été prononcés *fouir* même à la cour, jusqu'au temps de Vaugelas.

A côté de *huitre*, la prononciation *ouitre* existe jusqu'à Oudin.

On disait *juin* ou *jouin* au temps de Féraud.

Palsgrave disait *loette* au lieu de *luette*.

Pingouin est un mot du xvie siècle d'origine inconnue dont la prononciation est indécise en 1878 encore.

Suabe n'a prévalu sur *Souabe* qu'au xviiie siècle (Th., I. 33).

Souisse est déclaré antique et provincial par Ménage; il faut dire *suisse* (Th., I, 423 et 551).

Ces mots s'expliquent de façons diverses. Pour les noms propres et les mots étrangers, la lettre *u* a été tantôt prononcée à l'étrangère avec la valeur du son *u*, tantôt à la française avec la valeur du son *ü*. Parmi les autres, un certain nombre ont été des restitutions savantes : *buis* a été refait sur *buxum; bruine* est une reformation de *brouine* (*brouée, broue*, petit brouillard blanc) sur le latin *pruina*. *Bruir* a été transformé en *brouir*, peut-être sous l'action de *broue; fouite* (*fugire*) est peut-être une forme dialectale qui serait dérivée de *u* latin long, tandis que *fuir* serait sorti d'une forme hypothétique *fugire* avec *u* bref; *juin* est une prononciation imitée du latin *junius; luette* est la forme régulière; *loette* est peut-être dialectal.

Mais *aluine* (*aloxina*), *fluet* (dérivé de *flou*), *huitre* (*ostrea*) semblent bien être dus au changement phonétique de *w* en *ẅ*. Quoique Robert Estienne dise que *cuin* pour *coin* soit un picardisme, on ne peut guère affirmer que ces trois mots soient d'origine picarde. En tous cas ces prononciations étaient parisiennes :

Là s'apperçoit une nourrice
Donner pour mets et pour jouet
A son magot tendre et flouet
Un joly Dieu de pain d'épice.

(Saint-Amant, *Œuv.*, II, 402.)

Le cadet de monsieur le Prince
Si délicat, floüet et mince.

(Loret, *Gazette*, 23 juillet 1650.)

Qui pourroit demeurer muet,
Voyant un visage flouet
Qu'on met au rang des ridicules?

(Fr. Colletet, *Juvenal burl.*, 1657, p. 9.)

Mais le fait que les *Conférences*, teintées de picard[1], présentent ce même fait pourrait être un commencement de preuve[2].

u et v.

Les textes patois nous montrent quelques formes de *vous* dans lesquelles la consonne *v* a disparu; il y en a peu d'exemples dans les *Conférences* (III, 7). Le texte de Cyrano en a plusieurs exemples, et Molière après lui l'a employée; ce qui semble indiquer qu'il s'est inspiré du patois de Gareau :

O ma foy ous estes bian delicat en harbes, ous n'aimez ny la rue ni la patiance (Cyrano, *Pédant,* V, 8, p. 373); *parce qu'ou estes monsieu* (Molière, *Don Juan,* II, 3, p. 122); *il n'est pas vrai qu'ous sayez médecin* (Molière, *Médecin,* I, 5, p. 64), etc.

Au contraire, les *Conférences* nous présentent un exemple de *oui* devant *voui,* au début d'une phrase : *Voui, palsanguié, reprit Janin* (II, 8). Ailleurs, à l'intérieur d'une phrase, on trouve : *jli dy quoui* (V, 9), *y fau dize qu'ouy* (I, 6), etc.

Les grammairiens (II, I, 545) notent, au début du XVII[e] siècle, que *oui* devient monosyllabique; ils notent aussi, à l'époque de Vaugelas, que devant *oui* on ne fait ni liaison, ni élision (sauf *je crois qu'oui,* Dolivet), ce qui indique que *oui* se prononce *wi;* mais aucun ne relève la prononciation *voui.* Dans nos textes.

[1] Il ne faut pas oublier qu'au XVI[e] siècle les Picards prononçaient *quatre* en disant *kwa* (Sylvius, dans Th., I, 554).

[2] La prononciation des mots savants comme *équateur* et *aiguade*, où la lettre *u* après *q* ou *g* a la valeur tantôt de *w*, tantôt de *ẅ*, n'est pas un fait de phonétique. Au XVI[e] siècle, *k* était populaire, *kw* savant ; lorsque les mots ont pris dans l'usage ordinaire une prononciation savante, on a hésité entre *kw* et *kẅ*. Au XVII[e] siècle, on hésitait à donner à *u* soit sa signification française (*ẅ*), soit sa signification latine (*w*). L'usage a été fixé par le simple hasard ; en certains mots, on prononce *k*, *g;* en d'autres *kw*, *gw;* en d'autres *kẅ*, *gẅ*. Il semble cependant que devant *a*, *kw* ait été plus naturel ; tandis que devant *e* ou *i*, on préfère *kẅ*. C'est au XVII[e] siècle que cette distinction s'est effectuée (Th., I, 554).

c'est un fait de diction : Janin prononce *voui* pour donner plus de force à son affirmation[1].

[1] La prononciation *ahide* (*aide*, II, 4 : *alyde* en est une déformation, IV, 3) est du XVI[e] s. ; elle devint *èi*, puis *è* au XVII[e]. *Aider* a eu la même histoire (Th., I, 315). *Pays*, *paysan*, *paysagiste*, *trahison* ont failli les suivre. Selon Cauchie, *trahison* peut être de deux syllabes en poésie. Les grammairiens ne connaissent que *pa-i* ou *pè-i* au XVI[e], *pè-i* ou *pèyi* au XVII[e], mais voici un exemple qui suppose la prononciation *pè : Or pour s'avoir où gist cette campagne, Je le diray, disant pays en Normand; Le pays de Caux est le pays de cocagne* (Sarasin, *Œuvres*, in-4°, 1636, t. II, p. 71). *Paysage* était prononcé *pèzaj* par les peintres (Richelet). *Paysant* était parfois *pèzâ* encore au temps de Domergue (Th., I, 501). Regnier prononçait ainsi (*Sat.*, IX) et au XVII[e] il y en a des exemples : *Les paysans fatiguez ont quittés les campagnes* (Pichou, *Fol. de Cardenio*, 1663, IV, 3, p. 76). *En habit de paysan il a paru d'abord... Il est assez paysan pour en suivre la mode* (La Thuilerie, *Crispin precept.*, 2).

CHAPITRE IX

AMUISSEMENT DES VOYELLES

Les *Conférences* présentent un assez grand nombre de mots où une syllabe a disparu par amüissement de la voyelle, syllabe initiale ou syllabe atone. Cet amüissement est attesté à un double degré, pour ainsi dire. D'abord la voyelle est affaiblie en *e* (*œ*).

En syllabe initiale : *defficile* (V, 7), *jesque* (III, 2 ; I, 5, 6 ; II, 4 ; V, 5), *petron* (VII, 6), *queme* (III, 5, 2 ; I, 7, 4 ; III, 3 ; I, 3, 6 ; *Janot Doucet*, 3, 5, 4), *queman* (V, 3 ; III, 4[1]), *quemançons* (V, 4, 5), *quemander* (II, 4), *requemander* (II, 3), *quenon* (VII, 6), *querogne* (VII, 4), *serais* (saurais, V, 4 ; *Simon et Colin*, 5, 8, *Janot Doucet*, 13), *senefier* (III, 7), *velage* (VI, 6).

En syllabe atone[2] : *assenation* (V, 10), *cardena* (III, 2 ; I, 4), *enireniez* (VII, 5), *inceril* (III, 8), *maleneux* (*Simon et Colin*, 3), *olebriu* (III, 2, 3), *rumené* (VI, 5).

On trouve aussi très souvent la voyelle entièrement supprimée[3] :

En syllabe initiale : *s'tout an* (VI, 6), *sçrait* (III, 2), *sneffie-t-il* (VI, 7, 6), *vla* (III, 8[4]), *vlu* (voulu, V, 10 ; VI, 5), *vlé* (II, 8), *vlet* (II, 6 ; V, 6 ; IV, 5[5]), *snoffice* (I, 4[6]).

[1] Cyrano, *Pédant*, II, 2, p. 297 ; Molière, *D. Juan*, II, 4, p. 126 : 3, p. 121 ; 1, p. 109.

[2] Cyrano, *Pédant : parsenoge* (V, 8, p. 373) ; *suchequient* (II, 3, p. 302).

[3] Cyrano, *Pédant*, II, 2, p. 294.

[4] *Vela* (Cyrano, *Pédant*, V, 8, p. 373 ; II, 2, p. 292, 293 ; Molière, *Médecin*, I, 4, p. 53 ; 5, p. 58 ; *D. Juan*, II, 4, p. 128 ; 2, p. 104 ; 1, p. 112).

[5] Cyrano, *Pédant : velai-je* (II, 3, p. 307) ; *velez-vous* (V, 9, p. 374) ; Molière, *Médecin : velez-vous* (III, 3, p. 105 ; 2, p. 102).

[6] On trouve en échange *damoiselle*, alors que depuis Oudin *demoiselle* est la forme régulière ; mais « dans le discours familier, qui dirait *damoiselle* parlerait et écrirait ridiculement ». C'est pour cela que l'auteur l'a employé.

En syllabe atone[1] : *vrter* (V, 7), *captaine* (VI, 6), *verrance* (V, 9), *santnelle*[2] (IV, 4; III, 7; VI, 6; II, 6).

Le mot *vous* est en particulier très souvent transformé en *vs*[3] : *si nan vzavet* (II, 6), *queman vzi pranrais vous* (II, 6), *vn avé que faire de vsi attanre* (V, 7); ou bien *avez-vous, savez-vous* est contracté en *avous, n'avous, savous* (IV, 6[4]).

Les grammairiens ont relevé quelques faits semblables : « des personnes célèbres à la chaire et au barreau prononcent *commencer* tout de même que si on écrivait *quemancer*. C'est une mauvaise prononciation » (Vaug., Th., I, 269). *Vela* ou *v'la* est une prononciation populaire, dit Sylvius : elle est donnée par tous les grammairiens jusqu'à Ménage, pour qui elle est archaïque (Th., I, 529). *Cap'taine* est attesté par Saint-Liens (1580); *plamour* par H. Estienne (Th., I, 96). *Avous*, né de *avœvu, avvu, avu*, était usuel au XVI[e] siècle; l'Académie cite encore cette prononciation comme signe d'une conversation fort négligée (Th., I, 119).

Les autres mots des *Conférences* n'ont pas fait l'objet de remarques grammaticales. Mais, en échange, les grammairiens citent quelques mots où le même fait s'est produit.

La chute de *e* en syllabe initiale est assez fréquente : *plote* ou *pelotte* sont usuels jusqu'en 1694 (Ac.); *pelure, peluche* ou *plure, pluche* de même (Th., I, 150); on en a vu page 151 de nombreux exemples. Mais le fait est très rare pour les autres voyelles :

Furoncle[5] qui a été emprunté du latin *furonculus* sous la

[1] *Ne vseu depluise* (Molière, *Médecin*, II, 1, p. 68; III, 2, p. 101); *allez vseu* (*D. Juan*, II, 3, p. 122); *v'savoir sauvé* (*D. Juan*, II, 3, p. 122).

[2] Naturellement des mots comme *surgeu* (*Janot Doucet*, II), *sustance* (*subsistance*, I, 5), *pnostigué* (*pronostiqué*, VI, 7) sont des déformations ou reformations populaires et non des documents phonétiques.

[3] Cyrano, *Pédant : olbriu* (III, 2, p. 294).

[4] *N'avous point veu Niquedouille* (Cyrano, *Pédant*, II, 2, p. 299). *Morguenne savous point brider une cavale* (Poisson, *Les Fous divertissant*, II, XIII).

[5]
Et qu'il dise à Monsieur mon oncle
Que Dieu le préserve de froncle.
(Scarron, *Œuvres*, I, 290.)
Comme froncles, cloux, boutons opiniastres.
(R. François, *Merr. de nature*, p. 399.)

forme *ferongle* a été *froncle* jusqu'au dictionnaire de l'Académie de 1762, qui a restitué *furoncle*.

Régnier avait écrit *la quenaille* (*Sat.* XI).

R. Estienne écrit *squenie*, Oudin *sequenie*, Richelet *souquenille* (Th., I, 158).

En syllabe atone, le fait est plus fréquent. Les transcriptions de mots étrangers prêtent facilement à cet amuïssement :

Calabasse (de l'esp. *calabaça*, XVIe siècle), transcrit *calabasse* par Monet, devient *calebasse* (Th., I, 24).

Califourchon a été *calefourchon* jusqu'au dictionnaire de 1694 (Th., I, 239).

Camarade (emprunté de l'espagnol au XVIIe siècle) a été *camerade* jusqu'à Richelet et *e* était certainement muet.

Caquesange (de l'italien *cacasangue*) est devenu *caquesangue* avec Richelet (Th., I, 24).

Catalogne (couverture de lit) a été *catelogne* jusqu'en 1710 (Th., I, 22).

Crucifix : lisez *crucefix*, dit Oudin ; il est prononcé *crucifi*, selon Richelet (Th., I, 85).

Etalon a été *etelon* de Nicot au dictionnaire de l'Académie de 1762, qui impose *etalon* (Th., I, 23).

Galatas (emprunté du levantin *galata* aux XIVe-XVe siècles) est devenu *galetas* (Th., I, 31).

Montholon se prononce *Montlon*, dit Patru (Th., I, 270).

Oripeau et *orpeau* sont tous deux donnés par Oudin ; Richelet ne connaît que *oripeau* (Th., I, 239).

Parasole (de l'italien *parasola*) devient *paresol* avec Oudin (Th., I, 24).

Salamandre (grec *salamandra*) a été *salemandre* jusqu'en 1718 (Th., I, 24).

Dans tous ces mots la voyelle n'est pas supprimée complètement dans l'écriture ; l'*e* est sans doute muet, mais on l'écrit. Il est très rare qu'on laisse disparaître totalement la voyelle dans l'écriture, même quand elle a disparu de la prononciation.

Cependant *marécage*, *maraîcher* et *maréchal* ont été trans-

crits *mar'cage* et *mar'chal* par Duez (Th., I, 101), *marcher* par La Quintinie (Th., I, 54); même *sestier, sétier* a été prononcé et écrit *stier* pendant tout le XVIe siècle; mais, au XVIIe siècle, on écrit *setier*[1] (Ac.; Th., I, 102).

Désormais on prend soin de bien écrire les mots. Malherbe en avait donné la règle. Tandis que Ronsard avait recommandé de supprimer dans l'écriture les *e* muets qui ne se prononçaient plus (Th., I, 167), il déclarait : « Il n'y a point de juste occasion de transposer ainsi les dialectes d'un langage en syncopant et altérant les vocables » (Th., I, 177); et tous grammairiens suivirent son exemple. L'Anonyme de 1624 dit que l'on prononce presque *apler*, presque, dit-il, « parce qu'on doit éviter par-dessus tout de supprimer la syllabe ». Oudin déclare que *e* au milieu des mots est muet; mais Chifflet dit que cette prononciation est « totalement pernicieuse à la poésie française, estropiant les vers du nombre des syllabes qui est requis à leur mesure »; l'Anonyme de 1657 déclare que *e* ne se prononce pas entre deux consonnes : « on ne l'escrit pas en *larcin, balzan, hobreau*, mais ailleurs on ne l'ôte point, pour le moins, en écrivant. » Vaugelas avait blâmé ceux qui écrivent *madmoiselle* (Th., I, 27), et désormais la règle est celle que donne Andry de Bois-Regard : « en prose, la bonne prononciation est de retrancher l'*e* féminin, quoiqu'on ne cesse pas de l'écrire » (Th., I, 146-148).

Quand on était soucieux de conserver des lettres qu'on savait muettes, à plus forte raison devait-on conserver les lettres qui étaient seulement en voie de disparition.

Mais l'écriture réagit bientôt sur la prononciation ; dans les cas douteux de prononciation, on consultait les textes écrits, auxquels précisément on avait interdit tout changement. « Pour *salemandre*, je ne le trouve pas dans les bons auteurs », dit Richelet; aussi en arrive-t-on bientôt à penser comme Ménage : « le peuple dit *salemandre* ou *salamandre*; je dirais *salmandre*

[1] *Thériaque* est une reformation savante qui a remplacé *triacle* (Th., I, 116).

dans le discours familier et *salamandre* dans les compositions relevées » (Th., I, 24). Cette prononciation du discours familier paraîtra une vulgarité, une faute, et la langue parlée restituera les sons que la langue écrite a conservés. « Si ces fautes échappent quelquefois, ce ne peut être que dans une conversation fort négligée, où l'on ne prend aucun soin de bien prononcer les mots » (Vaugelas, Th., I, 119). Quiconque voulait paraître honnête homme s'abstenait avec soin de ces négligences.

C'est désormais un trait caractéristique d'un parler de paysan que d'écrire les mots en laissant tomber les lettres muettes qu'on écrit d'habitude et d'autre part de prononcer les mots sans se soucier de leur graphie.

TROISIÈME PARTIE

Les Consonnes

Le patois parisien semble beaucoup moins riche en traits originaux pour la prononciation des consonnes que pour la prononciation des voyelles. Cela s'explique; d'une part, les consonnes ont été soumises à moins de transformations que les voyelles : les remarques des grammairiens occupent, dans le livre de Thurot, 250 pages de moins pour les consonnes que pour les voyelles. D'autre part, il est beaucoup plus difficile de noter les altérations légères des articulations consonnantiques, même quand on les perçoit à l'oreille. On écrit toujours par le même signe *t* l'articulation linguo-dentale explosive sourde, quoiqu'on entende nettement la différence de cette consonne prononcée à l'allemande, à l'anglaise ou à la française. Enfin le fait que le patois est, dans les *Conférences*, un procédé littéraire, obligeait l'auteur à noter seulement les transformations que l'alphabet ordinaire pouvait transcrire. Cependant l'étude du patois et des remarques grammaticales permettra de fixer des points intéressants pour la prononciation des consonnes. Cette étude portera sur trois points :

1° *Prononciation des consonnes finales* (chap. I).

2° *Prononciation des consonnes isolées non finales* (chap. II, III, IV).

3° *Prononciation des consonnes en groupes* (chap. V).

CHAPITRE I

LES CONSONNES FINALES

Les consonnes finales sont très souvent supprimées dans l'orthographe des *Conférences;* en certains cas, c'est simplement pour surprendre l'œil par une graphie insolite :

Je m'atten que son de mahomitan (I, 3); *nan di qu'il avan oblin une bube* (II, 5); *tu van don de sain Gearmain* (III, 4); *tu ne sai qui meur ne qui vi* (IV, 7), etc., etc.

En d'autres cas, il semble que cette suppression indique une prononciation particulière; ainsi dans les exemples suivants, empruntés à la première *Conférence*, la consonne finale supprimée devant un mot commençant par une voyelle paraît signifier que la liaison ne se faisait pas : *ce fu un canredy* (I, 3), *dan un auge* (I, 3), *su une civière* (I, 3), *y son allé* (I, 3), *qui pi est* (I, 4), *queme d'autre home* (I, 6), *c'est ban tou un* (I, 5), *devan eux* (I, 6).

Et voici, toujours dans la même *Conférence*, une liste de mots où la suppression de la consonne finale dans l'écriture nous incite à penser qu'elle était supprimée dans la prononciation populaire : *Belzibu* (I, 4); *i buvan tou dans un auge* (I, 3), *nous serons tretou heureux* (I, 8), *i les faut boutre tretou a feu et y a san* (I, 8), *i mourion tou de faim* (I, 6), *i les chargy tou queme des cor mor* (I, 6); *aveu nou, aveu ly* (I, 4), *lerchedu Liopo* (I, 7); *cardena, carnava* (I, 4), *frisca* (I, 1); *leu patinoutre* (I, 3), *leu vin* (I, 6), *volleu* (I, 4), *proculeux* (I, 5), *receveu* (I, 8), *veni* (I, 6), etc.

En échange, on trouve dans la même *Conférence : ne fric ne frac* (I, 3), *bilboquette* (I, 5), où il semble bien que *k* et *t* final fussent prononcés. Il y a donc là un certain nombre de faits d'où l'on peut présumer que la prononciation des consonnes finales n'était pas chez les paysans telle que nous nous l'imaginons

dans la prononciation correcte, d'après la graphie ordinaire des œuvres littéraires; mais les textes patois ne peuvent rien nous apprendre de précis à cet égard; il faut avoir recours aux renseignements des grammairiens.

La prononciation des consonnes finales en français telle qu'elle existait avant le XVIe siècle n'est plus conservée en français moderne que dans la prononciation de quelques noms de nombre.

Dans les mots *cinq, six, sept, huit, neuf, dix*[1], devant une pause, la consonne finale est prononcée : *ils étaient cinq;* à l'intérieur d'un mot phonétique, devant une consonne, la consonne finale est muette : *ils étaient cinq garçons;* devant une voyelle, la consonne finale est liée, c'est-à-dire qu'elle s'articule avec cette voyelle qui suit : *ils étaient cinq enfants.*

Ces six mots mis à part, la règle du français moderne pour la prononciation des consonnes finales n'a aucun rapport avec l'ancienne langue; laissant de côté la question difficile des liaisons, qui mérite d'être étudiée séparément, la règle moderne est que la consonne finale d'un mot, devant une pause ou devant une consonne, est ou bien toujours muette, ou bien toujours prononcée : *du drap, du drap solide; un saç, un sac très vieux.* Comment s'est opéré ce changement important et à quelle date? Voilà la question qui se pose.

[1] Les autres noms de nombre, *un, deux, trois, vingt*, se sont peu à peu rangés à la règle ordinaire; au temps de Hindret (1687), ils se prononçaient encore comme tous les noms de nombre; *vingt* faisait entendre le *t* devant une pause encore à la fin du XVIIIe siècle (*Syllabaire de Bouillon*, 1777; Th., II, 16); il reste de l'ancien usage la prononciation populaire *un* (*ün*), *deux* (*dœs*) en marquant le pas, et la locution *et d'un* prononcée *è dün* et qu'on écrit *et d'une*.

Les noms de nombre perdent tous leur consonne finale devant un mot commençant par une consonne : *cinq cents, sept cents, neuf mille*, etc...; mais en comptant les unités d'une dizaine à l'autre, on dit *dix-huit, dix-neuf* en prononçant *z; vingt-deux, vingt-trois*, etc., en prononçant *t;* il y a là, je crois, un fait d'analogie de l'ancien français; tous les noms de dizaines sont terminés par *t* (*trente, quarante, cinquante, soixante, septante, huitante, nonante*); ils ont assimilé *vingt*, qui s'est prononcé *vêt*, dans les noms de nombre de *vingt-deux* à *vingt-neuf; quatre-vingts* n'a pas pu suivre cette analogie, car on avait le sentiment que c'est un pluriel et que la consonne finale *t* devait disparaître devant *s* du pluriel; pour *dix*, les mots *dix-sept, dix-huit* ont pu amener la prononciation *diznœf* pour le nombre *dix-neuf*.

I. — Les consonnes sourdes.

Dans les *Conférences,* les consonnes sourdes sont toutes muettes.

Non seulement dans les noms communs, substantifs et adjectifs, *fi* (III, 6, 7), *tou* (I, 6, 8); *sa* (sac, II, 6), *du* (duc, IV, 5); *coureché* (V, 8), *massi* (V, 4), *reti* (V, 8), *neu* (V, 6[1]), etc.

Mais encore dans les noms propres : *Belzibu* (I, 4), *antechris* (V, 7), *antecry* (VI, 4); *Nostadamu* (VI, 7); *Tur* (VIII, 5); *Villejoui* (II, 8).

Dans les mots savants : *carolu* (III, 8), *olibriu* (III, 2), *oremu* (III, 5), *rebu* (III, 6).

Et même dans les noms de nombre : *je vous le di et vous le douze* (II, 5) est un calembour qui ne s'explique pas si *dix* et *je dis* ne se prononcent pas également *di*.

Deux mots seulement ont une consonne sourde finale prononcée *ne fric ne frac* (I, 3), *bilboquette* (I, 5).

Bilboquet est un mot du XVIe siècle, d'origine inconnue; il est possible que l'auteur ait voulu indiquer une prononciation populaire précisément par la prononciation de *t* final; c'est ainsi que Molière prête à ses paysans la forme *estomaque* (*D. Juan,* II, 1, p. 108), précisément parce que *estomac* était prononcé sans faire entendre *c* final (Th., II, 127).

Quant à la locution *ne fric ne frac,* c'est une onomatopée : ces mots conservent leur prononciation, indépendante de toute loi de leur formation, puisqu'ils n'ont un sens que grâce au son du mot; *flic, flac, cric, crac* en sont d'autres preuves.

Ces deux mots sont donc des cas particuliers. L'usage général populaire est que la consonne finale devient muette. C'était la prononciation ordinaire au XVIIe siècle :

[1] *J'enrage de seu* (*Conf.,* V, 4) ; *seu* est la vieille forme que Ronsard employait encore ; Tabourot recommande de ne pas l'imiter (Th., I, 373).

P. — En 1624, un anonyme dit que *p* final est muet[1]; c'est l'opinion de tous les grammairiens; ceux qui relèvent quelques mots ou quelques cas où *p* est prononcé, les notent comme une exception; Roux, en 1694, déclare que *p* final « ne se prononce pas, même devant une voyelle » (Th., II, 121).

T. — Maupas, en 1618, déclare que *t*, finissant la syllabe ou un mot, se prononce peu ou point. Pendant le XVIIe siècle, les grammairiens distinguent les mots où *t* final est précédé d'une voyelle longue écrite avec un accent circonflexe et ceux où la voyelle est brève (*combat, secret, depit, mot, salut*); dans ce dernier cas, le « *t* y a un son assez fort » (Mourgues, 1685). C'était une prononciation de grammairiens et d'académie opposée à l'usage ordinaire de Paris; l'abbé de Choisy, la prescrivant en 1696, déclare qu'elle est obligatoire « n'en déplaise à messieurs les Parisiens »; elle dura peu, car Billecoq dit, en 1711, qu'on ne prononce point *t* final, « quand même le mot qui suit commencerait par une voyelle ». La liaison, en effet, ne se fit plus que dans les cas où *t* était une désinence verbale (voir plus bas; Th., II, 93-94).

S. — Maupas ne condamne pas absolument la prononciation de *s* final, mais il recommande de le prononcer faiblement. C'était un archaïsme. L'anonyme de 1624 dit que *s* est muette à la fin d'une phrase; Dobert, en 1650, dit que *s* ne se prononce que devant une voyelle (Th., II, 36[2]).

[1] Les rimes semblent indiquer aussi que les consonnes finales sont muettes :

Est-ce pour un galant que l'amour en argus
Vous poste en sentinelle ou vous met à l'affût?
(Montfleury, *Gentilhomme de Beauce*, III, 8.)

Etiez-vous à l'affût,
Pour être ici sitôt?
Depuis une heure et plus.
(Id., *ib.*, III, 12), etc.

D'ailleurs les grammairiens condamnaient ces rimes inexactes aux yeux : « Leurs contentions etoient... s'il falloit mettre en rime *traits* avec le mot *près* » (Sorel, *Francion*, V, 280).

[2] *S* est muet aussi bien quand il est désinence verbale que lorsqu'il fait partie du corps même d'un mot. Les poètes, pour rimer exactement à l'œil, se

K. — Les témoignages des grammairiens sur la prononciation des mots terminés par *c* sont un peu confus. Dès le XVI[e] siècle, Bèze dit que la lettre finale *c* se prononce toujours; or il y avait certainement des cas où *c* était muet; et au XVII[e] siècle, les grammairiens déclarent que dans *sac, coq, croc, turc,* tantôt on prononce, tantôt on ne prononce pas *c* final (d'Aisy); *c* est muet dans *almanach, estomac, tabac, banc, blanc, franc, jonc, tronc, clerc,* etc. (Th., II, 126-133[1]). Cette indécision atteste une influence autre que l'effet d'une loi phonétique. On l'étudiera plus loin; mais ces faits suffisent à montrer que pour *c* final les grammairiens pouvaient peut-être résister à l'amüissement et que l'usage ordinaire était partagé; mais la langue populaire n'était qu'un peu en avance, en ne prononçant pas *c* final.

F. — Le silence de *f* final est attesté dès le XVI[e] siècle, et en même temps la résistance des grammairiens; il semble que *f* ait été placé dans les mêmes conditions que la consonne *k*. Le peuple, dit H. Estienne, et même certains qui ne sont pas du peuple, suppriment *f* des mots *bref, clef, nef, bœuf, œuf, neuf, veuf*. C'est une prononciation du bas populas, ajoute Maupas, du

permettent de ne pas l'écrire; Boileau fait rimer *je voi* et *toi* (Epit. XI, v. 43-44). Il y a des exemples nombreux dans Nyrop, *Grammaire*, II, 93; voici quatre exemples de Regnard :

— *J'ai parlé d'Isabelle? Eh! vous voulez, je croi,*
Eprouver mon amour ou vous railler de moi.
(*Distrait*, II, 6.)

— *Vous n'êtes pas, Monsieur, le maître italien?*
— *Lui? C'est le Chevalier. .. Il est vrai, j'en convien.*
(*Ib.*, III, 14.)

— *Ce fameux partisan, par exemple, pourquoi?...*
— *Hé! fi, Monsieur, fi donc; vous radotez, je croi.*
(*Ib.*, I, 1.)

— *Sans cesse elle soupire.* — *Eh! bien, cousin, tu voi?*
Ai-je tort quand je dis qu'elle est folle de moi?
(*Le Bal*, 7.)

[1] Tabourot (Th., II, 130) rapporte que pour exprimer *au bout du monde*, on dessine un *os*, un *bouc*, un *duc* et un *monde*.

Mais dès 1575, Cauchie déclarait que, même au pluriel, en *ducs c* semble se prononcer (Th., II, 64, note 1).

peuple ignorant, précise l'Anonyme de 1624. En 1632, Martin dit encore que le peuple tait la consonne *f* finale (Th., II, 133).

Ainsi les *Conférences* donnent une idée juste du langage populaire et de l'évolution phonétique au début du XVIIe siècle : toute consonne finale devient muette. La prononciation moderne est plus compliquée : d'une part, *p, t, s* sont restés muets, conformément avec la tendance populaire; mais un certain nombre de mots ont conservé *p, t, s* prononcés; d'autre part, *k, f* ont été conservés prononcés en opposition avec la tendance générale des consonnes finales à devenir muettes, mais un certain nombre de mots ont cependant laissé tomber *k* ou *f* final. Quelles sont les causes de cette prononciation et à quelle date est-elle fixée?

P, T, S.

Ces trois consonnes sont devenues régulièrement muettes.

P. — Le XVIIe siècle a vu disparaître les derniers mots où *p* se prononçait. En voici la liste avec le nom du grammairien après lequel *p* est définitivement muet :

Camp, champ (Martin, 1632), *sirop* (Richelet, 1680), *loup* (Millerand, 1692), *coup* (Buffier, 1709).

Au XVIIIe siècle, trois mots seulement pouvaient encore faire entendre *p* final : *drap, trop* (Viallart, 1744), *galop* (Féraud, 1761).

T. — Pendant le XVIIe siècle, une mode académique avait essayé de restituer *t* final en certains cas. Dès 1718, elle est désuète; le grammairien Canel (1718) dit que la règle imaginée par Régnier « est un songe ». *Mot* et *sot* ont cependant prononcé *t* final jusqu'au début du XIXe siècle. Le mot *fait* a encore les deux prononciation *fè* et *fèt*. Le mot *net*, au XIXe siècle, n'a plus que la prononciation *net*, *nè* étant désormais archaïque [1] (Th., II, 94-95).

[1] Ce mot est un cas exceptionnel. La prononciation *nèt* peut avoir été soutenue par une analogie morphologique; la double forme de l'adjectif *net, nette* (*nè, nèt*) a existé jusqu'à la fin du XVIIe siècle; il se pourrait que la forme masculine *net* (*nè*) soit tombée en désuétude et que la forme féminine *nette* (*nèt*) soit devenue commune aux deux genres; comme on avait repris l'habitude de prononcer le *t*, dans la prononciation l'adjectif était devenu commun au masculin et au féminin, ce qui est un cas très fréquent en français moderne.

Le fait que *t* était muet quoique écrit est attesté par les graphies indécises comme : *balay* ou *balet, dé* ou *det, mai* ou *maict; béni* et *bénit, favori* et *favorit, landy* ou *landit; à gogo* ou *gogot, escarbot* ou *escarbo, tilleau* ou *tillot, turbot* ou *turbo; crapau* et *crapaud, briffau* et *brifaut; encan* et *encaut, romant* et *roman,* etc. (Th., II, 95 *sqq*.).

En particulier à la troisième personne du pluriel, *t* qui était encore un peu prononcé au début du XVI[e] siècle, était tout à fait muet à la fin; par un scrupule d'écrivain, Tabourot ne veut pas qu'on rime *blasment* avec *dame,* mais il avoue qu'il y a peu de différence en la prononciation et cela signifie qu'il n'y en avait pas du tout. Saint-Liens nous apprend que dans l'écriture on supprimait *n* et *t: entende* au lieu de *entendent;* nos textes patois qui écrivent tantôt *entendent,* tantôt *entende,* ne font pas autrement que beaucoup d'écrivains du XVI[e] siècle (Th., II, 99).

S. — Les grammairiens reconnaissent que *s* est muet à la fin des mots (Th., II, 35, 36); quelques mots cependant l'ont conservé prononcé :

Sus, hélas (Duez, 1639), *sens* (Chifflet, 1659), *mœurs* (Richelet, 1680), *vis* (d'Allais, 1681).

En réalité ces mots ont restitué *s*.

Ils ont été entraînés par un courant qui apparaît dès le XVII[e] siècle et qui, à côté de la prononciation populaire des mots (consonne finale muette), a fait prévaloir une habitude nouvelle de prononcer les consonnes finales écrites.

En effet, le vocabulaire français a continué, au XVII[e], au XVIII[e] et au XIX[e] siècles, à s'enrichir de mots nouveaux, savants, étrangers, archaïques ou techniques; mais tandis qu'autrefois ces mots entraient peu à peu dans l'usage commun par tradition orale, à partir du XVI[e] siècle, grâce à l'imprimerie, à la multiplication des livres et à l'autorité que prit la parole écrite, facilement et rapidement répandue à travers tout le pays, les mots nouveaux furent lus des yeux avant d'être entendus. Mots savants, on ne les prononçait point comme des mots usuels, et on prit l'habitude de leur donner une prononciation copiée sur

l'écriture. C'est ainsi que tous les mots récents prononcent *p, t, k* à la fin des mots.

P. — *Croup* (anglais, XVIIIe siècle), *group* (italien, XVIIIe siècle), *julap* (espagnol, XVIIe siècle), *salep* (arabe, XVIIIe siècle).

Quelques mots anciens mais savants ont suivi cette loi et leur prononciation a été reformée à l'image de l'écriture : *julep* (mot du XVIIIe siècle) se prononce, au XVIe siècle, *julet* ou *julé;* Ménage prononçait *jullet.* Mais, dès 1687, Hindret veut prononcer *p* et l'Académie adopte cette prononciation en 1835 (Th., II, 120). *Hanap* eut la même histoire. *Cap* (mot du XIVe siècle, emprunté à l'italien ou au provençal) était prononcé *kap* dès 1659. *Cep*, depuis le XVe siècle jusqu'au milieu du XIXe, a hésité entre *sè* et *sèp*. Lesaint[1], en 1850, dit encore qu'on ne prononce pas le *p*. C'est un mot technique, c'est-à-dire un mot qui, par fonction, était étranger à l'usage ordinaire[2] et par suite considéré comme savant.

T. — Voici une liste de mots entrés en français à diverses époques et qui ont naturellement *t* prononcé : *fat* (provençal, XVIe s.), *pat* (XVIIe s.), *vivat* (lat., XVIIe s.), *spath* (allemand, XVIIIe s.); *aneth* (lat., XVe s.), *licet* (lat., XVIIIe s.); *accessit* (lat., XVIIe s.), *aconit* (lat., XVIe s.), *bardit* (lat., XVIIe s.), *coït* (lat., XIVe s.), *deficit* (lat., XVIIe s.), *granit* (ital., XVIIe s.), *introït* (lat., XIVe s., ce mot est écrit *introite, Ménagier,* I, 16; ce qui semble indiquer l'intention de bien faire prononcer le *t*, et par suite montre que *t* final (même dans un mot savant) ne se prononçait pas), *obit* (lat., XIIe s.), *prétérit* (lat., XIIIe s.), *prurit* (lat., XVIe s.), *rit* (lat., XIVe s., on l'écrit plutôt *rite*), *transit* (ital., XVIIe s.), *zenith* (arabe, XIVe s.); *azimut* (arabe, XVIe s.), *bismuth* (angl., XVIe s.), *brut* (lat., XIVe s.), *comput* (lat., XVIIe s.), *lut* (lat., XVe s.), *luth* (? XIIIe s.), *occiput* (lat., XIVe s.), *praeciput* (lat., XVIe s.; ce mot est un bon témoin de l'influence de l'écriture ; il vient du latin *proecipuum*, et il a été à l'origine *praecipu,* que l'on écrivit

[1] *Traité de prononciation*, 1850, p. 133.

[2] Voir les théories du P. Bouhours sur les mots techniques (*Suite*, p. 83), dans Th. Rosset, *Entret.*, p. 42.

au XVI[e] siècle *praecipul* en ajoutant un *t* faussement étymologique; mais, mot savant, *praeciput*[1], transmis par les yeux, s'est prononcé avec *t* dès l'époque de Ménage), *rut* (onomatopée), *cynciput* (lat., XVI[e] s.), *ut* (lat., XVIII[e] s.); *vermouth*[2] (allemand, XVIII[e] s.).

Le mot *podestat*, emprunté du provençal *podestat*, semble faire exception, mais il a subi l'influence de *podestà*, italien, et de la désinence française de *magistrat*.

S. — De même *s* est prononcé dans les mots latin en *us* (*anus, cactus, chorus, cubitus, hiatus, olibrius, omnibus, papyrus, prospectus, razibus, rebus, tumulus, virus*), en *is* (*gratis, bis, ibis, iris, lis, myosotis*) et en *es* (*aloes, herpès, palmarès*), dans les mots grecs (*atlas, hypocras, tétanos*), dans les mots étrangers (*albatros, albinos, cassis, maïs, métis, oasis, négus*); dans les mots archaïques (*as, hélas*[3], *cens, ès, ains, jadis, parisis, los, sus*).

Dans tous ces mots la prononciation de la consonne finale s'est fixée surtout au XVIII[e] siècle, et c'est Domergue qui, reprenant les décisions des grammairiens antérieurs, a formulé les règles du français moderne (Th., II, 19 et suiv.).

A côté des mots savants, une autre catégorie de mots a conservé la consonne finale, quoique ces mots soient populaires; ce sont les substantifs verbaux. L'ancien français, après le latin

[1] L'influence de la graphie est si forte que Ménage dit qu' « il faut prononcer *t*, quoique ce mot vienne de *praecipuum* » (Th., II, 102).

[2] Il faut remarquer que quelques-uns de ces mots savants, quand ils deviennent populaires, ont perdu leur prononciation savante : *subit* (lat., XIII[e] s.), *gratuit* (XVI[e] s.) ont perdu le *t*; *alphabet, placet, débet* (mots du XV[e]-XVI[e] s.), de même.

En outre l'analogie a une certaine influence. Le suffixe *at* savant est confondu avec le suffixe populaire ou devenu populaire *at*; *opiat, chocolat* ont perdu *t* final, quoique *opiate*, forme du moyen âge, ait vécu jusqu'en 1740 et que *chocolat* ait été emprunté de l'espagnol, au XVII[e] siècle, sous la forme *chocolate* (Th., II, 101). Pendant le XVII[e] siècle, il y eut une certaine tendance à supprimer *e* final de ces mots savants dans l'écriture (Th., I, 194) et il en est résulté que *t* est devenu parfois muet. *Absolut, dévolut* sont des mots du XVII[e] siècle, mais la désinence *u* a empêché que l'on prononce *t* (Th., II, 101).

[3] *Hélas* avec *s* est la prononciation déjà indiquée par Duez (Th., II, 19); *ains* avait *s* prononcé déjà en 1632 (Martin, Th., II, 58).

vulgaire, possédait des substantifs, formés du radical d'un verbe, qui pouvaient avoir en français soit une désinence consonnantique, soit une désinence féminine (de *buter* on a *but* et *butte*); le français moderne a conservé la tradition de ce rapprochement des substantifs et des verbes exprimant la même idée; pratiquement cette parenté s'exprime par le fait que le substantif, quelle que soit son orthographe, conserve intact le radical du verbe. C'est ainsi que *heurt* a conservé jusqu'au milieu du XIXe siècle le *t* final; de même *bat* et *but; dot* pourrait bien aussi devoir sa prononciation à un rapprochement avec *doter*[1].

Ensuite les interjections, les onomatopées ont toujours conservé leurs consonnes finales; ce ne sont pas des mots, ce sont des cris ou des imitations de bruit, dont le son est nécessaire au sens : *chut, zut,* etc...

Enfin une dernière cause a suscité la prononciation des consonnes finales; c'est l'action des grammairiens qui, pour des raisons particulières, ont imposé cette prononciation.

Tantôt ils ont voulu, en prononçant la consonne finale, marquer une signification différente du mot; c'est le cas de *plus*, qui reprit *s* final dans l'usage par un caprice de mode au XVIIIe siècle. Domergue en profita pour distinguer : *je dis plus, il y a plus, cet homme est plus que bon,* où on prononce *s*, et : *il ne l'est plus, il est plus riche que savant, il n'est plus que malade,* où *s* est muet (Th., II, 19).

Fils a été *fi* pendant tout le XVIIe siècle; *fis* paraît être comme *plus* (voir plus haut) une prononciation parisienne au XVIIIe siè-

[1] C'est un mot assez curieux. Il n'est pas français. B. des Periers déclare que c'est un terme lyonnais pour dire *douaire;* lorsqu'il entra dans l'usage au XVIe-XVIIe siècle, on le prononça *dot* à la façon méridionale et Patru l'écrivait *dote*, parce que tous mots en *ot* se prononçaient *do;* il voulait ainsi régler l'écriture sur la prononciation. La graphie *dot* persista, mais on prononça *dot* pour une raison curieuse : « Si l'on prononçait *do*, il fallait dire *le do*, n'y ayant aucun mot dans notre langue terminé en *ot* qui ne soit masculin, à la réserve de *Margot* » (Th., I, 195). Le genre féminin a été imposé par la prononciation de la consonne finale. C'est probablement aux mêmes raisons morphologiques qu'est due la conservation d'*s* dans *la vis*.

cle; c'était en réalité l'ancien cas sujet[1]. Domergue admet *mon fi* et *mon fis;* cette dernière prononciation lui paraît « mieux convenir à l'intérêt que ce mot réveille » (Th., II, 81).

Mœurs s'est prononcé avec *s* dès Richelet, surtout dans le discours soutenu afin d'éviter les équivoques (Moulis. 1761); mais Domergue (1805) accepte *mœur* et aujourd'hui encore les deux prononciations existent (Th., II, 84).

Os a prononcé *s* au XIXe siècle, probablement pour éviter l'homophonie avec *eau*.

Ours a pris *s* depuis Féraud, peut-être par influence savante de *ursus* (Th., II, 83).

Sens s'est prononcé avec *s* dès le XVIIe siècle, pour éviter les équivoques avec *sang;* mais la prononciation n'en est fixée qu'avec Domergue; on dit encore de nos jours *le sens commun,* sans *s* (Th., II, 21).

Tous a pris *s* à la fin du XVIIIe siècle (Domergue), quand il est pronom; on prononce sans *s* quand il est adjectif, c'est-à-dire suivi d'un substantif qu'il qualifie (Th., II, 19). Pendant le XVIIe siècle cette distinction était inconnue; les querelles de Vaugelas, Ménage et Bouhours avec leurs contemporains sur *tous* ou *tout* dans *ils sont tout étonnés* indiquent que *t* et *s* étaient muets (Vaug., *Rem.,* I, 179; Ménage, *Obs.,* I, 31; II, 388; Bouh., dans Rosset, *Entret.,* p. 102).

K et F.

Tandis que pour P, T, S la tendance populaire à l'amüissement triomphait assez généralement, au contraire pour les mots

[1] L'*s* du cas sujet, correspondant au nominatif et au vocatif latins, vivait encore au XVIe siècle, au témoignage de Barcley; les mots *roi, pape, saint-esprit, dieu* prenaient *s* au vocatif et cet *s* se prononçait devant une pause : *Benoît dieus, aie pitié de mois* (Th., II, 33). On pourrait aussi le retrouver dans l'interjection *medicus* (*m'aist dieus*) et même dans un vers de l'*Etourdi* de Molière (acte II, sc. IV, t. I, p. 142). Dans le vers 571, les éditions de 1663 et de 1666 portent : *bon dieux*, corrigé ensuite en *bon dieu* ou *bons dieux*. Il se pourrait que Molière, qui écrivit *L'Etourdi* dans le Midi de la France, ait reproduit ici l'ancienne exclamation avec *s* du vocatif.

terminés par *k* et *f*, ceux où la consonne est prononcée sont de beaucoup les plus nombreux.

K.

Dans le plus ancien français, *k* n'existait que dans le mot *avec* et les mots comme *jonc, arc, bec,* où *c* avait été appuyé sur une consonne précédente. Il semble que *k* dût devenir muet comme toutes les occlusives sourdes finales : en fait, dans la plupart des mots où *c* est précédé d'une voyelle nasale, il est devenu muet au xvie siècle : *jonc, banc.* Lanoue n'admet pas les rimes de *anc* avec *ant,* mais c'est par scrupule d'homographie ; un peu plus tard Martin (1632) déclare que *c* est muet (Th., II, 130).

Ailleurs *c* n'a jamais été noté unanimement muet par les grammairiens ; seuls *brac* (bras), *estomac, tabac, cric, accroc, broc, croc, escroc, floc, clerc, marc,* de l'époque de Martin (1632) à l'époque d'Hindret (1687), ont fini par laisser tomber le *c* final. Tous les autres ont conservé le son *k* à la fin des mots. Après avoir hésité, *c* s'est prononcé dans *sac* (Hindret), *avec* (Vaugelas), *bec* (Hindret), *pic* (Académie, 1694), *mameluc* (Oudin, 1633), *parc* (Chifflet, 1659), au xviie siècle ; *coq, porc-épic, porc* ont restitué définitivement *k* au xixe siècle, après avoir hésité durant le xviie et le xviiie siècles ; *bouc, duc, turc* ont aussi restitué *k* final, après qu'il avait été muet au xvie siècle, mais on n'a pas la date précise (Th., II, 126-133).

Il faut remarquer que parmi les mots où *c* est muet il n'y a pas que des mots d'origine populaire. Ainsi *estomac* (lat., xiiie s.), *almanach* (lat., xve s.), *tabac*[1] (esp., xviie s.) ; *cric* (m. h. all., xve s.) ; *croc* (lat., xiie s.), *broc* (lat., xive s.), *accroc* (xviie s.), *escroc* (ital., xviiie s.) ; *caoutchou* (langues américaines, xviiie s.), *clerc*

[1] *Tabac,* qui était un mot étranger emprunté de l'espagnol au xviie siècle, avait toutes les conditions requises pour être prononcé tel qu'il était écrit ; Hindret voit avec regret que l'on ne le prononce point ainsi : « Ce ne serait pourtant pas mal dit de prononcer *tabac* », mais il avoue qu'on ne prononce le *c* qu'en liaison avec une voyelle suivante ; en 1878, l'Académie déclare que, même devant une voyelle, on prononçait *taba ;* c'est une prononciation familière, dit-elle. C'est bien la phonétique naturelle (Th., II, 126).

(du latin ecclésiastique) sont des mots récents. Ils sont de diverses provenances; mais ils ont tous un caractère commun, c'est d'avoir été d'usage quotidien immédiatement; ils ont été adopté par le peuple et ils ont suivi la phonétique populaire.

Cette phonétique tendait, au XVIIe siècle, à rendre *c* muet; à preuve certains mots que les grammairiens ont transcrits tantôt avec *c* final, tantôt avec une autre consonne, ni l'une ni l'autre n'étant réellement prononcée (Th., II, 171, 172).

Acabit (du latin *accapitum*); Tabourot l'écrit *acabic*.

Coqueliquot, jusqu'en 1694, a pu s'écrire *coquelicoq* ou *coquelicot*.

Lut se prononçait *lu* et on l'écrivait *luc* ou *luth*.

Paletot (du hollandais *paltrok*) a hésité jusqu'à Oudin entre *paletoc* et *patelot*. On avait jusqu'au XVIe siècle prononcé *paletoc*, ainsi que le montre le dérivé *paltoqué* (Rab., III, 26; H. D. T.) et le moderne *paltoquet*.

Sorbet (emprunté à l'italien *sorbetto*) est transcrit par Oudin *sorbet* ou *sorbec*; dans les deux cas on prononçait *sorbè*.

Le *c* était si faible à la fin de *arsenac* qu'on ne pouvait savoir si l'on disait *arsenac* ou *arsenal*; Richelet déclare qu'on ne prononce que *arsena* ou *arsenal*; *arsena* était la vieille prononciation; *arsenal* était une prononciation savante que l'écriture avait introduite; depuis Tabourot, c'était la graphie la plus usitée; c'est en 1718 que *arsenal* triomphe [1]; en 1709, Buffier admettait encore *arsenac* prononcé *arsena*.

Berain éprouve le besoin de recommander de ne pas écrire *estomal*. Richelet dit qu'on écrit *orignac* et *orignal*; mais on ne fait point sentir le *c* (Th., II, 181).

Ces trois mots prouvent évidemment que ni *l* ni *c* ne se prononçaient [2].

[1] Cotin, dans *Théoclée*, avait écrit *les jardins de l'arsenac*; il corrigea dans son errata *arsenac* en *arsenal* (errata du tome I).

[2] Ronsard écrivait *nic*, mais c'est un autre mot que *nid*, de la même famille que *niche* et *nichée*.

Bras est écrit *brac* par Vallart, en 1744, qui d'ailleurs déclare *c* muet.

Cadenas : on écrivait *cadenac* ou *cadenat;* mais le *c* est muet (Lartigaut, 1669).

Colignac, jusqu'à Chifflet, s'est écrit *colignat* ou *colignac;* — *at* est bien la véritable désinence. Il était impossible que l'écriture fût aussi différente, si la consonne finale avait été entendue.

Espic n'est qu'une graphie; on prononce *epi* même au XVIe siècle (Th., II, 129).

Lilas (de l'espagnol *lilac*) est écrit *lilac* ou *lilas* par Oudin.

Panic (sorte de millet), jusqu'en 1762, fut écrit *panic* ou *panis*, mais sans qu'on y prononce le *c* (Th., II, 126-129).

A côté de ces mots où *c* est muet, le nombre des mots où *c* final est prononcé est incomparablement plus grand; si on en fait la liste, on voit qu'ils appartiennent :

A des vocabulaires techniques de marins, de marchands, de guerriers, de chasseurs : *bac* (néerl., XIIe s.), *échec* (all., XIIe s.), *varech* (scandin., XIIe s.), *estoc* (all., XIIe s., influencé par l'ital. *stocco* au XVIe s.), *froc* (allem., XIIe s.); *tillac* (scandin., XIVe s.); *trac* (origine inconnue, XVe s.), *vrac* (holl., XVe s.), *pec* (holl., XVe s.), *trafic* (ital., XVe s.); *hamac* (esp., XVIe s.), *ploc* (XVIe s.), *foc* (scandin., XVIe s.), *stuc* (ital., XVIe s.); *ressac* (provenç., XVIIe s.), *bivouac* (all., XVIIe s.), *dock* (holl., XVIIe s.); *bloc, truc* (angl., XIXe s.).

Au langage des alchimistes et des médecins : *spic* (lat., XIIe-XIIIe s.); *sumac* (arabe, XIIIe s.), *alambic* (arabe, XIIIe s.), *fic* (lat., XIIIe s.), *mastic* (lat., XIIIe s.), *lombric* (lat., XIIIe s.), *musc* (lat., XIIIe s.); *arsenic* (lat., XIVe s.); *ceterac* (lat., XVe s.), *ammoniac* (lat., XVe s.), *agaric* (lat., XVe s.), *aspic* (prov., XVe s.), *basilic* (grec, XVe s.); *gaiac* (améric., XVIe s.), *azedarac* (arabe, XVIe s.), *arec* (lat., XVIe s.), *talc* (arabe, XVIe s.), *ombilic* (lat., XVIe s.), *manioc* (améric., XVIe s.), *suc* (lat., XVIe s.); *zinc* (all., XVIIe s.).

Ou bien ce sont des mots étrangers : *busc* (ital., XVIe s.), *loustic* (all., XVIIIe s.), *mastoc* (all., XIXe s.).

Des mots transcrits du latin : *duc* (XIe s.); *pronostic* (XIIe s.),

caduc (XIVe s.), *public* (XIVe s.), *syndic* (XIVe s.); *aqueduc* (XVIe s.), *fisc* (XVIe s.), *grec* (XVIe s.); *diagnostic* (XVIIe s.), *viaduc* (XIXe s.).

Des substantifs verbaux : *pic* (XIIIe s.), *porc épic* (XIIIe s.), *declic* (XVIe s.), *choc* (XVIe s.), *troc* (XVIe s.), *truc* (XVIe s.).

Des adverbes : *avec, donc*[1], *onc,* qui avaient aussi une forme *avecque, doncque, onque;* elle a disparu de l'écriture, mais a persisté dans la prononciation et conservé *k* final.

Des mots inconnus : *frac* (XVIIIe s.), *mic mac* (XVIIe s.), *ric à ric* (XVe s.), *tic* (XVIIe s.).

Des onomatopées : *bric à brac* (XVe s., XVIe s.), *cric-crac* (XVIIIe s.), *tic-tac* (XVIe s.), *tric-trac* (XVe s.).

Tous ces mots avaient d'excellentes raisons pour ne pas subir l'influence des lois de phonétique populaire; les termes techniques étaient ignorés, ils étaient nouveaux à ceux qui les lisaient et qui en prononçaient toutes les lettres. Une même graphie avait ainsi deux prononciations; *échec* nous en est encore un exemple : les joueurs prononcent *échè,* les profanes *échec*[2]. Ceux qui lisent un mot technique sans en connaître la prononciation étant la majorité, leur prononciation est la plus répandue, ils font l'usage; le préjugé qui fait dédaigner les mots de métier fait aussi dédaigner les prononciations techniques; la prononciation de ceux qui n'emploient pas ce mot dans la vie

[1] Le mot *donc* a conservé actuellement la prononciation qu'il avait au XVIe siècle; mais il a eu des vicissitudes. Henri Estienne admettait volontiers la prononciation *don* parce qu'elle rappelait mieux l'étymologie grecque δῶν.

L'usage au XVIe siècle était sans doute *donc* devant une voyelle et une pause, *don* devant une consonne; Chifflet, en 1659, note un progrès de *don :* même devant une voyelle, quand il s'agit d'une interrogation, on prononce *don : est-il don arrivé?* Duez, en 1639, le trouvait toujours prononcé *don.* C'était la prononciation familière, ainsi que le témoigne, à regret, Mauvillon encore en 1752. En 1763, de Wailly donne la règle moderne : on prononce *donc* quand il commence une phrase et devant une voyelle, *don* devant une consonne; Domergue ajoute avec raison : on prononce le *c* quand on s'arrête après le mot *donc* (Th., II, 132).

[2] Le même fait se produit encore dans la prononciation populaire à Paris : on a longtemps bu et demandé aux marchands *de l'eau-de-vie de marc* en prononçant *mar;* mais les étiquettes des bouteilles font que de plus en plus le peuple prononce *eau-de-vie de marc* avec *k* final.

réelle constitue le bel usage. Quant aux mots transcrits du latin, c'est pur caprice de graphie s'ils sont écrits *c;* ils ont hésité entre *c* et *que* final et ceux qui les employaient savaient bien ce que la graphie *c* signifiait; la prononciation était nécessairement *k*. De même pour les mots étrangers, on les transcrit soit avec une désinence consonnantique, soit avec une désinence féminine. Les substantifs verbaux de même[1]; nous avons vu que la forme féminine avait souvent remplacé dans la prononciation la forme masculine ; on écrivait *pic* ou *pique ;* après que *e* féminin final fut devenu muet, c'était la même prononciation : il n'y avait plus que le genre qui distinguât ces deux mots; on pouvait écrire *pic,* mais on conservait le *k* final qui servait à rappeler la parenté de ces deux mots *pic* et *piquer.*

Cette masse de mots savants où *c* final était prononcé, comparée au petit nombre des mots populaires où *c* tendait à devenir muet, a dû faire illusion aux grammairiens; ils ont cru que cette disparition de *c* était un vice de prononciation et ils s'y sont opposés le plus possible. Pour faire triompher leur prononciation, ils ont très habilement su l'insinuer dans l'usage littéraire, puis dans l'usage des gens distingués. On dit un *coq* ou un *co,* selon Hindret; mais au sens figuré on dit toujours *coq.* On dit *un croc; un cro* ne se dit que quand on entend par là un de ces hommes qui font un métier infâme (Mauvillon, 1754, Th., II, 130) ; *cro* risquait fort de ne plus être employé. Dans *porc* on fait toujours entendre le *c* au sens figuré[2]. *Regardez-le, ce porc* (Lesaint, p. 132); cinquante ans après *porc* est devenu la pro-

[1] *Attaque* (subst. de *attacher*, XVIIe s.), *baraque* (ital., XVe s.), *caque* (subst. de *caquer*, XIVe s.), *braque* (XVIe s., influence de l'ital. *bracco*), *caraque* (XIVe s., de l'ital. *carraca*), *cardiaque* (XIVe s., latinisme), *craque* (subst. de *craquer*, néologisme), *casaque* (ital. *casacca*, XVIe s.), *ciliaque* (lat., XVIe s.), *claque* (subst. de *claquer*, XIVe s.), *cloaque* (latin., XIVe s.), *pasteque* (arabe, XVIe s.), *baroque* (esp., XVIIe s.), *bicoque* (XVIe s., origine inconnue), *felouque* (espagnol, XVIIe s.), *perruque* (ital., XVe s.), *nuque* (XIIIe-XIVe s., latin.) ont conservé la désinence féminine en même temps que la prononciation de *k* final.

[2] Il est probable que c'est dans la tragédie que *bouc* a peu à peu repris le *k* final ; puis de ce langage noble, la prononciation (*buk*) a peu à peu gagné l'usage ordinaire. Au XVIe siècle, on prononçait *bu;* on n'a pas de témoignages postérieurs (Th., II, 130).

nonciation usuelle; *por* n'est plus qu'une exception : *por frais*, *por salé* (Th., II, 132).

Avec était prononcé par beaucoup de gens *ave* devant une consonne : *ave moi;* c'est une faute, dit Vaugelas; Chapelain et Patru déclarent que c'est l'habitude populaire; et c'était l'usage de toute la France dans le langage familier (Villecomte, 1751); il n'y avait que les plus instruits (Duez, 1639) qui fissent entendre *c;* il était nécessaire dans le discours soutenu et dans les vers (Mauvillon, 1754), où sans doute c'était l'antique forme *avecque* ou *avecques* qui persistait; ce noble emploi a fini par faire triompher *avec* (de Wailly, 1763, Th., II, 127).

Ainsi c'est à la faveur d'une exception que se glisse la prononciation nouvelle, comme un auxiliaire pour aider à distinguer les sens des mots. Une fois admise, grâce à l'écriture, elle se généralise bientôt et élimine la prononciation populaire.

F.

L'histoire des mots terminés par *f* est toute semblable.

Dans le courant du xvie siècle, *f* final tendait à s'amüir; dans le peuple, l'amuissement fut rapide; il gagna même la prononciation correcte. H. Estienne note que quelques mots ne font plus entendre *f* final. En 1624, la séparation était faite : le « peuple grossier » ne la prononçait plus; les courtisans et les lettrés la faisaient entendre pleinement et clairement. C'était une marque de vulgarité que de ne pas prononcer *f* final, dès 1632 (Martin). Mais la force de l'usage populaire et de la tendance phonétique se manifestèrent longtemps.

Aujourd'hui *f* se prononce toujours à la fin des mots; mais l'usage est tout récent pour certains.

Au xviie siècle, il semble bien que *f* final ait été, dans tous les mots, muet devant un mot commençant par consonne; il nous en est resté : *chef-d'œuvre, cerf-volant, nerf de bœuf, le bœuf gras, neuf garçons;* on disait de même *œuf de pigeon, du bœuf salé, habit neuf mais laid.*

C'est au début du xviiie siècle seulement que *f* se fait sentir

dans ce cas-là. Régnier (1705) dit que la prononciation est encore arbitraire. La prononciation de *f* ne triompha définitivement qu'au XIXe siècle (Domergue, 1805, Th., II, 135-137).

La restitution a commencé dans les mots *juif* et *suif* où Ménage déclare qu'on entend *f* (*juif*); Hindret explique que d'habitude on prononce *jui*, *sui*, « quelque lettre qui suive. Il y a pourtant beaucoup de gens qui font sonner l'*f* : *du juif* et *du suif* (et principalement quand les mots se trouvent à la fin d'une phrase...) et surtout quand on lit quelque ouvrage où ces mots se rencontrent » (Th., II, 137).

C'est qu'à côté de ces deux mots populaires il y avait une foule de mots savants en *if* entrés aux différentes époques de la langue, mais qui tous restaient savants et restituèrent la consonne finale, selon l'usage de la prononciation savante.

Parmi ceux que la langue possède encore[1], 225 étaient entrés

[1] XIe siècle : *chétif*, *hâtif*, *naïf*, *pensif*, *rétif*, *vif*.

XIIe siècle : *actif*, *contemplatif*, *définitif*, *plaintif*, *répulsif*, *tardif*.

XIIIe siècle : *adoptif*, *affirmatif*, *attractif*, *corrosif*, *dispositif*, *dubalectif*, *excessif*, *estimatif*, *fugitif*, *génératif*, *impératif*, *incisif*, *laxatif*, *locatif*, *lucratif*, *maladif*, *maturatif*, *mémoratif*, *négatif*, *nominatif*, *nutritif*, *oisif*, *palliatif*, *pénétratif*, *positif*, *poussif*, *préservatif*, *relatif*, *simitif*, *spéculatif*, *superlatif*, *transitif*, *végétatif*.

XIVe siècle : *abortif*, *abstersif*, *abusif*, *adjectif*, *admiratif*, *afflictif*, *apéritif*, *attentif*, *auditif*, *augmentatif*, *coactif*, *collectif*, *communicatif*, *commutatif*, *comparatif*, *compressif*, *conjonctif*, *consomptif*, *consolatif*, *contentif*, *copulatif*, *correctif*, *craintif*, *déclaratif*, *défectif*, *défensif*, *délibératif*, *démonstratif*, *dépilatif*, *dessiccatif*, *destructif*, *digestif*, *diminutif*, *distributif*, *électif*, *excitatif*, *exécutif*, *expulsif*, *génitif*, *gravatif*, *imaginatif*, *impulsif*, *indicatif*, *infinitif*, *intensif*, *instructif*, *législatif*, *lénitif*, *méditatif*, *motif*, *nocif*, *passif*, *portatif*, *préparatif*, *prépositif*, *primitif*, *progressif*, *pulsatif*, *purgatif*, *putatif*, *rébarbatif*, *réductif*, *réfrigératif*, *répercussif*, *représentatif*, *répressif*, *résolutif*, *responsif*, *sédatif*, *significatif*, *subjectif*, *successif*, *suspensif*, *vocatif*, *votif*, *vomitif*.

XVe siècle : *ablatif*, *accusatif*, *affectif*, *ampliatif*, *appellatif*, *canif*, *carminatif*, *causatif*, *collatif*, *conclusif*, *curatif*, *confirmatif*, *datif*, *décisif*, *décoratif*, *dénominatif*, *dérivatif*, *descriptif*, *déterminatif*, *explétif*, *expressif*, *fictif*, *illuminatif*, *inchoactif*, *intuitif*, *inventif*, *itératif*, *jointif*, *lascif*, *narratif*, *objectif*, *opilatif*, *oppressif*, *optatif*, *persuasif*, *possessif*, *présomptif*, *qualitatif*, *récréatif*, *respectif*.

XVIe siècle : *alternatif*, *agglutinatif*, *appréhensif*, *attributif*, *captif*, *chérif*, *colléquatif*, *commémoratif*, *complétif*, *consécutif*, *corrélatif*, *corroboratif*, *cumulatif*, *détersif*, *dévolutif*, *disjonctif*, *dissolutif*, *dormitif*, *énonciatif*, *esquif*, *exclusif*, *expéditif*, *expectatif*, *extensif*, *extractif*, *fautif*, *fréquentatif*, *furtif*, *gélif*,

avant le XVIIe siècle et subirent, au XVIIe siècle, l'influence savante; 22 encore furent empruntés au XVIIe siècle, 32 au XVIIIe, 24 au XIXe. C'était autant d'arguments pour la prononciation de *f* dans la désinence *if*.

A l'exemple des mots en *if* quelques autres terminés par *f* ont prononcé cette lettre. Mais la résistance fut longue.

Raillet, en 1664, dit encore que *chétif* ne prononce pas *f* même devant une voyelle : *chétif instrument* (Th., II, 172).

Au XVIe et au XVIIe siècle *f* était si bien muet qu'on l'écrivait à la fin des mots qui ne l'avaient jamais eue : *bleu* ou *bleuf*, *moyeu, moyeuf* ou *moyeul, bief* ou *biel, fied* ou *fief*, écrit Tabourot (Th., II, 139, 172, 136); jusqu'en 1740 on écrit *métiz, meti* ou *mestif* (Th., II, 175); peu à peu on se met à prononcer la consonne écrite, quelle qu'elle soit; *metis* ou *metif*, mais prononcez *s* ou *f*, dit Féraud (Th., II, 175).

Les mots *apprenti, bailli, clé,* n'ayant pas conservé *f* dans l'écriture, gardèrent leur finale vocalique; les autres prirent *f*, mais lentement.

Couvrechef ne fit entendre *f* final qu'après le XVIIe siècle (Th., II, 136).

Bœuf, œuf étaient prononcés encore au XVIIIe siècle, *bœu, œu* par les dames (Villecomte, 1751); depuis Hindret les grammai-

germinatif, gérondif, glutinatif, gustatif, intempestif, interrogatif, introductif, justificatif, limitatif, massif, minoratif, nuncupatif, offensif, partitif, pendentif, perspectif, pignoratif, privatif, processif, productif, prohibitif, quantitatif, raréfactif, remémoratif, rétroactif, soporatif, stupéfactif, subjonctif, suppuratif, tarif, translatif.

XVIIe siècle : *adjudicatif, adversatif, appréciatif, approbatif, coercitif, constitutif, consultatif, convulsif, cumulatif, désignatif, discussif, dolosif, agenitif, explicatif, facultatif, infirmatif, obstructif, plumitif, récitatif, réduplicatif, restrictif, roboratif.*

XVIIIe siècle : *administratif, adventif, confédératif, cursif, dépilatif, dépuratif, désobstructif, distinctif, émulsif, énumératif, éruptif, érasif, exclamatif, expansif, fédératif, inactif, inattentif, interprétatif, intransitif, involutif, lénitif, locomotif, modificatif, olfactif, qualificatif, réactif, récif, réfractif, reproductif, révolutif, révulsif, transpositif.*

XIXe siècle : *adhésif, agressif, approximatif, compréhensif, coopératif, éducatif, évulsif, explosif, improductif, inoffensif, instinctif, laudatif, prérogatif, préventif, siccatif, subversif, suggestif, supplétif.*

riens avaient essayé de faire sonner *f* dans *bœuf* « en parlant d'un homme grossier et stupide ». Mais il fallût arriver à Domergue pour que *f* fût régulièrement prononcé. Au pluriel, ces deux mots n'ont pas encore restitué *f* (Th., II, 137).

Neuf s'est prononcé *neu* jusqu'à la fin du XVIIe siècle; on disait cependant le *Pont neuf* avec *f* (Duez); au XVIIIe siècle l'usage est indécis : *f* triomphe avec Domergue (Th., II, 138).

Cerf a hésité depuis le XVIe siècle jusqu'à nos jours (Th., II, 139).

Nerf, au contraire, où *f* était muet au XVIIe siècle à Paris (de Latouche), est prononcé *nerf* définitivement depuis Domergue : « Il n'en peint que mieux ce qu'il signifie : *ce style a du nerf* » (Th., II, 139).

Les consonnes sourdes finales ont donc toutes été soumises aux mêmes lois; d'une part elles ont toutes été muettes à la fin du XVIe siècle et pendant le XVIIe siècle, en vertu d'une tendance naturelle d'amüissement dans la prononciation populaire. Mais en même temps le vocabulaire français possédait une certaine quantité de mots savants qui, parce qu'ils étaient savants, écrits et peu usités, étaient soustraits à cette loi d'amüissement et conservaient leur consonne finale prononcée.

Peu nombreux dans certains cas, leur présence n'a eu aucune influence sur ces mots populaires, et les consonnes *p, t, s,* prononcées dans les mots savants, sont restées muettes dans les mots populaires : très nombreux en d'autres cas, ils ont déterminé un mouvement de restitution des consonnes (*k, f*) même dans les mots populaires; cette analogie n'a eu d'effet pratique naturellement sur les mots populaires que dans les cas où la graphie avait conservé *c* ou *f* final; cette restitution n'est devenue entière et incontestée qu'au cours du XVIIIe siècle.

Au début du XIXe siècle, la prononciation moderne est établie.

II. — Consonnes sonores.

Il n'y a pas dans les *Conférences* de consonnes sonores finales; les mots populaires terminés par une consonne sonore avaient assourdi la consonne avant le plus ancien français. Le français moderne, au contraire, possède un certain nombre de mots terminés par une consonne sonore. De quelle époque date cette prononciation contraire aux traditions de la langue ancienne et aux habitudes populaires du XVIIe siècle, et comment a-t-elle pu s'établir dans la langue correcte?

B.

Au XVIe siècle on écrivait déjà, comme de nos jours, *plomb*, *colomb;* mais *b* était muet; les grammairiens l'affirment. A la fin du XVIIe siècle, vers 1694, *radoub* et *romb* ont commencé à faire entendre *b* final; ce sont des mots techniques; comme tels, ils ont une double prononciation. Les gens de métier qui emploient et entendent prononcer les mots leur conservent la phonétique naturelle : *b* est muet; mais les autres personnes qui connaissent ces mots accidentellement et les apprennent surtout dans les textes les traitent comme des mots savants : *b* est prononcé.

La loi naturelle qui assourdit les consonnes sonores finales était encore en pleine vigueur au XVIIe siècle, même pour les mots savants ou les noms propres comme *Job* ou *Jacob*. A la fin du XVIe siècle, Tabourot prononçait soit *Jaco*, soit *Jacop*. Demandre est le premier grammairien qui ait déclaré au XVIIIe siècle que *b* garde à la fin des mots comme ailleurs « l'articulation qui lui est propre » (Th., II, 125). Cette prononciation nouvelle ne se trouve que dans les mots récents : *baobab* (sénég., XVIIIe s.), *cab* (angl., XIXe s.), *club* (angl., XVIIIe s.), *nabab* (arabe, XVIIIe s.), *rob*[1] (angl., XIXe s.).

[1] Il y a un autre mot *rob* d'origine persane, employé en pharmacie, qui indique une espèce de confiture; il est du XVIe siècle.

D.

A la fin des mots, quand on le prononçait, il était prononcé *t*. En 1626, Spalt dit (Th., II, 112) que *d* se prononce aux mots *quand* et *vend*, pour les distinguer de *quant* et *vent*; il est évident que dans *quant* et *vent*, *t* était *muet*, tandis que dans *quand* et *vend*, on prononçait la consonne finale; Spalt n'a pas voulu dire autre chose. La prononciation *kãt* (*quand*) était tellement usuelle, même devant une consonne, qu'au XVIIIe siècle Dumas (1733) déclare encore que c'est la prononciation générale des Parisiens peu lettrés (Th., II, 108).

Dans les mots *froid* et *laid*, quand on faisait entendre la consonne finale, de Latouche dit qu'on prononce *d* final comme *t*. Buffier, en 1714, effaça cette remarque, parce que la consonne était devenue muette (Th., II, 112).

Dans *nid*, Malherbe déclare qu'on prononce *ni* et que si l'on prononçait autrement, on ne pourrait prononcer que *nit*; Milleraud, en 1692, recommandait encore de prononcer *nit*. C'était un archaïsme, tous ses contemporains prononçaient *ni*. Mais c'est une preuve que *nid* n'a jamais été prononcé avec *d*.

Dans le suffixe *ard*, on entendait, au XVIe siècle, les deux prononciations *art* et *ar*, au témoignage de Bèze; en 1673, l'Académie déclare encore que dans *fard*, *hasard*, *léopard*, « *d* se prononce tant soit peu, mais plutôt comme un *t* »; Hindret, en 1687, déclare que *d* est silencieux.

D final, au XVIIe siècle, n'a donc hésité qu'entre la prononciation *t* ou l'amüissement. Il n'a été prononcé *d* qu'après le XVIIe siècle, dans les mots techniques et les noms propres. Au XVIIe siècle on disait *nort*, *sut* (Académie, 1673), *Davit* (Buffier, 1709). Mais déjà les grammairiens avaient, au XVIIe siècle, essayé de s'opposer à cette prononciation; Chifflet, en 1659, voulait qu'on prononçât *sud* avec *d* « parce que c'est un mot étranger »; en 1709, Boindin exige qu'on prononce *David*; *Davit* lui paraît une prononciation tout à fait suisse (Th., II, 115).

Désormais la règle est faite. En français moderne, *Joad, Alfred, Cid, Nemrod, Talmud, sud, Sand* font entendre le *d* final.

G.

Le *g* final des mots français n'était qu'une graphie; il s'était toujours prononcé *k* jusqu'au XVIe siècle où il commença à devenir muet; l'amüissement était à peu près général à la fin du XVIe siècle. Oudin note comme muet le *g* des mots *étang, faubourg, rang, sang* où les grammairiens antérieurs admettaient encore qu'il fût prononcé *k;* seuls *joug* et *bourg* ont conservé pendant le XVIIe siècle la prononciation ancienne *juk, burk,* le premier jusqu'à Boindin (1709), le second jusqu'en 1878; à la fin du XIXe siècle, *bourg* se prononce *bur.*

Joug, au contraire, a subi l'influence de l'écriture; entre *juk*, prononciation archaïque, et *ju*, prononciation régulière, et générale au XVIIe siècle, s'est introduite, dans le cours du XVIIIe siècle, la prononciation *jug,* inspirée de l'écriture.

Boulliette (1760), puis Demandre donnent la prononciation *jug* à côté de *ju* et *juk*, dans certaines locutions : *subir le joug, joug insupportable,* et seulement comme une opinion de plusieurs auteurs. Mais Domergue, au début du XIXe siècle, déclare que *g* se prononce : *le joug du seigneur*, et l'Académie, en 1835 et en 1878, déclare qu'on prononce *g* comme *gue* (Th., II, 117). Les paysans disent toujours *ju*. Le *Dictionnaire général* conserve cette prononciation avec raison; M. Passy donne *jug* (*Dictionnaire phonétique*).

En français moderne, quatre autres mots font entendre *g* final: *grog, legs, zigzag* et *zinc*.

Grog, emprunté de l'anglais au XIXe siècle, est un mot savant, prononcé tel qu'on le lit des yeux.

Le mot *legs*, en dépit de son étymologie (substantif verbal de *laisser*) et malgré les recommandations des phonéticiens, se prononce de plus en plus *leg*, sous l'action analogique de *léguer*, auquel on le rattache par erreur. Les mots qui se rapprochent

par le sens et par la forme opposent une grande résistance aux altérations qui détruiraient leur similitude phonétique.

Zigzag est un mot récent (1680), peut-être emprunté à l'allemand; l'Académie, en 1694, écrivait *zic-zac*, en 1740 *zig-zag*. C'est l'époque où Boulliette pensait que prononcer *joug* avec *k* serait une prononciation suisse.

Zinc est un mot curieux; il est emprunté de l'allemand *zink* au XVIIe siècle, et il a conservé dans l'écriture la consonne sourde; la prononciation correcte est *zèk;* mais le peuple prononce *zèg*, transformant *k* final en *g* contre toute attente[1]. C'est une preuve très forte, semble-t-il, que, même dans le peuple, l'assourdissement des consonnes finales n'est plus une loi absolue et qu'elle peut souffrir des dérogations en certaines occurrences. Il serait intéressant de savoir pourquoi *g* final a triomphé de *k;* on est malheureusement réduit aux hypothèses. Peut-être, dans les dérivés de *zinc*, *k* entre voyelles a-t-il été transformé en *g*, dès qu'on a formé *zingage* et *zingueur;* ces mots auraient alors transformé *zèk* en *zèg* pour conserver bien identique leur élément commun.

Z.

Les consonnes *v* et *z* ne se trouvent prononcées à la fin des mots que dans des mots empruntés aux langues étrangères, et on les prononce soit *v* et *z*, à la façon savante, soit *f* et *s* si l'on suppose que dans leur langue originale c'est la prononciation régulière. Seul le mot *gaz* est un nom commun. Il est de l'invention du chimiste van Helmont; créé au XVIIe siècle, Furetière l'écrit *gas*, ainsi qu'on le prononçait. Mais la graphie *gaz* persista et imposa la prononciation *gaz*. C'est la prononciation de tous, des illettrés comme des savants.

La prononciation des consonnes sonores finales est donc un

[1] La réalité de cette prononciation est attestée par les dérivés *zingueur* et *zingage*.

fait du XVIII[e] siècle; il est dû sans doute à l'autorité des grammairiens qui ont voulu entendre les lettres écrites avec leur son ordinaire. Mais pour que cette prononciation contraire aux traditions phonétiques ait pu devenir générale, il a fallu un concours de circonstances phonétiques nouveau en français; il a fallu que dans la prononciation populaire l'articulation sonore des consonnes finales ne fût plus une prononciation inouïe: sinon les lettrés, les grammairiens n'auraient pas pu sans doute faire triompher leurs prétentions. Et, en effet, à la fin du XVII[e] siècle, par l'amüissement de *e* féminin final, un grand nombre de mots étaient désormais terminés par une consonne sonore; en outre, cet amüissement étant récent, l'assourdissement des consonnes devenues finales ne s'était pas produit et l'on prononçait *red* (raide). C'est à ce moment que la nouvelle prononciation a pu triompher; *sud* n'est plus une prononciation savante. L'effort des grammairiens n'a plus eu pour objet que de conserver la prononciation à cette étape et d'empêcher que, recommençant un cycle déjà parcouru, les consonnes sonores finales devinssent sourdes, puis muettes. Ils n'ont rien innové, mais ils ont arrêté les transformations phonétiques.

Les consonnes sonores françaises se trouvaient, au XVII[e] siècle, dans la même situation que les sonores latines quand *um* du latin classique disparut ; mais tandis que la phonétique gallo-romaine évoluait librement et rapidement et que les sonores finales s'assourdissaient peu à peu, les sonores finales françaises étaient conservées par la tradition : l'écriture conserva cet *e* devenu muet et la prononciation correcte conserva à la consonne son articulation sonore. La date est importante : le *e* devient muet dans le cours du XVII[e] siècle, c'est-à-dire peu avant l'époque où on prend l'habitude de prononcer *David* et non plus *Davit*.

Mais le langage populaire abandonné à lui-même présente çà et là le phénomène régulier d'assourdissement; c'est ainsi au moins que peuvent s'expliquer dans le patois : *éplinque*

(Mol., *D. Juan*, II, 1, p. 102), *missiffe* (IV, 5), *reguette* (regarde? III, 4), *tref de simonie* (VI, 4). Ce sont là des témoignages exacts de la prononciation paysanne.

Quelques mots notés par les grammairiens indiquent que cette prononciation avait parfois gagné l'usage correct [1].

Balise, mot du XVIe siècle, d'origine inconnue et dont la première forme fut *baillize*, était écrit *balisse* par Oudin ; il redevint *balise* avec Richelet.

Oudin donnait *buglose* et *buglosse* ; ce dernier a triomphé grâce à l'influence de γλῶσσα.

Cidre était prononcé *citre* au XVIIIe siècle (Féraud [2]).

Topaze (mot du XIe siècle) était *topasse* au XVIe siècle et jusqu'à Oudin, avec qui la forme *topase* triomphe, restituée par étymologie (latin *topazion*). (Voir plus haut, p. 139.)

III. — Les consonnes nasales.

Depuis la fin du XVIe siècle, à la fin des mots, les voyelles suivies de *n* final étaient toutes nasalisées et la consonne *n* muette ; *m* n'était qu'une restitution graphique au lieu de *n*.

Dans le courant du XVIIIe siècle, dans les mots savants et les noms propres, les grammairiens décidèrent que l'on prononcerait la voyelle pure et qu'on ferait entendre la consonne nasale ; mais au XVIIe siècle tous, les plus délicats et les plus ignares, prononçaient par *ô*, *â*, *ê* tous les mots terminés par *om*, *on*, *um*, *am*, *an*, *em*, *en* ; les textes patois ne font que noter la pro-

[1] Cette tendance apparaît parfois même dans les textes littéraires. L'outil que nous appelons *gouge* s'est prononcé *gouche*. « *Gouche*, outil de taille pour faire le rond », écrit R. François (*Merv. de nature*, p. 454). On pourrait aussi expliquer par cet assourdissement des rimes comme celles-ci :

Je puis, ce me semble,
Par bonnes raisons,
Suivre son exemple,
Non pas ses leçons.

(Regn. et Dufr., *L'augm. de la Bag.* Divertissement final.)

[2] *Case* (*casa*) et *casse* (italianisme, français *chasse*) sont deux mots.

nonciation usuelle quand ils écrivent : *Te Dion* (I, 6; IV, 5; V, 9), prononciation seule attestée depuis Richelet jusqu'à Féraud (Th., II, 538); la forme *le roi Priant* (*Pédant*, II, 2, p. 296) n'a pas été inventée par Cyrano de Bergerac pour le plaisir du calembour; c'est ainsi que parlait Tabourot et du Gardin (Th., II, 475), et c'est encore ainsi que nous disons *Adam, Joachim, quidam, examen, toton, dicton, aliboron.*

La prononciation savante moderne a respecté les mots français; elle n'a transformé que les mots latins ou grecs auxquels elle a pensé restituer une prononciation plus exacte. Cette restitution s'est faite à des époques différentes pour les diverses voyelles nasales.

Les mots en *em* ont commencé à se prononcer *e-m* dès la seconde moitié du XVIIe siècle; Peletier écrit *itam*, prononcé probablement *itâ;* Féraud écrit encore *iten* et la *VIe Conférence* donne *en premier itam* (5); Wodroephe, en 1625, dit que *Bethléhem* se prononce *Bettéhan*. A côté de cette prononciation traditionnelle on trouve que *Matusalé* et *Matusalem* se disent tous deux (Richelet); il semble bien que *Matusalé* provient de *Matusalem* prononcé *e-m* par chute de *m* final. Cette prononciation populaire (*Maquieu Salé*, dit Gareau, *Pédant*, II, 2, p. 299) disparaît au XVIIIe siècle, remplacée par la prononciation *em* que Martin déclarait déjà correcte et que Chifflet rapprochait de la prononciation *dilemme* (Th., II, 475 et 476).

Les mots en *en* ont été prononcés *èn* dès le XVIIe siècle; Martin rapproche, en 1632, *amen* et *antenne*, ce qui indique que *n* est prononcé (Th., II, 465); peu à peu tous les mots ont pris cette prononciation sauf *examen;* mais au début du XIXe siècle Domergue admettait encore la rime *eden : jardin*. C'est surtout dans la seconde moitié du XIXe siècle que *en* a prévalu exclusivement.

Les mots terminés en *am* ont commencé, à la fin du XVIIe siècle, à se prononcer *am* et non plus *â;* Hindret préfère *Abraham* avec *m* prononcé; Bouillette, en 1760, pose la règle que *am* se prononce *ame* (Th., II, 475). Il reste cependant *Adam, dam, quidam.*

La finale *im* n'a commencé à se distinguer de *è* qu'au milieu du XVIIIe siècle. Le premier témoignage est celui d'Antonini en 1753 (Th., II, 509).

La finale *um* s'est prononcée *ô* jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, sans exception; en 1762, l'Académie donne toujours cette prononciation, mais un à un, après cette date, les mots latins et grecs prennent la prononciation *om;* en 1878, l'Académie admettait encore *un péplon;* la plupart des autres mots ont été transcrits *ome* dès le dictionnaire de 1835[1].

On ne peut guère donner à cette prononciation nouvelle la valeur d'un fait de phonétique française. En réalité, au XVIIe siècle, on a commencé à prononcer d'une prononciation savante les mots savants que l'on prononçait auparavant à la façon française; cet usage s'est répandu sans peine chez les lettrés, les seuls qui emploient ces mots. Dans les mots nouveaux comme *islam*, le peuple a prononcé *m* final, précisément parce que ce sont des mots nouveaux, lus autant qu'entendus, et qui n'ayant pas l'aspect de mots français sont prononcés tels qu'ils sont écrits.

Les constrictives vibrantes L et R[2].

L.

On trouve dans les *Conférences* de nombreux mots où *l* final n'est pas écrit :

[1] A ces mots latins et grecs, il faut ajouter les mots étrangers récents, noms propres et aussi noms communs : *islam* (arabe, XIXe siècle?) ; *macadam* (anglais, XIXe s.) ; *harem* (arabe, 1697) ; *rhum* (anglais, XVIIe-XVIIIe s.) qui sont des mots introduits par l'écriture et qui n'ont jamais eu de prononciation traditionnelle autre que celle indiquée par la graphie.

Les mots *hem*, *hum*, *ham* sont des interjections, c'est-à-dire des cris qui restent toujours semblables à eux-mêmes et sont soustraits aux transformations phonétiques. Le mot *tam-tam* est une onomatopée et comme tel il reste immuable sous peine de n'être plus onomatopée.

[2] Pour *r* ou *l* final après consonne et devenu muet dans la prononciation familière au XVIIe siècle, voir plus haut page 137 et Thurot, II, 266. La petite bourgeoisie de Paris prononçait *un cofe*, *du suque*, *une tabe*, *un doube* (Hindret).

Cardeua (I, 4; III, 2), *carnara* (I, 4), *chera* (II, 8), *coupora* (VI, 3; I, 5; II, 7), *frisca* (I, 5), *ma* (II, 4; IV, 4); *outai de ville* (IV, 5; II, 5); *tou seu* (V, 7); *y me sambe* (III, 3); *uu ma* (*ual mal*, IV, 4); *Liopo* (I, 7), *Liopo suest pas son nom y se lome Liopole* (III, 8), *espaguos* (I, 5).

Et même on relève dans Cyrano un nom propre : *Mousieu du Mény* (*Pédant*, II, 3, p. 302).

Cet amüissement de *l* surprend un peu, car en français moderne *l* final est toujours prononcé [1]. Et l'on est tenté de voir là un trait de prononciation populaire où *l* serait devenu muet, tandis que la prononciation correcte aurait conservé *l*.

En réalité, la question est plus complexe.

Après la voyelle *u* écrite *ou*, *l* était muet dès le XVIe siècle : Monet donne *choul* à côté de *chou*, simple graphie étymologique qui n'a pas influencé la prononciation, pas plus que la graphie de *saoul* où *l* est muet dès le XVIe siècle.

Les mots populaires en *ol* semblent avoir conservé la prononciation des consonnes telle qu'elle était usuelle avant le XVIe siècle : *un mol oreiller*, *un oreiller mou*. En réalité, ils l'ont reprise. Au XVIe siècle on prononçait *cou*, *fou*, *mou*, *sou*. On les écrivait *col*, *fol*, *mol*, *sol* « tant pour garder l'étymologie que parce que les féminins de tels noms sont en *ole* » (Peletier). Les grammairiens protestaient contre la prononciation du « grossier populaire » (Maupas), qui disait *mou*, et « les gens instruits » commençaient à prononcer *col*, *licol*, *mol* par un *l*. Mais cette affectation disparut (Ménage [2]).

[1] Les mots *baril*, *chenil*, *coutil*, *fournil*, *fusil*, *gentil*, *nombril*, *outil*, *persil*, *sourcil*, dans lesquels *l* est muet, n'étaient pas terminés par l'articulation *l*, mais par *l̦* devenu *y* : *y* est devenu régulièrement muet à la fin des mots ; les dérivés *barillet*, *gentillesse*, etc., montrent bien que *l* écrivait le son *y*.

C'est ce qui explique qu'ils soient aussi réfractaires à la prononciation de *l*, malgré l'influence de l'écriture ; *grésil*, *gril*, *mil* conservent de nos jours la vieille prononciation en *i* ou *iy*. *Péril*, *babil*, *cil* sont prononcés avec *l* depuis le XVIe siècle (Lanoue) ; *avril* depuis le XVIIIe siècle (Bellecoq, 1711) ; *fenil* depuis 1835 (Académie).

Dans *pouls*, *l* est une pure graphie.

[2] Il y a dans la deuxième *Conférence : le col allongé* ; c'est un passage où l'auteur parlant en son nom écrit la langue correcte (II, 3) ; il est plus que probable que *col* n'est qu'une graphie pour *cou*.

La prononciation *col* était réservée à des mots d'anatomie : *le col de la vessie* (Richelet) ; on disait aussi, en poésie, pour éviter une cacophonie : *il a le col court* (Acad., 1718).

Hausse col triomphait de *hausse cou* (Richelet).

On disait *fol* devant une voyelle (Oudin) à condition que *fol* qualifiât ce mot : *le fol amour, fou à lier* (Acad., 1718).

Mol était plus poétique que *mou*, qui est du discours ordinaire (Acad., 1694).

C'est ainsi pour des raisons de poétique et d'euphonie que l'usage moderne s'est fixé avec ses exceptions à la fin du XVIIe siècle (Th., II, 186-189[1]).

Après la voyelle *ü*, écrite *u*, dès le XVIe siècle *l* est muet dans *cul*. Pour les autres mots, Tabourot dit qu'on peut les faire rimer avec *u* ou *ud* et aussi avec *ul*[2]. Il y avait donc pour lui deux classes de mots : ceux où l'on prononce *l*, ceux où *l* est muet. Les mots qui de nos jours ont *l* (*calcul, consul, cumul, nul, recul*) peuvent s'expliquer de diverses façons, mais tous ont prononcé *l* dès le XVIe siècle :

Recul est un mot du XVIe siècle, substantif verbal de *reculer* et qui conserve le radical *recul* intact dans l'écriture et la prononciation.

Calcul (mot du XVe siècle, substantif verbal de *calculer*, influencé en outre par *calcule* tiré de *calculus*) et *cumul* (mot du XVIIIe siècle, substantif verbal de *cumuler*) doivent à la même cause la conservation de *l*.

[1] Voici un témoignage curieux et formel que *l* final, même suivi de *e*, était devenu muet dans la prononciation populaire :

— « Puisque vous desirez que je m'imagine que vous estes un arbre.... vous estes au nombre de ces miserables *saux* qui ne servent qu'à faire des cerceaux et des perches...

— « Tu ne fais qu'enfiler des impertinences, Carnolin, repartit Lysis ; car premierement tu corromps mon nom, et au lieu de dire que je suis au nombre des saules, tu dis que je suis au nombre des sots. Passe pour cecy ; tu suis la prononciation du vulgaire. »

(Sorel, *Berg. extrav.*, 1627, p. 303.)

[2] Thurot cite : « Rime en aucun cas avec *u* final et *ud*, ostant *l* de la fin du mot et les autres avec *ut*. » C'est une faute d'impression ; il faut lire : « et les autres avec *ul* » (Th., II, 142).

Consul, mot savant du xive siècle, est resté fidèle à la graphie savante.

Nul est un mot populaire qui s'est probablement prononcé *nu* devant consonne, mais qui a repris *l* final par influence étymologique (*nullus*) et aussi par reformation analogique sur la forme féminine *nulle*. Cette reformation du masculin sur le féminin est un fait important dans l'histoire de la prononciation des adjectifs; on a vu plus haut qu'elle explique *net*: elle a eu de très grandes conséquences que l'on verra dans la suite, pour la prononciation des finales *el* et *al*.

Après la voyelle *œ* (*eu*), *l* a été muet; la graphie *camayeul* que donne Oudin le montre, car la forme régulière en est *camayeu*, de *camaïeum*; de même, on a écrit *cheveul*, pour rappeler *capillum*, mais tous les grammairiens sont unanimes; *l* y est muet.

Moyeu, du latin *medioleum*, a été écrit *moyeuf*, *moyeu*, *moyeul*; cette triple graphie correspond à la même prononciation.

Les mots *espagneul*, *filleul*, *tilleul* ne prononçaient pas *l* au xviie siècle; *tilleu* est donné par Ménage, *filleu* par de Soule (1698), *espagneu* par Chifflet; *l* a été restitué plus tard.

Lanoue dit qu'on écrit *linceul* et qu'on prononce *linceu*; *linceuil* n'a triomphé qu'avec Richelet (Th., II, 143).

Aïeul, *glaïeul*, *ligneul*, *seul* n'ont donné lieu à aucune remarque des grammairiens. Mais, pour *seul*, il semble bien qu'on ait prononcé *sœ*, Ronsard fait rimer *seuls* et *cieux* (*Discours*, éd. B. de Fouquières, p. 370).

Pour *ligneul*, la prononciation *liŋœl* est une prononciation réglée sur la graphie, comme il est habituel aux mots techniques.

Il est vraisemblable qu'on a dit aussi *aïeu* et que l'étymologie (*aviolum*) a dû, comme pour tous les autres mots, susciter la prononciation de *l* au xviie siècle, époque où s'est faite la distinction de sens entre *aïeuls* et *aïeux*.

Après la voyelle *i*, nous n'avons de témoignage que pour le mot *il* (Th., II, 141).

Dans ce mot, *l* était certainement silencieux au XVIe siècle; mais, dès 1549, Peletier trouvait qu'il serait ridicule d'écrire *dine-ti*, ainsi qu'on le prononce; en 1580, Saint-Liens approuvait ceux qui prononçaient *l* dans *il* en tous les cas. H. Estienne déclare que cette prononciation *i* au lieu de *il* « venue du peuple grossier doit être absolument rejetée ».

Tout le XVIIe siècle admit que *il* se prononçait *i* devant une consonne (*il dit*) et dans la forme interrogative *dit-il;* ailleurs on dit toujours *il* (Chifflet). Pour Milleran (1692), prononcer *il* en tous cas est une faute de savants et de savants provinciaux, peu au fait de l'usage de la cour (1692). Mais Hindret et, après lui, tous les grammairiens du XVIIIe siècle, s'ils admettent *i* dans la conversation, exigent *il* dans le discours soutenu, jusqu'au moment où Domergue déclare qu'on prononce *il* partout.

Il semble qu'ailleurs *l*, dès le XVIe siècle, était aussi en voie de restitution dans un certain nombre de mots, mais pour des raisons autres que phonétiques.

Mil était une graphie de *mille*, *e* étant muet.

D'autres étaient des mots savants; *exil* et *subtil* (du XIIe s.), *civil* (du XIIIe s.), *incivil*, *viril* (du XIVe s.), *volatil*, *puéril* (du XVe s.), *profil* (italianisme, du XVIe s.). *Vil* et *fil*, mots populaires, ont subi une reformation savante; H. Estienne veut qu'on prononce *fil*, mais Martin et Chifflet disaient que *l* de *fil* ne se prononce que dans la phrase « *de fil en aiguille* » (Th., II, 141-142).

Après la voyelle *e*, il semble que la prononciation de *l* était plus complexe; les tendances phonétiques ont été entravées et contrariées, dans une très large mesure, par des analogies morphologiques et par des analogies lexicologiques.

Les mots français, du fonds héréditaire, se présentaient, jusqu'au XVIe siècle, avec deux formes; à l'intérieur d'un mot phonétique, *bel*, par exemple, avait la forme *beau* devant une consonne, *bel* devant une voyelle; à la fin d'un mot phonétique, devant une pause, le mot *bel* pouvait hésiter entre *beau* et *bel*, analogiques de *beau* ou de *bel*, et peut-être aussi prendre la forme *be*, phonétiquement produite par la chute régulière de *l* final.

Cette triple prononciation est attestée au moins pour un mot[1].

Cet amüissement de *l* ne pouvait pas triompher dans la langue correcte, la langue des savants et grammairiens[2]. Depuis le xe siècle, en effet, à chaque siècle, entraient dans la langue française des mots empruntés au latin et, au XVIe siècle, à l'italien et au provençal, qui étaient terminés par *l*; leur origine savante et le souci étymologique leur conservait cet *l* final. Dans la langue moderne, il y a environ 72 mots savants terminés en *el*, dont 1 est français depuis le xe siècle (*cruel*), 2 dès le XIe siècle (*quel, lequel, criminel*), 17 dès le XIIe siècle (*annuel, appel, continuel, corporel, essentiel, éternel, fraternel, impersonnel, missel, naturel, paternel, personnel, rationnel, solennel, spirituel, temporel, universel*), 10 dès le XIIIe siècle (*actuel, concentuel, formel, immortel, manuel, réel, sempiternel, substantiel, usuel, véniel*), 12 dès le XIVe siècle (*artificiel, conditionnel, consubstantiel, graduel, habituel, matériel, maternel, mutuel, originel, ponctuel, proportionnel, superficiel*); 6 sont entrés au XVe siècle (*casuel, conventionnel, correctionnel, hydromel, sensuel, textuel*), 14 au XVIe siècle, dont 3 italiens et 1 provençal (*archipel, artériel, duel,*

[1] Oudin donne les trois formes *morceau, morel, morée* (Th., I, 185).

[2] Palsgrave écrit *morte peril (mortel péril)*; Fabri dit qu'on prononce *Gabrié* devant une consonne (*Gabriel*); au XVIIe siècle, Duez note qu'on prononce *qué* devant une consonne pour *quel*. Cette prononciation devient familière au XVIIe et au XVIIIe siècle (Th., II, 140).

Patru déclare que le peuple prononce *Saint Miché* (II, 141); on dit *Noé* quoiqu'on écrive *Noël* (Duez, Th., I, 542). Dans les mots récents ou dont l'étymologie était ignorée, on voit *l* final alterner avec d'autres consonnes dans l'écriture, preuve que *l* était muet.

Ainsi le mot *pluriel* : « Je mets toujours *pluriel* avec une *l* quoyque tous les grammairiens françois ayent toujours écrit *plurier*. La raison sur laquelle je me fonde est que venant du latin *pluralis* où il y a une *l* en la dernière syllabe, il faut nécessairement qu'il la retienne en la mesme syllabe au françois : en prononçant *plurier*, on ne scauroit discerner s'il y a une *l* à la fin ou une *r*, tellement qu'on ne peut alleguer l'usage en cette occasion non plus qu'en plusieurs autres où l'on est contraint d'avoir recours à l'analogie » (Th., II, 179), c'est-à-dire à l'étymologie. Cette remarque eut pour effet de faire prononcer *pluriel*. « Il est certain que c'est depuis la remarque de M. de Vaugelas qu'on a commencé à dire *pluriel*. La prononciation de *pluriel* et de *plurier* n'est pas si semblable qu'on ne distingue aisément s'il y a une *l* à la fin ou une *r*. » (Th. Corneille; Th., II, 179).

individuel, ministériel, pénitentiel, pestilentiel, scalpel, surnaturel, visuel; carrousel, castel, colonel, pastel).

Ce mouvement continue; il en entre 4 au XVII[e] siècle (*contractuel, intentionnel, obedentiel, virtuel*) et 6 au XVIII[e] siècle (*additionnel, confidentiel, constitutionnel, éventuel, exceptionnel, providentiel*).

Ces mots qui, dès leur origine, ont conservé ou restitué *l* dans la langue écrite, qui, aux XII[e] et XIII[e] siècles, ont résisté à la vocalisation de *l*, ont résisté de même au XVII[e] siècle à la tendance à l'amüissement de *l*[1]. Leur nombre a permis à des mots comme *appel* et *dégel*, qui étaient des substantifs verbaux et comme tels conservaient volontiers le radical des verbes, de ne pas suivre la tendance générale à rendre *l* muet; ils ont retenu en outre des substantifs comme *fiel, ciel, miel* qui auraient dû perdre *l* et où Chifflet assure qu'on le prononce (Th., II, 179); *autel, hôtel, mortel, sel, tel* ont, eux aussi, subi l'influence savante[2].

Mais il s'y est en outre exercé pour conserver *l* une influence analogique que l'on va apercevoir plus nettement dans les mots terminés en *al*.

Après la voyelle *a*, la prononciation est encore plus compliquée. La tendance à l'amüissement de *l* est attestée par un certain nombre de mots où la graphie hésite entre diverses consonnes finales.

Ainsi *arsenal* : « *arsenal* est le plus usité; mais en parlant on prononce plutôt *arsenac* qu'*arsenal*[3]; on écrit plus volontiers *arsenal* » (Vaugelas, Th., II, 181). Ménage est pour *arsenac*. Au temps de Féraud on entendait encore *arsena*.

[1] Ces mots perdaient quelquefois *l* devant *s* du pluriel (II, 78; *cruelz* rime avec *tuez* selon Sibilet), mais le sentiment que *l* était prononcé restait vif et finalement imposa *l* en toute situation.

Dans le peuple, dont la prononciation était soustraite à l'influence savante, ces mots n'avaient pas vocalisé *el* en *eau*, parce qu'ils étaient entrés en usage après l'époque de la vocalisation; mais l'amüissement s'exerça sur eux : c'est ainsi que les *Conférences* écrivent *outai de ville* (IV, 5).

[2] *Autel* (*altare*) a pu être confondu phonétiquement avec *hôtel* (*hospitale*).

[3] C'est-à-dire *arsena*, *l* étant considéré comme muet.

On hésitait entre *bocal* ou *bocar*, dans l'écriture ; on disait *boca* ; de même *braucal* ou *braucar*, *brassal* ou *brassard* (Th., II, 178) sont une preuve que *l* et *r* étaient également muets[1].

Pour *estomac*, Bérain note qu'il faut dire et écrire *estomac* et non *estomal* ; on prononçait *estoma* ; *l* ne se prononçait donc pas (Th., II, 127-181).

Un mot terminé par *l* pouvait désormais hésiter entre trois formes : *cheval* pouvait être *cheval* devant une voyelle, *chevau* ou *cheva* devant une consonne et devant une pause.

Ces deux dernières formes n'ont pas vécu : la forme *cheval* l'a emporté. Sans doute l'influence des mots savants terminés en *al* a pu en être partiellement cause. Mais il faut remarquer que ces mots savants se sont soumis à la double forme : *al* singulier, *aux* pluriel, à l'imitation des mots populaires ; et cela sans aucune nécessité phonétique, car *l* dental tel qu'on le prononçait au XVIe siècle était très différent de *l* palatal qui s'était autrefois vocalisé en *u*.

Cette formation archaïque du pluriel à laquelle les mots savants se sont soumis prouve une action des mots populaires sur les mots savants. Il semble donc qu'on ne puisse pas expliquer la conservation de *l* final exclusivement par une influence savante.

Il est probable qu'il faut y ajouter une raison d'analogie morphologique. Sur les 250 à 300 mots en *al* que possède le français moderne, il y a seulement 26 substantifs ; tous les autres sont des adjectifs. Les adjectifs, grâce au féminin singulier et pluriel, conservent régulièrement la consonne *l* (*loyale*, *loyales*), très nettement prononcée et à l'abri de tout amüissement ; cette forme féminine a conservé le masculin ; ou plutôt, des mots comme *loyal* ont un féminin écrit *loyale*, mais dans la langue parlée c'est un adjectif à forme commune prononcée avec *l* final aux deux genres. Cette reformation par le féminin était d'autant

[1] Du Vair écrit : *ou un poignal* (Du Vair, édit. Cramoisy, 1625, p. 387) ; Nicot donne *poignard*, mais *poignalade*.

plus facile que le masculin *loyal* restait *loyal* devant une voyelle suivante.

Les substantifs en *al* échappaient à cette action analogique: c'est pourquoi dans la langue populaire les substantifs ont régulièrement généralisé la forme du pluriel en *au* (*chevau*, II, 7; I, 4; II, 14; V, 6; VIII, 4). Et dans les mots récents où *l* n'a jamais été vocalisé, *l* est tombé : *carnava*, *espagno*, etc., et on trouve le pluriel : *des cardenas* (VI, 7). Si la langue littéraire a conservé les deux formes *cheval* et *chevaux*, c'est que la graphie et la tradition ont permis aux grammairiens de les conserver, en s'appuyant sur la prononciation populaire *al* des adjectifs.

Les noms ont été conservés par les adjectifs. Des substantifs en *al*, 8 seulement sont anciens (*animal*, *cheval*, *hôpital*, *mal*, *métail*, *quintal*, *maréchal*, *signal*); les autres sont récents; ils se sont conformés à la règle : *al-aux* (*arsenal*, *bocal*, *caporal*, *canal*, *chenal*, *étal*, *fanal*, *journal*, *madrigal*); ceux qui ont pris le pluriel *als* ont conservé *l* (*bal*, *cal*, *carnaval*, *chacal*, *festival*, *pal*, *piédestal*, *régal*); ils ont pu hésiter entre les deux formes du pluriel; leur qualité de mots savants, étrangers ou techniques a été la raison pour laquelle les grammairiens ne leur ont pas imposé le pluriel français. Mais leur existence montre que la double forme *al-au* n'était plus une formation vivante; c'était une tradition que les grammairiens conservaient.

Ainsi la consonne *l*, à la fin des mots populaires, était en voie d'amüissement dès le XVIe siècle; après *ou*, *l* est devenu muet; après *u*, les substantifs verbaux, les mots savants, les mots reformés par étymologie ont tous restitué *l*; le mot populaire *cul* seul a conservé *l* muet; après *e*, *eu*, *i*, *o*, l'influence savante a fait prononcer *l* partout où il a été conservé dans l'écriture; après *e* et après *a*, les adjectifs ont, par un phénomène naturel d'analogie, conservé la forme *al* au singulier; les substantifs ont conservé aussi cette forme, mais grâce à l'intervention des grammairiens; la langue populaire, comme elle avait généralisé la forme *eau* à la place de *el*, avait généralisé la forme *au*.

R.

R final en français moderne a une prononciation très complexe. On le prononce en général à la fin des mots; mais il est muet dans les mots suivants :

1° *Monsieur, messieurs, gars;*

2° Les infinitifs terminés en *er;*

3° Tous les mots terminés en *yer* ou *ier,* exceptés *hier, fier,* où on prononce *r;*

4° Tous les substantifs et adjectifs en *er,* exceptés les mots français *amer, cher, cuiller, enfer, fer, hiver, mer, ver,* les mots latins comme *auster, cancer, fiber, liber,* etc., les mots grecs comme *éther, gaster,* etc., les mots allemands comme *landwher,* etc., les mots anglais comme *steamer,* etc.

Les *Conférences* nous offrent au contraire un certain nombre de mots où *r* n'est pas écrit :

De grands placas (I, 8);

La ché (*la chair,* II, 5), *enfé* (VI, 6), *du fé* (V, 6), *la mé Piarot* (V, 10), *entré ny sorty* (I, 6), *outé* (III, 4);

Veni (III, 8; I, 4), *obteni* (I, 7), *manti* (II, 4), *sarvi* (II, 6), *couri* (III, 3), *fui* (II, 7), *souveni* (V, 5), *veni à bout* (V, 6), *afin de parti* (V, 6), *plaisi* (V, 7);

Su la dépence (I, 4; cf. II, 6; III, 7, 8, 2, 6; V, 7; VI, 5), *su une civièze* (I, 3);

Velou (II, 6), *bonjou* (V, 5), *faubrou* (II, 4);

Honneu (III, 6), *peu* (V, 7), *seigneu* (I, 6), *tambaurineux* (I, 5), *sarmoneux* (III, 7), *reveu* (VI, 5), *receveux* (V, 5), *discoureux* (III, 7), *leu maistre* (I, 3; cf. III, 3; IV, 4; III, 8; III, 4; V, 8); V, 7; 10), *i ne leu vlet pas fricassé de pié de pourciaux* (V, 8), *je leu on tayé dé chausse* (II, 4); etc.

Si l'on consulte les grammairiens on voit que de telles prononciations existaient à Paris au XVIIe siècle.

Dans le mot *placas* il y a sans doute simple substitution du suffixe *as* au suffixe *ard*. Ce même fait se retrouve dans la langue correcte (Th., II, 173 et 177) :

Monet hésite entre *canevars* et *canevas;* Oudin est pour *canevas;* il était guidé par l'italien *canevaccio* d'où le mot est tiré.

On dit *brouillas* (Lanoue) et *brouillard* (Oudin); d'Ablancourt a dit *brouillas* et c'est comme on parle en plusieurs provinces; à Paris on dit *brouillars* (Ménage).

Pour ce qui est de *damas* et *damarre,* il faut dire *damas;* c'est comme tout le monde parle à la cour et à Paris (Ménage).

On disait *plumat* ou *plumard* (Tabourot).

Il faut dire *rosat* comme à Paris et non pas *rosar* comme dans les provinces (Ménage).

Violat ou *violar* hésitent (Acad., 1694), *violat* l'emporte (Acad., 1718).

Mais cette substitution de suffixes a été sinon provoquée au moins facilitée et expliquée par l'affaiblissement de *r* final.

Un calembour populaire sur *fil d'archal* semble indiquer que ni *l* ni *r* ne se prononçaient; on disait *fi de richa* selon Vaugelas, qui ajoute : d'autres le font dériver d'un village nommé *Archat* (Vaugelas, *Rem.*, II, 121; Th., I, 11).

Oudin donne les trois graphies *realgar, reagal, riagas,* pour le mot emprunté au XII[e] siècle de l'espagnol *realgar;* et Thierry, en 1572, notait déjà que certains disent *riagas* (Th., I, 225[1]).

Enfin le changement inverse se produisait; et, selon Hindret, la petite bourgeoisie de Paris disait *soldare* pour *soldat* (Th., II, 173).

Dans les mots en *oir* il faut distinguer les verbes et les noms. Les noms se sont prononcés avec *r* muet au XVI[e] (Peletier, 1549) et pendant le XVII[e] et le XVIII[e] siècles; dès 1633, Oudin avait dit que *r* devrait se prononcer, mais en 1669 Lartigaut trouvait cette prononciation désagréable; en 1754 encore, Antonini déclare que

[1] Dans *un gros gar* (VI, 5), *r* est peut-être une simple graphie. En tous cas, il est muet en parisien actuel.

les Parisiens ne prononcent guère *r* à la fin des mots en *oir* de plusieurs syllabes; il faut, dit-il, le prononcer.

En 1761, Moulis le répète : il faut se garder de supprimer *r* comme font les bourgeois de Paris. Et, en fait, nous voyons que *dortoir, miroir, mouchoir, parloir, réfectoir, saloir, trottoir, tiroir*, durant tout le XVIIe siècle, ne prononçaient pas *r* (Th., II, 149).

Dans les verbes, au contraire, la prononciation de Paris s'opposait à celle des provinces parce que *r* final, à Paris se prononçait fortement, tandis qu'en province *r* était muet (Ménage, Chapelain, Hindret, Th., II, 148).

La désinence *er* semble avoir eu deux prononciations; quand on prononçait *è* ouvert (écrit *air* ou *er*), *r* était prononcé; au contraire si on prononçait *é* fermé, *r* était muet. A la fin du XVIe siècle, Lanoue déclarait que ne pas faire cette distinction était un trait provincial et particulièrement normand (Th., I, 56).

Nos textes patois donnent au contraire *r* muet après *è* ouvert, et même dans un mot à désinence féminine (*mé* pour *mère*), ce qui semble en contradiction avec cette distinction de Lanoue, qui eut force de loi.

Mais il faut remarquer que Nicolas Frémont d'Ablancourt déclare à propos des mots *fer* et *enfer* que l'*r* ne s'y sent presque plus (Th., II, 148) et d'autre part l'usage des grammairiens ne fut pas constant, car à l'Académie on prononçait *altier, entier* avec *èr*, comme *fier*; pour *singulier, particulier, familier*, la prononciation était douteuse, mais plutôt en *é* fermé, avec *r* muet.

On voit qu'il y avait une tendance à rendre *r* muet même après *è*, et les quelques adjectifs cités ci-dessus qui se prononçaient *èr* sont devenus *é* au XVIIIe siècle (Th., II, 159). Les *Conférences* ne sont donc pas absolument opposées aux renseignements des grammairiens.

Après la voyelle *ir*, tous les grammairiens sont d'accord pour indiquer que *r* est muet, et quelques-uns déclarent qu'on ne le prononce pas, même devant une voyelle. Ils reprochent au contraire aux Parisiens de prononcer *finire* au lieu de *finir*, en allon-

geant *i* (Hindret) et en prononçant *r* fort rudement (Andry de Bois-Regard, Th., II, 163). Les substantifs tirés des infinitifs suivent la même prononciation.

Pour les mots terminés en *eur*, le seul fait que les adjectifs ont pris le féminin en *euse* indique que *r* était muet [1]; cet amuïssement explique la substitution du suffixe *eux* au suffixe *eur* [2]. C'est dans le courant du XVII[e] siècle qu'avec Bouhours les grammairiens ont restitué *r* dans les mots savants, empruntés tels quels du latin : *orateur*, *acteur*, etc. Mais le peuple prononçait *eu*, car Mauvillon, encore au XVIII[e] siècle (1754), dit qu'on ne prononce *r* dans *empereur*, *meilleur* que si l'on parle avec emphase. Et le mot *monsieur* témoigne que *r* était muet; mot savant et conservé par la langue écrite, on le prononce avec *r* : *le sieur*...; mot populaire resté sans interruption dans l'usage parlé, il est devenu *sy@* (Th., II, 166).

Le mot *leur*, pronom personnel ou adjectif possessif, se prononçait *leu* au XVII[e] siècle; Hindret a voulu distinguer *leur* adjectif possessif, qui se prononce *leu* devant consonne et *leur*

[1] C'est ce qui explique aussi *en lieur de son sa* pour *au lieu de son sac* et *en lieur de sa robe* pour *au lieu de sa robe* (II, 6); cette prononciation était connue de Lartigaut (1669), Bérain (1675), Hindret (1687) et Dumas (1733) qui la déclarent vulgaire, sentant l'artisan et la boutique (Th., II, 147).

Il est resté un vestige de cet *r* final ajouté hors de propos, dans le mot *buire*, forme moderne de *buie*, connue encore de Oudin (Th., I, 422).

[2] Il y a encore au XVII[e] siècle beaucoup de mots écrits en *eux* que nous écrivons maintenant *eur* :

Lequel, comme j'ai dit, de pauvre garçon balließux de classes de la Flèche...
(Garasse, *Mémoires*, éd. Nisard, p. 188.)

— « *Ce jeune garçon... est ici en reputation d'estre brave et de n'estre point querelleux.* »
(Costar, *Lett.*, 1659, II, 12.)

— « *Si j'estois asseuré que... vous continuassiez d'estre aussi flateux, je me garderois bien de faire des vœux pour vostre retour.* »
(Id., *ibid.*, p. 87.)

Le singe d'un bateleux.
(Sorel, *Berg. extr.*, l. II, t. I, p. 131.)

Le niais et le pleureux.
(Id., *ib.*, l. IV, t. I, p. 257.)

Il y a aussi des rimes très curieuses :

devant voyelle, et *leur* pronom possessif ou pronom personnel qui se prononce avec *r* final. Mais il avoue que quantité de gens à Paris prononcent partout *leu* (Th., II, 170).

La finale *our* perdait *r* dans « le dialecte parisien » (Tabourot, Th., II, 171); au XVIe siècle, le peuple, selon H. Estienne, prononçait *toujou;* les chevaux farouches étaient dits *rebous* parce qu'ils font *au rebours* de ce qu'on leur demande (Th., II, 83). Les grammairiens du XVIIe siècle disent qu'on prononce toujours *r* à la fin des mots en *our;* mais cet *r* était restitué, car, quoique les grammairiens répétassent que selon l'étymologie il fallait dire *velous*, « les dames de la cour et de la ville qui parlent le mieux » prononcent *velours* (Ménage), et c'est la seule forme que connaisse Richelet (Th., II, 178). En suivant les conseils des grammairiens, on avait ajouté *r* à *velours* comme aux autres mots qu'on prononçait *ou*, sans se demander si *r* était ou non conforme à l'étymologie.

On n'a aucun témoignage pour les mots en *ur;* le mot *sur* (*super*) est un mot différent de *sus* (*sursum, susum*); mais le fait qu'on les a confondus au XVIe et au XVIIe siècle montre que

— *Il faut disposer la salière*
Droit au beau milieu des disneux;
S'ils sont beaucoup, il en faut deux.
(Martin, *L'Ecole de Sal. en vers burl.*, 1650, 15.)

— *Quoi! vous êtes valet? — Oui, valet de Monsieur,*
Qui pour servir sa flamme a fait le précepteur.
(La Thuilerie, *Crispin précept.*, 23.)

— *Gardez votre chanteuse avec votre chanteux.*
Que je n'entende plus parler de vous ni d'eux.
(Baron, *Ec. des Pères*, V, 6.)

— *Si vous avez dessein de payer ces messieurs,*
Croyez-moi, cherchez-leur un autre fonds ailleurs.
(Montfleury, *Gentilhomme de Beauce*, IV, 2.)

— ..... *Ah! Monsieur,*
Je voudrois les avoir aujourd'hui de grand cœur.
(Regnard, *Joueur*, II, 14.)

— *Combien les Grecs sont dangereux!*
Il dit, faisant bien le pleureux :
Hélas, hélas! en quelle terre
Ne trouveray-je point la guerre?
(Scarron, *Virgile trav.*, Paris, David, 1705, t. I, p. 102-103; cf. II, p. 110.)

sur se prononçait *su;* c'était jusqu'à Oudin la prononciation ordinaire. Oudin commence à y voir une faute de quelques personnes. Vaugelas fixe la règle que *sur*, préposition, doit se prononcer avec *r*. Mais jusqu'en plein XVIIIe siècle, dans la conversation ordinaire, *r* était muet « particulièrement si le régime commence par une consonne » (Féraud, Th., II, 176).

Les grammairiens sont d'accord avec les *Conférences;* dans le parler ordinaire, *r* final, au XVIIe siècle, était muet. Comment, quand et pour quelles raisons la prononciation correcte l'a-t-elle restitué en certains cas et laissé muet en d'autres?

Il est évident que l'on est en présence d'un fait très complexe où les lois phonétiques ont été contrariées par d'autres influences multiples.

Si l'on essaye de les analyser, il faut distinguer les faits.

I. — D'abord il semble bien que dans les verbes autres que les verbes en *er*, il y ait eu une tendance très nette à prononcer *r* final; elle était d'origine populaire. Tandis que les grammairiens recommandent de ne pas prononcer *finir*, mais *fini* (Th., II, 162), on reproche aux Parisiens de prononcer *finire*, *établire*, *servire* (Hindret, Andry de Bois-Regard). Dans des verbes en *oir*, Ménage dit que *r* final « se prononce fortement » (Th., II, 148). Cette prononciation est due à une assimilation morphologique; la désinence *re* des verbes de la quatrième conjugaison a pu se généraliser à tous les verbes dont l'infinitif n'est pas en *er*. Ce ne serait pas un fait surprenant, car on sait que les verbes passent facilement d'une désinence d'infinitif à une autre, *courre* devient *courir*, etc.; mais, tandis que d'habitude c'est la désinence en *ir* qui supplante les autres, ici il y aurait eu non pas substitution de désinences, mais renforcement des désinences *ir* (*i*) et *oir* (*wa*) par agglutination de la désinence *re* (*rendre*).

Pourquoi la première conjugaison n'a-t-elle pas subi le même sort? C'est encore une influence populaire; les grammairiens se sont efforcés, au contraire, de ne pas y laisser disparaître *r* de l'infinitif.

R. Estienne avouait qu'on ne la prononçait pas devant consonne; mais c'était, selon lui, une faute populaire; à peine peut-on la souffrir quand l'infinitif est suivi d'un second infinitif : *il faut aller (é) souper*. Au début du XVII[e] siècle, Maupas la condamnait comme « lâche prononciation du bas populas » et, de Maupas à Régnier, des grammairiens comme Chifflet, Buffet, Lancelot, Ménage, Th. Corneille condamnaient cette prononciation et recommandaient de prononcer *r*, au moins dans les vers et dans le discours public[1]. Seul Vaugelas, tout en le blâmant, avait reconnu que cet amüissement était général[2] (Th., I, 58). Son autorité semble avoir réussi à consacrer la prononciation populaire. Son opinion valait plus que toutes les opinions contraires réunies. Hindret en donne un témoignage formel : « Il ne faut pas douter que cette remarque n'ait eu tout l'effet que M. de Vaugelas s'étoit proposé par les reflexions qu'elle a donné lieu de faire aux sçavans, qui par leur exemple en ont corrigé d'autres, car il n'y a pas plus de trente ans que c'étoit une chose rare d'entendre des gens parler en public qui ne péchassent point contre la juste prononciation de ces sortes de syllabes. Ajoutez encore à cette remarque les soins que Molière a pris de la faire valoir en la fesant observer à ses acteurs et en les désacoutumant peu à peu de la mauvaise habitude

[1] « Dans les verbes qui se terminent en *er* ou *ir*, comme *aimer*, *chérir*, l'*r* ne s'en prononce jamais dans la conversation, ni devant une consonne, ni lorsque le verbe finit le sens; mesme on néglige souvent de la prononcer devant une voyelle. Mais dans la prononciation soutenue, comme lorsqu'on parle en public ou qu'on déclame des vers, il faut soit à la fin du sens ou du vers, soit devant une voyelle, faire toujours sentir l'*r*; et mesme il est bon de la faire entendre devant une consonne » (Regnier, Th., II, 154).

[2] « En certaines provinces... on prononce *aller* avec l'*e* ouvert... mais ce qui m'estonne, c'est que des personnes nées et nourries à Paris et à la Cour le prononcent parfaitement bien dans le discours ordinaire, et que néantmoins en lisant et en parlant en public elles le prononcent fort mal et tout au contraire de ce qu'elles font ordinairement, car elles ont accoutumé (dans la vie ordinaire) de prononcer ces infinitifs *aller*, *prier*, *pleurer*, comme s'il n'y avait point d'*r* à la fin et que l'*e* qui précède l'*r* fust un *e* masculin. Et cependant quand la plupart des dames lisent un livre imprimé, non seulement elles prononcent l'*r* bien forte, mais encore l'*e* fort ouvert. De même la plupart de ceux qui parlent en public, soit dans la chaire ou dans le barreau... » (Th., I, 58.)

qu'ils avoient contractée de jeunesse dans la prononciation de ces syllabes finales [1]. Il a si bien corrigé le défaut de cette manière de prononcer que nous ne voyons pas un homme de théâtre qui ne s'en soit entièrement défait et qui ne prononce régulièrement les syllabes finales de nos infinitifs terminés en *er*, ce qui ne se faisoit pas il y a trente ans, particulièrement parmi les comédiens de province, qui prononçoient très mal cette

[1] Il faut donc, dans les vers suivants, prononcer les infinitifs *èr* pour avoir une rime suffisante et conforme à la prononciation affectée du XVII[e] siècle. Sorel s'en moque déjà : *Ils faisoient rimer étoffer avec enfer* (*Francion*, V, 281) ; Malherbe rimait *cher* et *marcher* (*Ode à Louis XIII*, 1627) :

— *Grand Dieu, qui fais naistre et calmer*
Et sur la terre et sur la mer
Nostre crainte et nostre assurance,
Preste l'oreille à ceux qui reverent ta loy.

(Racan, *Œuvr.*, bibl. elzév., t. II, p. 170.)

— *Que les cieux, la terre et la mer*
Chantent le seul qu'on doit aimer.

(Id., *ib.*, II, 185.)

Et sur mes pavillons je voy déjà dans l'air
La victoire voler.

(Id., *ib.*, t. II, p. 89.)

Semblables à ces fleurs que rien ne peut sauver
Des rigueurs de l'hyver.

(Id., *ib.*, p. 89.)

Des communes intelligences
Que l'esprit ne saurait cacher,
Par les sentiments des sciences
Se communiquent à la cher.

(Théophile, *Bibl. elzév.*, t. I, p. 29.)

Et quand dans le besoin nous en allons chercher
Ce qui vous couste peu, vous le vendez bien cher.

(Bois-Rob., *La folle gag.*, II, 6.)

— *Oui, car en certains temps, les fourbes coustent cher.*
— *Quiconque en a besoin, qu'il nous vienne chercher.*

(Id., *ibid.*, V, 13.)

Qui ne s'estonneroit, entendant reciter
Que les oyseaux frappés du venin de cet air...

(Ant. Corneille, *Eleg. à Tircis.*)

Si tu veux de guerir, Lysis, voy de quel air
En cet evenement tu te dois consoler.

(Id., *A Lysis.*)

Il porte dans le flanc un cœur pestry de chair;
La perte d'une mere a droit de le toucher.

(Id., *A Lysis.*)

syllabe finale et dont ils se sont corrigé, quoi qu'ils manquent encore en bien d'autres manières de prononcer. » Il ajoute aussi : « Il n'y a plus que des prédicateurs de village qui prononcent « par un *e* ouvert » quand ils parlent en public. On ne voit presque personne qui parle en public manquer dans la prononciation de ces deux lettres finales *er*. Mais il n'est pas de même de ceux qui lisent, car cette remarque n'est pas encore venue jusqu'à... ceux qui, quoique sçavans et polis, ne parlent jamais en public » (Th., I, 59).

Nous savons que ce fut matière à belles discussions : « Je vous prie de me mander si vous croyez qu'il faille prononcer la lettre *r* finale d'un mot avant ceux qui commencent par une consonne, comme avant ceux qui commencent par une voyelle, comme en ce vers : *Que quand il faut aimer, mais aimer autrement.* On se divise fort ici sur cette question. » (Lettre de Corbinelli au président de Moulceau, dans les *Lettres* de Madame de Sévigné, VIII, 123; Th., II, 153).

Lorsque *é* eut triomphé, les habiles essayaient encore de conserver *r* en liaison. Pendant tout le XVIII[e] siècle et jusqu'à Domergue, même quand on accordait à l'autorité de Vaugelas de ne pas dire *commandèr avec empire*, on prononçait encore *r* dans les cas de liaisons et l'on disait *aimé-r un homme* (Th., II, 61).

Il est donc clair que la tendance populaire était d'amüir *er* en *é* tandis qu'elle renforçait *r* aux autres conjugaisons. Il se pourrait qu'il y ait eu là une distinction inconsciente mais très

— *De l'élement nitreux le monstre le plus fier*
Se rendroit plus sensible en m'escoutant prier...
— *Mais Ovide m'apprend, dedans son Art d'aimer,*
Qu'au véritable amant rien ne doit estre amer...
— *Mais je ne parle plus qu'à la fille de l'air;*
Elle a fermé l'oreille, et vient de s'en aller...
(Gil. de la Tessonnerie, *Desniaisé*, II, 7.)
— *Qu'ils viennent, ces faiseurs de mariage en l'air!*
Ils auront le plaisir de m'entendre parler.
(Montfleury, *Coméd. poète*, II, 3.)

juste, faite par le peuple dans les verbes français. A l'indicatif présent, il y a deux conjugaisons : celle dont les désinences au singulier sont *e, es, e*, et celle dont les désinences sont *s, s, t*. La deuxième conjugaison comprend tous les verbes dont l'infinitif est *ir*[1], *oir, re;* il est donc naturel de les considérer aussi comme étant d'une même conjugaison ailleurs qu'au présent; d'autre part, *courir, finir, rire*, après l'amüissement de *e*, avaient en fait la même désinence, *boire, croire, pouvoir, decevoir* de même; il y avait là un second élément d'unification; or, tandis que *boire, rire* conservaient *r* prononcé, *finir, pouvoir* devenaient *fini, pouvoi;* la force d'unification analogique a triomphé de la tendance phonétique et a conservé *r* à la fin de tous ces verbes.

Les verbes en *er* n'avaient aucune raison de suivre cette assimilation, n'ayant rien de commun avec les autres verbes; *r* y est devenu muet et les efforts des grammairiens ont été inutiles.

II. — Pour les autres mots en *er*, il semble que l'hésitation ait été non pas d'amüir ou de prononcer *r* final, mais de prononcer *èr* ou *é*. L'amüissement de *r* après *é* devait être accompli dans la prononciation ordinaire alors qu'on entendait encore très nettement *r* après *è;* c'était naturel, car *r* était ici (*fer, enfer, hiver, ver*) plus résistant; il avait été longtemps suivi d'une consonne qui l'avait protégé pendant plusieurs siècles[2]; il était final, donc exposé à l'amüissement, depuis moins longtemps que *r* dans *ér* (*berger, manger*). Au moment où les grammairiens ont fixé la prononciation, *ér* était devenu *é, èr* tendait à devenir *è* ainsi que l'indique Frémont d'Ablancourt, mais *r* était encore assez net. Leur action a pu conserver *r* prononcé quand la voyelle était *è*.

[1] Sauf *cueillir, couvrir, défaillir, offrir, ouvrir, saillir, souffrir* qui, pour des raisons spéciales, ont les désinences *e, es, e*.

[2] Dans *amer* (*amarum*), *mer* (*mare*), *cher* (*carum*), *r* était final et il provenait d'*a* latin; aussi tendait-il à *é* fermé, prononciation attestée au XVII[e] siècle (Th., I. 55) ; cependant *r* y a toujours été prononcé; pour *amer* et *cher*, il y a eu réaction analogique de la forme du féminin; *mer* a pu conserver *r* à cause du genre féminin de ce nom, qui conservait la consonne comme si elle eût été protégée par *e* féminin.

Tandis que le peuple continuait l'amüissement phonétique et finissait par supprimer *r* partout, la prononciation correcte conservait immobile la prononciation ancienne, *er* reste *é*, *èr* reste *èr*.

Désormais les mots qui hésitaient dans leur prononciation n'hésitaient plus qu'entre *èr* ou *é*[1]; la prononciation de *r* avait été et restait déterminée par le timbre de la voyelle précédente; les mots nouveaux ou indécis devaient choisir, pour se classer, l'une ou l'autre des deux catégories, sans pouvoir adopter une troisième prononciation *ér* ou *è*.

Les mots en *air* conservaient naturellement le *r*, car la voyelle était *è* ouvert; ils n'ont jamais été prononcés avec *r* muet.

Les mots *hier* et *fier* provenaient de *e* bref latin; *e* tendait naturellement à devenir *è* (voir plus haut page 110); aussi, quoi-

[1] Des rimes comme *cher* et *rocher* indiquent une prononciation *èr* archaïque ou forcée pour les lettres *er* qui correspondaient habituellement au son *é* :

— Afin de rafraischir ceux qu'il tenoit si chers,
Les rochers amolis se changeoient en fontaines
Quand leurs cœurs endurcis se changeoient en rochers.
(Racan, *Œuvr.*, bibl. elzév., t. II, p. 248.)

— Comme ces fantômes legers
Se forment des corps dans les airs...
(Id., *ib.*, II, 121.)

Car c'est sa fille unique, et le bruit court d'hier
Qu'il a tué pour elle un jeune cavalier.
(Bois-Rob., *Les appar. tromp.*, I, 1.)

— S'il ne tient qu'à cela, j'en fais mon escuyer.
— Et tu m'aimes encor comme tu m'aimois hier?
(Id., *La folle gageure*, V, 13.)

— Eh bien! vous le verrez, je veux vous l'accorder;
Mais si c'est un fantôme, un corps qui n'est que d'air,
N'aurez-vous point de peur?
(Th. Corn., *Feint Astrol.*, III, 6.)

— (Mon cœur) à ces appas se laisse peu toucher;
J'estime seulement ce qui me coûte cher.
(Id., *Am. à la mode*, I, 1.)

C'est, n'en déplaise au sexe, un plaisir bien léger;
Dès qu'on le prend, il cesse d'être,
Et toujours il coûte trop cher.
(Perrault, *Le petit Chap. rouge.* — *Moralité.*)

Boileau fera rimer *hier* et *garnier* (*Lutrin*, IV, 175-176); *altier* et *fier* (*Art poétique*, III, 133-134).

qu'il ait été noté au XVIe siècle avec *é*, il est devenu *è* et a maintenu *r* final (Th., I, 472). Dès Oudin la prononciation en est fixée.

Les mots savants comme *familier, altier, singulier, particulier* ont été prononcés avec *è* ouvert au XVIIe siècle (Th., I, 472), parce qu'on y prononçait *r* final (Th., II, 159). Mais l'analogie des mots populaires en *ier* agissant, le timbre *è* devient *é*, et aussitôt *r* devient muet. A la fin du XVIIIe siècle, toute hésitation avait cessé (Th., II, 160).

Les mots en *ere* comme *père, mère, frère* avaient *é* fermé au XVIe et au XVIIe siècle; *r* protégé par *e* féminin ne pouvait pas disparaître; ils sont devenus *èr*. Oudin déclare qu'on prononce *èr* sauf dans *père, mère, frère;* à la fin du XVIIe siècle, Dangeau déclare que *e* n'y est ni ouvert ni fermé, quoique plutôt ouvert; à la fin du XVIIIe siècle, *è* est reconnu ouvert par tous les grammairiens (Th., I, 73). Puisque *r* était prononcé, *e* devait devenir *è*.

Enfin le mot *cuiller* (Th., I, 198) est la meilleure vérification de cette loi; on l'avait prononcé avec *é* au XVIe siècle; au XVIIe siècle, les grammairiens veulent restituer *r*, mais en même temps *é* devient *è*.

Malherbe rapporte la contestation entre Méridionaux et gens du Nord. Le roi était pour *cuiller* (*é*) et Malherbe aussi. Les Méridionaux et les Angevins étaient pour *cuillère* (*èr*) ; c'était la prononciation des petits bourgeois de Paris; elle ne fut académique qu'en 1740[1].

Ainsi les grammairiens ici encore n'ont rien imposé; ils ont seulement fixé et arrêté la prononciation de *r* telle qu'elle était au début du XVIe siècle, avant que l'amüissement de *r*, qui était commencé, fût achevé.

III. — Au contraire, pour les autres mots, il est vraisemblable que les grammairiens ont eu plus d'influence.

[1] La raison qui fit préférer *cuillere (èr)* est intéressante. Parce que ce mot était de genre féminin, il devait avoir une désinence féminine, disaient les partisans de *cuillère;* cette raison explique peut-être qu'on ait prononcé *la mer (èr)* avec *r* final, d'autant plus que la mer était représentée par une divinité femme.

Les mots en *our, or, ir, ur* sont, pour un grand nombre, des mots savants; leur analogie, soutenue par l'action des restitutions étymologiques, explique que *r* n'ait jamais été considéré comme muet par les grammairiens.

Dans les mots en *ar*, *r* a été certainement amüi dans la prononciation ordinaire; les substitutions de suffixes *ar* et *as*, *ar* et *at*, comme on les a vues plus haut, ou *ar* et *al* (*bocal* et *bocard*, *brancard* et *brancal*, *brassard* et *brassal*, *local* et *locard*, *poignard* et *poignal*) ne sont possibles que si *r* est fortement affaibli, aussi bien que *s*, *t* ou *l*; mais l'amüissement était récent et la graphie a puissamment aidé les grammairiens à le ralentir et à l'arrêter.

Pour les mots en *eur*, il est sûr que *r* était muet et depuis longtemps; tous les grammairiens du XVII[e] siècle, jusqu'en 1660, déclarent que *r* est muet au moins dans la conversation. C'est dans la seconde moitié du XVII[e] siècle que les restitutions ont commencé (Th., II, 166).

Dans les mots savants, la restitution de *r* est certainement due à l'influence du latin. « Quand les noms viennent tout entiers du latin par le seul changement d'*or* en *eur*, comme *orateur*, *auteur*, etc., c'est une règle qu'on fait sonner *eur* à la fin » (Bouhours, Th., II, 164).

Cette restitution a été fortement aidée par le fait que beaucoup de ces mots étaient féminins (*la blancheur*) et comme on l'a vu à propos de *cuiller*, c'était une tendance de donner une désinence féminine, c'est-à-dire de prononcer la consonne finale, aux mots de genre féminin. Ce fait explique que cette restitution savante ait triomphé en somme assez vite.

Un autre élément du succès a été que les grammairiens ont distingué le style familier où *r* était muet, et le discours emphatique où *r* était prononcé pour donner plus de force à l'expression. Une remarque de Mauvillon, en 1754, montre que, même au XVIII[e] siècle, dans la conversation familière, *r* était encore muet. On dit *l'empereu d'Orient, le meilleu de mes amis;* mais il faut toujours prononcer *bonheur, fureur, malheur, terreur,*

vainqueur, pleurs, en faisant entendre *r*, etc., parce que ces mots ne peuvent être employés qu'avec emphase[1] (Th., II, 165).

Pour les termes concrets, ceux qui n'avaient point de féminin étaient plus faciles à la restitution de *r*. Hindret le dit explicitement : on ne dit point *amateux, exécuteux, imposteux, raporteux*, parce que ces mots n'ont point de féminin (Th., II, 167) ; l'influence savante était très forte en ce cas-là.

Ceux qui avaient un féminin étaient plus attachés à la prononciation *eu;* la forme féminine était une protestation incessante contre *r;* cependant les grammairiens sont arrivés à restituer *r*. D'abord ils ont su donner à la prononciation de *r* un sens spécial :

« Quand on parle simplement et sans émotion, on parle comme s'il y avait *eux : c'est un flateux*. Au contraire, quand on le prend sur le haut ton, qu'on parle avec emphase et qu'on s'échauffe en parlant, on prononce *eur: c'est un hardi menteur* » (Bouhours, Th., II, 167). Ils avaient d'ailleurs eu soin de conserver la graphie *eur*. Déjà Lanoue avait noté qu'on dit *menteu* et *menteur;* il n'aimait pas *menteu*, mais il avoue que cette dernière terminaison est plus étrange en l'écriture qu'au parler (Th., II, 166); on conservait l'orthographe, en notant qu'elle était inexacte. En 1835 encore, l'Académie écrit : « *oublieur*, on prononce *oublieux*. » En 1878, elle a supprimé cette note; *oublieur* se prononce désormais tel qu'il est écrit.

L'étymologie, la graphie, la distinction des styles ont été ainsi les auxiliaires des grammairiens qui, depuis Bouhours jusqu'à Domergue, ont travaillé à faire prononcer un *r*, muet dès avant le XVIe siècle, et y ont finalement réussi. C'est un bel exemple de l'influence des grammairiens sur la prononciation moderne.

Ainsi s'est formée dans le cours du XVIIe et du XVIIIe siècles, sous l'influence et avec les principes des grammairiens du

[1] L'*r* qu'on prononce à la fin des mots a quelque chose de plus fort et de plus sérieux dans l'expression; l'*x* muet marque une espèce de diminutif ou quelque chose d'ironique et de méprisant : *un grand plaideur, un misérable plaideux* (Hindret, Th., II, 168).

XVII[e] siècle, la prononciation des consonnes finales, synthèse des tendances phonétiques ou analogiques et des influences savantes, étymologiques, graphiques, raisonnables. Consonnes sourdes restituées (*f*, *k*), consonnes sonores conservées, tendance à prononcer les mots tels qu'ils sont écrits sont les principaux traits de l'action savante. Consonnes finales muettes, c'est la part de l'influence populaire. Elles ont eu l'une et l'autre des conséquences importantes.

S et *t* disparaissant, les désinences devenaient muettes. Il restait encore pour les noms terminés en voyelle un allongement de la voyelle au pluriel; il disparut dans le cours du XVIII[e] siècle; pour les noms terminés en consonne, le singulier se distinguait du pluriel encore au XVI[e] siècle dans tous ces mots de la même façon qu'aujourd'hui dans: *un œuf, des œufs;* mais par l'amüissement des consonnes au singulier, ou par la restitution des consonnes au pluriel[1], cette distinction disparut (Th., II, 65, Oudin et l'Anonyme de 1654); un mot se prononce au pluriel comme au singulier. Désormais c'est l'article qui, défini ou indéfini, indiquera le pluriel ou le singulier du substantif. Aussi est-il désormais nécessairement employé devant les substantifs.

Dans les verbes *s*, *t* étant muets et de même *e*, *es*, *ent* étant amüis, il n'y avait plus de désinences pour les trois personnes du singulier et pour la troisième personne du pluriel à aucun verbe; l'écriture les conserve, mais dans la prononciation ce sont les pronoms personnels qui, justifiant leur nom, vont indiquer la personne qui fait l'action. C'est une transformation pro-

[1] Cette restitution a eu lieu, à des époques différentes, suivant les consonnes. A la fin du XVI[e] siècle, Lanoue semble avoir été favorable à cette restitution, tandis que Tabourot conservait le vieil usage. L'usage moderne existe depuis ce temps-là, mais il n'a été seul régulier qu'à la fin du XVIII[e] siècle: Domergue a posé la règle sans restriction. Au XVII[e] et au XVIII[e] siècles, les deux prononciations se rencontrent. C'est une question particulière à chaque mot (Th., II, 61-86). En voici un exemple curieux :

— *Les vers beaux polis et superbes*
De plus de cinquante Malherbes,
Et les discours de cent Balsacs
Par ma foy, n'i suffiroient pas.

(Loret, *Poés. burl.*, in-4°, 1647, p. 37.)

fonde dans la morphologie et par suite dans la syntaxe du français moderne.

IV. — Les consonnes en liaison.

Dans la prononciation, désormais les mots n'ont plus diverses formes; ceux qui sont terminés par une consonne se prononcent toujours de même, devant un silence, devant une consonne ou devant une voyelle. Ceux dont la consonne devient muette conservent encore quelque temps cette consonne prononcée devant une voyelle; mais là encore l'amüissement fait des progrès, et du compromis entre l'amüissement complet et la prononciation intégrale de la consonne est né le fait nouveau des liaisons. C'est tout une phonétique nouvelle de la langue qui est ainsi apparue dans le cours du xviie siècle.

Quand les mots terminés par une consonne se trouvent à l'intérieur d'un groupe phonétique, devant un mot commençant par une voyelle, pendant tout l'ancien français la consonne se prononçait, intacte ou transformée[1]. En français moderne, un mot terminé par une consonne prononcée la conserve toujours intacte devant un mot commençant par voyelle (et la consonne finale s'articule avec la voyelle initiale); un mot terminé par une consonne muette tantôt ne prononce pas cette consonne devant une voyelle, tantôt la prononce, soit telle quelle, soit transformée en consonne sonore. Comment s'est fixé cet usage?

On trouve dans les *Conférences* des mots où les consonnes finales sont écrites devant voyelle :

En a fait a Pazy (I, 6), *nen la veut envoigé* (I, 3), *c'est un virage* (VI, 7), *Sainct Ouen* (VI, 5), *le fret est passé* (I, 8), *tout à l'heuze* (VI, 8), *c'est ban tout un* (I, 5), *tout a cou* (V, 7), *tant y a qui la li otire* (I, 4), etc., etc.

Vous estes un honneste homme (IV, 4), *je douas une bel chandel* (III, 3), *j'etas a Paris* (III, 5), *le rouay nous a traité*

[1] *Grant homme, petit homme* et *dix hommes, neuf heures.*

(V, 4), *je les avans jetté* (IV, 7), *a tous seigneux tous honneux* (VI, 4), *dix ecus* (IV, 8), *tras ecu* (IV, 8), *six ecu* (III, 5), *de biaux aufens* (IV, 6), *deux jours après* (III, 5), *des bous a ses souliers* (III, 6), *dez avantuze* (II, 4), *les amins* (VI, 4), *joas et dulexion* (V, 3), *sans amertume* (II, 4), *après avoir mangé* (IV, 4), *dans un oatre grimoire* (VI, 7), etc., etc.

Mais on trouve aussi des exemples où ces finales sont supprimées :

I venien affiché (I, 8), *i son allé assiege* (I, 3), *le Bourgea avan fai une vontre* (I, 6), *ce fu un vauredy* (I, 3), *quan ce cin a la jambe* (V, 6), *i me pran envie* (III, 8), *y sambe que say un guiebe* (III, 4), *qui nen ai un* (II, 7), *c'est ban tou un* (I, 5), *tou en transe* (III, 3), *tou ebaubi* (V, 9; III, 6), *devan eux* (I, 6), *Sain Ouan* (V, 7, 6).

Dan un auge (I, 3), *mai en chemin* (II, 6), *dé homme de cheva* (II, 8), *deu ou troas foas* (III, 6), *dan une mare* (II, 7), *je si en fraction* (VI, 3), *je si encor* (IV, 7), *je ne fu a tel nouce* (IV, 4), *je su encor* (III, 3), *jon eté* (II, 7), *t'a esté* (V, 4), *t'a ouy chante* (IV, 5), *d'outre affaire* (VI, 4), *en paradi et en anfé* (VI, 6), *e qui pi est* (I, 4), *deu ou tras foas* (III, 6), *y les faut boutre tretou a feu* (I, 8), *tretou aussi gras que de liau* (V, 5), *au houtelleries* (II, 5), *dé homme de cheval* (II, 8), *mai en chemin* (II, 5), *dan une maze* (V, 6), *nan ne scai pa ou nan doit alle* (VI, 6), *quan es don qui revarra* (IV, 5);

Aven une brouche (VI, 7), *cheu un proculeux* (III, 7), etc.

Sans pensé a nu ma (II, 4), *alé au catichenme* (I, 3), *pou reveni a mon conte* (I, 7), *je len on taillé des chausses* (II, 4), *su une civieze* (I, 3), *en veni a bou* (V, 6), etc.

Ces deux catégories d'exemples peuvent ne rien prouver; les premiers sont conformes à l'orthographe littéraire et n'indiquent pas que la liaison soit faite; les seconds sont peut-être simplement des graphies pour surprendre l'œil du lecteur et peuvent ne pas être, de dessein arrêté, des indications pour l'absence de liaison. Il semble bien toutefois qu'en supprimant la consonne l'auteur ait voulu, en certains cas, suggérer au lecteur l'idée de

supprimer la liaison; mais il faudrait déterminer dans quels cas cette graphie indique une non-liaison propre au peuple, et dans quels cas cette non-liaison était à la fois correcte et populaire.

La langue populaire faisait certainement des liaisons. Quelques graphies le démontrent évidemment :

Pourquoy lavanty confrisqué (I, 4; I, 3; IV, 4), *qu'en arricity* (I, 5), *nati poen peur* (III, 6), *qui aty la* (IV, 4), *a t elle reponu* (IV, 4), *varra ty* (IV, 6), *ati pas dez ouzeilles* (V, 7), *leusti derja dans le ventre* (IV, 7), *que veuti faize* (IV, 7), *sonty pas bon* (V, 8), *ne etati pa* (V, 5), *questy ce couarjuteu* (I, 7), *queul office arety* (I, 4), *ne vauty pas mieux* (I, 8).

Le dourieux (doux yeux, III, 8), *porté dé veux* (des œufs, IV, 4), *no veux de Pasques* (IV, 4), *au venfans* (VI, 7), *le deurieux* (V, 8), *me biau zabi* (V, 6), *queme d'outrez homes* (I, 6), etc.

Iz ont beu nout vaen (V, 8), *iz avant devan eux* (I, 6), *qui guiebe lez a fai veni* (I, 4), *drè qualez avisi* (V, 8), *lez edegré* (II, 5), *lez armes* (III, 7), *dezeglise* (I, 7), *dez amins* (VI, 6), *mez espri* (IV, 3), *mez affaire, tz affaire* (VI, 4), *i ne leus a pas putost dy* (IV, 4), etc.

Aveu snarme (V, 8), *ten office* (VI, 6), *un autre fona* (VI, 7), *in ont esté attrapé* (II, 6), *quan di nan* (III, 8), *e nan dy* (I, 4), *qu'en fera nen par après* (I, 7), *comen laisse nen nout vouay* (I, 4), etc...

En échange, d'autres graphies attestent certainement aussi que dans certains cas la liaison ne se faisait pas ou se faisait avec une consonne autre que la consonne finale : *t'es un couillon* (III, 5) à côté de *t'est oncor troup heureux* (V, 3), *tout à plain* à côté de *tous a plain* (Molière, *Don Juan*, II, 1, p. 105), *nes pas quand nan fit les barricadre* (I, 5), *que ne li rend nan* (I, 4), *as tu vomblié* (*as tu-z-oublié*, VI, 3), *en primié zitam* (VI, 5).

Le témoignage des grammairiens confirme cette impression et permet de préciser les faits.

Chifflet (1659) est le premier théoricien qui ait posé la question des liaisons. Jusqu'à lui tous les grammairiens déclarent qu'à l'intérieur d'un groupe phonétique les mots sont étroite-

ment liés entre eux, la consonne finale d'un mot s'articulant avec la voyelle initiale du mot suivant (Th., II, 6).

Mais cette règle était sans doute une tradition grammaticale; dès que les consonnes finales devenaient muettes, il y avait une tendance à les conserver muettes, même devant une voyelle. Après que Chifflet eut posé la question, on voit par les hésitations des grammairiens que l'usage était partagé et les règles très arbitraires; Hindret (1687) avoue bonnement qu'entre : *dè janz inconu* et *dè jan inconu,* les Français hésitent : « de vous dire laquelle des deux prononciations est la meilleure; c'est ce que je n'entreprendrai pas de faire » (Th., II, 9). Cependant il y avait déjà des distinctions très nettes d'après lesquelles, en beaucoup de cas, l'usage était fixé.

D'abord, il faut observer que le fait même des liaisons était naturel à la prononciation populaire. Les grammairiens relèvent et condamnent des prononciations comme *on-z-a, un laid-z-homme* (Cauchie, 1570, Th., II, 61); *on-z-ouvre, on-z-ordonne* (Vaugelas, Th., II, 34); *j'ai-z-été, je l'ai-z-appris, je l'ai vu-z-aussi, on-z-an a vu* (Lartigaut, 1669); *j'ai-z-eu, il a-z-eu* (Hindret, 1687); *pendant-z-un an, la vertu-z-a été* (Dumas, 1733, Th., II, 37); *avant-z-hier* (Buffet, Ménage, Vaugelas, Dumas, 1733, Th., II, 61).

il a-t-ouï, il va-t-ou j'ai dit (H. Estienne, Marguerite Buffet, Hindret, de Latouche, 1696, Th., II, 241); *en temps-t-et lieu* (Hindret, Th., II, 61); *tu es-t-un habile homme* (Dumas, Th., II, 61); *je n'en ai point-n-eu* (Hindret, Th., II, 91).

Domergue explique par des lapsus semblables l'origine du mot *pataquès : il n'est point-z-a vous, il n'est pas-t-a moi, je ne sais pas-t-a qu'est ce* (Th., II, 61).

Elles indiquent que le peuple avait toujours une répugnance naturelle aux hiatus et que, pour les résoudre, il intercalait entre les deux voyelles une consonne : *t, z* ou *n,* sans se soucier de l'ancienne consonne finale qui était sans doute toujours écrite, mais qu'il avait oubliée, ne la prononçant plus depuis longtemps.

Les grammairiens et les lettrés, au contraire, se faisaient des liaisons une idée presque fausse, car elle était inspirée de l'image visuelle des mots; pour eux la liaison était provoquée non pas par le besoin naturel et phonétique d'éviter un hiatus, mais par l'obligation de prononcer devant une voyelle les consonnes finales devenues muettes, même s'il n'y avait pas hiatus. Dès le XVIIe siècle, Chifflet condamne la prononciation *fait es encore* et prescrit de prononcer *faite-z-encore* (Th., II, 25).

Il veut avec raison sauvegarder par ce moyen le rythme et le nombre des syllabes dans les vers[1]; mais dans la conversation et la langue ordinaire de telles liaisons sont de simples contre-sens phonétiques[2]. Aussi les grammairiens n'ont-ils jamais eu gain de cause.

Ceux qui observaient exactement la prononciation, comme Hindret ou Billecoq, déclarent que dans *nous sommes instruits, s* ne doit point sonner et Th. Corneille donne comme exemple de prononciation correcte : *d'inutil' adresses*. Les gens instruits, au dire de Martin (1632), faisaient sonner *s* (Th., II, 27 et 29). Lancelot déclare que beaucoup de personnes se trompent en prononçant : *les princ' ont dieu pour juge, terrestr' animaux* (Th., I, 169). C'est encore la prononciation ordinaire. En poésie, dans le style élevé, on prononce *s* suivant les indications des grammairiens, mais c'est une restitution archaïque de *s* muet et non pas une liaison.

Les liaisons n'ont véritablement de raison d'être que si elles mettent une articulation consonnantique entre deux voyelles dont l'une termine et dont l'autre commence un mot. La prononciation populaire ne connaît que de telles liaisons, parce qu'elle

[1] Il eût été plus conforme à la vérité d'adopter la règle de Deimier, qui permettait d'élider devant une voyelle *e* muet, même suivi d'*s : tu parle au prince;* mais l'autorité de Malherbe, adversaire de toute modification écrite, fit de cette élision une licence du style badin et familier (Th., II, 28).

En voici deux exemples : *Tu joue à te casser le cou* (Richer, *Ovide bouffon*, p. 61) ; *Il faudra, sous le nom du prince de Chimère, Que tu revienne ici tantôt au rendez-vous* (Champmeslé, *Crisp. cher.*, 4).

[2] Les *Conférences* suppriment *s : y tuant de Pouronais queme d'autre homes* (I, 6) ; mais on a aussi *d'outrez homes*.

est inspirée par des raisons phonétiques et qu'elle ignore les suggestions orthographiques.

Même conservées dans l'écriture, les consonnes finales muettes n'ont pas été restituées en tous les cas; au xvie siècle déjà, on prononçait *depui un mois* (H. Estienne) à côté de *nou zavon zassé mangé* (Saint-Liens, II, 25); et, au xviie siècle, les grammairiens préfèrent *des métié incommodes, des cruauté inouïes* (Hindret, Th., II, 27).

Si l'on essaye de se rendre compte des règles suivies pour les liaisons, on voit d'abord qu'un certain nombre de locutions toutes faites ont naturellement conservé l'ancienne prononciation. Par définition, ces locutions conservent leur prononciation immuable (aussi longtemps qu'elles existent; ce sont des mots où l'on ne distingue plus les divers éléments.

On dit ainsi : *quant a moi, tant y a que* (Duez, Th., II, 89); *au doigt et a l'œil* (d'Aisy, *ib.*, 91); dans les locutions *pied à terre, pied a boule, de pied en cap*, la liaison indiquée par Oudin a été contestée pendant tout le xviie et le xviiie siècle; elle devient régulière avec Domergue (Th., II, 109); on a toujours fait la liaison dans *de fond en comble* (Th., II, 110), *sang et eau* (Th., II, 118), *de clerc à maître, franc-alleu, franc archer, franc arbitre, franc étourdi, de franc étable, franc ivrogne* (Th., II, 131).

Ces locutions mises à part, il y a quelques mots pour qui les grammairiens ont prescrit des règles particulières de liaison :

Froid suivi de voyelle se prononce avec un *t* : *froid horrible, froid orateur* (de Latouche); *second, profond* (Régnier), *fécond* (Domergue), de même (Th., II, 110); *joug* et *sang*, dans les mêmes conditions, se prononcent avec *k* final : *jouk insupportable* (Hindret); *un sank impie* (Régnier); de même *long* et *rang* : *ce lonk amas d'aïeux* (Hindret), *un rank' élevé* (de Latouche, Th., II, 118).

P fait liaison dans les mots *coup* (en style élevé : *coup affreux*, Antonini), *trop* (*trop attendu*), *beaucoup* (*beaucoup attendu*, Chifflet, Th., II, 121).

Ailleurs il s'est fait un compromis entre l'ancien usage où la consonne finale s'articulait avec la voyelle initiale de n'importe

quel mot suivant et les tendances populaires récentes qui allaient à l'amüissement général de la consonne[1]. La date où ce fait s'est produit peut être fixée au second quart du XVII[e] siècle. En 1624, une grammaire anonyme déclare que tant qu'on ne fait pas une pause, les mots doivent être liés les uns aux autres comme par une chaîne. En 1659, Chifflet déclare que cette liaison n'a lieu entre deux mots que si le premier mot sert de régime ou de déterminatif au mot suivant : adjectif devant substantif, préposition devant le complément qu'elle introduit, verbe devant son complément direct, sujet devant le verbe. En 1687, Hindret répète et précise cette règle qui est encore la nôtre (Th., II, 8).

C'est ainsi que désormais les déterminatifs du verbe qui, parce qu'ils sont atones, précèdent le verbe[2] (pronom sujet, pronom complément), font liaison avec le verbe et entre eux; les déterminatifs atones du nom (article, adjectifs pronominaux, noms de nombre, adjectifs) font de même liaison avec le nom qu'ils précèdent et entre eux.

[1] Il faut remarquer que, mis à part les locutions toutes faites et les mots dont il vient d'être parlé, les mots qui font liaison sont tous terminés en *t*, *s* ou *n*; *t* et *s*, étant des consonnes de désinences, avaient un rôle morphologique qui leur donnait une plus forte résistance à la tendance phonétique qui les amüissait : *n* était encore vivant, d'une vie latente, dans la voyelle qu'il avait nasalisée : et cette vie latente réapparaissait facilement ; suivie de voyelle, la voyelle nasalisée tendait naturellement à restituer la consonne *n*. Pour ces trois consonnes la liaison a pu résister davantage à la chute des consonnes finales : c'est aussi pourquoi le peuple fait ses liaisons spontanées à l'aide de *t*, *s* ou *n*; ce sont les seules consonnes qui soient encore réellement un peu vivantes à la fin des mots.

[2] *On* ne se lie que devant le verbe dont il est le sujet : *on écrit;* mais on dit sans liaison : *vous a-t-on écrit?* (Th. Corneille, Th., II, 553).

Nous se lie avec le verbe quand *nous* précède; mais intercalé entre un auxiliaire et un participe passé, *nous* ne fait pas liaison au XVII[e] siècle : *avons nou oublié, avez vou appris* (Th. Corneille, *ib.*, 26). On prit au XVIII[e] siècle l'habitude de faire cette liaison.

Il, elle, on, placés après le verbe, sont liés au verbe : *répond-il, dit-on* (De la Touche, Th., II, 111).

Le pronom *en* fait liaison devant le verbe, mais placé après le verbe, il ne prononce jamais *n : il y en a beaucoup, ostez en un peu* (Chifflet, Th., II, 554).

Rien fait de même liaison avec le verbe qui suit et dont il est le complément : *je n'ai rien à faire, je n'ai rien entendu;* il fait liaison aussi dans *rien autre* (Oudin, Chifflet, Hindret, Th., II, 553).

Cette règle toute simple fut un peu compliquée par les grammairiens. Ils ont d'abord distingué l'usage familier auquel cette règle s'applique exactement et le discours relevé où la pompe et la solennité se font valoir par une prononciation un peu archaïque et rare. Mourgues (1685), Hindret, Régnier (1705) ont formulé et répété cette règle (Th., II, 9). A la faveur de cette distinction, peu à peu quelques liaisons qui avaient été réservées à la poésie et à la déclamation ont passé dans l'usage ordinaire. Telle, par exemple, la liaison du *t* à la troisième personne du pluriel : *la gloire a des appâts qui savent éblouir.* Dans la conversation, cette liaison paraissait affectée à Hindret et à tous les grammairiens du XVIIIe siècle; aujourd'hui beaucoup de personnes la font même en parlant (Th., II, 9 et 92; voir Koschwitz, *Les Parlers Parisiens,* p. 47, ligne 20, et Th. Rosset, *Exercices pratiques d'articulation et de diction,* 2e édition, p. 209 et 213). Telle aussi la liaison : *nous sommes instruits.*

Ensuite quelques cas peuvent se présenter qui ne sont pas résolus par cette règle, et les grammairiens les ont un à un résolus, et plutôt dans un esprit favorable à la liaison.

I. — L'adjectif devant le nom fait liaison avec ce nom; mais si le nom précède l'adjectif, l'usage est partagé; dès le XVIIe siècle, la règle est de ne pas la faire (Th., II, 27 et 93, 108-110), mais « quelques-uns prononcent *dè janz inconnus, dez airz indolans, un discourz ennuyeux* », dit Hindret; il condamne cette liaison, mais avoue que vingt pour cent de Français la feront en conversation (Th., II, 91). Bouillette prescrit de faire la liaison du substantif avec l'adjectif suivant lorsque cette liaison fait prononcer un *s* signe du pluriel : *cheveux épais* (Th., II, 28). A la faveur de cette distinction assez juste, on prit peu à peu dans la conversation l'habitude de faire sonner *s* final, même quand il ne marquait pas le pluriel [1].

[1] Avec une autre consonne que *s*, la liaison du substantif avec l'adjectif suivant était si désagréable au XVIIe siècle que, même en poésie, on préférait un hiatus; Cloisy dit, en 1696, qu'on prononce : *elle a le teint uni* sans faire entendre *t* final (Th., II, 91).

C'est sans doute aussi pour la même raison morphologique qu'on fit la liaison entre un substantif au pluriel et la conjonction *et : les jeux et les ris*. Hindret déclare qu'on dit fort bien *les jeu-z-et les ri*, « mais ce n'est pas une faute de dire *les jeu et les ris*, car c'est notre naturelle et idiotique prononciation » (Th., II, 27) ; la prononciation de *s* était ainsi usuelle à ceux qui savaient distinguer en parlant le pluriel et le singulier : elle était particulière aux gens instruits ; aussi l'usage s'en répand-il de plus en plus, parce qu'il est un signe de bonne éducation.

Il y a un cas cependant où le substantif ne se lie jamais avec l'adjectif ni avec aucun mot qui suit ; c'est lorsque le substantif est terminé par une voyelle nasale : *la fin en sera mauvaise* (Oudin, Th., II, 550). Durant le XVIIe siècle, Chifflet et Hindret observent que quelques-uns font cette liaison, en n'articulant toutefois *n* qu'à demi. Mais elle fut condamnée définitivement au XVIIIe siècle.

Les adjectifs terminés par une voyelle nasale font liaison, mais seulement avec les substantifs qu'ils qualifient et qu'ils précèdent : *bon orateur, certain orateur, vilain affront* (Chifflet, Th., II, 552).

Le verbe a souvent une forme composée : on dit *tu attendis* et *tu as attendu ;* c'est le même temps ; les deux formes ont le même sens, et on les emploie souvent l'une pour l'autre, l'une à côté de l'autre ; de ces deux formes, l'une est écrite en un seul mot, l'autre en plusieurs mots, mais c'est une différence de pure graphie ; en fait, l'une et l'autre sont une forme unique et dont les termes sont solidaires ; aussi la liaison des auxiliaires avec le verbe est-elle naturelle. On dit, en faisant sonner le *t : si c'estoit moy qui eust osé cela* (Patru, Th., II, 10). Lorsque l'auxiliaire est un mot comme *sommes*, terminé dans la prononciation par une consonne (*som*), *s* ne faisait pas liaison au XVIIe siècle : *nous sommes instruits* (Hindret, Th., II, 29) ; c'était parfaitement régulier.

Les auxiliaires de modes doivent s'unir avec le verbe à l'infinitif qui suit : *afin qu'il voulust écouter, qu'il vist entrer* (Chif-

flet, Th., II, 90) : *je doiz alé, tu doiz écrire, nous devons esperer* (Hindret, 1687) : *vous vous ferez aimer, vous devez admirer, vous aimez à caqueter* (Billecoq, 1711) ; et aussi avec les compléments atones qui précèdent l'infinitif : *je veux en avoir, je ne peux y prétendre* (Boulliette, Th., II, 29).

Lorsque entre l'auxiliaire et le participe passé est intercalé un adverbe, il semble qu'au XVIIe siècle on ait eu un peu le sentiment que l'unité de la forme verbale était rompue; la liaison était affaire d'espèces : dans *j'ai assez attendu*, elle est indifférente (d'Aisy, Th., II, 26) ; on dit *je n'en ai point eu* sans prononcer le *t* (Hindret, II, 91). Peu à peu la liaison est devenue générale dans ce cas-là.

Il y a liaison du verbe avec son complément direct qui en est, pour ainsi dire, un terme nécessaire; mais les compléments indirects ou circonstanciels sont plus indépendants de l'idée verbale; aussi Duez dit-il qu'on ne les lie pas; il prononçait : *allons au logis, parlez allemand, venez ici*, etc., sans faire entendre *z*; mais il disait : *allons y, achetons en*, avec liaison. Peu à peu cette liaison gagna du terrain (Th., II, 25). De Latouche la recommande dans : *ils vont à Rome, en allant à la campagne, en me promenant à cheval* (Th., II, 91).

Les mots invariables, adverbes et prépositions, ont été très discutés; *et* ne faisait pas liaison, déjà au XVIe siècle (Barclay, Th., II, 6) ; *en, bien, combien, non* ont toujours fait liaison (Oudin, Th., II, 554) ; *mais* et *pas* se liaient facultativement, selon Duez; Hindret dit de même de *après, assez, chez, dans, depuis, moins, plus, pardessus;* il ne dit rien de *dès, sans, sous*, peut-être parce qu'ils faisaient liaison. De Latouche, dix ans plus tard, déclare qu'on fait sonner *s* en liaison dans *après, dans, mais, pas, plus, sans, très*[1] (Th., II, 26). De plus en plus, sous l'influence de l'écriture, les adverbes et les prépositions prononcèrent leur consonne finale devant le mot qu'ils déterminent.

[1] *Avant-hier* a été prononcé, durant tout le XVIIe et XVIIIe siècle, sans faire entendre le *t* dans la conversation (Féraud, Th., II, 91).

Enfin, un cas particulier se présentait pour les mots terminés par *r* prononcé suivi d'une consonne muette[1]. Phonétiquement, la consonne muette ne devait jamais être prononcée en liaison, puisque, n'y ayant pas d'hiatus, il n'y avait pas lieu d'introduire une articulation nouvelle. Mais quand cette consonne muette était un *t*, désinence indiquant la troisième personne du singulier, elle n'avait jamais cessé d'être prononcée en liaison avec le pronom sujet postposé (*part-il, sort-on*). Aussi les grammairiens du XVIIe siècle disent-ils que *d* se prononce *t* et se lie dans des mots comme *perd-il, mord-il*, et que *t* se prononce dans *part-il* (de Latouche, Th., II, 111).

Mais cette restitution n'eut lieu que dans les verbes; *fort* ne prononça jamais le *t* au XVIIe siècle (de Latouche, Th., II, 92). Elle resta limitée à *t*, car *s* n'avait pas les mêmes raisons morphologiques d'être conservé, le pronom *tu* ou *je* placés après le verbe ne donnant pas lieu à prononcer la désinence *s*. On ne fait jamais, au XVIIe siècle, liaison de *s* muet après *r* prononcé (Oudin et Hindret, Th., II, 65[2]).

V. — Prononciation des consonnes en liaison.

Les consonnes muettes, prononcées en liaison, sont prononcées, les occlusives avec l'articulation sourde *p, t, k*, les constrictives avec l'articulation sonore *z, v*, les nasales en dénasalisant

[1] Naturellement lorsque *r* était muet, on ne faisait pas de liaison; on dit *un mouchoi à la main* (Hindret, II, 9). A mesure que *r* est restitué, on le prononce devant consonne et devant voyelle; mais dans les mots en *eur* prononcés *eu* devant voyelle, on faisait liaison en *z* : *le rantoneux est la haut;* de même *leuz honneur* (Hindret, Th., II, 168 et 170); c'est un cas curieux; peut-être était-ce l's final du suffixe *eux*, peut-être était-ce une transformation de *r* intervocalique en *z* qu'on étudiera plus loin. Dans les infinitifs en *er*, *r* a fait liaison durant tout le XVIIe siècle (Chifflet, Régnier, Th., II, 152-154).

[2] *Vers eux* fait liaison avec *r* plutôt qu'avec *s* (Oudin, Th., II, 65).

la voyelle précédente. Mais l'influence de l'écriture a changé, pour *f* et pour les voyelles nasales, cette prononciation traditionnelle.

F.

Pendant le xvie et le xviie siècle, *f* devant voyelle se prononçait *v*; dans des exemples comme *vif ou mort, vif argent, le bœuf et la vache, du bœuf à la mode*. Raillet en 1664, Milleran en 1692, de Latouche en 1696 indiquent de prononcer *f* comme *v*. Peu à peu le fait que *f* final n'étant plus muet se prononçait *f* devant une consonne et une pause a amené, par analogie, à prononcer *f* devant voyelle; l'écriture, en outre, autorisait cette prononciation; au xvie siècle, Peletier pensait que remplacer dans ce cas *f* par *v* dans l'écriture serait une chose trop absurde (Th., II, 135); ce fut à la prononciation *v* de paraître dans la suite absurde par rapport à la graphie *f* et, dès le xviiie siècle, la prononciation *vif argent*, avec *f*, apparaît (Mauvillon, 1754); elle semblait étrangère ou dialectale à quelques grammairiens; elle est devenue régulière; il ne nous reste plus de l'ancien usage que la locution *neuf heures* (*nœvœr*).

Pour les consonnes nasales, la prononciation a été double dès le xvie siècle. Le peuple faisait la liaison en dénasalisant la voyelle; les grammairiens sont tous d'avis qu'elle doit rester nasale. Seuls l'Anonyme de 1624, Dangeau en 1694 indiquent, au xviie siècle, la persistance de l'ancienne prononciation. Au xviiie siècle, il semble qu'elle ait repris vigueur, car de Longue (1725), Antonini (1753), Mauvillon (1754), Demandre, de Wailly (1763) et Domergue la préfèrent. Il est probable qu'il y a eu, au xviie siècle, parti pris des grammairiens en faveur de la voyelle nasale. Il s'expliquerait par ce fait que la voyelle dénasalisée prêtait, au xviie siècle, à des confusions de prononciations (*œ* et *u* dans *un ami*, par exemple) qu'ils condamnaient; on a vu plus haut (page 176) que le peuple, par une phonétique naturelle, disait *cousaine, cougnée, leune*, tandis que les grammairiens

préféraient *cousine*, *cognée*, *lune*, conformément à la graphie. Pour ne pas donner à ces prononciations une nouvelle occasion de se produire et de se renforcer, ils ont préféré prononcer en tous cas la voyelle nasalisée. Ils ont reconnu cependant que *un* devant voyelle se prononce comme *une* (*un épigramme*, Vaugelas, Th., II, 556 ; *divin* comme *divine* dans *divin amour* (de Latouche, Th., II, 557).

Au XVIIIe siècle, la prononciation des voyelles devant nasale était débarrassée des prononciations populaires et plus conforme à la graphie; les grammairiens ont pu donner plus facilement accès à la prononciation naturelle qui dénasalisait la voyelle. Au XIXe siècle, la voyelle nasalisée a été prononcée de nouveau intacte; cependant, dans l'usage familier, les mots terminés en *on* ont conservé la prononciation *o-n* (*bo-nami*, *mo-nami*); l'article *un* est encore souvent prononcé *u-n* devant voyelle (*u-n ami*).

La liaison en français moderne est ainsi un phénomène complexe; l'influence populaire a réduit les liaisons aux groupes de mots que le sens réunit en un seul mot phonétique (nom précédé de ses déterminatifs, verbe précédé de ses déterminatifs et suivi du complément direct) ; l'influence savante, profitant de la tendance à prononcer l'*s* signe du pluriel et soutenue par l'image visuelle des lettres écrites, a étendu la liaison à quelques cas où les mots n'auraient pas été liés d'après la règle populaire; elle a ainsi provoqué, sous couleur de liaison, la prononciation de *s* ou de *t* après un *e* muet. Mais son rôle a été surtout de conserver le fait lui-même des liaisons avec la consonne traditionnelle : la tendance populaire eût été plutôt, semble-t-il, de supprimer autant de liaisons que possible et de faire celles qui étaient conservées avec une des trois consonnes *t*, *s* ou *n*, un peu au hasard, la consonne étant choisie plutôt pour des raisons d'analogie que d'après la tradition phonétique.

CHAPITRE II

H ASPIRÉ

On rencontre, dans les *Conférences*, des exemples qui montrent que la lettre *h* aspiré n'avait aucune existence dans la langue populaire : *une gaule farrée d'o* (ferrée de haut, du haut, II, 6[1]), *va l'en l'arcelé* (IV, 7); et dans les autres textes patois on rencontre de même : *il fau que je m'enardisse* (*Doucet*, 15), *en glieu d'haut de chausse* (Molière, *D. Juan*, II, 1, p. 108).

Mais il y a aussi des exemples qui pourraient laisser croire que cet *h* avait encore quelque existence, en ceci au moins qu'on ne liait pas le mot commençant par *h* avec le mot précédent : *je si tou hérinté* (IV, 7), *no hardre* (V, 6). Pour expliquer cette double constatation, les grammairiens nous apportent quelques renseignements utiles.

Au début du xvie siècle, d'après le témoignage de Palsgrave, il y avait en français, à côté des mots où *h* initial était une pure superstition orthographique, un certain nombre de mots où *h* était prononcé; mais, sur la réalité phonétique de cet *h*, les témoignages ne sont ni clairs ni concordants.

D'abord *h* n'a pas été aspiré fortement. Pillot et Bèze, qui veulent qu'on fasse entendre cette aspiration, déclarent que les Français l'adoucissent et la prononcent « sans la pousser rudement du fond de la gorge, défaut auquel les Allemands et les Florentins doivent bien prendre garde ». Les autres grammairiens disent que ce « n'est pas une consonne » (Palsgrave), mais elle donne véhémence à la voix.

Cette prononciation semble bien avoir été une prononciation savante; les Auvergnats, les Provençaux, les Gascons, tous les

[1] On peut comprendre aussi *ferrée d'or*.

méridionaux en général l'ignoraient (Dolet); les Bourguignons aussi (Guillaume des Autels), les Berrichons, les Lyonnais semblablement (Bèze); les Parisiens eux-mêmes ne la respectaient pas. H. Estienne dit que beaucoup de personnes prononcent *un' onte, un' arpe, il m'ait*, etc.; et l'Académie dans ses *Cahiers* (1673) reproche au peuple de Paris d'abolir *h* aspiré (Th., II, 391-396).

Il y eut contre cette tendance une réaction savante. En prononçant le latin à la façon française, on n'entendait aucun *h*, dit Scaliger : « En mon enfance on n'entendait pas ce son; mais aujourd'hui les lettrés (*litterati*) le prononcent avec scrupule, et quelques-uns de façon déplaisante. Les ignorants le prononcent hors de propos et semblent aboyer » (Th., II, 397, note 1). Ce sont bien les caractères d'une prononciation savante; elle s'opposait à la prononciation populaire qui effaçait tout vestige de l'ancien *h* aspiré.

Par un compromis entre ces deux prononciations contraires se fixa, au XVIIe siècle, la prononciation moderne; non seulement les gens du peuple, mais même des personnes de qualité ellesmêmes disaient encore : *j'haïs* (Vaugelas), *l'hallebarde, mon arangue* (Ménage[1]); mais cette prononciation devint bientôt le fait des gens qui ne sont pas « bien distingués » (Hindret, 1687): désormais, pour mériter cet éloge, on apprit les mots qui commençaient par *h* muet et ceux qui commençaient par *h* aspiré. La tradition et l'arbitraire grammatical seuls fixaient les cas où *h* était aspiré; la liste de Palsgrave se transmit jusqu'au XIXe siècle avec quelques modifications à peine.

Au XVIe et au XVIIe siècle, *harmonie, hélas, hésiter, hortolan* ont hésité à prendre *h* aspiré; *harmonie, hélas* ont pris *h* muet dès le XVIe siècle, *ortolan*, entre Oudin et Richelet, *hésiter*, à la fin du XVIIIe siècle, définitivement.

[1] *Avec d'autant plus d'hardiesse* (*Har. de Turl.*, 1615, V. H. L., VI, 81); *l'harengère* (*Cont. et Mescont.*, 1649, V. H. L., V, 343); *l'harnois* (Richer, *Ovide bouffon*, 1662, p. 159); *si d'hazard elle me parle* (*Espadon satyr.*, 77); *l'Héros* (Scudéry, *Poés. div.*, in-4°, 1649, p. 225); *un obereau* (*Espadon satyr.*, 102); *à la merci des oules et vagues* (R. François, *Merv. de nature*, 268).

Au XVII[e] siècle ont été prononcés avec *h* aspiré les mots : *harceler, houblon, hurler* (Oudin), *haïr, héros* (Vaugelas), *hallebarde* (Buffet), *houle* (Th. Corneille), *halener, hideux* (Académie).

Depuis, six mots seulement ont été ajoutés : *horde* (Poitiers, 1700), *halte* (Académie, 1704), *hauban, hisser* (Académie, 1762), *hanse* (Académie, 1878), *hangar* (Académie, 1835). On peut donc dire qu'à la fin du XVII[e] siècle la prononciation moderne était à cet égard mis en règle (Th., II, 403-408).

Sur la nature même du phonème que cette lettre *h* écrivait, il y avait des hésitations. Hindret, au XVIII[e] siècle, déclarait que *h* se prononce « par un souffle qui se fait dans la bouche sans aucune articulation » et, dans les mots comme *le harnois, la hache*, on entend « l'aspiration sensible de ces *h* ». Mais il recommandait aux Bretons de les aspirer un peu moins fort, et c'est une indication que cette « aspiration sensible » en fait n'était pas un *h* véritable.

D'autres grammairiens étaient plus exacts. Lartigaut, en 1670, dit que le rôle de *h*, au début du mot, est d'empêcher l'élision de la voyelle précédente et la liaison de la consonne précédente. C'était aussi l'opinion de Richelet (Th., II, 393) et, plus tard, Boulliette explique très bien le rôle de *h* en rapprochant *crime affreux*, où les mots sont réunis en un seul groupe de souffle, et *crime honteux* où la consonne *m* est séparée de la voyelle *ô*.

C'était d'ailleurs l'écriture seule qui naturellement décidait de l'existence ou de l'absence de *h*.

Lorsque, au XVII[e] siècle, on discutait sur *halte* (qui venait de l'allemand *halt*, mais que l'italien *alta* avait transformé en *alte*[1] au XVI[e] et au XVII[e] siècle), Vaugelas, pour soutenir *alte*, déclare « que dans tous les livres et dans toutes les relations qui se sont faites en ces dernières guerres, on n'a point vu *alte* imprimé ni écrit avec un *h* » (Th., II, 405). L'Académie écrivit *halte* en 1694 et déclare, en 1704, que *h* s'aspire. Si la graphie *alte* eût prévalu, jamais on n'eût songé à dire *la alte, les alte* sans élision ni liaison.

[1] *Je fiz alte* (Montluc, *Comment.*, éd. de Ruble, p. 58).

Cependant Domergue, à la fin du XVIIIe siècle, s'aperçut que ce signe *h* aspiré n'était pas la traduction écrite d'un fait unique de prononciation. Il observe que *h*, au début des mots, tantôt se borne à empêcher la liaison et l'élision, *les hussards*, tantôt indique une aspiration forte qui donne plus d'expression aux mots destinés à peindre un sentiment énergique : *je suis harcelé*, à marquer le mépris : *c'est un housard*, à offrir une image : *il est tout haletant* (Th., II, 395).

C'était la vérité phonétique; *h* aspiré existe en français, en effet; mais il n'a aucun rapport avec la lettre *h aspiré;* des mots comme *horrible*, quoique commençant par *h* muet, peuvent, en certains cas, recevoir l'aspiration : *c'était une chose horrible;* un mot comme *hangar*, quoique commençant par la lettre *h aspiré*, est prononcé sans aucune aspiration. L'*h* aspiré moderne est un phénomène de diction par lequel on attire l'attention sur un mot commençant par une voyelle. L'*h* aspiré de l'ancien français est mort dès le XVIe siècle; les grammairiens n'ont pas pu le conserver comme articulation; ils ont seulement empêché que les mots qui autrefois commençaient par le son *h* fussent traités comme s'ils commençaient par une voyelle. Ils ont fixé la prononciation à un moment de transition, alors que *h* avait disparu, mais quand il restait encore de l'ancienne prononciation l'habitude de ne pas élider et de ne pas lier le mot précédent[1].

La prononciation populaire des *Conférences* est allée au terme de l'évolution : *h* aspiré est mort, les mots qui en étaient pourvus commencent désormais par une voyelle; mais, en échange, il existe un *h* émotif; les paysans prononcent : *je si tou hérinté*, afin de renforcer le sens de *éreinté*. C'est encore de nos jours la prononciation populaire.

[1] Il est si vrai que *h* est simplement un signe de non-liaison que les écrivains, quand ils veulent transcrire les discours d'une personne qui ne fait pas de liaisons, mettent des *h* au début des mots : « J admirais subitement ce verbiage spécial (des enfants) caractérisé par la suppression du *ne* avec *pas* et par l'absence de liaisons : *c'est pas* (*h*) *une montre, c'est* (*h*) *une auto... il voulait pas* (*h*) *aller à l'école* » (Frapié, *La Maternelle*, Le roman romanesque, année 1909, p. 254).

H et G.

Les *Conférences* semblent indiquer qu'un nouvel *h* apparaissait au début de quelques mots : *hodelureau* (II, 4), *hluaux* (II, 3) ; le *g* initial aurait disparu, remplacé par *h*, de même que de nos jours dans le dialecte de Florence le *k* initial devient souvent *h* : *hasa* au lieu de *casa*.

Thurot a relevé quelques faits semblables chez les grammairiens ; mais *coche* (XIIe s., d'origine inconnue) et *hoche* (XIIe s.) semblent deux mots différents ; *houssepiller* et *gouspiller* sont deux formes différentes, le premier est pour *houssepigner* (XIIIe s.) et le second a été influencé par *gaspiller* au XVe siècle ; *deshingander* est la forme étymologique (XVIe siècle) qui est devenue *degingander*, peut-être sous l'influence de *gigue* ou de toute autre étymologie populaire, mais en tous cas ici *g* a été ajouté et non pas supprimé ; *haricot* et *calicot* sont des déformations populaires d'un mot *herico* du XIVe siècle et d'origine inconnue ; *germandrée* est un mot savant ; de plus, dans *hermandrée*, c'est *j* et non *g* qui a disparu au début du mot[1].

Dans *enhorner* et *encorner*, *k* a été remplacé par *h*, mais la forme *enhorner* n'est donnée que par H. Estienne (Th., II, 418).

C'est plutôt un trait dialectal. Le *g* initial du mot *gazon* avait disparu en Picardie, remplacé par *w* dans le mot *wason* (R. Estienne, Th., II, 268). Sylvius dit que les Picards prononcent *ouaine*, ce que les Français disent *gaine* (Th., II, 253) : il se pourrait que *godelureau*, mot du XVIe siècle, d'origine inconnue, et *gluau* soient devenus en picard *hodelureau*, *hluau*.

H et W, Y, Ẅ.

Les grammairiens du XVIIe siècle ont aussi observé que *onze*, *huit*, *oui*, *ouate*, *hier* ne se prêtaient ni à la liaison ni à l'élision

[1] On trouve *usque* au lieu de *jusque* ; *us qu'au brichet* (Molière, *D. Juan*, II, 1, p. 108). Le même fait se retrouve dans *honchet* et *jonchet* (Th., II, 418).

(Th., II, 409). Mais ce sont des raisons spéciales qui expliquent ce fait.

Huit, en fait, peut se lier avec le mot précédent : *dix-huit;* il peut de même faire élider la voyelle précédente : *quarante-huit*. Mais, lorsqu'il est précédé de *le, les, un, des*, on prononce le mot *huit* détaché de l'article afin de lui conserver à l'oreille son aspect ordinaire. On dit *le huit*, comme on dit *le un;* c'est la même raison qui explique *le onze, le onzième*. En outre, il a pu s'y ajouter un fait d'analogie : les noms de nombre commencent tous par une consonne, sauf *un, huit, onze;* devant aucun il n'y a donc ni élision ni liaison; *un, huit, onze* se sont rangés à l'usage général[1].

Enfin, pour *huit*, il y avait une troisième raison, c'est que le mot commence, dans le langage de la conversation, par une semi-consonne *ü*. Cette semi-consonne avait même développé, au début du XVII[e] siècle, un *v* consonne; on prononçait *vuit*, au témoignage de Bernhard (1607), de même que plus tard Dumas accusait les Dauphinois de dire *voui* (Th., II, 256).

C'étaient des prononciations familières; mais elles témoignent que *u* était au moins devenu semi-consonne. La liaison, qui avait une raison phonétique de se produire entre deux voyelles, n'avait plus aucune existence nécessaire entre voyelle et semi-consonne.

De même l'élision de *e* se fait devant une voyelle, mais non pas devant une semi-consonne. C'est pourquoi on dit, dès le XVII[e] siècle, sans liaison : *je fus hier chez vous*, quoiqu'on dise *avant-hier* en prononçant le *t*. Ce n'est pas une liaison; *avant-hier* est un mot unique où *i*, après avoir été voyelle, est

[1] Voici un exemple de *l'onze :*

— Comment fournir à tant de vers en cme?...
Si je faisois encore le neufième,
Je pourrois bien passer outre au dixiéme,
Car je conçois l'unze dans mon cerveau,
Et si le douze y revient au niveau
Je ne suis plus en peine du treiziéme.
(*Rec. de Rond. de div. Aut.*, in-32, Paris, Courbé, 1639, p. 114.)

devenu semi-consonne; si, au contraire, on veut dire non pas le jour précis qui a précédé hier, mais une date indéterminée antérieure à hier, on a la préposition *avant* et l'adverbe *hier*, et entre ces deux mots il n'y a pas liaison; le deuxième commence par une semi-consonne[1]. De nos jours, nous disons de même *un yacht, un yatagan, le Iéna*, etc., et, depuis le XVII[e] siècle, l'Académie hésite entre *la ouate* et *l'ouate* (Th., II, 412); *l'ouate* se prononce *luat, la ouate* s'explique par la prononciation *lawat*. Le mot *oui* a conservé la même indécision : *il dit qu'oui* suppose la prononciation *u-i;* mais on dit plus communément *wi*, d'où la prononciation sans liaison et sans élision qui était déjà celle de Vaugelas (Th., II, 411). Toutes ces questions se sont posées au XVII[e] siècle, parce que, comme on l'a vu, c'est au XVII[e] siècle que *i, ü, u* voyelles sont, devant voyelles, devenues *y, ẅ, w* semi-consonnes.

[1] Aux exemples de *hier*, monosyllabe, donnés page 96, on peut ajouter ceux-ci :

— *Une jeune beauté, hier au soir, dans un bal,*
Sut à ma liberté porter le coup fatal.
(Quinault, *La comédie sans comédien*, I, 2.)
— ..... *Songe bien à lui dire*
Que hier il eut grand tort de manquer de mémoire.
(Id., *ib.*, III, 1.)
— ..... *Un cavalier plein d'esprit et d'appas*
Que hier dans la forêt je sauvai du trépas.
(Id., *Les Rivales*, III, 7.)
— *Bonjour. — Que fis-tu hier? — Sombre et mélancolique,*
Pour me déchagriner je fus voir la Critique.
(Chevalier, *Amours de Calotin*, I, 2.)

CHAPITRE III

LES CONSONNES VIBRANTES

I. — La consonne R.

R et Z.

Un premier fait très caractéristique du patois des *Conférences* est la confusion de *r* et *z*. On trouve un très grand nombre de mots où *z* (écrit *s*) a remplacé *r*.

1° **Entre voyelles** : *aimezait* (V, 8), *ozait* (*aurait*, III, 5), *cazé* (*carrer*, III, 5), *cezimounie* (V, 7), *coutezai* (IV, 3), *cuzé* (I, 3, 6), *cuzée* (IV, 7), *demautiza* (II, 4), *demuze* (*demeurer*, II, 7), *effazée* (VI, 5), *j'enduzi* (III, 5), *fezois* (V, 7), *heuzeux* (VI, 3), *jazezas tu* (V, 6), *jazais* (*jarret*, II, 7), *manjeza* (IV, 8), *mautezie* (II, 4), *mazaine* (VI, 6), *mazi* (IV, 4), *marmuzant* (VI, 5), *mirlizot* (VI, 3), *mouzillon* (II, 7), *mouzi* (II, 7), *muzaille* (IV, 4), *je nouzezois* (IV, 8), *pazadi* (VI, 6), *pazin* (VI, 5), *Pazi* (II, 8; III, 2, 6; IV, 5), *revanchezoit* (IV, 4), *seza* (*sera*, V, 8), *quezi* (IV, 5), *tizezay* (II, 4), *tizé* (II, 4), *vezité* (VI, 4), etc...

2° **A la fin d'un mot, suivi ou non d'*e* muet** : *accroize* (II, 5), *assuze* (VI, 6), *avantuze* (II, 4), *boize* (II, 8; V, 4), *braize* (*braire*, III, 3), *cheze* (*chère*, II, 6), *cleze* (III, 2), *cœuz* (III, 5; IV, 8; V, 7), *complimentoize* (IV, 5), *couleze* (III, 5), *crevecœuz* (II, 7), *croize* (VI, 3), *craize* (*croire*, II, 8), *croupieze* (VI, 7), *dize* (III, 4; IV, 5), *freze* (VI, 5), *foize* (III, 8), *frize* (V, 7), *guieze* (V, 5), *heuze* (VI, 3), *honneuz* (II, 7; IV, 4), *invantoize* (III, 5), *istoize* (IV, 3), *la Baze* (V, 8), *luize* (*lire*, IV, 7), *luminaize* (IV, 7), *marmuze* (VI, 7), *megeze* (VI, 5), *memoize* (VI, 5), *maze* (*mare*, V, 6), *meze* (*mère*, II, 6; III, 4), *militaize* (II, 6), *minageze* (II, 6), *oz* (*or*, II, 5), *ouzeille* (*oreille*, II, 4, 6), *pèze* (II, 4), *peuz* (VI, 4), *pize* (II, 4), *pourtrai-*

tuze (III, 5), *pouz y allé* (II, 6), *reluize* (V, 5), *rize* (II, 6, III, 6), *soupiz* (II, 7), *taze* (*terre*, V, 8), *rouaz* (*voir*, II, 6), *coueze* (II, 8), *roize* (III, 3), *coatuze* (III, 5), etc.

3° Entre consonne et voyelle : *appzanti* (II, 6), *counestezait* (*connaîtrait*, VI, 3), *psomené* (VI, 3), *raillezie* (VI, 4), *pandezoit* (V, 8), *reguiguezastu* (VI, 5), etc...

4° Entre voyelle et consonne : *arrieze garde* (II, 7), *autouz de m'zouzeille* (II, 4), *dozmi* (II, 7), *gandasme* (II, 8), *peuz qui ne s'envoulient* (VI, 6), *rapozté* (IV, 4), *seuzeté* (II, 4).

Ce changement de *r* en *z* est un fait bien connu de la prononciation au XVIe siècle. Erasme, Tory, Palsgrave, Sylvius, Bovelles, Pillot, Pontus de Thyard, H. Estienne, Bèze, Cauchie, Palliot attestent tous qu'au XVIe siècle les Parisiens confondaient les deux sons. C'était un défaut naturel; il était nécessaire que « l'industrie redresse aux doctes et bien parlants » ce vice, dit P. de Thyard. Au début du XVIIe siècle, les objurgations des grammairiens avaient fait leur œuvre, il n'y avait plus que « le menu peuple » à faire cette faute et encore fort rarement (Godart, 1620, Th., II, 272 et 273).

L'écriture n'a pas conservé le souvenir de cette hésitation, car l'imprimeur veillait; mais les inscriptions aux devantures des boutiques avaient enregistré la vraie prononciation et on lisait : *au bœuf cousonné* (Th., II, 272). Le mot *chaise* a été conservé à côté du vieux mot *besicles*, que les *Conférences* donnent encore avec la forme régulière *bericles* (VI, 5).

Cette prononciation avait laissé une trace dans la prononciation correcte encore au XVIIe siècle. Le mot *leur*, pronom possessif au singulier, quand il était suivi d'une voyelle, se prononçait *leuz* : *pour sauver leuz honneur* (Hindret, 1687, Th., II, 170); il semble qu'il y ait là une survivance de *r* prononcé *z*; ce n'était point *s* du pluriel, car pour les mots en *eur* prononcé *eu* au pluriel et au singulier, on ne faisait pas liaison avec *s* même devant une voyelle; on disait *mes porteurs étaient las*, sans prononcer ni *r* ni *z* (Hindret, Th., II, 168).

Il n'est donc pas étonnant que trente ans après l'observation

du grammairien Godart le peuple ait encore conservé cette prononciation. Il avait même continué la transformation commencée; vibrant de moins en moins, *r* était devenu simple constrictive, très semblable à *z*, puisque l'une et l'autre consonne étaient dentales; l'articulation se relâchant de plus en plus, *r* était devenu peu à peu complètement muet, en certains mots[1] : *demaqué* (*demarquer*, I, 5), *reguette moy* (*reguarde moi*, IV, 6; III, 4), *Giradin* (II, 7[2]).

Cet amüissement est attesté par les grammairiens pour un certain nombre de mots. Bovelles, au XVIe siècle, déclare que le groupe *rl* est réduit à *l* par les Parisiens qui disent *Challes*, *halle*, *paller*, *malle* au lieu de *Charles*, *harle*, *parler*, *marle*. Monet disait encore *marsepain* (italien *marzapane*); mais il donne aussi *massepain* qui est désormais la forme usuelle (Th., II, 288). En 1718 encore, l'Académie observe qu'ordinairement au lieu de *or ça* on dit *oça* (*Conférence*, V, 4); cette forme est une licence autorisée dans la conversation jusqu'en 1740 (Th., I, 164). Pendant le XVIIe siècle, on hésite entre *remoquer* (ital. *remorchiare*, Monet) et *remorquer* (Oudin, Th., II, 264); *muscardin* (ital. *moscardino*) et *muscadin* (Richelet, Th., II, 283); *toupie* a triomphé de *tourpie* au XVIe siècle (Th., II, 144).

Un autre fait montre bien que *r* avait été amüi et qu'on le restituait par industrie; ce sont les restitutions inopportunes. On trouve dans les *Conférences : generalougie* (III, 6), *apoutorgie* (III, 6), *couarjuteur* (II, 7), *cour sain* (I, 3), *oborte* (V, 5); ce ne sont peut-être que des à peu près[3].

Mais les grammairiens ont relevé des mots où cette restitution a été faite et parfois a passé dans la langue correcte.

[1] Des mots comme *couporal* (I, 5) au lieu de *courporal* (II, 7), *Magritte* au lieu de *Marguerite* (VI, 4), ont pu perdre *r* par simple dissimilation. De même *mécredi*, *hèberger*, *abre*, *chiragien*, *ribrequin* ont été des prononciations du XVIIe siècle (Th., II, 278-280).

[2] M. Chatelain (*Le vers français au XVe siècle*, p. 31) a relevé de nombreuses rimes comme *armes*, *dames*; elles indiquent que *r* était assez amüi au XVe siècle pour que les poètes se permissent des rimes qui étaient au moins approchées.

[3] *Farnesire* (I, 5; II, 4; IV, 4) est un peu plus compliqué. *Farnestre* est

Le latin *ammoniacus* a été transcrit au XVe siècle en *armoniac* et cette forme a été la plus usitée pendant tout le XVIIe siècle; en 1762 seulement, *ammoniac* l'emporte sur *armoniac* (Th., II, 277).

Anicroche était prononcé *arnicroche* par Tabourot (Th., I, 450).

Hurler a été *huller*, conformément à la forme latine *hululare* pendant tout le XVIe siècle et jusqu'à Oudin, après qui *hurler* est seul usité (Th., I, 450).

Le mot *lucanne* (XIVe siècle) a vécu jusqu'à la fin du XVIIe siècle (de Latouche), mais déjà, au XVIe siècle, tous les grammairiens écrivaient *lucarne* (Th., II, 284).

Cette introduction de *r* peut s'expliquer phonétiquement par ce fait que *r*, en disparaissant, allongeait la voyelle précédente, comme il arrive presque toujours lorsqu'une consonne s'amüit; au moment où cet affaiblissement de *r* parut vulgaire, on restitua *r* un peu au hasard; quelques mots qui avaient, pour une raison quelconque, une voyelle longue, ont été confondus avec

une forme de *fernestre*, qui s'explique peut-être par *frenêtre* pour *fenêtre*.

Carpendu est une forme de *capendu*, mot d'origine inconnue du XVe siècle; jusqu'en 1718 on a hésité entre *capendu*, *carpendu* et *courpendu* (Th., I, 35). C'est un mot où le calembour populaire s'est donné libre jeu et qui peut ne rien signifier. Dans les mots suivants, les doubles formes avec *r* prononcé et amüi sont anciennes et par suite peuvent être dues à un phénomène autre que l'amüissement de *r* :

Armoire peut s'expliquer par cette épenthèse de *r*; *armatorium* devenu *almatorium* a donné en français *omoire*, devenu *ormoire* et par restitution étymologique *armoire*. En tous cas, au XVIIe siècle, le peuple de Paris ne disait que *ormoire* et *omoire*; l'usage de ceux qui écrivent et parlent bien est pour *armoire* (Ménage et Richelet, Th., I, 33).

Borne et *bone* sont deux formes du même mot *bodina*, qui est devenu *bodne*, *borne*; Oudin connaît encore *aborner* et *abonner* (Th., II, 277).

Orfraie, du latin *ossifraga*, a été *osfraie*, *ofraie*; Nicot, au mot *orfraye* renvoie à *offraye*; Oudin donne encore les deux formes; *orfraie* triomphe au temps de Richelet (Th., II, 289).

Valet, du latin populaire *vassulitum*, a été en ancien français *vaslet* et au XVe siècle *varlet*, peut-être par transformation de *s* en *r*, plus sûrement par épenthèse de *r*, car *s* était muet depuis le XIIe-XIIIe siècle; *varlet* est la forme la plus usuelle au XVIe siècle; Oudin donne les deux formes; *varlet*, au XVIIe siècle, ne se dit plus qu'en style burlesque; au XVIIIe, c'est un terme d'histoire, c'est-à-dire un mot archaïque qu'on emploie pour donner au récit un peu de couleur historique.

ceux où l'allongement était dû à la disparition de *r;* on les a prononcés avec cette consonne, quoiqu'elle n'eût jamais existé.

En quelques mots, *r* a été ajouté après une consonne à l'intérieur d'un mot : *ambrassade* (V, 9), *antrecry* (*antechrist*, VI, 4), *artifrice* (VI, 7), *bandrillière* (II, 7), *confrairance* (III, 7), *confrisqué* (I, 4; III, 7), *fraction* (II, 7), *frisca* (*fiscal*, I, 5), etc.

Eteule a été, en ancien français, *étouble* et *étrouble*. Le Dictionnaire de Trévoux donne cette forme qui est probablement plus ancienne (Th., I, 452).

Fonde (lat. *funda*) a été *fronde* depuis le xve siècle. Oudin donne encore les deux formes; Vaugelas fit triompher *fronde* (Th., II, 284).

Jardrin était la forme employée par la cour au temps de Vaugelas pour *jardin* (Th., II, 285).

Madrier (du latin *matera*), sans doute par l'intermédiaire du provençal, a été prononcé *madier* au xvie siècle et jusqu'à Oudin; la forme *madrier* a triomphé avec Richelet (Th., II, 280).

Patouiller a été remplacé par *patrouiller* dès le xve siècle; les deux formes ont coexisté pendant tout le xviie siècle. L'Académie (1718) ne donne que *patrouiller* (Th., II, 284).

Stuc (de l'italien *stucco*) a été écrit *struc* par Tabourot. Tous les autres grammairiens donnent *stuc*. Est-ce une prononciation populaire ou une faute propre à Tabourot, il est difficile de décider (Th., I, 219).

La raison pour laquelle *r* a été ainsi ajouté n'est pas la même que dans le cas précédent. On a vu plus haut[1] (page 138) que, à la fin des mots, un groupe consonne + *r* ou + *l* se réduisait, par amüissement de *e* final, à la consonne toute seule et aussi qu'une conséquence de cet amüissement était qu'à la fin des mots on prononçait tantôt la consonne seule, tantôt la consonne suivie de *r*, même dans des mots où la consonne était seule étymologique. C'est par analogie que, à l'intérieur des mots, on a pu

[1] Il serait sans doute utile de savoir si les poètes se sont permis des rimes comme *appris : pis*. Mais je n'en ai pas trouvé et, en outre, leur témoignage ne serait pas absolument convaincant.

hésiter et ajouter entre consonne et voyelle un *r* si peu prononcé que l'existence ou l'absence n'en paraissait pas évidente dans la prononciation [1].

Z et R.

Les *Conférences* nous présentent la transformation inverse; *z* est devenu *r :*

A l'intérieur des mots entre deux voyelles : *bairé* (III, 7), *beroin* (V, 8), *courtiran* (V, 9), *courain* (V, 5), *cramoiry* (II, 6), *déranglé* (V, 4), *dourain* (III, 4), *epouré* (III, 8), *jaré* (II, 2), *madmirelle* (*mademoiselle,* III, 8), *mairon* (II, 8), *murian* (II, 6), *murissian* (I, 5), *Paririan* (III, 7), *preridan* (I, 5), *priron* (I, 5), *procirion* (II, 5), *rairon* (I, 7), *sararin* (I, 7), *cirage* (III, 4), *voirin* (IV, 4), etc.

Entre deux mots, *s* de liaison est devenu *r : dereus* (II, 5), *le dourieux* (III, 8), *diran* (II, 7), *as tu romblié* (*as tu-z-oublié*, VI, 3).

A la fin d'un mot, devant *e* muet, *s* est devenu *r : baire* (*baise*, V, 8), *a caure que* (I, 4), *eglire* (V, 9), *harquebure* (I, 5), *piteure* (*piteuse*, VI, 5), *rore* (II, 7), etc.

Au XVIe siècle, Tory, Sylvius, Bovelles, Pouthus de Thyard, H. Estienne, Cauchie et Paillot observent que les commères de

[1] On trouve dans les *Conférences* très souvent *pore* au lieu de *pauvre* (II, 6; III, 3, 6; VI, 3, 5, etc.) et aussi *coureché* pour *couvrechef*.

Ce dernier mot pourrait être lu *covreché*, *u* et *v* n'étant pas distingués. *Pore* n'est pas une faute d'impression; la forme est trop fréquente, on trouve aussi *pauvre* et *prauve* (II, 5). Les grammairiens donnent la graphie *pouvre*, qui est régulière et qu'il faut lire *povre;* mais ils ne citent pas la forme *pore* (Th., I, 430). Au XVIIe siècle, le mot *rouvre* a été prononcé *roure* (Richelet) et l'Académie donne encore (1878) *roure* et *rouvre* (Th., I, 251). *Roure* est une forme méridionale.

Il est difficile qu'un mot aussi employé que *pauvre* ait pu prendre une prononciation méridionale. M. Chatelain (*Le vers français*, p. 57) relève au XVe siècle, chez les auteurs du Centre et de l'Est, les rimes *fievre: manière* et *povre: mémoire*. Elle est inconnue des Picards. C'est donc un trait dialectal; l'auteur des *Conférences* l'a-t-il observé chez nos paysans qui par ailleurs ont plutôt subi l'influence picarde, ou bien leur a-t-il prêté une prononciation qu'il avait entendue en d'autres provinces, c'est ce qu'on ne saurait décider.

Paris changent *r* en *s* et *s* en *r*, disant *Jeru Masia* au lieu de *Jesu Maria* (Th., II, 271) ; Ponthus de Thyard ajoute que quelquefois « les mieux appris » commettent cette confusion ; Marot n'a pas manqué de la mettre dans la bouche du beau fils de Paris (*Epitre du biau fils de Pazy*, éd. Jannet, I, 262) :

Madame je vous raime tant,
Mais ne le dite pas pourtan ;
Les musaille on derozeille.

Et aussi de la belle dame qui lui fit réponse :

Par votre lettre vou vanté
Que comme un oyzeau vou chanté
Je vous respon qu'en sui bien aire
Car quan je sezets a mallaire
Vostre chan me resjouyset.
(*Responce de la dame au jeune fy de Pazy*, *ib.*, 265.)

Mais en fait, il ne semble pas que le changement de *s* en *r* s'explique de la même façon que celui de *r* en *s*. *R*, dans le langage populaire, devenant muet, a passé par une articulation de transition où il s'est confondu avec *z*. Mais comment comprendre que *z* devint *r* par une transformation précisément inverse et à la même époque? Les Parisiens, ignorants et lettrés, peuple et bourgeois ou courtisans, transformaient naturellement *r* en *z*; mais tandis que le peuple articulait sa prononciation naturelle, « les doctes et bien parlants » blâmaient cette articulation populaire; les bourgeois et les courtisans réagissant par « industrie » contre la tendance à transformer *r* en *s*, ont prononcé par lapsus ou par ignorance comme *r* des *s* véritables; une manière de mode et d'engouement a généralisé cette confusion d'abord accidentelle; les lettrés s'en sont moqués, à bon droit, et ils l'ont combattue, sans peine, car c'était une prononciation factice. Après 1620, aucun grammairien n'en parle plus : la mode avait changé. L'auteur des *Conférences*, quand il écrivait son patois,

n'avait garde d'oublier ce trait que Marot, tous les grammairiens et tous les lettrés connaissaient bien comme une prononciation ridicule. Mais il ne semble pas que ce soit une action phonétique spontanée qui ait changé *s* en *r*. Le fait exact semble avoir été une grande ressemblance entre *r* et *z*; elle a provoqué des confusions lorsqu'on a voulu distinguer les *r* des *s*; ces confusions ont pu exister accidentellement dans le peuple, mais elles ont été, à l'origine surtout, le fait de ceux qui voulaient bien parler; après avoir été répandues par une mode de cour, elles ont disparu, sans laisser de traces.

Une indication que la substitution de *r* à *s* est pour ainsi dire artificielle, c'est qu'on trouve écrit *r* au lieu de *s* dans des mots où *s* était muet. H. Estienne dit que certains prononcent *tourjou* au lieu de *toujours;* c'est probablement un fait de restitution inexacte de *r* après une voyelle longue, comme ceux que l'on a vus plus haut (Th., II, 289). On le trouve dans les *Conférences* (III, 5, 7, 4; V, 10); on en trouve d'autres semblables : *an ercharpe* (IV, 7), *derja* (III, 6; IV, 7; V, 8). Il est bien possible que ce soit aussi simplement une graphie patoise pour *tousjours, escharpe, desja;* l'auteur aurait écrit *r* au lieu de *s*, sans se demander si *s* était encore prononcé et en oubliant que *s* muet ne pouvait pas devenir *r*.

R et L.

En échange, il semble que ce soit un fait bien observé que l'hésitation entre *r* et *l* dans les mots : *courounay* (I, 5), *mérancolicle* (II, 5; VI, 5), *pouronois* (I, 6), *proculeux* (II, 6, 8; I, 5 et souvent).

Les grammairiens ont relevé des faits intéressants qui montrent qu'au XVIe siècle *r* et *l* étaient facilement confondus, dans les mots nouveaux qui n'avaient point de tradition ni phonétique ni graphique. C'est d'ailleurs une confusion qui exista de tout temps : *paraveredum* a donné en vieux français *palefroi;* au XVIIIe siècle, *pindariser*, mot savant du XVe siècle, et prononcé

pindaliser. Au début du XIX[e] siècle, les femmes disaient *angola* au lieu de *angora* (Domergue, Th., II, 276); de nos jours on entend souvent *collidor* au lieu de *corridor*.

Laissant de côté *colonel*, mot du XVI[e] siècle, emprunté de l'italien et qui a pu devenir *coronel* sous l'influence de l'espagnol; *haricot*, que le peuple prononçait *calicot*, par quelque rapprochement ou calembour ignoré; *vilebrequin*, mot du XIV[e] siècle qu'une étymologie populaire a pu transformer en *virebrequin*, et *vaudevire*, mot du XVI[e] siècle, devenu *vaudeville* par analogie avec *ville*, il reste quelques mots où l'hésitation entre *r* et *l* est bien purement phonétique :

Alérion, vieux mot de blason, était écrit *alelion* ou *alerion* par Oudin. Richelet fixe la forme *alérion* (Th., II, 276).

Boulingue, mot du XVI[e] siècle, d'origine inconnue, a hésité de Nicot au Dictionnaire de Trévoux entre *boulingue* et *bouringue* (Th., II, 226).

Herboriste, mot du XVI[e] siècle, était entendu par Ménage tantôt avec *r*, tantôt avec *l*; Richelet, qui préfère *herboriste* et *herboriser*, donne encore *herboliste* et *herboliser* (Th., I, 14[1]).

Ces mots indiquent que *l* pouvait devenir *r*; en voici où *r* est devenu *l* :

Capilotade est un mot tiré de l'espagnol *capirotada* au XVI[e] siècle; Oudin donne encore *capirotade* et *capilotade*; ce dernier l'emporte avec Richelet (Th., II, 276).

Mandore, mot emprunté du latin *pandura* au XIII[e] siècle, est encore donné tel quel par Oudin; on disait *mandole* ou *mandore*, selon Richelet; mais *mandore* était la prononciation académique (1694, Th., II, 277).

Matelas, mot du XIII[e]-XIV[e] siècle, emprunté de l'italien *materasso*, est donné sous cette forme par Tabourot pour la première

[1] Au XVI[e] siècle : *houblon*, mot du XV[e] siècle, était écrit *hobelon* ou *hoberon* par Tabourot (Th., I, 161).

Merancolie est donné à côté de *mélancolie* par Palsgrave; H. Estienne dit que c'est une prononciation vicieuse.

Modèle était prononcé aussi *modère* au temps de R. Estienne.

Pilure était de même une faute pour *pilule*, selon H. Estienne (Th., II, 276).

fois; Oudin donne *materas* et *matelas;* l'usage se fixe pour ce dernier, au temps de Richelet (Th., I, 149[1]).

Morue est un mot du XIII[e] siècle, d'origine inconnue; au XVI[e] siècle, R. Estienne écrit *morue* ou *molue,* et Oudin donne encore les deux formes; au temps de Ménage, le peuple est pour *morue* et c'est aussi l'avis de Richelet (Th., I, 256).

Poncire est un mot provençal emprunté au XVI[e] siècle; Oudin donne *poncille* et *poncire; poncire* est donné seul par Richelet (Th., II, 277). Il y a pu avoir la substitution de suffixes, facilitée par l'amüissement de *r* final.

Tabourer, mot du XII[e] siècle, dérivé de *tabour, tambour*, est donné par Monet avec les deux formes *tabouler* et *tabourer*. Oudin donne *tabourer* seul (Th., II, 277[2]).

[1] « *Si tes jours avoient ce destin, Pegase n'auroit pour litiere Que des materas de satin* (Maynard, *Œuv.*, 1646, p. 142); *Car tout homme de grand courage Et qui d'agir n'est jamais las Afecte peu le matelas* (Loret, *Gazette*, 5 août 1662).

[2] Devant une consonne, dans la transcription des mots étrangers, *l* et *r* s'échangent facilement pendant le XVI[e] siècle :

Accort, mot emprunté au XV[e] siècle de l'italien *accorto*, était prononcé par quelques-uns *accolt* (H. Estienne, Th., II, 275).

Escarpin, de l'italien *scarpino*, mot du XVI[e] siècle, est transcrit *escalpin* par Lemaire de Belges et Tabourot (Th., I, 217).

Galbe est la transcription de l'italien *garbo* (XVI[e] siècle) ; malgré H. Estienne, c'est la forme qui a prévalu (Th., II, 275).

Calme (emprunté de l'italien au XVI[e] siècle, *calma*) était transcrit *carme* par Palsgrave; au XVIII[e] siècle, c'était une prononciation provinciale et populaire selon Féraud (Th., II, 275).

Salve (de l'italien *salva*, XVI[e] s.) est prononcé quelquefois *sarve* selon H. Estienne (Th., II, 275).

Le mot *turban*, emprunté de l'arabe *dulband*, est transcrit *tolliban* ou *tulban* aux XV[e]-XVI[e] siècles; Oudin, au XVII[e] siècle, donne encore *tulban* et *turban* (II, 275).

Les deux mots *alchimie* et *almanach*, mots savants, l'un du XIII[e] siècle, l'autre du XV[e], ont hésité pendant le XVI[e] siècle entre *alquemie* et *arquemie* (Th., I, 230), *almanach* et *armanach*. Les *Conférences* donnent la forme *armoina* (VI, 4).

Après une consonne, on prononçait *clystere* et *crystere* selon H. Estienne; au XVII[e] siècle, on disait *flibot* et *fribot* selon Richelet; c'était un emprunt anglais (*fly boat*) ; *flibustier* et *fribustier* sont l'un et l'autre transcrits de l'anglais *flibuter* et *frybuter* (Th., II, 275).

Voici encore à la fin du XVII[e] siècle deux rimes qui montrent que *r* était peu prononcé : *On a dans mille lieux vingt femmes de réserve; Deux suffisent ici pour aller droit en Grève* (Regnard, *Epitre*).

Ce sont des mots nouveaux ou savants qui ont hésité; dans les *Conférences*, de même, ce sont des mots savants ou récents; *l* et *r* étaient des articulations distinctes, mais sans doute très affaiblies; vibrantes toutes les deux, ces consonnes étaient facilement confondues par l'oreille; en entendant des mots nouveaux, on hésitait à reconnaître *l* ou *r*; en les répétant, chacun reproduisait *r* ou *l* suivant le son qu'il avait cru entendre. Ce sont ainsi des confusions d'audition qui expliquent ces hésitations.

Ce qui est intéressant et caractéristique de la prononciation moderne, c'est que ces confusions ne sont plus désormais qu'accidentelles; ce sont des fautes individuelles que la prononciation correcte n'accepte plus et que la graphie élimine peu à peu

Transposition de R.

C'est un trait de prononciation populaire encore vivant que la transposition de *r*. Il y en a de nombreux exemples dans les *Conférences* :

Dagron (VI, 4), *drenié* (*dernier*, II, 7), *ecralate* (II, 5), *faubrou* (II, 4), *ferdaine* (VI, 3), *framé* (*fermer*, IV, 7), *prauve* (II, 4), *propoin* (II, 8), *proutant* (II, 6 et souvent), *presonne* (III, 7), *prouvoar* (V, 5), *terdame* (VI, 4), *tabrenaque* (V, 8), *terpasse* (II, 7), *troumanté* (I, 4).

De pareils déplacements de *r* étaient encore fréquents au XVII[e] siècle[1].

Oudin donne encore *border* pour *broder*, *bordeur* et *brodeur* et, pendant tout le XVI[e] siècle, on avait confondu ces deux mots *border* et *broder* d'origines diverses (Th., II, 288); *crocodile* et *cocodrile* (Th., I, 197), *formage* et *fromage* (encore condamné par Bérain), *froment* et *forment* (Th., I, 262), *garbuge* et *grabuge*,

[1] Au XVI[e] siècle, naturellement, cette confusion était beaucoup plus générale; on disait *brunir* et *burnir* (Palsgrave), *turbulent* et *tribulent* ou *trabulent* (H. Estienne, Th., II, 287 et suiv.), etc...

garbouille et *grabouille* (Th., II, 287), *profil* et *porfil* (condamné par Richelet), *projeter* et *pourjeter, pourfiterolle* et *proufiterolle, pourvigner* et *provigner, pourvende* et *provende, promener* et *pourmener* (encore condamné par Richelet), *prouvoir* et *pourvoir* (Th., I, 259 et 260). Richelet observe que quelques-uns confondent *turbine* et *tribune* (Th., II, 289).

Mais il semble que cette métathèse ait été surtout fréquente lorsque *r* était au voisinage de *œ* féminin [1] :

Berline était souvent prononcé *breline* (Acad., 1740); *berlingot* était plus ordinairement *brelingot* et c'est la forme académique encore en 1762; on écrivait *berlan,* mais on prononçait *brelan* (Vaugelas); *beurlan* était la prononciation des petits bourgeois de Paris (Hindret); *berlan* disparaît du dictionnaire de l'Académie en 1740. Le Dictionnaire de 1878 donne encore *berloque* et *breloque,* ce dernier est seul usité aujourd'hui (Th., II, 287-288); *bertauder* se trouve à côté de *bretauder* jusqu'en plein XVIII[e] siècle (Trévoux, 1752; Th., I, 250); Oudin donne *calfeutrer* et *calfreter* (I, 453); Féraud note qu'on disait *chamberlan* et *chambrelan* (Th., II, 288); *esprevin* et *espervin, épervier* et *éprevier* sont donnés par Oudin; ce dernier est encore au Dictionnaire de 1740 (Th., I, 11); Hindret entendait quantité d'honnêtes gens prononcer *feurlater* au lieu de *frelater* (Th., I, 30); Oudin donne *guerlin* et Th. Corneille *grelin ;* quelques Parisiens disaient *pimpernelle,* mais Richelet préférait *pimprenelle* (Th., II, 287 [2]). C'était, en ancien français, un trait particulièrement picard (voir Suchier, *Aucassin* et *Nicolette,* traduction de A. Counson, Paderborn, 1903, p. 71, § 14).

Ce sont les dernières traces de cette métathèse. Depuis Oudin, *r* avait une place fixe dans une syllabe dont la voyelle était autre que *œ* féminin. A côté de *œ* féminin, *r* a hésité jusqu'à la fin du XVII[e] siècle.

[1] *Breuvage* s'est fixé au XVI[e] siècle (Th., I, 452) : Sylvius écrivait *ferrier, frevier* ou *fervier* (Th., II, 288).

[2] Des mots comme *garnier, éparvin, carneau,* à côté de *grenier, éprevin, créneau* supposent une forme intermédiaire : *gernier* (*garnyé, gernye, garnyie*), *epervin, cerneau* (Th., I, 11, 14). Les *Conférences* donnent le mot *brubi* (I, 6), *furnestre* (IV, 7).

On peut donc dire que la prononciation de *r* est fixée définitivement dans le courant du XVII[e] siècle; vers 1625, on cesse de confondre l'articulation de *r* et de *z;* à la fin du siècle, avec Richelet, les mots qui hésitaient entre *r* et *l* sont tous fixés (sauf *boulingue*); à la même époque, la place de *r* dans les syllabes d'un mot est aussi fixée et enregistrée dans l'écriture, conservée et transmise par les dictionnaires. La prononciation moderne est réglée[1], en même temps que l'orthographe.

II. — La consonne L.

Les *Conférences* nous présentent peu de faits de prononciation touchant la consonne *l*.

Le mot *plus* est devenu *pu* (I, 3; II, 8; III, 2, et souvent), *putot* (I, 5); c'est la prononciation observée par Duez dans la phrase : *je ne dirai plus rien*. Vaugelas déclare que *pu* est la prononciation d'autrefois; les honnêtes gens disaient *plus* et le peuple continuait à dire *pu* (Th., II, 266).

C'était sans doute un fait plus général, car Oudin donne *peurésie* à côté de *pleurésie* (Th., II, 266), et nous lui devons le pronom *ça*, né de *cela*, prononcé *sla* (*Conf.*, II, 7), puis *sa* (*Conf.*, IV, 5); il est très abondant dans les *Conférences*. Il existait sans doute dans la langue correcte, mais on écrivait *cela*. Le premier exemple littéraire connu semble être celui de La Fontaine (lettre du 10 septembre 1661, dans Lanson, *Lettres du XVII[e] siècle*, page 333 : *si ça est, c'est encore un grand surcroît de malheur*). Le mot *quincaille* a été, à l'origine, *cliquaille* et *clinquaille* (XV[e] siècle); les deux formes ont existé jusqu'au dictionnaire de 1740; en 1762, l'Académie préfère *quincaille* (Th., II, 266[2]).

[1] Dès le XVI[e] siècle, les grammairiens avaient observé que *r* initial était beaucoup plus énergique que *r* médial ou final; cette différence leur paraissait très forte, parce que, médial ou final, *r* allait s'affaiblissant. Elle existe encore, mais moindre, puisque la prononciation correcte a restitué à *r* médial ou final une articulation très nette.

[2] *Gazon* et *pommeau* ont, au contraire, eu les formes *glason* et *plommeau* que Oudin donne encore. Il y a eu là reformation d'après une étymologie populaire. Ce ne semble pas un fait phonétique (Th., II, 268).

Dans le verbe *plaire* et le verbe *pleuvoir*, le groupe *pl* a été réduit à *py* : *ne vous despiase* (II, 6, 7), *pis qu'i piaist à messieurs* (V, 8), *si vous piaisait* (V, 8), *i pieuvra* (VI, 4). Cette prononciation est singulière. C'est peut-être un trait dialectal[1]; mais il est possible aussi que ce mot soit une prononciation italianisée (*piacere, piovere*) qui, après avoir eu la faveur des courtisans, aurait été considérée comme vulgaire et attribuée aux paysans.

L et N.

L s'est quelquefois échangé avec *n*. Ce sont deux consonnes dentales, l'une et l'autre. Les *Conférences* nous donnent *lomé* (*nommé*, I, 6; III, 8; V, 5; IV, 4), *relomée* (III, 6), *relom* (VI, 7), *i lome noutre Dame* (VI, 7). C'est évidemment là un fait de dissimilation, de même que dans *chalogne* pour *chanoine* (IV, 5[2]) et dans le français *goufalon* et *gonfanonnier*.

Les grammairiens ont relevé un certain nombre de mots :

L'italien *calzone*, emprunté au XVIe siècle, était écrit, au XVIIe siècle, *caneçon* et *caleçon* (Bérain, Th., I, 159).

Falot a été prononcé *fanot* par quelques-uns, selon Nicot. Mais ce pourrait être une prononciation savante, car H. Estienne déclare que *falot* est mis pour « *phanot*, *à* φανός » (Th., II, 261).

Femelin et *femenin* sont deux mots différents, l'un dérivé de *femelle*, l'autre de *femina* (Th., I, 231).

Lentille a été prononcé *nentille* pendant tout le XVIIe siècle; l'étymologie *lens* a décidé Richelet et l'Académie a écrire *lentille*; mais Domergue déclare que les cartes des restaurateurs, à la fin du XVIIIe siècle, portent imprimé : potage aux *nantilles* (Th., II, 260). Depuis, l'écriture a imposé *lentille*; *nantille* était une assimilation de *l* en *n* par la voyelle nasale *ã*.

[1] *Defuler* pour *défubler* (II, 3) est un picardisme; R. Estienne dit que les Picards prononcent *affuler* pour *affubler* (Th., I, 451).

[2] *Chalogne* est la forme populaire du mot savant *canonicus*, *canonic*, *chalogne*, où *i* final atone a palatalisé *n* antérieur; dans la forme *chanoine*, *i* final a laissé *n* intact et formé avec *o* une diphtongue *oy* devenue *wa*.

Marle est devenu *marne;* les deux formes ont existé jusqu'à Oudin.

Pène a été écrit et prononcé *pesle* pendant tout le XVIIe siècle et, jusqu'en 1835, *pesle* a figuré au dictionnaire de l'Académie. C'est la forme étymologique (*pessulum*).

Il semble que, pour ces deux mots, on ait eu, dès le moyen français, deux formes : *pessulum* a donné *pèn* et *pèl*, *margula* a donné *marle* et *marne*. En tous cas, le XVIIe siècle n'a fait que choisir entre deux formes qui existaient depuis longtemps.

Venin a été aussi prononcé *velin* et *velimeux*, *velineux* « par une grande partie du peuple » au XVIe siècle (H. Estienne) et aussi au XVIIe (Buffet, Th., II, 261).

Deux mots présentent un changement curieux : *liveau*, du latin *libellum*, était devenu *niveau*, et Oudin connaît encore les deux formes; *niveau* l'a emporté (Th., II, 260). On pourrait expliquer cette forme en supposant que *liveau* a été décomposé en *l'iveau*, *un iveau*, puis *un niveau*, *le niveau*. Ce n'est pas invraisemblable, car Hindret déclare qu'il a entendu *un nero* au lieu de *un zero* (Th., II, 223), qui s'explique de même; *les zéro* a été décomposé en *les éro*, *un néro*, *l'ero*. Et c'étaient « plus de trente personnes et de fort habiles gens » à qui Hindret avait entendu faire cette faute. Les maçons qui étaient responsables, selon Meigret, de la forme *un niveau*, étaient encore plus portés à cette confusion. Il faut rapprocher aussi de ces mots la forme *lezedegré* (II, 5) qui est formée de la même façon : *les degrés*, *l'édegré*, *un édegré*, *les edegrés*.

Vocalisation de L.

Les *Conférences* donnent très souvent la forme *queuque* (VI, 5; VI, 4 et souvent), *queu qu'un* (III, 7; VI, 6, etc.); on trouve aussi *queu* (II, 7; I, 6, etc.) ou *queul* (*queul office avet y*, I, 4 et souvent), et aussi *teul* : *teul que tu me voas* (IV, 6); *teulement* (II, 6; V, 8, etc.).

La prononciation de *quel* était *qué* devant une consonne

(*qué monstre*, Buffier), jusqu'au milieu du XVIII[e] siècle; on disait de même *quelque, quelqu'un*, sans prononcer *l*, jusqu'à Richelet, qui recommande de faire sentir *l*. La prononciation *queu* était une prononciation populaire où *l* avait été vocalisée devant consonne, tandis que la prononciation correcte avait conservé à ces mots savants la voyelle intacte, même quand la consonne était muette[1]. Le féminin *quelle* aura sans doute subi l'analogie de *queu* masculin et aura passé à *queule*[2]. *Teul* et *teulement* sont simplement des graphies pour indiquer la prononciation avec *œ* féminin et non avec *e*. Il se pourrait aussi que *teul* fût analogique de *queul*.

Transposition de L.

La consonne *l*, comme *r*, est facilement transposée. On trouve dans les *Conférences* : *afflable* (II, 5), *caplabe* (V, 5), *flebe* (VI, 5), *flabe* (III, 7), *mleube* (III, 5), etc. Les grammairiens ont aussi relevé de semblables métathèses. Au XVI[e] siècle, on disait : *flebesse* et *faiblesse* (Palsgrave), *fleble* ou *flebe* (Sylvius), *flebe* ou *feble* (H. Estienne); à la fin du XVI[e] siècle, *foible* était la seule forme correcte.

[1] Il ne faut pas oublier que *l* devant consonne était en général muet; on disait *morté péril* (Th., II, 140) au XVI[e] s. C'est pour cette raison que tant d'*l* étymologiques ont pu être restitués devant consonne; on ne les prononçait pas : *coulpable, poulmon, pupiltre, tiltre, valrasseur, voulte* (Th., II, 264-265).

On hésitait entre *foulque* et *fouque* (Monet, Th., II, 261), *réalgal* et *reagal* (Trévoux, Th., I, 225).

C'est aussi la raison pour laquelle *r* et *l* ont hésité devant consonne; on écrivait *armoire* et *almoire* (Palsgrave, I, 33); *poulpe* et *pourpe* (Monet, Th., I, 265); *virebrequin, vilebrequin* et *vibrequin* (Oudin donne encore les trois formes; tout le XVII[e] siècle emploie indifféremment les deux premières (Th., I, 159).

Les mots italiens empruntés au XVI[e] siècle, comme *altier, filtre, holte, poltron, solde, soldat, volte*; les mots savants comme *poulpe, multitude, pulpe, philtre*, conservaient naturellement *l* dans l'écriture et ont fini par le prononcer eux-mêmes et par le faire prononcer aux mots qui le conservaient. En particulier *malgré* a remplacé *maugré*. C'est Oudin qui l'a imposé (Th., II, 258).

[2] M[lle] de Gournay dit à propos de *laqueulle* que c'est une prononciation de la « cour des aygrettes » à faire vomir les auditeurs, au lieu de *laquelle*.

Lanoue note encore la forme *eplingue* au lieu d'*epingle*, et on la retrouve dans Molière (*Don Juan*, II, 1, p. 102).

' *Boucler* est noté aussi *blouquer* par Palsgrave.

Au XVII[e] siècle, ce phénomène existe encore; on disait *calvacade* et *cavalcade* (de Latouche), *Saint Suplice* et *Saint Sulpice* (Bérain); mais ce n'étaient plus que lapsus. L'écriture régissait la prononciation et restait immuable, corrigeait les tendances à la métathèse (Th., II, 268-269).

La prononciation de *l* était donc, au XVII[e] siècle, dans l'usage correct, peu à peu devenue bien distincte et bien nette. *L* ne se confondait plus avec *r*, ni avec *n;* elle était prononcée partout où elle était écrite, à la place que l'orthographe lui assignait dans les mots. La prononciation moderne s'établit ainsi dans le cours du XVII[e] siècle. Il faut même remarquer que Hindret observe déjà, en la blâmant, une prononciation parisienne qui existe encore : le pronom *le, la,* devant un verbe, se prononce avec *l* long : *je l'ai vu* se prononce *jœl lévu*. Restaut, au XVIII[e] siècle, constate qu'elle persiste encore (Th., II, 382).

CHAPITRE IV

LINGUO-DENTALES ET LINGUO-PALATALES

I. — K et T, G et D.

Les consonnes linguo-dentales et linguo-palatales sont, par nature, des articulations peu stables; produites par un mouvement du dos de la langue vers le palais, elles ne sont séparées les unes des autres par aucune limite nette; au contraire, *k* et *t*, comme *u* et *i*, sont réunis par une série d'articulations intermédiaires, chacune ne différant que très peu de l'articulation voisine. Aussi ces consonnes sont-elles très sensibles à l'action analogique. La consonne *s* ne s'articule pas identique à elle-même dans les trois syllabes *sous sa scie;* l'habitude de voir à la lettre toujours la même forme *s*, l'habitude d'écrire les sons avec le système alphabétique nous porte à croire qu'une lettre *s* correspond à une articulation unique, toujours identique à elle-même; mais en réalité l'élément dernier du langage étant la syllabe, c'est par abstraction et pour la commodité des recherches que les phonéticiens étudient les consonnes isolément; en fait, l'articulation consonnantique n'est qu'une façon de préluder à un son vocalique, de le terminer, de le réunir à un autre son vocalique; les consonnes sont des auxiliaires des articulations vocaliques et s'y adaptent le plus possible. Cette adaptation est peu sensible et de peu de conséquence lorsque consonne et voyelle ne sont pas produites par le même organe; dans les syllabes *pique*, *pas*, *Paul*, le *p* est assez peu transformé; il ne se prononce pas cependant exactement de la même façon. Dans ce cas particulier, il se produit souvent une action assimilatrice des consonnes sur les voyelles antérieures, *e* et *i*. Ces voyelles

s'articulent, théoriquement, en retirant les commissures des lèvres vers les oreilles; au contraire, *p*, *b*, *m*, *v*, *f* s'articulent en allongeant les lèvres en avant; sous l'action de *p, b, m, v* ou *f*, *e* tend à devenir *œ*, *i* à devenir *u;* c'est-à-dire que *e* ou *i* conserve son articulation linguo-palatale propre, mais *p, b, m, v* ou *f* y ajoutent leur articulation labiale et le concours de ces deux articulations orale et labiale produit le timbre *œ* correspondant à *e*, et le timbre *ü* correspondant à *i*. Nous avons vu plus haut, chapitre VII (page 181), que cette action analogique avait continué à s'exercer dans la langue populaire.

Mais la transformation contraire des consonnes sous l'action des voyelles est très nette lorsque le même organe produit la consonne et la voyelle; comme la voyelle est l'élément essentiel de la syllabe, l'articulation en reste aussi exacte que possible, l'articulation consonnantique s'en rapproche et varie suivant les diverses voyelles. Cette différence s'entend facilement à l'oreille, quand on y prête attention; elle est démontrée par des faits historiques : la même consonne *k*, restée intacte devant *o, u* (*collum* > *cou*), est devenue *ch* devant *a* (*carrum* > *char*) et *s* devant *e, i* (*cera* > *cire, sir*).

Indépendamment de ce fait que d'occlusive la consonne est devenue constrictive, on voit que le lieu d'articulation de la consonne s'est avancé pour rejoindre l'articulation vocalique. Cette action assimilatrice existe toujours; mais dans les langues écrites, elle ne transforme plus profondément les articulations; l'écriture oppose sa force de conservation. De nos jours, à Paris, on entend un *k* différent dans *cou* et *quai; k* est naturellement assimilé par *é*. Mais cette assimilation, très faible, ne saurait être notée par l'écriture; instinctivement et inconsciemment, toutes les fois que les yeux voient la lettre *k*, les organes de la phonation, centres nerveux, nerfs et muscles, se disposent à prononcer *k* non altéré; l'assimilation de la voyelle s'exerce à chaque fois sur une articulation intacte et ne produit qu'une légère déformation. Aussi, en trois siècles, cette action analogique n'a eu aucune influence sur la prononciation correcte. Elle

est attestée depuis la fin du XVIIe siècle (Th., II, 198). Il faut remarquer, dit Dangeau (1694), que devant *e* et *œ* on prononce *k* et *g* un peu mouillés et comme s'il y avait un petit *i* entre *g* et *é* dans *guérir*, entre *k* et *e* ou *œ*, dans *question*, *vainqueur*. Durant le XVIIIe siècle, les grammairiens observent la persistance de cette prononciation; Boindin note, en 1709, qu'il y a deux façons de prononcer *g* et *k*, qui sont prononcés tantôt palatalisés devant *e*, *è*, *œ* féminin, *œ*, *i*, *ü*, tantôt intacts devant les autres voyelles. En 1760, Bouillette explique que cette différence de son est due à une différence d'articulation. Elle existe encore; mais depuis la fin du XVIIIe siècle, les grammairiens notent cette prononciation comme populaire et les gens instruits s'efforcent de l'éviter. Tandis que la langue littéraire et académique conserve à *k* son articulation traditionnelle[1], la prononciation populaire laisse aux assimilations phonétiques toute liberté de se produire. A Lyon, les « gones du Plateau » prononcent toujours *sétyèm* le mot *cinquième*.

Au XVIIe siècle, les *Conférences* ont noté ce phénomène phonétique. On trouve *guière* (I, 3), *guiètre* (VI, 3), *muguiez* (VII, 4), *quieu* (*quel*, I, 8).

Mais on trouve aussi et beaucoup plus nombreux des mots où *t* est devenu *k* et où *d* est devenu *g* : *amigué* (III, 5), *apparquien* (III, 7), *bougrier* (IV, 7), *buqué* (IV, 4), *deranquiau* (III, 5), *guiamant* (IV, 5), *guian* (III, 2), *guièbe* (I, 4), *guieu* (I, 3), *à guieu* (III, 8), *jarnigué* (III, 6), *palsanguié* (II, 4), *parguié* (I, 4), *taitigué* (III, 8), *morguiène* (II, 4, et souvent), *mequié* (III, 6), *moiquié* (V, 5), *piqué* (IV, 4), *quarquier* (IV, 8; V, 5), *quesquion* (V, 5), *savequié* (III, 6), *tu le quiens* (III, 5). Ce fait, qui semble contradictoire au précédent, en est au contraire la confirmation.

Il faut remarquer d'abord que ce fait ne se produit que devant

[1] Le mot *tabatière* était *tabaquière* du temps de Oudin; au XVIIe siècle, après lui, on a hésité entre *tabaquière* et *tabatière*, qui est seul donné par l'Académie en 1718 (Th., II, 238). Il y a peut-être là un exemple unique de transformation moderne de *k* en *t* devant *y*.

y semi-consonne. Il indique que, dès le xvii[e] siècle, la prononciation populaire avait assimilé *t* et *d* suivis de *y* à *k* et à *g*.

Plus exactement, la semi-consonne *y* avait assimilé à la fois les palatales et les dentales, et les avait réunies en une articulation intermédiaire, qui n'était ni *k* ni *t*, plus voisine peut-être de *k*, mais que l'on pouvait entendre *k* ou *t* presque à volonté. L'auteur des *Conférences* ne se souciait pas de noter cette consonne intermédiaire; il voulait surtout faire rire. La transformation de *k* en *ky* n'était pas ridicule à première vue, car ce n'était que l'exagération d'une prononciation naturelle, et beaucoup de lecteurs prononçaient sans doute ainsi. Au contraire, prononcer *ky* pour *ty* semblait, aux yeux et aussi aux oreilles, une déformation plus brutale et plus grossière; elle était plus étrange et plus comique. Aussi a-t-il donné aux discours de ses paysans cet aspect plus grotesque des mots en *tié* écrits *quié;* mais ce n'est qu'une graphie. En fait, un mot terminé en *tier,* comme *métier,* et un mot terminé en *quier,* comme *piquier,* se prononçaient sans doute avec la même consonne médio-palatale: elle semble due à l'action de *y* sur la consonne précédente *t* ou *d*[1].

Au xvii[e] siècle et jusqu'en 1762, l'usage a hésité entre *bimbelotier* et *bimbeloquier* (Th., I, 161), sans doute par la même raison. Mais l'écriture a, dans la langue correcte, refusé de transcrire ces altérations de consonnes, et peu à peu, sous l'influence de l'écriture, on a rendu à *t* et à *k* une prononciation différente, même devant *y*. L'opinion plus ou moins consciente de tous les grammairiens a été formulée nettement par Roche, en 1777. « Toutes ces altérations de consonnes qu'on propose comme des lois ne sont bonnes qu'à perpétuer des vices de prononciation » (Th., II, 201).

[1] La semi-consonne *y* était l'élément transformateur dans ces groupes *ty, ky;* *ty* a été réduit à *y* dans le mot *tiens* employé comme interjection : *ian semon* (I, 6), *ian c'est may* (II, 7 et souvent).

II. — N dental[1] et N palatal.

La semi-consonne *y* semble avoir exercé la même action sur les consonnes *n* et *n̩*. D'une part la consonne palatale nasalisée *n̩* avança son lieu d'articulation ; au début du XVIIe siècle, Van der Aa, en 1722, disait que *ign* entre deux voyelles se prononce comme *ni*, *baigner* comme *banier*. Les grammairiens essayaient de conserver une distinction entre *n̩* et *ny* ; en 1650, Dobert blâme ceux qui prononcent *opiniâtre* comme s'il était écrit *gn*, et Hindret dit que c'est un défaut de la petite bourgeoisie de Paris, où l'on prononce *manier, je manie* comme *magner, je magne*[2]. En

[1] Thurot a recueilli (II, 291) une liste de mots où *n* et *m* se sont entre-changés au XVIe-XVIIe siècle. Si on enlève de cette liste les mots reformés par corruption analogique ou fausse étymologie populaire (*seine* > *sème* d'après *semer*) ou par invasion dialectale (*nèfle* parisien, *mèfle* provincial), il reste :

Arruner (mot du XIVe siècle, d'origine inconnue), qui est *arriner* ou *arruner* en ancien français, devient *arrumer* au début du XVIIe siècle, puis *arrimer*, par une action analogique inconnue.

Filigrane (mot du XVIIe siècle, de l'italien *filigrana*), qui a hésité entre *filigrane* et *filigramme*, par une rectification savante inspirée du mot grec.

Gremil (mot du XIIIe siècle formé de *mil*, sans doute) a hésité entre *gremil* et *grenil*, peut-être sous l'action analogique de *grain*, *graine*.

Jusquiame (mot du XIIIe siècle, latin *jusquiamus*), qui de *jusquiane* est redevenu *jusquiame* par réaction étymologique savante.

Nitouche (mot du XVIe siècle, *ne y touche*), devenu *mitouche* sous l'influence de *miton*, *mitouin* (hypocrite).

Il n'y a donc pas de changement phonétique de *n* en *m* ou de *m* en *n*. Ces deux articulations, semblables en ceci qu'elles sont nasales, sont par ailleurs trop différentes pour avoir pu donner lieu à une confusion d'articulation ; il y a eu que des transformations analogiques dues parfois à des rapprochements logiques. Des exemples comme le suivant ne prouvent que la négligence du versificateur :

Et qu'il n'est devant Dieu d'actions plus énormes
Que ces crimes féconds qui font pousser les cornes.
(Regnard, *Epitre*.)

— ..... *Qu'est-ce qu'il me lanterne ?*
Ton enfant est produit à terme.
(Regn. et Dufren., *L'augm. de la Bag.*, Divertissement final.)

[2] Cette remarque de Hindret montre que le phénomène de palatalisation de *n* était ancien et complètement achevé dans le peuple : en conjuguant le verbe *manier*, on avait eu d'abord un radical unique *mani*, puis deux radicaux, l'un *mani* devant *e* muet, l'autre *many*, puis *man* devant voyelle ; ce dernier radical

échange, quelques-uns, au lieu de *gna* prononcent *nia* (Th., II, 309-313). En fait, malgré les efforts des grammairiens, la nasale suivie de *y* est identique, dès le XVIIe siècle, quelle que soit son origine, palatale (*n̩*) ou dentale (*n*).

L'auteur des *Conférences* a voulu relever cette confusion, fautive à son avis; c'est ce qui explique les graphies *bagnière* (II, 6), *deguier* (V, 8), *griguier* (II, 7), *moignian* (*moinianx, moineau*, V, 9), *regnier* (*renier*, V, 6), *y guy aron laissé ne frie ne frac* (I, 3), *hour d' leglyse guy a point de salu* (II, 5), *gui a point de remide* (II, 7), *guy a si ply ne si gran qui* (II, 7; III, 7), *y guia que pour eux* (III, 7), *guia pas* (V, 8), *guiaret pas* (V, 9).

D'ailleurs les grammairiens eux-mêmes, quand ils étaient obligés de s'en remettre à l'oreille, confondaient *ny* et *n̩*: c'est ainsi que l'italien *miniature*, emprunté au XVIe siècle, est écrit *mignature* et *miniature*; Richelet écrit *mignature* et prévient qu'on prononce *miniature*, tandis que l'Académie écrit *miniature* et dit qu'on prononce ordinairement *mignature* (Th., II, 311).

n et n̩.

On rencontre d'autres mots où *n* et *n̩* ont hésité[1] : *échigné* (IV, 3), *echegne* (IV, 4), *lataigneux* (VI, 7). Thurot a recueilli un certain nombre de mots où *n* n'a pas subi l'influence de *y* (II, 311).

Quelquefois on a affaire à deux mots différents : *chaînon* est dérivé de *chaine; chignon* est le vieux mot de *chaegnon, chegnon*, issu de la forme populaire *catenionem*, est devenu *chignon*[2]. *Hernie* et *hergne* sont de même deux mots, l'un savant, le dernier populaire.

Pour *échigner*, il est possible que le mot *échiner*, dérivé de *échine*, ait été confondu avec *échigner*, tiré de la même racine

avait enfin supplanté l'autre et désormais le verbe n'avait plus qu'un radical.

[1] *Assenation* (V, 10) est la forme de l'ancien français dérivé du vieux verbe *assener; assignation* est un mot savant du XIIIe siècle.

[2] *Lui meurtrit le chinon du cou* (Loret, *Gazette*, 11 octobre 1659, v. 182).

que *rechigne* (germ. *kinan*); il y a eu rapprochement de ces deux mots; *échiner* a eu une seconde forme populaire *échigner*, tandis que *rechigner* devenait lui-même *rechiner*, qui a vécu jusqu'à Oudin.

Les formes *que je prenne, que je tienne, que je vienne*, au lieu de *preigne, teigne, veigne*, s'expliquent par une reformation du radical au présent du subjonctif, d'après le radical tonique et intact de l'indicatif : *ils prennent, ils viennent, ils tiennent.*

De plus, il a pu arriver que dans des mots savants ou très voisins du latin dans l'écriture, on ait donné aux lettres *gn* la prononciation latine[1]; *digne* se prononçait comme *dignus*, c'est-à-dire *din;* mais lorsque ces mots étaient lus par les dames ou par les gentilshommes, ces mauvais latinistes donnaient à *gn* la valeur de *n̩;* la prononciation savante *n* était en lutte désormais avec une prononciation *n̩*.

H. Estienne blâmait *n̩* comme une affectation; le latiniste en lui était choqué de cette prononciation populaire. Mais cette affectation était, en réalité, toute naturelle; c'est ainsi qu'au début du XVIIe siècle les mots *bénigne, cygne, consigner, dessiner*[2], *digne, insigne, maligne, resigner, signe* et leurs dérivés avaient encore deux prononciations. *Cygne, benigne digne, insigne, maligne* ont été prononcés définitivement avec la consonne *n̩* dans

[1] On employa au XVIIe s. seulement la prononciation érasmienne (Th., II, 345).

On appliquait à cette époque aux mots savants la règle qui voulait que de deux consonnes consécutives, la première ne se prononçât pas en français; Scaliger dit qu'en France *magnus* se prononce comme *maunus* (Th., II, 345); puisque *g* ne se prononçait pas, on l'introduisit dans la graphie des mots à simple titre d'indication étymologique; Saint-Liens nous avertit que dans *regnart g* est muet; Lanoue déclare qu'on commence à écrire *renard;* mais dans le nom propre de l'auteur comique on a conservé le *g* et la prononciation *rœn̩ar* est aujourd'hui la seule usuelle.

On conservait *cognoistre, cognoissance, physiognomie, prognostique*. Dans tous ces mots on cessa d'écrire le *g* dès l'époque d'Oudin; la prononciation ne subit aucune atteinte (Th., II, 350-351).

[2] *Dessiner* (emprunté de l'italien *disegnare, dessigner* au XVIe siècle), est devenu *dessigner* sous l'influence de la fausse étymologie *signare;* l'Académie, en 1694, a préféré la graphie *dessiner* par analogie avec *dessin*, qui était l'orthographe du mot *dessein* quand on l'employait comme terme de peinture. Et la prononciation a suivi la graphie (Th., II, 349).

le cours du XVII[e] siècle, les autres pendant le XVIII[e] siècle; il en reste encore le mot *signet* dont la prononciation officielle est *sinè.*

Il y avait ainsi, au début du XVI[e] siècle, d'une part des mots populaires où les étymologistes avaient, dans l'écriture, remplacé *n* par *gn* et où l'on prononçait *n : cognoistre, regnart*, etc., et d'autre part des mots savants écrits avec les lettres *gn* que les savants prononçaient comme *n* et que les autres prononçaient *ṇ;* il en est résulté une certaine hésitation même chez les grammairiens pour interpréter, dans les mots savants, la graphie *gn :* devaient-ils la prononcer *n*, à la façon latine, ou *ṇ* à la façon populaire. Même dans les mots populaires, le fait d'opposer *n* et *ṇ* devait les inciter à remplacer *ṇ* traditionnel par un *n* d'apparence moins vulgaire[1]. C'est ce qui explique, semble-t-il, les doublets *ivrognerie* et *ivronerie, compagnie* et *companie, forligner* et *forliner, engigner* et *enginer, Cluny* et *Clugny, pugnir* et *punir, trépigner* et *trépiner* (Th., II, 311-313). La forme *lataigneux* des *Conférences* serait ainsi une graphie de *latineur* où *n* savant aurait été remplacé par *gn* populaire.

Cette confusion de *n* et *ṇ* à la fin des mots se retrouve en

[1] En certains cas, un rapprochement de mots pouvait faire hésiter entre *n* et *ṇ*, même la prononciation populaire; on pouvait dire *vinoble* d'après *vin, chagrigne* d'après *maligne* et *benigne, luminon* d'après *illuminons*, etc.

A la fin des mots, lorsque *ṇ* nasalisant la voyelle précédente avait été absorbé par la voyelle, on ne distinguait plus dans la voyelle nasale si la consonne nasalisante avait été *ṇ* ou *n*. De nos jours, *malin* nous paraît exactement semblable à *fin*. Dès lors on était tenté de dire *maline*, comme nous disons *fine*. C'est ainsi que *engin* a donné *enginer* à côté de *engigner*.

Il y a pu ainsi se produire, même dans l'usage populaire, une hésitation entre *n* et *n*. Elle était ancienne dans certains dialectes : *assener, anel, prenant* sont cités par Schwan-Behrens (*Grammaire de l'ancien français*, traduction O. Bloch, p. 99) comme exemples de phonétique dialectale.

Au XVI[e] siècle, *digne, règne, signe, signer* sont prononcés *dine, rene, siner*, sotte affectation des Parisiens, dit H. Estienne (II, 347).

Au XVII[e] siècle, Ménage dit que les Parisiens prononcent *anneau* au lieu de *agneau;* et Alemand dit que « les Parisiens parlent presque tous de la sorte : de célèbres avocats et d'éloquents prédicateurs disent *aneau* ». Il faut venir à l'édition de 1718 pour que l'Académie déclare dans son dictionnaire que *gn* dans *agneau* se prononce comme dans *campagne* (Th., II, 346).

picard (Hrkal, *Revue de Philologie française*, XXIV, p. 198). Ce fut sans doute la raison pour laquelle les grammairiens la pourchassèrent.

Mais, après Oudin, la plupart des mots populaires n'hésitent plus; l'influence savante ne s'exerce plus et la graphie ou la prononciation traditionnelle, *n* ou *n̩*, l'ont emporté.

Les mots savants ont conservé la graphie *gn;* elle a été prononcée *n̩* au cours du xviie siècle; *ignominie, indignation, magnanime, magnétisme, magnifique* (Th., II, 353), etc. L'hésitation entre *n* et *n̩* n'a pas dépassé, dans le bel usage, le xviie siècle.

III. — L dental et L palatalisé.

Les deux consonnes *l* et *l̩* ont eu une histoire à peu près semblable à *n* et *n̩*. La dentale *l* suivie de *y* n'est pas devenue *l̩*, puisque précisément à cette époque *l̩* se transformait en *y* et que les Parisiens étaient incapables de prononcer *bataillon* autrement que *batayon*. Mais ceux qui s'obstinaient à ne pas vouloir prononcer *batayon* articulaient non plus *l̩*, mais *ly*. L'articulation *ly* confondue avec *l̩* aboutit elle aussi à *y*.

A l'intérieur d'un mot, les grammairiens ont toujours prétendu distinguer *souiller* et *soulier*. Mais, déjà au xviie siècle, il semble que *ly* fut réduit à *y*, populairement. On trouve *souyez* (*Conf.*, III, 6). Roche, en 1777, déclare que « le son de l'*l* mouillée est à peu près le même que celui de la syllabe *li* », mais « on ne fait entendre que deux sons dans *rou-iller* et on en distingue trois dans *rou-li-er* ». De pareilles remarques montrent précisément que ces deux articulations étaient déjà, au xviiie siècle, confondues par le peuple, comme de nos jours. Dumas dit, en 1733 (Th., II, 298), que le peuple prononce *souyé* pour *soulier*, et, au début des mots, il note encore qu'on disait *yard* au lieu de *li-ard* (Th., II, 267, 297-99); on attribuait ce défaut aux Gascons, pour le rendre plus odieux; mais, en réalité, c'était un défaut général.

On trouve dans les *Conférences : y glia di jours* (I, 6; II, 5),

li auret arrivé mort d'ome (*il y auret*..., IV, 8), et c'est sans doute la confusion de *ḷ*, *ly* et *y* que l'auteur a voulu noter.

A côté de ces transformations de *ly* en *y*, on trouve quelques mots où la prononciation semble avoir hésité entre *l* et *ḷ*, comme elle avait hésité entre *n* et *ṇ* : *couillevreine* (I, 5), *boulli* (III, 4), *enrouiller* (IV, 7), *piallerie* (II, 3), *rouiller* (*rouler*, VI, 4). *Couillevreine* est un à peu près grossier pour *couleuvrine*. *Rouiller* n'est pas le même mot que *rouler*; il vient du latin populaire *rotelliare*, *rouler* vient de *rotulare*; les deux mots ont vécu jusqu'au XVIIe siècle; puis *rouiller* a disparu, confondu avec *rouler*; la locution *rouiller les yeux* est encore usuelle au XVIIe siècle (voir Littré). Mais le fait que *rouiller* a pu être remplacé par *rouler* montre bien qu'il y avait une certaine indécision entre *l* et *ḷ*. C'est la même confusion qui explique *enrouiller* au lieu de *enrôler*.

Pialler est donné par Richelet à côté de *piailler*, et Oudin donne les formes *piuler*, *pioler*, *pialer*, *piailler* (Th., I, 433) : leur nombre montre évidemment qu'on a affaire à un mot dont le radical *piu*, *pia*, *pio* est une onomatopée imitant le cri des oiseaux; on y a ensuite ajouté divers suffixes au gré de l'invention populaire.

Boulli est la forme régulière; Oudin donne encore *boulie* et *bouillie*, et, selon Richelet, quelques-uns disent encore *boulie*, mais mal; l'Académie ne donne que *bouillie*, et désormais le radical *bouill*, régulier au présent de l'indicatif (1re personne), du subjonctif et du participe et à l'imparfait, a remplacé aux autres formes le radical *boul* (Th., II, 301).

Il n'y a donc pas, dans tous ces exemples, hésitation entre *l* et *ḷ*; Thurot (II, 301-306) a relevé un assez grand nombre de formes doubles. De ses listes, il faut retrancher les formes des verbes comme *faloir*, *nonchaloir*, *prévaloir*, *valoir*, où il y a là hésitation entre deux radicaux; les mots comme *ecaler*, *rejallir*, *regalardir*, *treillis*, qui sont des mots où le double radical est dû soit à des dialectes différents : *jaillir*, français, et *galir*, picard, soit à des rapprochements de mots différents : *écaille* et *écale*, *gaillard* et

galant, treille et *treslis*, et les mots comme *métal, médalle, aigulle*, qui sont des restitutions étymologiques au lieu de *métail, médaille, aiguille*.

Il faut ensuite remarquer que pour certains de ces mots la prononciation *l* n'est donnée que par Tabourot : *billet, brouillis, chamaillis, douillet, gazouillis, juillet, maillet, millet, œillet, patrouillet, pilon, poilon, taillis, taillon*. C'est un témoignage suspect, car Tabourot, soucieux d'enrichir les listes de rimes, se règle sur l'écriture plus que sur la prononciation. Au contraire Lanoue, scrupuleux observateur de la prononciation, donne à tous ces mots la prononciation *l*.

Il n'y a eu vraiment indécision que pour les mots où *i* voyelle est suivi de *ll*, groupe de lettres qui peut correspondre à deux sons *i* + *l* (*fille*) et *i* + *l* (*ville*[1]). La prononciation des mots savants ou récents réglée par l'écriture pouvait, à bon droit, être indécise. Le mot *gentil* lui-même, quoique populaire, a pu hésiter; au XVIe siècle, Baïf écrit *gantile*, et Lanoue, bon témoin, écrit au féminin *gentile*, quoiqu'au masculin il l'écrive *gentilh*. A la fin du siècle, Richelet connaît encore la prononciation *désabiler* pour *déshabiller*. Mais cette hésitation n'a eu aucune conséquence; les quelques mots qui hésitaient et qui étaient écrits *ille* se sont tous prononcés *iy* à la fin du XVIIe siècle. *Crocodile, volatile* ont été fixés dans leur graphie et dans leur prononciation à la fin du XVIIe siècle[2]. *Semoule* et *noule* ont con-

[1] En voici trois exemples :

Est-ce point pour quelque castille
Des escoliers de cette ville?

(J. Godard, *Les Desguisez*, III, IX, 1594. Anc. th. fr., VII, p. 396.)

Vous dites à mon maistre un jour
Que vous presentiez vostre fille
A un jeune homme de la ville.

(Id., *ibid.*, V, III, p. 443.)

— Les plaintes de ce sot Achille
Qui pleuroit plus fort qu'une fille.

(Fr. Colletet, *Juvénal burl.*, 1657, p. 43.)

[2] *Frileux* est une prononciation copiée sur la graphie; au XVIe et au XVIIe siècle, on écrivait *frilleux;* il semble bien qu'on prononçât *l palatalisé*.

servé jusqu'à notre époque les deux prononciations; c'est plutôt une hésitation entre les suffixes *oule* et *ouille* qu'entre *l* et *l̦* (Th., II, 306).

Il est bien possible que cette confusion ait été plus répandue que ne le laissent deviner les textes patois; mais elle était tellement caractéristique des Picards[1] que l'auteur n'a pas voulu l'attribuer aux paysans de la banlieue parisienne.

IV. — Z et J.

Les *Conférences* présentent quelques mots où la consonne *j* est remplacée par *z*, la constrictive palatale labialisée par la constrictive dentale non labialisée : *lozis* (II, 6), *dize* (*dis-je*, II, 4), *rouze* (II, 5[2]).

Ce sont des mots un peu surprenants; ils sont peu nombreux, mais les grammairiens ont relevé cette confusion en quelques mots :

Bizarre et *bigearre* sont deux formes de l'espagnol *bizarro*, emprunté au XVI[e] siècle; la première a été copiée sur l'écriture; l'autre est une transcription du mot tel qu'on l'entendait prononcer aux hispanisants; *bizarre* l'emporte à l'époque de Vaugelas (Th., II, 221).

Benjouin, mot médical du XVI[e] siècle, a été aussi écrit *benzoin* jusqu'à Oudin, par influence du bas latin *benzoe*.

L'italien *doccia* a été transcrit, au XVI[e] siècle, *douze*, *douge* et *douche*; *douche* est seul donné par l'Académie en 1718.

Jauger est donné par Mellema sous la forme de *gauser*, qui est probablement un picardisme, car *g* au lieu de *j*, au début du mot, est picard.

Selon Bovelles, dans le pays de Térouanne et de Boulogne-sur-Mer, on remplace *z* par *j* : *maijon* au lieu de *maison*; c'est

[1] *File* pour *fille* est dans *Aucassin* (éd. Suchier, II, 33) ; voir aussi Hrkal, *Revue de Philologie française*, XXIV, 193).

[2] Le mot *regoulu* (V, 7), si on y voit une graphie de la prononciation *rejolü* pour *résolu*, est un picardisme.

le phénomène inverse. M. Chatelain, dans ses *Recherches* (p. 65), a relevé des rimes comme *aise : visaije,* mais elles n'indiquent pas si *z* devenait *j* ou si *j* devenait *z*.

Ce serait une indication qui permettrait de considérer les trois mots des *Conférences* comme des picardismes. On comprendrait ainsi leur petit nombre. Ce n'est pas un fait de phonétique parisienne; ce serait un trait picard dans le parler des paysans.

V. — S et Ch.

De même Bovelles, au XVIe siècle, avait noté que les Picards disent *chucre, torse,* ce que les Français disent *sucre, torche*[1].

La prononciation correcte a hésité aussi entre *s* et *ṣ* en certains mots, mais ce n'est pas une transformation de la phonétique populaire parisienne (Th., II, 212-218).

Quelques mots ont eu, au XVIe siècle, une forme française et une forme dialectale : *agasse* et *agache* (Nicot, 1584), *amorce* et *amorche* (Oudin), *Autriche* et *autrice* (Sylvius), *ciller* et *chiller* (Oudin), *cylindre* et *chilindre* (Tabourot), *cef* et *chef* (Bovelles), *essaimer* et *eschemer* (Oudin), *laisse* et *lèche* (Oudin), *peucher* et *pencer* (R. Estienne).

D'autres ont eu deux formes, l'une traditionnelle, l'autre refaite sur le latin ou sur un mot savant : *chiche* est écrit *cice* (encore par Oudin), probablement par influence de l'italien *cica: cicotin* (encore donné par Oudin) est devenu *chicotin* peut-être sous l'influence de *chicot; chiffre* a été écrit *sifre* jusqu'à Oudin par restitution étymologique (il vient de l'hébreu *siphera,* dit R. Estienne; par ainsi fauldroit escrire *siphre*) : *chirurgien* a remplacé *cirurgien* (encore préféré de Ménage), par restitution

[1] *Chifflet* (V, 5) est une prononciation provinciale pour *sifflet* (Ménage). Mais « tous les jours un tiers de Paris pour le moins » prononce *chifflet* (Alemand, Th., II, 214).

Rebroucher pour *rebrousser* (V, 5) est aussi un picardisme. On remarquera que ces deux mots sont dans la même *Conférence*.

savante de *ch* pour transcrire χειρουργία; *dechirer* a été écrit *decirer* (Lanoue), par restitution étymologique (*decirer*, dit R. Estienne, « a verbo dilacerare, sublata syllaba *la* »); *onyx* et *oniche* (Oudin) sont tirés l'un de *onyx*, l'autre de *onychem*; *sisme* (Oudin) a été remplacé par *schisme*, grâce à la graphie savante copiée du grec σχίσμα.

De ces doublets, aucun, sauf *cirurgien*, n'a dépassé l'époque de Oudin. L'usage correct était fixé au début du XVIIe siècle.

Mais les emprunts italiens et espagnols ont donné plus durable occasion à cette prononciation indécise entre *s* et *ṣ* :

Besache (Bovelles) et *besace*, *capuchin* (provincial, dit Ménage) et *capucin*, *caroche* (Nicot) et *carrosse*, *chicorée* et *cicorée* (Oudin; condamné par Ménage), *corniche* et *cornice* (Oudin), *esquisse* et *esquiche* (Oudin), *fantassin* et *fantachin* (H. Estienne), *matassin* et *matachin* (Rabelais, cité par le *Dictionnaire général*; Féraud blâme de prononcer *matouchin*), *pance* et *panche* (Poisson, 1609), *postiche* et *postice* (Duez, 1559), *vermicelle* et *vermichelle* (Acad., 1762), *violoncelle* et *violonchelle* (Domergue, 1805).

Cette double prononciation a fait que quelques mots qui n'étaient pas empruntés à l'italien ont hésité : *quinconce* et *quinconche* (Trévoux, 1752), *simagrée* et *chimagrée* (Monet), *sicomore* et *chicomore* (Bérain).

Quant au mot *cerce*, tiré de *cerceau*, il a été *cerce* et *cherche* ou *cerche* jusqu'en 1762 (Ac.). C'est un mot technique; il est difficile de savoir pourquoi ces trois formes ont existé; peut-être y a-t-il une influence de *chercher* qui, jusqu'à Oudin, a été *cercher* et *chercher*, la première forme étant régulière et la seconde due à une assimilation de *s* à *ṣ* (Th., I, 13).

VI. — K et G.

On trouve dans les *Conférences : courir le quilledou* (III, 3) et *un quiebe* (I, 4). *Quièbe* est sans doute une faute d'impression,

car partout ailleurs on a *guiebe*. Pour *guilledou* la faute est moins évidente. L'exemple est unique. C'est un mot récent (fin du XVI[e] siècle), d'origine inconnue; il est possible que ce mot ait été prononcé tantôt *k*, tantôt *g*; l'analogie de *quille* pourrait en outre expliquer la transformation de *g* en *k*.

Thurot cite une vingtaine de mots où *k* et *g* ont été interchangés à l'initiale (II, 200-203). Y a-t-il eu tendance à assourdir le *g* initial ou à vocaliser *k*?

Des listes de Thurot il faut écarter d'abord les doublets qui sont en réalité deux mots différents :

Cosse (mot du XII[e] siècle, d'origine incertaine) et *gousse* (mot du XVI[e] siècle, d'origine inconnue).

Creton (mot du XIII[e] siècle, d'origine inconnue) et *gratton*, qui est apparenté à *gratter*.

Puis les mots dont une des deux formes est dialectale :

Crapaud (français) et *grapaut* (provençal).

Les mots français reformés à l'image d'un mot italien :

Grotte et *croute; croute* est le vieux mot français; il a été remplacé au XVI[e] siècle par l'italien *grotte; grotesque* a fini par remplacer *crotesque* [1].

Croupade a été tiré de *croupe*, à l'imitation du mot italien *groppata;* en même temps on le prononçait *groupade*.

Cabinet a été emprunté de l'italien au XVI[e] siècle; l'italien possédait les deux formes *cabinetto* et *gabinetto;* elles ont toutes deux passé en français et ont été employées jusqu'à Oudin après qui *cabinet* est seul usité.

Cargousse et *gargousse* sont l'un et l'autre des déformations compliquées de *cartouche*, mot emprunté à l'italien *cartuccia* au XVI[e] siècle.

[1] Au début du XVII[e] siècle, on les employait indistinctement :

— « *Si je mettois cela sur un corps, on le prendroit pour un monstre; cela ne seroit propre qu'à faire des grotesques pour les bordures d'une tapisserie.* » (Sorel, *Berg. extrav.*, 1627, p. 148.)

—« *Clarimond... prenoit plaisir à luy dire les plus crotesques mots du monde.* » (Id., *ibid.*, p. 221.)

Les mots plus ou moins refaits sur la forme latine ou par une analogie populaire :

Gonfler (emprunté de l'italien) a été écrit *confler* sous l'influence de *conflare*.

Goulot a été pendant quelque temps remplacé par *coulot* suivant Bérain ; l'analogie de *cou* est visible.

Gonfanon a été prononcé *confanon* peut-être parce qu'on voulait y trouver le préfixe *con*, indiquant la réunion, l'assemblage : un *gonfanon*, dit Th. Corneille, est une bannière d'église faite de plusieurs fanons.

Glousser et *clousser* sont deux onomatopées.

Gourde est la forme moderne du vieux français *courde*, reformé en *gourde* par analogie avec *gourd*.

Les mots étrangers transcrits tantôt avec *g*, tantôt avec *k* :

Caban ou *gaban*, mot emprunté au xve siècle de l'espagnol *gaban*.

Tous ces mots mis à part, il reste :

Gangrène, mot du xvie siècle, emprunté du latin *gangraena*, a été prononcé *cangrène* jusqu'à Domergue, qui préfère *gangrène ;* il y a eu dans ce mot assourdissement de *g* initial par dissimilation.

Canif, qui était *quenif* au xve siècle, est devenu *ganif* au xvie siècle et jusqu'en 1762 ; c'est un mot du xve siècle qui se rattache au nordique *knif*, il y a eu ici transformation de *k* en *g*. Mais de cet exemple unique on ne saurait rien conclure.

A l'intérieur des mots, Thurot cite aussi une vingtaine de cas où la prononciation a hésité entre *k* et *g ;* dans quelques-uns il est manifeste qu'il y a influence du latin pour restituer la consonne *k* qui, intervocalique, était devenue *g :*

Cigogne, *egal*, *églogue*, *migraine*, *second* ont conservé *g : segret* est devenu *secret*, au xixe siècle seulement ; *nécromancie* a remplacé *négromancie* en 1762.

Glande est la prononciation populaire, encore aujourd'hui, et *Clande* la prononciation savante.

En d'autres doublets il y a une double transcription de mots étrangers :

Cacade (italien) et *cagade* (provençal).

Cacasangue et *cagasangue* sont deux formes italiennes déjà différentes en italien.

Hippogriphe et *hippocriphe*, emprunté de l'italien *ipogrifo* au xvie siècle, a été influencé par *hypocrite*, *apocryphe*, etc.

Patagon et *patacon* est une double transcription de l'espagnol *patacon*, emprunté au xvie siècle.

Il y a aussi parfois deux mots différents :

Intrique est le vieux mot français emprunté au latin *intricare*; *intrigue* est emprunté à l'italien.

Marcotter et *margotter* sont deux mots; l'un indique l'opération qui consiste à multiplier les plantes par *marcottage* et l'autre exprime le cri que pousse la caille avant de chanter.

Il reste des mots comme :

Bécasse et *begasse* (Delamothe, 1592); *enclume* et *englume* (Sylvius, 1531); *réclisse* et *réglisse* (Vaugelas préfère *réglisse*); *macaut* et *magaut* (Oudin); *tanguer* et *tanquer* (Richelet). On peut voir là une transformation naturelle de *k* à *g* sonore entre deux voyelles.

Au contraire, dans les mots *vagabond* et *fougade*, les formes *vacabond* (qui disparaît au temps de Richelet) et *foucade* (encore usuelle) indiquent un assourdissement de *g* intervocalique.

Ces mots suggèrent l'idée qu'il y aurait eu ainsi plutôt une tendance naturelle à transformer *k* en *g* entre deux voyelles; mais il est plus vraisemblable qu'il n'y ait eu aucune transformation phonétique[1].

VII. — K et Ch.

Les *Conférences* fournissent quelques mots où le français *ch* est remplacé par *k* : *cappiau* (III, 4 et souvent), *querallié* (II, 4,

[1] A la fin des mots, *g* au lieu de *k* est dû à une reformation analogique :

Arroguer (mot du xive et du xve siècle : réclamer avec arrogance) a été influencé par *rogue*.

Digue a été refait sur *diguer;* l'ancien français était *dique* (du flamand *dijk*).

8; V, 8), *etoillé* (*chatouiller, catouiller*, II, 8), *ecappé* (III, 4), *cariage* (VI, 5). Ce sont évidemment des picardismes. Les grammairiens du XVIe siècle ont tous relevé cette caractéristique (Th., II, 208). Cette influence picarde ne se limitait pas à la langue populaire; la langue littéraire en a conservé quelques traces.

Le mot *broc*, qu'on devrait écrire *broque*, encore usité dans la locution *de broc en bouche*, est une forme picarde de *broche;* il en est de même de *cloque* à côté de *cloche*, *cariage* (Acad., 1718) et *chariage*, *catouiller* (R. Estienne) et *chatouiller*, *déroquer* à côté de *dérocher*. *Ecaille* a éliminé le français *échaille; écale* est aussi une forme picarde. *Empoque* existait au XVIe siècle à côté de *empoche; fourc* est donné par Oudin avec *fourche; roquet* est une forme picarde à côté de *rochet*[1].

Ces doubles formes étaient peut-être assez facilement acceptées par la langue correcte parce que le français possédait plusieurs doublets qui étaient régulièrement terminés par *k* et *s̹:* *croc* et *croche*, *flac* et *flache*, *roc* et *roche*, *sac* et *sachet*, *sec* et *sèche*. Les grammairiens ont peu à peu éliminé la plupart des doublets dialectaux (Th., II, 208-212).

En un certain nombre de mots, la prononciation a aussi hésité entre *k* et *s̹;* mais ce sont d'abord :

Des mots traditionnels doublés de mots reformés par analogie: *becquée*, formé sur *bec*, a remplacé *béchée* (Acad., 1694); *caton* a été remplacé par *chaton* après Oudin; l'influence de *chat* en est probablement cause;

Ou des mots français et dialectaux : *chazeret* et *caseret* ont existé l'un et l'autre jusqu'au milieu du XVIIIe siècle.

Charle et *Carle* (Tabourot), *cavalerie*, *camisade*, *camisole*, à côté de *chevalerie*, *chemisade*, *chemisole* au XVIe siècle, *charogne* et *carogne* (encore dans l'Acad., 1694), *eschever* et *esquiver*, tous deux dans Oudin, *meschin*, *meschine*, mots de l'ancien français, remplacés par *mesquin*, qui est à la fois le picard

[1] *Cauchemar* est une forme à demi picarde, confusion de *cauchemare* français et *cauquemare* picarde; Monet (1635) les donne toutes les trois: Ménage ne connaît que *cauchemar* (Th., I, 197).

mequin (R. Estienne) et l'italien *meschino*[1] (Oudin), sont des survivances du langage italianisé du XVI[e] siècle.

Mais c'est surtout l'influence savante qui a provoqué l'hésitation entre *c* et *ch* : *carte* et *charte*, *cable* et *chable* (qui est encore au Dictionnaire de l'Académie en 1740; Martin disait, en 1632 : *chable* a nautis parisiensibus effertur *schable*, a doctis *cable*). R. Estienne préférait *caste* à *chaste;* Oudin donne encore *cameau* et *chameau*, *campart* et *champart*, *carme* et *charme*. Duez voulait que *chasuble* se prononçât *casuble; chetel* a été reformé en *chaptel*, *chatel* et *catel*, à l'imitation de *capitale* (Th. Corneille); *couche* a été prononcé *couche* ou *conque* (Oudin), suivant qu'on donnait au mot *concha* transporté en français la prononciation latine ou française; *écharbot* (Lanoue) a été remplacé par *escarbot* sous l'influence de *scarabeus;* de même *lambrusque* et *lambruche* (Oudin), *rubrique* et *rubriche* (Oudin).

Pour *eunuque* et *eunuche*, *escarbouchle* et *escarboucle*, *fabrice* et *fabrique*, *sandaraque* et *sandarache*, *parochiale* et *parokiale*, il n'y a que deux graphies différentes, l'une étymologique, l'autre plus phonétique, mais on prononçait *k*.

Les mots tirés du grec ont donné lieu aussi à de grandes hésitations; *ch*, transcription de χ, se prononçait-il ṣ ou *k*? La discussion commence au XVI[e] siècle :

« Nous écrivons sans propos, dit Peletier, *charactère, cholère mélancholie, eschole*, de peur qu'on nous estime mauvais grecs; il est vrai que ce signe *ch* demeure dans beaucoup d'autres mots qui viennent du grec, mais il se prononce *ch : archevêque, archidiacre, chiromance;* il est trop tard pour vouloir corriger l'antiquité et changer la prononciation; c'est en vain que quelques-uns s'efforcent de dire *arquitecture*. »

C'était toute la difficulté ; les mots anciens ou populaires

[1] Le mot *baldaquin* a été écrit *baldachin*, mais on prononçait les lettres *ch* avec la valeur italienne *k;* après 1718, l'Académie conforma l'orthographe à la prononciation.

Le mot *bouchimbarbe* (Oudin) est une reformation de *boukimbarbe* (Nicot, 1606) emprunté à l'italien *bocca in barba*, d'après le français *bouche*.

prononcent les uns *s*, les autres *k*, sans même que la règle générale : « *ch* devant *é*, *i*, se prononce *s*; devant *a*, *o* il se prononce *k* » soit universellement exacte. Dans le cours du XVIIe siècle et du XVIIIe siècle, *ch*, prononcé auparavant *k*, a été prononcé *s* dans les mots : *alchimie*, *catéchisme* (Ménage), *chile* (*Cah.* de l'Acad.), *hémistiche* (Michelet), *monarchie* (Monet prononce *k*), *trachée* (Féraud), *trochée* (Richelet) (Th., II, 208-212).

VIII. — G et J.

Les mots où ces deux consonnes ont hésité le doivent en fait :

1° Soit à une double prononciation, l'une savante, l'autre plus française de la lettre *g* dans des mots savants; en général, *g* a été prononcé *j*, sauf *algue* (que Oudin prononçait *alge* et *algue*; Richelet ne connaît que *algue*) et *érucague*, mot transcrit du latin *erucago* et qui, encore aujourd'hui, a les deux prononciations.

Ailleurs on prononce *j* dès la fin du XVIIe siècle : *abroger*, *arroger* (Oudin), *déroger* (Richelet), *fustiger* (Chifflet), *interroger* (Monet), *mitiger*, *sacrilège*, *subroger* (Richelet), *toge* (Trévoux).

2° Soit à une prononciation italienne : *targue* au lieu de *targe* et *se targuer* pour *se targer* (Richelet).

3° Ou provençale : *largue* a persisté à côté de *large*.

4° Ou picarde : *boulingue* et *vergue* ont été admis à l'époque de Oudin. *Naviguer* au lieu de *naviger* n'a été accepté qu'en 1762[1].

Il n'y a en tous ces mots aucune transformation phonétique.

[1] *Naviger* est fréquent au XVIIe siècle : *naviger sur une rivière* (Racan, *Œuv.*, I, 15).

IX. — S et Z.

Les grammairiens ont relevé un certain nombre de mots où *s* et *z* ont hésité. A l'initiale du mot on prononçait *sud* ou *zud* au temps de Oudin, et quelques-uns disaient *zegond* au lieu de *second*, selon Féraud. Ce sont là des faits de phonétique syntaxique; ces mots sont souvent précédés d'un déterminatif *le, la, les, un,* etc., et *s* entre voyelles devient naturellement *z*. C'était un fait d'assimilation physiologique; dans la prononciation familière, ces assimilations sont fréquentes; mais l'écriture fait qu'elles n'ont jamais pour conséquences qu'une légère transformation de *s* sourd en *s* sonore et non de *s* à *z*.

A l'intérieur des mots, le même fait se produit aussi. Mais dans les mots savants, ce phénomène est quelquefois plus compliqué. Dans un mot comme *balsamique*, les lettrés conservent à *s* la prononciation savante de *s* sourd; les autres prononcent ce mot nouveau conformément aux habitudes naturelles et, entre deux articulations sonores, lui donnent le son *z*: si le mot devient usuel, cette prononciation triomphe; si le mot reste peu usité, la prononciation savante s'impose. C'est ainsi que tous les mots commençant par *trans* prononcent *s* avec le son *z* devant une voyelle, depuis le XVIIe siècle, sauf le mot *transi* qui, peu usité, est encore indiqué partout avec la prononciation *trãsi*. Dans *Alsace, balsamique, balsamine, carrousel, s* a été prononcé *z* définitivement au XVIIe siècle; *persécuter* était prononcé *perzèküté* par les Parisiens encore au XVIIIe siècle (Dumas, 1733[1]).

Lorsque l'écriture note le son *s* par les lettres *ss*, naturellement le mot a conservé le son *s*, quelle que soit d'ailleurs la raison pour laquelle on ait écrit *ss* : *bussard, crassane, hussard*

[1] La Ve *Conférence* donne *farsure* (V, 4), qui est la forme patoise de *fressure;* en ancien français *froisure*. R. Estienne donne encore la forme *fresure*, qui semble la forme régulière. Toutefois, l'origine du mot est inconnue.

ont définitivement pris leur prononciation moderne dans le cours du XVIII[e] siècle (Th., II, 220).

Inversement, en quelques mots, *z* est devenu *s*; mais c'est un fait d'analogie; Richelet dit qu'on prononce quelquefois *cicatricer* au lieu de *cicatriser*, mais c'est sous l'influence de *cicatrice*; on disait *arriser* ou *arrisser*, mais c'est un mot technique, dérivé du mot *ris* (partie d'une voile repliée) et sans doute la prononciation de *ris*, ou l'analogie de *hisser* expliquerait la prononciation de *s* au lieu de *z* (Th., II, 221).

La prononciation des consonnes dentales et palatales[1] a été, comme on le voit, l'objet de nombreuses remarques de la part des grammairiens. C'est qu'elle était très indécise, compliquée par de multiples influences : phonétiquement, la semi-consonne *y* rapprochait *k* et *t*, *g* et *d*, *l* et *l̩*, *n* et *n̩*; des prononciations dialectales, italiennes ou savantes faisaient échanger dans un même mot *l* et *l̩*, *n* et *n̩*, *z* et *j*, *s* et *s̩*, *k* et *g*, *k* et *s̩*, *g* et *j*, *z* et *s*. L'effort persévérant des grammairiens est parvenu à débarrasser l'usage correct de ces altérations et de ces indécisions, en distinguant rigoureusement la prononciation des diverses consonnes et en fixant aux mots une orthographe désormais unique et définitive.

[1] Les consonnes labiales n'ont subi aucune transformation. On a vu (p. 308) le picardisme *défulé* pour *defublé*.

Le mot *piphre* (IV, 5) au lieu de *fifre* est peut-être une transformation de *p* en *f* par dissimilation, mais plutôt une confusion populaire des deux mots *pipeau* et *fifre*, tous deux tirés de la même racine, le premier vient du latin populaire *pippare*, glousser, le second est un mot récent emprunté au XVI[e] siècle de l'allemand *pfeifer*.

Les mots relevés par Thurot (II, 249-257) où s'échangent *p* et *b*, *p* et *f* ou *v*, *b* et *v*, *f* ou *m*, *f* et *v* doivent leurs diverses prononciations soit à des influences dialectales, soit à des reformations analogiques, populaires ou savantes. Ce sont d'ailleurs à peine 40 mots en tout qui tous ont conservé en français correct leur forme régulière et traditionnelle.

CHAPITRE V

CONSONNES SUIVIES DE CONSONNES

C'est une caractéristique du français moderne par rapport à l'ancien français que de prononcer une consonne suivie d'une autre consonne. Depuis les origines romanes jusqu'à la fin du XVe siècle, la tendance naturelle avait été très nettement d'amüir les consonnes en cette position; dès les plus anciens textes, *p*, *b*, *v*, *f* avaient disparu; *k*, *g*, dès l'époque gallo-romaine, avaient été transformés en *y*; *t*, *d* avaient disparu aussi, sauf en quelques cas où ils s'étaient transformés soit en *r* (*bodina* > *borne*), soit en *s* ou *z* (*rhodanum* > *rosne*), sauf aussi devant *s* où ils ont été prononcés jusqu'au XIIIe siècle; au début du XIIe siècle, *l* avait disparu, vocalisé en *u*, ou simplement amüi après *i* et *u*; à la même époque à peu près, *z* était muet; au début du XIIIe siècle, *s* à son tour disparaissait; au XVIe siècle, les consonnes *m*, *n*, absorbées par la voyelle précédente, devenaient muettes; *r*, enfin, transformé en *z*, allait, depuis le XVe siècle, s'affaiblissant chaque jour et l'on a vu que la prononciation populaire du XVIIe siècle l'avait laissé tomber. La phonétique française réduisait ainsi peu à peu les groupes de consonnes à une seule articulation, transformation naturelle, car les consonnes étant essentiellement des articulations destinées à commencer ou à terminer un son vocalique, à réunir les voyelles en évitant les hiatus, une articulation suffit à ce rôle; un groupe de consonnes est un accident dû à la disparition des voyelles, ce n'est pas théoriquement un état normal de prononciation; la langue française allait atteindre après dix siècles de transformations à cette perfection théorique de la simplicité des articulations consonantiques[1].

[1] Une consonne suivie de *l* ou de *r* ne constitue pas deux articulations.

Le français moderne n'a pas réalisé cet idéal; même dans les mots populaires, *r* devant consonne est toujours prononcé à l'intérieur des mots; à la fin des mots, quand il est suivi d'une consonne prononcée, la prononciation peut hésiter entre *mœrs* et *moèr* (*mœurs*), *œrt* et *oèr* (*heurt*), mais jamais la consonne *r* n'est muette.

La cause en est claire; l'autorité des grammairiens et l'influence de la langue écrite a empêché, au XVIe siècle, l'amüissement de *r*; on le prononce faiblement, mais réellement; il y a encore une grande différence entre le mot *pardon* prononcé par un Parisien et par un Anglais.

En outre, le français moderne possède un grand nombre de mots où l'on prononce deux consonnes de suite; ce sont des mots savants, appris par les yeux, prononcés tels qu'on les voit écrits. Il est intéressant de savoir à quel moment on s'est mis à prononcer suivant des règles particulières les mots savants, quand cette prononciation insolite est devenue usuelle et comment elle a pu triompher des habitudes traditionnelles de la langue qui lui étaient contraires.

Jusqu'à la fin du XVe siècle, le latin était prononcé dans les divers pays selon les habitudes de prononciation particulières à chaque peuple.

Erasme raconte une aventure plaisante qui survint en sa présence, à l'empereur Maximilien. L'empereur fut un jour salué à son arrivée dans une ville par un beau discours latin; l'orateur, un Français, le prononça de telle façon que les savants italiens présents croyaient entendre du français; un orateur allemand répondit en ces termes : *Cæsarea majestas valde caudet fidere fos*, etc., au milieu du rire universel.

Vint ensuite un autre orateur, écossais, puis un quatrième, hollandais; ni l'un ni l'autre ne semblaient parler latin. Et l'empe-

mais une seule articulation, complexe mais une; si l'on compare les mouvements des organes pour prononcer *rythme* et *vitre*, on aperçoit nettement la différence entre les deux articulations *t-m* et l'articulation complexe *tr*. Aussi les groupes consonne + *l* ou *r* ont-ils persisté jusqu'au XVIIe siècle.

reur n'aurait pu les comprendre s'il n'avait eu la connaissance des langues vulgaires (*De pronuntiatione*, p. 81[1]).

Le même mot *ama* était prononcé presque *eme* par les Anglais, *omo* par les Allemands, tandis que les Italiens disaient *ama* (*ib.*, 58), etc.

Les Français en particulier avaient des défauts très nombreux:

L'accent tonique était placé sur la dernière syllabe; les savants se rendaient compte que c'était une erreur, ils n'en pouvaient mais. « Je ne puis pas accentuer a droyt en la langue latine, dit Palsgrave, car ma langue françoyse m'empesche. » Erasme, Scaliger, Ramus attestent le même fait, Erasme en le blâmant, Scaliger en l'approuvant, Ramus en le déclarant sans importance; il a persisté; c'est encore une des caractéristiques de la prononciation française du latin (Th., II, 726-727).

Les voyelles avaient le même son en latin et en français et subissaient les mêmes transformations phonétiques. On écrivait *punction, umbre, umbrage, unguent, volunté*, mais ce n'était qu'une graphie; et on se la permettait parce qu'on savait bien, et les grammairiens le disaient, que la lettre *u* devant la nasale *m* se prononçait *ô*; on a vu plus haut que cette prononciation a duré jusqu'au XVIIIe siècle. Sur les mots *omnia tentate* Tabourot pouvait équivoquer *on y a tant tasté* (Th., II, 459).

Tunc beatam s'entendait *tombé à temps* (Th., II, 428); *requiescant in pace* se traduisait : *Hé qui est-ce? — Quentin. — Passez* (Th., II, 478). A l'époque où *è* français devenait *à*, on entendait, au témoignage de Peletier, les maîtres d'école dire : *omnam hominam venientam in hunc mundum* (Th., II, 427).

Cette diversité des prononciations parut scandaleuse aux érudits de la Renaissance; la barbarie avait envahi même la langue savante : « Quot barbaricas linguas nobis vulgus ex una latina

[1] *De recta Latini Græcique sermonis pronuntiatione* Des. Erasmi Roterodami *Dialogus*, Parisis ex officina Simonis Colinaei. 1528. Bibliothèque de Grenoble. F. 3480. La première édition est de 1510. Le dialogue d'Erasme abonde en exemples semblables; c'est un recueil des fautes particulières à chaque peuple dans la prononciation du latin. Il mériterait d'être réimprimé.

reddidit? Quot discriminibus sectus est Italiae sermo, quot Galliae, quot Hispaniae? » (21 v°).

Ils voulurent y remédier, épurer la prononciation comme le vocabulaire, la syntaxe ou le style latin, et revenir à une prononciation correcte, authentique, uniforme, savante et non plus populaire : « Praestat igitur has linguas (graecam et latinam) quibus maxima ex parte commissae sunt disciplinae tantum ab eruditis servari quarum integritas non a populo, pessimo rerum bonarum custode, sed e libris eloquentum scriptorum petatur » (21 v°).

Les anciens pouvaient dire avec Cicéron : « Usum loquendi populo concessi, scientiam mihi reservavi » ; c'était une doctrine légitime autrefois, mais aujourd'hui toute prononciation vulgaire est barbare : « Haec illis temporibus recte praecipuebantur quum Latine Graeceque loquerentur etiam infimae plebis opifices aeque atque docti, nec sermonis genere differebant sed sermonis elegantia. Nunc a parentibus ac nutricibus quid discere possunt infantes nisi vulgatam suae gentis linguam? (20 v°)... Hodie vulgus nusquam non est barbarus » (61 v°).

De même que la parole est le commencement de tout, de même le premier devoir d'un érudit et d'un savant est de bien prononcer; il faut lire dans le Dialogue d'Erasme avec quelle méthodique attention il s'est appliqué à apprendre la bonne et correcte élocution. Il réunissait, sous prétexte de collationner des manuscrits, les hommes dont il admirait la prononciation; il les faisait lire à haute voix, écoutait, répétait, corrigé, corrigeant : « Principio lentior erat recitatio, deinde, quemadmodum solet, incalescens paulatim lingua sponte ferebatur ad celeritatem. Si mihi cum doctiore res erat, tantum orabam, ut secus quam oporteret sonantem admoneret; ipse recitantis linguam arrectissimis auribus observabam, oculis in codicem fixis. Si quid esset recitatum difficilioris soni, fingebam me non satis percepisse, rogabamque ut repeteret, quo certius ejus syllabae sonitum infigerem animo. Quum ille jam recitando defessus esset, et ad me recitandi vices redissent, illius linguam pro viri-

bus imitabar, reprehendenti gratias agebam. Si cum pari negocium esset susceptum, aequis legibus paciscebamur, ut uterque alterum revocaret errantem... Huic exercitationi datum est trimestre spatium. Nec ullius operae me minus paenituit unquam » (82).

Non content d'avoir réalisé pour lui-même ce progrès, il voulut faire connaître sa doctrine; il écrivit son livre pour donner un manuel aux élèves, un guide aux professeurs.

Désireux de réussir, il ne heurtait pas brutalement les idées et les habitudes des hommes mûrs, plus soucieux de conserver la tradition que de suivre la vérité; il leur faisait des concessions : « Si mihi disputandum esset in scholis publicis ineptus essem si nihil tribuerem ibi receptae consuetudini. Praestat enim balbutire cum balbis quam et rideri nec intelligi » (80). Il réservait tout son effort de réforme pour les jeunes gens, pour les étudiants. Les pères qui veulent donner à leurs enfants une éducation libérale doivent choisir des maîtres qui parlent bien, des Italiens de préférence à tous autres, des Français à la dernière nécessité : « Illa debit esse curarum prima ne puer Graece Latineve pronuncians ex vulgari sermone vitia trahat quorum minimum esse ferunt apud Romanos, plurimum apud Gallos » (80-81).

A ces maîtres il donne toute une méthode pédagogique pour l'apprentissage de la prononciation. D'abord il faut se persuader que la prononciation latine est différente de la prononciation ordinaire et connaître les défauts particuliers à chaque nation : « Bonam autem hujus mali partem affert ipsa natio ut in sonis suum quaeque quiddam habent. Hispania, Italia, Gallia, Germania, Britannia ac bene nobiscum ageretur nisi singulae nationes in varias vitiorum species essent distractae » (31 v°).

Puis il faut donner aux études de prononciation une grande attention; on y passera un mois tout entier, faisant alterner les récompenses et les punitions : « A psittaco licet exemplum sumere. Crebro occinitur meditanti, ac subinde exigitur quod didicit. Si indocilis est, domatur ferula, reddenti quod accepit,

cibus praemii loco est. Adhibendus qui linguam habeat emendatam, is admonitus quo modo praeeat, conantem adjuvet, feliciter reddentem collaudet, relabentem in veterem consuetudinem crebro corrigat : mensis unus totum hoc negocium absolvet » (81 v°).

Venant d'un personnage que Charles-Quint et Léon X se disputaient l'honneur de pensionner, professeur à Cambridge, ces conseils furent écoutés. La réforme d'Erasme aboutit. Au XVIe siècle, l'ancienne prononciation était encore assez répandue pour que Tabourot s'amusât aux calembours cités plus haut. Mais, à la fin du XVIIe siècle, le latin avait une prononciation toute différente du français.

En 1716, Girard déclare qu'on commence à lire le latin avant le français, « comme le plus aisé », et Saint-Pierre, en 1730, nous explique pourquoi. C'est qu'on y prononce toutes les lettres, tandis que « le peu de ressemblance qu'il y a entre notre orthographe et notre prononciation cause la grande difficulté que les enfants trouvent à apprendre à lire » (Th., I, XCII).

Cette prononciation nouvelle du latin transforma en même temps la prononciation française des mots savants; à bon droit, car ils étaient encore plus latins que français. Tandis qu'autrefois on prononçait le latin à la française, on prononça le français à la latine : « Verba latina in nostram linguam immediate redacta Latinorum non Gallorum pronuntiationem fere sequuntur » (Van der Aa, 1622, Th., I, XCII).

Peut-être parmi les grammairiens quelques-uns eurent-ils le secret désir de réformer même la prononciation populaire et de la rendre plus étymologique, comme on avait fait pour la graphie. Mais pour les mots populaires, la tradition et l'usage universel étaient trop forts; on se borna à regretter l'ignorance du vulgaire. Pour les mots savants, la transformation fut facile. Ces mots, quoique anciens dans la langue, étaient toujours nouveaux; témoin *doctrinaire*, mot du XIVe siècle, dont Balzac disait, au XVIIe siècle, qu'il n'était pas français. Ils n'avaient jamais, sauf exceptions, dépassé le cercle des savants, des lettrés, plus ou moins latiniseurs.

L'auteur qui les employait pouvait croire qu'il les empruntait pour la première fois; ils n'avaient aucune existence réelle dans la langue française; c'étaient toujours des latinismes, quelle que fût l'ancienneté du premier emprunt. Ceux qui les employèrent au XVIe siècle leur conservèrent tout naturellement en français la prononciation qu'ils avaient en latin. La langue française eut une phonétique double. Les mots populaires suivaient la prononciation française; les mots savants suivaient la prononciation latine. Ils la conservèrent même en devenant populaires.

S devant consonne.

Par les à peu près de Tabourot, cités plus haut, il est visible que la prononciation des consonnes n'a pas été restituée pour toutes les consonnes simultanément. *S* était prononcé (*resquiescant = qui est-ce? — Quentin*) alors que *c* était encore muet (*Tunc beatam = tombé*). Il semble que *s* ait été la première consonne prononcée dans les restitutions savantes. Son histoire sera celle de toutes les autres.

Au XVIe siècle, Sylvius donne un renseignement précis : *s* devant *t* et devant certaines autres consonnes, au milieu du mot, se prononce rarement avec un son plein; en parlant, nous le supprimons ou nous l'assourdissons par la rapidité du discours; le sifflement de cet *s*, s'il n'est long et fort (tel que le font entendre les Espagnols, les Provençaux et les Languedociens), est absolument imperceptible; nous prononçons *maistre* à peu près *maître*. De même *estudier*, *escuelle*, et une infinité d'autres se prononcent en supprimant cet *s*; mais en certains mots, nous le conservons parfaitement, avec les Grecs et les Latins, comme *honneste, domestique, phantastique, scholastique, organiste, baptiste*. C'est peut-être parce que ces derniers ont été empruntés du grec et du latin et introduits, il n'y a pas tellement longtemps, par les savants dans l'usage des Gaulois (Th., II, 317, note 2).

Le peuple d'ailleurs ignorait cette distinction, il ne connaissait

que les mots populaires. H. Estienne a écrit sur cette dualité de la prononciation française une page très intéressante dans les *Hypomnèses* (Th., II, 318) : « Je crois que cela est arrivé parce que ces mots qui ont conservé *s* sont beaucoup plus récents que les autres et ont commencé à être usités après seulement qu'un long usage avait, dans les autres mots, en quelque sorte usé ou plutôt broyé cette lettre *s*. *Démonstration* est beaucoup plus récent que *démonstrer*, *bestial* ou *bestialité* que *beste*, *tempestatif* que *tempeste*; la preuve en est que le vulgaire comprend *démonstrer*, *beste*, *tempeste*, mais non pas les autres, ni surtout *démonstration*, *bestial* ou *bestialité*. Le mot *tempestatif* est connu du peuple en quelques endroits, en particulier à Paris, quoiqu'il n'y ait d'ailleurs aucun doute que ce mot ne soit d'un usage très récent. Quant au mot *pasteur*, il est inconnu au peuple; la preuve en est que nos ancêtres disaient *pastoureau*, encore usité aujourd'hui; il était prononcé sans doute avec *s* muet comme de nos jours. Si *pasteur* est inconnu au vulgaire, à plus forte raison *pastoral*. *Bastonade* était un mot encore plus inconnu au peuple; c'est probable ou mieux c'est certain, car encore aujourd'hui il ne le comprendra pas, sinon par conjecture; il l'emploie peu, car il est de formation italienne, étant venu de la langue italienne. »

Ne pas prononcer *s* devant une consonne avait été une des lourdes fautes de la prononciation française du latin. Erasme en plaisante un peu lourdement, opposant la timidité gauloise à la hardiesse espagnole : « Quid mihi narras Ennios, fait-il dire à l'un de ses interlocuteurs, quasi hodie non idem faciant in oratione soluta Galli quod Ennius fecit in carmine, prorsus elidentes *s*, quum incidit inter vocalem et consonantem » (64). Ce fut sans doute un des points où l'attention des latinistes de la nouvelle école se porta particulièrement; et d'après le latin, ils s'efforcèrent de bien prononcer *s* dans les mots français qu'ils tiraient du latin. Les grammairiens français ont, à leur suite, distingué avec soin les deux prononciations. L'écriture donnait occasion de se tromper. On écrivait *feste* et il eût été ridicule de prononcer *s*; mais on écrivait aussi *festoyer* et là encore on était

tenté de ne pas prononcer *s*. Aussi les grammairiens, dès le début, ont-ils donné des listes de mots où *s* était prononcé et, de Palsgrave (1530) jusqu'en 1740, Saint-Liens (1580), Maupas, Martin, Oudin, Duez (de 1625 à 1639), Chifflet (1659), Buffier (1709) et Billecoq (1711) ont consciencieusement reproduit cette liste. Enfin, en 1740, l'Académie supprima dans l'orthographe les *s* non prononcés; désormais l'habitude était prise et la règle fixée : tout *s* écrit, devant une consonne, devait être prononcé.

La première moitié du XVII[e] siècle, comme on le voit par les grammairiens énumérés ci-dessus, a été le moment capital; c'est alors que les prescriptions des grammairiens se multiplient; il s'agissait de gagner le public à cette prononciation savante, le public des femmes et des courtisans, peu latiniseurs et arbitres du bel usage; après 1660, le résultat est acquis.

Les listes de mots savants sont en effet désormais à peu près immuables; cela tient d'abord à ce fait que le vocabulaire français est à peu près fermé à tout néologisme, savant ou autre; cela tient aussi à ce que, après Oudin, les hésitations ont cessé. Au XVI[e] siècle, on hésitait encore en certains mots; la prononciation avec *s* triomphe à la fin du siècle dans *bosquet*, *démonstration, lester, reste* et ses dérivés, *spasme*, *sophisme*, *transmettre* et tous les mots composés avec *trans;* au contraire *s* ne se prononce plus dans *alebastre*, *apprester*, *austruche, honneste*, *jésuiste*[1]. Au XVII[e] siècle, après Oudin, *s* s'est prononcé dans *ajuster, bastonnade, blasphème, correspondre, destruction*, *destrier, isnel, pastoureau, resplendir, satisfaction*, *senestre*. *souscrire, tarabuster*. Après Richelet et l'Académie (1694), *casuiste*, *presbytère, rescrit*, *restreindre*, *soustraire* sont prononcés avec *s*: en échange, on dit *juridiction*[2].

[1] *Mazarinite* et *mazariniste* est une double prononciation assez fréquente. On disait *casuiste* ou *casuite*, *jésuiste* et *jésuite;* il semble qu'il n'y ait eu là qu'hésitation entre *ite* qui était italien et *iste* qui était français (Th., II, 325).

[2] *Citerne, décamper, écornifler, étamine, épeautre*, *goupillon*, *répit* avaient conservé ou pris *s* dans l'écriture et les grammairiens avaient essayé de prononcer cet *s* étymologique; ils y ont renoncé à la fin du XVII[e] siècle.

Seize mots seuls hésitaient encore :

Flibustier, ustensile (Acad., 1718), *registre, vaguemestre* (Acad., 1762), *admonester, festoyer, rescousse, susdit* (Acad., 1878) ont définitivement été prononcés avec *s; affûter, riposte* (au lieu de *risposte*, Acad., 1740), *bâtonner* (Acad., 1762), *tempêtueux* (Acad., 1835) ont perdu *s; fenêtré* existe encore à côté de *fenestré*. Ce sont en tout dix-huit mots. L'usage était bien fixé depuis 1660. Mais les textes ont conservé pendant tout le XVIIe siècle la graphie traditionnelle.

La graphie des *Conférences* est comme l'orthographe littéraire encombrée d's légués par la tradition écrite, qui ne se prononcent plus dès la fin du XIIe siècle et qui n'ont jamais plus été prononcés :

Asne (II, 7), *baston* (IV, 4), *bruslé* (II, 6), *cazesme* (VI, 7), *chastiau* (VI, 6), *chastre* (V, 7), *counestezait* (VI, 3), *dès que* (VI, 5), *esboby* (VI, 4), *estonnes tu* (VI, 3), *estable* (II, 6), *estat* (II, 7), *estre* (VI, 3), *nesti pas vray* (III, 3), *estet* (II, 5), *farnestre* (I, 5), *faste* (fète, I, 6), *gasteau* (I, 6), *maistre* (I, 3), *mastre* (III, 7), *y ne se masle point* (III, 4), *mesme* (I, 5), *masme* (II, 6), *paste* (III, 7), *teste* (I, 8), *je prinsmes* (II, 6), *Suresne* (V, 6), *je trouvesme* (II, 6), *et tost* (VI, 5), *putost* (IV, 4), *vaspre* (II, 5), *et viste* (VI, 5), etc... Les mêmes mots peuvent se rencontrer aussi écrits sans *s* : *ane* (III, 6), *etet* (II, 7), etc...

On trouve même des mots où *s* n'a aucune excuse étymologique : *salpastre* (II, 8), *ne t'enqueste* (ne t'inquiète pas, I, 8), etc... C'était en ce dernier mot un moyen d'indiquer que la voyelle était *é* et non *œ*.

On trouve aussi un certain nombre de mots savants écrits avec *s* :

Discours (IV, 6), *espagnols* (I, 5), *vistache* (Eustache, III, 2), *friscal* (I, 3), *grotesque* (IV, 6), *histoize* (VI, 5), *Lespiègle* (III, 7), *magister* (VI, 5), *malpeste* (V, 3), *mousquet* (II, 6), *moustache* (V, 5), *misteze* (VI, 7), *quesquion* (question, V, 5), *sustance* (I, 5).

Il est difficile de savoir la façon exacte dont les pronon-

çaient les paysans. Peut-être prononçaient-ils *s* devant consonne dans ces mots : c'était en tous cas une prononciation savante; la véritable prononciation populaire amüissait encore *s* devant consonne, car le pronom interrogatif *qu'est-ce que* était déjà réduit de *keskœ* à *kek : queque signifie ce tambourineux* (III, 7), *queque gueule stila* (IV, 6); *queuqu il est li* (VI, 6) peut être traduit *qu'est-ce qu'il est*, ou *quel qu'il est*.

Aussi est-il bien vraisemblable que dans les mots *jusque* (I, 3), *jesque* (I, 6), *presque* (II, 7), *pisque* (I, 7 et souvent), *pi que* (V, 8), la prononciation paysanne laissait encore *s* muet. Dans ces mots populaires, l'*s* a été restitué; mais au milieu du XVIIe siècle, l'usage n'était pas encore fixé.

Pour *jusque*, Duval est le premier auteur qui indique que *s* se fait ouïr (1604); mais, en 1659, Chifflet dit que cette prononciation est indifférente (Th., II, 324). C'est donc après 1660 que la prononciation moderne est devenue générale.

Lorsque est transcrit *lorke* par Martin (1632); l'*s* dut se prononcer dans la seconde moitié du XVIIe siècle, car, en 1733, Dumas reproche aux Parisiens de donner à *s* une articulation trop forte; mais il fallait le prononcer (Th., II, 20).

Dans *presque* Lanoue admettait les deux prononciations; au temps de Ménage, beaucoup de personnes ne prononçaient pas *s*; c'est en 1694 que la règle devint impérative. L'Académie dit que *s* se prononce.

Puisque eut la même histoire. Lartigaut, qui habitait Paris, déclare encore en 1669 que le bel usage défend de prononcer *s*; il n'y eut pas de prescription formulée explicitement; mais, au XVIIIe siècle, *s* devait être prononcé, sous peine de gasconisme (Mauvillon, 1754) (Th., II, 19).

En somme, la prononciation savante des mots savants a été facilement acceptée, et elle est passée dans l'usage entre l'époque de Palsgrave et celle de Oudin. Le public s'est volontiers soumis à la règle de prononcer *s* devant une autre consonne. C'était une habitude phonétique nouvelle. Elle fut facilement prise, pour deux raisons, à ce qu'il semble.

D'abord il est bien vraisemblable que le fait de parler italien avait disposé le public à cette restitution. Depuis le XIVᵉ siècle, un certain nombre de mots ont été empruntés aux langues méridionales et ces mots étaient précisément employés dans la conversation. H. Estienne écrivit ses *Dialogues du François italianisé* spécialement pour protester contre cette influence trop grande de l'italien. Des gens qui prononçaient *brusque, busc, buste, cistre, contraste, discompter, disgrâce, embuscade, encastrer, festin, feston, leste, masque, muscadin, piste, pistole, pistolet, plastron, poste, postiche, posture, prestesse, risque* (italianismes empruntés au XVIᵉ siècle), *costume, disculper, encasteler, fresque, fruste, gigantesque, pasquin, preste, teston* (ital. du XVIIᵉ siècle) étaient tout prêts à prononcer les mots savants suivant la même règle, précisément parce qu'ils étaient savants et qu'aucune tradition phonétique ne venait en ces mots résister aux suggestions de l'écriture et des grammairiens.

Mais le fait le plus important c'est que dans la prononciation populaire elle-même les groupes de consonnes réapparaissaient. *E* féminin étant devenu muet, les *Conférences* écrivent *asteure* (II, 6), *depi stan la* (I, 6), *n'es pas tout un* (n'est-ce pas tout un, II, 6), *quan es don* (quand est-ce donc, IV, 5), *n'es pas quan* (I, 3), *may stout un* (c'est tout un, VI, 6), *trouspet* (IV, 6), *s'est sti la* (*c'est cesti la*, IV, 7), *as matin* (IV, 7), *lais ti chouar* (V, 5), *sdity* (I, 5), etc. La langue littéraire écrit *houspiller* au lieu de *houssepiller*, etc. Ces graphies sont fidèles; on prononçait désormais *s* suivi d'une consonne dans ces mots populaires; la double articulation consonnantique qui avait disparu depuis quatre siècles réapparaissait au XVIᵉ et au XVIIᵉ siècle. Il n'y avait plus aucune résistance phonétique à la prononciation des mêmes groupes dans les mots savants. En les entendant prononcer, les paysans, les gens du peuple pouvaient sans effort et sans innovation les répéter : ils étaient conformes à leurs habitudes phonétiques. Laissée à elle-même, la prononciation populaire eût sans doute recommencé les mêmes transformations; *s* fût devenu muet probablement; mais au XVIᵉ et au XVIIᵉ siècle un tel mouvement

est à peine indiqué; les grammairiens et les savants réussirent; leurs efforts avaient profité, inconsciemment, des circonstances les plus favorables.

Groupes initiaux.

Au début des mots[1], la prononciation française a connu, dès le XIIe siècle, des groupes formés de *s* suivi d'une consonne. Mais la prononciation en a été pendant longtemps hésitante : on disait *escandaliser* aussi bien que *scandaliser*. Au XIXe siècle, la règle est de prononcer les consonnes sans y préposer la voyelle *é;* les *Conférences* donnent déjà *stature* (I, 5), alors qu'on aurait pu s'attendre à la forme *estatue* dans la bouche d'un paysan. Il y a là encore un fait intéressant de phonétique moderne.

Les Gallo-Romains avaient pris l'habitude de faire précéder ces groupes de la voyelle *i* en latin, qui devint *e* en français; *spatha* fut *ispatha,* puis *espée* (Brunot, *Histoire,* I, 74). Cette prononciation fut aussi celle des mots savants qui entrèrent dans la langue avant le XIIe siècle et qui suivirent ainsi la phonétique populaire.

Mais, dès le XIIe siècle, certains mots furent transcrits tels quels : *spécial, splendeur, spirituel, spectacle, statue, station, stabilité.* Ce traitement nouveau indique que ces mots ont peut-être un caractère plus livresque que ceux qui, à la même époque, sont transcrits : *escommuniè, escandaliser, escorpion, espic, estature, estudieux,* etc... Mais il indique aussi que *s* ne se prononçait plus dans la langue populaire. Un mot comme *espée*

[1] A la fin des mots, *s* ne se trouve devant une consonne finale que dans *est, lest, ouest,* mots techniques et savants qui, dans l'usage littéraire, ont naturellement suivi la prononciation savante : *ballast* et *compost* sont deux mots empruntés de l'anglais au XVIIe et au XVIIIe siècle; ils ont aussi la prononciation réglée par l'écriture. Le mot *Christ* montre bien les deux tendances, populaire et érudite. Dans l'usage populaire on disait *Jésus-Christ :* c'était un mot populaire; aussi *s* et *t* sont muets. Au contraire *le Christ* est un mot savant entré dans l'usage par les traductions du Nouveau Testament ; aussi est-il prononcé *krist.*

était devenu *épée*; *studieux* ou *estudieux* étaient l'un et l'autre désormais des prononciations savantes, la première plus graphique, l'autre plus conforme à la phonétique française traditionnelle, mais toutes deux également étrangères à la prononciation populaire du XIIIe siècle, et toutes deux employées aussi en transcrivant le latin; un ignorant aurait prononcé soit *étudyor*, soit *tudyor* en supprimant *s* : *scapulaire*, au XIIIe siècle, avait été simplifié en *capulaire* : les deux façons de transcrire les mots savants vécurent l'une et l'autre; elles étaient également artificielles. Au XVIe siècle, lorsque les latinistes se mirent à prononcer les mots latins tels qu'ils étaient écrits, la prononciation *esto* pour *sto*, *especto* pour *specto* parut fautive (Th., I, 216); on apprit à prononcer *sto*, *specto*; et en français de même, on s'efforça, en prononçant les mots savants, de ne pas commettre ce défaut, propre à Paris et aux villes voisines, selon H. Estienne (*ib.*). Mais cette prononciation avait pour elle d'être plus naturelle; aussi, durant tout le XVIIe siècle, on disait *espadassin*; Richelet et Saint-Simon écrivaient encore *estrapontin*[1]. En revanche, les doctes s'efforçaient de prononcer une *stampe* au lieu de une *estampe* (*ib.*, 219[2]). A côté de ces deux prononciations, la véritable tendance populaire existait toujours[3]. Au lieu de *stockfish*, les gens qui parlent mal prononçaient *tockfish* (Th., II, 324). C'est Richelet qui le dit en 1680.

Mais la prononciation *statue* à côté d'*estatue* n'était plus opposée à la phonétique populaire. La chute de *e* féminin en syllabe initiale produisait dans la prononciation populaire des groupes de consonnes exactement semblables aux groupes *sp*,

[1] *Fleuves espacieux* (Marot, *Œuv.*, éd. Jannet, III, 129) ; *c'est un bois esponqeux d'une tendresse tousjours alterée* (R. François, *Merv. de nature*, p. 377) ; *l'esquelette et le fantôme de la Rochelle* (Har. du sr de l'Escale, *Théâtre d'Eloq.*, 188) ; *cette matiere est trop espatieuse pour estre comprise dans un seul* (*La Prétieuse* de l'A. de P., p. 473) ; *il la faut escoüer et passer par le tamis* (R. François, *Merv. de nature*, p. 266).

[2] *Aussi tost... un camp d'ennuis luy faict nouvelle scorte* (*Purg. des Prison.*, V. H. L., t. VIII, 206).

[3] *Psaume* était prononcé *saume*; *psaume* n'est devenu usuel qu'après Richelet qui ne prononçait pas le *p*.

st, etc., des mots savants. Les *Conférences* écrivent : *snest pas monay* (III, 4), *stu peux* (IV, 7), *stu nas poen* (V, 5), *sdizet l'outre* (V, 5), *sdity* (II, 7), *sty dize* (II, 4), *snestable* (II, 6), *sty* (III, 6), *ste nuy* (III, 7), *sbile* (*sebille*, V, 4), etc. Aux yeux des grammairiens la prononciation *statue* avait enfin le prestige particulier d'être une prononciation aussi proche que possible du latin. Aussi finit-elle par triompher. Pendant le xvii[e] siècle, l'habitude phonétique n'est pas encore bien prise de prononcer les groupes initiaux; on préfère conserver *e* devant les deux consonnes; mais, dès le début du xix[e] siècle, *es* devient populaire, les grammairiens ne l'acceptent plus et tous les mots savants qui entrent désormais conservent intact le groupe de consonnes initial.

L'histoire des autres consonnes est sensiblement la même. Leur prononciation s'explique par les mêmes raisons. Il est seulement utile de préciser à quelle date leur prononciation est devenue usuelle.

C.

Les *Conférences* donnent le mot *fraction* (*faction*, II, 6, etc.) et l'expression *rendre victu* (I, 7). Le premier est un mot savant que les paysans ne connaissent pas et dont ils apprennent le sens et la prononciation. Oudin (*Curiositez*) cite l'expression *rendre victu* avec le sens de faire taire, vaincre en disputant. C'était un mot de l'argot des discussions scolaires qui avait peu à peu passé dans l'usage général, quoique savant. Il est probable que le *c* était prononcé.

Au xvi[e] siècle, les érudits prononçaient *c* dans les mots savants; mais le public y résistait; les courtisans prononçaient *affetté* au lieu de *affecté* (H. Estienne, Th., II, 334).

Tabourot, à la fin du xvi[e] siècle, admettait que *infect* rimât avec *coiffette*[1]. Pendant tout le xvii[e] siècle, les mots commençant par *sanct* (*santifier*) se prononçaient sans articuler le *c*.

[1] On trouve encore dans Scarron :

— *Sur elle ainsi faisoit effet*
D'Alecton le serpent infect.
(*Virgile trav.*, Paris, David, 1705, t. II, p. 240.)

Il n'y eut pas de règle formelle édictée; les grammairiens étaient embarrassés; l'écriture conservait *c* en des mots où il n'était pas prononcé, et qui étaient parfois de la même famille que tel autre mot où *c* se faisait entendre : *effect* et *effectuer*, par exemple. Dès le début du XVIIe siècle, on commença à supprimer *c* muet dans l'écriture; mais en certains mots comme *bienfaicteur*, il persista dans l'orthographe jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, quoique Vaugelas ait défendu de l'y prononcer[1]. Il semble toutefois que dans la plupart des mots savants *c* était prononcé dès l'époque d'Oudin; le fait que les grammairiens ne donnent pas de listes générales des mots où on le prononçait semble indiquer qu'on cessa de bonne heure de l'écrire dans la plupart des mots populaires et qu'on le prononçait dans tous les mots où il était écrit.

Les mots où *c* était précédé d'une voyelle nasale, *an*, *on* (*sanctifier*, *ponctuel*), ont eu cependant *c* muet pendant tout le XVIIe siècle (Th., II, 334-336). *Practique*, *ectique*, *subjection* n'ont jamais prononcé le *c* qui disparut de l'écriture à la fin du XVIIe siècle; *dicton*, *antarctique* ont restitué la prononciation *k* au cours du XIXe siècle.

Groupes finals.

C suivi de consonne, à la fin des mots, a eu une histoire un peu plus compliquée; il a été longtemps muet. En les faisant passer du latin au français, on pouvait donner une double forme aux mots savants. Ceux qui venaient de mots féminins terminés en *a* ont pris le genre féminin et la désinence *e* : *collecte* (XIVe s.), *secte* (XIVe s.), *cataracte* (XVIe s.), *vindicte* (XVIIe s.), etc.; un certain nombre d'autres mots furent tirés de

[1] *Le donneur de Paix et le Bien faicteur des Souverains* (*Remontr. à la Reyne, Théâtre d'Eloq.*, p. 6).

Mais le reueroient comme leur bienfacteur, leur liberateur (*Let. écrite de Tartarie*, 1612, p. 22).

mots latins en *us* ou *um;* ils prirent aussi *e* final, afin d'indiquer par là que les consonnes n'étaient pas muettes : *pacte* (*pactum*, XIVe s.), *acte* (*actus*, XVe s.), *insecte* (*insectum*, XVIe s.), *dialecte* (*dialectus*, XVIe s.), *docte* (*doctus*, XVIe s.).

Les mots dont les consonnes étaient ainsi suivies de *e* muet ont eu leurs deux consonnes prononcées comme si elles avaient été à l'intérieur d'un mot.

Quelques-uns avaient originairement une forme en *e* final, et ont ensuite supprimé *e : compacte* (de *compactus*, XIVe s.) ne prend la forme *compact* qu'au XVIIe siècle (Martin, 1632, Th., I, 189) ; l'Académie n'admit *compact* qu'en 1878; *instinct* (*instinctus*, XIVe s.) était, à l'origine, *instincte* (texte dans H. D. T.) ; il est *instinct* depuis le XVIe siècle.

Mais pour la plupart des mots terminés en *us* ou *um* en latin, la forme française savante était formée simplement par la suppression de la désinence latine : *contract, exact, intact, tact, abject, aspect, circonspect, correct, direct, infect, respect, suspect, strict, défunct.*

Ces mots savants restaient ignorés du langage populaire; ils n'étaient employés que par des gens instruits chez qui le désir de prononcer le mot tel qu'il était écrit en latin était plus fort que la tendance naturelle à ne pas prononcer deux consonnes finales; mais quand les mots ont passé dans l'usage, cette prononciation savante a été combattue par la prononciation naturelle; il était difficile d'articuler les deux consonnes avec une seule voyelle précédente[1]; aussi ne prononçait-on qu'une consonne un peu au hasard, tantôt la première, tantôt la seconde.

Exact : Richelet était pour *egzat* (1680), Mourgues pour *egzak* (1685), Hindret pour *egzakt* (1685). Au temps de Domergue, il n'y avait plus que deux prononciations, l'une savante, *egzat*, l'autre

[1] Dans la prononciation populaire, le groupe *k* + consonne est toujours articulé entre deux voyelles : *equené* (II, 7), *faudret qtusse un bou lou crochet* (II, 4), *ben etoillé* (II, 8), *toucsin* (IV, 3), *endurcrati qunan ly coupe larbe sou lé pié* (III, 89), *a celle fin qunan tenrouille et qu'nan te prenne au trebuchey* (IV, 7).

populaire, *egza*, et Domergue ajoute avec justesse : « Cette dernière prononciation me paraît devoir l'emporter, parce que ces deux mots étant dans la langue usuelle, le besoin de les émettre souvent en abrégera l'émission. » Il n'avait pas prévu que les Français se contraindraient à parler grammaticalement; *egzakt* est la prononciation académique et officielle depuis 1835; mais on entend encore *egza*[1] (Michaelis et Passy, *Dict. phonét.*).

Tous les autres mots en *ect, act* ont aussi hésité entre quatre prononciations : *ekt, ek, et, è*. Quelques-uns ont fini par prononcer *kt* selon la règle savante, qui plus tôt, qui plus tard : *direct* et *incorrect* dès la fin du XVIe siècle, les autres dans le cours du XVIIe siècle. Au XVIIe siècle, on était plutôt enclin à ne prononcer que la consonne *k* et à laisser *t* muet (Th., II, 103-106).

Ceux qui sont devenus vraiment populaires ont pris la prononciation où *t* ni *k* ne s'entendent : *contrat* et *défunt* ont perdu les consonnes finales dans le cours du XVIIe siècle; *aspect, distinct, circonspect, instinct*[2], *respect, succinct, suspect* ont été prononcés avec *k* final pendant le XVIIe et le XVIIIe siècle; au début du XIXe, *k* était devenu muet (Domergue, Th., II, 103-106).

Une dernière trace de cette prononciation du XVIIe siècle, mi-savante, mi-populaire, se trouve dans quelques mots; le *Dictionnaire général* dit que *respect* se prononce encore *respek*, mais M. Passy donne *respè*.

Le mot *tac* est une vieille forme de *tact* qui existe encore au XVIe siècle et qui a été conservée avec la graphie correspondant à cette prononciation.

Enfin un dernier vestige apparaît quand ces mots font liaison;

[1] La prononciation *egzak* est vulgaire. Dans un roman du *Journal*, pour donner à un personnage la prononciation faubourienne, M. A. Bruant lui fait dire : « on est *exaque* », en soulignant le mot *exaque* (9 avril 1911).

[2] En voici une preuve par la rime :

Appellez mon affaire ou sagesse ou folie;
Mais suivant votre instinct.
Il seroit à propos que le nœud qui me lie
Vous liast toutes cinq.
(Benserade, *Œuvr.*, 2 in-12, 1697; I. p. 86.)

dans : *aspect admirable, circonspect en tout, respect exagéré, respect humain, suspect à son parti*, ils se lient, selon Lesaint, en prononçant un *k* à la fin du substantif.

cc et xc.

L'habitude de prononcer *c* devant une consonne fit donner au double *cc* une valeur phonétique particulière devant les voyelles *e* et *i*. Cette double lettre n'avait, comme toutes les autres, qu'une signification étymologique; on prononçait comme s'il n'y avait eu qu'un seul *c* écrit; on écrivait *succer*, mais on le prononçait comme *sucer* (Maupas, Th., II, 331). Au XVII[e] siècle, lorsque *c* devant consonne prit la prononciation *k*, les mots savants, pour lesquels il n'y avait pas de tradition phonétique, essayèrent naturellement de donner à chacune des deux lettres *cc* son articulation.

Dans des mots comme *accommoder*, il était difficile de prononcer deux *k* consécutifs; tout au plus, les partisans fanatiques de la prononciation graphique pouvaient-ils, comme Girard en 1716, recommander de les faire sentir en parlant (Th., II, 338) (sans doute en augmentant l'énergie et la durée de l'articulation consonnantique simple). Mais lorsque la lettre *c* était articulée *s*, le premier *c* pouvait facilement se faire entendre comme *k*. Maupas est le premier qui indique cette prononciation nouvelle, et Oudin pose la règle : « Double *c* se prononce séparément quand il suit une voyelle[1] qui luy donne le son de l'*s*, *accent, accident, accès* » (Th., II, 331). C'était un mélange extraordinaire de prononciations savante et populaire; le premier *c* avait la prononciation latine, le second la prononciation française. Les savants s'y reconnaissaient sans doute. Mais les autres comprenaient simplement qu'il était plus érudit et plus à la mode de prononcer *ks* la consonne qu'autrefois on prononçait *s*, et plusieurs, au

[1] *Il suit une voyelle* signifie *la voyelle suivante : il* n'est pas un pronom personnel relatif se rapportant à *c*, mais le pronom impersonnel *il*, comme dans la construction *il pleut, il arrive des accidents*.

témoignage de Marguerite Buffet, disait *occéan (oksεâ)* au lieu de *océan* (Th., II, 331).

La lettre *x* suivie de *c* eut la même histoire. En latin on prononçait *excessus* comme *eksesus*, et le mot français *excès* devait suivre la même prononciation (H. Estienne, Th., II, 340). Mais, devant *c*, *x* comme *c* était muet au xviᵉ siècle dans la prononciation française; les courtisans prononçaient *ecellent* (*ib.*). On prononça *ekselâ* à la même époque où *aksidâ* devint usuel.

Devant une voyelle, *x* n'était en français qu'une graphie au lieu de *s*, tantôt prononcée *s: soixante, lexive, tauxer*, tantôt prononcée *z : deuxième, dixième, sixième*, tantôt muette : *jouxte* (prononcé *joute*, dit Meigret). Palsgrave prend soin d'indiquer que *x* ne se prononce pas en français comme en latin. Mais les grammairiens du xviᵉ siècle voulurent donner à *x* français la prononciation latine; R. Estienne dit qu'il se prononce comme en latin, sauf à la fin des mots. Leurs efforts n'ont pas réussi à le faire prononcer *ks* dans les quelques mots populaires où l'orthographe a conservé *x*, mais les mots savants ont suivi leurs règles. Ce ne fut pas sans résistance : *Alexandre, exemple, exercer, maxime* étaient prononcés, au xviᵉ siècle, *Alessandre, ezemple, ezercer, massime* (H. Estienne) ; au xviiᵉ siècle encore, Vaugelas semble bien préférer *ezemple* à *exemple;* au xviiiᵉ siècle, quantité de gens disaient *Zavier* au lieu de *Xavier* et *ks* était transformé en *sk;* on disait *tasque* au lieu de *taxe* dans de petites écoles et même dans de bons collèges (Dumas, 1730). Mais la prononciation *ks* l'emporta, même au début des mots. Entre Maupas et Chifflet la prononciation moderne d'*x* est fixée; les règles sont faites; la prononciation populaire n'est désormais qu'archaïsme ou incorrection (Th., II, 337-344).

G.

Il a été prononcé dans les mots *apophthegme, diaphragme, enigme*, dès la fin du xviᵉ siècle (Lanoue) ; et au xviiᵉ siècle dans

augmenter, dogme, suggérer (Oudin); *flegme* (Richelet); *drachme* (Académie, 1694) (Th., II, 344).

Le groupe *gn* a surtout hésité entre la prononciation *gn* et la prononciation *ṇ*. Dans les mots latins, au XVIe siècle, *gn* était prononcé *ṇ*. Mais on restitua à chaque lettre sa valeur particulière et, au début du XVIIe siècle, les grammairiens veulent que les mots « semi-latins » (comme dit Garnier) se prononcent de même. Mais ils échouèrent. L'habitude était trop bien prise de lire *gn* avec le son *ṇ*; même à la fin du XVIIIe siècle, la prononciation populaire fit triompher *ṇ* dans *magnétisme*. Seuls quelques mots rares « pris du grec et du latin » (Acad., 1694) ont été prononcés *g-n* à partir du XVIIIe siècle :

Agnation, cognation, incognito, regnicole, gnome, gnomon (Billecoq); *diagnostic* (Trévoux, 1752); *igné, ignition, inexpugnable, stagnant* (Acad., 1762) (Th., II, 351-353).

P.

Au XVIe siècle, les étymologistes l'avaient restitué en beaucoup de mots, populaires et savants; ils essayaient de le prononcer, mais la tradition résista dans les mots populaires (*sept*); les mots savants furent plus dociles (*septante*). Mais l'habitude de prononcer *p* ne fut répandue qu'au XVIIe siècle; au XVIe, H. Estienne regrette qu'on prononce *acceter, eccetter* au lieu de *accepter, eccepter*. Les grammairiens firent les règles et obligèrent peu à peu l'usage à s'y conformer. A la fin du XVIe siècle, Lanoue indique que *p* se prononce dans la désinence *ption*; Chifflet (1659) répète la règle; on peut admettre qu'après lui elle est généralement suivie, sauf en quelques mots isolés.

Après les voyelles nasales, *p* a été particulièrement difficile à prononcer; *rédempteur* est de la fin du XVIIe siècle (Régnier), mais *contempteur* n'a pris la prononciation actuelle qu'à la fin du XVIIIe siècle (de Wailly, 1754); *péremptoire* est du XIXe siècle; *exempter* a encore *p* muet. Après *o*, *assomption, somptuosité* (Richelet), *présomptueux, présomption* (Acad., 1694), ont pro-

noncé *p* à la fin du xviie siècle; *inpromptu* dans le cours du xviiie (de Wailly); *consomption* et *symptôme* sont du xixe siècle.

Au début des mots, *p* a été restitué dans les mots *psaume* et *psautier, psalmiste, psalmodie* et les mots savants de même racine. Dès le milieu du xvie siècle, Meigret voulait qu'on prononçât les deux consonnes; mais, en 1692, Milleran déclarait encore que dans *pseaume p* est muet, et Bouillette, en 1711, constatait que « beaucoup d'habiles gens et de bons parleurs » ne le prononçaient pas. A la fin du xviiie siècle, *p* est prononcé définitivement (Domergue) (Th., II, 360-365).

A la fin des mots, *p* s'est prononcé devant consonne :

1° Dans un certain nombre de mots purement latins : *biceps* (xvie s.), *forceps* (xviie s.), *princeps* (xixe s.);

2° Dans des mots savants qu'on a francisés en supprimant simplement la désinence latine : *concept* (xve s.), *abrupt* (xviiie s.), *laps* (xve s.), *relaps* (xve s.). *Rapt* est un excellent exemple de la phonétique de ces mots savants. Emprunté au latin au xiiie siècle, ce mot suit la prononciation populaire : on écrit et l'on prononce *rat* (Beaumanoir, XXX, 25); mais la parenté du français avec le latin *raptus* est toujours présente à l'esprit de ceux qui emploient ce mot; elle les incite non seulement à l'indiquer dans l'écriture, mais encore à prononcer, au xvie siècle, ce mot conformément aux règles du latin : *rapt;* ce mot n'ayant pas été adopté par la langue populaire, la prononciation *rat* est à peine établie; elle n'existe que par accident et n'offre aucune résistance aux suggestions latines; on doit prononcer *rapt,* dit Lanoue. Mais ces deux consonnes finales articulées sur une seule voyelle sont pénibles aux bouches françaises, et pendant le xviie siècle on hésite en *rap* et *rapt;* la forme savante triomphe de la forme apocopée à la fin du xviiie siècle. Tous les mots savants, plus ou moins longtemps, ont eu de semblables hésitations avant d'adopter la prononciation moderne (Th., II, 106).

B.

Les étymologistes du moyen français avaient restitué une grande quantité de *b* dans la graphie française. Au XVIe siècle, on se mit à prononcer *b* dans les mots savants composés des préfixes *ab, ob, sub*. L'usage s'est fixé en 1660. En 1659, Chifflet dit que *b* non prononcé ne s'écrit plus et qu'on le conserve seulement dans les mots savants où il se prononce (Th., II, 366-368).

D.

Les *Conférences*, en deux mots, nous posent la question de *d* dans des mots savants : *Mouseu le couarjuteur. — Questy ce couarjuteur?* (I, 7). Il y a là sans doute un jeu de mot, mais qui atteste que le *d* était muet.

De même la locution *ad patres* était prononcée avec *d* muet : *je t'envoigerai à patres* (VI, 3).

C'est qu'en effet *d* était muet devant consonne dans la prononciation populaire. On avait restitué *ad* au lieu de *a* dans une quantité de mots populaires si grande que *ad* était écrit et lu beaucoup plus souvent qu'il n'était écrit et prononcé; et *d* paraissait au public une lettre naturellement muette même dans les mots savants. H. Estienne, qui voulait que *d* fût prononcé dans *adversaire, admettre, administrer*, reconnaît que le peuple ne le prononce pas; certains grammairiens étaient favorables à cette prononciation populaire, et Bèze ne prononçait *d* que dans *admirer*. Cependant l'influence savante gagnait peu à peu; on se mit à prononcer *ad* au lieu de *a*, et parfois un peu au hasard; Chifflet dit que quelques femmes prononcent encore, par ignorance de l'étymologie, *adversion* au lieu de *aversion*[1]. Pour

[1] Cette prononciation de *d* devant une consonne était si contraire aux tendances populaires que Saint-Liens, en 1580, observe que dans *madamoiselle*, on ne prononce pas *a* entre *d* et *m* et que dans ce cas *d* est presque tout à fait assourdi (Th., I, 26).

éviter de telles erreurs, Vaugelas, d'accord avec « tous ceux qui s'y connaissent », voulait qu'on n'écrivît pas *d* muet; l'Académie n'osa pas faire une pareille transformation, mais elle avertit aux mots que *d* ne s'y prononce point; en 1740, elle supprima les *d* écrits devenus vraiment muets. En un certain nombre de mots, *d* hésitaient encore; ils n'ont été fixés avec *d* prononcé que dans l'édition de 1762 du Dictionnaire de l'Académie.

Dans le cours du XVIIe siècle, *d* avait été définitivement accepté dans : *adverbe* (Massel, 1606), *adjurer*, *admirer* (Maupas, 1607), *administrer*, *adjacent* (Martin, 1632), *adjectif* (Oudin, 1633), *adjonction*, *admonester*, *admonition*, *administration* (Vaugelas, 1647), *coadjuteur*, *inadvertance* (Richelet, 1680), *adjoindre* (Acad., 1694), *adversé*, *adversaire*, *adversité* (Acad., 1718).

Au XVIIIe siècle, on fixe la prononciation de : *adjuger*, *adjudication*, *adjudicataire*, *adjudant* (Acad., 1762) (Th., II, 354-359).

Groupes de trois consonnes.

Les *Conférences* donnent un certain nombre de mots où, entre *n* et *r* ou *l* et *r*, a été supprimé un *d* de liaison : *appranre* (V, 10; VI, 4), *attanre* (V, 7), *je ne crainrais pas* (III, 4), *moure* (II, 7), *pranre* (VI, 7), *panre* (IV, 4; VI, 4; V, 6; IV, 5; II, 4, 6), *ranre* (V, 10), *ranredy* (I, 3), *je vourais* (III, 4, 2; V, 4; I, 8), etc. C'est un des traits qui distinguent le picard du français; au XVIe siècle, Robert Estienne note encore cette caractéristique.

Ce picardisme avait sans doute gagné la banlieue immédiate de Paris.

Il n'y avait jamais eu en français trois consonnes de suite; même au temps où *e* n'était pas nasalisé, dans *vendre*, le groupe *ndr* se décomposait en deux articulations *n* et *dr*. A partir du XVIIe siècle, la prononciation française commence à admettre trois consonnes de suite :

I. — KSK, KST.

Lorsque *x* eut pris entre voyelles la prononciation *ks*, l'influence savante lui donna aussi la même valeur devant consonne. Mais ce fut plus difficile. A la fin du XVIIIe siècle, Féraud constate qu'en conversation on dit *escommunier, eskurcion*. Ce n'est qu'à la fin du XVIIIe siècle, dans la prononciation académique, et au XIXe siècle, dans l'usage correct, que *x* a toujours été prononcé *ks* (Th., II, 339).

Dans le groupe *kst*, *s* a été prononcé à la fin du XVIIe siècle (Th., II, 341).

II. — BST, BSK, PST.

Suivi de deux consonnes le *b*, régulièrement muet, fut prononcé à la fin du XVIIe siècle. C'est Richelet qui a fixé la règle pour les derniers mots qui résistaient : *obscur, obstiné, substance*[1], *substantif, substituer* (Th., II, 368). Voici un exemple d'*ostiner : Et j'ose encore un coup m'ostiner en ce point* (Gillet de la Tessonnerie, *Art de régner*, 1645, p. 23).

III. — STP, STD.

Richelet écrit *postposer* sans indiquer que *t* soit muet, comme l'avait fait Chifflet. Féraud indique pour *postdater* que *t* est muet. Il semble bien que ce soit au XIXe siècle seulement que *t* ait été prononcé. Il était en effet plus difficile d'articuler *stp* que *pst*, car dans ce dernier cas *s* s'unit à la consonne *p* pour former une articulation complexe (Th., II, 354).

[1] Les *Conférences* donnent *sustance* (I, 8) ; c'est une abréviation de *subsistance* qui indique toutefois que *b* était muet populairement.

C'étaient là des prononciations savantes. Dumas (Th., II, 20), remarque que le peuple de Paris prononce *lorseque*, en intercalant entre la deuxième et la troisième consonne un *œ* d'appui. C'est la tradition française. Encore aujourd'hui, nous prononçons d'habitude *bourgmestre* avec *œ* entre la deuxième et la troisième consonne, et *arcboutant* de même. Mais lorsque la seconde consonne est *s*, la prononciation française a pris l'habitude de réunir *s* à l'explosive précédente en une articulation complexe mais unique. C'est ainsi que nous prononçons *extraordinaire* où les quatre consonnes écrites sont groupées en deux articulations : *ks* - *tr*. C'est une caractéristique de la prononciation moderne.

Assimilation des consonnes consécutives.

C'est un fait de phonétique générale que deux consonnes consécutives ont tendance à réagir l'une sur l'autre et à devenir toutes les deux sonores ou toutes les deux sourdes. C'est ainsi que Renan prononçait *la faz dœ sôpèr, ün raz vil*[1]. Le français moderne qui possède des consonnes consécutives dans les mots savants, par restitution des consonnes latines, et dans les mots populaires par amüissement de *e* féminin (*rejeter* > *rœjté*), offrait à ce phénomène de nombreuses occasions de se produire.

Les grammairiens ont constaté le fait. Selon Mauvillon (1754), le petit peuple de Paris prononce *jeval, jeveu* au lieu de *cheval, cheveu* (Th., II, 228). Roche (1777) dit que quelques personnes prononcent *recheter, procheter* les mots *rejeter, projeter* (Th., II, 229). L'Académie, en 1835, dit que *asthme* se prononce *azm*, et *asbeste, azbest* (Th., II, 317); *drachme* se prononçait *dragm* (Acad., 1762). Mais les grammairiens n'ont pas été favorables à une transformation qui ne respectait pas l'écriture. Roche disait que « ces altérations de consonnes qu'on propose comme des lois ne sont bonnes qu'à perpétuer des vices de prononciation ».

[1] Koschwitz, *Les parlers parisiens*, p. 63, lignes 3 et 4.

Féraud trouvait ces prononciations affectées, et si Dumas (1733) les entend dans le discours familier, personne, dit-il, n'oserait prononcer ainsi dans le discours soutenu (Th., II, 228). Aussi la prononciation correcte résiste-t-elle de son mieux à cette tendance phonétique. En 1878, l'Académie dit qu'on prononce *assme*.

Devant une consonne sourde, *b* est naturellement assourdi : *absurde, absinthe, obsèques*, etc.; mais les grammairiens n'ont jamais noté cette transformation; pour eux, *b* « conserve toujours son articulation propre ». Et beaucoup de Français croiraient mal prononcer s'ils s'entendaient prononcer *opscur*.

Littré lui-même n'osait pas secouer absolument le joug de la tradition grammaticale; au mot *absinthe*, il indique en ces termes la prononciation : « *absint'*, ou, suivant la prononciation réelle, *apsint'* ».

L'assimilation n'a été admise que pour les sons écrits *x*, sans doute parce que la lettre *x* n'écrivait pas distinctement les deux consonnes; on pouvait, sans manquer de respect à l'écriture, prononcer *ks* ou *gz*. Dès le début du XVIIe siècle, *ex* suivi de voyelle se prononçait *gz*, de l'aveu des grammairiens, et Chifflet donne la règle (1659). Même au début des mots, on prononçait *gz* dans *Xénophon, Xavier, Xanthe* (Th., II, 338).

Mais là encore l'influence savante vint contrecarrer cette prononciation :

Au début des mots : *xérasie, xérophage, xérophtalmie, xiphoïde, xylographe, xylophage, xylaphone* sont prononcés avec *ks*;

De plus, *x* n'a le son *gz* entre deux voyelles que si la première est *e*; partout ailleurs on prononce *ks*: *axe, Alexandre, maxime*, etc...

Dans *exécration, exécrable*, *ks* paraissait préférable à Domergue, et l'usage moderne a suivi ses préférences.

L'assimilation a été cependant implicitement admise dans le mot *chevecier*. Richelet au mot *chevecier* renvoie à *chefcier* et la forme *chefecier* a été tolérée au Dictionnaire par l'Académie jus-

qu'en 1835. Mais c'est une exception; l'influence de l'image visuelle du mot est si forte que l'on s'efforce toujours de faire cette assimilation aussi faible que possible.

C'est le résultat de la loi nouvelle qui régit, en français moderne, la phonétique des consonnes en général : respecter l'écriture et conformer autant que possible la prononciation à la graphie.

CONCLUSION

De cette confrontation minutieuse des témoignages grammaticaux et des renseignements phonétiques fournis par les *Conférences*, il semble légitime de conclure qu'il existait, au milieu du XVIIe siècle, à Paris et dans la banlieue parisienne, une prononciation populaire opposée à la prononciation que les grammairiens mettaient en règle et qui devenait peu à peu le bel usage. Les grammairiens et l'auteur des *Conférences* sont d'accord sur tous les traits qui caractérisent ce langage populaire; ils les ont fidèlement observés dans la réalité, autour d'eux, les uns pour en débarrasser la langue polie, l'autre pour en composer un extrait savoureux et concentré de langue paysanne.

Il est même vraisemblable que l'auteur anonyme des *Conférences* devait être sinon grammairien de profession, au moins très au fait du bel usage et du mauvais, capable en outre d'observer et de reproduire avec exactitude le langage populaire. Ce serait une nouvelle présomption en faveur de Charles Sorel, l'auteur de la *Bibliothèque Françoise*, de *La Connoissance des bons livres*, du *Rôle des présentations aux grands jours de l'Académie Françoise* et du *Discours sur l'Académie Françoise*.

Cette prononciation populaire n'était pas de tous points opposée à celle des « honnêtes gens ». En plus d'un cas, le patois des *Conférences* n'est qu'une graphie insolite et plus exacte de la prononciation correcte. Paysans et lettrés confondaient parfois les timbres de *e*, amuissaient *æ* féminin, réduisaient *wè* à *è* ou à *wa*, confondaient *ein*, *ain* et *in*, transformaient *i*, *ü*, *u* en *y*, *ẅ*, *w*, prononçaient *y* pour *l*, n'articulaient plus les consonnes finales *p*, *t*, *s*, n'aspiraient plus *h*, palatalisaient *k* et *g* sous l'action assimilatrice de *e*, *i* ou *y*; laissaient tomber *l* et *r* après

consonne à la fin des mots. Toutes ces prononciations sont plus évidentes dans la graphie patoise que dans l'orthographe littéraire; mais elles ne sont pas spéciales au langage des paysans.

Par ailleurs, la langue populaire s'oppose à l'usage tel que l'ont fixé les grammairiens. D'où provient cette différence et comment a-t-elle pu se produire?

En certains cas, la phonétique paysanne ne fait que continuer en la précipitant, ou en la généralisant, une évolution commencée dans le français : *o* devient *u* (*ou*), *è* devient *à*, *yè* devient *yà*; *l*, *r*, *k*, *f* et *y* deviennent muets à la fin des mots, tandis que les consonnes sonores s'assourdissent et que les liaisons se font de moins en moins; *l* et *r* s'échangent, ainsi que *l* et *n*; *y* palatalise les consonnes dentales *t*, *d*, *l* et *n*. Toutes ces transformations dénotent simplement une langue populaire qui évolue rapidement, libre des traditions littéraires.

Mais la phonétique populaire, opposée à la prononciation correcte, plus traditionnelle et moins avancée dans ses transformations, présente en outre un certain nombre de faits qui ne semblent plus être français, et dénotent une forte influence de la phonétique picarde. En quelques mots, *o* a remplacé *u* (*ou*), *e* s'est substitué à *a*, *i* remplace *é*, *i* final est nasalisé, *ü* et *œ*, *ü* et *u*, *üo* et *w* sont confondus, *üi* se réduit à *ü*, *y* intervocalique devient *j*, *r* suivi de *e* féminin se transpose facilement (*brelan* et *berlan*), *ṇ* et *n*, *ḷ* et *l* sont confondus, *k* a remplacé *ṣ*, *j* et *ṣ* se substituent à *z* et à *s*, *eau* se prononce *yó*, etc... Ce patois n'est-il point simplement un mélange de français et de picard? C'est le patois de Saint-Ouen et de Montmorency; il serait naturel que les paysans, placés entre le français correct parlé à Paris et le dialecte picard parlé à côté d'eux, ne parlent ni l'un ni l'autre et fassent de l'un et de l'autre un langage mixte, véritable jargon et non plus langue populaire.

Les linguistes s'accordent généralement à reconnaître que la notion de dialectes bien distincts les uns des autres, à caractéristiques nettes et isolantes, n'est vraie que pour les œuvres littéraires. Dans la réalité linguistique, « il n'y a pas de dia-

lectes ; il n'y a que des traits linguistiques qui entrent dans des combinaisons diverses, de telle sorte que le parler d'un endroit contiendra un certain nombre de traits qui lui seront communs avec le parler de chacun des quatre endroits les plus voisins et un certain nombre de traits qui différeront du parler de chacun d'eux[1] ». Parmi les faits relevés ci-dessus, un certain nombre ne sont pas, à parler exactement, des picardismes, mais des prononciations communes aux Parisiens et aux Picards ; au XVIe siècle, tous les Parisiens disaient : *un sio dio ;* à Paris comme en Picardie, *eau* était devenu *yó*, par un développement spontané.

D'autre part, à côté des évolutions phonétiques générales communes au parisien et au picard, un certain nombre de mots se présentent accidentellement avec une forme picarde au lieu de la forme française qui serait régulière. Mais cela encore n'est pas spécial aux paysans. Il y a sans doute toujours eu émigration des campagnes vers les villes, et la Picardie a dû fournir un bon contingent de soldats, de domestiques et d'ouvriers à Paris. Petit-Jean arrivait d'Amiens pour être suisse chez le juge Dandin ; beaucoup sans doute étaient venus avant lui renforcer la population parisienne ; ils apportaient avec eux leur patois et, même en parlant français, ils conservaient quelques mots du pays natal, quelques prononciations qui sentaient le terroir. Beaucoup de ces prononciations n'ont jamais gagné la bonne société, mais quelques-unes sont devenues générales ; et la langue littéraire possède encore, au XIXe siècle, un certain nombre de mots et de formes dont la phonétique atteste l'origine picarde.

Bien loin que le mélange de français et de picard soit extraordinaire et dénote un langage de paysans grossiers, c'est, au contraire, l'absence de prononciations dialectales dans le français correct qui est surprenante et mérite d'être expliquée.

Ce n'est pas une épuration naturelle ni spontanée ; elle est due

[1] Gaston Paris, *Mélanges linguistiques*, p. 434.

à l'action volontaire et préméditée des hommes qui, écrivains et grammairiens, ont fait du français traditionnel la langue classique du XVIIe siècle.

Lorsqu'au XVIe siècle de hardis novateurs ont voulu défendre et illustrer la langue française et faire de leur « vulgaire » une langue noble, rivale du grec et du latin, ils ont prétendu enrichir le vocabulaire, régler la grammaire, hausser le style, simplifier ou compliquer l'orthographe, fixer la prononciation, etc. Mais ils avaient plus d'enthousiasme que de méthode et allaient au hasard. Pour la prononciation en particulier, ils n'arrivèrent pas à s'entendre. Les uns voulaient admettre toutes les prononciations; d'autres n'en voulaient admettre qu'une seule. Ils avaient raison, mais leurs efforts pour la choisir échouèrent. Ils ne pouvaient pas savoir que « le français n'est réellement chez lui que dans l'Ile-de-France[1] »; écrivant en français, ils croyaient tous parler français. Venus de leurs provinces, ils avaient conservé dans la prononciation française les articulations dialectales. Quand ils étaient en contradiction sur telle ou telle prononciation, chacun, suivant un instinct naturel, trouvait la sienne plus harmonieuse, moins étrange, plus française; il la défendait comme celle des bons courtisans et des vrais doctes, incapable d'ailleurs de convaincre ses adversaires. Chacun entendait bien les provincialismes d'autrui, mais il était sourd aux siens. Ils ne purent s'accorder sur la meilleure prononciation; mais leurs querelles eurent ce résultat capital que désormais toute prononciation dialectale fut discréditée. La prononciation correcte ne devait être particulière à aucun dialecte. Elle n'existait pas dans la réalité; il fallait la constituer. Ce fut l'œuvre du XVIIe siècle.

Quand Malherbe songeait à dégasconniser la Cour, il s'en prenait surtout aux mots et aux locutions; mais le purisme gagna la prononciation. *La Satyre de la Cour*, parue en 1624,

[1] Gaston Paris, *Mélanges linguistiques*, p. 650.

nous en donne un témoignage précis (*Variétés histor. et lit.*, III, 262) :

« *Il faut, quiconque veut estre mignon de court*
Gouverner son langage à la mode qui court.
Qui ne prononce pas il diset, chouse, vandre,
Parest, contantemans, *fût-il un Alexandre,*
S'il hante quelquefois avec un courtisan,
Sans doute qu'on dira que c'est un paysan,
Et qui veut se servir du françois ordinaire,
Quand il voudra parler, sera contraint se taire. »

Le français ordinaire, le français naturel de tous et de tous les jours, n'était plus le beau français; la bonne prononciation devait être apprise et Sorel, dans le *Discours sur l'Académie Française*, nous indique où on l'allait étudier : « Plusieurs assurent aussi que dès maintenant il y a trois ou quatre dames à Paris chez lesquelles l'on use de certains mots... L'on croit que c'est chez de telles dames que l'on apprend le vrai langage de la cour et que c'est de là que l'on puise le bel usage; et l'on fait fort bien de le dire, car de se persuader ce que ce bel usage vient de la cour absolument, ce seroit beaucoup se tromper, puisqu'en ce pays-là l'on prononçoit autrefois *une femme grousse, une belle chouse* et *un foussé* et que la plupart y disent encore : *je m'en va à Paris, on z'y va, on z'y est, je suis cheuz moi, sortez mon cheval de l'escuirye, il faut qu'un tel vieigne et qu'il preigne patience*, et l'on y prononce *de la sarge...* » Cette autorité paraissait usurpée à Sorel : « Doit-on prendre deux ou trois maisons pour toute la cour[1]? » Elle s'imposait néanmoins, et même le bel usage dans la prononciation ne pouvait s'établir autrement.

La bonne prononciation ne fut en effet importante que du jour où les hommes et les femmes réunis dans un salon s'écoutèrent mutuellement parler; c'est alors une nécessité pour un

[1] Livet, *Histoire de l'Académie française*, I, 473.

« honnête homme » de ne « se piquer de rien », de n'avoir aucune singularité et de suivre la mode et l'usage, dans la prononciation comme dans les habits, dans les mots comme dans les manières. Suivant l'expression de Vaugelas, la langue parlée devient « la première en ordre et en dignité » (*Rem.*, I, 13).

Sans doute les écrivains et les grammairiens s'efforçant d'élaborer une langue littéraire uniforme étaient préoccupés aussi d'établir une règle de prononciation. Malherbe avait exigé que les rimes fussent parfaitement homophones, et les grammairiens, après lui, avaient un même souci d'exactitude phonétique. « Je ne sçay pas, écrit Chapelain, si la syllabe de *Ja* en *Jacques* faitte breve et celle de *la* en *Pilate* faitte brefve aussi sont des normanismes, mais je scay bien que ce sont des barbarismes dont les oreilles de deça seraient fort choquées » (*Lettre à de Brosse*, 13 juillet 1659). Mais eussent-ils réussi à découvrir et à formuler les principes de la bonne prononciation, ils auraient légiféré pour eux seuls. Le public aurait pu dédaigner leurs règles.

Au contraire, les décisions d'un cercle fermé d'hommes et de femmes considérables par leur situation ou par leur naissance prennent facilement autorité de modes. Et lorsqu'on vit Mme de Rambouillet quitter la cour, trop grossière, pour tenir en sa chambre bleue école de belles manières et de beau langage, la préoccupation de parler une langue élégante gagna peu à peu le public ; une bonne prononciation devint le signe d'une bonne éducation ; tous ceux qui voulaient avoir réputation d'honnête homme y faisaient attention ; Balzac se tenait en garde contre les fautes de sa province, Philaminthe renvoyait Martine, coupable de confondre *grand'mère* et *grammaire*, et quand on choisissait une nourrice, on exigeait d'abord qu'elle parlât bon français[1].

[1] V. Brunot, *Histoire*, III, 17, note 5. Et encore à la fin du XVIIe siècle : « Comment souffrir qu'un aussi galant homme que vous fasse rimer *terre* à *colère* ? » (Boileau, *Lettre à M. Destouches*, 26 décembre 1707.)

Ce n'est pas là un fait nouveau ni rare. De tous temps les aristocraties ont voulu se distinguer de la foule. Les mignons d'Henri III, avant les Précieuses, et, après elles, les Incroyables du Directoire ont, eux aussi, prétendu à l'originalité et parlé un langage affecté. Mais le fait singulier est qu'au XVII[e] siècle cette mode prit force de loi et devint le bel usage. Il suffisait à Vaugelas d'avoir entendu la grande Arthénice prononcer *sarge* pour donner tort à toute la ville de Paris où l'on prononçait *serge*. Les décisions de l'hôtel ou des cercles mondains devinrent les règles de la langue française.

C'est que, depuis un siècle, les grammairiens cherchaient en vain l'autorité à laquelle ils rapporteraient leurs contestations et dont les décisions accréditeraient leurs règles. Malherbe avait renvoyé aux porteurs du Port au Foin, mais c'était une boutade et, pour la prononciation, jamais personne n'avait pensé à les faire arbitres de l'usage. Les savants ou les pédants avaient mauvaise réputation. Le bruit n'était pas éteint encore de leurs querelles et de leurs vaines discussions. Les parlementaires et les juristes, par obligation professionnelle, parlaient une langue archaïque et peu soucieuse d'élégance. La cour avait pu, au temps de François I[er], fournir le modèle de bonne prononciation; mais elle avait été tellement italianisée et gasconnisée que tous s'accordaient à lui refuser toute autorité, au début du XVII[e] siècle. La ville était peuplée de bourgeois; les plus élevés dans la hiérarchie étaient des gens de robe; les autres touchaient au commerce et au peuple; les uns et les autres étaient suspects[1]. Aussi lorsque, à l'hôtel de Rambouillet, se forma le « rond » dont Voiture était l'âme, lorsqu'à sa suite s'ouvrirent à Paris les cercles de la vicomtesse d'Auchy, de M[me] de Sablé, etc., les écrivains et les grammairiens y vinrent en foule; ils

[1] V. Brunot, *Histoire*, III, 19-30. A la fin du XVII[e] siècle encore, cette défiance était très forte. Saint-Réal reproche à Andry de Bois-Regard des parisianismes et il dit : « Il fallait se défier encore de la prononciation des Parisiens plus qu'il n'a fait; je n'entends pas du peuple, j'entends des honnêtes gens de Paris. (Th., C.)

en firent le temple du bel usage. Ils y étaient reçus avec respect. M[me] de Rambouillet ouvrait toutes grandes les portes de son hôtel à Malherbe; Vaugelas en était un auditeur assidu[1]. Ils apportaient des idées, des règles; ils savaient les « mots qui portent »; leurs avis étaient discutés, le plus souvent approuvés, et leurs décisions en sortaient, auréolées du prestige littéraire et mondain de ces salons qui donnaient le ton à tous et en tout. Les salons et la cour elle-même se réglèrent bientôt sur l'hôtel de Rambouillet. A la même époque, l'un de ces salons devint l'Académie; vers la fin du xvii[e] siècle et au commencement du xviii[e] siècle, son dictionnaire devint le code de la prononciation correcte. C'était la consécration officielle d'un fait historique : la prononciation française correcte est née de la collaboration des mondains et des grammairiens.

Ce que fut cette collaboration, on ne le peut dire avec précision; mais on devine que la part des grammairiens fut prépondérante; ils se disaient les secrétaires de l'usage, mais le plus souvent dans les discussions leur opinion prévalait; leur modestie ne donnait que davantage crédit à leurs décisions; elles semblaient émaner de l'aréopage souverain; mais cet aréopage n'était le plus souvent que l'écho des grammairiens. Le bel usage est l'usage de la plus saine partie de la cour, c'est-à-dire de celle qui s'accorde aux opinions de Vaugelas.

Mondains et grammairiens étaient d'ailleurs en parfaite communion de vues : la langue correcte et élégante devait être distincte de l'usage populaire. Ils l'ont ainsi élaborée dans leurs cercles fermés, comme dans une serre, et ils en ont fait une plante rare, compliquée, précieuse, mais un peu artificielle.

Ils ont fait disparaître de leur prononciation, autant qu'ils ont pu, tout ce qui était populaire. De là, en premier lieu, leur souci de la purifier de tout provincialisme. Naturellement, il reste en français correct des formes picardes, normandes ou autres; mais c'est qu'elles étaient naturalisées ou qu'ils les ont méconnues.

[1] V. Brunot, *La Doctrine de Malherbe*, p. 578.

En second lieu, ils étaient nécessairement hostiles à toutes les transformations phonétiques, puisqu'elles sont toujours d'origine populaire; le peuple seul transforme lentement et inconsciemment les articulations et de *caput* fait *chef*: les écrivains, les lettrés, les « honnêtes gens » qui ont, par l'écriture ou par l'usage autour d'eux, un sentiment net et précis de la prononciation « correcte », ont au contraire grand soin de ne rien innover. La prononciation devenait ainsi immuable une fois qu'elle avait été fixée.

Un homme bien élevé se reconnaît et se distingue d'un homme vulgaire en ce qu'il ne confond plus picard et français : *o* et *u*, *è* et *à*, *ü* et *œ*, *i* et *é*, *y* et *j*, *l̩* et *l*, *n̩* et *n*, *s̩* et *s*, *z* et *j*, *k* et *s*. Il se reconnaît tout autant à ceci, qu'il oppose désormais aux transformations naturelles des articulations le souci de les conserver intactes, bien nettes et bien distinctes les unes des autres; dans sa bouche, les consonnes ne labialiseront plus les voyelles, les voyelles ne palataliseront plus les consonnes, les consonnes ne s'affaibliront plus, ne se confondront plus, ne disparaîtront plus. Si la phonétique naturelle persiste à assimiler deux articulations voisines, son action se bornera au minimum; elle produira des altérations à peine sensibles (*ké* devient *kyé*); ce seront au plus des prononciations individuelles, elles n'aboutiront plus à des transformations totales et générales des voyelles ou des consonnes. C'est ici le deuxième trait qui oppose la prononciation correcte au parler populaire; le bel usage est soustrait aux transformations phonétiques.

Refusant de chercher la règle de la prononciation dans l'usage général, il leur fallut trouver un autre principe; ils ne l'ont pas formulé explicitement, mais on l'a vu, au cours de ce livre, inspirer toutes les décisions : la graphie indique aux yeux la prononciation correcte. Delamothe l'avait déjà dit à la fin du XVIe siècle : « Il n'y a ny province ny ville ny place en France où l'on parle le vray et parfait françois, tel qu'on le list par les livres, excepté parmi les courtisans entre les gentilshommes, dames et demoiselles, et généralement parmi ceux qui

font profession des lettres, comme aux courts de Parlements et Universitez : qui seuls se sont réservez la naifveté de la langue françoise » (Th., I, cxvii). La cour a pu remplacer les parlements et universités, mais le principe est resté le même; il faut, « pour acquérir la perfection de bien escrire et de bien parler », réunir la lecture des bons auteurs, la fréquentation de la cour et la fréquentation des gens savants (Vaugelas, *Rem.*, I, 14). Le vrai et parfait français est celui qu'on lit dans les livres. Quand Bèze voit écrit le mot *faisant* et qu'il entend prononcer *fœzã*, c'est à son oreille un barbarisme, car *ai* doit être lu *è* et non pas *œ*. Ce fut le sentiment à peu près unanime des grammairiens, des écrivains et des honnêtes gens en face de la prononciation. La langue écrite était la langue parfaite, la langue parlée devait s'en rapprocher le plus possible; les voyelles écrites ne disparaîtront plus et se prononceront avec le son qui leur est naturel : on dira *cousine* et non *cousaine*, *chez* et non *cheu*; *œ* muet lui-même aurait dû, selon certains, être restitué, pour que la prononciation devînt l'image fidèle de l'écriture. Les rapports entre l'écriture et la parole sont renversés : la parole est l'image de l'écriture.

Il en est résulté que le bel usage fut, sans s'en douter, très archaïque. Les grammairiens avaient pour le xvie siècle un grand dédain. Malherbe avait été l'ennemi personnel de Ronsard et de Desportes; les élèves de Malherbe n'avaient que mépris et défiance pour cette époque d'anarchie littéraire et grammaticale où chacun écrivait et prononçait à sa façon. Aussi, en donnant à l'orthographe autorité sur la prononciation, ils ont rejeté avec mépris les tentatives faites au xvie siècle pour conformer l'écriture à la prononciation. C'étaient à leurs yeux autant de contresens. Ils ont conservé la graphie traditionnelle en la débarrassant, peu à peu et progressivement pendant le xviie siècle, des restitutions étymologiques trop brutales et aussi de quelques graphies qui prêtaient trop à la confusion. La prononciation correcte s'est réglée sur une orthographe qui ne transcrit aucun des changements phonétiques survenus depuis le début du xve siècle.

Des prononciations qui étaient bien réellement vivantes et parisiennes, depuis plus de cent ans, ont paru populaires et condamnables parce qu'elles étaient en contradiction avec la graphie.

Le patois des *Conférences* est sans doute d'une phonétique plus avancée que ne l'était la langue ordinaire des Parisiens à la même époque; mais si l'écart est aussi grand entre la phonétique patoise et le français moderne, c'est aussi parce que le français correct du XVIIe siècle avait adopté une phonétique archaïque.

Le respect de la graphie a eu d'autre part une conséquence très grave, parce que cette graphie n'était pas phonétique; lorsque les sons prononcés étaient très différents des lettres écrites, l'écriture ne pouvait plus servir de règle; il n'y a aucune raison pour que *oi* soit prononcé *wé* ou *wè* plutôt que *wa* ou *è*. La prononciation élégante n'avait aucun argument à opposer à l'usage général; celui-ci a fini par triompher. La prononciation correcte est ainsi formée de prononciations dont les unes sont archaïques et les autres plus récentes; elle a pour ainsi dire arrêté les transformations phonétiques à des dates différentes pour les divers sons. La phonétique patoise, régulière au contraire en son développement, a montré en chaque cas comment les décisions arbitraires des grammairiens, tantôt acceptant telle transformation, tantôt rejetant telle autre, ont donné à notre langue moderne ces prononciations contradictoires qui caractérisent le français correct; le parler populaire continue le français d'autrefois; le bel usage est l'œuvre des grammairiens en lutte contre les transformations phonétiques.

La société aristocratique qui décidait du bel usage a manifesté dans sa prononciation certains autres sentiments qui l'animaient. C'est ainsi que l'italianisme, après avoir failli corrompre la prononciation courtisane au XVIe siècle, perdait de plus en plus tout crédit; après 1630, les grammairiens se mirent à pourchasser les dernières traces de prononciation italienne; beaucoup de mots restèrent, étant naturalisés par un long et

général usage; mais ceux qui étaient encore aux prises avec un mot de prononciation française durent céder la place; la prononciation ne connut plus d'italianismes.

Mais une autre influence s'exerça, très forte et de grandes conséquences, qui sépare nettement le parler populaire et le bel usage : c'est l'influence latine.

Au XVIe siècle, H. Estienne déclarait que pour bien parler il était utile de savoir le latin et le grec; c'était au nom de l'étymologie seule que l'on pouvait décider que *philosomie, phisolomie, philonomie, philomie, philonie* étaient incorrects, quoiqu'ils fussent employés par les courtisans, et qu'il fallait dire *physionomie* (Th., XCIII). C'était aussi au nom de l'étymologie que l'on pouvait redresser et réparer les erreurs populaires. Le souci de conformer la prononciation des mots français à la prononciation nouvelle des mots latins ou grecs se manifeste au XVIIe siècle non plus chez les savants seulement, mais encore chez tous ceux qui parlent bien; de là des restitutions de voyelles étymologiques, de là des substitutions de consonnes; de là surtout la prononciation des consonnes finales sourdes et sonores et l'apparition des groupes de consonnes. Les mots populaires en eurent leur phonétique transformée; *k* et *f*, *l*, *r* ne devinrent pas régulièrement muets à la fin des mots; *g* médial devint *k* en quelques mots, la lettre *e* prit le son *é* au lieu de *œ*, etc. C'est là un trait qui, plus qu'aucun autre peut-être, sépare l'ancien français et le français moderne.

Telles sont les conditions dans lesquelles s'est fixée la prononciation correcte au XVIIe siècle. Cette transformation profonde était inévitable. Gaston Paris l'avait observée pour la langue écrite : « Dès qu'on écrit une langue, — et la nôtre s'écrit depuis mille ans, — on la modifie en quelque mesure. Les éléments de la langue autres que la phonétique ne se développent plus, du moment qu'il existe une tradition littéraire, avec la pleine liberté qu'ils ont dans les langues uniquement parlées; la morphologie tend à se fixer et à se conformer à des modèles antérieurs, le lexique et la sémantique sont souvent ou archaï-

ques ou personnels, la syntaxe devient plus riche, plus compliquée et plus rigoureuse que dans l'usage familier et improvisé; enfin naît le style, mélange inégal dans chaque écrivain d'imitation et d'innovation. Tout ce travail, à partir de la Renaissance, s'accomplit sous le contrôle, souvent sous la direction des grammairiens [1]. »

La prononciation n'échappe pas à cette loi générale. Du jour où l'on se préoccupa de bien parler, comme on se préoccupait de bien écrire, les conditions dans lesquelles évoluent les sons devaient changer; une phonétique nouvelle devait apparaître. Les principes et les règles du bel usage s'opposent aux principes et aux règles du parler populaire; mais les uns et les autres sont l'expression exacte des conditions différentes dans lesquelles évolue la langue.

La prononciation fixée par les grammairiens est celle d'une langue aristocratique, parlée par de grands seigneurs, de belles dames et des écrivains réunis dans un salon. A l'origine, ce salon était la chambre bleue d'Arthénice ou le cabinet de Conrart; à la fin du siècle, ce fut Versailles. Au XIX[e] siècle, ce fut toute la France; mais le nombre seul de ceux qui, pour bien parler, suivaient les règles augmentait, les principes restèrent toujours les mêmes.

C'est le fait original. Une prononciation faite pour un petit monde fermé est devenue la prononciation de tout un peuple et a supplanté la prononciation populaire. La cause en est aux conditions mêmes dans lesquelles le français est devenu la langue littéraire de toute la France. De même que Vaugelas et les grammairiens ont, dans le cours du XVII[e] siècle, constitué la langue classique, vocabulaire, grammaire, style, prosodie, et qu'à partir de 1660 tous ceux qui voulaient bien écrire durent aller à leur école, de même lorsque les grammairiens eurent fixé, à la fin du XVII[e] siècle, en tous ses détails le bel usage dans la prononciation, tous ceux qui voulaient avoir réputation de

[1] Gaston Paris, *Mélanges linguistiques*, p. 178.

bel esprit, hommes et femmes à travers toute la France, se mirent à prononcer suivant les indications des grammairiens. La bonne prononciation réglée par la bonne orthographe était inséparable du beau langage.

Et si les efforts des grammairiens ont pleinement et rapidement réussi, c'est qu'ils avaient pour eux la force même des choses.

Le français, pour devenir la langue réelle de toute la France, devait avoir une prononciation uniforme, soumise à certaines règles capables de retenir les transformations phonétiques. Sinon, au bout de peu de temps, le français eût été prononcé différemment à Marseille, à Nancy et à Caen; au-dessus des patois nés du latin de Gaule se seraient développés dans les villes les dialectes du français moderne. En réglant la prononciation sur l'écriture, on empêchait cette déformation du français à travers les provinces. Sans doute un Marseillais et un Lillois ne prononcent pas *o* de la même façon; mais ils prononcent *o* cependant; et leurs *o* différents sont toujours plus voisins l'un de l'autre que *o* ne l'est de *ou* ou de *a*. On ne pouvait pas, au XVII[e] siècle, imaginer un autre moyen d'assurer dans tout le pays une certaine uniformité de prononciation. Et c'est pourquoi, malgré tous les inconvénients qui en résultaient, l'orthographe est devenue la règle de prononciation.

Elle l'est restée encore aujourd'hui et son action est toujours plus forte depuis le XIX[e] siècle. La langue française est devenue la langue du peuple, dans les villes et dans les campagnes; il l'a apprise à l'école primaire et dans le journal. La langue écrite prend une importance inconnue : un ouvrier qui emploiera cent mots en parlant en lira mille dans son journal. Il y a ainsi une quantité énorme de mots qu'il connaît surtout par les yeux et dont l'image visuelle seule indique la prononciation. La prononciation tout entière en vient à se régler peu à peu sur l'écriture, même dans les mots populaires[1].

[1] C'est ce qui rend désirable une réforme des singularités orthographiques, pour éviter qu'elles passent dans la prononciation et la compliquent encore en la défigurant.

On comprend maintenant pourquoi le patois de Paris apparaît dans la littérature aux environs de 1660. Sans doute la Fronde fut l'occasion favorable; mais la cause profonde en est que, à ce moment, langue littéraire et langue populaire étaient en face l'une de l'autre comme deux langages très distincts. Vaugelas venait de constituer les règles du beau langage. On était convaincu qu'il avait posé les principes définitifs du français correct (Vaug., *Rem.*, I, 15); ce qui n'était pas approuvé de lui était condamné (*ib.*, I, 25); tous les gens de bon ton s'efforçaient à parler Vaugelas. La prononciation correcte était déjà tout entière constituée en ses principes et en ses règles, et dressée en face de la langue populaire.

La langue populaire était d'autre part encore intacte; la bourgeoisie conserva durant tout le siècle les prononciations traditionnelles; les marchandes parlaient le « jargon » des Halles ou de la place Maubert; les paysans parlaient patois. Ce patois était l'antithèse vivante de la prononciation correcte. Jamais l'opposition ne fut plus forte; pour un grammairien ou pour un écrivain, c'était presque une langue étrangère, c'était en tous cas un langage barbare, ridicule et grossier.

Peu à peu le fossé qui séparait les deux langages se combla. Dès le XVIIe siècle, la ville imitait de son mieux la cour, le vulgaire imita le bourgeois; le patois parisien, sans cesse reformé par la prononciation correcte, allait disparaissant devant la langue correcte. Les textes patois sont de plus en plus pauvres en prononciations spéciales à mesure qu'on avance dans le XVIIIe siècle; au XIXe siècle, il n'y a plus, à proprement parler, de patois parisien. C'est en 1660, au moment où la prononciation correcte était fixée en ses principes et où le parler populaire était encore intact, que devait venir à un écrivain l'idée de composer des œuvres plaisantes dans cette langue que l'on comprenait encore, mais qui était désormais ridicule et burlesque.

En devenant la langue de toute la France, la langue correcte est devenue une langue vraiment vivante, parlée par tout un peuple. Mais les conditions où elle évoluait étaient désormais toutes particulières.

L'immobilité semble le caractère essentiel de cette prononciation. On a vu que presque en tous ses détails la prononciation moderne était théoriquement fixée dès la fin du XVII[e] siècle; l'œuvre du XVIII[e] et du XIX[e] siècle fut de l'imposer à tous et de faire disparaître les prononciations populaires ou provinciales qui pouvaient subsister. Elle était d'ailleurs, comme la langue elle-même, nette et précise; les articulations, voyelles et consonnes, ont désormais chacune leur individualité; elles ne disparaissent plus; elles ne se transforment plus, elles se déforment à peine; les mots sont fixés avec leur prononciation comme avec leur orthographe; ils sont prononcés de manière que chaque articulation soit toujours bien nette; on n'y peut rien changer; la clarté, la netteté et la pureté sont les vertus cardinales de la prononciation comme de la langue elle-même.

Sans doute une telle prononciation n'est presque plus vivante puisque les moindres altérations lui sont interdites, et que désormais l'assimilation elle-même semble une faute. Et cependant la phonétique n'a pas abandonné ses droits. Les grammairiens n'ont rien imposé à la prononciation: ils l'ont arrêtée, fixée, débrouillée, précisée, mais ils n'ont rien créé. Les consonnes sourdes, les groupes de consonnes existaient dans la prononciation réelle, dans la langue populaire, et les grammairiens n'ont fait qu'arrêter leurs transformations. Et même par là ils ont donné aux articulations consonnantiques une variété nouvelle en français. Désormais, au début, au milieu et à la fin des mots, nous prononçons des consonnes sourdes et des consonnes sonores, simples ou groupées. L'assimilation, d'autre part, ne cesse pas d'exercer son action sur les consonnes, mais elle se borne à donner à une même consonne une double nature, sourde et sonore. Dans *absinthe*, nous ne prononçons ni *apsèt*, ni *absèt*, mais nous articulons une consonne nouvelle, *b* sourd; ailleurs c'est un *s* sonore qui apparaît ainsi dans la série des articulations françaises.

Les incessantes transformations, qui sont la loi des langues vivantes, se produisent toujours en français moderne, mais leur

action endiguée, retenue, s'exerce en profondeur pour ainsi dire. Nos voyelles sont désormais séparées nettement les unes des autres et ne passeront plus d'une nuance vocalique à l'autre. Mais en échange, en chaque voyelle les timbres se multiplient; *a* ne devient plus *e*, mais les forces de transformation ont créé un timbre *à* ouvert; *a* ne passe plus à *o*, mais il possède un son *ȧ* fermé. On a vu se préciser au XVIIe siècle les timbres de *e* moyen; depuis le XVIIe siècle toutes les voyelles se sont ainsi multipliées. Les sept voyelles *u, o, a, e, œ, i, ü* se sont analysées en vingt-quatre timbres différents, bien nets, bien distincts les uns des autres. L'immobilité n'est qu'apparente; les sons se multiplient sous les graphies identiques.

Tradition graphique, influence savante, activité phonétique ont ainsi constitué notre prononciation moderne.

Elle est toute différente, dans ses principes et dans ses transformations, de la prononciation d'avant le XVIe siècle. Mais elle n'est pas moins belle. Elle a l'immobilité relative qui convient à une langue parlée par de nombreux hommes dispersés sur un grand espace; mais elle a aussi la richesse des sons et des articulations. Elle est compliquée quand on l'analyse ou quand on l'apprend, mais quand on l'écoute, elle possède une variété de timbres, une richesse d'articulations qui en font peut-être une langue unique parmi les langues européennes vivantes, tout à la fois nette, riche, variée, harmonieuse et claire.

APPENDICE

TABLEAU DES PRINCIPAUX FAITS DE MORPHOLOGIE

La morphologie présente quelques faits particuliers. Elle est à la fois plus populaire, plus archaïque et plus picarde que la morphologie de la langue littéraire. Voici les faits intéressants.

SUBSTANTIFS

Singulier reformé sur le pluriel : *un gantiz homme* (III, 6; Cyrano, *Pédant,* acte II, scène 2, p. 293; sc. 3, p. 303); *lieu* (*l'œil,* III, 5; V, 6).

Pluriel reformé sur le singulier : *l'zœil* (VI, 4); *les monsieux* (III, 4; II, 5; Molière, *D. Juan,* a. II, sc. 2, p. 118; sc. I, p. 106); *tant de gentilhomme* (VII, 5).

Féminin archaïque : *grand* (I, 4; I, 8; II, 7; II, 6; III, 6; *Janot Doucet,* 4, 5, 7, 11; Cyrano, *Pédant,* a. II, sc. 3, p. 305); comparer : *grande estaime* (VI, 6).

E féminin non écrit : *bel demande* (I, 4); *bel guenon* (III, 4), etc., etc.

Féminin nouveau : *vilainte* (Molière, *D. Juan,* a. II, sc. 3, p. 123).

S du pluriel non écrit : *o que de belle damoiselle* (III, 4, et très souvent).

Pluriel semblable au singulier : *roi des cardenas* (VI, 7).

Comparatif : *des pu meilleurs* (VI, 5); *pu mieux* (V, 8; Molière, *D. Juan,* a. II, sc. I, p. 106).

Superlatif : *le pu ainé* (I, 7).

Noms indéfinis : *qu'un chacun s'en eille* (VII, 5).

De nout cour (au sens de *de nous,* II, 4) : *tu te goubarge de nout cour* (VI, 4).

I gniavet cor de cretian (III, 6).

I gniavet âme de critian (IV, 5, 6).

Tretou (V, 5; III, 7; II, 8; V, 9; II, 7; I, 8; II, 8; I, 8; *Simon et Colin,* 7; Cyrano, *Pédant,* a. II, sc. 2, p. 297; a. II, sc. 3, p. 302) ; *tertou* (II, 4).

PRONOMS

Pronoms personnels.

Je et **nous** : *teu qu'on nous voi, j'on lui outre foua* (III, 7, et souvent).

Deuxième personne : *t'as su le cœuz* (V, 7); *t'en ferais* (VI, 3); *t'es un couillon* (III, 5); *t'y es* (V, 5); *queman te va* (V, 3) : *t' n'es biau* (VI, 4); *t'escoutes* (Molière, *D. Juan,* a. II, sc. 3, p. 123), etc., etc.

V'navé que faire de vsi attaure (V, 7) : *vs estes medecin* (Molière, *Médecin,* a. I, sc. 5, p. 62); *v' n'estes pas medecin* (Id., *ib.*, a. I, sc. 5, p. 63), etc.

Je vous dis qu'ous vous tegniez (Molière, *D. Juan,* a. II, sc. 3, p. 121). En picard moderne : *o finissez* (Ledieu, *Gramm.,* 83).

Troisième personne. — **Il** : *i semble que* (I, 3); *y boutti* (I, 5), etc., etc.

Ou l'havoit tant de gentilhomme (VII, 5); *li auret arrivé mort d'ome* (IV, 8).

Ils : *iz avient* (III, 6).

Il avon (III, 7); *il embrochion* (I, 3); *il arient* (I, 3); *il allon* (II, 5).

Nan dy qui y eusse croupi (I, 5).

Nan di qui son allé assiégé Pari é qui voulont (I, 4).

Ma li en avan pour pu de diran (II, 7).

Elle : *alle est malade* (Molière, *Médecin,* a. III, sc. 2, p. 101); *all en avet cor* (VI, 5).

Al vit que (II, 6); *al est* (III, 4); *al venet* (I, 6); *al le soutient* (Molière, *D. Juan*, a. II, sc. 4, p. 128), etc.

A fezet la defficible (V, 7); *a me pèze* (VII, 5).

Lui : *y lui boutire* (à elle, I, 3); *lui* (à elle, III, 7; VI, 5); *je ly fesas* (IV, 4); *nen ly moutry le poupar* (VI, 5), etc., etc.

Li (lui) : *c'est li masme* (VI, 6); *queu qu'il est, ly* (VI, 6); *mouay et li* (III, 4); *et li, yl avet* (II, 6); *c'est ly qui...* (Cyrano, *Pédant*, a. II, sc. 3, p. 305); *or donc ly, il etet* (Id., *ib.*, p. 306), etc.

Dites ly (VII, 4); *baille li belle* (II, 5); *Janin ly a voulé se vache* (V, 10); comparer II, 4; II, 7; III, 7, et souvent.

Si vous la li vouillais donner (Molière, *Médecin*, a. II, sc. 1, p. 71).

Aveu li (III, 6); *autour de li* (Molière, *D. Juan*, a. II, sc. 1, p. 111); *il ne l'oubli pas pour ly* (Cyrano, *Pédant*, a. II, sc. 2, p. 295), etc.

Leur : *nout guièbe de Proculeux ne leus a pas putost dy* (IV, 4); *qui guièbe leu a rapozté* (IV, 4).

Adjectifs personnels.

Men, ten sen, m'n, t'n, s'n se rencontrent très souvent à côté de *mon, ton, son;* ce sont des formes picardes. On trouve aussi *m'arme* (II, 6) et *m'corps* (VII, 7), qui semblent être une forme abrégée de *men* > *m'n* > *m*, plutôt que le vieux français *m'* (*m'amie*); *se vache* est un picardisme (V, 10) :

M' nâme (III, 2); *ten office* (VI, 6); *tnécot* (V, 11); *snarché* (IV, 5), etc., etc.

Adjectifs démonstratifs.

Cet : *starché* (IV, 5); *ste nuy* (III, 7); *ste sbile* (V, 4); *staffaize* (VI, 7), etc.

Cestuy : *cesti* (ou plutôt *c'est sty*, IV, 7); *sty* (IV, 5); *sti la* (IV, 6;

V, 3; IV, 4); *cely ci dans cely la* (Cyrano, *Pédant*, a. II, sc. 3, p. 302); *celi-ci* (Molière, *Médecin*, a. II, sc. 1, p. 69); *celi la* (Id., *ib.*, p. 68).

Celle : *a celle fin que* (IV, 7); *a celle fin de* (Cyrano, *Pédant*, a. II, sc. 2, p. 298; sc. 3, p. 306).

Celui : *cely ci* (Cyrano, *Pédant*, a. II, sc. 3, p. 306).

Cela : *cela* (VI, 5; *Janot Doucet*, p. 8).

Sla la fezi rize (II, 7; II, 6); *tout s'la* (VI, 7); *cla* (*Janot Doucet*, p. 5); *ça* (VI, 6); *a caure de ça* (VI, 7); *que diebe es su que veule dize ses tabliaux* (*Janot Doucet*, 4); *ça ne se dy pas* (V, 4).

De tout ça (Cyrano, *Pédant*, a. II, sc. 2, p. 294).

I fra biau var sa (IV, 5); *tout ebobi de voir ça* (Molière, *D. Juan*, a. II, sc. 1, p. 107, 109; sc. 3, p. 123; sc. 4, p. 129, etc.).

Ça nedechire pas note robe (V, 10); *ça n'est ni biau ni honneste* (Molière, *D. Juan*, a. II, sc. 1, p. 107; cf. p. 112, 127); *ça vous sart* (Molière, *Médecin*, a. I, sc. 5, p. 63).

Ça est faux (IV, 4); *quand ça est, ça se voit* (Molière, *D. Juan*, a. II, sc. 1, p. 111; comparer p. 116); *ça est biau dit* (id., *Médecin*, a. II, sc. 4, p. 88); *sa y est couché tou de son lon* (IV, 8).

Ce : *san qui est caure que* (VI, 4); *sen que t'as a dize* (VI, 4); *san que j'ai* (VI, 6; V, 9); *ce que sen etoit* (*Janot Doucet*, 4); *tout sen qui aura* (VIII, 4); *cen que je savons* (Molière, *Médecin*, a. I, sc. 5, p. 61); comparer III, 7; I, 6; V, 5; V, 4; V, 8; V, 7, etc., etc.

Su que ça sneffie (VI, 6); *su qui chante... tous les Janins a su qu'on dit* (V, 11); *su que j'avan dy* (IV, 4).

L'article.

Ou : *qu'nen te prenne ou trébuchay* (IV, 7).

Es : *un biau grand ruban bleu a se quotte queme quand jay men espée es mian* (VII, 4).

Pronoms relatifs conjonctifs.

Qui : *toi qu'est un bian parleux* (*Simon et Colin*, 4) ; *il y en a un qu'est bien pu mieux fait* (Molière, *D. Juan*, a. II, sc. 1, p. 106).
Lequel : *un homme... lequel me disoit que* (VII, 6) ; c'est un exemple unique.

Pronoms interrogatifs.

Qui : *je ne scay quest leu maistre* (I, 3).
Que : *que diebe t'a rendu si olibrieux* (*Janot Doucet*, 3) ; *queque senefie ce tambourineux* (III, 7) ; *qué que gueule sti la* (IV, 5).

VERBES

Un fait très caractéristique c'est l'emploi à tous les temps, à tous les modes, dans tous les verbes, du pronom *je* avec la forme verbale de la première personne du pluriel : *je some planté* (V, 5) ; *j'on esté* (II, 8) ; *j'estions* (V, 9 ; Molière, *D. Juan*, a. II, sc. 1, p. 103) ; *je fusme* (*Janot Doucet*, p. 3) ; *attendez que je soyons marié* (Molière, *D. Juan*, a. II, sc. 2, p. 120).

J'attrapon (III, 8) ; *je songeant* (II, 8) ; *je parlon, nou* (II, 4) ; *je sçavan ban ce que je dison* (II, 5) ; *je nou en venon voir* (*Janot Doucet*, 3) ; *ne devons-je pas* (Cyrano, *Pédant*, a. II, sc. 3, p. 306) ; il est inutile d'accumuler les exemples, mais il faut noter que cette forme exprime le pluriel aussi bien que le singulier : *j'en contème de pu mure* (III, 6) ; *je montème tou deux* (V, 6) ; *j'estions, moi et le gros Lucas, et je nous amusions* (Molière, *D. Juan*, a. II, sc. 1, p. 103), etc.

Un autre trait morphologique du patois est que la troisième personne du pluriel a été remplacée par la première du pluriel. Elle se présente soit avec la désinence *ons* (*ô*), soit avec la désinence *ant* (*â*), et l'on pourrait, dans ce dernier cas, croire à

quelque nasalisation de *e* féminin *final* (*y gueulant*, III, 6; *y frappant*, I, 6, etc.). Mais le radical des verbes à radical variable montre que, en réalité, c'est la forme de la première personne : *y fezont* (I, 6), *y voulon* (I, 4), dans laquelle la nasale *ó* est devenue *â* : *y li fesan* (II, 8; III, 8), *y buvant* (I, 3). En voici quelques exemples parmi beaucoup :

Y se bouton à table et beuvant (I, 3); *il embrochion* (I, 3); *y gaignon* (V, 10); *ils disont* (*Simon et Colin*, 4); *y boutton* (III, 8); *qui le servont* (Molière, *D. Juan*, a. II, sc. 1, p. 106); *ils savont* (Cyrano, *Pédant*, a. II, sc. 2, p. 297).

Ces badaux disan (V, 7); *y ne savan pas* (III, 7); *qui hannissan* (III, 3); *paroles ne puan poen* (II, 7); *i jouant* (II, 8); *y frappant* (I, 6); *y tuant* (I, 6); *i voulant* (*Janot Doucet*, 5), etc., etc.

Ce fait se produit à tous les temps et à tous les modes :

Qu'i lé poigien (III, 8); *qu il i venient* (III, 2); *que l' clar allien a la garde* (III, 7).

I mourion (I, 6); *qui attendient* (V, 5); *qui fesient* (VI, 7); *yz arian* (III, 3); *il allien* (II, 6); *i dormien* (I, 6), etc., etc.

Qui vinssien (I, 5); *qui criissient* (I, 5); *si le Parisian ny fussien* (I, 5), etc., etc.

Il faut relever quelques formes d'imparfait indicatif où la troisième personne du pluriel à la désinence *aint* (*è*) : *enlevain* (I, 5); *battaint* (I, 7).

Ce sont des formes picardes (Ledieu, *Grammaire*, p. 77).

Enfin, au passé défini, on trouve des formes comme *amassiront* pour *amassirent*, au lieu de *amassèrent*, où la désinence *ont* s'est ajoutée, par analogie, à la véritable désinence.

A la première personne du pluriel, deux ou trois fois on rencontre la désinence *ome* au lieu de *ons* : *j'en airomme* (VI, 5); *si je n'ariomm esté la* (Molière, *D. Juan*, II, 1, p. 106).

Subjonctif présent.

Aller : *guy a pas jesque au venfans qui n'en vase a la moutarde* (VI, 7).

Avoir : *guy a si pli ne si grand qui n'en ai un* (sans doute *aie*, II, 7).

Benir : *Dieu beni la cretianté!* (I, 5).

Garder : *Dieu te gard* (*Simon et Colin*, 3).

Imparfait.

La désinence du singulier est tantôt *ai* (*è*), tantôt *a*; c'est le résultat de la double prononciation de *oi* en *wa* et *wé*, après que la semi-consonne *w* eut disparu : *je ne fesas que...* (V, 6); *tu renas* (VI, 3); *je croyas* (*Janot Doucet*, 5); *j'estas* (II, 5); *je ne sauras* (Cyrano, *Pédant*, a. II, sc. 2, p. 297), etc., etc.

I fezait (VI, 5); *batait* (III, 7); *feset* (I, 5); *j'amerès* (*Simon et Colin*, 5); *venet* (Cyrano, *Pédant*, a. II, sc. 3, p. 302), etc., etc.

Passé défini.

La première personne du singulier est régulièrement prononcée *é* : *je ly assené* (VII, 5).

Mais le fait le plus curieux est qu'il s'est développé une première personne à désinence *a*, analogique sans doute des cinq autres : *je parta* (II, 4); *je failla* (II, 7), et l'on voit que cette conjugaison en *a* s'étend à des verbes autres que ceux dont l'infinitif est terminé en *er* : *y naqua* (VI, 5); *je voyasme* (II, 4); *je fallidme* (II, 4), etc., mais les exemples sont peu nombreux.

En échange, sur la première personne du singulier traditionnelle en *e*, une première personne du pluriel analogue en *ème* s'est constituée : *je trouvème* (II, 6); *j'achevème* (V, 8); *je rendeme conte* (V, 9); *j'alliesme* (Cyrano, *Pédant*, a. II, sc. 3, p. 305). Ces formes sont parfois employées au sens de l'imparfait. C'est un fait qui se retrouve en picard (Hrkal, *Patois picard*, R. Ph. F., XXIV, 267).

La conjugaison en *us* est encore vivante (*je peumes*, V, 6; *je fumes*, V, 9), mais c'est la conjugaison en *i* qui est de beaucoup la plus répandue. Elle remplace la conjugaison en *as* et la

conjugaison en *us : j'y couri* (II, 7); *il ne s'en faly* (VII, 5); *j'apercime* (*Janot Doucet*, 5); *i mourirent* (Cyrano, *Pédant*. a. II. sc. 3, p. 306).

I s'amassiront (II, 4); *yl anlevi* (I, 4); *i lui boutire* (I, 3; I. 5); *nen criy* (I, 5); *i conti* (I, 6); *i chargy* (I, 6); *demandy* (II, 5); *je laissy, je lachy* (II, 7); *meni* (I, 6); *parcy* (I, 5); *je passy* (II, 6); *je placqui* (II, 7); *je le rencontry* (II, 6); *i renvoyi* (II, 5); *y regardi* (II, 7); *meinnuy sonni* (I, 6); *je tombime* (II, 6); *y trouvy* (II, 7).

La page 6 de la *Ve Conférence* est tout entière farcie de ces parfaits en *is*.

Enfin les verbes en *ins : je devinmes* (V, 9); *je prinmes* (II, 5); *il vinrent* (V, 9) ont fait quelques recrues : *minrent* (VII, 7); *que finrent-ils* (VII, 7). Mais ces exemples n'ont pas beaucoup d'autorité.

Quelques parfaits en *is* ont généralisé les formes accentuées sur la désinence : *je disi* (VI, 5); *i disi* (*Janot Doucet*, 3; I. 16; Cyrano, *Pédant*, a. II, sc. 2, p. 297), etc.

Je fesi (V, 8; II, 6; Cyrano, *Pédant*, a. II, sc. 2, p. 295); *i fezi* (II, 6; VI, 5; II, 8); *je ne fesismes* (Cyrano, *Pédant*, a. II, sc. 2, p. 297); *Guillot et Jaquet fesire* (V, 8), etc., etc.

Je teny (VI, 5), et par analogie *je preni* (VI, 5); *y me preni* (II, 7); *cette parole la me prenit* (Cyrano, *Pédant*, a. II, sc. 3, p. 303), etc.

Je m'en veni (VII, 7); *venit* (VI, 7; Cyrano, *Pédant*, a. II, sc. 2, p. 295); *je m'en reveni* (Id., *ib.*, a. V, sc. 10, p. 387); *i reveni* (I, 6; II, 7; Cyrano, *Pédant*, a. II, sc. 2, p. 297); *je me ressouveni* (V, 6).

Enfin quelques parfaits sont formés sur les radicaux du présent : *je cloi* (V, 6); *cloirent* (III, 7); *je m'enhardissi* (V, 7); *cela nous estourdissit* (VI, 5); *je paraissy* (Cyrano, *Pédant*, II, 2, p. 295); *an nou prometti* (V, 9); *nan conclui* (V, 5).

Imparfait du subjonctif.

Naturellement l'imparfait du subjonctif a pour voyelle de désinence la même voyelle que la deuxième personne du singu-

lier du passé défini : *fallu qui se cachi* (I, 5) ; *qui criissient* (I, 5) ; *qui l'attrapissian* (I, 4) ; *qu'ils ne prinssiont* (*Simon et Colin*, 5) ; *qu'alle fezist* (VI, 5), etc.

Cyrano de Bergerac présente quelques formes curieuses : *vous vouliais tantôt que je vous disi le nom de ces livres* (a. II, sc. 2, p. 299) ; *je veux que tu venais* (*ib.*, p. 294) ; l'imparfait du subjonctif est ainsi confondu avec l'imparfait de l'indicatif ou avec le passé défini[1]. Il a aussi une forme toute particulière à la première personne du pluriel : *je n'eussiesmes pas* (*ib.*, p. 297) ; *si vous pensiais que je devisiesme entendre* (*ib.*, p. 296) ; *il velet que je ly fesiesmes tretous l'obenigna* (a. II, sc. 3, p. 302).

Infinitif.

Quelques verbes ont changé de désinence : *s'assier* (V, 7) ; *reboutire* (I, 5 ; II, 7) ; *rebouter* (V, 6).

Le radical de l'infinitif a subi une reformation au futur ou au conditionnel des verbes suivants : *i vou bara* (*bailler*, II, 5 ; V, 10 ; VI, 4) ; *je buron* (I, 8) ; *il te dorra* (Cyrano, *Pédant*, a. V, sc. 9, p. 374 ; a. II, sc. 2, p. 294) ; *nen larat* (*laissera*, VI, 6 ; V, 8) ; *y vara* (*viendra*, IV, 5 ; VI, 5) ; *i varret* (IV, 5) ; *i revarront* (IV, 3) ; *revarrait* (V, 10).

Participe passé.

Quelques formes archaïques sont conservées : *apprins* (IV, 4) ; *obtin* (II, 5) ; *ponu* (IV, 4) ; *prins* (*Janot Doucet*, 4) ; *reponu* (IV, 4).

On trouve aussi *polli* (*pollu*, I, 6) ; *falli* (*fallu*, Cyrano, *Pédant*, a. II, sc. 2, p. 294) ; *lui* pour *lu* (V, 5).

[1] Cette confusion se trouve même dans les *Conférences* : *je disi a nout fame... qu'alle fesist s'n affaize devant que j'euz poigé le Bayeuz* (VI, 5) ; comparez encore : (*elle*) *ne feset que huyer environ moi que je venis.* (Cyrano, *Pédant*, a. 5, sc. IX, p. 374.) Elle expliquerait d'abord la disparition de l'imparfait du subjonctif dans la langue parlée, et ensuite que, dans l'usage littéraire, la 3me personne du singulier puisse seule être encore employée sans ridicule : elle seule a la même désinence que le passé défini ; elle seule est ainsi d'accord avec cette confusion populaire.

Altérations du radical.

Falloir a généralisé le radical *fail : y faillet* (V, 5 ; *faillu* (V, 6 ; VI, 5) ; *faullu* (II, 7) est sans doute une faute d'impression.

Bouillir a généralisé le radical *boul : couir boully* (III, 4).

Au futur et au conditionnel on trouve : *il amanrait, il tanrait* (tiendrait, V, 10) ; *i baré* (*baillerait*, V, 10) ; *je buron* (I, 8) ; *il varra* (viendra, III, 8 ; IV, 6) ; *revarra* (IV, 5) ; *varret* (IV, 5) ; *revarret* (V, 10). Voir p. 389, infinitif.

Formes archaïques.

Bénir : *Guieu béni la cresquianté* (Cyrano, *Pédant*, a. II, sc. 3, p. 305).

Craindre : *chat eschaudé criant liau frede* (II, 6).

Donner : *a qui Guieu doen bonne vie* (III, 4).

Ouïr : *on o ban un asne braize* (IV, 8).

Ramentevoir : *quan je me ramenteu des noms si biscornus* (Cyrano, *Pédant*, a. II, sc. 2, p. 297).

Savoir : *je ne sçache pas un petit dené* (I, 8).

Tarder : *y me targe que* (I, 8).

Vouloir : *oucor ne vousit on pas* (I, 5).

Auxiliaires.

ETRE. — Indicatif présent : *je si* (V, 4 ; III, 7, 8 ; IV, 3 ; VI, 3 ; *Janot Doucet*, 3, 8 ; Cyrano, *Pédant*, a. II, sc. 2, p. 293 ; p. 294 ; Molière, *D. Juan*, a. II, sc. 1, p. 105), etc.

Je su (I, 3 ; II, 7 ; III, 3, etc. ; c'est une forme picarde, Hrkal, R. Ph. F., XXIV, 275) ; *je sous* (VI, 8) ; *son-je* (III, 6), etc.

Passé défini : *après que je me fussis rabougri* (Cyrano, *Pédant*, a. V, sc. 10, p. 387).

Imparfait : *g'esteme* (VI, 5).

Subjonctif présent : *cor que je siommes petit* (Cyrano, *Pédant*,

a. V, sc. 9, p. 375) ; *y fau que sien sourcié* (IV, 5; II, 7) ; *il n'est pas vrai qu'on sayez medecin* (Molière, *Médecin*, a. I, sc. 5, p. 64) ; *il ne s'en est pas fallu... qu'ils ne se sayant nayés* (id., *D. Juan*, a. II, sc. 1, p. 102).

AVOIR. — Indicatif présent : *j'au* (V, 4; III, 6; II, 8; VI, 8) ; *il avaut* (I, 4; I, 3; II, 8; II, 7; III, 2; IV, 3); *il avon* (I, 3; Molière, *D. Juan*, a. II, sc. 1, p. 107; p. 108; *Médecin*, a. I, sc. 4, p. 49, etc., etc.); *ils aut des chemises* (Id., *ib.*, a. II, sc. 1, p. 69; p. 71; *D. Juan*, a. II, sc. 1, p. 107-108), etc.

Imparfait : *si je n'avionm esté là* (Id., *ib.*, p. 106).

Radical du futur et du conditionnel : *j'airais* (VI, 8) ; *l'airais* (VI, 4) ; *j'airomme* (VI, 5) ; *nan ara* (I, 8) ; *yl arient* (I, 3, 5, 8; III, 3)

Participe passé : *évu* (I, 3; II, 7; IV, 5, 7, 8; V, 5; V, 6).

MOTS INVARIABLES

Prépositions.

A tout : *gran marci a ce badaux a tou teu Dialogre* (V, 10); comparer VI, 6; V, 5; IV, 7; III, 5; III, 4; Cyrano, *Pédant*, a. II, sc. 2, p. 298.

Avau (*aval*) : *avos les echegues* (Cyrano, *Pédant*, a. II, sc. 3, p. 303; comparer p. 305 et p. 295).

Dret : *drès le poitrou jaquet* (V, 6).

Entour de : *entour de ces cloches* (Cyrano, *Pédant*, a. II, sc. 3, p. 305).

Environ : *environ nou* (V, 8; Cyrano, *Pédant*, a. II, sc. 2, p. 295; a. V, sc. 10, p. 388).

Par sous : *par sous l'huis* (Cyrano, *Pédant*, a. II, sc. 2, p. 294).

Viron : *viron nou* (II, 4).

Viron viru : *viron viru de Sain Deni* (V, 8; III, 5; III, 6).

Locutions prépositionnelles avec en :

En devant deux (VII, 5); *en par mouay* (III, 5; V, 8; VI, 5); *an seulement* (IV, 5; V, 5; VI, 5); *en tracer chan* (VIII, 4); *tout en tenant la mè Piarot* (V, 10).

Adverbes.

Manière : *a belle dans* (IV, 8); *a clair* (Cyrano, *Pédant*, a. II, sc. 3, p. 307); *a grand randon* (III, 8); *ainsin* (III, 6); *ban et biau* (V, 5); *ce niammoins* (VI, 4; Cyrano, *Pédant*, a. V, sc. 9, p. 375); *cor* (I, 6; V, 8; VI, 5; Cyrano, *Pédant*, a. V, sc., 9, p. 375); *en seulement* (II, 8); *guiebement* (V, 5); *itou* (V, 7; Cyrano, *Pédant*, a. II, sc. 2, p. 295, 297, 298; Molière, *D. Juan*, a. II, sc. 1, p. 108); *nobstant* (VI, 5); *si* (I, 3); *et si* (II, 7, 8; I, 3, 5, etc.); *et si pourtan* (III, 8); *queussi queumi* (Molière, *Médecin*, a. II, sc. 1, p. 69); *s'entend* (*pour mouay santan*, II, 5); *tout à bon* (V, 8); *tout a leu berbe* (V, 8); *tout auquen* (Cyrano, *Pédant*, a. II, sc. 2, p. 293); *tout belleteman* (IV, 4); *tou de bon* (VI, 4); *tou de gran* (V, 8; IV, 4); *tout fin dret* (Cyrano, *Pédant*, a. V, sc. 8, p. 373); *tout fin nu* (Id., *ib.*, sc. 10, p. 387); *un tantet* (IV, 3; III, 2, 3; Cyrano, *Pédant*, a. II, sc. 3, p. 302).

Lieu : *par auprès* (V, 8); *tout en tenan* (*tout à côté*, V, 10).

Temps : *a la parfin* (V, 5); *anuy* (IV, 7); *as matin* (IV, 7); *au matau* (VII, 7); *asteur* (II, 8); *stanpendan* (V, 6; VI, 5; Cyrano, *Pédant*, a. II, sc. 2, p. 197; a. V, sc. 10, p. 387); *du depi* (III, 2); *l'autre hier* (IV, 4); *paravant* (VI, 4); *paraprès* (I, 7); *tout asteur* (V, 8); *tout à l'heure* (*sur-le-champ*, VI, 5); *tou depi* (III, 2).

Affirmation : *ban entendu* (V, 4); *saimon* (III, 6); *samon* (V, 3); *semon* (I, 6); *sphesmon* (Cyrano, *Pédant*, a. II, sc. 2, p. 293; sc. 3, p. 302); *si fay da* (*Janot Daucet*, 13); *si ou* (I, 3); *voire* (I, 7); *a vouezement* (II, 7).

Négation.

Nenni : *nenny* (IV, 6) ; *nennin* (VI, 6) ; *nanin* (II, 6 ; III, 8 ; IV, 6).
Non plus : *al nan ceu nan pu que du guiebe* (III, 8).
Ne : *oul ne sonit jamais mot ne grouillit* (Cyrano, *Pédant*, a. II, sc. 3, p. 306) ; *ne fric ne frac* (I, 3) ; *ne pu ne mouen* (IV, 5) ; *ne pi ni mieux* (V, 8).

Ol n'a goute ne brin de biau (Cyrano, *Pédant*, a. II, sc. 2, p. 295) ; *i ne seront my si hardy* (VIII, 4).

Adverbes interrogatifs.

Ti : *ne vla-ti pas* (III, 7 ; V, 5).
Je : *è ban vla je pas l'histoize* (V, 10). C'est un picardisme : *T'iros-jou, is y sont-jou?* (iras-tu, y sont-ils? Hrkal, *Grammaire historique du patois picard*, R. Ph. F., XXIV, 262).

Savar si : *y nous fesi mille interrougas, savar si tou san que nan aret moulé de nou propou etait vray* (V, 9).

Conjonctions.

Dres que le jour luisit (V, 6) ; *maugré sen qu'en luy pouvoit dire* (VI, 5) ; *peur qui ne s'évente* (VI, 4) ; *je ly ai acheté tra bon dourain, tant que j'etas ravi de l'avar* (IV, 7) ; *pour autant que* (Cyrano, *Pédant*, a. II, sc. 2, p. 295).

Si a la forme *se* : *stu ne di* (V, 5 ; comparer V, 8 ; V, 7 ; VI, 3 ; V, 10 ; VI, 7, etc., etc.).

Interjections.

Aga (III, 4) ; *ha guay* (I, 3) ; *a ga quien* (IV, 6).
Allon don (IV, 8) ; *va, va* (I, 8).
Aye (I, 8).
Ardé (I, 3) ; *aré* (III, 4).
Dame (I, 7) ; *dame ouy* (I, 8) ; *dame voize* (IV, 5) ; *tredame* (V,

9); *nostre dinse* (Cyrano, *Pédant*, a. II, sc. 3, p. 304; Molière, *D. Juan*, a. II, sc. 1, p. 101).

Ne vous despiase (II, 6).

Fouay de Janin (VI, 4); *ma fouay* (IV, 6); *par ma feume* (III, 3); *par ma figuette* (I, 3); *bonefi* (Cyrano, *Pédant*, a. II, sc. 2, p. 293); *par ma fi* (Molière, *D. Juan*, a. II, sc. 1, p. 109); *par ma figue* (Id., *ib.*, p. 106); *par ma figué* (Id., *Médecin*, a. I, sc. 5, p. 64).

Aguieu (III, 8); *grace a guieu* (V, 6); *la guieu grace* (I, 3); *la guieu grace et nout grison* (II, 4); *la guieu grace et a nout diebe de receveux* (IV, 8); *la grace a guieu* (IV, 8); *parbleu* (IV, 6); *pardy* (VI, 4).

Jarni guié (III, 5); *jarni* (III, 6); *jarni coton* (III, 3); *jarni ma vi* (IV, 3); *morguié* (III, 5); *morgué* (IV, 6); *morguienne* (II, 4); *morguoy* (Cyrano, *Pédant*, a. II, sc. 2, p. 293); *parguié* (I, 6); *pargué* (III, 6); *parguienne* (I, 8); *palsanguié* (I, 4); *par le sanguié* (*Janot Doucet*, 3); *par le sanguoy* (Cyrano, *Pédant*, a. II, sc. 2, p. 297); *taitigué* (III, 8); *par la taitigué* (IV, 6).

Guiebe emporte (V, 7); *guiebe sait l'endagre* (III, 8); *que guiebe veut i faire* (IV, 7); *san guiebe* (III, 3).

He ban don (IV, 6); *helas* (III, 5); *héla* (III, 4).

Honeur (I, 3).

Malpeste (III, 4).

N'importe (I, 5).

O ça (V, 4).

Passe, passe (V, 4).

Par Saint Jan (I, 8); *par Saint Ouen* (IV, 7); *per mname* (I, 3); *par manda* (Cyrano, *Pédant*, a. V, sc. 10, p. 386).

Reverance (I, 5).

Salu, honneur, jous et dulexion (V, 3).

Taut y a (II, 8).

Tout biau (III, 4).

Quien (*tiens*, III, 6); *guian* (III, 3); *ian* (II, 7); *ian voize* (IV, 5).

Ventredor (VI, 3).

Voueze (II, 5); *o voise* (IV, 7); *voize vraman voize* (VI, 4); *a var* (III, 7); *voizeman* (I, 7).

BIBLIOGRAPHIE

I. — LES TEXTES

On trouvera en appendice une réimpression des dix *Conférences* en patois de Paris, avec l'indication des variantes relevées dans les diverses impressions que j'ai pu consulter. Elle a été brochée à part pour la commodité de la lecture. Les renvois aux *Conférences* étant indiqués dans le cours de cette étude, d'après la pagination originale, cette pagination a été indiquée dans le texte des *Conférences* par des chiffres entre crochets : [**4**] et reportée à la marge par un chiffre arabe gras : **4**. L'indication (IV, 3) doit se lire : *Conférence IV, page 3.*

En tête des variantes de chaque conférence, on trouvera l'indication des diverses impressions qui ont fourni ces variantes.

Les citations de Cyrano renvoient à l'édition des *Œuvres comiques, galantes et littéraires de Cyrano de Bergerac*, nouvelle édition, revue et publiée avec des notes par P.-L. Jacob, bibliophile, Paris, Garnier, 2e édition, sans date. J'ai vérifié les exemples cités sur le texte original : *Le Pédant Joué,* comédie par Monsieur de Cyrano Bergerac, à Paris, Sercy, 1654, in-4° (Bibliothèque de l'Arsenal, Theat. N. 9549, et B 20627 A). Il y a, à la Bibliothèque Nationale, un manuscrit (F. fr. n. acq. 4557) qui est une copie du *Pédant Joué* plus complète que le manuscrit. L'histoire en est ébauchée dans *Lettres d'amour de Cyrano de Bergerac* par G. Capon et R. Yve Plessis, Paris, 1905. C'est une écriture du XVIIIe siècle; le patois est francisé très évidemment L'origine et l'authenticité du manuscrit sont discutables. Je n'en ai tenu aucun compte, après l'avoir confronté à l'édition de 1654.

Les citations de Molière se réfèrent à l'édition des *Œuvres de*

Molière, nouvelle édition par MM. Eugène Despois et Paul Mesnard, Paris, Hachette, 1883, 13 vol. in-8°.

Tous les grammairiens sont cités d'après Charles Thurot, *De la prononciation française depuis le commencement du XVIe siècle d'après les témoignages des grammairiens*, 2 vol. et un index in-8°, Paris, Imprimerie Nationale, 1883. L'indication (Th., I, 25) doit se lire : Thurot, *De la prononciation*, tome I, page 25.

En quelques occasions, j'ai omis l'abréviation : Th., mais lorsqu'on lit (II, 43), il est clair que ce ne peut être qu'un renvoi au livre de Thurot. Les *Conférences* ne dépassent jamais 8 pages, sauf la cinquième qui a 11 pages.

II. — LES REFERENCES

Voici la liste des livres qui ont été directement utilisés ou qui ont fourni des citations :

AGNEL, *Observations sur la prononciation et le langage rustique des environs de Paris*. Paris, 1855, 1 vol. in-12.

— *De l'influence du langage populaire sur la forme de certains mots*. Paris, 1869, 1 vol. in-8°.

Aucassin et Nicolete, édition Suchier, traduite en français par A. Counson. Paderborn, 1903, 1 vol. in-8°.

BALZAC, *Lettres à Chapelain*. Paris, 1659, 1 vol. in-16.

BARON, *Œuvres*. Paris, 1760, 3 vol. in-12.

BEHRENS, *Bibliographie des patois gallo-romans*, 2e édit. Berlin, 1893, 1 vol. in-8°.

BENSERADE, *Ballet de Pelée et de Thétis*, dans *les Œuvres*. Paris, 1697, 2 vol. in-12.

BERTHOD, *La ville de Paris en vers burlesques*, dans *Paris ridicule et burlesque au XVIIe siècle*, édition P. Jacob. Paris, 1859, 1 vol. in-12.

BOILEAU, *Œuvres*, éd. Berriat-Saint-Prix. Paris, 1830, 4 vol. in-8°.

BOIS-ROBERT, *La folle Gageure*, dans le *Théâtre François ou Recueil des meilleures pièces de théâtre*, t. VI. Paris, 1737, in-8°.

BONAVENTURE DES PERIERS, *Contes ou Nouvelles Récréations et Joyeux Devis*, nouvelle édition par P.-L. Jacob. Paris, Garnier, 1872, 1 vol. in-12.

BOURCIEZ, *Précis historique de phonétique française*, 3e édition. Paris, 1907, 1 vol. in-12.

BOURSAULT, *Le Médecin volant*, dans *Théâtre*. Paris, 1725, 3 vol. in-8°.

BREBEUF, *Poésies diverses*. Paris, 1658, 1 vol. in-4°.

BRUANT, *Dans la Rue*, dans *Anthologie des poètes français contemporains*, par G. Walch, Paris, Delagrave, 3 vol. in-12, t. II.
BRUNOT, *Histoire de la langue française des origines à 1900*. Paris, 1906-1909, tomes I, II et III, in-8°.
— *La Doctrine de Malherbe d'après son Commentaire sur Desportes*. Paris, 1891, 1 vol. in-8°.
— *Mélanges de Philologie offerts à F. Brunot*. Paris, 1904, 1 vol. in-8°.
Le P. CARNEAU, *La Stimmimachie ou le grand combat des médecins modernes*, par le sieur C. C... Paris, 1656, 1 vol. in-8°.
CARO, *Syntaktische Eigentümlichkeiten der französischen Bauernsprache in Roman champêtre*. Dissertation de Berlin, 1891.
CAYOTTE, *Dictionnaire des rimes*. Paris, 1906, 1 vol. in-12.
Chansons du XVe siècle, publiées par Gaston Paris, 1 vol. in-8° (Société des anciens textes).
CHATELAIN, *Recherches sur le vers français au XVe siècle*, thèse pour le doctorat ès lettres. Paris, 1907, 1 vol. in-8°.
CHEVALIER, *Les Amours de Calotin*, édit. P.-L. Jacob. Turin, 1870, 1 vol. in-12.
CHEVREAU, *L'Advocat duppé*, comédie. Paris, 1638, 1 vol. in-12.
COLLETET (Fr.), *Juvenal burlesque*. Anvers, 1657, 1 vol. in-8°.
Les Contens et les Mecontens sur le sujet du temps. Paris, 1649, dans le tome V des *Variétés historiques et littéraires*, par E. Fournier. Paris, 1885, 10 vol. in-12, Bibliothèque elzévirienne.
CORBLET, *Glossaire étymologique et comparatif du patois picard ancien et moderne*. Paris, 1851, 1 vol. in-8°.
CORNEILLE (Ant.), *Poésies*, éd. Blanchemain. Rouen, 1877, 1 vol. in-8°.
CORNEILLE (P.), *Le Menteur*, dans *Œuvres*, éd. Marty Laveaux. Paris, 1862-1868, 12 vol. in-8° (collection des grands écrivains).
CORNEILLE (Th.), *Théâtre*. Amsterdam et Leipzig, 1754, 1 vol. in-12.
COSTAR, *Lettres*. Paris, 1658, 2 vol. in-4°.
COTIN, *Théoclée ou la vraye philosophie des principes du monde*. Paris, 1646, 1 vol. in-8°.
COULANGES, *Chansons choisies*. Paris, 1754, 1 vol. in-12.
Le coureur de nuict ou l'aventurier nocturne. Lyon, 1648, 1 vol. in-8°.
Les Délices de la campagne, suitte du jardinier françois, 2e édition. Amsterdam, 1655, 1 vol. in-8°.
ERASME, *De Recta latini graecique sermonis pronuntiatione Dialogus*. Parisiis, 1528, 1 vol. in-16.
DES ESCUTEAUX, *Adventureuses fortunes d'Ypsilis*. Poitiers, 1623, 1 vol. in-12.
DEVISÉ, *La Veuve à la mode*. Paris, 1668, Jouaust (nouv. coll. moliéresque), 1 vol. in-12.
D'OUVILLE, *La Coifeuse à la mode*. Paris, 1649, 1 vol. in-32.
— *L'Esprit follet*, dans *Théâtre français ou recueil des meilleures pièces de théâtre*, 1737, 12 vol. in-12.
DU VAIR, *Œuvres*. Paris, 1625, 2 part., in-f°.
L'Espadon Satyrique, par le sieur d'Esternod. Bruxelles, 1863, 1 vol. in-12.
Maistre Pierre Pathelin, dans *Recueil de Farces, Soties et Moralités du XVe siècle*, par P.-L. Jacob. Paris, Garnier, 1876, 1 vol. in-12.
FRANÇOIS (R.), *Essay des Merveilles de nature et des plus nobles artifices*, par René François (pseudonyme d'Etienne Binet). Rouen, 1636, 1 vol. in-8°.
FRAPIÉ, *La Maternelle*, dans *Le Roman romanesque*, publication mensuelle, 1909, nos 79 et 80.

Garasse (Le P.), *Mémoires*, éd. Nisard. Paris, 1861, 1 vol. in-8°.

Gillet de la Tessonnerie, *Le Desniaisé*. Paris, 1658, 1 vol. in-12.

Godard (J.), *Les Desguisez*, dans *Ancien théâtre françois....* publié par Viollet le Duc. Paris, 1854, 10 vol. in-8°. Bibl. elzévirienne.

Godefroy, *Dictionnaire de l'ancienne langue française*. Paris, 1902, 10 vol. in-4°.

Harangue de Turlupin le souffreteux, dans tome VI des *Variétés historiques et littéraires*. Paris, 1885, 10 vol. in-12. Bibl. elzévirienne.

Harangue du sieur de l'Escale, dans *Théâtre de l'Eloquence françoise*. Lyon, 1656, 1 vol. in-4°.

Hatzfeld, Darmesteter et Thomas, *Dictionnaire général de la langue française*. Paris, Delagrave, 2 vol. in-4°. Il est cité par l'abréviation H. D. T.

Hauteroche, *Crispin médecin*, dans *Œuvres*. Thom. Guillain, 1696, 1 vol. in-12.

Hrkal, *Grammaire historique du patois picard de Demuin*, dans *Revue de Philologie française*, tome XXIV. Paris, 1910, 1 vol. in-8°.

Hugo (Victor), *La Légende des Siècles*. Paris, Hetzel, s. d., édition *ne varietur*, 4 vol. in-12.

Körting, *Lateinisch-romanisches Wörterbuch*. Paderborn, 1891, 1 vol. in-4°.

Koschwitz, *Les parlers parisiens*. Paris, 1896, 1 vol. in-8°.

La Fontaine, *Lettres*, dans Lanson, *Lettres du XVIIe siècle*. Paris, Hachette, 1891, 1 vol. in-12.

La Mesnardière, *Poésies*. Paris, 1656, 1 vol. in-4°.

Recueil d'arts de seconde rhétorique, publié par E. Langlois, dans *Collection de documents inédits sur l'histoire de France*. Paris, 1902, 1 vol. in-4°.

Langlois (Ch.-V.), *Les vilains d'après les fableaux*, dans *Revue politique et littéraire*, 22 août 1891.

La Thuilerie, *Crispin precepteur*, dans *Théâtre*. Paris, 1745, 1 vol. in-12.

Le Boulanger de Chalussay, *Elomire hypocondre*. Paris, 1878, 1 vol. in-12.

Ledieu, *Petite grammaire du patois picard*. Dunkerque, 1909, 1 vol. in-8° (Travaux du Congrès des Sciences historiques en juillet 1907 à Dunkerque, 3e vol.).

Lesaint, *Traité complet et méthodique de la prononciation française*. Hambourg, 1850, 1 vol. in-8°. Troisième édition revue et complétée par Chr. Vogel. Halle, 1890, 1 vol. in-8°.

Lettre... escrite de Tartarie... sur le subject de l'enlèvement de la fille du Roy de Narsingue. Paris, 1612, 1 vol. in-8°.

Littré, *Dictionnaire de la langue française*. Paris, 1873, 4 vol. in-4° et 1 supplément.

Livet, *Histoire de l'Académie française* de Pellisson et d'Olivet. Paris, 1858, 2 vol. in-8°.

Loret, *Poésies burlesques*. Paris, 1647, 1 vol. in-4°.

— *La Muze historique ou Recueil de Lettres en vers* (1650-1665). Paris, 1857, 4 vol. in-8°. Je le cite sous le titre *Gazette*.

Luchaire, *La société française au temps de Philippe-Auguste*. Paris, 1909, 1 vol. in-8°.

Malherbe, *Œuvres*. Paris, 1862, 5 vol. in-8° (coll. des grands écrivains).

Malleville, *Poésies*. Paris, 1649, 1 vol. in-4°.

Mairet, *Sylvie*, éd. Marsan. Paris, 1905, 1 vol. in-8°.

Marot, *Œuvres*, éd. Jannet. Paris, s. d., 4 vol. in-16.

Martin, *L'Ecole de Salerne en vers burlesques*. Paris, 1650, 1 vol. in-4°.

Maupassant, *Mlle Fifi*. Paris, Ollendorf, 1907, 1 vol. in-8°.

Maynard, *Œuvres*. Paris, 1646, 1 vol. in-4°.

Meyer-Lübke, *Grammaire des langues romanes*, traduction française par Eug. Rabiet, tome I. Paris, 1890, 1 vol. in-8°.

Michaelis et Passy, *Dictionnaire phonétique de la langue française*. Berlin, 1897, 1 vol. in-8°.

Montluc, *Commentaires*, éd. de Ruble. Paris, 1865-72, 5 vol. in-8°.

Montfleury, *La Fille capitaine*, dans *Théâtre* de MM. de Montfleury père et fils. Paris, 1776, 4 vol. in-8°.

Moreau, *Bibliographie des Mazarinades*. Paris, 1850, 3 vol. in-8°.

Naudé, *Jugement de tout ce qui a été imprimé contre le cardinal Mazarin depuis le sixième janvier jusqu'à la déclaration du premier avril mil six cent quarante-neuf* (sans lieu ni date ni indication d'auteur), 1 vol. in-f°.

Nisard (Ch.), *Étude sur le langage populaire ou patois de Paris et de sa banlieue*. Paris, 1872, 1 vol. in-8°.

Nyrop, *Manuel phonétique du français parlé*. Paris, 1902, 1 vol. in-8°.

— *Grammaire historique de la langue française*, tome I, 2e édition. Copenhague, 1904, 1 vol. in-8°.

Oudin, *Curiositez françoises pour servir de supplément aux dictionnaires*. Paris, 1651, réimprimé au tome X de Lacurne de Ste Palaye, *Dictionnaire historique de l'ancien langage françois*. Paris, 1877, 10 vol. in-4°.

Paris (Gaston), *Mélanges linguistiques*, publiés par Mario Roques. Paris, 1909, 1 vol. in-8°.

Passy, *Petite phonétique comparée des principales langues européennes*. Leipsic, 1906, 1 vol. in-12.

Polish, *Die Patois Formen in Molieres Lustspielen* (*Archiv für das Studium der neueren sprachen und Litteraturen*), herausgegeben von Ludwig Herrig, 1884.

Pichou, *Les Folies de Cardenio*. Paris, 1633, 1 vol. in-8°.

Poisson, *Le zig zag*, dans *Les Œuvres*, nouv. éd. Paris, 1723, 1 vol. in-12.

Le Purgatoire des Prisonniers, dans tome VIII des *Variétés historiques et littéraires*.

Quinault, *L'amant indiscret*, dans *Le Théâtre* de M. Quinault, nouv. édition. Paris, 1739, 5 vol. in-8°.

Racan, *Œuvres*, nouvelle édition. Paris, 1857, 2 vol. in-8°. Bibl. elzévirienne.

Recueil de Rondeaux de divers auteurs. Paris, Courbé, 1639, 1 vol. in-32.

Regnard, *Le Joueur*, etc., dans *Œuvres complètes*. Paris, Ad. Delahays, 1854, 2 vol. in-8°.

Remontrance à la Reyne, dans *Théâtre de l'Eloquence française ou Recueil de Harangues, etc.* Lyon, 1656, 1 vol. in-4°.

Richelet, *Dictionnaire françois*. Genève, 1680, 1 vol. in-4°.

Richer, *Ovide Bouffon ou les Métamorphoses travesties en vers burlesques*. Paris, 1662, 1 vol. in-12.

Richepin, *La Chanson des Gueux*. Paris, Bibliothèque Charpentier, 1909, 1 vol. in-12.

Ronsard, *Discours*, dans *Poésies choisies*, éd. Becq de Fouquières. Paris, Bibl. Charpentier, s. date, 1 vol. in-12.

Rosset (Th.), *Entretien, Doutes, Critique et Remarques du père Bouhours sur la langue française*. Grenoble, 1908, 1 vol. in-12.

— *Exercices pratiques d'articulation et de diction*, 2e édition. Grenoble, 1909, 1 vol. in-12.

Rotrou, *St Genest*, dans *Les Œuvres*. Paris, 1820, 5 vol. in-8°.
Rousselot, *Éléments de phonétique générale*. Paris, 1910, 1 vol. in-8°.
Rousselot, *Principes de Phonétique expérimentale*. Paris, 1897, 2 vol. in-8°.
Roy (Émile), *La vie et les œuvres de Charles Sorel, sieur de Souvigny*. Paris, 1891, 1 vol. in-8°.
Saint-Amant, *Œuvres*, éd. Livet, Paris, 1855, 2 vol. in-12. Bibl. elzévirienne.
Sarasin, *Œuvres*. Paris, 1656, 2 vol. in-4°.
Scarron, *Virgile travesti*. Paris, David, 1705, 2 vol. in-12.
— *Les Œuvres*. Paris, David, 1700, 2 vol. in-12.
Schnakenburg, *Tableau synoptique et comparatif des idiomes populaires ou patois de la France*. Berlin, 1840, 1 vol. in-8°.
Schwan-Behrens, *Grammaire de l'ancien français*, traduction française par O. Bloch. Leipzig, 1900, 1 vol. in-8°.
Scudery, *Poésies diverses*. Paris, 1649, 1 vol. in-4°.
Siede, *Syntaktische Eigentümlichkeiten der Umgangsprache weniger gebildeter Pariser*. Dissertation de Berlin, 1885.
Souriau, *L'Evolution du vers français au XVIIe siècle*. Paris, 1893, 1 vol. in-8°.
Sorel, *Le Berger extravagant*. Rouen, 1639, 3 vol. in-12.
— *La vraye histoire comique de Francion*. Leyde, 1721, 2 vol. in-12.
Suchier, *Die französische und provenzalische Sprache und ihre Mundarten*, dans Gröber, *Grundriss der romanischen Philologie*, tome I, fascicules 3 et 4. Strassburg, 1904.
Talbert, *Du dialecte blaisois*. Paris, 1874, 1 vol. in-4°.
Tallemant des Réaux, *Les Historiettes*, édition Montmerqué et Paulin Paris. Paris, 1854, 8e édition, 10 vol. in-12.
Théophile, *Œuvres*. Paris, Jannet, 1856, 2 vol. in-12. Bibl. elzévirienne.
Tristan l'Hermite, *Les vers héroïques*. Paris, 1648, 1 vol. in-4° (se vendent chez l'auteur).
Villon, *Œuvres*, édition Longnon. Paris, 1892, 1 vol. in-8°.

ALPHABET PHONÉTIQUE

EMPLOYÉ DANS LES TRANSCRIPTIONS

h : *h*op	p : *p*ar	a : b*as*
k : *c*ar	b : *b*arre	a : b*ac*
g : *g*are	f : *f*ard	à : b*a*rre
ṣ : *ch*ar	v : *v*a	è : p*è*re
j : *j*ars	m : *m*a	è : p*ain*
ṇ : ca*gn*ard	w : *ou*i	e : p*e*ste
ḷ : fi*ll*e (méridional)	ẅ : *hu*ître	é : poup*ée*
r : ca*r*	ỵ : *y*eux	œ̀ : p*eu*r
t : *t*ard	u : b*ou*e	œ̄ : br*un*
d : *d*ard	ó : b*eau*	œ : h*eu*rle
s : *s*arde	o : b*o*ck	œ : sabl*e*.
z : ha*s*ard	ò : b*o*rd	œ́ : p*eu*
n : *n*ard	ò : b*on*	i : p*ie*
l : *l*ard	à : b*anc*	ü : p*u*r

INDEX DES MOTS

ab-, 356.
aboyer, 106.
Abraham, 250.
abroger, 331.
abrupt, 355.
absconcer, 96.
absinthe, 360.
absurde, 360.
acabit, 96, 236.
accent, 352.
accepter, 354.
accès, 352.
accident, 52, 84, 352.
accidentel, 95.
accommoder, 352.
accort, 304.
accroc, 235.
acharné, 101.
achèvement, 143.
acquérir, 144.
-act, 351.
acteur, 263.
Adam, 250.
adjacent, 357.
adjectif, 357.
adjoindre, 357.
adjonction, 357.
adjudication, 357.
adjudant, 357.
adjuger, 357.
adjurer, 357.
admettre, 356.
administration, 357.
administrer, 356.
admirer, 356.
admonester, 343, 357.
admonition, 357.
adverbe, 357.
adversaire, 357.
adverse, 357.
adversité, 357.
affecté, 348.
affirmer, 160.
affubler, 308.
affûter, 343.
agasse, 324.
agnation, 354.
agneau, 97, 319.
agréable, 125.
ai et oi, 199.
-ai, futur, 115.
aide, 216.
aïeul, 107, 254.
aigrefin, 138.
aigu, 95.
aiguade, 215.
ailleurs, 212.
aîné, 173.
ains, 232.
ainsi, 172.
airain, 95.
ajoutoir, 187.
ajuster, 187, 342.
ajustoir, 187.
ajutoir, 187.
-al, 257.
albâtre, 342.
alchimie, 159, 304, 331.
alcool, 77.
alénois, 145.
alérion, 303.
aléser, 96, 144.
Alexandre, 353, 360.
algue, 331.
allemand, 52.
allèrent, 85.
almanach, 228, 304.
alourdir, 96.
Alsace, 332.
altier, 262, 271, 310.
aluine, 213.
ambassade, 52.
amen, 250.
amender, 96.
amer, 123, 269.
améthyste, 94.
ami, 172.
amincir, 96.
ammoniac, 298.
amnistie, 161.
amorce, 324.
amorcer, 96.
anachorète, 161.
anicroche, 298.
antarctique, 349.
ante-, 160.
antechrist, 52.
antenne, 250.
anti-, 160.
apercevoir, 98.
apophthegme, 353.
aposème, 155.
apostume, 189.
apprêter, 342.
après, 284.
appris, 180.
-ar, 272.
araignée, 96.
arbalète, 138.
arbalétrier, 125.
arbre, 297.
arc-boutant, 139, 358.
arche, 160.
archevêque, 330.
archi-, 160.
archidiacre, 330.
architecture, 330.
-ard, 245.
argot, 98.
armoire, 84, 199, 298, 310.
arpajon, 179.
arrérage, 144.
arrêter, 125.
arrhes, 98.
arrimer, 190, 316.
arrisser, 333.
arroger, 331.
arroguer, 328.
arroser, 77.
ars, 98.
arsenal, 236, 257.
article, 137.
artimon, 159.
asbeste, 359.
aspect, 351.

asperge, 98.
asphodèle, 155.
asseyez, 211.
assez, 284.
assomption, 354.
assujettir, 144.
asthme, 359.
astragale, 96.
atelier, 144.
athlète, 121.
aubin, 171.
augmenter, 354.
aujourd'hui, 77.
aumusse, 84.
auprès, 162.
auray, 85.
Autriche, 324.
autruche, 342.
avec, 121, 189, 235, 240.
aversion, 356.
aveuglément, 144.
avez-vous, 218.
avril, 213.
axe, 360.
-aye, 140.
-aye-, 133, 140.

babil, 213.
bâfrer, 84.
bai, 115.
baigner, 316.
baigneur, 9.
balai, 115.
balayer, 208.
balise, 249.
ballast, 346.
balsamine, 332.
balsamique, 332.
banc, 228.
bandouillère, 52, 80.
Baptiste, 340.
baril, 213.
barlong, 98.
Barthélemy, 102.
basilic, 159.
bastonnade, 342.
bat, 233.
batellerie, 144.
bâton, 206.
bâtonner, 343.
baudrier, 52.
baume, 84.
bayer, 206.
beaucoup, 280.
bec, 117, 235.
bécasse, 144, 328.
bêche, 125.
becquée, 329.
beffroi, 190.
bégayer, 144.
bègue, 122.
béguin, 146.
beignet, 159.
bélier, 146.
bélitre, 145, 147.
belandre, 138.
belle, 117.
bénigne, 318.
bénin, 146.
bénir, 146.
bénitier, 197.
benjouin, 323.
berger, 269.
berline, 306.
berlingot, 306.
berlue, 98, 100.
bertauder, 77.
besace, 325.
besicles, 296.
besogne, 106, 173.
bestial, 341.
bestialité, 341.
bétail, 125.
Bethléem, 250.
bétoine, 190.
béton, 147.
beugler, 181, 190.
bibelot, 179.
bibliothèque, 121.
biceps, 355.
bien, 197, 284.
bienfaiteur, 349.
bienveillance, 193.
bienveillant, 192.
bigne, 198.
bilboquet, 224, 226.
bimbelotier, 315.
bistouri, 80.
bitume, 130.
biveau, 159, 190.
bizarre, 93, 323.
blanc, 228.
blasphème, 342.
bleue, 181.
blouse, 115, 151.
bluet, 181.
bluteau, 151.
bocal, 258.
bœuf, 228, 242, 286.
bol, 77.
bombance, 178.
bon, 287.
bonne, 174.
bonneterie, 143.
borne, 298.
bosquet, 342.
bouc, 228, 235, 239.
boucler, 311.
boucon, 80.
boulevard, 93, 98, 102.
boulingue, 303, 331.
bouillie, 321.
bouracan, 84.
bourg, 246.
bourgeois, 84.
bourgmestre, 139, 359.
bourrache, 79.
bourrelier, 144.
bourrellerie, 144.
boussole, 186.
boutique, 138.
brancard, 258.
branche, 172.
braquer, 180.
bras, 235, 237.
brassard, 258.
bréchet, 159.
bref, 117, 228.
brelan, 306.
breloque, 188, 306.
Brésil, 146.
bretauder, 306.
breuvage, 190, 306.
bribe, 179.
brichet, 172.
briller, 160.
brimborion, 179.
briquetier, 144.
broc, 235, 329.
broder, 305.
brodeur, 305.
brouze, 179.
brouillard, 261.
brouir, 213.
broussailles, 9.
broyer, 106.
brune, 177.
bruine, 213.
buffle, 138.
buglosse, 249.
buis, 213.
buisson, 198.
bulle, 52.
bure, 201.
burette, 201.
bussard, 332.
but, 233.
buter, 233.
butte, 233.
buverie, 190.
buvette, 190.

buveur, 190.

ca, 307.
caban, 327.
cabinet, 326.
câble, 330.
cacade, 328.
cacasangue, 328.
cacheter, 150.
cadenas, 237.
cagasangue, 328.
calcul, 253.
calebasse, 219.
caleçon, 308.
calende, 138.
calfeutrer, 306.
califourchon, 219.
calicot, 292.
calme, 304.
camarade, 219.
camomille, 84.
camp, 229.
campagne, 97.
canevas, 261.
canif, 327.
cap, 231.
cape, 138.
capilotade, 203.
caporal, 84.
capucin, 325.
capitaine, 218.
caquesangue, 219.
caqueterie, 143.
car, 92.
caractère, 330.
carcan, 87.
caréner, 144.
caresser, 144.
carillon, 157.
carpendu, 298.
carquois, 98.
carrelet, 142.
carrousel, 332.
carrosse, 325.
carte, 330.
cassidoine, 160.
casuiste, 342.
catadoupe, 187.
Catalogne, 219.
catéchisme, 156, 331.
catharre, 98.
cauchemar, 329.
cavalcade, 311.
cela, 151.
cellerier, 144.
cep, 231.
cependant, 151.
cerce, 325.
cercueil, 98, 100.
cérémonie, 53.
cerf, 243.
ces, 118.
cesser, 125.
c'est, 85.
cet, cette, 118.
chaînon, 317.
chair, 101.
chaise, 296.
chamberlan, 306.
chameau, 330.
champ, 229.
champart, 330.
chancelier, 157.
chandellerie, 144.
chanfrein, 180.
chanoine, 308.
chapellerie, 144.
charcutier, 101, 201.
chariage, 329.
chariot, 98.
charme, 98, 330.
charrue, 101.
charrette, 98, 102.
charretier, 98, 142.
charte, 138, 330.
chaste, 330.
chasteté, 141.
chasuble, 330.
châtaigne, 96.
chaton, 329.
chatouiller, 329.
chef, 121, 324.
chemin, 151.
chenapan, 151.
chêneau, 146.
chénevis, 148.
chenil, 172, 213.
cheptel, 95, 330.
cher, 122, 269.
chérir, 145.
chervi, 94.
chétif, 146, 242.
cheval, 151, 258, 359.
chevecier, 148, 360.
chevelu, 142, 148.
cheveu, 254, 359.
chez, 189, 284.
chiche, 324.
chicorée, 325.
chicotin, 324.
chiffre, 324.
chignon, 317.
chile, 331.
chinfreneau, 170.
chiromance, 330.
chirurgien, 297, 321, 325.
chocolat, 130, 232.
chose, 79.
choucas, 186.
chrétien, 157.
Christ, 157, 346.
Christophe, 138.
chute, 182.
cicatriser, 333.
cidre, 249.
cigogne, 327.
cil, 213.
ciller, 324.
cimetière, 159.
cinelle, 160.
cinq, 225.
circonspect, 351.
ciron, 198.
citrouille, 186.
civadière, 160.
civil, 255.
claie, 108.
Claude, 327.
clef, 228.
clerc, 228, 235, 280.
clinquant, 180.
cloque, 329.
club, 186.
Cluny, 319.
clystère, 304.
coadjuteur, 52, 357.
coche, 292.
cocon, 80.
cœur, 181.
coffre, 138.
cognation, 354.
cogner, 106.
coiffette, 348.
coin, 214.
col, 253.
colère, 330.
colombe, 77.
colombier, 77.
colonne, 77.
colophane, 84.
colorer, 77.
combien, 284.
commencer, 218.
commodément, 145.
commune, 177.
communément, 145.
compagnie, 155, 319.
compagnon, 96.
compérage, 144.
compost, 346.
concombre, 178.

concept, 355.
conférence, 52.
confisqué, 52.
confluent, 198.
connaître, 108.
contre, 137.
contrôle, 141.
confesser, 141.
conformément, 144.
confusément, 145.
connil, 172.
conque, 330.
conquérir, 144.
conseil, 154, 157.
conseiller, 157.
consigner, 318.
consomption, 355.
consul, 254.
contumace, 178.
convoiter, 179.
contravention, 96.
contempteur, 354.
contrat, 351.
copeau, 69.
coq, 235, 237.
coquelicot, 236.
coriandre, 138.
corniche, 325.
cornouailles, 213.
corporal, 297.
correspondre, 342.
corridor, 80.
corroyer, 179.
corvée, 79.
cosse, 326.
côté, 79.
cotignac, 237.
côtoyer, 106.
cotylédon, 161.
cou, 70, 252.
coucou, 187.
couenne, 175.
couleuvre, 77.
coulevrine, 52.
coup, 70, 229, 280.
couper, 69.
courbetter, 144.
courlis, 73.
couronne, 77.
couronné, 296.
courroyer, 106.
courtil, 213.
court pendu, 84.
cousine, 176.
coussin, 52, 79.
coutelier, 159.
coutellerie, 141.
coûter, 178.
coutil, 213.
couvent, 179.
couvrechef, 242, 300.
crac, 226.
craie, 108.
crapaud, 326.
crapaudaille, 91.
craquignole, 84.
crassane, 332.
crécelle, 146.
crèche, 121.
crémaillère, 97.
crêmer, 145.
créneau, 98, 147.
creton, 146, 326.
cric, 226, 235.
croc, 235, 239.
crocodile, 305, 322.
croix, 52.
croup, 231.
croupade, 326.
croupion, 186.
croûte, 326.
crucifix, 159, 219.
cuiller, 201, 271.
cul, 253.
cumul, 253.
curée, 155.
curée, 201.
cygne, 318.
cylindre, 321.

da, 206.
dam, 250.
damas, 261.
damoiselle, 217.
dans, 284.
dartre, 98.
D'Aubigné, 155.
David, 245.
dé-, 125.
de- dé, 145.
débattre, 145.
déblayer, 207.
débonnaire, 147.
débouter, 145.
débrutir, 187.
débuter, 145.
décevoir, 145.
déchirer, 325.
découper, 145.
défaillir, 145.
défaire, 146.
défendre, 125, 145.
définir, 160.
défubler, 308, 323.
défunt, 351.
dégingander, 292.
degré, 309.
déjà, 302.
délai, 115.
délaisser, 145.
délayer, 160.
délivrer, 146.
déluge, 147.
demain, 151.
demander, 151.
démanger, 146.
démener, 146.
demeurer, 151, 181.
demi, 160.
démoniaque, 138.
démonstration, 341.
démontrer, 341.
dépêche, 121.
depuis, 284.
dérider, 146.
dérocher, 329.
déroger, 331.
des, 148.
déshabiller, 322.
désigner, 158.
désir, 146.
dessiner, 318.
dessous, 151.
dessus, 151.
destrier, 342.
destruction, 342.
détenir, 146.
deuil, 192.
dévaler, 146.
devancier, 9.
devant, 151.
di-, 159.
diable, 137.
diagnostique, 354.
dialogue, 52.
diaphragme, 353.
dicton, 349.
dieu, 234.
difforme, 160.
diffusément, 144.
digne, 319.
digue, 328.
dilexion, 52.
diligent, 160.
disjoindre, 160.
distinct, 351.
divin, 287.
diviser, 160.
dix, 225.
dix-huit, 225.
dix-neuf, 225.

dogme, 351.
doigt, 280.
dol, 77.
domestique, 340.
dommage, 84.
donc, 238.
dont, 179.
dot, 130, 233.
douairière, 95.
douche, 323.
drachme, 354, 359.
drap, 229.
droman, 165.
duc, 228, 235.
duègne, 213.
duel, 52, 193.
Dumoulin, 76.

é-, 125.
-eau, yau, 205.
ébahi, 125.
-ebe, 124.
-ebre, 124.
écaille, 329.
écale, 329.
échec, 238.
-ece, 121.
écharpe, 87, 302.
-eche, 121.
échec, 117, 121.
échevelé, 142.
échiner, 317.
échiquier, 160.
école, 330.
écouter, 96.
-ect, 351.
-ecte, 120.
écuellée, 200.
écuelle, 340.
éculer, 96.
-ede, 124.
-edre, 124.
-ef, 121.
effectuer, 349.
effigie, 190.
effrayer, 106.
effroi, 106.
égal, 327.
-ege, 123.
églogue, 327.
-egne, 123.
-egue, 124.
-eil, 191.
-eiller, -iller, 157.
-eillon, 157.
-é-je, 149.
-el, 122, 256.
-el > eau, 88.
élargir, 96.
élevée, 211.
-elier, -ilier, 157.
elle, 89.
éloigner, 96.
-elque, 120.
-eme, 123.
émeraude, 53.
émeute, 182.
-emment, 175.
embellir, 141.
empaqueter, 150.
empereur, 263.
empèse, 199.
employer, 208.
empoche, 329.
empoigner, 106.
empuanti, 52.
en, 281, 284.
énamourer, 175.
enarbrer, 175.
enarrher, 175.
enclume, 328.
encognure, 106.
encolure, 73.
encorner, 292.
endetter, 144.
endêver, 125.
-ene, 123.
enfer, 262, 269.
engigner, 319.
engin, 319.
enhorner, 292.
-enier, 159.
énigme, 353.
enivrer, 175.
ennui, 175.
enorgueillir, 175.
énormément, 145.
enrôler, 52, 321.
ensemble, 138.
ensevelir, 143.
ensouple, 187.
entier, 262.
envoyer, 106, 209.
-ep, 120.
épagneul, 254.
épaissir, 108, 199.
éparvin, 98, 306.
épeautre, 138.
épée, 211, 346.
épervier, 98, 306.
épi, 237.
épidémie, 160.
épingle, 311.
épousseter, 150.
-epre, 120.
-epte, 120.
-eptre, 120.
équarrir, 98.
équateur, 215.
-er, ere, 122.
érené, 98.
ergoter, 98.
-erpe, 120.
-erse, 120.
-erte, 120.
érucague, 331.
-es élidé, 279.
escarbot, 330.
escarboucle, 178.
escarpin, 304.
escarpolette, 80.
escorte, 347.
escroc, 74, 235.
-ese, 123.
espagnol, 70.
espargoutte, 96.
espère, 122.
esprit, 142.
esquisse, 325.
esquiver, 160.
essai, 115.
essaimer, 324.
-esse, 121.
essence, 53.
est, 346.
estacade, 94.
estampe, 347.
-este, 120.
estomac, 226, 235, 258.
-estre, 120.
esturgeon, 187.
et, 284.
étai, 136.
étalon, 219.
-eté, 159.
éteule, 299.
étique, 349.
étiquette, 96.
-ete, -ette, 121.
-etre, 121.
étrenner, 144.
étudier, 340.
eu, 182.
eucharistie, 183.
euchologue, 183.
eunuque, 183.
-eur, 263, 272.
européen, 168.
-eux, 273.
-eve, 123.
examen, 250.

exact, 350.
excellent, 353.
excepter, 354.
excès, 353.
excommunication, 52.
excommunier, 358.
excursion, 358.
-exe, 120.
exécration, 360.
exemple, 353.
exempter, 354.
exercer, 353.
exercice, 9.
exil, 255.
exorciser, 52.
extase, 53.
extraordinaire, 359.
-eye-, 133.
-ez, 115, 117.
faction, 52, 348.
faible, 108, 310.
faïence, 206, 211.
fainéant, 206.
fait, 229.
falot, 308.
familier, 262, 271.
fantaisie, 95.
fantassin, 325.
fantastique, 340.
fantôme, 84.
favorable, 74.
farouche, 87.
fécond, 280.
fêler, 125.
félon, 146.
femelle, 190.
femellin, 160, 308.
féminin, 160, 308.
femme, 175.
fenêtre, 138, 151, 297.
fenêtré, 343.
fenil, 213.
fer, 122, 262, 269.
férir, 146.
fermail, 95.
fesser, 145.
festoyer, 106, 208, 343.
fétu, 189.
feu, 181.
février, 189, 306.
ficellier, 144.
fier, 262, 270.
fifre, 333.
fil, 255.
fil d'archal, 84, 261.
filigrane, 316.
filleul, 254.
fils, 233.
filtre, 310.
finasser, 95.
finir, 265.
flac, 226.
flairer, 189.
flamboyent, 133.
flatteur, 273.
fléau, 205.
flèche, 155.
flegme, 189, 354.
fleurer, 189.
flibot, 304.
flibustier, 304, 343.
flic, 226.
floc, 235.
fluet, 213.
foin, 200.
fond, 280.
forceps, 355.
forligner, 319.
forme, 78.
fossoyer, 106.
fou, 71, 252.
fougère, 181.
fougade, 328.
foulque, 138.
fourbu, 79.
fourche, 329.
fourmi, 79.
fournaise, 77.
fournil, 213.
fourniture, 77.
fouteau, 79.
franc, 228, 280.
frégate, 94.
frelater, 97, 306.
frère, 122, 271.
fressure, 332.
frêter, 145.
frétiller, 146.
ne fric ne frac, 224.
frileux, 322.
froid, 197, 245, 280.
fromage, 77, 305.
froment, 77, 305.
fronde, 299.
fuir, 213.
furoncle, 218.
fusain, 190.
fusilier, 159.
fustiger, 331.

gageure, 190.
gagner, 93, 97.
gai, 115.
gaie, 136.
gaine, 292.
galbe, 304.
galetas, 219.
galop, 229.
gangrène, 327.
gargousse, 326.
garnement, 160.
gars, 261.
gaspiller, 84, 292.
gaz, 247.
gazon, 292, 307.
geai, 115.
gehenne, 155.
geindre, 200.
gémeaux, 190.
genevois, 142, 148.
génisse, 147.
gentiane, 168.
gentil, 213, 322.
gentilhomme, 171.
gercer, 98, 100.
germandrée, 292.
gésier, 145, 161, 190.
gésir, 145.
giboyer, 106.
girafe, 138.
girofle, 84.
giroflée, 161.
giron, 159.
glaïeul, 107, 254.
glas, 96.
glousser, 327.
gluau, 292.
gnome, 354.
gnomon, 354.
godelureau, 292.
golfe, 80.
gonfanon, 327.
gonfler, 327.
goudron, 80, 165.
gouge, 249.
goulet, 77.
goulot, 327.
gourde, 327.
gousse, 326.
goyavier, 73.
grabuge, 305.
graille, 211.
grammaire, 175.
grand'mère, 175.
gratton, 326.
greffe, 121.
grégeois, 145.
greigneur, 158.
grelin, 306.
grémil, 146.
grèneterie, 143.

grènetier, 145.
grenil, 316.
grésil, 145, 213.
gril, 213.
gripper, 190.
grog, 246.
groguer, 106.
grotte, 326.
group, 231.
guéer, 206.
guéret, 98, 100, 145.
guérir, 98, 100.
guérite, 98, 100, 145.
guimpe, 138.
guitarre, 97.

haïr, 289.
halener, 290.
haletant, 291.
hallebarde, 289.
halte, 290, 310.
hanap, 231.
hangar, 290.
hanse, 290.
harangue, 289.
harceler, 98, 290.
harde, 87.
hargneux, 98.
haricot, 292.
harmonie, 289.
harpail, 98.
harquebuse, 186.
hauban, 290.
havre, 128.
héberger, 297.
hélas, 230, 232, 289.
hémistiche, 331.
hennir, 175.
herboriste, 303.
herce, 98.
hérésipèle, 161.
hergne, 98, 317.
hermandrée, 292.
hermine, 101.
hernie, 317.
héros, 290.
hésiter, 289.
hetoudeau, 187.
heur, 184.
heureux, 182.
heurt, 233.
heurter, 190.
hideux, 290.
hier, 270, 292.
hiérarchie, 210.
hiéroglyphe, 210.
hippogriphe, 328.
hirondelle, 97, 160.
hisser, 180, 299.
histoire, 153.
hiver, 269.
hobereau, 80, 142.
homélie, 160.
honnête, 340, 342.
honnêteté, 111.
honorable, 171.
horde, 290.
horrible, 291.
hôtellerie, 141.
houblon, 80, 290, 303.
houle, 290.
hourvari, 80.
housard, 291.
houssepiller, 292.
huit, 225, 292.
huitre, 213.
hurler, 190, 290, 298.
hussard, 186, 332.

-ie-, 133, 140.
-ien, 168.
Iéna, 294.
igné, 351.
ignition, 351.
ignominie, 320.
-if, 241.
il, 255.
-ilier, 157.
-iller, -eiller, 157.
-illon, 159.
-im, 251.
imparfait, 171.
impie, 171.
importun, 171.
impromptu, 355.
impunément, 145.
in-, en-, 170.
inadvertance, 357.
incivil, 255.
incognito, 354.
indemnité, 175.
indignation, 320.
inexpugnable, 354.
infect, 348.
infini, 171.
infirmier, 160.
information, 52.
infusion, 53.
-inier, 159.
insigne, 318.
instinct, 351.
insuple, 187.
interroger, 331.
intrigue, 328.
-ir, 272.
isnel, 312
-iste, -ite, 342.
-ité, 159.
item, 250.
ivraie, 108.
ivrogne, 106.
ivrognerie, 319.

jacinthe, 210.
Jacob, 211.
j'ai, 115.
jalap, 231.
jalouse, 75.
jamais, 173.
jardin, 250, 299.
jargon, 98.
jasmin, 81.
jauger, 323.
je sais, 115.
jésuite, 342.
Job, 244.
joignons, 106.
jonc, 228.
jongler, 165.
joubarbe, 179.
joug, 246, 280.
juif, 241.
juillet, 201.
juin, 213.
julep, 231.
jumeau, 190.
jupon, 190.
juridiction, 342.
jusque, 344.
jusquiame, 316.
justaucorps, 9.

l final, 137.
labyrinthe, 161.
lai, 115.
laid, 245.
laisse, 324.
laiton, 146.
lambruche, 330.
laps, 355.
laquelle, 310.
large, 331.
larme, 87.
lascivité, 159.
latineur, 319.
le, 150.
le, 150, 311.
leçon, 151.
legs, 246.
lénitif, 189.
lentille, 308.

léopard, 160.
Léopold, 70.
les, 118.
lésine, 146.
lessive, 188.
lest, 346.
lester, 342.
leur, 263, 296.
lève, 117.
lévrier, 145.
lézard, 146.
liaisons, 275.
liard, 320.
licou, 71.
lien, 197.
lieu, 183.
ligneul, 254.
lilas, 237.
linceul, 254.
lionceau, 160.
liquéfier, 160.
liséré, 144.
litière, 159.
long, 280.
lorsque, 344, 359.
loudier, 73.
loup, 229.
louveterie, 143.
louvoyer, 208.
lucarne, 298.
luette, 213.
luth, 236.
lutin, 201.
lutrin, 184.
lutte, 201.

machicoulis, 159.
maçon, 9.
madame, 98, 102.
mademoiselle, 220, 356.
madrier, 299.
magaut, 328.
magnanime, 320.
magnétisme, 320, 254.
magnifique, 320.
mai, 115, 199.
main, 200.
mais, 284.
maison, 323.
maître, 310.
maladrerie, 141.
malgré, 310.
maligne, 318.
malin, 319.
mamelue, 235.
mandragore, 52, 303.
manger, 269.
maniaque, 138.
manier, 316.
mantille, 52.
maquerellage, 141.
maraîcher, 220.
marbre, 138.
mare, 235, 258.
marchand, 87.
marché, 87.
marcotte, 87.
marcotter, 328.
marécage, 220.
maréchal, 220.
marelle, 98.
margotter, 328.
Marguerite, 297.
marmelade, 94.
marne, 309.
marquer, 87, 98.
marqueterie, 143.
marri, 98.
martre, 138.
matassin, 84, 325.
matelas, 303.
Mathusalem, 250.
maxime, 353, 360.
mé-, 125.
mèche, 121, 153.
médecine, 177.
méfait, 125.
meilleur, 158, 203, 212.
mélancolie, 303, 330.
mélange, 125, 169.
melon, 190.
même, 90.
menstruel, 95.
menteur, 273.
mer, 269.
mercredi, 297.
mère, 271.
merrain, 98.
mes, 148.
messire, 148.
métal, 146.
mettons, 125.
meunier, 181.
meugler, 190.
meute, 182.
mézeline, 148.
Michel, 256.
migraine, 327.
mil, 213.
milieu, 158.
mille, 255.
miniature, 317.
minuit, 177.
missel, 160.
mistral, 160.
mitiger, 331.
modèle, 303.
mœurs, 230, 234.
moignon, 106.
moindre, 200.
moins, 209, 284.
mois, 199.
mol, 253.
moment, 77.
monarchie, 33.
monceau, 179.
monde, 228.
monnaie, 108.
monsieur, 179, 198, 263.
montagne, 96.
Montholon, 219.
moraille, 80.
morceau, 205.
mordre, 138.
moriginé, 160.
morne, 78.
mortaise, 108.
morue, 304.
mot, 229.
mou, 71, 252.
moulin, 77.
mourir, 70, 73.
mousson, 179.
moutier, 179.
moyen, 209.
moyeu, 254.
mulatre, 138.
multitude, 310.
murène, 186.
muscadin, 297.
museau, 205.
myrobolan, 84.
myrthe, 190.

n de liaison, 278.
nabot, 169.
nacre, 138.
naviguer, 331.
néanmoins, 180.
nécromancie, 327.
nécromancien, 156.
nef, 228.
neige, 153.
nenny, 172.
nerf, 243.
net, 229.
nettoyer, 106.
nettoyures, 208.
neuf, 225, 228, 243, 28[illegible].
nid, 245.
nitouche, 316.

niveau, 309.
noe, 76.
Noël, 256.
nombre, 138.
nombril, 213.
non, 281.
nord, 245.
Nostradamus, 52.
notre, 137.
nouille, 322.
nourrir, 69.
nous, 281.
noyer, 106, 209.
nul, 251.

ob-, 356.
obscur, 358, 360.
obsèques, 360.
obstiné, 358.
océan, 253.
œil, 191, 193.
œuf, 228, 242.
oi et ai, 199.
oignon, 106.
-oir, 262.
oisellerie, 144.
omelette, 84.
on, 281.
-ont, 164.
onyx, 325.
opiat, 130, 232.
-or, 272.
orateur, 263.
or ça, 297.
ordre, 138.
oreille, 157.
oreiller, 157.
oreillon, 157.
-orer, 77.
orfèvre, 189.
orfèvrerie, 141.
orfraie, 298.
organeau, 84.
organiste, 340.
orgueil, 193.
orgueilleux, 193.
original, 95.
originel, 95.
orignac, 236.
oripeau, 219.
orle, 78.
orme, 78.
ormeau, 77.
orne, 78.
orteil, 84, 192, 194.
ortolan, 53, 289.
os, 228, 234,
oser, 78.
ouaille, 95.
ouate, 95, 291.
oublieur, 273.
ouest, 346.
oui, 215, 294.
-our, 272.
ourlet, 78.
ours, 234, 261.
oursin, 186.
outarde, 79.
outil, 243.
ouvrier, 203.
oye, 133.

paletot, 236.
pallium, 172.
pampre, 138.
paneterie, 143.
panic, 237.
panne, 175.
panonceau, 175.
panse, 325.
pantois, 199.
papeterie, 143.
par, 87.
paraître, 108.
paralytique, 160.
parasol, 77, 219.
parc, 255.
parchemin, 87.
pardessus, 284.
paresse, 87.
paresseux, 144.
pariage, 160.
parleur, 9.
parpain, 99.
particulier, 262, 271.
pas, 284.
pasteur, 341.
pastoral, 95, 341.
pastoureau, 77, 341.
Patagon, 328.
patenôtre, 157.
patrouiller, 299.
pauvre, 300.
pavaner, 166.
pavillon, 157.
paye, 136.
payen, 107.
payer, 211.
pays, 51, 216.
paysage, 216.
paysan, 216.
pédant, 126.
peigne, 158.
pèlerin, 148.
pélican, 146.
pelle, 96.
pelleterie, 143.
pelote, 115, 218.
pelouse, 115.
peluche, 115, 218.
pelure, 115, 218.
pencher, 321.
pendeloques, 160.
pêne, 305.
pennon, 175.
Pentecôte, 79.
pépie, 145.
pépin, 146.
péplum, 251.
perdu, 126.
père, 122, 271.
péremptoire, 354.
péril, 146, 213.
périr, 145.
persécuter, 332.
persil, 213.
personnier, 94.
pèse, 199.
pester, 126.
pestilentiel, 95.
péter, 145.
petit, 151.
peu, 181.
philtre, 310.
physionomie, 52.
piailler, 84, 321.
piauler, 84.
pie, 235, 239.
pied, 280.
pilule, 203.
pimprenelle, 306.
pinceau, 205.
pindariser, 302.
pingouin, 214.
pisque, 344.
pitoyable, 209.
pivoine, 159.
placard, 261.
plaire, 308.
pleurésie, 307.
pleuvoir, 308.
plier, 208.
ployer, 106, 208.
plumard, 261.
plume, 177.
pluriel, 256.
plus, 233, 281, 307.
pluvier, 183.
pluviôse, 139.
podestat, 232.
poignant, 106,

poignard, 106, 258.
poignée, 106.
poignet, 106.
poing, 200.
polacre, 138.
poltron, 310.
pommeau, 307.
poncire, 304.
ponctuel, 349.
porc, 235, 237.
porcelaine, 80.
porphyre, 80.
porreau, 79.
portraire, 77.
postdater, 358.
postiche, 325.
postposer, 358.
poteau, 79.
poulie, 77.
pouliot, 77.
poulpe, 186, 310.
poupelin, 80.
pour-, pro-, 306.
pourpre, 138.
pratique, 349.
prêche, 121.
précisément, 144.
prédication, 52.
prémices, 159.
presbytère, 342.
présomption, 354.
présomptueux, 354.
presque, 344.
présure, 146.
prêter, 125.
prévot, 145.
Priam, 250.
princeps, 355.
pris, 180.
pro-, pour-, 306.
profil, 77, 255.
profit, 77.
profond, 280.
profusément, 145.
projeter, 359.
promener, 77.
proue, 76.
provende, 77.
provisionnel, 95.
prune, 177.
psalmiste, 355.
psalmodie, 355.
psaume, 347, 355.
puéril, 255.
puisque, 344.
pulmonique, 186.
pulpe, 186, 310.
punir, 319.
pupitre, 138, 186.
pur, 186.

quai, 115.
qualité, 9.
quand, 245, 280.
quatre, 137, 215.
quatre-vingts, 225.
quel, quelle, 188, 310.
quelqu'un, 310.
quelqu'une, 177.
quereller, 144.
guérir, 145.
qu'est-ce que, 344.
queue, 181.
quidam, 250.
quincaille, 307.
quinconce, 325.

r final, 137.
racine, 176.
radoub, 244.
rafle, 139.
raffraichir, 53.
rage, 92.
rai, 115.
raide, 108.
raie, 108.
railleur, 9.
rang, 280.
rapt, 355.
rassier, 208.
ré-, 125, 146.
realgar, 160, 206.
réapparaître, 146.
réappel, 146.
rébarbatif, 146.
rebelle, 146.
rébellion, 146.
rebours, 264.
récalcitrer, 146.
récapituler, 146.
recéler, 144.
récent, 146.
réceptacle, 146.
réception, 146.
rechigner, 318.
réconforter, 146.
recul, 253.
rédempteur, 354.
redonner, 146.
réduire, 146.
réel, 95.
réfléchir, 146.
refluer, 146.
registre, 343.
règle, 155.
réglisse, 94, 161, 328.
règne, 319.
regnicole, 354.
regretter, 144.
reine, 154.
rejeter, 359.
réjoui, 53.
relapse, 146, 355.
relation, 146.
reléguer, 146.
remède, 154.
remorquer, 297.
renard, 319.
renom, 151.
renommée, 151.
renoncule, 97.
répondre, 125.
repose, 75.
reproche, 186.
rescousse, 343.
rescrit, 342.
resigner, 318.
résine, 146.
respect, 351.
resplendir, 342.
ressemble, 138.
ressemeler, 143.
reste, 342.
restreindre, 342.
rétine, 146.
rêvasser, 96.
rhubarbe, 190.
rhumatisme, 9.
rhume, 183.
ridicule, 160.
rien, 197, 281.
riposte, 343.
ritournelle, 80.
rob, 244.
rogne, 106.
rogner, 106, 173.
rognon, 106.
roignon, 106.
romb, 244.
Rome, 174.
roquet, 329.
rosat, 261.
roseau, 205.
rossignol, 77.
rôtisseries, 53.
roue, 181.
rouennerie, 175.
rouler, 320.
roupie, 80.
rouvre, 300.
rubis, 53.

rubrique, 330.
rudoyer, 106.
ruisseau, 200, 205.
Russie, 186.
rut, 201.

sable, 138.
sabre, 138.
sac, 235.
sacramentel, 95.
sacrilège, 331.
safran, 166.
sage, 92.
Saint-Ouen, 170.
Saint-Sulpice, 34.
salade, 94.
salamandre, 219.
salep, 231.
salve, 201.
sanct-, 348.
sanctifier, 348.
sang, 280.
sans, 284.
sarcelle, 98.
sarcler, 98.
sarment, 98.
satisfaction, 342.
sauf, 85.
saurai, 85, 92.
savent, 103.
scandaliser, 346.
scapulaire, 347.
schisme, 325.
scier, 208.
scolastique, 340.
sceau, 205.
sébile, 146.
sec, 121.
sèche, 121.
second, 280, 327, 332.
secouer, 347.
secret, 121, 327.
séduire, 146.
seigneur, 158.
séjour, 145, 147.
seller, 145.
sellerie, 144.
semble, 137.
semelle, 190.
semille, 147.
semouille, 322.
sèneçon, 148.
sénéchal, 147.
senestre, 342.
sènevé, 148.
sens, 230, 234.
sept, 225.
serge, 98, 103.
serpe, 98, 100.
serpillière, 98, 100.
serrer, 125.
ses, 148.
sesame, 160.
séton, 146.
seu, soif, 226.
seul, 251.
Sévigné, 155.
sieur, 263.
sifflet, 190, 324.
signe, 318.
signer, 319.
sillon, 158.
simagrée, 325.
singulier, 262, 271.
sirène, 160.
siron, 198.
sirop, 229.
six, 225.
soigner, 106.
soit, 199.
sol, 77.
solandre, 73.
soldat, 261, 310.
solde, 310.
soleil, 212.
solennel, 175.
somptuosité, 354.
sophisme, 342.
sorbet, 236.
sorcellerie, 144.
sot, 229.
sou, 71, 252.
souabe, 186, 213.
soude, 139.
souiller, 320.
soulier, 320.
soupente, 187.
souquenille, 211.
sourcil, 213.
souris, 77.
sournois, 80.
souscrire, 342.
soustraire, 342.
soutane, 70.
spacieux, 347.
spadassin, 347.
spasme, 342.
spongieux, 347.
squelette, 347.
stagnant, 354.
statue, 53, 346.
stockfish, 347.
strapontin, 347.
stuc, 299.
sub-, sou-, 186, 356.
subjection, 349.
sublime, 130.
subroger, 331.
subsistance, 53.
substance, 358.
substantif, 358.
substituer, 358.
subtil, 255.
succession, 53.
succinct, 351.
sucer, 352.
sucre, 324.
sud, 245, 332.
suggérer, 354.
suif, 241.
Suisse, 213.
sur-, sour-, 186, 264.
sus, 230.
susdit, 343.
suspect, 351.
sybille, 159.
sycomore, 325.
symptôme, 355.

t désinence, 285.
t de liaison, 278.
tabac, 84, 228, 235.
tabatière, 314.
tabernacle, 137.
tabourer, 304.
tact, 351.
tailleur, 9.
tanguer, 328.
tanière, 96.
tant, 280.
tarabuster, 342.
targette, 98.
targue, 331.
targuer, 331.
tarière, 98.
tarin, 98.
tarte, 139.
tavayolle, 212.
taxe, 353.
taxer, 84.
Te Deum, 250.
teigne, 158.
teigneux, 158.
témoignage, 106.
tempestatif, 341.
tempête, 341.
tempétueux, 343.
temple, 139.
térébenthine, 190.
tertre, 98.
tes, 148.

téter, 145.
thériaque, 139.
tilleul, 254.
toge, 331.
tonlieu, 179.
tonnellerie, 144.
topaze, 219.
torche, 324.
tordre, 139.
toron, 73.
toujours, 261, 302.
toupie, 297.
touret, 80.
tourillon, 80.
tournoyer, 106.
tourte, 139.
tourterelle, 186, 189.
tout, 71, 234.
trachée, 331.
tragédie, 84.
trahison, 216.
tramail, 94.
trans-, 332.
transi, 332.
transmettre, 342.
travail, 95.
tré-, 125, 146.
trémail, 95.
trémeau, 190.
trémie, 146, 155, 198.
trémois, 94.
trépan, 146.
trépas, 125.
trépied, 146, 160.
trépigner, 319.
trépointe, 146.
très, 146, 284.
trésor, 145.
tribune, 306.
trictrac, 9.
triolet, 53.
trochée, 331.
trogne, 106.
trognon, 106.
trois, 146.
trompetter, 144.
trompetterie, 53.
tronc, 179, 228.
trop, 229, 280.
truffe, 139.
tudesque, 183.
turban, 301.
turbine, 306.
turc, 235.
tutoyer, 106.

un, 171, 287.
-ur, 264, 272.
ursuline, 189.
ustensile, 343.

vagabond, 328.
vaguemestre, 343.
vaissellerie, 144.
valet, 298.
vautrer, 68.
velours, 264.
vénéneux, 160.
vénerie, 148.
venin, 309.
vent, 245.
ventôse, 139.
ver, 122, 269.
vergogne, 106.
vergue, 331.
vermicelle, 325.
vermicellerie, 144.
vertu, 125.
vétille, 146.
vêtu, 125.
veuve, 189.
victu, 348.
vide, 198.
vif, 286.
vigne, 158, 177.
vil, 255.
vilebrequin, 297, 310.
vingt, 225.
vingt-deux, 225.
vingt-trois, 225.
viol, 77.
violat, 261.
violoncelle, 325.
virebouquet, 155.
viril, 255.
vis, 230, 233.
visuel, 95.
vitriol, 77.
vivre, 139.
voilà, 218.
voisine, 176.
vol, 71, 77.
volatil, 255, 322.
volte, 310.
volume, 177.
vous, 215.
voyage, 209.
vrai, 115.

Xanthe, 360.
Xavier, 353, 360.
Xénophon, 360.
xérasie, 360.
xérophage, 360.
xérophtalmie, 360.
xiphoïde, 360.
xylographe, 360.
xylophage, 360.
xylophone, 360.

y de liaison, 206.
yacht, 294.
yatagan, 294.
yeuse, 206.

z de liaison, 278.
zéro, 309.
zigzag, 247.
zinc, 247.

TABLE DES MATIÈRES

Pages

INTRODUCTION 1

Comment l'étude des textes patois du XVIIe siècle et leur comparaison avec les remarques des grammairiens sur le langage populaire permettra d'expliquer l'existence d'un patois à Paris et de comprendre comment la prononciation correcte s'est constituée et développée en français moderne.

PREMIÈRE PARTIE 11

CHAPITRE I. — Les textes en patois parisiens 11

I. Étude et analyse littéraire des *Conférences de Pierrot et de Janin*. — Les cinq premières sont du même auteur. — La sixième peut aussi lui être attribuée. — La septième, la huitième sont des contrefaçons maladroites (11-35).

II. Les autres textes patois. — Les autres *Conférences* sont des plagiats. — Le patois de Cyrano, dans *Le Pédant joué*, et de Molière, dans *Don Juan* et *Le Médecin malgré lui*, est conforme au patois des *Conférences* (35-39).

III. Valeur singulière des *Conférences* comme tentative littéraire, nouvelle en français, peut-être imitée de l'italien. L'auteur pourrait en être Charles Sorel (40-46).

CHAPITRE II. — L'interprétation des textes patois 47

Caractère littéraire de ce patois. — La graphie patoise peut souvent traduire la même prononciation que l'orthographe correcte. — Les calembours et les à peu près ne sont pas des documents sûrs. — Les fautes d'impression sont nombreuses. — Difficulté de donner aux graphies leur signification phonétique.

DEUXIÈME PARTIE. — **Les Voyelles** 67

CHAPITRE I. — O et OU 67

Le patois écrit *ou* les mots que le français écrit *o*. Quelques exceptions (67-72).

La distinction phonétique entre *o* et *u* se fait au début du XVIIe siècle; les mots prennent définitivement soit *o*, soit *ou* dans l'orthographe à la fin du XVIIe siècle (73). — Comment s'est formée la prononciation correcte (74-81) et la prononciation patoise (81-83).

CHAPITRE II. — A et E 84

En patois *è* devient *a* (85-91) ; quelques exceptions (9 -93). — L'hési-

Pages

tation entre *e* et *a* dans la langue correcte : mots étrangers (93), reformations populaires (94), substitutions de suffixes, reformations étymologiques (95), substitutions de préfixes, confusions graphiques (96), *a* devient *e* (*æ*) prononcé *é* (97), rapprochement de mots différents (97). — Étude des mots où *e* et *a* se sont phonétiquement échangés (98-100). — La prononciation populaire transforme *è* en *a*, la mode transforme *a* en *è*, la graphie empêche les transformations (101-103). — La prononciation de *oi* (103).

CHAPITRE III. — Les timbres de E 109

Les divers timbres de *e*, de l'ancien français au XVIe siècle (109-111) ; inexactitude de la graphie (111-115) ; les renseignements des grammairiens (116-120). — La prononciation de *e* moyen, tonique, suivi de deux consonnes prononcées, d'une consonne sourde prononcée, d'une consonne sonore (121-124) ; atone, dans les préfixes *é-*, *dé-*, *mé-*, *ré-*, *tré-*, dans les mots dérivés, devant deux consonnes, devant *r* + *consonne* (125).

CHAPITRE IV. — E féminin 127

La graphie patoise opposée à la graphie correcte (127). — Les origines et l'histoire de *e* féminin ; amuïssement (129-133) ; les désinences *aie*, *eie*, *oie*, *ie* (134-135) ; *e* final après consonne + *l* ou consonne + *r* (137) ; *e* muet après consonne (139). — Les syllabes *aye*, *eye*, *ie* à l'intérieur des mots (140) ; *e* entre deux consonnes identiques (141), entre trois consonnes (142) ; *e* en deux syllabes consécutives (142-145) ; *e* en syllabe initiale (145) prononcé *æ* et *é* (145-149) ; *e* en syllabe tonique (149-150).

CHAPITRE V. — E et I 153

Confusion de *e* et *i* dans les textes patois (153-155), dans les remarques des grammairiens (155) ; substitutions de suffixes (157), confusion de *e* et *i* devant les consonnes *l* et *n* palatalisées (158) ; *i* devient *e* (*æ*) (159), substitutions de suffixes (159), reformations savantes, influences étrangères, déformations populaires, prononciation *e* ou *i* des mots grecs (163), *i* devient *e* (*æ*) prononcé *e* (164).

CHAPITRE VI. — Voyelles nasalisées et dénasalisées 163

Les voyelles nasales *â* et *ô* (163-166), *yè* et *yâ* (166-168), *ù* et *è* (168), *ê* ouvert et *è* fermé (170), *um* et *ô* (171). — Nasalisation de *i* tonique final (172).

Dénasalisation des voyelles suivies de consonne nasale prononcée (173) : *â* (174), *è* (175), *œ̃* (177). — Voyelles nasales et orales en concurrence (178).

CHAPITRE VII. — Voyelles labialisées 181

Les voyelles *æ* et *ö*, *ü* et *u*. — Labialisation des voyelles antérieures *e* et *i* (188). — Distinctions graphiques entre *œil* et *eil* (191).

CHAPITRE VIII. — Les semi-consonnes 195

Amuïssement de *y*, *w*, *ẅ* (195). — *Ui* (*ẅi*) et *ü* (200). — La semi-consonne Y : *i* et *y* (202), *eau* et *yau* (204), *y* intervocalique (206), *wa* et *oy*

Pages

(207), *oy* et *y* (208), *y* et *j* (209); amuïssement de *y* final (210); *y*, *ḷ* et *ly* (211).

Les semi-consonnes *w* et *ẅ* (213); *w* et *v* (215).

Chapitre IX. — Amuïssement des voyelles........................ 217

L'amuïssement en patois (217) et dans la langue littéraire (218).

TROISIÈME PARTIE. — **Les Consonnes**........................ 223

Chapitre I. — Les consonnes finales........................ 224

La suppression des consonnes finales dans la graphie des *Conférences* (224), prononciation des consonnes sourdes en patois (226), dans la langue correcte (227).

La phonétique de la langue moderne : P, T, S sont muets, mais on les prononce dans les mots savants (230), dans les substantifs verbaux (232), dans les interjections, dans les onomatopées et dans certains mots (233). — K est muet dans les mots populaires (236), mais il est prononcé dans les mots savants (237); ils ont assimilé les mots populaires (239). — F a la même histoire (240).

Les consonnes sonores finales sont muettes ou prononcées sourdes au XVIIe siècle : B (244), D (245), G (246), Z (247). — Assourdissement des consonnes sonores (248).

Les consonnes nasales finales sont muettes dans les mots populaires; les mots savants à partir du XVIIe siècle prononcent la voyelle orale pure et la consonne *n* ou *m* : *-em*, *-en*, *-am*, *-im*, *-um* (251).

Les consonnes L et R sont muettes dans le patois. — Prononciation de L dans les désinences ***ol*** (252), ***ul*** (253), ***eul*** (254), ***il*** (255), ***el*** (256), ***al*** (257). — Prononciation de R dans les désinences ***-ar*** (261), ***-er*** (262), ***-eur*** (263), ***-our*** (264), ***-ur*** (264), ***-ir*** (265). — Origine des contradictions modernes : ***-ir***, ***-oir*** (265), ***-er*** (*é* et *èr*), ***-our***, ***-or***, ***-ir***, ***-ur***, ***-ar***, ***-eur*** (272).

Les consonnes en liaisons (275). — Liaisons populaires (277). — Les règles des liaisons correctes (280-285). — Prononciation des consonnes en liaison (285).

Chapitre II. — H aspiré........................ 288

Prononciation populaire et prononciation correcte (288-290). — Valeur de *h* (290). — H et G (292), H et *w*, *y*, *ẅ* (292).

Chapitre III. — Les consonnes vibrantes........................ 295

La consonne R. — R et Z (295); amuïssement de *r* devant consonne (297); épenthèse de *r* entre consonne et voyelle (299). — Z et R (300). — R et L (302). — Transposition de R (305).

La consonne L. — Amuïssement (307). — L et N (308). — Vocalisation de L (309). — Transposition de L (310).

Chapitre IV. — Linguo-dentales et linguo-palatales........................ 312

Palatalisation de K et G par *y* (314). — Confusion de *ky* et *ty*, *gy* et *dy* (315).

Confusion de *ny* et *ṇ* (316). — Confusion graphique de *ṇ* et *n* (318). — Confusion phonétique de *ṇ* et *n* (319).

Confusion de *ly* et *y* (320), de *ḷ* et *l* (321).

Pages

Doubles prononciations, dialectales ou savantes, dans lesquelles s'échangent Z et J (323), S et Ch (324); K et G (325), K et Ch (328); G et J; S et Z.

CHAPITRE V. — Consonnes suivies de consonnes........................ 334

La prononciation savante du latin (336) et des mots savants en français (339). — S devant consonne, au milieu des mots (340), à la fin et au début des mots (340).

Prononciation de C devant consonne, au milieu (348) et à la fin des mots (350), dans les groupes *cc* et *xc* (352).

Prononciation de G (353), P (354), B et D (356).

Prononciation des groupes de trois consonnes (358).

Assimilation des consonnes (359).

CONCLUSION.. 363

APPENDICE. — Les formes patoises des *Conférences*.................... 381

BIBLIOGRAPHIE.. 395

TABLEAU de l'alphabet phonétique employé............................ 401

INDEX.. 403

Grenoble, imprimerie ALLIER FRÈRES, 26, cours de Saint-André.

ERRATA ET ADDENDA

Page 6. Sur les mots patois cités aux lignes 18 et suivantes, il faut ajouter les remarques suivantes :

Coupeau est donné par César Oudin (*Tesoro de las dos lenguas francesa y española*, Paris, 1607) : *coup, coupeau, cocu, cornudo en denuesto*. Furetière (*Dictionnaire universel*, La Haye et Rotterdam, 1690) explique le mot : « ceux qui souffrent l'infidélité de leurs femmes. Pasquier dit que ce mot vient de *couppe* qui signifioit autrefois infidélité et l'on disoit d'abord : *Ta femme t'a fait couppe* ».

Dégraigner. Il est possible que ce mot soit fait sur *engraigner* par substitution du préfixe péjoratif *dé* au préfixe *en*.

Espeutée est peut-être une faute d'impression pour *espeurée*. Antoine Oudin (*Trésor des deux langues espagnolle et françoise de César Oudin, corrigé et réduit en meilleur ordre*, Paris, 1645) donne *espeurer, atemorizar, espouventer*.

Etarni est la forme populaire de *esternir*. Furetière l'explique ainsi : « donner un coup si violent que la personne paroisse morte et tombe sans mouvement sur la place. Il n'est guère en usage qu'au participe : *il l'a fait tomber tout esterni du coup violent qu'il lui a donné*. Ce mot vient de *sternere*. »

Guette est donné par Antoine Oudin : *assechança, embûche, aguet*.

— 39, ligne 22, lire : *Beroalde de Verville*.

— 55, note 1, ligne 3, lire : singulier et pluriel, *devant les* substantifs.

— 62, ligne 23, lire : On trouve la lettre *e* quand le son était *é* ou *è*, et la lettre *ë* quand le son était *œ*.

— 63, note 1, ligne 6, lire : Je ne crois pas que la désinence *ent*...

— 77, supprimer à la ligne 14 : *soleil*.

— 87, supprimer à la ligne 14 : *trouvarai* et le porter à la ligne 1.

— 88, ligne 22, lire : tout en laissant *è* intact.

— 91, ligne 21, lire : *j'eu èron*...

— 92, ligne 3, lire : prononcer *ä* au lieu de *ê*.

Page 121, lignes 32 et suivantes, l'expression peut prêter à confusion. Dans *depêche* et *prêche* il n'y a jamais eu amuïssement d'*s*; mais on écrivait *depesche* et *presche* pour indiquer que *e* était long, comme dans les mots où *e* avait été allongé par amuïssement de *s* : *pêcher*.

— 145, ligne 27, ajouter : *béguin*.

— 146, ligne 25, supprimer : *béguin*.

— 152, ligne 7, lire : *tit esprit*.

— 172, la prononciation *factoton*, indiquée à la ligne 2, est vieillie, suivant le *Dictionnaire général*.

— id. ligne 29, il faut lire : nasalisent les voyelles précédentes et non les voyelles suivantes.

— 207, ligne 14, lire : à la prononciation de *y* : *croyable*, *payer*, *essuyer*, etc. : *i* suivi de voyelle.

— id. ligne 16, supprimer : *croyable, payer, essuyer*.

— id. ligne 23, le mot diphtongue est impropre, quoique usuel : les lettres *oi* écrivent le son *wa* qui est un groupe de semi-consonne plus voyelle.

— 210, note 1, à la fin, ajouter : de la lettre *i*, *au début des mots*.

— 215, ligne 14, remplacer : *devant* par *devenant*.

— 219, ligne 12, lire : *au XVI*[e] *siècle*.

— 225, ligne 25, *bilboquette* n'est pas le mot *bilboquet* mais une déformation de *bibliothèque*. L'hypothèse de la page 226 sur la prononciation populaire de *bilboquet* est donc inutile.

— 240, lignes 22 et 23, lire : *le* au lieu de *la*.

— 256, note 1, *moreau* et *morel* n'ont rien de commun avec *morée*. C'est une erreur de Thurot (II, 185) dont je ne me suis pas aperçu. Oudin les distingue très justement. Il en résulte que la triple prononciation *beau, bel, bé* n'est pas attestée par les grammairiens.

— 270, note 1, les deux exemples de Th. Corneille doivent être reportés à la page 267, note 1.

— 290, ligne 8, lire : mise en règle.

— 297, ligne 7, *reguette* est plutôt le mot *reguetter*, formé de *guetter*, que le mot *regarder*.

— 314, ligne 23, supprimer *bougrier* qui est un calembour et *buqué* qui est une forme patoise de *bucher* et non de *buter*.

— id. note 1, on peut ajouter à *tabatière* le mot *revertier*.

— 328, ligne 29, *quevallier* est pour *cavalier* et non pas pour *chevalier* : il faut donc le supprimer de cette liste ; il faut au contraire y ajouter *equené* pour *echiner* et *buqué* pour *buché*.

— 329, ligne 12, supprimer : *fourc* et *fourche*.

— 389, note 1. A l'appui de cette explication de la disparition de l'imparfait du subjonctif, on pourrait citer encore d'autres exemples. En 1868,

la *Revue grammaticale et littéraire* (publiée par J.-B. Prodhomme et Claudius Helvard à Paris, chez Bonquerel, et à Lyon, chez Josserand, seconde année, page 6) dit qu' « en aucun cas il n'est permis, sous prétexte d'euphonie, de dire comme beaucoup de personnes qui ont même un certain degré d'instruction : *Des circonstances importantes ont empêché que je n'achevas ce petit poème ; il faudrait que j'eus le loisir de terminer mon second chant avant l'hiver ; qui empêchait que tu ne te mis plus tôt à l'ouvrage ? il voudrait que je lus ce roman... ; je craignais que tu ne tins toujours à un projet aussi hasardeux.* Il faut nécessairement *que je n'achevasse, que j'eusse, que tu ne te misses, que je lusse, que tu ne tinsses.* »

Cette confusion se fait encore de nos jours. En voici un exemple de M. Jules Bois, dans son poème *A Jules Ferry :* Les enfants, dit-il, savent que...

Ils savent que par toi leur esprit a des ailes,
Ils savent que par toi leurs yeux sont grands ouverts.
De ton flambeau géant ils sont les étincelles.
Tu mets des oasis dans leurs cerveaux déserts.
Avant que tu parus, prononçant la parole
Qui sut multiplier le studieux bercail,
Tous les petits n'étaient rien qu'un troupeau frivole,
Mais ils vont devenir, sur le banc de l'école,
D'utiles citoyens que grandit le travail.

(*Le Petit Temps*, 21 novembre 1910.)



LES ORIGINES

DE

LA PRONONCIATION MODERNE

ÉTUDIÉES AU XVIIe SIÈCLE

d'après les remarques des grammairiens
et les textes en patois de la banlieue parisienne

PAR

Théodore ROSSET

Docteur ès Lettres
Maître de Conférences de Philologie française moderne
à l'Université de Grenoble

APPENDICE :

DIX CONFÉRENCES EN PATOIS

(1649-1660)



PARIS
LIBRAIRIE ARMAND COLIN
5, rue de Mézières, 5

1911

DIX CONFÉRENCES

EN

PATOIS DE LA BANLIEUE PARISIENNE

(1649-1660)

Ces dix conférences n'ont pas été réimprimées intégralement depuis l'époque de la Fronde. Les cinq dernières sont très rares, même dans les dépôts publics. La plupart nous sont parvenues en plusieurs éditions dont le texte n'est pas identique. On trouvera, à la fin, les variantes relevées dans divers exemplaires.

Dans cette réimpression, *i* et *j*, *u* et *v* ont été distingués; les mots ont été séparés les uns des autres, autant que possible; la ponctuation a été ajoutée. Ces modifications ont donné aux textes un aspect plus correct que celui des éditions originales. Nécessaires pour faciliter la lecture et l'intelligence des textes, elles sont aussi faibles que possible; en particulier, dans la ponctuation, le point n'a été employé que dans les cas de nécessité absolue, pour éviter des majuscules trop nombreuses.

Dans la marge, les chiffres arabes **gras**, et, dans le texte, les chiffres entre crochets indiquent la pagination originale.

I

Agreable conference de deux paisans de Saint-Ouen et de Montmorency sur les affaires du temps. Première partie. — A Paris, MDCXLIX.

3 [3] PIAROT.

Ha guay Janin, où vas tu si viste, y semble que tu nou degraigne, hé quesdon pay ne nou counesson nou pu?

JANIN.

Ha! honeur Piarot, per m'name je ne te voiois pas; j'ay l'entendement si perturbe de tout ce tumulte que j'an su tou mal de mouay.

PIAROT.

Hé, y a propou, que di nan en vou quarquié, ce guebe de soudar avant y tou ravagé cheu vous queme dans noute vilage?

JANIN.

Sion, par ma figuette, y guy avon laissé ne fric ne frac; ce guieble de Laveman, cé ladre de Polacre, avon mangé jusqu'aux tripe de nout asne qui avet le farcin, et si encor ce fu un Vanredy.

PIAROT.

Je m'atten que son dé Mahomitan; quer ardé y se bouton à table san dire Benedicité, et beuvan tou dan un auge queme dé couchon; y larient bon beroin dalé au Caticheume à Maistre Jan nout Cuzé, quer y ne sçavan pas leu Patinoutre en Françoy; je ne sçay quest leu maistre, mai y nest guiere ban morigené, quer il endure qu'il embrochion à sa berbe dé fille toute vive.

JANIN.

Voiseman la fille à Gariau en a evu une belle venée; y la rencontrire au glan, mai palsanguié al fu ban glanée; y fallu la rapporté su une civieze queme un cour sain et nan di qui ly boutire pu de trante guieble dan le cors; nan la veut envoigé faire une neuvaine à S. Hubar.

PIAROT.

Enfen la Guien grace jan soumme debleyé; nan di qui son allé 4 [4] assiégé Pazi é qui le voulon boutre à feu é y a san.

JANIN.

May qui guieble lez a fai veni pou troumanté ainsi lé Cretian?

PIAROT.

Bel demande! hé sçay tu pa ban que c'est le Cardena; y lest py qu'auragé contre lé Parisian à caure qui l'avon confrisqué su'office.

JANIN.

Hé queul office avety?

PIAROT.

Je nan sçay par ma fy rian, mai je m'attan que c'est l'Office de gran Marazin ou Magasin; tant-y-a qui la li otire.

JANIN.

Hé pourquoy l'avanty confrisqué?

PIAROT.

Hé palsanguié, c'est pour poigé se dette; quer une bel nuy y fi un trou à la Leune, é qui py est, y lanlevi nout petit Rouay é nan dy qui boutty un guiebe dans le ventre de chaque chevau pour alé pu vite, de peur que le Bourgea ne l'attrapissian.

JANIN.

Y fau don qui set Nigroumancian?

PIAROT.

Sy ne l'est, y sçay ban ou y son, quer nan di qu'il est d'un pay où est la grand porte de l'Enfé & où Belzibu fait le guiebe à quatre; te souvan tu pas ban de ce Carnava qui fezi veni tou l'anfé dans la sale du Rouay?

JANIN.

O! Guien sait aveu nou! hé comen laisse nen nout bon Rouay aveu ly?

PIAROT.

Dame lé Parisian avan juré tout haut qui le voulien ravoir, é y lavan soumé le Cardena de le ramené, mai y nan veut rau faire, qu'nan ne ly rende su'office.

JANIN.

Hé ban que ne ly ren nan?

PIAROT.

Ha qu'nan à garde; len dy que c'est un volleu, qu'il a farré la mulle su la dépence du Rouay, & qui vendet les office a ce |5 **5** Partuisan qui enlevain tou cheu nou pour poigé la sustance: nan dy qu'il a envojé tou nout argent en son pay pour avoir de Comedian, dé Murissian, dé Stature é dé bilboquette pour boutre dan son Palai, qui est pu gran tras foy que Pazi; may cest ban py, y boutti un impos sur le metié dé President é de Consilié du Parleman, é pour le faire poigé y lan fi bouttre tras ou quatre an priron, & nan dy qui ly eusse crouppy puto que de le poigé si le Parisian ny fussien accouru.

JANIN.

Hé nes pas quan nan fit lé barricadre? nout proculeux frisca lé vi de pi un bou jusqu'à l'autre; y dy qui feset biau var, quer y lavient fai dé muraille de tounniaux plein de fian aussi houte que nout cloché; y tirian par le boudon de gran cou d'harquebeine.....

PIAROT.

De carabeine veu tu dize?

JANIN.

Je voulais dize d'harquebure, mai n'importe; & y di sdity qu'un cou sditi parcy sditi un Courounay Souisse, & sditi pu de trante de cé soudar, & si sditi, si la boule n'eut rebondi su le tambourin du tambourineux, y l'eust, sditi, tué toute la Compagnie. On ojait de tou couté : hola, qui va là, demeur-la; hola, Coupora, hour la garde! y liavet dé coulleurene à toute le farnestre; parguié y ny feset pas bon. E sditi, le Chansilié, hela, stila qui boutte les beignets su ces contras, la failli, sditi, belle; quer y fesy passé son coche par dessu une barricadre; n'en criy haro su ly, fallu qui se cachi, Dieu béni la Cretianté, reverance, dans le privé, & que tou lé Seigneur du Rouay le vinssien requeri tou breneux; encor ne vousiton pas lé laissé passé qui ne criissent : vive le Rouay, vive Bruxelle.

PIAROT.

Hé, pourquoy Bruxelle? nan di que c'est une ville des Espagnos!

JANIN.

Ho! c'est ban tout un, mai ce n'est pas de mesme; c'est un de cé Consiliez qu'il avieu pri.

PIAROT.

Hé ban enfen, qu'en arrivity?

JANIN.

Dame, qu'en arriviti! y fallu demaqué; y le ramene en triom-[6] phe jesque dans Noutre-Dame, é fire chanter le Tedion; quer nan di que le premié qu'en avet chanté ne valet rian, à caure qu'en avet polli l'Eglise en prenan ce Consilié. Du depi je ne sçay rian de san qu'en a fait à Pazi, quer quan nen y veut allé nen rencoutre sur le cham de ce guiebe de Marazin, qui avan six jambe, qui vou raccourcissant vout viage; temain le pore Thibau Polu qui nen est pas revenu dire de nouvelle.

PIAROT.

Nout Cuzé en reveni y glia di jours qui nou conti toute l'histoize. Y nou dizi que la Faste de Rouas, bon jour bon œuvre, le Cardena fezi faize un gran gastiau pour faize la Riauté, é y fezi si bau qui fu le Rouay; é de boize é reboize tan que tou lé Signeurs s'endormarent; quer nen di qui lavet bouté de la man dore dan leu vin. Là dessu meinnuy sonni, & queme tou le Bourgeas dormien, y lé chargy tou queme dé cor mor dans son coche, & lé meni à sain Gearmin avan qui fussient reveillez; mai quan lé Bourgeas sceure qu'au avet derobé leu Rouay, le guiebe fu ban au vache; aus ermes aus ermes; n'en cour au porte & n'en ne laisse pas entré ni sorty un chat si ne di le mo; enfen tou depi stan la l'an ny vouay que dé soudar qui son tou de fé, l'en ny enten que pata-pata-pan, poutou-poutou-pou. Dame y ne fai pas bon se joué à eu.

JANIN.

Mai nan diset qui mourion tou de faim à caure qu'en avet bouché le chemin de la rivièze, & qu'nan lavet fait retourné d'où al venet.

Piarot.

Ian semon, mai palsanguié le Bourgea avan fai une voutre sous liau par ou y fezon veni le pain de Gounesse & de Corbey, et nan di qu'il en feron cor un autre pour allé à S. Gearmin, à caure que le Cardena a fai griller le pou de S. Clou.

Janin.

Vive lé bonzespri; parguié y faut avoué que cé Parisian son ban fens.

Piarot.

Queux guiebes de badaus! y frappan queme de sour, y tuant dé Pouronais queme d'outrez home. Yz avan devan eux un biau Seigneu qui lome Monseu de Biaufort, qui chasse tou cé Laveman devan ly queme dé brebi, é n'endi quiz avan cor de leu couté le frere de Monseu le Prence, & ban d'autre Signeux.

7 [7] Janin.

Tredame, c'est un guiebe d'affaire que deu frere se battaint ainsin l'un contre l'outre.

Piarot.

Dame voize, & si nan dy que le cadet rendra le pu ainé vietu, quer y a Guieu et rairon de son couté.

Janin.

Y fau ban dize qu'ouy, puisque Monseu le Couarjuteu en est aussi.

Piarot.

Qu'esty ce Couarjuteur?

Janin.

Ardé, cesty-la qui heriteza de la charge de Monseu de Pazi.

Piarot.

Ha voizeman, j'ay ouy dize qu'il a offar d'exortizé le Cardena, car nan di qui lest poussedé du marquis d'Anere.

Janin.

Hé! ou ai ce qui l'exortizera?

Piarot.

Dan Noutre-Dame de Pazi.

JANIN.

Hé qu'en fera n'eu par apres?

PIAROT.

N'en l'envoigera à Roume à noul saint Pere le Paple, pour obteni son excomication, & pi nan fra la paix par toute la Cretianté, car nan di que Lerchedue Liopo est venu à Pazi aveu pu de cent mil hommes.

JANIN.

Qui guiebe est ce Liopo? Je m'attan que c'est un Sararin.

PIAROT.

O! tu las di, c'est le Roy du Pahis-bas.

JANIN.

Hé ban don questy venu faire ce Liopo?

PIAROT.

Dame y lest venu faire la paix aveu le Parleman pour alé reboutré le Prince de la Galle dan son Riaume; tu sçay ban que ce guiebe de Milour avant coppé le cou à Monseu son pere. Ce damné de Far-fer, di-je For faxe, y dizet qui le voulet reboutre dan son troune; y fezi baty un gran thiatre devan Noutre-Dame.

JANIN.

Voize tu la di, son dé Literian.

PIAROT.

Y lavan pourtan de Zeglise; o ban pour reveni à mon conte, [8] y bouti le Rouay su ce thiatre, mai tandy qui ly boutet sa Courone, un lomé, aye, un lomé, attan je lay su le bou des dents, Grogne, di-je Groumelle, ly abaty la teste par driere.

JANIN.

Ah! quieu piqué! lé barbaze, y lez faut boutre tretou à feu & y a san.

PIAROT.

Dame ouy; nan dy que dé quan ara fait la paix, nan fra un biau gran pou pour passé dans leu pay pou lé saceagé tretou.

JANIN.

Parguienne y me targe que je ne voge tou ça; je ne vourais pas estre mor pour rian avan stam-la. Ha qui fera bon vivre; nen

sera en repous, nan ne poigera pu de Taion, ni de Sustance; ce Monseu le Receveu de nout village sera ban peneux, nan ne ly fra pu obenigna pour avoir du repi; nan ne vara pu cez guiebe de Monopoliez qui venien affiché de grans placas à la pourte de nout paroisse; enfen, je seron treton heureux queme de peti Ronas.

PIAROT.

Mai pendant stan-là, queme di l'autre, je patisson.

JANIN.

Ne t'enqueste Piarot, nul ban san pene, di le provarbe; je buron apres queme dez trou.

PIAROT.

A propou de boize, si tu voulais poigé chopeine cheu la gran Margot, tu serais un brave gars; je n'ay bouté d'annuy ban de Guieu dans mon cors.

JANIN.

Par Saint Jan, je ne sçache pas un petit dené, hourmy si tdan que noute minageze ma baillé pour avar une falourde.

PIAROT.

Hé, va va Janin, le fret est passé, vla leté qui vien, ne vauly pas mieux se richauffé le dedan que le dehour?

JANIN.

Entre don, Piarot, je ne te sçaurois dédize; beuvons nout falourde; si faut tremblé je trembleron.

FIN.

II

Suitte de l'agreable conference de deux paisans de Saint-Ouen et de Montmorency. Par le mesme autheur. — A Paris, MDCLXIX.

3 [3] Janin revenant de Paris apres huict jours d'absence, fut apperceu de son cousin Tallebot qui tendoit des hluaux sur un

fresne; aussi-tost que celuy-cy l'eut envisagé, il ne fait qu'un saut du haut de l'arbre en bas & sans songer à sa besoigne, court à perte d'haleine au taudis de son cousin; il y trouve sa femme Parette, sa sœur Jeanne, & ses deux enfans, qui par une piallerie a quatre parties, chantoient l'Oraison funebre du pauvre Janin; mais dés qu'il leur eut appris les nouvelles de son retour, ils passent de l'extrémité de la tristesse à celuy de la joye; ils accourent au devant de luy comme des fous, & publient en chemin son arrivée; en sorte que dans un moment tout le village s'assemble sous l'orme, il se fait un murmure de voix, dans lequel on ne peut discerner que ces mots: Janin revian de Pazy. Il parest aussi-tost tenant par les mains sa femme & sa sœur, ses enfants le tiennent au cul et au chausses, & une troupe de mardailles sautent après luy comme des poussins après leur mere; les Marguilliers du lieu le vont recevoir & le font asseoir sur le banc des plaids. Aussi-tost qu'il y est assis, il s'essuye le visage de la basque de sa roupille, il deffule son chapeau, & s'en sert comme d'un superbe éventail, tandis que toute l'assemblée demeure le col allongé, les yeux ouverts, et la gueulle beaute, pour donner audience à ce vénérable Courier. Enfin s'estant r'affublé, reboutonné, et retroussé son chapeau, il reprend son haleine avec un soupir qui eust fait moudre un moulin, & commence sa relation en ses propres termes :

Nan dy ban vray, qui peche et ne s'amande, à Guieu se reque- [4] mande; quer queme dy l'autre, entre le pla & lé dans, y liarive ban des accidans; mai quoy, nul ban san pene, nul joua sans amertume, & nul rore sans epaine. Dame jon veu dez merveille, mai pal sanguié y me coute bonne; mai quoy jamai paressen nu belle eculée. Quer j'antan jaré quenque foua apray la gran Messe cé hodeluriaux, qui disan : nan fai cy nan fai ça, parcy, parla; ty es, lasty chouar; j'en on ban vu par la farnestre de neut grignié. O je parlon nou, mai s'nest pa par ouy dize; si vous ne voulez me croize, vazy var; enfen jon vu Pazy, jon vu lé soudars & jon vu la guare. O que de nouvelle! vraman j'en on tant a dize, que si le ban Guieu ne mahide, j'en on jesqu'à demain.

O ban pou vou le fare cour & pour vouz annuyé, vous sçauray terton que je parta y lia anuy ni jour pour allé à Pazi; guian j'ume ban des avantuze en gniallan, je falliame ban à estre prins pa dé quevalié à pié & à chevau, mai, la Guieu grace & nout grison, je leu on tayé dé chausse. Enfen don quan je voyasme lé fau brou, je pansion estre en seuzeté; mai ce fu ban pize; queme nan di, je tombyme de la poualle au fu, & de fievre en chouma; queme j'alien nout ane & mouay sans pansé à nu ma, un cartain quidam me criy de ban loen: qui va la, demeure la. Je pension qui se goubargeay de nout cour: quemande à té valais, ly dis-je. Si tu ne demeuze je te tizezay, sdity, en couchan snarme. Voueze, slydize, faudret qtusse un ban lon crouchay. Demeuze la sditi, je le tizezai; je te tizezay, un'fouay, deu fouay, pouf! Dame nan fou poen manty, j'u belle venelle quan j'ouy la boulle qui sifflet autouz de m'zouzeille; ho ho, sly dize, appelle tu ça tizé? Dame cest ban poussé da. Guian c'nest pas mautezie, vla mon chapeau qui me demantiza se je ne di vray.

Il monstre aussi-tost son chappeau qui estoit percé en deux endroits; les plus proches le prennent, le visitent, & le monstrent à ceux qui sont esloignez; l'un prend son fieux sur ses espaules, en luy disan : Le voua tu ban. Enfin quand il eut fait le tour de l'assemblée, Janin le remet tout glorieux sur l'oreille, en disant : Dame il y fezet chau; quatre doua pu hau, le prauve Janin avoit son conte & vou nle varié pas à steure vou faire sa harangle; enfen pourtan jen feume quitte pour la travée; nout grison lu belle qui se bouty à braire, si hou que tou lé soudar s'ammassiron viron nou pou nou fare niche. Le Courpoura ar-
5 rivy qui nou fit pranre nout [5] ane & mouay, disant que j'avion vlu forcé le cour de Garde, & nou fy mené à l'Outay de Ville; mai en chemin je feume ban esbauby de vouar la Ville; nan dizet qu'nan y mouret de fen, qu'nan si tuait dru queume mouche, que l'san coullet le pour russiau, & qu'larbe croussoit dan le ruë. Samon, Guieu hay ban le manteu; nan an fai ban accroize au jau de la liau; les chemin estiant aussi grouillan de monde queme lé pou su lé lignon de nout fieux Piarot; y lia cor dé

bouchon tou verdiau au Houtelleries, nan y vouay la ché cruë & cuitte etallée queme si nan la donnet pour l'houneu de Guieu, enfen le boucherie & les roteries sont ouvarte à tou venan; nan y dit Vaspre, la gran Messe, & la Précation queme nan fezet y glia un an.

Voueze, interrompit Tibaut, baille-ly belle, la queu ly pu; nan y vouay de la ché cruë & routie au Caresme; si vou le laissé dize, y vou bara ban dé canar à moiquié.

Palsanguié, reprit Janin, je sçavan ban ce que je dison, je ne somme ny fou ny sou ny estourdi, je n'avon bu que chopeine d'annuy aveu le Clar de nout proculeux, & si jon mangé un morciau de pourciau, à telles enseignes qu'il estet ladre; mai n'importe tou fai vantre; ouy je vou le di & vou le douze, quan y mange de la ché, de la voulaye & dé reux queme en charnage.

Y son don devenuz Huguenots, ajoute Simonnet, le Magister, car hour d'leglise guy a poen de salu.

O voueze, continue Janin, il allon pourtan à la Messe; mai nan di qu'il avan obtin une bube de nout S. Pere le Paple, pour reboutre le Caresme à la S. Jean à caure que lé Marazinite avan mangé toute leu provirion de Caresme; mai revenon à no mouton. Queme je feume dans la Grevle, je m'attandais qu'nan allet pandre queuque patian à var le peuple qui estet viron lé zedegrez de l'Outay de Ville; mai quan je feume dedan, pour mouay s'antan, quer pour nout asne y demury en ba à caure qui ne pouvet pas monté lé zedegrez, je fu ravy en yeuxtasse de vouar taut de biau monsieux, qui estient dans la sale; y lavien dé belle panache & dé courdon à leu chappiau qui valien pus que tou nout vilage; y lavien dé gens environ eux, qui avien des mandrille décralate rouze & varte, toute couvarte doz aveu des croas queme su lé quar décuz. Enfen nan me meni devan un Lecheven qui me demandi qui j'estas; j'estas si perturbé que je ne li su repondre; y fu pourtant si afflable qui me renvoyi sain & sauf; je fu don reprendre nout grison qui estet tout melancolique de
6 m'avoir perdu de veuë & je prinsmes [6] ensamble le chemin du lozis de nout proculeux, à qui jon la grace à Guieu nori un

enfan qui est asteure aussi gran que peze & meze; mai je le rencontri au coin de sa rnë si déguisé que je passy devan sa berbe san le recounaistre; son Clar portet en lieur de son sa une grand gaule farée d'o, & li y lavet en lieur de sa robe du Palai & de sotane une belle bagniere toute riolée & piolée su sn'espaule.

Aga, interrompit Tallebot; il allien don a la Proufession?

Nanin, nanin, continuë Janin, cetet une bagniere, & si ce ne letet pas nan comme vla d'une outre façon. Ha cetet un chifon, un drappiau, reprit le Greffié; & ban ajoute Janin, un drappiau & un chiffon nes pas tout un? Enfen pour vou rachevé mon conte, yletet si glorieux qui ne fezi pa samblan de nou vouar; je feume proutan cheu li où je trouvesme sa minageze, qui nou fezi grise maine d'abor; mai quan al vi que nout grison portet une bonne meine de froument, Dame sla la fy rize jaune queme fareine; y faillu proutan boutre la pore beste en pansion, quer nout proculeux fzet sarvi snestable d'etude; y nan faut poen manti, je fezien pore cheze; mai j'etas si ravi de vouaz la guarre, que je m'en santais pas. Dame jon mangé du lar militaize; jen ferion dé leçon asteure; je sçaven queme y fau tizé une un mousquet sans se bruslé le douas; quer à vout avi, si nan vzavet plaqué un arme su l'epaule, & qu'nan vou di tizé, queman vzi pranrais vou? je m'attan ban que vou pranriais la miche aveu le douas d'une men & le mousquet de l'outre, & que vous y boutriez le fu vou masme; ian in ont esté attrapé; chat eschaudé criant liau frede; & si encor queme la poussiere de l'auget ne vlet pas pranre, nan me di : soufflé la miche; tuelleman que je m'approchi le muriau pour soufflé dessu, Dame ne vou despiase, je tombime m'arme d'un couté et mouay de l'outre, aveu le douas & le grouin grillez queme la piau d'un gouret; mai n'importe, y fout estre appzanti avon que d'estre mastre; qui n'est sage a ses depans, le bon Guieu veuille avoer sn'ame; je fume proutan a la garde. Dame y me fezet biau var aveu une belle bandrilliere de velou var cramoiri, un biau mousquet su mn'espaule, treluissant queme du varre, & une belle épeye a mon couté de fé. Dame je

me carais queme un pou su un lignon; quan je femme à la pourle, nan me bouti en fraction. Ques à dize fraction, interrompt Guillot le sabrenaut? Dame reprit Janin, sou le mouts de lar; cest à dize en santuelle; il est ban vrai que je me fezi un peu tizé l'ouzeille pouzi allé à eaure qui pluvet de la nige,
7 mai quan nan me [7] di que sla etet de lestat du mequié, dame jy couri queme au nouée; nan me bouti don su pti pon; mai dé que jy fu j'u si gran feu de chié que de peur de quitté m'narme je lachi tou, reverence, paroles ne puan poen, dan mé chausse; mai apray ça ce fu ban pi; quer y me preni une si gran envie de repouzé que je m'acouti su bor du pon pou dozmi; mai j'anvais pas encore presque clos lieu que ma miche me bruli si ban lé douas que je laissi chouar le mousquet dan le foussé. Damo je failla ban a me rompre le cou pou lallé ravoindre; & si encor y fallu me deschoussé pour le ravar, quer il etet chu dan une mare; la dessu le Courpoura arrivi pour me faize relevé de fraction, vla le mou de lar; & queme y ne me trouvi poen ou y mavet bouté, y regardi en bas au bri que je fezas en patrouillan dan le foussé. Qui va la, sditi? Ian c'est mai, sli di-je, qui peche mn'arme. Sla le fezi rize que un fou; mai proutan y fallu avar le mozillon pour ma peine, & demuzé tout la nit sou l'zarme. Ian sditi, se gratant lé fesse, j'en su encor tout equené, mai son lé frui de la guarre; tou ça ne sou que dé rore; jon eté à la ptite guarre; quan nan fu cri du blé à Gounesse, je fu dé premié à y allé & dé drenié à reveni; j'avai une bonne meine de faraine qui mavet couté si bon fran su le dou de nout grison; mai quan nan vint a crié : gare l'arrieze-garde, ne vous despiaize, je placqui là nout asne et son fardiau & je me bouti a fui queme si j'usse le fu au cu; la pore beste tout espeutée se laissi chouar dan un foussé & j'us le creve cœuz de li vouar coppé lé jazais & prenre ma fareine par cé guiebes de Marasins.

Quoy nout asne est donc mort, interrompit Parette.

Ouy sdit Janin; je ly vi rendre le darnié soupiz. Là dessus il se fit une lamentation universelle de toute la famille. Enfin Janin essuyant ses yeux: & ban, continue-t-il, qui a poen de remide; y

faut tretou mouzi; il a evu l'honneuz de terpassé dans la bataye, queme le chevau à Girardin; ma revenon à nout convos. O qui fezet biau var; y liavet pu de ven mil chariotz qui marchien en bataye, & lé soudar a couté, pata-pata-pan; parguié nan di que lé bourgea mouron de fen, ma ly en avan pour pu de di rans.

Ma, interrompit Martin le Musnier, y navan poen de moulen pour moure leu gren?

Voueze continue Janin, guia si pty ne si grand qui nen ai un cheu li. Et queu moulen, adjouste Martin; vonty à liau ou à van? Dame je ne sçai, reprit Janin; ma y fau qu'y sien avan quer y son dan le grignié; ma je ne sçai pu ou jen su; à vouezeman c'est au convos de Gounesse; tellemen don pour vous ennuyé.

8 jon ban vu pté [8] le sal pastre, jon esté au Cam de Ville-Joui; o que de soudar & que de gan dazme; je m'attan qui son pu de cent mil san lé chevau & lé juman; c'est un second Pazi, jy on vu de biaux Signeus, Monseu le Prince le Cadet, Monseu de Biaufor qui a lé cheveu blon quemme un bassin à cuire dé trippe & ban doutre; y glia des trompettes qui jouant lé feuillantaine; dame nout vache ni fezi jama œuvre; il avan fait de rue de tonniaux, dé bastillon & des legues d'excomunication; il avan dé mairon de touaille qui son faite, queme nout pavillon, & si proutan y li fezan du fu san lé brulé; ma tou ça nest rian aupri de se biau pon qui lavan basti su dé battiaux.

Voize, interrompit Alix, un pon su dé battiaus! la bourde à belle. le manteux nest pas loen.

Voui palsanguié reprit Janin; & si y lest ni pu ni moen que le pon de Neuilli, hourmi quil est pavé de bouas; & si j'y on vu passé dé homme de cheva & de charette, san qui fezi mene de tramblé an seulement; é si encor il y a su le meilleur deux Canon de couivre, qui son pu gro tra foas que mouai; si vou ne le vlé craize, charboné le; jon veu encore faire la montre au quevallié dan la place Riale & jen couti summance pu de ven mil qui avien tretou de bonnets et de propom de fé; jon eté dan le Palay; la que de peuple, é si nan y voi pus ni proculeux ni evoca; non y vouas pu que de soudar; vou souvanti pas ban quan nout barbié mouti

dans la sale du Palai aveu dè botte et de zepereux queme nau crii haro su li? iau y fu bau etoillé; mai asteur snest pu le tam: tou le monde y entre san lé dechanssé, & nau di qu'un quevalié monti lezedegrez du Palai, é entri jusquen la chambre de Preridan à chevau san se rompre le co; mai jau en bau vu dautre, jou vu le Couroié de Lercheducliopo; mai per muame il est fait tout ainsin qu'un outre home; enfen jou vu le Depilé qui sont allé faire la Confrairance à Rouel, é je les ou vu reveni aveu du laurié su la teste de leu chevau; nau di qu'il avau fai la Paix, mai je m'en rapporte; Guieu le veuille; enfen je nen fusse jamais revenu san ma pore Parette, à qui je songeant cent foas le jour; tant y a me vla revenu sain est sauf, aveu tou mé mambre; mai pal sanguié cest trop jazé sans boize; si ysen vlé davantage, faite tizé chopene cheu Jaquet. Sur ce mot le murmure commença de plus belle, & le pu notable manans emmenerent Janin au cabaret, pour le raffraichir après taut de travaux.

Fin.

III

Troisiesme partie de l'agreable conference de deux paisans de Saint-Ouen et de Montmorency sur les affaires du temps ou la rencontre ou Dialogue de Piarot et de Janin, fait par le mesme autheur de la premiere partie. — A Paris, MDCXLIX.

2 [2] Janin.

Hola hay Piarot, attan may un tantet; comme guiebe tu detale; je m'attan que t'es possédé du Cardena.

Piarot.

Hoho Janin, est ce tay mesme? par S. Ouyu nout bon Patron, je te prenay pour un de ces guiebes de Pouronais qui m'avan donné la venelle tou depi Nantarre jesqu'icy.

Janin.

Guian tu t'antans à joué de l'épée à deu jambe; n'au ne sra jamas battu en ta compagniée.

PIAROT.

Ho que tu fas ban l'Olebriu; depi que ta été soudar nan ne sçrait pu duré aveu tay.

JANIN.

Ben antandu queme di l'outre; j'avan vu la garre de Pazi, je savon asteur boulé le cropignol su la poussiere san nou brulé lez douas; qui li venien cez Polacre, je lou tayeron dé chousse.

PIAROT.

Ho que je vouras ban ty avar vu aveu la paye au cu? guian tu
ne fras que d'liau tou cleze; per m'name yz avan dé congnée
qui son poentuë par un couté qui le fendrien ne pu ne mouen
qu'une buche; enfen la Guieu grace é Madame Sainte Uistache
3 je l'avon ecappé belle. Sacoute, sacoute un tantay; y me sambe
que j'antan leu chevau qui hanissan.

JANIN.

Voize tu l'as di; sonné queme il écoute; aré c'est l'anesse à Bertran; l'antan tu pas ban braize?

PIAROT.

Par ma femme, je su encor tou en transe; je douas une bel chandel à Guieu; si je nusse ban delalé yz arian fay griade de mé pore fesse, quer nan dy qui mangean le Cretian queme lé Taupinanbou.

JANIN.

Dame c'est ban emplayé; d'où venas tu aussi de couri le guildou si loen de ton vilage?

PIAROT.

Ha d'où je venas? Dame, je venas... say tu ban d'où?

JANIN.

Hé, d'où encor?

PIAROT.

Ha, devine d'où je venas?

JANIN.

Hé, d'où venas tu, de Nantarre?

PIAROT.

Ho, que tu niais pas, c'est ban pu loen.

JANIN.

Hé, d'oü guiebe venas tu don, de Rouel?

PIAROT.

Ho, c'est bau par delà.

JANIN.

Par delà? tu venas don d'Argenteuil?

PIAROT.

Ho voize, c'est bau encor pu loen.

JANIN.

Hé d'oü sau guiebe venas-tu don? jarni colon tu me fras bigoté?

PIAROT.

Ho bau tu le quitte don, nesti pas vray?

4 [4] JANIN.

Hé ouy morguienne, je le quitte; si tu ne le dy vileman, je te pomeray la gueule.

PIAROT.

Tou biau Robar, tu casseras la pipe; aga tu te boute en eceume.

JANIN.

Hé di don bougre, dy, ou que le guiebe t'emporte!

PIAROT.

Ho ban don je venas? ho que de Monsieux! ho que de belle Damoiselle! guian qui s'y frotte nout Jantilhoume crouté aveu sé boute de couir boully, & sa bel guenon de fame à tou son devanquiau de damas; guian y ne seras pas digne de leu boizé, reverence, le trou du cu; enfeu pis qui le fau dize, jon vu nout bon Rouay, à qui Guieu doen bonne vie & longue, jon vu Mademiselle Dourlians; per mn'ame al est oussi grande que peze & meze; jon vu la Reine, jon vu Monseu le Prence; aré y sambe a ouy dize que say un guiebe; hela y n'a pas la face pu grousse que mon poen; guian si guiavel que monay é li je ne le crainrais pas; enfeu jon vu Monseu le Duc d'Orlian; aré c'est un bon Signeur, y ne se masle poen de tou ça.

JANIN.

Tu van don de sain Germain?

Piarot.

Dame voise, jan venon tel que tu me voas; le Rouay a craché su mon cappiau; ha reguette puto, vla encor son crachat; je ne vourais pas l'outé pour ven frans.

Janin.

Malpeste, tes don ban aise; hé tas don vu le Cardena?

Piarot.

Si je lou vu? Dame voise, je lou vu é revu.

Janin.

Hé ban don, queman esti fai ce Cardena?

Piarot.

Guian queman esti fai? y lest fai queme tout un outre, y la un né ou virage queme nou, enfin y ressembe à nout Clar queme deu goute de marde, hourmi quil a la berbe retroussée; malpeste qui lest goundeluriau, y ne sambe pas qui li touche: yl est tourjou à la queue du Rouay, permname y ne labandone nan pu que son
5 [5] nombre; guian une foua, pourtan je le rencontri dans la Cour du Ronai tou viron viru aveu deu teigneux é un pelé environ li; par ma feume je fu ban tanté de le groumé; je disas en par mouay: pal sanguié Piarot, la veu tu pu bel? vla ce guiebe de Sararin qui est caure que je patisson queme de pore chiens; morguié baille ly mouay su la bouffe tandis que tu le quiens. La dessu je vi leure que je mallas jetté su sa fripperie, mai mon bon l'Auge me criy à louzeille : arreste Piarot; que guiebe veu tu faize? guian tu nes pas icy sur ton paillé; si t'avas fai icy le michan, nan te hacherai m'nu queme chair à pasté; tou biau barbié la main vou tramble. Dame je renguaini ma couleze, je le laissi passe san li mo dize, é si encor jauduzi qu'un de sé laquais me donni une bonne taloche, à caure que je ne lavas pas saliié.

Janin.

Ha morguié t'es un couillon, tu nas poen de cœuz ou ventre; jarniguié y fallet le chargé sur ton cou, e tan veni à tou jesqua Pazi; nan tozet ban poigé ta voatuze.

PIAROT.

Ho ban morguié javas trop peur de ma piau; mai pal sanguié si je le rencontre oncor la, y nan sra pas quitte a si bon marché.

JANIN.

Mai enfen que dit y ce Cardena?

PIAROT.

Dame, il a juré qui mouret en la pene, ou ban quil aurait sa raison du Parlement à caure qui lavant pendu son effigie à la pourte du lougis du Rouai, & quil avant confrisqué sé m'leube.

JANIN.

Ha voiseman je me souvans ban que jalli à suiuvantoize, quan jetas à Pazi; parguienne y liavet de belle pourtraituze, y liavet de biaux lis tout d'or massi; mai entroutre nan vandit une belle chappe de Damas violet; parguié je la boutti a six bon frans, & sans l'amiqué que je portas à feu nout pore asne, je leusse parguienne vendu six écus pour l'acheté pour nout Cuzé; guian queme y se fust cazé à tout, en disan su'Oremu; mai la pore besle rendi l'ame deux jours apres; helas quan jy pense j'ai tourjou la larme à lieu.

PIAROT.

Permname y valet un bon roussen de bouté, & javas ban en-
6 [6] vie de lé faire monté nout asnesse, pour avar de s'nengeance; mai ou guiebe son je venu du Cardena à ton ane?

JANIN.

Et ban don ce Cardena na ti poen peur de sa piau?

PIAROT.

Parguienne je m'attan qui fet bonne mene é mauvas jeu; y la derja volu faire gile deu ou tras foas; mai palsanguié ce Monseu le Prence a juré qui parirait aveu li.

JANIN.

Mai nan diset que lez Repitez avient fai la paix?

PIAROT.

Saimon, al est faite é si al ne lest pas; quer Monseu de Biaufor & Monseu le Prence le jeune avan juré su lez Euvangil, qui ne boutron poin lez arme à tarre, tant que le Cardena sra Cardena

& nan di que Monsen de Biaufor larait derja apelé en deuil, si y letait Gaulishomme; mai nan di qui nest qu'un vilen aussi ban que nou, & qui lest fy dun Savequié.

JANIN.

Malpeste son mequié vau ban mieux que sty de son pere; y neust pas tant gagné à boutre des bous a ses souliez.

PIAROT.

Ainsin va le monde; parguienne y me pran envie d'allé en Italize faire le Cardena, quer nan est jamas profete en son village.

JANIN.

Jarnigué je me moque de ly aveu tou se tresour; sil est riche qui desne deu fona; quer queme di loutre, mieux vaut bonne relomée que centure dourée; je somme pore grace à Guieu, mai jou l'honneu. Jarni si tu sçavas les biaus rebu et le lubel qu'nan gueule dan Pazi a sa louange, ten seras tou esbaubi, aga quien, nan crie sa generalougie, sn'excomiquation, son courbouion & sn'apoulorgie, &c.

Pargué jen apporty une demi douraine a nout minagere, je lé femme luise a nout Greffié, son lorme; parguienne y nou fi tretou chié dan nos brayes a force de rize; mai voizeman tu ne say pas, tu te souvans ban quan je te renconlri une foa tou viron viru de la gran Margo; j'en conteme de pu mure; palsanguié y me sembe qui gniavet cor de Cretian aveu nou. Dame pourtan ce guiebe de Paririan avan moulé tou nout proupou, y gueulan
7 parmy lé [7] rue : vla le Dialogre ou la Confrairance de Janin é de Piarot su lez affaire du tems; je ne say pas qui guiebe nous acontait, mai cest nout proupou tou craché.

PIAROT.

Mai vogé ce badaus, queme y se gobargons des jens de vilage; y sembe a var qui n'apparquien qua eu de faire lé biau sarmoneux; jarnigué si je me voula boutre su mon biau dize, je deferais le pu huppé d'en tretou. Dame teu quon nou voi, jou luy outre foua lé Habe d'Ysope, Lespiegle et Jan de Pazi; jarnigué je lé savas tou su lé bou du douay; mai y gnia que pour eux à faire

lé discoureux, é si pourtan y ne savan pas queme nan fet le pain.

JANIN.

Tan y le savan ban asteur, quer ignia si pli ne si gran qui nait son moulen é son four; ce proculeuse qui fesien tan lé brave, son trop heureuse de boutre la main à la paste. Mai cependan y vien queuque Clar bon compagnon qui vian bairé la Boulangeze é li aufourne sa paste.

PIAROT.

Qui aufourne mal fai le pain cornus.

JANIN.

A prounpou de corne, nan diset que le Paririan étien de brave soudar, quer y letien jour é nuy sou lez arme; morguié jelalongé chez un proculeux dans la rue Quinquampons; quan nan batait lé tambour dan la rue, y demandait à sa minageze : Queque senefie ce tambourineux? Dame mon fy disel elle, i dy comme ça que nan ne veut pu que lé Clar allien à la garde, é qui fau que le mastre y allien en pressonne, ou bien qui poigeron l'amendre. Morguié disel le Proculeux, qui y aille qui voura; mai je dormizay ste nuy dan mon li. Dame repondetelle tout en coleze, tu veu don qui nous coute de largen pour ta paresse? Enfen al fy tan qua l'envoyi à la garde; mai quan la nui fu venue al fy huché le Clar, é li di : Robar y faut quou couchiais dans ma chambre, quer je sis si pieureuse depi que ma mere est morte, qui fau tourjou que j'aye queuqu'un aveu mouay; mai cest à la charge que vou ne me reveillerais pas; guian y ne la reveilli pas quer y ne cloirent pas lieu tan que la ni fu longue, tandis que le proculeux faisait sautnelle a la pourte S. Marten, pour attrapé dé roupie; ne vlati pas de bonne minagere?

PIAROT.

Hé ban demandé leu san qu'il avon a rize ce pore coupaux; 8 [8] jarnigué je me pouffe de rize sou mon capiau, quand je lé va veni poigé lé mouas de leu tieux qui boutton cheu nou en norice; y lé fesan sautillé su leu giron en disan : ou esty papa? Le vla, sdy le nouriçon en montran le Clar du bou du doa; é stanpandan j'attrapon leu carolu.

Janin.

Hé palsanguié cest ban rairon qui lé poigien pis qu'nan travaie pour eux; mai laisson la lé cocus é la rue Quinquampoas é revenon à S. Gearmain; quesque nan di de ce Liopo?

Piarot.

Voize Liopo, snest pas son nom; y se lome Liopole.

Janin.

Hé ban Liopole sayt, quan di nan?

Piarot.

Dame nan di qui vian à gran randon pou fiancé Mademirelle, quer y lan est pi que fou; é si pourtan y ne la jamas veu que su son retray.

Janin.

Ques a dize su son retray? est-ce su le privé?

Piarot.

Nanin, je veu dize en pourtraituze; mai nan di qu'al nan veu nan pu que du guiebe, é qual se boutra puto Feniantene que de l'épouré; quer nan dit qual est proumise a Monseu de Biaufor.

Janin.

Hé tailigué, nan di quil est si vayan ce Monseu de Biaufor, andurera ti qu'nan li coppe larbe sou lé pié? morguié je ne si qu'un pore garçon, mai quan je fesas lé dourieux à ma pore Parette, si queuque godeluriau ly fu venu liché le morviau, jarnigué je l'auras échigné. Dame je si pli ma je si michan.

Piarot.

Guian nan di oussi quil a envoié un pli mo à ce Liopole, pour voir ce quil veu dize & quil vara dan la place Riale devan Monseu le Parleman à qui l'emporteza; mai par ma femme c'est trop jasé; y lia une heure que j'enrage de faim de chié; agnieu Janin, je meu vas plaqué mon fai dan ce foussé, si tu le trouve bon.

Janin.

Guiebe sait l'indagre & l'incevil; pisse tu foizé tu'ame par le cu queme defun le Cardena; attan mai pourtan tu roussignole de si bonne grace, qui me pran anvie dan feize autan; allon morgué vla pour le Cardena!

Fin.

IV

Suitte et quatriesme partie de l'agreable conference de Piarot et de Janin, païsans de Saint-Ouen & de Montmorency sur les affaires du temps, par le mesme Autheur. — A Paris, MDCXLIX.

3 [3] JANIN.

Alyde, Alyde, au meurtre, aux volleux, ha je sis mor!

PIAROT.

Hé ques don Janin, a qui guieble an as tu?

JANIN.

Ha morgué Piarot je sis mor, ha je nan pis pu.

PIAROT.

Hé que guieble as tu don, nan ne te mody?

JANIN.

Ha taitigué, y le poigeron lé coupaux, jarnigué y ly revarront dan nout vilage.

PIAROT.

Hé ban don que tavan ty fai cé coupaux?

JANIN.

Ha jarnimavi, je souneron le toucsin su eux; hé morgué je si tout echigné.

PIAROT.

Hé dy don si tu veux à qui an a tu, don van tu, ques qui ta battu mal a propou?

JANIN.

Haye je si tou honr d'avouaine; lasse mouay rassier un tantay me zespri & pi je te coutezay tout listoize.

4 [4] PIAROT.

Pargué te vla biau fy; jarnigué je m'attan que tu t'es boigné dan ce ruissiau.

JANIN.

Ha morguienne Piarot, jamas je ne fu à tal nouce; aga quien

je venas san pausé à nu ma porté dé reux plein un paguié tou fras ponu chen nout proculeux, pour ly demandé no reux de Pasques, queme javau tourjou apprins; j'ay buqué tout belletemau a su'huy; sa minageze a demandé: qui est là? ouvré sly aije reponn, c'est Janin de Moumorancy; à la ouvar l'uy tou de gran, é comme je ly fesas le pié de viau, al ma declaqué une grande plamuse sur la bouffe, en disan : comman impudan, oze tu bau veni oncor sian apres mavouar outé l'ouneuz? ho, ho, vilen marouffe, tu dis que j'envoye mon mazi en sentuelle, pour couché aven nout Clar? par sainte Barbe tu le poigeras! Qui a ty la sady le Proculeux, l'antandan glapi queme une trouye? Tené, sa telle reponn, mon fy, vla stila qui dy que je tay fai cocu! Esty vray? Ouy le vla ce plapié, qui dy pi que paure de nou, apres avoir mangé nout bian! Là dessu le Proculeux a prins un manche à ramon é man a ramouné lé couté, tan que je sy cheu partarre tout étarny; javas biaux crié: ha s'nest pas mouay, vous estes un honneste homme, ça est faux, je ne lay pas dy; enfen y mavan bouté dehour à cou dé baston, & mavan jetté dan le rissiau queme un pore chian; la dessu je me sis mis a gueulé : alyde au secour. Tou lé voirin sont accouru en disan : vla gran piqué d'assomé lé pore jan dé cham, apres avoar vidé leu bource en chiquanant; mai queme dy loutre, au galeux la galle, s'est tombé de la poualle au fu; nout guiebe de Proculeux ne leus a pas putost dy: aré, ces ce couquin de Janin qui dy que tou le Bourgeas de la rue Quinquampoas sont cocus, qui se sont treton jetté su ma fripperie; y mavan pansé naigé de pissat par le farnestre, é san le pore Robar qui ma tiré de leu griffe, j'y auras parguienne laissé mé gregue.

PIAROT.

Hé taitigué tu fesas tan le michan é tu tes coumeça laissé groumé?

JANIN.

Ho ho quenque sot se revanchezoit, nan dy quil avan dé corne; morgué je me souvan encor du coup que masseni le tonzian de nout vilage su le crupion; javas peur d'an avouar encor autan; guian y ne fau pas se joué à cé badaux.

PIAROT.

Guian sou dé badaux de fay pis que lavan si ban savonné l'echegne; ma queman avanty su que tu les avas lonnné coupaux?

JANIN.

Morgué ça me fai bigotté; je ne saurion dize un pore mo, qui ne le moulien tout oussi-tost; demandé monay qui guiebe leu a rapozté tou su que javan dy l'outre hier, quan je te rencontri dan la vegne à Rôlin; y fan par- 5 guienne que sien sourcié; quer ylavan moulé tos depi un bou jusqu'a l'outre; pargué je ne saurion au seulement chié, reverance parlé, qui ni boutlion leu né.

PIAROT.

Ian y ne fan pas tou dize, quer asteur lé muzaille sacoutton.

JANIN.

Mai voizeman dou vans tu tonay? parguié te vla si brave que nan te pranroit pour un Bourgeas.

PIAROT.

Dame si je nusse evu mon biau pourpoin violet, nan ne mu pas laissé entré au Tedion, quer jy ai vu regoulé dé Messieux tous doublé de velous.

JANIN.

Quoy, ta ouy chanté le Tedion?

PIAROT.

Dame voise; mai pourtan cest le Tedion, & si ce nest pas sty quenan chante a la messe à meinnict en nout Paroisse; y s'accordant là queme chien & chats, l'un piaillait d'une façon, l'outre gueuloit de l'outre, enfen nan ny autandait ni heu ny beu; enfen jou vu Mousen le Parleman.

JANIN.

Hé queman esti fay ce Parleman?

PIAROT.

Guian je ne say pas bouneman; mai y l'étien je ne say combien aveu de grande roube Rouge et Violet, tou ne pu ne monen que nout bedian, quant y va à la Proufession.

Janin.

Voiseman nan diset que le Rouay le varret chanté aveu Madame la Reyne?

Piarot.

Iau voize, lé Lechevin, le Quatredenié & le Sidenié lavan eté quezi, mai il a reponu qui vlet chanté le sian a Saint Gearmain, é qui lavet doussi bon Murissian que lé Chalogne de Noutre-Dame.

Janin.

He quan es don qui revarra à Pazi?

Piarot.

Y revarra à la Quasimodo quan sé bian zabis seront faits; quer nan di qui sera habiyé tout dor aveu dé perle de guiamans, dé roubi & dez hemoroide; nan dy qui fra bian var sa, quer y varra dans un bian navire qui sra gran queme Noutre-Dame tou doré dazur et nan dy qu'nan abbattra tou lé pon pour le faire passé; y li aura une belle tromperie de Cornets de piphres & de tambourins; y varra descendre devant Noutre-Dame pour enteure le sarvice é pi y lira dené dan Loutai de ville aveu Monseu le Parleman.

6 [6] Janin.

Et le Cardena varra ly aveu li?

Piarot.

Dame nanin y demeurera dan lé Faubour, é y ne veut pas rentré dans Pazi qui nait raclé é baclé la paix aveu se Liopole; quer nan di qui la envogé s'narché pour demandé la paix ou la garre.

Janin.

Ques a dize s'narché?

Piarot.

Hé voize na tu pas entandu parlé de Larché du Liopole?

Janin.

Ha pargnienne je tantan, l'as dé sabos choussés; ha cest don de Slarché don nan marmuze tan?

Piarot.

Hé Dame voise, cest stila qui vin au Parleman apporté la missiffe de son maistre.

Janin.

Hé nan fra don la Paix à se conté-là?

Piarot.

Ian ouy, é pi nan le mariza aveu mademirelle, é nan la lomera la Reyne du Pays bas.

Janin.

Par la taitigué al nara ran pardu pou lattente, mai al marite ban ça la bonne Dame; morgué si jétas Roua, jamas mon fieux Jaquet n'en oret doutre; quer àl à la meine d'estre bonne minageze, é de porté de biaux aufens; mai aga quien, queque gueule stila?

Le Gazetier.

C'est la troisiesme partie de la Conference de Janin et de Piarot, su lez affaires du temps.

Janin.

Hé ban Piarot en veux tu de pu seche?

Le Gazetier.

C'est une des grotesques pieces & des plus naives du temps.

Piarot.

Baillons li su la gueule tandis que je le tenon; parle, hay counais tu ban Janin é Piarot?

Le Gazetier.

Nenny, mai je connais l'auteur qui a recueilly fidellement tout leurs discours.

Janin.

Morgué ta manty par la gueule é li y tou; quer y gniavet ame de Cretian aveu nou, bourmy nout chien trouspet; quien regnette moy ban; teul que tu me vouas, je sis Janin de Mounmorancy, é stila que tu voas aveu se pourpoin vioulet, c'est Piarot de S. Oüen.

Le Gazetier.

Parbleu voila deux hommes de bonne guette.

PIAROT.

Jarnigué Janin, groume le moy comme un chiau; y se goubarje de nou.

7 [7] JANIN.

Hela coumance touay; boute le mouay par tarre, é laisse faize à George.

PIAROT.

Hé morgué touay qui a été soudar va ten tarcelé; si tu nes pas assez fort je te revanchezai.

JANIN.

Ho parguienne, je nouzezais; je si encor tou parclu de me mambre; je nay pas le couzage de framé le poen.

PIAROT.

Pargué coumance si tu veux, j'ay trou peur de ma piau.

LE GAZETIER.

Attendez, je vous vas tirer de differant; qui est ce qui s'appelle Janin de vous deux?

PIAROT.

Levla, cesti.

LE GAZETIER.

Hé bien tien Janin, voila pour commencer.

JANIN.

Ha morgué j'ay le luminaize égaré; à mouay Piarot, revanche mouay.

PIAROT.

Jarnigué revanche tay stu peu; je ne soume pas icy su nout paillé.

JANIN.

Haye, haye, ou secour, nan m'assoume; ha morgué Piarot, tu me laisse coume ça groumé é tu ne me revanche pas?

PIAROT.

Allou jarnigué, ou esti, ou esti, qui li vienne.

JANIN.

O voise ma fouay, il est bau loen; ha morguienne je ne feray biau fait dannuy; je si tou herinté.

PIAROT.

Par Saint Oüen, il a ban fait de faire gile; je li auras fait une farnestre à la teste à ton se cayon; morgué sest stila qui ma vandu tantou un chat en pouche; y lallet gueulant: vla le zertique de la Paix; je li ay acheté tras bon dourains, tan que jetas ravi de tavar pour le pourté a nont Greffié; morgué je tay fai luize tou du lon à un poulisson pour tras denié pour var se qui chantait; la peste cet lez affronteux; y nen parle ny peu ni prou, ni en ban ni en mal; cest tout ainsin que si je lez avans jetté dan liau; jarni si je n'avas poen evu peur de machuré mon biau pourpoen, je li avouas fai rendre m'nargent, leusti derja dans le vantre.

JANIN.

Morgué mon bon Lange me disel as matin: Janin pran l'nepee, tu ne sai qui meur ne qui vi; javas derja bouté mon bougrié au recharpe, quand ma begueule de Parette est venu glapi à mez ouzeilles: aré navon jamas vu Rodoumon aveu sa queu de fer; que guiebe veuti faize de sa queu de pouale; et ce pour tué de limas de crapiaux; vatan faize le fanfazon dans Pazi, a celle fin qu'nan l'aurouille é qu'nan le prenne ou trebuchay, pour allé sarvi de cuzee a Lerchedue Liopo. Là dessu al sest [8] boutté à braize si pitiablenan que je nai pas evu le cœuz de liaraché m'népée dantre le bras de peur de gasté son frui, quer al est grousse de cinq mouas & demy é tras jours; je ne sai sra male ou femmelle, mai y lia gagouzé d'une bonne miche; que si enfen nan ma pris san var; mai Guieu sait loué; quer si jeusse evu m'narme li auret arrivé mort d'ome; mai j'nan pis pu, le cœuz me fau, quer j'ai evu à moi la grace à Guieu pu de cos que de morsiau; hé Piarot poige penle pour me ravigoté.

PIAROT.

Morgué je nouzezais, je nai pu que l'argen de mon viau que jai vandu tras ecu pour poigé la Taye, que jan ou pour dix ecu, la Guieu grace é à nont guiebe de receveux; il a une dan de lay contre nou, à caure que je ne li envogeme pa du bouden de nout couchon; mai cest pour son nez la marde.

JANIN.

He morgué Piarot tes ban fou; sais tu pas qu'nan ne poigera poen de Taye ce quarquié cy, à caure que ce Pouronais avan tou ravagé; luy putost le papié, sa y est couché tou de son ton.

PIAROT.

Jarny tu me tante ban; nout fame me mangeza à belle dans.

JANIN.

Hé qu'importe, hé, on o ban un asne braize.

PIAROT.

Allon don, c'est a faize a dize Ora pro nobis.

FIN.

V

Cinquiesme partie et conclusion de l'agreable conférence de deux paisans de Saint-Ouen et de Montmorency sur les affaires du temps, par le mesme Autheur. — A Paris, MDCXLIX.

3 [3] PIAROT.

Salu, houneur joas é dulexion; hé ban quesce Janin, queman te va?

JANIN.

Tredame, Piarot, cest don tay mesme; parguié tu ressembe nout tabrenaque; nan ne te voua que le boune Faste.

PIAROT.

Jarniguenne tes ban aise que nan te viane var en proufessian aveu la Couroas é lian benitre.

JANIN.

Samon voise, queme di l'outre gran marcy pance; quan tes sou de var nout Patron, tu nou vian moutré ton muriau, afin que nan te traite le cour; ho va tan dise a stila que tes venu var qui te baye de quoy deiné.

PIAROT.

Morgué test oncor troup eureux de nous traité; jarnigué teu

que tu nou voas, je ne some pu Piarot; je some Mouseu lé Depilé, jou parlé au Rouay bee à bee.

JANIN.

Malpeste, Mouseu le Depilé, les don ban glourieux; quoy la parlé au Rouay?

4 [4] PIAROT.

Iau voise.

JANIN.

A Saint Gearmain?

PIAROT.

Hé ouy palsanguié, é si je lou vu deiné queme je te voas; mai guian ça ne se dy pas queme ça dans la ruë, y faut avoar lé coudre su la table pou déranglé tou sau que jou vu.

JANIN.

Entre don vite, quer jeurage doy stestoize; jeume mieux te baillé d'un pot de vaeu aveu une eculée de trippe par la gueule.

PIAROT.

Queman morgué, de tripe a Mouseu lé Depilé! morguié say tu bau que le Rouay nous a traité aveu de bsique, de treffles é de solcorans é que jou esté sarvi au ecuelle d'or massi.

JANIN.

Ho ban va tan charché té bsique é te solcorans ou tu vouras; mai tu noras qu'une farsure de couchon aveu ça.

PIAROT.

Passe, passe, à la garre comme à la garre; baille moy don à boize dau ste sbile, quer jeurage de seu; a tay Janin.

JANIN.

Tire bas de peur de la veuse; o ça coute mouay don t'navautuze; ta don esté dépilé?

PIAROT.

Voise.

JANIN.

Ta esté à Sain Gearmain?

PIAROT.

Saymou.

JANIN.

Ta parlé au Rouay?

PIAROT.

Guian ouy.

JANIN.

E y ta bayé à deiné?

PIAROT.

Ban antandu.

JANIN.

Malpeste, queme tu gouge; nau ne serret tizé une bonne parole de touay.

PIAROT.

Ian vouy, je ressambe nout sansounay; je ne sezais chifllé si je ne sis sou; allon à ta santé.

5 [5] JANIN.

Gran ban te fasse; hé ban esce tanton fay, jazezas tu à la fen?

PIAROT.

Ho ça, ça, quemançons; asteur nou vla tanto ban. Enfen don jou esté depité, jou parlé au Rouay, jou deiné a sé depens, é jou evu de belle parole de ly, mai je ne say par ou quemancé; attan, nous y vla sans chousseplé; te souvans tu pas ban du lendemain de la veuye de Pasqles?

JANIN.

Guian y man doua ban souveni, je fu guiebement savouné.

PIAROT.

Hé ban n'importe, cest une tache douile, ça sen va à la lenscivre; mai tu say ban que je revinme ensemble jesque dan nout vilage; bon jou bon soir, je ne sçay sau que tu devins; je menalli sous l'orme, où je trouvi nout vilage amassé, qui m'attendien pou var le zerticle de la Paix. Dé que je fu venu, nau le baiy à luise à Colin qui lui queme un Ange quer y chante l'Eupitre queme un enragé; quan y leust luy tou depi un bou jesqu'a l'outre, vla tou le moudre qui se boutte a marmuzé : voize, disel lun, vla ban opezé, je some ban planté pour ravardi; nou vla tretou oussi gras que de lian; queman, queman sdisel loutre, ne vlati

pas la taye à cu; morgué je nan poigeron poen ce quarquié cy. Ban entandu slidije, quer jay beu l'argen de mon viau; je nan poigeray poen. Ty es lais li chouar, sdit le receveux; stu nas poen doutre chifflel tou chian est pardu, nan ne tan rabattra pas une oborle; lui ce placart tou ton sou; si tu li trouve je veux que nan me pele la berbe. Enfen je feme luize et reluize é à la parfen nan conclui qui nan jazet rian, é qui diset an seuleman que le Rouay au fezait su'infirmation pour y prouvoar selon Guieu é rairon. Là dessu nan tin consey, é nan regoulu qui faillet éluize deux depité pour aller faize leu harangle au Rouay, pour ly preché nout misere, é ly demandé la remission de la taye pour la moiquié d'un an; là dessu y fu quesquion de lé lomé é de choiri le pu caplabe; morgué je quemance a me cazé a tou mon biau pourpoen vioulet, a rebroucher mon cappiau & ma moustache, é bouté la main su lé roignon; guian nan ne targi gueze
6 à méluize aveu courain Guillot, aveu qui jon eté [6] Margouillé dan nout parouesse, a fin de party, e quan? le landemain drés le poitron jaquet. Dame tan que la ni fu longue, je ne cloi pas lieu; je ne fesas que ruminé à parmouay la belle embleme que je devas faize au Rouay: enfen dres que le jour luisi, je fi bouttre un biau bast tou clinquan neu à nout juman; là dessu le guiebe me tenti de bouttre dé botte de couir une foua en ma vie; nout Greffié men pretti de vieille boucanée é dure queme du fé; guian y faillu ban dé machene pour en choussé une; enfen à li entri; mai quan ce vin à la jambe gouche, ou j'ay evu, grace à Guieu, lé lous, je pansy regnié ma vie, quer nan me declaqui la cheville du pié, et si je ne peume jamai en veni à bou; la dessu nan voulut dechoussé l'outre, mai ce fu ban pi; nan me fi crié le hau cri; le couraen Guillot savisi de la couppé su le coudre du pié, mai en la voulant fandre y me fi une grande balafre su la jambe; y faillu enfen la laissé, & bouttre une guestre à loutre jambe; nou vla dou monté à chevau su nout juman; le courin Guillot se boutti su le bast, je me plaqui drière son cu; mai ce fut ban pis; nout fieux Jaquet se bouti a braize queme un anragé qui vlet var le Rouai; le Couraen ne le vlet pas, mai nout Parette

fesi si ban qualle le fesi grimpé su le crouppion de nout beste; non vla don partis, montez queme dé sain Georgs; mai je n'eume pas fait ven pas que nout juman qui est un peu quenteuse, sentant Jaquet qui li chatouillet le drière fi une cabriole é nou plaqui tous tras dan une maze; morgué jetas pi qu'anragé de var me biau zabi tou fangeux; y faillu nou depouié ni queme la main pour sché no hardre; stanpandan je consultion su qualle voatuze jyrion a Sain Gearmain; Guillot vlet pranre sn'asne, mai nout Greffié li di que nan se moquezait de li, é qu'nan le pranrait pour lé depité de Vaugirard; la dessu je me ressouveni que le depité du Parleman y avient été en coche. Je mavisi don datté nout juman à la charrette à Georget, jy boutti une belle couvartuze varte, é je monteme tou deux dedans. é nout fieux Jaquet su la beste; guian y nous feset biau var allé queme en triomphle; nan non conduisi jesque au chemin de Suresne, é pi je feume à la grace de Guieu; quand je feume à
7 mi chemin, je mavisi de demandé [7] au couren Guillot san qui vlet dize au Rouai; morgué sdity parle stu veux; guiebe emporte si je di un peti mo; parguienne sli dije, stu ne jaze je ne dizay rian; jarnigué sdity, c'est tai qu'an a lomé le primié; y fau que tu chante ton ramage. Dame sa me boutti ban an transe, quer je ne mattendais pas de jazé tou seu; enfen pourtant je m'en hardissi é je di en par mouai : morgué Piarot de quay as tu peu? tas ban parlé à dé Preridan, é ta peu de parlé au Rouai; a ti pas dé zouseilles queme tai; oncor ne sont elles pas si grandes; va di tou san que tas su le cœuz, tes pu sage que tu ne pause; pargué je devin tou à cou regoulu queme Bertol. Mai pourtan afen de n'estre pas pris sans var, je mavisi darté nout charette. je devali aveu nout fieux Jaquet, é yli di : Jaquet pran que tu sas le Rouai, je men va te faire m'n'emblesme; y se plaqui don su son cu, é mouai je mau vins li faize le pié de viau; je me deffuli é li ytou é pi yli di : Sans cezimounie, Mouseu le Rouai, reboutton nout cappiau. Voise, sdit Guillot, Monseu le Rouai; vla ban débuté. Et queman don sdije? Mousigneur? Et grousse beste sditi, sai tu pas ban que nan le lome Size? Et ban Sire sdije, pique Size y a, je

some lé depité de vout bonne ville de Sain Ouan; cé badaux disan que su'est qu'un vilage, mais is avan manty par la gueule, quer al a doussi bon mur que Pazi; enfen pour reveni à mon conte, y nous avan mandé pour von dize que v'navé que faire de vsi attaure; quer vos soudars lez avan si ban etrillez qui gna pu que frize prou von; y zavan gouspillé, gasouillé le ban de Guieu, fai dé malebosse é de begnes à leur houtes, é fai pu de trante violle, temain la fille à Garian; al na poen fai bian fai depi stan la; morgué a lavet lé bras grous queme mes couisse é le fesse si large qual neust peu sassier dan la chaise de nout Parouesse; mai asteur àlest tout en chastre; en bonne foua Size, vou ne la reconnaistriais pas; mai y lian a ban doutre; Georget en avet deux antechris cheu ly qui vlien bairé sa minageze; morgué queme y vire qua fezet la defficible, y li dire: palsanguié stu ne fai nout plaisi je bouttron ton vian à la brouche; sa lé fesi pansé à leu consciance quer y vallet quinze bon fran; Georget se boutti à juré Guieu, que nan ne le fesoit poen coupaux, é quil [8] aymezait pu mieux avar perdu la vache yton; y lavien derja jetté le viau partaze pour l'égourgé, mai Alix se boutti a crié : hé morgué Georget laisse les faize: tu nan sezas ne pi ni mieux; quinze fran sonty pas bon à gagnié? Parguenne y se ravisi é racheti son viau pour sa fame. Enfen guia pas jesque à mouai qui nayen fourcé; y mavan randu roufflan maugré me dan; je remenas nout Bourgease de Pazi à la baze à caure dé soudars; a lavet bouté un courechè pour se deguiré, j'étion tou viron viru de sain Deni quan je vime environ nou tras quevaliers a chevau; dré qua lez avisi al me di: Piarot, je some pardu stu ne di que tes mon mazi; la dessu le primié san vian tou de gran me bouté snarme autre lédeurieux en disan: ou mene tu ste putain la? Morgué Monseu sans vsoffancé, c'est ma fame. Ta manti sditi. C'est vout grace slidije. O ban sditi pi que cest ta fame, y fau que tu la haire tout asteur. Je voulas faize le reti mai y me cogni le nez aven snarme, en disan : tes mor stu ne la jette par taze. Parguè je ne me fesi poen tizé louzeille, je la plaqui à bas tou à leu herbe; la dessu al me diset tou bas ; Piarot pran garde à san que

tu fai, boutte par aupres. Je mareti tou cour pour songé en par monay si jyras tout a bon; mai queme javisi le pistolet aveu le croupignol su la poussiere, morgué sdije, pis qui piaist a Messieux je boutlray dedans. Guian alan eu pour ses neu monas. Ys avan fait une farnestre a la teste du pore Tienet a caure qui ne leu vlet pas fricassé de pié de pourciau à la sousse Robar; enfen y zou beu nout vaen, maugé nout blé é nout salé, é vollé tou largen que javians amassé pour la taye; qui ly venien asteur vos receveux, y tizesaient pu tost de louile d'un cayou, quer nan nou pandezait asteur pour un peti degnié; teuleman que Monseu, dije, Size, si vou piaizait nou dechargé de la taye, du tayon et de la sustance seuleman pour demian, vou feziez bian; quer jan ou bon beroin, outreman je vou larron no mairons à la bandon, é jyron dan le boua queme dé lou garou. La dessu je li fesi la revezance, é Guillot é Jaquet fesire pu de tras segne de couroas, disan que javas mieux prousné que nout cuezé; j'acheveme don nout viage, é je feu gité à Sain Gearmain; le landemain je me boutti sur ma bonne mene, é je di à Guillot laisse

9 monai dize [9] é fai tou san que je fesay, quer tu ne say pas ton mondre. Ou va tu, sdi Lerché du Rouai. Guian je veux parlé ou Rouai sli di je. E quies tu sdili. Tredame slidije, je si le depité de sain Ouan; la dessu y se boutte a rize queme un fou, é nou conduirit jesque dan la chambre du Rouai; guian je fu tou ebaubi de le var, quer y trelusiset tou dor; je m'avancey pourtan pour li faize la revrance, mai ce fu ban le guiebe; je m'embarassi lé jambe dan lepée dun courtiran, qui me fi chouar le quatre far en lair. Guillot qui craiait que je fesas tout de bon se boutti ytou à faize une belle culbute qui pansi effondré le planché; ils lé fist tretou ebouffé de rise; jan fu si parturbé que je ne pu jamas dize que : Size je somme le depité... La dessu an nou boutti dehour é an nou proumetti que jaurion contenteman. En passan dans la cour, Guillot me loui tou haut Piarot. Hoba sdit un quidam qui ava une sarviette su snepaule, es tu Piarot de sain Ouan? Guian ouy slidije ou je rasve. Hé counas tu ban Janin sdity. Hé voise slidije, cest mon compeze. Demeure la sdity;

le Ronai le veu bayé a deiné; en disan ça y nou fesi antré dan une belle cuirene toute tapissée, é stanpandant que nan dressel la souppe, y nous fesi mille interougas, savar si tou san que nan avet monté de nou propous etait vray; yli di quouy, é que gniavet pas une sulable a dize; enfen nan se boutti à table; morgué y nou feset biau var demené le babene, quer cetet une ptite nouce, hourmy qu'gniavet poen de ri jaune; é de boise à la santé du Roy, de depité, de Piarot é de Janin, tan que je ne say pu san que je devinme, quer je me trouvi après ça couché dans nout charette entre Argenteuye é Nantarre. Quan je femme à une bonne lieue de nout vilage le Margouillé é tou lé manans nou vinre accueilli é nou faire de belle harangle; je rendeme conte de nout ambrassade, é pi je feume à Leglire chanté le Tedion. Héban Janin, appel tu ça de moigniaux?

JANIN.

Palsanguié je si tou ravi en yeuxtasse, d'oy tan de marveille; morgué y fan que j'envogion oussi nou depité, é nan méluisa, ou ban je fesay raige aveu mé pié tourtu; mai je si tout ébaubi de var que nan nou counest partou, queme si jetion [10] crié à son de trompte, gran marci à cé badaux a tou leu Dialogre é leu Confrerance.

PIAROT.

Hé morgué laisse les faise, ça ne dechire pas nout robe; y navan que faise de rise, y ne gaignou pas trop.

JANIN.

Guian saimou, tampi poureux; quer y se tomou eux-mesme coupaux é cournars, temain nout Proculeux de la rue Quinquampoas.

PIAROT.

Mai voiseman, une foa je demandais à nout Bourgeas, pour quoy nan tomet cournars ceux qui laissien bairé leu fame; mai y ne me repondi mo nan pu que ste table.

JANIN.

Ho morgué y ne savan pas l'histoize tou tan qui sou; y faut leur appranre l'origene dé courne; y gliavet une foua un vigne-

zon lomé Janin, queme moy, qui avet une fame érattée queme une potée de souris; y lavet un voirin tout entenau lomé Piarot, qui avet une belle vache pomelée, dont Janin etet a demi fou; il y demandi deu ou tra foas si la vlet vanre en poigeant; mai Piarot di qual netet ny a vanre ny a loné. Enfen queme y vi que Janin le presset, y li di : stu veux que je baire ta fame je te la baré pour riau. Janin di : touche la, vla qui est fai. Le marché fu que Piarot amanret sa beste au soir, é que Janin la tanret par lé courne, tandis que Piarot baiserait sa minageze. Ainsi di, ainsi fai; mai quan l'affaise fut vidée Piarot eust ban vlu que ceust esté à refaize, quer y leumet sa vache queme se peti bouyaux; morgué queme y vit que Janin la tizet par lé cournes, y la pri par la queue é tiri si ban encontre ly que Janin ly arrachy lé courne; vla tou les voirins accourus; y se baye assenation pour veni devan le Juge. Piarot dy que Janin ly a voullé se vache, Janin dy que sa fame la ban gagnée a la sueuz de son cours; la dessu le Juge ordonni que la vache revarrait à Piarot é que lé courne demeusesient a Janin; é depi stan la nan le lomi tourion cournard, é ban vlaie pas l'histoize.

Piarot.

Guian voize, é cest don oussi pour ça que nan le lome Janin;
11 [11] morgué si je pourtas ce nom la je lenvaras prounmené.

Janin.

Va, va tou lé Janin ne son pas cournards; à propou de ça le Clar de nout Proculeux me bayi ce caresme un biau vers, qui lomet une truye au lait; attan je man ressouvan ban, vla su qui chante,

Tou lé Janin a su quon dit,
Ne son pas dans noute village:
A Pazis ils sont en credit.
Tou lé Janins a su quon dy:
Yci ce nom nes poen maudit;
Mai grace au noble cocuage.
Tou lé Janin a su quon dy
Ne son pas dans noute village.

PIAROT.

Morgné la poente en est bonne; mai vla la pronfessian qui san reva; a Gnien Janin faut que je men aye.

JANIN.

Tou bian, hay nan ne sor pas de cian queme dan Eglire, y faut poigé tuecol.

PIAROT.

Ora pronobis.

Fin et Conclusion de toutes les Conferences de Piarot & de Janin, Païsans de Saint-Oüen & de Montmorency.

VI

Nouvelle et suitte de la cinquiesme partie de l'agreable conference de Piarot et de Janin, paisans de Saint-Ouen et de Montmorency sur les affaires du temps par le mesme autheur des precedentes parties. — Janin va chercher Piarot morte paye où garde du Havre pour estre son compere. — A Paris. MDCLI.

2 [2] AVANT-PROPOS.

Ces renommez Paysans ont esté si bien reçeus dans toutes les bonnes compaignies pour la n'aïveté de leurs Patois, & la franchise de leurs raisonnemens qu'ils n'ont que faire de Passeport. & de recommandation pour divertir le publicq de leur dernières Conférances; voicy le sujet de cette piece : Janin va chercher Piarot morte paye où garde du chasteau du Havre pour le prier d'estre son Compere, & le treuve par rencontre en faction qui l'arreste au passage; lisez le reste, à Dieu.

3 [3] PIAROT.

Demenze là; morgné, que veux tu dize, veu tu fouréé la baricadre; hola Courpora; palsanguié stu fais le muten, je t'envoigeray à patres.

JANIN.

Hé qui ne te counestezait. Cent guiebe Piarot, t'en frais ban à

croize; noutre dame, queme tu nous mourgues à caure que t'es soudard; guian je lou eté aussi ban que tay & si pourtant je ne fezien poen taut de ferdaine; ne me counais tu poen, as tu romblié que je sis Janin?

PIAROT.

Jarnigué, Janin ou Jannette, j'en dy du mirlizot; quand je si en fraction je ne counais pressonne; il est heuze induze, n'en entre poen dans le Chastiau, si en ne en dit le mot; va te psomené t'aras dé chousse.

JANIN.

Ventredour, est-ce queme tu traite les amins; n'en dit ban vray que l'zonneux change les ymeux. Quer quand tu venas aveu la proufessian à noutte village, guian t'estais trop heuzeu de nous acoulé lé guietre pour avar la becquée; he la la Piarot, je sommes ce que je sommes, il ne fau pas estre si rude à pore gens.

PIAROT.

Que tes sot Janin; cest que je faza la fraime; jarnicoton,
4 t'estonnes tu [4] de ça; cest pour maprenre à estre michan, quer si n'en est michan n'en est pas bon soudar; y faut juré queme un autrecry quan n'en veut faize le vayan.

JANIN.

Ceniannoens tu ma quazi fai peuz. Quer tu rouyais l'z œüil queme un dagron de Ste Magrite; may raillezie a par, te vla ban planté pour ravardy; n'an te pranrait pour un satallite ou un soudar de la passion; te vla par m'name ban patroumé pour pranre dé roupie à la pipee; sans tan pourpoen vioulet, touay de Janin je ne t'aurais pas recounu.

PIAROT.

May tay mesme que vans-tu faize icy?

JANIN.

San que j'y vans faize, dame san que j'y vans faize, j'y vans faize m'zaffaize.

PIAROT.

Tzaffaize morgué, tu peu ban allé chié pu loen sans empu-

muuty le cour de Garde; tairais don pu de privilège que monay, quer si je lavas fai n'an me barait le morillon.

JANIN.

Voize vraman voize, son ban d'outre affaize; tu ne songe qu'à la marde mache.

PIAROT.

A la gourge marchant de Pazi; ma ton de bon, ou te vans tu promené si loen; tas quenque guieberie dans ta caboucheb; dy monay la vezité, tu sçais ban que je sis t'uamy.

JANIN.

Tu te connais don à la filomie; pour te ban dire tas quari rairon, cest quenque chore ou ren.

PIAROT.

Pardy voize tu ne l'entas pas mal; me vla ban chanseux; n'as tu poen d'outre chore à dize; cest queme noutre armoina : si pleu jaurons de liau, si fait biau y ne pieura pa.

JANIN.

Tou biau tou biau, ne fan pas tan rize; cest assé destre ben aire, aman jesqu'au bou; si tu scavas san qui est caure que je te vens voir, tu sezais ban esboby.

PIAROT.

O ban stu veux le dize, dis-le; cest doumage que t'nes biau, tu te fezais ban prié.

JANIN.

Guian y faut se defulé paravant, quer à tous seigneux tous honneux.

PIAROT.

Hé qu'est ce don, est ce que tu te goubarge de nout cour? terdame, que tu fais ban le pié de viau; hola chante don sen que t'as a dize, & tref de simonie, dis-je cerimounize; couvré ce macriau, peur qui ne sevente.

JANIN.

Tas rairon par ma feiguette; je ne sons pas de ces Courtyran,
5 qui fai- [5] sons tant de complimentoizes, & queme n'en dit, à gens de village trompette de boïias; nout Magister m'avet ban

dit sen qui falet dize, pour le dize su que je le veux dize. Mas depi la mort de deffunct noutte asne, je n'ay pu de memoize & joublie la moiquié de mon sarvice; ma n'importe, noutre minageze est en gezene, queme tu seay.

PIAROT.

Samon guiebe emporte, qui sçay en seulement s'alle est grousse.

JANIN.

Alle est accouchée, cest ban pi; ma lhistoize en est pitiable & recriatible; quer en primiézitam, alle planta un gros gar qui a la mene destre queuque jour un ruzé payar; quand y naqua, gesteme chez grou Jan à boize aven nout Cuzé, & Gille Gastian le margoüillé; cela fut caure que je poigé cor chopene par dessu m'néco; & tout en rinsan le gounday, je complotisme de le faire Cretian tout chaudement pour eviter les occidans, & Gilles Gastiau vlut en estre le Pazin; nout fame stampandant fezait piteure maine, & maugré sen qu'en luy pouvoit dize, & que nen ly montry le poupar, se donnoit au guiebe qu'alle n'avet pas d'livrance; nobstant n'en le porty à l'Eglire où il fut lommé Gilot; may queme jetien a le teny su la Cuve, Robarde la Boulangeze s'en vent toute effazée gueulé queme une megeze : & viste Janin & tost vout famme accouche. Cela nous estourdissit si ban & biau que nous laissime char lenfan & tout le cariage dans liau de la Cuve, ou y se pansy noigé; nen le repeschy pourtant & mouay je couzi queme un fou à nout taudis, où je trouvy la pore fame qui criait dé pti pasté, & qui ouvrait la gueulle queme un four; y faillu faize veny le Bailleux pour var s'en qualle avet, qui mit ses bericles, & quant il l'eut ban guignée reguignée & reguignezas tu, en marmuzant quenques oremus quy lisoit dans un grimoise : cousage, cousage, s'dity, j'en airomme bonne ysluse, patience y vara à ban. Il ly chauffy, ly froty, ly graissi de çartaine drougue & tout à lheuze alle placqui un outre enfan gros ne pu ne moens que le primié; cela me fezi rize queme S. Medaze, quer son des bans de Guieu, mas ne sont pas des pu meilleur; je disi pourtant à nout fame que sall' en avet cor une dou-

raine qu'alle fezist s'uaffaize devant que j'euz poigé le Bayeuz; may all' était si flebe qu'alle me fezi sene ensenlement que cétait la tout; je bayi cenq biaux dourens au Bayeux, & de la me vla a rumené en par monay qui j'eluirais pour Pazin quer cetait une tiye; nout minageze me voyant tout merancoliele me tiry par la basque & me disy : aré Janin, te vla ban reveux; pran Piarot de sainct Oüen, cest un bon freze; il ne te refuzeza pas. Ta rairon, s'ly dise. Et desque jeus bu deux coups d'une men & y autant de l'outre, je preay mé jambe à mon cou pour talé var; may je pausy bigotté quer je trouvy virage de boüas.

6 [6] PIAROT.

Voizeman, je m'attan que tu ne my trouvy poen; may qui t'a dit que j'etas icy, quer nout Parette est a Pazi a ton nout fieux Jacquet.

JANIN.

Pensé que cest quenqu'un; may je ne scay bonneman queme y se lome, je cray quil est ton Couren.

PIAROT.

Ha, cest Guillot, je massuze.

JANIN.

Cest ly masme, tu las dit; mon pore Piarot, y me disy que tetais mourte paye au Chastiau du Havre; je donne au guiebe qui scait que ça veut dize; est ce que tu ne poige pu té dette; guian si je te preste croy de paye...

PIAROT.

O t'as di vray, ne c'est pas su que ça sueffie; cest a dize que si jétas mort, n'en ne tarat pas de me poigé.

JANIN.

Ha bon don, je tantan; may qui ta fait avar t'enoffice?

PIAROT.

Guian cest un houneste Monsieu; c'est le Pazin du frere de lait de la Mazaine à nout fieux Jaquet.

JANIN.

Tetiguienne qu'en vla, & queu quil est ly, Captene où porte Drapiau?

PIAROT.

O que nennin, c'est le bedian de l'Eglire du Chastian; y porte une belle roube queme lé Consilié, may ne c'est que par un couté.

JANIN.

Palsanguié tu me la baye belle, je le connais; je nen fais pas grande estaime, may s'tout un; de quoy sars-tu dans l'noffice, & pour quen caure te boutenan en sant'nelle?

[PIAROT.]

Belle demande pour un vieux soudar; & cest pour gardé les oyriau, peuz qui ne s'en voulient.

JANIN.

Ha, je t'antan; hé le Cardena, guy esty poen couffré queme les outre?

PIAROT.

Vœze tu las di; il est ban pu loen, il est dan le havre de gresse; may morguié nan faut encor rien dize, quer y fai bon avar de zamins en Pazadi & en Enfé; nan ne sçai pa ou nandoit allé.

JANIN.

Voize ma foy, tes ban de ton velage; y na garde de nous mourdre, il est à la Foeze à Chenevièze à tou lés guiébe; parguié je ne si poen saca; guiebe je di tou san que j'ay su le cœuz; sçai tu ban la belle chanson que n'an gunelle de ly à Pazi?

7 [7] *Tize tes chousses, Cardena, ton ca est salle,*
Tize tes chousses, Cardena, ton cas va mal.

Dame s'la est moulé, y ma couté un bon douren: may s'nest là que des rores; y en a ban d'outres & des lubelles qui en dirent py que panre.

PIAROT.

He y a propou, tas passé a Pazy; qu'en dinan; je mattan que nan en marmuze ban?

JANIN.

Guian vœze, guy a pa jesqu'au renfans qui n'en vase à la moutarde, & qui n'en gueuliant des truy au laits; les harangezes en sont si roujouyes & devargoudées qu'alle ont fai duzé le Carnava jesque au Cazesme; & le jour quy sorty lanuy queme

un vouleur, tou lé poulisson brulirant leur houtle pour faize un fu d'artifrice, queme a la veuye de Mousen Sainct Jean, & nau but pu de tras poençons de ven à la santé de Missieu les Princes.

PIAROT.

Voizeman n'an dit qui sallet faize cousonné Ronay des Cardenas, san ne luy eust tayé des croupieze, a la guieu grace et à Monsieu le Parleman; nout Coupoura nous lassuzet nagueze entre la poise et le fromage, may je mattan quil en baye à gardé; nau le lome plante-bourde, à caure de ça.

JANIN.

Y mezile ban ce relom la, quer gny a mot de vezité, en tout san qu'y di sus-l'affaize; la queuë ne viant pas de ce viau, ly a ban des Chores à un Chorier, & queme dit l'outre ne c'est pas où le bas le blesse, sans comparairon da; y n'antan pas le misteze queme nout Grifflé; nout Grifflé tu le connais ban? cest un virage qui n'est pas tant sot; la peque qu'il est feu, y scait le tran tran, c'est tout dize; le jour masme que j'umes nouvelles que ce guiebe avait gaigné la guezite, y me veni var & me dizi : hé ban Janin, ne tavas je pas pnostigné stavantuze; me croizas-tu un outre foua? Guian y me moutry tout s'la moulé dans son Armoina, & dans un outre grimoise qui lome Noutre-Dame.

PIAROT.

Cest Nosta-Damus que tu veux dize; tu te méprenas.

JANIN.

Voize, & Nosta-Damus, s'neffie-t-il pas Noutre-Dame; je voy ban que tu nes pas lattaigneux; ò ban don pou reveni à nout conte... ma je ne sçau pu ou jen sis; reguette un peu driere ton dou, mest avy que je voua veni queuq'un aveu une brouche à san poen.

PIAROT.

Cest nout plante bourde, qui me viant relevé de Fraction; il a
8 ban [8] fait, quer je commence à m'eunuger. Compeze Janin, scais tu ban san que tu fezas; fait tizé pente au premier Cabaret que tu varas à men gouche en entrant, à la Piflotte; je ne fay que placqué m'narme dans le Cour de Garde, & je te viau trouvé

tout à Iheuze; pour ban cauré faut avar les pied chaut queme tu scay.

JANIN.

Guian voize, ma qui poigera; quer pour moy, je sis gueuz queme un rat d'Eglire.

PIAROT.

Morgué tu moffence; je larais pulo ma roupye en presse que le laissé poigé a mon carquié; la Dogue tu ne me connais pas; quand je n'airais qu'un tornas, faut quy dance; dame teu que tu nou vouas, je son francs queme l'ouzier; va va, ne t'enqueste; si je n'on de l'argen, j'en devon; si se deffiant de nou, qui bayent des gage; je poigerons tout à la montre; la semene qui vian nest pas passée; tout viant a ban qui peut atanre; à guieu sans à guieu, fais tousjou routir le fagot en mattandant; y nous fau boutre en debauche, fricassé queuque bou couté de moirue & boise tanquan sponsus.

FIN.

VII

Nouvelle et suitte de la sixiesme partie de l'agréable Conférence de Piarot et de Janin, Paisans de Saint-Ouën et de Montmorency sur les affaires du temps présent. — A Paris. MDCXLIX.

3 [3] PIAROT.

Parle haye Janin, ou diebe vas-tu si vitte?

JANIN.

Ho est-ce tay-mesme?

PIAROT.

Oüy palsangué, c'est may.

JANIN.

Que diebe dit-on en noutre village, le cherbon sera t'il cher?

PIAROT.

Mathieu le plé te baire les pieds, quer les mains sont trop communes; & bien as-tu veu lentrée de ses Princes?

JANIN.

Ian ouy, ha quil y faisoit biau.

PIAROT.

Dian dit may nettement, sau quil en avoit de biau?

JANIN.

Quan ly dise, ils scaoura.

PIAROT.

Gernicolon dis le may.

4 [4] JANIN.

Vraymenl dite-l'y; pourquoy diebe ny est-tu venu?

PIAROT.

Jarnigué tu me feras bigolté.

JANIN.

La, bigotte ton ton diebe de soau; tu fesas hiers trop tes cribes avec ton abi neu.

PIAROT.

Hé ban dis le may & tu me fras plaisir.

JANIN.

Ho ban, don je venas, ho que de Monsieux, ho que de belle Damoirelle; guian qui si frotte noutre seigneur crotté, avec se boutte recousuë, & sa belle querogue de feme, a tou son mechant devantiau dechiré; & lon diroit à sa maine que son cul sort de quelque grande raisse.

PIAROT.

C'est ainsin que le nostre fait.

JANIN.

Tanquis javons veu quelque peu Monsieux les Princes.

PIAROT.

Malpeste, tas don ban aise; tas don veu monsieur de Conty?

JANIN.

Dian ouy da, je lon vu, & salué, & si javons veu queme lon faisoit des complimens.

PIAROT.

Quement fait on des complimens à Pazis, afin que quand je serons en notre vileige, nous puissions faize des arengues, &

bian parler quand noutre fis de putin de proculeux viendra var son petit fis de putan de fis.

JANIN.

A propos, quen jy songe, te souvian tu quement tu fus traîté chez lui, durant la guarre, quen tu ly portis un pagné tout frasdeux pom?

PIAROT.

Jarnigué, quand jen songe encor, cela me fet enraiger.

JANIN.

Dis may donc tout sens que ta vu à lautré des Princes : car il me tairede que je ne le saiche & laisse la ton Proculeux à part.

PIAROT.

Ho bian je tas deja dit, que javons vu tant de chassieux, & de balafrez, & de muguiez, que jamais jayons jamais vu; après javons vu Monsieur d'Orlians, avec un biau grand ruban bleu à se quotté, queme quand jay menespée es mian.

JANIN.

Malpeste, il fesa donc biau à var se courdon blu?

PIAROT.

Dian ouy.

5 [5] JANIN.

Que disians il de bon; car quesme il venast de voyager, ils savant bian des nouvelle?

PIAROT.

Quoment diebe pourient il en scavoir. car quesme dit stoutre nan apran nian, quand alan & venan.

JANIN.

Dian y venast de si loin.

JANIN.

Dian ouy il venas, mais dans la carosse, ils nentendiens pas sens quan disoit dehors.

JANIN.

Dian racheve may dan ville, cair jenreige que je ne seiche deja tout celay pour le redire à se soar à me peze.

Piarot.

Enfen, Monseu les Princes veinrent desner à sainct Denain, où havoit un grand biau festan prepasé, car il y avoit tant de cuireniez & de mermittons, qui fesient boüillir les pots, & qui parerent de la char pour boule grillé au feu, que jenmais je navons fait nopce semblable à nostre vilaige; astour il vaurent dans sainct Devin entre une heure & douze; & a lan fust en devant deux de la ville pour les recevar, & les mener au Chasteau pour desner, ou l'havoit tant de Gentilhommes, qui les recevient a bras ouverts; & puis ils se boutirent tous à deisner ensamble (par m'nasme ça me donnoit enuie), car jenragoas de fain; & comme je regardoas, jarguy le diable, voicy venir un Parisien avec des grande pleme a son chapiau, qui sen vian dize tout haut dans le maison qu'un chacun sen eille. Ian il ne sen faly guère que je ne ly assené un guiébe denhon au cul; mais quesme jettas dans ste pensée, ve y venir un gros diebe de lavement, qui sen viant avec un libarde pour me far ranger; dian je ly dit qui fesa bien de ses cribes avec son libarde, & que si javas m'nepee, que je lampacherais bian de parler ainsin; enfan quand il must antandu dize tout sens que je lui disois, il s'en bouttit à me gourmer en diebe & demy, & me fist descendre plus de quatore le degré, sans que jan pust contar un seul; apras il descandit quand & may & ma torcha la barbe quesme si javas bian diné; aussitost je me boutty a crier: alyde, au mourtre, nan me tue, jarnigué tu le poeras, tu y revenras à noutre vileige, tu ne seras my toujours quesme tu est; aussi tost vessi veni qun bion Parisian, qui commença à dize sil faloit ainsin tratter les prouves gens de villeige, & qu'ils estiens bian ase de var tout ainsin que les autres, quils estian Chrestians aussi bian que luy, & que sil ne me lachoit quil en faizoit ses plaintes à se Maistre quil luy farroit rairon de stinjure, & de la pane quil mava fate. Ce diebe de lavemen me quitta aussitost, & remonta dans la mairon & may je ne fesas que larmier des coupes que javas
6 receu de ce grand diebe, lequel [6] fesa bone chare au Prin de moy; mais ce bon Parisian me donnist quatre pièce lapée de dix huict deniers piace & une frelande pour aller boire pante.

JANIN.

Dian, joras biau voulu astre aveu toy.

PIAROT.

Ouy diebe, quand jay receu les bossus pour venir bouar m'nargent, & non pas quand je fus frotté.

JANIN.

Par Saint Oüen, nostre bon petron, je ny soras que faize, racheve donc?

PIAROT.

Apras je manalay boize chopine avec un homme qui guerdoit le Benestier, & qui donnoit liau beneste a tous ceux qui entriens dans l'Eglise, lequel me disoit apras que je ly conta sen que je te dis, que ce nestos pas des lavemens de lanné de la garre, mas que cestos un Soüisse qui boutoit hors la maron de Dieu les porres, qui en cherchoient leur pore vi, & quil estos si maugracieux, qu'il ne pardonnoit à personne, & qui sen faloit garder; apras donc que jusme beu la chopaine, je man retourna au Chastiau, la où je vis Massieus las Prances qui sortoient pour san venir à Pazi, & aussi-tost je me bouty en cheman pour las suivre.

JANIN.

Ne tiriens ty point des coups de quenon de chopine ou de buche?

PIAROT.

Que diebe veut dire tou ça?

JANIN.

Tay qui entend & larmilitaize, jadvise que tu ne sçais pas les tesme de la guare.

PIAROT.

Dian à mon dastre nigromancien, on me sauroit deviner tou parlé, car ni a ni reme ni rairon.

JANIN.

Dis may donc queme il faut dize?

PIAROT.

Il faut dize au lieu de coup de buches, il faut dize derquebu, & de chopine des querebine.

JANIN.

Je tendeus, tas des sabouls choussez.

PIAROT.

Lasse may donc rachever.

JANIN.

Racheve donc.

7 [7] PIAROT.

Enfan je men veni toujours à coste de la caresse, & comme jestiens a un quer de lieu de Sainct Denin, vessy arrivar Monseu d'Orlian, avec Monseu de Biaufort, & Monseu le Coadjuteu, qui quand il virent la carousse ou estas Massieur las Princes, mirent aussitost pied à tare, pour les recever, & les baserent si bian qu'ils avoient presque tous la lerme à lieux.

JANIN.

Taitegué, cela me fas plorer.

PIAROT.

Dian je ploras aussi bian queux en les voyant ainsin; apras cela, il montarent tous dans la carrousse de Monseu d'Orlian, lesquels devisoient ensemble, parmin le chemin et quand il furent arrivez à Pazi...

JANIN.

Que furent-ils?

PIAROT.

Donne may patience.

JANIN.

Depache; car il est deja tard, & il na rian entré daujourd'huy, foy de chretian, dans m'corps.

PIAROT.

Je ferons sans que tu vouras, car je nay pas ny bu ny magué nan plus que toy.

JANIN.

Nous pourrons nous var deman, & tu me diras le reste de tout ce que ta apris pour l'heure.

PIAROT.

Jan suis bian ase.

Janin.

Si tu veu venir boize aveu moy un doipt de vain, jay encor deux pièces laspez, & je pogeray chopaine.

Piarot.

Il men reste encore den d'hiar, & jen pogeray autant, & si tu veu deman au matan jen paracheverons sans que javons en commencé.

Janin.

Je le veux bian; aussi bian je nez rian a faize deman à pareille euze.

Piarot.

Ne sçay tu point où il y a une tavarne?

Janin.

Ouy en vla une.

Piarot.

Alons donc villement, car le cœux me fait mal.

VIII

Suitte veritable des conferences de Piairot de Sainct Ouyn et Jannin de Montmorency. — A Paris, MDCLII.

3 [3] Jamais les temps de resjouyssance ne se sont passez que je n'aye tousjours tasché de donner quelque chose de recreatif pour eschaper le temps gaillardement avec l'innocence, qui est une chose que nous devons tous rechercher avec le plus de soing qu'il nous est possible. C'est pourquoy j'ay voulu encore mettre la main à la plume pour parachever les Dialogues et Conferences de Pierrot de Sainct Oüin, & Jeannin de Montmorancy, pour satisfaire à plusieurs personnes qui avoient trouvé déja quelque satisfaction dans quelques dernieres que j'avois composez, ce qui m'oblige de poursuivre tant pour la considération de ses personnes que pour le contentement public; quoy que j'ay beaucoup d'ignorance pour pouvoir satisfaire à un chacun, cela

n'empeschera pas que je ne vous les offre & presente, en vous suppliant de les avoir d'aussi bon cœur que comme il vous sont offerts.

Un jour estant sorti hors de cette ville, je me rencontray en la compagnie de mes deux gaillards lesquels s'enqueroient de toutes les nouvelles que je pouvois sçavoir; je leurs en donné de bien nouvelles que je composois sur l'heure, & leurs ayans appris que le Cardinal Mazarin revenoit retrouver le Roy, Aussitost Piarot commença à dire :

PIAIROT.

JAMAIN, Malpest jorons encore la guaire, cair ce dieble de Cardena n'en demeura pas là.

4 [4] JEANNIN.

Je pouvons bien dire que si jamais y revient, que jorons bien de la pane & du travau; cair y ne manquera jamais de veni aveu ces diebles de lalement & Poulacre.

PIAIRROT.

Par la letigué, je ly tayerons des tripière.

JEANNIN.

Vartigué tu fras bien du fien aveu tes pieds tortu.

PIAIRROT.

Autant que tay, quer si y vienne à noute village, par Sainct friant, je les y attendron en si bon ourdre qui ne seront my si hardy d'y pourter leur chousse; je front bonne guerde, je front pousser tous les jours des sentinelles, j'yront à la découverte pour voir si nen oura point à tout note pays, j'iront à la petite guare, & si j'y menerons la juman a Bartrand qui clepi queme une trüie pour apporter seu que j'ourons attrappé, & pi je separtirons tout seu qui aura entre nou, quer tout est de la guarre; qui peut prendre prend.

JEANNIN.

Odian nom, a cause de la guarre tu baballe raison, baille li balle, la guerre ly pu.

PIAIRROT.

Tu vera ou tu vara.

JEANNIN.

Que Dieble vera-je; je veray Piairot aussi peneu qu'un fondeu de clouche, qui sera bien heureu de demeuray su son poïalle; quer tu scay que duran la dernière guarre contre le Parisian qume dieble tu anfilans la venel en traver chen.

PIAIROT.

Dian je nestoiens pas les plus for, quer il estian pu de deux mil Lalement entour né chousse aven des marthieu coupan fait queme des hache qui mouroit bien fandu aven.

JEANNIN.

Et bien don croy tu qui n'en avien pu.

PIAIRROT.

On dit qui ny a point ny peu ny prou de Poulonoi, quer 5 [5] nen dit qu'il avien esté rappellé par le Rouay de Terterie pour faire la guare au Tur.

JEANNAIN.

C'est une dieble d'affaire que tous lé Roueis ou guarre les un contre les outre, quer y ne pouvons empeché; si j'etas Roueis je ne voudrey ny guare ny rompement de teste, quer quenquefoy quand je rechine contre noutre ménagese cela me fa enragé, quer al veu tourjou avoir le dernié, & dian moy je veu estre le Maistre ou rian.

PIAROT.

Aveu rason; quoy, donné leu un pied, il en prenron dix; par Sainct Oüin noutre bon Pater, si la mianne ne mou baisoit pas qume jelveu, je ly claqueray bian souvent sur le tour.

JEANNAIN.

Dian nou nou boutons su notte minagese, au lieu de parlé de la guarre; rachevons don ceu que j'avon accommencé; que dit on don de tout ceu qui c'est passé à la bataille de ces Consiliers.

PIAIROT.

Parmname je ne seay encoure qu'en dire, quer ou baie tant de manterie pendant ce teu que je ne pouvon sçavoir au vray une bonne verité.

JEANNAIN.

On en prend par ou on peu.

PIAIROT.

On di bien vray que si y sourtoy un lieve du cu de ton ceu qui mantons, je pisse moisi, je croy que nau ne varay que lieve par chemin, & si j'en aurions assez pour en faire boutre en paste.

JEANNAIN.

Laisson là les lieve & les manteu, quer tout n'en vaut rien; & di moy tout ceu que tu a apris à Pazi pendant que tu y es, & je sray bien ase de sçavoir queque chose de nouviau pour en faire a se souere participant nout Cuzé & nout Margueillé avec neuf minagèse.

6 [6] PIAIROT.

Premiairement on ne fet que criaillé & buglé parmi la ville la defete des tripes de Mazarain, & qu'il avons bien de la pene de pouvoir joindre le Rouay à Poictier; & si on dit qu'on a bouté sa teste a cinquante mil escu pour cely qui le pourez attraper, & ly couper la teste.

JEANNAIN.

O dieu voize.

PIAIROT.

Et si nen vend sa grand brouquette.

JEANNAIN.

Que diebe asse qu'une brouquette?

PIAIROT.

C'est qu'on fait les invantaires de ses livres; dieu j'en ay veu de beau, quer nout Cuzé en fa venir si grande quantité que nout tieu ne pourez en dix mois lire tout ce qui a.

JEANNIN.

Ce diebe de Cardena avoy bien de l'argent pour boutre la; ce diebe ne doit pas guer sinon que sa teste soit bouttée à si haut prix; je me dedonne au diebe, si aveu tout son argent je ne voudroy estre a sa place, que on auroit trop envie de ma peau; mais racheve.

PIAIROT.

Diebe tu es su ton fonier, y faut que je m'en aye en nou quartier, quer depi que j'en parti qui fu Venredy, je ny ay boutté le pied.

JEANNAIN.

Si tu ven couché aveu nou, tu sras le bien venu; te frons mangé de la soupe a la boudine de noul couchon aveu la fressure.

PIAIROT.

Dian je vous en remercie, quer je petille que je naille dire des nouvel à nous emis; je te rencontrons un autre foy, j'en conteron bien d'autre.

JEANNAIN.

Quand tu vouras, te nou viandra revoir; ageu.

7 [7] PIAIROT.

Aussitost sans me faire un plus grand complement ny remerciment de la nouvelle que je leur avoit aprise, qu'ils s'en alerent d'avec moy sans rien dire sinon d'une voy de palot: ageu; & aussitot Piairot prit ses sabots soubs son bras & avec un pas aussi subtile que son esprit, prit son chemin vers Montmorancy, & criant d'une voy fort délicate : ageu Jeannain jusqu'au revoir. Cependant me quitterent ainsi sans autre ceremonie.

IX

La Conférence de deux habitans de Saint-Germain Simon et Colin sur les affaires du temps. — MDCLII.

3 [3] COLIN.

Dieu te gard, compere Simon; tu és bien mateneux: & d'où vian tu dersa; par mon ame je croy que tu revien de Paris: & ne m'aspranras tu point quenque bonne nouvelle; quest que n'on dit?

SIMON.

Cher compere, on ne dit rien de bon: on garde les quartiers outre colere, on faict gardes aux portes de la ville; tout est en rumeur partout, on n'entend autre chose que parler de la guerre, & principalement sur le Pont-Neuf: on y voit quantité de monde

amassé par trouppes qui ne font que discours d'affaires, chacun selon son sentiment; l'un dict que le nombre des Mazarins qui sont à Paris nous perd tous, & que si chacun estoit union beaucoup plus d'expedition; l'autre dict : nous nous laissons manger la leine sur le dos, & si on n'abbre- [4] ge rien; enfin chacun
4 parle selon se qu'il sçait; j'ay esté desireux d'entendre des raisons & de rendre aussi les miennes.

COLIN.

Je ne m'estonne pas pour toy qu'est un biau parleux si tu vas jazer avec les grous, & que toy qui sçays luire tas aspris a biau parlementer dans de biaux livres de complimens; ce n'est pas comme moy qui ne scay ny A ny B; je n'ouserois quand je vais à Paris deviser avec personne, car ils sont si mocqueux à Paris que si je disez queuque chore qui ne fut pas a lieux fantaisie, ils se mocquerieus. C'est pourquoy je me contente seulement d'escouter ce qu'ils disons & de hausser les espaules, accusant en mon âme ce meschant pervers Cardina Mascarin qui est la caure tout le mal que j'avons; je voures qu'il fut aux entipodes & que jamais il n'en revins.

SIMON.

Il est vray, Colin, que la France n'eut jamais un plus cruel ennemy que Mazarin; on se pleignois du Mareschal d'Ancre, mais il n'estoit rien à l'esgal de ce tyran; & si Dieu ne met la main à nos troubles & divisions, je ne scay enfin ce que nous ferons tous; un tel perséscuteur nous est un grand fleau; sont des verges avec quoy nous sommes chastiez, car il est vray, que
5 Dieu se sert des me- [5] chans pour affliger son Peuple, lors qu'il s'est abandonné dans l'abomination & de vie & qu'il s'est fourvoyé de ses commendements; mais le pis est que nous ne prenons point passiance dans nos afflictions; mais a la vérité il faudroit avoir la constance des Martyrs pour pouvoir susporter sans murmure les maux dont nous sommes travaillez; quoi pourtant qu'il ne faudroit pas murmurer, mais que le chastiment puisse tomber sur celuy qui en est cause.

COLIN.

Simon, tu parle en Docteu; tes lian obligé a ton Pere et ta mère qui ton envoyé aux Escolles, qui l'ont rendu un Orateu; mais pour moy, je ne suis qu'une pauvre beste qui ne te seroit respondre comme il faut, à toy qui parle à marveille; mais tu m'excuseras bien, & n'eusse pas osé discourir avec toy si je n'avois bien seu que tu n'es point glorieux, & puisque l'envie que j'ay de sçavoir des nouvelles de tout ce qui se passe ma faict t'ataquer ce matin; mais tu ne m'en a poinct apprise de bonne; c'est ce qui me fasche beaucoup, car tu dis que l'on faict garde a Paris; ils ont donc peur; mais dis, entrera l'on & sortira l'on librement, car si je portois queuque chore pour vendre au marché ne me feriens ils rien; j'aures peur qu'ils ne prinssions pour quelque Mazarin deguisé, encore que j'ameres mieux
6 n'avoir jamais esté au monde que d'estre [6] un Mazarin; mais moy c'est que je suis si peureux que le moindre soudar me feroit trembler; & puis si faloit que queuque gausseur me prit ma pauvre marchandire a la porte, ils me roüenneres tout a faict.

SIMON.

Mais Colin il semble que tu sois tout beste & que tu n'ayt jamais rien veu; car encore bien que l'on fait garde aux portes de Paris, on ne laisse pas d'entrer et sortir quand on veut, lorsque c'est pour la comodité de la ville; & de craindre des soldats en plain jour à Paris, c'est se moquer; tu les doit bien plus aprehender sur les champs, et de faire rencontre de quelques Mazarins, lesquels font des extorsions estranges & font des courses journellement pour ruiner le pauvre Paysan; cela est exorbitan de voir nos semblables & nos freres chrestiens se destruire les uns les autres; toutes choses sont perverties, la Religion est mesprisée, le Conseil des sages est baffoué, les bonnes coustumes sont anéantis, & les mauvaises sont en reigne; au moins depuis que le loup a mis le pied dans la Bergerie, on est devenu crüel, tant il est vray, ce Proverbe, qu'avec les méchans on devient mechans.

COLIN.

Simon, vous avez raison de m'aspeler beste, car mon affection
7 me rend tout beste voirement; & [7] pour ce qui est de la garde, de quoy je ne seay pas toutes les façons, c'est que je n'en n'ay point encore veu faire, car la dargniere qu'on fit l'y a queuque temps, je ne la vis pas; j'estois malade & pis j'avés des affaires qui m'empesches d'aller a Paris; mais voyla grand piqué de n'estre pas assuré, quand on seroit dans des bois; ne serons nous jamais delivrez de ce diable de Mazarin, & de toute sa troslé; mais dis moy Simon, quand tu fus a Paris, n'entendis tu point dire si le Duc de Lorreinne avoit envoyé ses trouppes a Monsieu le Prince, & si Mademoiselle est revenuë d'Orlian, & comme se porte Monsieu son Altesse Royalle; car je serés bian ayse de sçavoir comme va la santé de tous ses bons Seigneurs.

SIMON.

J'ay bien ouy barbouillé quelque chose touchant l'arrivé des trouppes du Duc de Lorraine, mais je n'en suis pas assuré, car on entend tant d'oüy dire, que l'on ne sçait lequel croire; mais pour son Altesse Royalle, elle est toujours a Paris en bon santé & Mademoiselle sa Fille est de retour d'Orleans.

COLIN.

Je suis bian ravy de tout cela, & je voudrois que noutre bon Roy y fut aussi, mais que Mazarin en fut bian loing; & qu'il auroit beaucoup mieux valu pour nous tretous que jamais il n'y
8 eut [8] boutté les pieds, car il me semble à mon advis qu'un homme qui n'est pas d'une Nation ne la doit pas gouverner; mais pour moy je croy que celuy l'a est un enchanteux, car on ne s'en seroit deffaire; il nous brave bian, mais si pliast a Dieu, chacun aura son tour; il ne sera pas tousjours dans la vogue, car si une fois Monsieu le Prince peut mordre sur luy, il sera bien respeuté.

SIMON.

Colin, tu ne parles pas mal, tes pensées ne sont pas mauvaises; mais tout le remède que nous pouvons apporter à notre mal, c'est de prier Dieu nous envoyer une bonne paix & qu'il soit

mieux servi et gloriffié qu'il n'est pas à present, car nous ne scavons comme nous sommes; il n'est plus de fidelité; on estime celuy qui scayt le mieux tromper son compagnon.

COLIN.

Pour moy je suis si deplaisant à moy mesme, si fantasque, que j'ai peur de mon ombre, tant que toute ces chiennes de brouilleries me rende chagreigneux; je voudrois estre aussi loingt de la terre que j'en suis près; de dire qu'il faut qu'un miserable Mazarin nous donne tant de traverses, j'en ay le cœur demy mort; je ne seres plus parler; mon cher compère Simon, je te remarcie de tes bons propos. Adieu jusqu'au revoir.

FIN.

La Conference de Janot et Piarot Doucet de Villenoce, et de Jaco Paquet de Pantin sur les merveilles qu'il a veu dans l'entrée de la Reyne, ensemble comme Janot y raconte ce qu'il a veu au Te Deum et au feu d'Artifice. — A Paris, MDCLX.

3 [3] JACO PAQUET.

Tredame Doucet, tu fas ban le glosieux depus que tu as revenu de Pasi; tu nou degraigne ban; que diebe ta rendu si olibrieux.

JANOT DOUCET.

Hoho Jaco Paquet, si tavas veu tou sen que jay veu, tu le fras ban davantage; aga par le sanguié javons veu des marveilles & des biautez, des trompes de magnufisances; & si voy tu ban, tel que je sy, javons veu la Ryne qui est par mon ame bu belle que le soleil; mais si tu veux pagé chopene au premier cabazet je te contré toute me n'histoise & men avantuze.

JACO PAQUET.

Va Jano, tu n'en sra pa dedi, je pagerai peuto peinte; entron.

JANOT DOUCET.

Jarny ma vie, quan je si à table, je jaze queme un pesoquet, & tu va voise queme je debagouse; cepandan mon freze me versera a boize; venredy mon courin papau me voint trové à la messe, &

me disi : Jaco veut tu veni à Pasi ; nandi qui ly fait si bieau que monsieu noutre Proculeux fical y mene sa minageze en trioufle. Je ly di : je le veu ban. Je pris me jambe à mon cou, & je non
4 en venons voir queme les outre ; quand je fus- [4] me arivé, je vy en passan une grand maison de boi toute pointuë, qui avoit tan de peintuzes & qui estoit riolées et piolées queme la chandelle des Rouets ; je disy à mon courin : que diebe es sa ; que veule dize toute ses tablian ; je pense que je somme en lautre monde ; quem je disas à mon courin qui me disit tou ce qu sen etoit, jentendis brailler in diebe de gazener qui chantoi par muricle : *Voisy l'explication des figuses des tablian de pintuzes des dozuzes*, je cherche dan ma pochete, jy trouve un bossu, je luy disi : Gasetier tien tou men argent ; jarny ma vie si ma minageze navoit tout prius, je ten donneray davantage ; mais prend trejou ; un bon tien vaut mieux que deux tu lauras. Queme jeu son diton, je passime peu avant, & par ma foy je craias que papau me voulut pardre lorsqui me bouti... ha Piarot arreste, un peu daleine... jy me boutit, te le di-iayze ? en Pazadi.

JACO PAQUET.

En Pazadi ; pourquoy en revenas tu don ; monsieur le Cuzé disy Dimanche au prosne que an y entroit une fona, on estoit si aise qu'on n'en vouloi poin grulié.

JANOT DOUCET.

Cet ban tout un, mes ce n'est pas de mesme ; je te dy un Pazadi telestre, car Jaco mon povre compeze si tavas veu le pon Nostre Dame, tu craras estre en Pazady.

JACO PAQUET.

Et comment diebe est fai ce pon Nostre Dame ?

JANO DOUCET.

5 Premierement il est tou neu, tout plein de monsieu, [5] de belles pentuzes, de biaux tabliaux, de belles escrituses qui disans des marveilles des Rouets et de la Reyne ; il avant bouté de belles hottes toutes pleines de fruicts, & par me nane s'y lau ne meut dit qu'il estiant pentuzé, je croyas qui venast destre cueilly tant y sont biaus et frais ; il avant tout dosé les muzailles,

& queume je sacoutais tout ce qui disant, jentendi qu'il voulant y faire passé la Ryne en coche, & que tout sra plein de belle muricle qui chanterant queme des enragés & frant rage avec leu pied tourtu; mais ce n'est pas tout; je poussime nostre avantuse pu loin, & je visme la Soubonne; jarni ma vie si je le croias, car cet tout de masme tout rond queme la bosse a Jaquet & tout dosé; on nous dit que cettoit le pagnase & quil y boutiant les mures avec Apolon, & qui dansriant avec les menestriers, ny peu ny moins qu'à une nopce de village.

JACO PAQUET.

Mais dis moy Janot Doucet, qui diebe me ragotte tu avec ton pagnase, te mures & ton aplon; je pense que tu te gabarge?

JANOT DOUCET.

Samon vramant, test un bon lantinieux pour scava cla queme moy; si tavas esté dirhuict ans à l'eschole, tu le sauras; mais c'est à nous autres en disputé quemes des Docteus; tu n'est pas à *Magnificat*, va tu es encore qu'à Matines; escoute le reste, & tu varas ban autre chouse; queme jeumes bien regardé ce papnase (ce diebe de mot tenchavele la caboche, mais n'importe, tout coup vaille), je passimes à la porte S. Antoine & je visme de belles statuses toutes dosés, & qui disant qui representant le Rouet & la Ryne & que tout cla luy fra la revesance quand il passrant, avec des grands escritiau qui parlant de toute lhistoise; de là je traversimes le Fauxbou & j'apercimes une gran machene tout remply de peintuzes rouges, vartes, blufles, jounes et gris; il disan qui y boutrant des pananciau grand queme nostre banieze, qu'il [6] y boutrant des cornemuzes, des hauboy, des
6 muzettes, & qui frant un cazillon queume y faut.

Après je fusmes pu loin, & je regardismes un tron.

JACO PAQUET.

Un tron queme celuy de noutre paresse?

JANOT DOUCET.

Nanin, Nanin, un tron pour boutre la Ryne en triomlle qui sra tout tapisé dor, & nan dit que Monsieu le Parlement tout vestu de rouge y va ly faize snarangle & snanbleme, & quelle y

sra la pou les voir avec tout les outres qui iran queme eux, & ban d'autres encore; mais je ne m'en souvian pu.

Jaco Paquet.

Jarny ma vie y ne me targe que je ny sas pou voir toutes ces belles biautez; je crais que je mourais d'aize.

Janot Doucet.

Sy tavas esté au boy de vincenne, & que tu eusse veu la Ryne pour qui nan fait tout cela; tu varais ban outre chouse; mais nan y entre pas queme dans une Eglire; où faut passé tras pourtes & si nan ny est pas encor; nan vous aseste & nan demande ou allés vou, avec des arquebuse.

Jacot Paquet.

Sy nan me demanday ou je va, je dira voise la Ryne.

Janot Doucet.

Vraiment cest ban pour toy que le four chaufe; nan ny entre que des Princes, des Seigneurs, & des Marchaus, & si il avant quequefoy de la pene.

Jaco Paquet.

Queme diebe y a tu don entré, toy tu n'est point qu'un povre villagois queme moy; tu na point de noblesse & nan te fait ban pagé la taille et la sustance?

Janot Doucet.

Je cras ban, mais javais un garge du cours qui me fit entré.

Jaco Paquet.

Il avan dan du povoir, les garges du cour?

7 [7] [Janot Doucet.]

Pense ban quouy & si y me fit voise tout san qui estais de pu biau, & me dit, mon compeze, une bonne nouvelle: quan ne pageray pu de sustance ny de taille, mais que nous srans heureux queme des petit Rouets, & quapres le triomfle, nan varait sa promesse; je luy dit ban grand mercy et que jen pourtray la nouvelle à noustre village; & queme j'estois à ly faire le pied de vian, on nous dit qu'il faloit sen allé; jeu gran depy, mais que faire, fout obey; jaura esté toute ma vie à voir la Ryne, sans baire ny mangé.

Jacot Paquet.

Par la sanguié, Doucet mon amy, veux tu veny avec moy demain & je la varrons.

Jano Doucet.

Je le veux ban; mais contons, hola ho.

Jaco Paquet.

Je te deja dis que je pageray, & si demain te fray boise à la Pissote; à dieu mon compeze.

Que je voudras ban estre à Pazi & que je varray des marveilles; il faut que jy aille & je cras ban que mon compeze tiendera sa pasolle; il faut que jy meine ma minageze & mon fieux Jaquet, & pisque noutre proculeux friscal a ban monté sur sa grand juman, jy veux aller dans nostre gran charette & y fray mettre une belle couvertuse varte, & je frons queme les outres; je disrons des nouvelles, je varrons la Ryne & le Rouet, je frons lolibrieux & je nous boutrons su noutre bonne mene; on ozsa biau dize : Jaco Paquet, dy moy ce que tu as veu à Pasi, quesque nan fait, à tu veu Monsieu, à tu veu Madmirelle, je me tiendray dret queme une qu'ille & disray : cet à non à faire a voir les magnuficences les triomfles & en marmuze un peu mieux que Jano Doucet; je nous frons teni a quatre & si nan ne scaura pas tout ce que nan voudra; je chanteron la peronelle & si ja nen prendrons poin d'argent; mais il est deja jour; il me met advi
8 que mon compeze [8] m'apelle.

Janot Doucet.

Hola ho, que diebe tu est pasesseux; esce ainsi que tu veux allé à Pasi; par le sangnié, tuet-un bon dormar; jarny ma vie, quand nan va à la Cour, il faut avoir des ozeilles drettes, & tu fais le resvart; y te fais biau var; à que tu ne mi tien pus; nan dy que nan fait aujourd'huy le triomfle & que nan cour de tous cotez & tu es encore là; ô que je my fras pu tou porté si je ny allais; si tu ne depesche je meu fuisay.

Jaco Paquet.

Hé compeze, compeze arreste ta coleze & ranguene ta mauvaise humeurs dans le fouriau; jyrons aussi ban que les outres.

& si je ne frans pas tan les entandus; patience. Dieu la dit; il faut que je te conte mon songe et que je te dize que toute la nuit je nay fait que revassé et ratelé; aga je craias voir une bourse pleine de pistolles qui voloit en lar, & qu'il y avoi pour moins cent mille pessonnes pour voi cela; jestas queme les autres & des plus affamé; je tacha de la praure, je couras après; mais mon povre compeze, queme je pensa la teny, je me s'y reveillé & je n'ay peu rien veu; je sis tout or de moy & je ne sais que cela veut dise; mais si tu me voulas le dize, toy qui a esté à Pazi, je donneray tout ce que tu voudras.

JANOT DOUCET.

Tu ne sçais pas le provarbe que tous songes sont manchons; & si tu scavais ban queme je fais, tu ne songras qu'à veny voize le triomfle & quand j'aurons tout veu, jexpliqueray ton songe.

JACOT PAQUET.

Allon don, faut party; allon mon fieux Jaquet, allon ma minageze, vené voi les manuficences, vené voi la Ryne.

JANO DOUCET.

Tu varras ban outre chouse, tu varras monsieu le bourgeas tou plin de plumes, & nan disrait à les voy qui von à la gaze; tu en varras pu d'un quatzon qui sont tout farcy de ruban, allon.

JACO PAQUET.

Allon.

9 [9] *Jaco Paquet qui s'estoit egaré en entrant à Paris.*

Hé morgué Jano, dou guiebe vin tu; je te charché depy que je si a Pasi; ja te pardu dan la foule; je pense que tu te fagote de monay? As tu veu le triomfle; je croi que tu vin des Nopce; nan ne te connoi pu; parguié te vla si brave que nan le pranroit pour un Bourgeas.

JANO DOUCET.

Dame mon compeze, si je nusse eu mon biau pourpoin violet, na ne mu pas laissé entré dans la rue Sainct Antoine pour voir le triomfle, quer gi ay veu regoulé de messieux tous doublé de velours.

Jaco Paquet.

Quoy, la veu le triomfle & tu mavas si ban promis de me le faise voize; tu le pagera, t'est un parjuze; je disray à Monsieu le Cuzé.

Jano Doucet.

Dy le si tu veu ou vicaise, il ne m'importe; si tu me boule en coleze, je ne te disray pas tou sen que jay veu de biau.

Jaco Paquet.

Guian dy le may don netement.

Jano Doucet.

Quan li dise, il le saura.

Jaco Paquet.

Gernicoton di le may.

Jano Doucet.

Vrayement dite li; pourquoy diebe tes tu egazé?

Jaco Paquet.

Jarnigué tu me fras bigotté.

Jano Doucet.

10 La bigotte tou tou guiebe de saou; tu fesas hiere trop [10] de tes cribes en venant à Pasi & tu disas que tu te frai valoize, quan taurois veu les marveilles & que nan ne te pourai pu teni.

Jaco Paquet.

He ban dy le may & tu me fras plaisi.

Jano Doucet.

Ha ban don queme je fusme sepazé en entran à Pazi, je vi le monde qui cousai; hé que de Monsieux qui avian tous des plumeches & des épee au costé ni pu ni moin queme queul jay me nespée au mian; je vi don qui marchan en ordse & qui faisian place, pour faize passé le coche de la Rine; je vi aussi les maison toute farcie de belle Damoirelle & y an avel jusque su la covartuze.

Jaco Paquet.

Su la covartuze! & qui diebe este don sou la covartuze?

Jano Doucet.

Des Damoirelle.

JACO PAQUET.

Jarnigué tu te gobarge; hé ou est don les Mousieux?

JANO DOUCET.

Dame y liavet des Mousieux & des Damoirelle; queme jeu sacoulay un tautet, jentendi dise que la Ryne arivoi au tron & que tou le monde y aloit faize sen ambleme; je pri mes jambe à mon cou & je nous en conzon queme les outres; queme je fu au tron, je vi Mousieux les mandians.

JACO PAQUET.

Les pouvres?

JANOT DOUCET.

Nanin nanin, se sont des Religieux de Pazi, qui vinze faize
11 ce n'haremgle à la Ryne; après je vi une profession [11] de banieze & de Cuzés, qui chantian tan qui pouvian en venan ver le tron, en l'honneu de noutre Seigneu & de la Ryne, qui est par mename aussi grande que peze & meze & treluisoi de petit misois quelle avoit sur elle à sa teste & son biau Iabi; après je vi une grande Robbe violet & y marmusant que c'estoit Madame l'Université aveu la Sorbonne & les Docteus en Medecene qui son ban autreman habillé que nostre diebe de Surgen de Village, car y lavan de belle Robe Roge; & py les Docteus au canon & ban dautre, qui menian derrièze eux; & queme je regardai veni tou le monde jentendi trompete et crié: gaze. Voies veni Monsieu le Sanselié tou plin d'or massi & monté su un biau Roussin, qui se boutit à genoux & fit snablesme à la Ryne & parguié fit dedi marveilles; je vismes aussi Monsieu de la Ville & Senarché?

JACO PAQUET.

Queme guibe esté fait se Monsieu de la Ville & Senarché?

JANO DOUCET.

Y sont vestu de velou noir, bleu, Roge, gri, & snarché de bleu avec de petits batiaux derieze; je vi aussi de bieau Cavalie, qui aviant tant de dosuse sus eux que nan les a auroi pri pour de petit Rouets & nan me di que c'estoit les Taillieu.

JACO PAQUET.

Les Taillieu, marsi de ma vie, y son don ban riche à Pazi?

JANO DOUCET.

Je ne say si y san riche ou non, mai il fise la Revezence devan le Tron & chacun tiri snarme & queme je voulu faize de mesme
12 nan me disi qui faloi ranguené me [12] nespée au fouriau & quil avan un povilege pour ça & si je tisay la mienne, nan me baray su les ozeilles. Aprè je vismes Monsieu le Chatelet tout covar de velours noir & qui naviant point de capiaus.

JACO PAQUET.

Il estiant don neu tete?

JANO DOUCET.

Ta di vray George, is aviant des Bonets Cazé & des soles, pour du Soulé, & tout plin de biau Ribandelle qui se cazian & marchiant deux a deux; je visme aussi Monsieu le Parlement.

JACO PAQUET.

Malpeste, tas don ban aise, ta don veu Monsieu le Pesiden?

JANO DOUCET.

Dian oüi je l'on vu & salué; & si javons vu queme lon faisoi des complimen à Pazi afin que quand je serons à nostre Vilage nous puissions faize des Arengues & bian parlé quan noutre fils de putain de Proculeux viendra var son petit fils de putain de fils.

JACO PAQUET.

Laisse-la ton Proculeux à part & me dit queme es faict ce Pesiden.

JANO DOUCET.

Dame y la une robe roge faicte de pieau de Conin, avec un boissiau dans la teste tou dosé; & y marmusan que c'et son mortié; & il estiant pu de deux cens ou envizon; j'entendisme un peu aprés des Mulets qui pourtiant le bagage de Monseigneu le Cardena & qui estiant pazé de belle couvartuses dosées; & nan disan un chacun qui le ban Dieu le benisse, quer vla li qui nou
13 fra du ban; quer [13] nan di qui la fay la pai & qui veu rendre huseux les paure vilageois.

JACO PAQUET.

Par mename nan seroi trop le beni; cest ly qui à mi la gaze en prison.

JANOT DOUCET.

El ban voy cest li masme; mai laissa may le dise le feste; je vismes après ceux du Rouet ban pu biau & mieux habille; y aviant des habi tou d'or massi; mais je ne le pui dise au vsay toul san que j'ay veu.

JACO PAQUET.

He cousage, cousage mon compeze; pren un peu leu avoine & acheve leu istoise?

JANOT DOUCET.

Enfin don je vismes des Gendasmes bleu et roge, tout plein de rubans agentés & pis après? Dames, tu me bara de l'argent pour le dise ceci? Quement diebe jetas ravi en men ame queme quan ma menageze acoucha de mon fieux Jaquet; quer aga par le sanguié, je vismes des Seigneu, des Psinces, des marchau tou habillé d'or massi & leu roussin aussi qui dansiant & sautiant ou milieu de la ruë y mais quan y fusent passé, nan vi le Rouet qui estoit bieau queme mon bon lange & nan portay devan li de biau lis tout d'or massi; après nan vi Monsieu le Prince & Monsieu son fieux.

JACO PAQUET.

Nas tu poin veu Monsieu de Conti?

JANO DOUCET.

Si fay da je lavons veu, & si un peu après qui la estai passé;
14 javons veu la Ryne dans son coche, qui estait treluisan [14] dosé de parles de diemens; mais mon pauvre compeze, la Rine y estoit en triomfle qui regardoit un chacun & qui li donoi sa banvelence; nan brioit et bruilloit *Vive la Ryne*, & elle sacoutai tout san que nan disait.

JACO PAQUET.

Jarnigué, jenrages que je ni estas.

JANO DOUCET.

Ce n'est pas tou; javons veu *le Te Dion*.

JACO PAQUET.

Quoi la oui chanté *le Te dion?*

JANO DOUCET.

Dame voise, mai pourtan c'est *le Tedion*, & si ce n'est pas sti que nan chante à lumesse à minuil à noutre paresse; y sa cordan la queue chien & chast; l'un piallait d'une fason, l'autre de l'autre; nan ni attendait ni hen ni ben & si cetoit muricle.

JACO PAQUET.

Voiseman, nan diset que le Rouai le varret chanté aveu Madame la Rine?

JANOT DOUCET.

Jan voise, le Lechevin le Quatredenié, & le Sidenié lavan esté quezi; si après cela javous veu un feu de Sarcifice.

JACO PAQUET.

Que diebe es ça de Sarcifice?

JANO DOUCET.

Guian voise, liau brulait & petoit ni pu ni moin que le grou Coulas quan y la mangé de mazon; mais tu ne saura pas tou oujourd'huy; demain je te contezai le reste en pageant chopene; adieu.

15 [15] JACO PAQUET.

Je le veux ban, car aussi ban je neux rian a faize, deman a pareil euze.

JANO DOUCET.

Mai sai tu ban Jaco, que jay du fu de sarcifice dans le cours & que fau que je letinge?

JACO PAQUET.

Ces que tu veu boise, bon diebe, & tu veu me faire pagé chopene.

JANOT DOUCET.

Par meuame nanin, mai pretan pisque ta bon eur, je ne te refusay poin.

JACO PAQUET.

Je te voi veni, ta de sabo chousé; & ban ban je verron les sarcifice & je les etingeron chés le gro Guilaume, quer nan di qui zi faibon.

JANOT DOUCET.

Il fau don que je menardisse & que j'aille boise aveu lai? prelau...

JACO PAQUET.

Que diebe veu tu dise?

JANO DOUCET.

Boise san mangé...

JACO PAQUET.

Et ban je te donnsai d'un equilée de trippe par la goule.

JANO DOUCET.

Quement morgué, des trippe à mai qui avons veu le triomlle; sache que je voulon estre traité en besique & pi je te diron ce que marmuse le feu de sarsifice.

FIN.

VARIANTES

La Bibliothèque Mazarine possède trois collections des *Conférences*, plus ou moins complètes, et cataloguées M. 10394, M. 13571, M. 13752. Je les cite en abrégeant *M. 4, M. 1, M. 2*. M. 4 porte sur la couverture, en écriture moderne : par M. Cyrano de Bergerac.

La Bibliothèque de Grenoble possède quatre collections des *Conférences*, plus ou moins complètes; elles sont cotées K. 733, K. 734, K. 735, K. 736. Je les cite en abrégeant *G. 3, G. 4, G. 5, G. 6.*

Je possède d'autre part le *Recueil des pieces les plus curieuses qui ce sont faictes depuis que le Roy est sorty de Paris jusques à present, commençant par la premiere piece qui est les plaintes du Parlement et des Habitants de Paris*, M.DC.LXIX, et le *Recueil de Diverses pieces qui ont paru durant les mouvemens derniers de l'année 1649*, M.DC.L. Le premier, que je cite par l'indication *R. 1*, contient à la fin, imprimées et paginées à la suite l'une de l'autre, *les trois agreables conferences de deux paisans de Saint Ouen et de Montmorency sur les affaires du temps*, à Paris, M.DC.XLIX. Le second, que je cite par l'indication *R. 2*, contient, de la page 544 à 564, les cinq premières parties de l'*agréable conférence de deux paysans*, etc.

J'ai eu en outre à ma disposition la collection des *Conférences* que possède M. Brunot et celle que possède M. Esmonin. Mais elles ne m'ont fourni aucune leçon particulière. Ce sont d'autres exemplaires des éditions que j'avais dépouillées à la Mazarine ou à la Bibliothèque de Grenoble.

Ire Conférence.

M. 1, M. 2, M. 4, G. 3, G. 5 sont datés 1649; G. 4 et G. 6 sont datés 1651. Le texte de la réimpression est celui de M. 4; lorsque M. 4 présente seul une leçon contre l'accord de tous les autres textes, j'ai mis la leçon M. 4 en variante.

M. 1 et M. 2 ont souvent des variantes communes; je les indique par M.

G. 5 est identique à M. 4.

G. 4 et G. 6 sont des réimpressions de M. 4, mais avec quelques variantes.

G. 3 est une réimpression de M. 1.

R. 1 et R. 2 ont souvent les mêmes leçons; je les indique par R.

On trouvera donc ci-dessous les variantes de M. 1, M. 2, G. 4, R. 1, R. 2.

Page 3. Ligne 2 : *rite*, M., R.; 3 : *pu*, M. 1, R.; 5 : *royois*, R. 2; 6 : *lentendeman*, M. 1, R.; *perturbé*, R.; *cé*, M. R.; 7 : *monay*, R. 2; 9 : *e fi guieble*, R.; *guieble*, M., R. 2; *guiebe*, M. 4, G. 4; *dé soudar*, M. 1; 10 : *tout*, R.; *che vous*, R.; 10 : *village*, R.; 12 : *Guy*, R.; *cé*, M. 1, R.; 13 : *ce ladre*, G. 4; 18 : *buran*, M. 1, R. 2; 20 : *Guzé*, G. 4; 21 : *moriginé*, R.; 24 : *venee*, M. 1; 25 : *glad*, R.; 26 : *civiere*, R. 2; *n'audi*, M., R.; *dy*, R. 2; 27 : *lui*, G. 4; 28 : *et nan la veut*, G. 4; 30 : *eufin*, M. 1, M. 2, R.; *sone*, M., R. 2; *dy*, R.

Page 4. Ligne 1 : *assiegé*, R.; *e qui voulou*, M. 4, G. 4; 2 : *boutltre*, R. 2; 3 : *guiebe*, G. 4; *tourmanté*, R.; *ainsin*, M., R.; 6 : *aron*, R. 2; 7 : *su office*, M. 1, R. 2; *s'noffice*, G. 4; 11 : *may*, M. 2, G. 4; 12 : *grau*, M. 1, R. 2; *iladorire*, M., M. 4, G. 4, R. 1; 14 : *laranti*, G. 4; 17 : *pi*, G. 4; *peti*, R. 2; *Roy*, R. 1; *roany*, R. 2; 18 : *boutty*, M., R.; *guiebe*, R. 2; 21 : *nigrounmacian*, G. 4; 23 : *si*, R. 1; *lest*, M.; *dy*, M., R.; 24 : *aufé*, M. 2, R.; *guibe*, R. 1; 25 : *fezy veny*, R. 2; 26 : *roy*, R.; 28 : *o croix Guieu*, R. 1; *Guyeu*, R. 2; *laisse*

n'en, R.; *Roy*, R. 1; 31 : *le Parisian*, M. 2, G. 4, R. 1; *bon*, M. 1, R. 2; 32 : *somme*, M. 2, R. 1; *remené*, M., R. 2; 33 : *rande*, M., R. 2; *rendre*, G. 4; *su office*, M. 1, R. 2; *s'noffice*, G. 4; 35 : *li*, G. 4; 37 : *là mule*, M., R. 2; *cé*, M., R.; 38 : *mulle*, R.; *roy*, R. 1; *é qui*, R. 1; *candel*, M., R. 2.

Page 5. Ligne 1 : *chon*, R. 2; 2 : *envoyé*, R. 2; *argen*, M. 1; 3 : *dé Comedian*, R. 2; 4 : *Palay*, R. 2; *Pazy*, R. 2; 5 : *boutty*, R. 2; *de President*, R. 1; *prèridan*, M. 1; *e dé*, R. 2; *é dé Consilié*, M.; 6 : *boutre*, R. 1; 7 : *quatte*, G. 4; *qui y eusse*, G. 4; *croupy*, R. 2; 8 : *lé Parisian*, M., R.; *fusien*, M. 4, G. 4; 10 : *mes pas*, R. 2; *barricade*, M. 2; 11 : *cy*, R. 2; *dépi un bon*, M. 2; *jesqu'à*, M. 2, R. 1; *beau*, M. 1, R. 1; 12 : *tourniaux*, R. 2; 13 : *de grane oà*, R. 2; 18 : *y dy*, R. 2; *une con*, R. 2; 19 : *sdity*, R. 2; R. 2 emploie toujours *y* au lieu de *i* à la fin des mots; 20: *rebondy*, R. 2; 22: *oyait*, R. 2; 23 : *couillerreine*, M., R. 2; *lé*, M., R.; 24 : *boultre*, R. 2; 25 : *coutras*, R. 2, M. 1; 26 : *barricade*, M. 1; *cry*, M. 4, G. 4; 27 : *cahei*, M. 4; *cachy*, R. 2; *beni*, M.; *beny*, R. 2; *reverence*, R. 1; 28 : *signeur*, M. 2; *requery*, R. 2; 29 : *rousition*, M. 4, G. 4; *le laissé*, R. 1; *criissient*, M. 4, G. 4, R. 1; 33 : *espagnols*, M. 1; 35 : *tou un*, M., R.; *may*, R. 2; 36 : *consilié*, G. 4; *pry*, R. 2; 40 : *arrivity*, R. 2; *y le fallu*, R. 1; *ramenere*, M. 1; *ramenerei*, R. 2.

Page 6. Ligne 1 : *yesque*, R. 2; *e y fire*, M. 2, R; *chanté*, M. 2, R. 1; *Te dian*, M. 1, R. 2; 2 : *rien*, R. 1; 3 : *concilié*, R. 1; 4 : *scai*, M. 1, M. 2, M. 4, R.; *rien*, R. 1; *faict*, R. 2; 5 : *n'en*, R. 2; *renconte*, M., R. 2; *lé cham*, M., R.; *guieble*, R. 2; *Mazarin*, M.; 6 : *dan*, M., R. 2; *racourcissan*, M. 1, R. 2; *tou viage*, M. 1; *vou viage*, M. 2; *tout viage*, R. 2; 7 : *n'en*, R. 2; 9 : *noute*, M., R. 2; *conti*, M., R. 2; 10 : *dé Rouas*, M. 1, R.; *de Rouay*, G. 4; 11 : *gasteau*, M. 1, R. 2; 12 : *varoy*, R. 2; *fesi*, M.; *lu rouay*, R. 1; *le seigneurs*, G. 4, R. 2; 13 : *seigneur*, M. 1; *signeur*, M. 2; R. 1; *s'ondormarent*, R. 1; *quer ne di*, G. 4; *l'endi*, M., R. 2; *dit*, R. 1; *qu'il aret*, M.; 14 : *tou lé*, M., R.; 15 : *dan*, M., G. 4; 16 : *et le meni*, G. 4, R. 1; 18 : *n'en*

coureul, G. 4; 19 : *entre*, M. 4, G. 4, R. 1; *sorti*, M.; 20 : *là*, M., R.; *que de soudar*, G. 4, R. 1; 22 : *fait*, M., R. 1; 24 : *n'en diset*, R. 1; *tout de faim*, R. 1; 25 : *riviere*, M., R.; *qui nau*, R. 1; 28 : *lé Bourgea*, M.; 29 : *par où*, M. 1, M. 2, M. 4, R. 2; *feson*, G. 4, R. 2; *Gonesse*, M. 1, R. 2; 30 : *alé*, M.; *Saint Gearmain*, M.; *Sain*, R. 1; 31 : *Saint Clou*, M., R. 2; 33 : *parqué*, R. 1; *fau*, M., R. 2; *fait*, M. 1, R. 2; *ce Parisian*, R. 1; 36 : *guiebea*, M. 1; *dé sour*, M. 1, R.; 37 : *Pouronois*, G. 4; *Pouronnais*, R. 1; *d'autre home*, M., R. 2; 38 : *signeur*, M., R. 2; *seigneur*, G. 4, R. 1; *Biaufor*, R.; 39 : *brabi*, M., R. 1; *bradi*, R. 2; 40 : *de eu conté*, R. 1; *Prince*, M., R. 2; *seigneux*, G. 4.

Page 7. Ligne 2 : *une guiebe*, M., R. 2; *un guibe*, R. 1; *l'une*, M. 4, G. 4; 3 : *l'autre*, M., R. 2; 5 : *que*, M. 1; 6 : *gla*, M., R.; *Gieu*, R. 1; 8 : *pisque*, M. 1, R. 2; *couarjuteur*, M. 1, R. 2; *couarjuteu*, M. 2; 11 : *questy*, R. 2; 13 : *c'esty*, R. 2; 16 : *dy*, M. 1, R. 2; 22: *par apres*, R. 1; 24 : *noute*, M., R.; *sain*, M., R. 2; 26 : *cretienté*, M., R. 2; *dit*, R. 1; *Lerchedu*, M., R. 2; 27 : *cens*, R. 1; *ceu*, R. 2; 29 : *guieble*, M., R. 1; *guibe*, R. 2; *je m'atteu*, M., R. 1; 31 : *Rouay*, M., R.; 32-33, 2 lignes omises dans G. 4; 37 : *guieble*, R. 1; 38 : *y dixet*, R. 1; *fezy*, R. 1; 39 : *bati*, M., R.; 41 : *roze*, M. 4; 43 : *dé zeglise*, M. 4, G. 4.

Page 8. Ligne 2 : *un lome, aye*, G. 4; 4 : *Grumelle*, R. 1; 5 : *le barbaze*, R. 2; *boutre*, M., R. 1; 6 : *& y san*, R. 1; *à san*, M. 4; 8 : *naudi*, M., R.; *dé qu' nau ava*, M. 4, G. 4, R. 1; *fera*, M., R.; 9 : *pour*, R. 1; *saccage*, M. 2; *saccager*, M. 4, G. 4; *seccagé*, R. 1; 10 : *trelou o qu'y me targe*, R. 2; 11 : *parguiene*, M. 2, R. 1; *je ne voy*, M. 4, G. 4; 12 : *je ne vourais mouri Pargu pour rian vié avau sta là*, R. 2; 13 : *ni*, R. 1; 14 : *sra*, M. 4, G. 4; *l'en*, M.; 15 : *pau avoir*, G. 4; *avouer*, M., M. 4, R.; *l'en*, M., R. 2; 16 : *placars*, M. 1, R. 2; 17 : *poroisse*, G. 4; *enfin*, R. 1; 20 : *pedant*, M. 4; *dit*, R. 2; *l'autre*, R. 2; 22 : *anqueste*, M., R.; *prouvarbe*, M., R. 2; *prauverbe*, R. 1; 23 : *des*, R. 1; 26 : *Margo*, M., R. 1; 27 : *Gaieu*, R. 2; 29 : *Sainct Jean*, G. 4; *denié*, M. 1, R. 2; 30 : *minagere*, M.,

R.; *baillié*, R. 1; 35 : *dedize*, R. 1, R. 2; *nonde*, M. 1, R. 2; 36 : *fa tonde*, R. 1; *si fau*, G. 4; *si y fau*, M., R.; *tramblé je trambleron*, M. 1, G. 5; *trembleront*, G. 4.

IIe Conférence.

M. 1 (1649), M. 2 (1649), M. 4 (1669, par faute d'impression) dérivent d'une source commune; le texte réimprimé est celui de M. 2; M. 1 et M. 4 ont fourni quelques variantes. G. 5 (1649) est une réimpression de M. 2 avec quelques variantes.

G. 6 et G. 4 sont semblables entre eux, à quelques variantes près; leurs leçons communes sont indiquées par G.

R. 1 et R. 2 ont aussi des variantes particulières. Quand leur texte est identique je l'indique par R.

On trouvera donc les leçons de M. 1, M. 4, G. 5, G. 6, G. 4, R. 1, R. 2. Un très grand nombre de variantes sont dues à ce que les imprimeurs employaient arbitrairement à la fin des mots *i* ou *y*, et aussi *e* ou *é* en toute situation. Ces variantes ont été toutes relevées dans la *Ire Conférence;* elles ont paru désormais sans intérêt et n'ont pas été relevées.

Page 3. Ligne 1 : *revenan*, G.; 2 : *tandoit*, R. 1; *de hluaux*, G.; *gluaux*, R. 2; 5 : *Helaine*, R. 2; 7 : *à*, R. 1; 10 : *de fous*, G.; 12 : *lorme*, R. 1; 14 : *paroist*, R. 2; 15 : *aux*, R. 2; 16 : *merdailles*, R. 1; *apres*, G., G. 5, R. 1; 21 : *gueule*, R. 1; 23 : *chappeau*, R.; 24 : *halaine*, R.; 26 : *et a Guieu*, R. 2.

Page 4. Ligne 2 : *accidens*, G. 4; 3 : *epeine*, G. 4; 5 : *paressu*, G. 4; 7 : *l'asty*, R. 2; *pa la farnestre*, M., G. 5, R. 2; 8 : *neut*, tous les textes; *or je parlon*, G., *mais*, G. 4; 10 : *ira man*, R. 2; 11 : *bon Guieu*, R. 2; *jusque*, R. 2; 13 : *pour ne couz*, R. 2; 14 : *treton*, G. 4; *Pazy*, R. 1; 15 : *guiallam*, R. 1; 16 : *Guyeu*, R. 2; 20 : *chauma*, G.; 21 : *certain*, R. 2; *cry*, G.; 26 : *quand*, R. 1; 29 : *c'la*, R. 1; *chappeau*, M. 2, R.; *se je di vray*, G. 6, G. 5; 30 : *chapeau*, G. 4; 33 : *di-*

saut, R. 2; 35 : *prauvre*, G. 4; 37 : *yen feume*, R. 2; *pourl'an*, R. 1; 39 : *faire*, G. 6, G. 5; *courpoura*, R. 2.

Page 5. Ligne 1 : *j'acon*, M. 1; *la cour de garde*; 2 : *non*, M. 1; *outay du cille*, R. 2; 3 : *mais*, G. 4; *may*, R. 2; *ma*, R. 1; *chemen*, M. 2, M. 4, G. 5, R. 1; *je fume*, G.; 5 : *pour le russian*, R. 1; *ô le russian*, R. 2; 6 : *Guyen*, R. 2; *nan en fai*, M. 2, M. 4, G. 5, R.; *nan en fait*, M. 1; *fay*, R. 2; 7 : *jans*, R.; *là lian*, M. 2, R. 1; 8 : *il y lia*, R. 1; 10 : *honneur*, G.; *honneu*, R. 2; 12 : *di*, M. 2, M. 4, G. 4, G. 5, G. 6, R. 1; *dy*, R. 2; *Vaspres, la grand Messe*, M. 1, M. 2; *la grand'Messe*, M. 4, G. 5; *Vaspre et la gran messe*, G.; 14 : *Thibaut*, M. 2, M. 4, G. 5, R.; 15 : *au caresme*, G. 4; *lassé*, M. 1, G. 5; 16 : *bara dé canar à mouquie*, G.; *à moyquie*, R. 2; 18 : *chopine*, M. 2, M. 4, G. 5, R.; 19 : *y on*, R. 2; 20 : *talles*, M. 2, M. 4, G. 5, R.; 24 : *hour de d'léglise*, G. 6; 27 : *Jan*, M. 2, M. 4, G. 5, R.; 28 : *nangé*, M. 1; 29 : *attendais*, R. 2; 30 : *patians*, G.; 31 : *je fume*, G. 6; 32 : *ane*, R. 1; *demeury*, G. 6; *demoury*, R. 2; 33 : *pa*, G. 5, G. 6, R. 2; 34 : *monsieuz*, R. 2; *estien*, R.; 35 : *penache*, R. 2; *chapiau*, G. 4, R.; 36 : *village*, R. 2; *avient*, R. 2; 37 : *rouge*, R.; 39 : *parturbé*, R. 2; 40 : *respondre*, R. 1; *répondre*, R. 2; *sauf*, R. 2; 41 : *merancolique*, R.; 42 : *avar*, G. 4.

Page 6. Ligne 1 : le texte était *je prinmes ensemble*, M. 4, R.; dans certaines impressions, M. 2 par exemple, *je prins* finit la page 5, *mes* commence la page 6; des copies ont alors imprimé *je prinmes mes ensamble* (G. 5), et d'autres (G. 4, G. 6, M. 1) ont transcrit *je prinmes, mais ensamble*; 4 : *pasli*, G. 4; 5 : *reconnaistre*, G. 4; *en lieu de*, R.; 6 : *en lieu de*, R.; *Pallai*, G.; *Palay*, R. 2; 7 : *baniere*, R. 2; 11 : *nan comme cla d'une outre façon* supprimé dans R. 2; *chiffon*, R. 2; 12 : *ajouste*, R.; 14 : *semblan*, R. 2; 15 : *minagere*, R.; 16 : *grife*, M., G. 4, G. 5; *d'abort*, G.; *quan al*, G. 4; 18 : *pourtan*, G. 4; 21 : *je ne m'en*, R.; *nangè*, G. 6; 22 : *tizé un mousquet*, R. 2; 24 : *dit*, R.; 25 : *pranriais*, G. 4, R.; *avec lé douas*, R.; 26 : *man*, G. 4; 27 : *boutries*, R.; 28 : *criaur*, M. 1; *le poussiere*, M. 1; 29 : *pa*, G. 6, G. 5; 30 : *desplaise*, G. 4;

despiaise, R. 1; 32 : *grillés*, R.; *peau*, G. 4; 33 : *avan*, R. 2; 34 : *feume*, R.; 35 : *bandrillere*, G. 4, R. 2; 37 : *épee*, R. 1; *à*, R. 1; 40 : *sabrenant*, R. 2; 42 : *pleuvet*, G.; *neige*, M. 1, G.

Page 7. Ligne 3 : *m'arme*, R. 1; 6 : *su le bor*, R. 1; *juarais*, R. 2; 8 : *duoas*, R. 1; 10 : *dechaussé*, G. 4; 13 : *boutté et y*, R. 2; 14 : *là*, G. 5; *m'uarme*, G. 6; 15 : *quem un fou*, R.; *q'me*, G. 4; *pourtan*, G. 4; *faullu*, G.; 16 : *mouzillon*, G.; 17 : *grattant*, G.; 20 : *j'avi*, G.; *boune*, M. 1, G.; *fareine*, G. 6; *farine*, R. 1; *farcine*, G. 4; 21 : *quan vint*, R. 2; 22 : *à crié*, R. 1; *despliaize*, G. 4; *desplaize*, R. 2; 23 : *bauti*, M. 4; 24 : *feu*, G.; *épeutée*, M. 1, G.; 25 : *cœus*, M., G.; *couppé*, G.; 28 : *sditi*, G.; *dernié*, G.; 29 : *fi*, G.; *lamantation*, G. 6; 30 : *remide*, G. 4; 31 : *mozi*, G.; *eux*, R. 1; *eu*, R. 2; 32 : *Giradin*, G. 4, R. 1; 33 : *chariots*, G.; 34 : *battaye*, R. 2; 35 : *moron*, R. 2; 30 : *guya*, R.; *si dti*, G. 4; *gran*, M. 2, M. 4, G. 4; *grad*, M. 1; *qui nen al*, M. 1, M. 4, G.; 39 : *ay*, R. 2; 40 : *a ven*, G. 4; *sçay*, R.; 41 : *sçay*, R.; *a vouzeman*, G.; 42 : *counnesse*, G.; *vou zennuyé*, R. 1; *enuyé*, G.; 43 : *un*, R. 2; *pre-* (*pté*), G.

Page 8. Ligne 1 : *salle pastre*, M. 1, G.; *esté com*, G. 4; *Villezouy*, R. 1; 2 : *mattan*, G.; 4 : *signeurs*, G.; 5 : *queme*, M. 1, G.; *bassian*, R. 2; 8 : *legnes*, R. 1; 10 : *proutant*, G. 4; 11 : *battiaux*, G. 5, G. 6, R. 1; 12 : *voueze*, G.; 17 : *seulement jé si*, G.; 18 : *coivre*, R. 2; 19 : *queraillié*, G.; 20 : il faut lire *su mu ame;* 21 : il faut lire *propoiu;* 24 : *du botte*, G.; 25 : *etoillé*, G., R.; 27 : *mouti*, G.; 30 : *homme*, R. 1; 31 : *enofrairance*, G. 4; *confrairence*, R.; 32 : *de le leu cheveu*, G. 4; *cheveu*, G. 6; R. 1 répète deux fois : *du laurier su la teste de leu chevau;* 33 : *vueille*, G.; 34 : *songeas*, R. 2; 35 : *palsanguié*, R. 2; 36 : *boise*, M. 1, G.; 38 : *emenerent*, R. 2; 39 : *raffraichyr*, R. 2.

IIIe Conférence.

Le texte réimprimé est celui de M. 2 (1649). M. 1 (1649) lui est presque identique. G. 5 (1649) est une réimpression très voisine de M. 1.

M. 4 (1669 par erreur), G. 4 (1651), G. 6 (1651) procèdent d'un texte commun, mais chacun a des variantes; G. 4 et G. 6 offrent souvent des lectures identiques : elles sont indiquées par G.

R. signale les variantes communes à R. 1 et à R. 2.

Titre. M. 4 écrit *faite;* G. 4 et G. 6 suppriment : fait par le mesme autheur de la premiere partie.

Page 2. Ligne 3 : *t'ès*, G. 4; 5 : *Ouin*, G. 4; 7 : *jusqu'icy*, R. 2; 9 : *nan*, M. 4, G. 4; 10 : *jamais*, R. 2; *compagnie*, G. 4; 12 : *olebrieux*, G. 4; 17 : *les douas*, G. 4, M. 4; *Poulacre*, R. 2; 20 : *tout cleze*, G. 4, M. 4; *toute*, R. 2; *couguée*, G. 4, M. 4; 22 : *un buche*, G. 4, M. 4; *saincte*, G. 4; *Huistache*, M. 4, G. 4.

Page 3. Ligne 1 : *echappé*, G. 4; *sacoutte, sacoutte*, G. 4; 4 : *écoutè*, G. 5, R. 2; 8 : *si j'nusse*, M. 4; 10 : *Tau Pinanbou*, M. 4, G. 4; 12 : *lé quilledou*, M. 1, G. 5; *le quildou*, R.; 15 : *sçay*, M. 4 G. 4; 21 : *d'où je venas tu*, M. 1, G. 5, B., R. 1; 31 : *oncor*, M. 1, G. 5, B., R.; 33 : *fra*, G. 4; 34 : *bigotté*, M. 4.

Page 4. Ligne 5 : *ecume*, M. 4, G. 4; 9 : *monsioux*, R. 1; 10 : *damoisele*, M. 4; *jantilhomme*, M. 4, G. 4; 12 : *sera*, M. 4, G. 4; 13 : *enfen don*, R. 1; 14 : *Rou*, R. 1; 15 : *mademirelle*, M. 4; 17 : *sçay*, M. 4, G. 4; 18 : *grousse*, M. 4; 20 : *signeu*, M. 4; *seigneu*, G. 4; *mesle*, M. 4, G. 4; 22 : *san*, M. 4, G. 4; 24 : *vouas*, M. 4, G. 4; 28 : *t'as*, M. 4, G. 4; 32 : *quemon*, G. 5, B., R. 1; 34 : *rout un autre*, G. 5, R. 1; 35 : *ressemble*, M. 4, G. 4, R. 2; 37 : *qui le goudeluriau*, G. 4; *sembe*, M. 4, G. 4; 38 : *permu'ame*, G. 4.

Page 5. Ligne 2 : *e un pelé*, G. 4; 7 : *leuze*, M. 4, G. 4; *frippezie*, M. 4, G. 4; 9 : *lange*, M. 4, G. 4; *pailyé*, M. 4, G. 4; 11 : *trambe*, M. 4, G. 4; 17 : *a ton*, R. 1; *jesqu'a Pazi*, G. 4; *jusqua*, R. 2; 25 : *peine*, G. 4; 29 : *snivantoize*, G. 4; 31 : *entroute*, M. 4, G. 4; 34 : *acheplé*, G. 4.

Page 6. Ligne 1 : *su'engeance*, M. 1, M. 4, G. 4, G. 5; 6 : *mau-*

vais jeu, R. 1 ; 15 : *Beaufor*, R. 1 ; 20 : *des bous a ses sougez*, M. 4. G. 4 ; *soulgez*, R. 1 ; 22 : *ainsi*, R. 1 ; 23 : *jamais*, R. 1 ; 29 : *Jubel*, G. 4 ; 30 : *daus*, M. 4 ; 33 : *minageze*, M. 4 ; *fine*, G. 4 ; 39 : *pourpou*, G. 4.

Page 7. Ligne 3 : *propou*, M. 4, G. 4 ; 5 : *jans*, M. 4, G. 4 ; 7 : *jarnaigué*, G. 4 ; *boultre*, G. 4 ; *boultre*, R. ; 17 : *aufourne*, M. 1, G. 5, B., R. 1 ; 19 : *cornu*, R. 2 ; 23 : *cheu*, G. 4 ; 24 : *minagere*, R. 1 ; 25 : *i pi*, M. 4, G. 4 ; 27 : *le maistre*, G. 4 ; 29 : *repondait-telle*, M. 4. G. 4 ; 31 : *qua leurogi*, M. 4, G. 4 ; 32 : *fau*, G. 4 ; 35 : *gnian*, M. 4. G. 4 ; 38 : *éd roupie*, R. 1 ; *de roupie*, R. 2 ; *minageze*, M. 4, G. 4.

Page 8. Ligne 13 : *sail*, M. 4. G. 4 ; 26 : *qunau*, M. 4 ; 27 : *lé douieux*, M. 4, G. 4 ; 28 : *godeluziau*, M. 4, G. 4 ; *vénu*, G. 4 ; 31 : *enroigé*, R. 1 ; 33 : *Parlimau*, G. 5, R. ; 38 : *in cécil*, M. 4. G. 4, R.

IVe Conférence.

M. 1, M. 2, M. 4 sont datés 1649 et sont identiques.

G. 6, G. 4, datés 1649, sont deux réimpressions de l'édition ci-dessus, avec une variante seulement dans chaque réimpression.

R. 2 fournit à lui seul les quelques variantes ci-dessous. Comme R. 1 n'a donné que les trois premières *Conférences*, je cite désormais R. 2 avec l'abréviation R.

Page 3. Ligne 2 : *volleurs*, R. ; 10 : *poigneron*, R.

Page 4. Ligne 28 : *guieble*, R. ; 30 : *soui*, R. ; 38 : *coine*, R.

Page 5. Ligne 2 : *tou*, R. ; 26 : *de roube rouge*, R. ; 27 : *Profession*, R. ; 33 : *S. Gearmain*, R.

Page 6. Ligne 19 : *à ce coute là*, R. ; 22 : *Reine*, R. ; 24 : *pour l'attente*, G. 5, G. 6 ; 25 : *jetas*, R. ; 49 : *bonne*, G. 4 ; R.

Page 7. Ligne 14 : *ceus deux*, R. ; 18 : *commancer*, R. ; 40 : *set*, R. ; 47 : *bougrie*, R. ; 48 : *echarpe*, R. ; 51 : *timas et de*, R.

Vᵉ Conférence.

M. 1, M. 2, M. 4, G. 5, G. 6 sont datés 1649; G. 4 est de 1651; leur texte provient d'un même original.

M. 1 et G. 5 sont plus voisins l'un de l'autre; G. 4 leur ressemble beaucoup; mais il a la spécialité d'écrire *è* les mots que l'on trouve ailleurs écrits *é* et *e*. Toutes ces variantes *è*, *e*, *é* ont été notées. G. 4 et R. fournissent presque seuls toutes les différences de textes.

Page 3. Ligne 5 : *touay*, R.; *ressemble*, G. 4, R.; 8 : *proufession*, R.; 9 : *Crouas*, R.; 16 : *encor*, G. 4; 19 : *député*, R.; 20 : *glorieux*, G. 4.

Page 4. Ligne 4 : *Sainct Germain*, G. 4; 6 : *veu*, G. 4; 11 : *voan*, G. 4; *vain*, R.; *gueulle*, G. 4; 13 : *depité*, R.; *moigué*, G. 4. G. 5. M. 1, R.; 15 : *sol corans que jon*, G. 4; 18 : *chouchon*, G. 4; 24 : *depité*, G. 4, G. 5, M. 1; 28 : *Gearmain*, G. 4; 36 : *bayè*, G. 4; 41 : *parolle*, G. 4; 44 : *santè*, G. 4.

Page 5. Ligne 2 : *hè ban*, G. 4; 4 : *vlà*, G. 4; 5 : *despens*, G. 4; 8 : *du lendemain*, *du lendemain de la veuye*, G. 4; 18 : *jesqu'à l'outre*, G. 5, G. 4; 19 : *tou le s mondre*, G. 4; 22 : *quartiè*, G. 4; 25 : *chien*, G. 4; *rabatra*, G. 4; 30 : *consey*, G. 4; 32 : *preschè*, G. 4; *demandè*, G. 4; 33 : *question*, G. 4; *mosquiée*, R.; 34 : *capable*, G. 4; 35 : *mustache*, G. 4; 36 : *guèze*, G. 4; *nè*, G. 4; 37 : *courrin*, G. 4.

Page 6. Ligne 2 : *afeu*, G. 4, G. 5; *è quan*, G. 4, G. 5; *dres*, G. 4; 5 : *Rouai*, G. 5, G. 4; *boutre*, G. 4; 8 : *grefflé*, R.; 9 : *machenee*, G. 4; 10 : *gouche*, *j'y eru*, G. 4; *Gieu*, G. 4; 11 : *le lous*, G. 4; 14 : *courain*, R.; *su coudre*, G. 4; *coupè*, G. 4; 16 : *faudre*, M. 1, M. 2, M. 4, G. 5, R.; *laissè*, G. 4; *loustre*, G. 4; *a loustre jambe*,

è je monteme tou dedans è nout fieux Jacquet su la beste..., G. 4; 17 : *courain*, R.; 20 : *courain*, R.; 26 : *rair*, R.; 34 : *allè*, G. 4; 35 : *condusi*, G. 4; *triomphe*, R.; 37 : *demandè*, G. 4.

Page 7. Ligne 1 : *courain*, R.; 2 : *morgué*, G. 4; *stu ne ne jaze de ne dizay*, M. 1, M. 2, M. 4, G. 5; 8 : *dè Preridan dè zouseilles*, G. 4; 10 : *parguè*, G. 4; 11 : *tout à cou*, G. 4, G. 5; 12 : *artè*, G. 4; 13 : *è y li*, G. 4; 14 : *è*, G. 4; 16 : *è pi*, G. 4; 15 : *piè*, G. 4; *é li*, G. 5; *è li ytou è y li di*, G. 4; 17 : *debuté*, G. 5; *debutè*, G. 4; 20 : *lè depitè*, G. 4; *houne*, G. 4; *cè*, G. 4; 22 : *à la*, G. 4; 23 : *mandè*, G. 4; *r'narè*, G. 4; 25 : *peu*, G. 4; *gouspillè*, *gasouillè*, G. 4; 26 : *dè malebosse*, G. 4; *è de begnes... è fai*, G. 4; 28 : *morguè*, G. 4; *lè bras*, G. 4; *è le fesse*, G. 4; 29 : *n'eust*, G. 4; *nout*, G. 4; 30 : *sixe*, G. 4; 32 : *bairè*, G. 4; 33 : *morguè*, G. 4; *feset*, G. 5. G. 4; *palsanguiè*, G. 4; 34 : *lè*, G. 4; 35 : *pausè*, G. 4; 36 : *jurè*, G. 4; *è qu'il*, G. 4.

Page 8. Ligne 1 : *Tarien*, G. 4; 2 : *egourgé*, G. 4; 4 : *quiuze*, G. 4; *gagné*, G. 5, G. 4; 5 : *guia*, G. 4, G. 5; 8 : *correche*, R.; 9 : *quevalié*, G. 4, G. 5, R.; 12 : *sté*, G. 4; 17 : *tout a leu berbe*, G. 4, G. 5; 19 : *songe*, R.; 20 : *tout à bon*, G. 4, G. 5; 21 : *poussiere*, G. 5, G. 4; 23 : *fai*, G. 5, G. 4; *Tienot*, R.; 25 : *rain*, R.; 31 : *berouin*, G. 4, G. 5, R.; 33 : *è Guillot*, G. 4; 36 : *boune*, G. 5, G. 6, R.

Page 9. Ligne 2 : *où*, G. 4; *jee veux*, G. 4; 4 : *à rize*, G. 5, G. 4; 7 : *guieble*, R.; *reveronce*, R.; 8 : *lé quatre*, G. 4; 11 : *jo ne pu*, R.; 12 : *je some*, G. 5, G. 4; 13 : *prometti*, G. 5, G. 4; *contanteman*, G. 5, G. 4, R.; 17 : *Janin sditi*, G. 4; *la sditi*, G. 4; 18 : *en disan ceci*, R.; 19 : *tapislée*, G. 4; *dreslet*, G. 4; 20 : *interrougas*, R.; 21 : *propou*, R.; 22 : *dizé*, R.; 23 : *lé babene*, G. 4; *cette*, R.; 24 : *e de boise*, G. 4; 25 : *dé depité*, G. 4; *e de Janin*, G. 4; 26 : *après ça*, G. 4; 27 : *Argenteu*, R.; *e Nantarre*, G. 4; 28 : *boune*, G. 4, G. 5, R.; 29 : *accueilli*, G. 4, G. 5; *faize*, G. 4; 30 : *e pi*, G. 4; 31 : *dé moigniaux*, G. 4, R.; 34 : *e nan meluisa*, G. 4; 35 : *ebaubi*, G. 4.

Page 10. Ligne 2 : *à tou*, G. 5, G. 4; 9 : *e*, G. 4; 12 : *Confrerance*, G. 5, G. 4; 16 : *y faur*, G. 5, G. 4; 17 : *leut appraure*, G. 4; *de courne*, G. 4; 18 : *erattee*, G. 4, G. 5; 19 : *potee*, G. 4, G. 5, R.; 20 : *pomelee*, R.; 21 : *tras*, R.; 33 : *sa vache*, R.

Page 11. Ligne 9 : *ils son en credit*, R.; 14 : *sont*, R.; 16 : *bonne*, R.; *proufession*, R.

VIe Conférence.

M. 1, M. 2, G. 4 ne possèdent pas les *Conférences* postérieures à la cinquième.

G. 5 et G. 6 sont deux exemplaires identiques; c'est le texte réimprimé; M. 4 présente quelques variantes :

Page 4. Ligne 3 : *autre; 9 : pipee;* 31 : sans doute *eutam;* 43 : *à tous;* 50 : *féiguette.*

Page 5. Ligne 1 : *complimentoises;* 11 : *accouchee; lhistoise;* 12 : *prim étam;* 19 : *n'en;* 30 : *il eut;* 38 : *patté;* 40 : *cetait;* 42 : *merancolicle;* 45 : *et oesque; man.*

Page 6. Ligne 2 : *voiseman;* 3 : *à Pazi à tou;* 13 : *sçait;* 16 : *s'neffie;* 45 : *chenevieze; guiebe.*

Page 7. Ligne 15 : *à la veuye; n'an;* 19 : *à la Guieu;* 24 : *relom là;* 27 : *ou;* 28 : *greffié; counais;* 29 : *sçait;* 36 : *m'eprenas.*

Page 8. Ligne 2 : *premié;* 3 : *à Croquetaine;* 9 : *rat glire;* 13 : *dame s't cure tu nou vouas;* 14 : *je sen;* 15 : *je n'en; j'en devons; deffient.*

VIIe Conférence.

M. 4 et G. 6 sont datés 1649; la date est fausse évidemment; la *Conférence* a paru en 1651. Le texte réimprimé est celui de G. 6; M. 4 fournit les variantes suivantes :

Page 4. Ligne 2 : *vrayinent.*

Page 5. Ligne 10 : *caroste;* 21 : *à lau fust;* 28 : *à son chapiau;* 29 : *guere; guiebe;* 35 : *sen;* 39 : *luë; revenra.*

Page 6. Ligne 2 : *tapee;* 10 : *sainct;* 21 : *Prainces.*

Page 7. Ligne 34 : *poyyerai.*

VIIIe Conférence.

M. 4, daté 1652, a fourni un certain nombre de variantes au texte réimprimé qui est celui donné par l'exemplaire de Grenoble, coté K. 537.

Titre : *S. Ouyn.*

Page 4. Ligne 26 : *pouaelle;* 27 : *derniere.*

Page 5. Ligne 12 : *Oüein.*

Page 6. Ligne 4 : *et si noudi;* 5 : *à cinquante;* 18 : *argen;* 19 : G. donne le texte *noit;* 29 : *boudinè.*

IXe Conférence.

Le texte est celui de l'édition possédée par la Bibliothèque de Grenoble et cotée K. 2562. Je n'ai pas trouvé un texte différent dans l'exemplaire de la Bibliothèque Nationale L. *b.* 37, 2579.

Xe Conférence.

Le texte est celui de l'édition in-4° (15 pages) possédée par la Bibliothèque Nationale et cotée L. *b.* 37, 3389, A. La Bibliothèque possède une autre édition in-4° (12 pages); le texte en est identique; mais elle ne contient que les 8 premières pages de l'édition en 15 pages (L. *b.* 37, 3389, B.).

TABLE DES MATIÈRES

Pages

Agreable conference de deux paisans de Saint Ouen et de Montmorency sur les affaires du temps. Première partie 2

Suitte de l'agreable conference 8

Troisiesme partie de l'agreable conference 15

Suitte et quatriesme partie de l'agreable conference 23

Cinquiesme partie et conclusion de l'agreable conference 30

Nouvelle et suitte de la cinquiesme partie de l'agreable conference 39

Nouvelle et suitte de la sixiesme partie de l'agreable conference 46

Suitte veritable de conference 52

La conference de deux habitans de Saint Germain Simon et Colin 56

La conference de Janot et Piarot Doucet de Villenoce et de Jaco Paquet de Pantin 60

Variantes 73

Ire conférence 74

IIe conférence 77

IIIe conférence 79

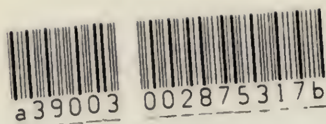
IVe conférence 81

Ve conférence 82

VIe et VIIe conférences 84

VIIIe, IXe et Xe conférences 85

Grenoble, imprimerie ALLIER FRÈRES, cours de Saint-André, 26.


a39003 002875317b

